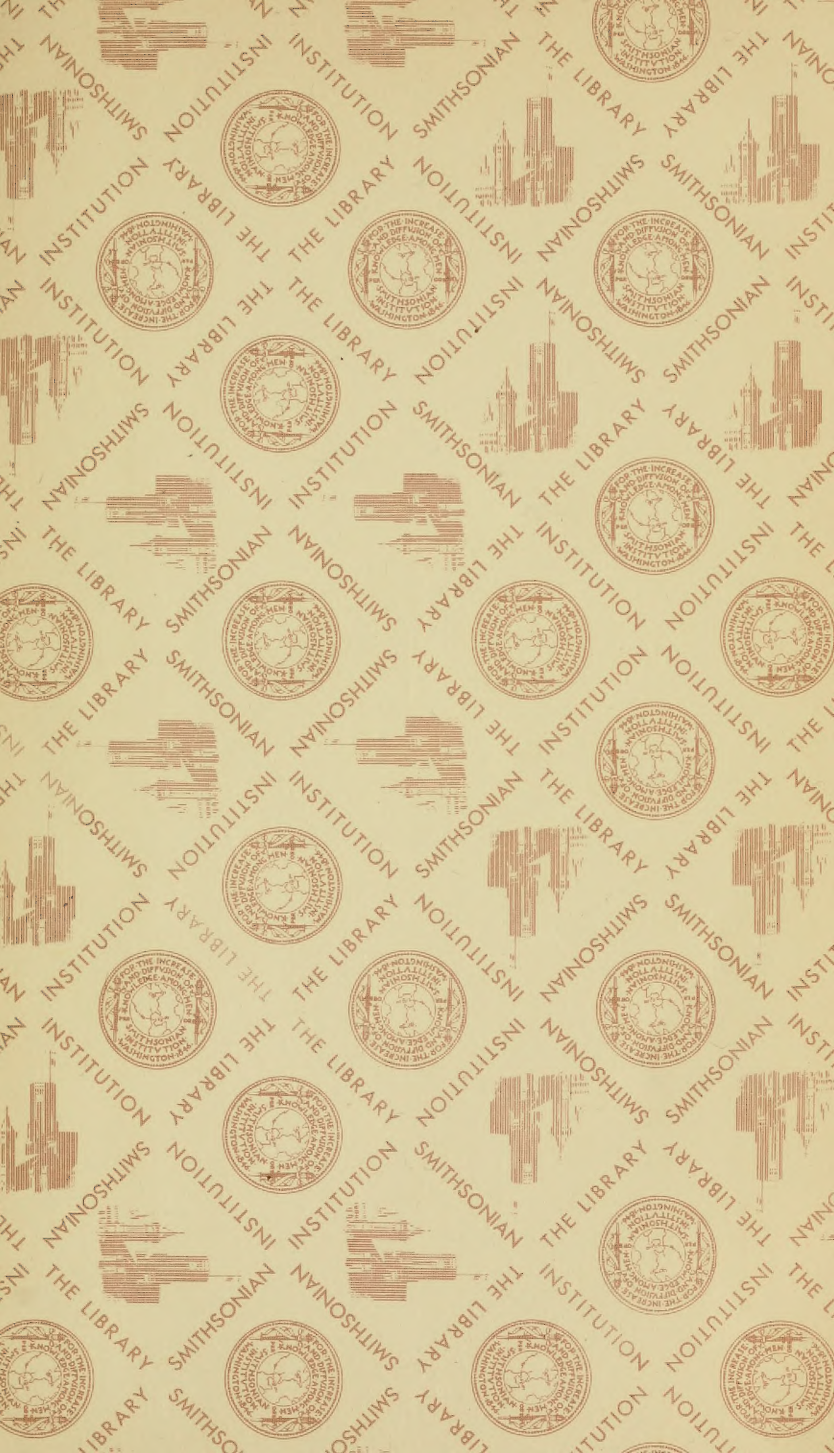

THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

Lyon. — Imp. BARRET, rue G

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

Martial Étienne

Par E. Mulsant

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'histoire naturelle au Lycée,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique, etc.

LONGICORNES



PARIS

MAGNIN, BLANCHARD et Cie, SUCCESSEURS DE LOUIS JANET
Rue Honoré-Chevalier, 3, près la place St-Sulpice

—

1862-1863

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE

ET DE MA MÈRE

Quand je publiai la première édition de cette monographie, j'avais le bonheur de vivre auprès de mes parents bien aimés, et je me faisais un plaisir de leur offrir, en échange de leur affection et de leurs bienfaits, les prémices de cet ouvrage scientifique. Depuis cette époque, la mort impitoyable me les a enlevés : puissent du moins ces lignes faire longtemps encore vivre leur souvenir, et dire les regrets amers que leur absence laisse dans mon âme !

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS GÉNÉRIQUES



(Extrait des *Annales de la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon*. — 1862-1863.)



TRIBU

DES

LONGICORNES.



Caractères. *Antennes* filiformes, ou plus ordinairement diminuant de grosseur de la base à l'extrémité ; le plus souvent insérées sur un canthus et communément dans une échancrure des yeux; aussi longues ou plus longues que le corps chez la majeure partie des espèces. *Yeux* en forme de rein, ou très-échancrés dans un grand nombre ; quelquefois même divisés en deux parties ; presque entiers chez les autres. *Tête* penchée chez les uns, verticale ou inclinée chez les autres ; tantôt engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux, tantôt séparée de celui-ci par une sorte de cou. *Mandibules* ordinairement entières. *Mâchoires* ordinairement à deux lobes, dont l'interne toujours inerme; parfois réduites à un seul lobe. *Languette* en général membraneuse, bifide ou bilobée. *Prothorax* de forme très-variable ; mais plus étroit en devant, et séparé de la tête par une sorte de cou, chez la plupart des espèces dont les yeux n'ont qu'une faible lésion. *Pieds* souvent assez allongés. *Ongles* ordinairement simples ; offrant parfois chacun de leurs crochets bifide, rarement munis d'une petite dent à la base. *Corps* habituellement étroit proportionnellement à sa longueur.

De tous les insectes ayant quatre articles aux tarses, outre un petit nodule à la base du dernier article qui leur a valu le nom de subpentamères, ceux que nous allons décrire sont les plus remarquables par la grandeur de la taille, l'élégance des formes, et surtout par la longueur des antennes, dont les proportions quelquefois démesurées ont fait donner, par Latreille, à ces petits animaux le nom de Longicornes.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Ces coléoptères, sans perdre jamais le faciès particulier qui permet à l'œil le moins exercé de les reconnaître, subissent des modifications organiques qui diversifient leur structure d'une manière plus ou moins gracieuse ou fantastique.

La *tête*, de figure ovale ou triangulaire, sillonnée sur le front dans la plupart, est tantôt penchée en avant, comme dans les Cérambycides et les Lepturides, tantôt verticale ou inclinée, comme chez les Lamiides. Le plus souvent elle s'enfonce dans le prothorax jusqu'aux yeux ou jusque près de ces organes; quelquefois, comme chez les Lepturides, elle en est séparée par une sorte de cou.

Le *labre* toujours existant, mais peu saillant au delà de l'épistome dans certaines espèces, est ordinairement en carré ou en parallélogramme, souvent échancré à son bord antérieur.

Les *mandibules*, généralement fortes et cornées, sont simples ou dentées au côté interne; rarement elles offrent des différences dans la même espèce.

Les *mâchoires* sont ordinairement divisées en deux lobes, dont l'interne est nul ou très-court chez les Prioniens, et qui tous les deux, chez les Spondyliens, sont réduites à un état rudimentaire.

Les *palpes maxillaires*, habituellement de quatre articles distincts, semblent quelquefois, par le rappetissement du premier, sortir de ce nombre normal, et n'en avoir plus que trois, ou en montrer cinq chez les Spondyliens, grâce au développement de la pièce qui leur sert de support.

Les *palpes labiaux* n'ont pas plus de constance, et dans plusieurs Lamiides, par exemple, ils paraissent, au lieu de trois, n'être composés que de deux articles. Ceux-ci, comme ceux des palpes maxillaires, varient dans leurs formes: le dernier, sur lequel se fixe principalement l'attention, est souvent obtriangulaire ou sécuriforme; d'autres fois il présente une configuration différente.

La *languette*, généralement bifide ou bilobée, ne saurait échapper à la loi qui modifie les autres organes, et, dans certains Prioniens, elle se présente entière ou même arquée à son bord antérieur.

Les *yeux*, si remarquables dans le plus grand nombre par l'échancrure qu'ils présentent, échancrure souvent assez profonde pour leur permettre d'entourer en partie la base des antennes, sont rarement divisés en deux

comme chez les Polyopsies ; ils n'offrent au contraire qu'une faible lésion chez la plupart des Lepturides, et se montrent alors subtriangulaires ou presque arrondis ; ils fournissent quelquefois, par leur peu de saillie, le moyen de reconnaître les habitudes des espèces lucifuges.

Les *antennes*, organe toujours le plus diversifié chez les insectes, donnent à ceux qui nous occupent une physionomie particulière. Ordinairement aussi longues que le corps, elles en dépassent, chez certains mâles, jusqu'à cinq ou six fois la longueur ; et, par un de ces contrastes dont il n'est pas permis de s'étonner quand on étudie les œuvres de la nature, elles atteignent à peine la base du prothorax chez les Spondyles et les Rhagies. Généralement simples, parfois dentées en scie, tantôt elles sont sétacées ou s'amincissent graduellement vers l'extrémité, tantôt elles présentent une grosseur à peu près uniforme, ou même, comme chez les Déiles, elles sont légèrement renflées vers l'extrémité. Quelles variations n'offrent-elles pas dans la forme, les proportions et jusque dans le nombre de leurs articles ! Habituellement elles sont composées de onze de ces pièces ; on leur en compte douze chez les Agapanthies et certains Prioniens ; mais le dernier n'est souvent bien distinct que chez les mâles de ces insectes, ou semble presque un appendice du onzième. Ces articles, souvent nus ou seulement garnis de poils courts et peu nombreux, sont revêtus d'un duvet chez plusieurs ; ornés de longs cils ou de sortes de franges chez les Pogonochères ; parés chez les Rosalies de touffes élégantes. Ici, ils sont à peu près lisses ; là, comme chez les Ægosomes, leur surface est fortement chagrinée ; chez quelques autres, comme dans certains Capricornes, leur sommet est armé d'une petite épine. Ils sont obconiques chez la plupart ; noueux dans quelques-uns ; brusquement renflés vers l'extrémité dans certains autres ; cylindriques chez les Niphones ; en forme de cornet dans les Priones ; en dent de scie chez diverses Leptures, et, par une singularité anormale, aplatis et scutiformes chez les Spondyles. Ils offrent dans leurs proportions des différences non moins sensibles. Le scape ou article basiliaire, toujours le plus gros et souvent moins long que le troisième, surpasse en longueur les deux suivants, comme on le voit chez les Dorcadions. Le second, généralement petit et globuleux, s'allonge dans les Criomorphes jusqu'à égaler la moitié du troisième ; et enfin celui-ci, habituellement remarquable par sa dimension, prend dans les Ægosomes un développement tel qu'il forme à lui seul le quart de la longueur de l'antenne.

Le *prothorax*, peu riche en modifications importantes dans certaines tribus, affecte chez les Longicornes les formes les plus variées. Il est presque

transversal chez les Priones; hexagonal chez divers Capricornes; orbiculaire et aplati chez les Callidies; subglobuleux chez les Clytes; ovalaire chez les Strommaties; subcordiforme chez les Criomorphes; presque quadrilatère chez les Saperdes et les Phytœcies; en cône tronqué dans les Strangalies; quelquefois différent chez les mâles et les femelles de divers Prioniens. Les crénelures, les dents ou les épines dont ses côtés sont armés, les cils colorés qui garnissent souvent ses bords antérieur et postérieur, les inégalités, les tubercules, les rugosités, etc., qui se montrent sur sa surface, ajoutent encore à la diversité de sa structure, et sont autant de particularités à signaler.

L'écusson varie ordinairement entre le demi-cercle ou le triangle.

Les *élytres*, chargées par la nature de leurs fonctions de se montrer en harmonie avec la forme de l'abdomen, le suivent en général dans les modifications qu'il éprouve. Fortement voûtées chez les Spondyles et chez plusieurs Clytes, on les voit passer par tous les degrés intermédiaires entre cette convexité et la surface à peu près plane. Le plus souvent elles sont presque parallèles ou diminuent de largeur d'une manière graduelle; parfois, comme chez les Stenostoles, elles sont légèrement rétrécies dans leur partie moyenne; d'autres fois, comme chez les Parmènes et les Dorcadions, elles prennent la forme ovalaire. A leur base existe souvent une *fossette humérale*, dépression ou sillon très-court, située longitudinalement près de l'épaule entre cette partie et l'écusson. Leur extrémité, bidentée chez certains Pogonochères, échancrée chez les Leptures, est plus ordinairement tronquée, ou transversalement comme chez les Saperdes, ou obliquement comme chez les Obérées, tantôt arrondie, soit entièrement comme chez les Rosalies, soit seulement au côté extérieur comme chez les Ergates; l'angle sutural est souvent alors armé d'une épine. Elles offrent dans leur consistance des variations infinies : chez les Lamies elles égalent pour ainsi dire la dureté de la corne; chez les Aromies et surtout chez les Vespères elles se rapprochent de la flexibilité du parchemin. Chargées de protéger l'abdomen, elles remplissent parfois incomplétement le but de leur destination. Ainsi, chez la plupart des femelles des Vespères elles en laissent à nu la moitié; chez les Nécydales, elles en couvrent à peine le quart. D'autres fois, par une singularité différente, elles sont déhiscentes, c'est-à-dire écartées entre elles à la suture, comme on le voit dans les Sténoptères.

Les *ailes* le plus souvent existantes, manquent quelquefois, soit dans les deux sexes, comme on le voit chez les Parmènes, soit seulement chez les femelles, comme les Vespères en offrent l'exemple. Dans l'état habituel,

elles sont repliées et cachées sous les élytres pendant les repos ; chez les Nécydales, chez lesquelles les étuis sont réduits à la brièveté d'une sorte d'écaille, elles sont découvertes et se prolongent sur l'abdomen pour en voiler la nudité.

Les *pieds*, ces autres organes de la locomotion, éprouvent aussi, dans leurs formes généralement gracieuses, des modifications appropriées au genre de vie de chaque espèce. Chez les Dorcadions, condamnés par leur défaut d'ailes à une existence toute terrestre, ils sont forts et robustes ; chez les Clytes, dont la vie se passe sur les arbres ou sur les fleurs, ils sont minces et déliés. Leurs proportions relatives s'écartent même d'une uniformité monotone : chez les Leptures, les postérieurs égalent au moins le corps en longueur; dans les Monohammes, les deux antérieurs sont d'une dimension insolite et visiblement plus grands que les suivants. Examinés dans le détail de leurs parties, les pieds montrent encore une structure dont la diversité même ne cesse d'être en harmonie avec le rôle qu'ils doivent remplir. Les hanches antérieures sont souvent globuleuses ; leur trochanter court et triangulaire. Les cuisses, souvent linéaires, fusiformes ou graduellement plus épaisses à partir de leur point d'origine jusque près de l'extrémité, sont, chez les Callidies, les Nécydales, etc., rétrécies en forme de pédicule à la base, et brusquement renflées au delà du milieu. Ordinairement elles sont inermes ; chez une Gracilie, les postérieures sont exceptionnellement armées de plusieurs petites épines. Les jambes, comme celles de la plupart des insectes, se montrent moins grêles de la base à l'extrémité ; dans certains genres, tels que celui des Ægosomes, leur largeur est presque uniforme. Elles sont droites dans le plus grand nombre; arquées chez les Sténoptères et chez plusieurs autres. Leur coupe transversale, généralement triangulaire, est comprimée en forme de lame chez les Aromies ; leur arête supérieure, ordinairement lisse ou inerme, est crénelée chez les Spondyles, chagrinée chez les Ægosomes, munie chez certains Lamiens d'une sorte de dent émoussée. Chez ces derniers, la partie inférieure de celles de devant est en général creusée d'un sillon oblique vers l'extrémité.

Les *tarses* se modifient suivant les espèces. Chez les Clytes et les Leptures, si vifs dans leurs mouvements, ils sont grêles et presque cylindriques. Chez les Morimes, les Lamies, etc., à la marche plus lente, ils sont larges ou raccourcis. Les articles qui les composent présentent également, dans leurs proportions relatives, des modifications nombreuses. Quant à leur forme, les deux antérieurs sont généralement triangulaires, plus ou moins échancrés ; le troisième est en cœur, profondément divisé en deux lobes. En dés-

sous, ces trois articles sont veloutés ou garnis de poils serrés imitant une sorte de brosse, ou quelquefois garnis de sortes de houppes aux pieds antérieurs de certains mâles. Au premier coup d'œil, les tarses ne semblent formés que de quatre phalanges ; mais la dernière, quand on l'examine avec attention, paraît visiblement composée de deux pièces, dont l'antérieure, toujours plus petite et presque globuleuse, est atrophiée dans un grand nombre, ou se cache dans la bifurcation de l'article précédent.

VIE ÉVOLUTIVE.

Une foule d'auteurs (1), dont les noms trouveront plus naturellement leur place après la description de chaque espèce, ont contribué à jeter quelque jour sur les transformations des Longicornes.

Les larves des insectes dont nous traçons l'histoire ont toutes une analogie de forme qui permet de les reconnaître assez facilement, malgré les modifications qui en diversifient le type. Elles ressemblent à des sortes de vers mous, allongés et généralement blancs ou d'un blanc flavescent. Leur corps se rapproche par ses formes de celui des larves de Buprestides; ordinairement presque quadrilatère ou de la forme d'un prisme à six pans, généralement plus large et souvent déprimé sur la partie thoracique, il est composé, outre la tête, de douze segments.

La *tête*, plus étroite que l'anneau prothoracique et en partie enchâssée dans ce segment (2), est cornée et déprimée; munie d'un *épistome* et d'un *labre*, celui-ci subcorné et cilié en devant; armée de *mandibules* cornées, assez puissantes pour attaquer le bois le plus dur; pourvue de *mâchoires* à un seul lobe piligère, et portant un *palpe* assez court, cylindrique ou conique, composé de trois articles; offrant une *lèvre*, composée d'un *menton* submembraneux ou charnu, d'une *languette* piligère, et deux *palpes labiaux* de deux articles.

Ocelles, soit nuls, soit au nombre d'une à quatre paires, et peu distincts.

Antennes courtes, souvent en partie voilées par le repli de la partie supé-

(1) Voyez surtout Erichson, *in* Wiegmann's Archiv. (1841 et 1842). — Chapuis et Candèze, Catal. de larves de Coléopt. — Perris, Ann. de la Soc. entom. de France (1856), p. 478.

(2) Ce qui fait donner, par M. L. Dufour, le nom de *hémicéphalées* aux larves ainsi constituées.

rieure de la tête ; composées de trois articles, dont le dernier porte une soie.

Segments thoraciques parfois presque identiques aux abdominaux : le prothoracique souvent notablement plus grand et revêtu en dessus et en dessous d'une plaque cornée.

Pieds parfois nuls ou peu distincts ; d'autres fois au nombre de trois paires ; courts, coniques, écartés, composés d'une hanche, d'une cuisse, d'une jambe et d'un ongle simple.

Abdomen composé de neuf anneaux charnus, parfois protégés en dessus et en dessous par des plaques coriacées ou semi-cornées. *Anus* simulant un segment particulier ou un mamelon trilobé, offrant une ouverture en forme d'Y.

De chaque côté du corps existent, pour le passage de l'air, neuf *stigmates* (1) arrondis ou elliptiques, savoir : la première paire située sur le deuxième segment thoracique, ou sur le point de jonction de celui-ci avec le précédent ; les huit autres paires, plus rapprochées de la région dorsale, placées sur chacun des huit premiers arceaux abdominaux.

Ces larves vivent toutes aux dépens des végétaux. Elles habitent l'intérieur des arbres ou des plantes dont la vie est assez longue pour entretenir la leur.

La nature semble leur en avoir distribué toutes les parties comme un héritage à exploiter. Ainsi, plusieurs d'entre elles se contentent de ronger l'écorce, en rampant ordinairement sur l'aubier ; la plupart entament les couches ligneuses, ou s'enfoncent profondément dans leur sein ; d'autres s'attachent exclusivement ou à peu près à la substance médullaire. Les unes creusent les branches ou les rameaux ; un grand nombre d'entre elles perforent les troncs et les endommagent souvent d'une manière considérable ; les autres minent les racines ou réduisent en poussière les souches inutiles que la hache a dédaignées.

En cheminant, elles pratiquent des galeries dont le diamètre augmente avec le développement en grosseur de leur corps. Malgré l'obscurité où elles travaillent, jamais elles ne commettent la maladresse de déchirer le voile qui les couvre, c'est-à-dire d'arriver jusqu'au jour, où des ennemis nombreux menaceraient leur vie. Un sens intime les guide dans leur marche

(1) Voyez *Recherches anatomiques sur les Carabiques et plusieurs autres insectes Coléoptères*, par M. L. Dufour (Ann. des sc. nat., t. VIII (1826), p. 19 à 27. — Pictet, *Note sur les organes respiratoires des Capricornes* (Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, t. VII, p. 393-398, fig. 1 à 6). — Goureau, etc.

ténébreuse avec une sûreté parfaite. Elles peuvent réduire à la faible épaisseur d'une feuille de parchemin la couche qui les sépare de l'extérieur, sans craindre de lacérer ce rideau protecteur. Il est facile de mettre à cet égard leur talent à l'épreuve, en leur donnant à ronger un morceau de bois réduit, dans certains points, à un diamètre à peine plus large que celui de leurs anneaux. Elles sauront, sans trahir leur présence, vider l'intérieur de ce col, fallût-il, durant la traversée de ce passage difficile, tenir leur corps dans un rétrécissement insolite. Leur prévoyance va plus loin pour nous céler leurs ravages. Au lieu de rejeter en dehors les détritus de leurs aliments, elles en garnissent les tuyaux qu'en avançant elles laissent derrière elles. Si la matière est ligneuse ou solide, la vermoulure produite remplit à peu près ces canaux. Si la substance doit, comme la moelle, être réduite par le travail de la digestion à un volume peu considérable, ils restent plus ou moins vides, et leur fournissent, en cas de besoin, une sorte de moyen d'échapper à l'ennemi en leur permettant de chercher un refuge du côté opposé à celui de l'attaque.

Quelquefois ces larves vivent solitaires dans les tiges de certaines plantes; mais elles habitent ordinairement en nombre plus ou moins grand un voisinage rapproché. Leur éloignement réciproque sur le même végétal n'est soumis à aucune règle. Habituellement les distances qui les séparent sont largement proportionnées à la nourriture nécessaire à chaque individu, jusqu'à son entier accroissement. Quelquefois, cependant, cette loi semble être mise en oubli. Quand la nature veut, par exemple, hâter la chute d'un tronc mort ou décrépit, ou rendre plus promptement à la terre qu'ils doivent fertiliser les restes inutiles d'un arbre abattu, elle convie à cette œuvre une foule de ces vers rongeurs; elle les accumule en nombre surabondant dans les parties végétales vouées à la destruction. De prime-abord ces artisans actifs, dont le concours est nécessaire à l'accomplissement de ses desseins, savent éviter avec un art merveilleux tout empiétement sur les travaux de leurs voisins; mais, dès que le but de leur création commence à être rempli, dès que la matière à réduire en poudre devient moins abondante dans l'espace limité qui les enserre, leur avidité inquiète les pousse à traverser les galeries contiguës à la leur; de là des rencontres et des combats, dont la suite inévitable doit être la mort, au moins pour l'un des champions. Ils se déciment ainsi, jusqu'à ce que leur multitude soit réduite à des proportions convenables, c'est-à-dire jusqu'à ce que les survivants soient en quantité assez faible pour trouver, dans la matière ligneuse qui reste à dévorer, les moyens suffisants d'arriver à leur dernière transformation. Alors

ils cessent de s'entre-déchirer; car, toujours fidèle à ses principes conservateurs, la nature même en sacrifiant, dès qu'ils lui sont devenus inutiles, les instruments obscurs dont elle s'est servie pour arriver à ses fins, se réserve d'en maintenir le nombre suffisant pour assurer la perpétuité de l'espèce.

Avant d'arriver à l'état de nymphe, ces larves changent plusieurs fois de peau. La durée de leur vie, sous leur première forme, est d'un an pour plusieurs, de deux ou même trois ans pour d'autres. Mais cette durée est variable jusque chez les individus sortis d'une même ponte. Si des circonstances particulières ont retardé l'accroissement de quelques-uns, si à l'époque fixée pour leur passage à un autre degré de leurs métamorphoses, ils ne sont pas suffisamment préparés à la crise qu'ils ont à subir, ils prolongent d'un an la vie laborieuse qu'ils traînent. On peut même opérer ce retard d'une manière artificielle, en troublant l'existence de ces sortes de vers, en les arrachant à leur retraite une quinzaine de jours avant le temps nécessaire à leur transformation. Toutefois, on n'apporte point impunément le désordre dans la marche de leur développement; leur corps subit, par suite de cette violence, un amaigrissement plus ou moins considérable; mais bientôt ils reprennent leur genre de vie habituel, et poursuivent leurs travaux destructeurs, jusqu'à ce que le cours de l'année aura ramené la saison où ils se changeront en nymphes.

Nous demanderions en vain à la science l'explication de ce phénomène; à peine pourrait-elle nous répondre par des hypothèses. Comment, en effet, ces larves, dont l'accroissement était complet, sont-elles obligées, par l'effet d'une perturbation passagère, de reparcourir le cercle annuel dans son entier avant d'éprouver la métamorphose qu'elles étaient sur le point de subir? Le besoin impérieux qui, dans leur premier état, pousse les insectes à prendre une autre forme, est donc limité dans sa durée? il cesse donc de se faire sentir, dès que se sont écoulés les moments marqués pour cette opération? Quelles sont alors les causes capables de les ramener d'une manière si périodique et si régulière, que les influences atmosphériques peuvent en faire tout au plus varier l'époque de quelques jours?

Avant de quitter leur figure vermiforme, les larves qui nous occupent, inspirées par un sentiment admirable de conservation, prennent toutes les précautions, tous les moyens de sûreté nécessaires, pour assurer leur bien-être et leur avenir. La plupart agrandissent leur retraite, se pratiquent une espèce de niche ovoïde pour y couler en paix les jours qu'elles devront user dans un sommeil léthargique. Celles qui habitent les tiges de diverses plantes ferment, avec un bouchon serré, les deux extrémités de la partie du

tuyau où elles songent à s'arrêter, afin d'en défendre l'entrée à leurs ennemis. Certaines espèces désertent les écorces dont elles avaient fait jusqu'alors leur nourriture, et se creusent une sépulture dans les couches ligneuses, pour y trouver un abri plus sûr ; d'autres, qui avaient pratiqué jusqu'au cœur des arbres leurs nuisibles travaux, se rapprochent de l'extérieur, afin de pouvoir, quand elles seront parvenues à leur dernière forme, sortir avec moins de difficultés de ces dédales obscurs. Ces précautions prises, elles se préparent par le repos à la crise qu'elles doivent subir, et après un temps dont la durée varie, elles se délivrent de leur peau et se trouvent devenues nymphes.

Sous ce nouveau domino elles présentent, de manière à les laisser distinctement reconnaître, toutes les parties propres à l'insecte parfait ; mais plusieurs de celles-ci n'ont pas le développement dont elles sont susceptibles. Les élytres sont raccourcies et déhiscentes ; la tête est infléchie ; les antennes sont couchées sous la poitrine et recourbées ; les pieds repliés en dessous, ou saillants de chaque côté d'une manière anguleuse. Quelquefois l'abdomen est terminé par des espèces de crochets destinés à donner plus tard à l'animal la faculté de se cramponner, afin de se dépouiller avec plus de facilité de son enveloppe desséchée. Ces nymphes restent dans une immobilité analogue à celle de la léthargie; cependant, si on les inquiète, elles font mouvoir avec assez de vivacité leurs segments abdominaux. Huit à quinze jours suffisent à la plupart pour leur permettre de parvenir à leur dernière transformation, et de paraître sous leur forme la plus belle.

GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Parvenus à ce terme glorieux, ces insectes, après avoir donné aux diverses parties de leur corps le temps d'acquérir une consistance suffisante, s'occupent à se frayer un chemin pour arriver au jour. Parfois, soit qu'à l'état de larve leurs soins aient manqué de toute la prévoyance nécessaire, soit que la sécheresse leur ait créé des obstacles inattendus, en durcissant les parties végétales qu'ils ont à perforer, ils s'épuisent en efforts inutiles, et trouvent une mort obscure aux lieux mêmes où ils puisaient la vie. Ce triste sort, mais dont un petit nombre seulement est frappé, est réservé particulièrement à ceux qui, dans leur jeune âge, s'enfoncent le plus profondément dans l'intérieur des arbres. C'est ainsi que la Providence, par des moyens qui souvent nous restent inconnus, maintient sans cesse dans de justes bornes les espèces les plus nuisibles.

Les individus assez heureux pour échapper à tous les dangers, emploient peu de jours à ouvrir la voie qui doit les conduire à la lumière ; cependant, si des froids hâtifs viennent attrister le milieu de l'automne, et surprendre dans de semblables travaux ceux dont la destinée est de paraître dans cette saison, ces insectes s'arrêtent dans leur marche et attendent le retour du printemps, pour entrer dans la vie nouvelle où ils achèveront de remplir le rôle pour lequel ils furent créés.

Une fois hors des sombres galeries dans lesquelles s'est traîné leur jeune âge, plusieurs Longicornes les abandonnent pour toujours ; quelques-uns viennent encore, dans les mêmes lieux, fuir la lumière qui les importune. Les grandes espèces, fidèles aux ombrages qui ont voilé leur berceau, s'éloignent peu généralement des bois témoins de leur naissance. On les voit errer sur les branches ou sur les rameaux des arbres semblables à ceux qui les ont nourries, ou s'abreuver d'autres fois avec délices de la liqueur qui découle de leurs troncs ulcérés. Les petites espèces, au contraire, volent la plupart dans les prés et les champs chercher une nourriture plus exquise dans la coupe des fleurs. Leur goût ne les porte pas indifféremment vers toutes celles que la terre fait éclore ; nos regards les chercheraient en vain sur les plus brillantes de nos jardins et de nos parterres. Leur choix plus modeste s'arrête sur des plantes plus humbles ; il se fixe communément sur les végétaux palyanthés, sur ceux principalement dont les tiges florales sont déployées en ombrelle, épanouies en corymbe ou disposées en épi.

Quelquefois la nature, pour soustraire ces insectes à l'œil de leurs ennemis, leur a donné une robe dont les teintes sont en harmonie avec les lieux qu'ils fréquentent. La plupart des Phytœcies sont verdâtres ou d'un gris ou cendré verdâtre, comme les plantes sur lesquelles on les trouve. Les Ædiles et les Rhagies sont gris ou nébuleux, comme l'écorce des pins dont ils sont les hôtes fidèles. Les espèces lucifuges ont des couleurs sombres comme la nuit dont elles aiment l'empire. Celles que leur défaut d'ailes attache à la terre, portent aussi la livrée du deuil ou de la tristesse ; mais, parmi les autres, plusieurs ont la beauté en partage. Celles-là resplendissent d'un éclat métallique ; celles-ci montrent sur leur cuirasse les nuances les plus vives et les plus tranchées : tantôt on dirait que l'orpin a été employé pour les peindre ; tantôt on croirait que le carmin ou le cinabre ont été mis à contribution pour les orner. Les unes sont garnies, dans diverses parties de leur corps, de poils qui reproduisent à certain jour la richesse de l'or ou le brillant de l'argent ; les autres sont parées d'un habit chamarré de galons, ou semblent revêtues d'un manteau de velours vert ou de satin couleur de feu,

En général, celles dont la destinée est de vivre parmi les fleurs peuvent lutter avec ces filles de la terre d'éclat et de diversité : on dirait que la nature a voulu leur donner une robe de fête, pour assister au banquet délicieux qu'elle leur offre de toutes parts.

Quelques espèces, au don de la beauté, unissent des qualités non moins remarquables : elles exhalent les odeurs les plus suaves et embaument l'air des saulées qu'elles habitent ; elles réalisent ainsi pour nous tous les charmes prêtés par les poètes aux bosquets d'Amathonte et d'Idalie.

Ces insectes, quand on les saisit, font souvent entendre un son plaintif ou monotone : on dirait le cri touchant de la douleur ou la prière suppliante du vaincu. Ce son est produit par le frottement de la paroi interne et supérieure du prothorax contre le préscutum du mésothorax (1), vulgairement appelé le pédoncule de l'abdomen, dont les surfaces sont garnies de rides plus ou moins fines.

Les Longicornes habitent les diverses régions de la France ; on en rencontre sous toutes les zones de notre belle patrie. Quelques-uns, comme les Vespères, les Cartalles, les Strommaties, sont propres aux chaudes contrées de nos provinces méridionales ; d'autres semblent réservés pour animer les solitudes boisées de nos montagnes alpines.

Aucune heure ne se lève sans en trouver de prêts à l'utiliser à son passage. Les uns sont éveillés presque aux premiers rayons de l'aurore ; la plupart ne sortent de leur repos qu'après le lever du soleil ; d'autres, ennemis des feux du jour, attendent l'approche des ombres pour quitter leur retraite. Plusieurs commencent à paraître dès qu'avril a fait reverdir les champs ; bientôt ils sont remplacés par d'autres, et cette chaîne, comme celle des fleurs, se prolonge jusqu'à l'approche des frimas. Chaque espèce se montre à son tour sur la scène, et disparaît après l'avoir occupée souvent plus d'un mois, et quelquefois seulement à peine une ou deux semaines.

Avant de terminer leur existence, les femelles songent à assurer le sort de leur postérité. A l'aide de leur oviducte, instrument docile qu'elles font mouvoir avec beaucoup d'adresse, elles introduisent leurs œufs dans les fentes, les font glisser sous l'écorce des végétaux chargés de nourrir les vers rongeurs qui en sortiront. Quelques-unes les confient à des plantes vivaces ou à des arbrisseaux ; d'autres, aux arbres de nos champs ou de nos forêts. Heureusement ce n'est point le chêne jeune encore qu'elles chargent de

(1) Voyez *Essai sur la stridulation des insectes*, par M. Goureau (Ann. de la soc. entom. de Fr., t. VI, p. 64).

nourrir ces germes destructeurs; un instinct providentiel les guide vers ceux qui renferment déjà dans leur sein des causes de décadence, ou qui commencent à pencher vers leur déclin. Si, par exception à cette règle, plusieurs de ces pondeuses attentent, par un dépôt funeste, à la jeunesse de certains arbres, elles s'adressent principalement à ceux, comme le peuplier et le saule, dont la croissance rapide ou la trop facile reproduction pourraient faire craindre de voir leur nombre s'étendre au delà de certaines limites.

D'autres femelles semblent destinées à nous faire oublier les ravages des précédentes. Elles placent leur ponte dans les racines ou dans les souches stériles éparses dans nos bois; elles occasionnent ainsi la pulvérisation plus prompte de ces débris féconds, que la nature cachera bientôt sous un tapis de verdure ou qu'elle couvrira de rejetons nouveaux.

Par une singularité dont il serait difficile de se rendre compte, on voit souvent des souches subir lentement les lois de la décomposition sans recéler jamais, comme leurs voisines, ces larves dévorantes chargées d'activer leur ruine. Le même arbre présente aussi quelquefois un de ses flancs déchiré par ces vers avides, quand le côté opposé reste constamment préservé de leurs outrages. Quelles causes peuvent ainsi faire respecter des parties végétales portant les signes de la caducité ou de la mort? La nature manque-t-elle d'artisans de destruction? ou les femelles de ces insectes trouvent-elles dans les perceptions de leurs sens exquis, des motifs capables de justifier leurs préférences ou leurs dédains?

Dès leur sortie de l'œuf, les jeunes larves, abritées sous les écorces, cachées dans la moelle ou dans les couches ligneuses, où plusieurs ne tardent pas à s'enfoncer, sembleraient, sous des voiles si épais, pouvoir se livrer sans crainte à leur nuisible industrie. Mais la Providence n'a pas abandonné sans défense nos forêts, nos vergers et nos haies; elle a confié à d'autres êtres le soin de limiter les dégâts de ces races lignivores, en réfrénant leur trop grande multiplication. Voyez les diverses espèces d'oiseaux grimpeurs visiter nos chênes décrépits, nos sapins vieillis ou frappés par la foudre, pour les délivrer de ces hôtes parasites. Entendez-vous les Pics faire résonner sous leurs coups de bec les arbres de nos bois, et annoncer par un cri de joie la rencontre heureuse de cette proie succulente?

D'autres ennemis, moins puissants en apparence, mais aussi redoutables en réalité, leur font pareillement une guerre cruelle. Certaines fourmis, dont la mission est aussi de miner les vieux troncs, immolent ces larves rivales dans les lieux mêmes témoins de leurs ravages. Plusieurs autres insectes de

la famille des Ichneumonides perforent les écorces à l'aide de leur longue tarière, atteignent ces sortes de vers sous les enveloppes épaisses qui les protégent, et déposent dans leur sein des œufs parasites qui deviendront bientôt la cause de leur mort. C'est ainsi que se lie et s'enchaîne l'existence des divers corps organisés, afin de conserver l'équilibre admirable existant entre toutes les œuvres de la création.

L'étude de ces harmonies n'est-elle pas faite pour nous attacher au culte de la nature et nous porter à admirer la sagesse de son auteur ?

HISTORIQUE.

Après avoir fait connaître l'organisation extérieure, la vie évolutive et les mœurs ou habitudes des Longicornes, il nous reste à exposer la partie historique de la science relativement à cette Tribu, c'est-à-dire les changements successifs qui ont modifié jusqu'à nos jours la classification de ces insectes.

1758. — Linné, cet immortel législateur des sciences naturelles, dans la dixième édition de son *Systema Naturæ*, répartit nos Longicornes dans ses genres *Cerambyx*, *Leptura* et *Necydalis*, et en colloqua une espèce dans le genre *Attelabus*.

Les trois premières coupes furent caractérisées de la manière suivante :

Cerambyx. Antennes atténuées. Thorax épineux ou gibbeux. Élytres linéaires.
Leptura. Antennes sétacées. Élytres atténuées à l'extrémité. Thorax subarrondi.
Necydalis. Antennes sétacées. Élytres réduites à des demi-étuis. Ailes découvertes. Extrémité de l'abdomen simple.

L'illustre auteur établit dans le genre *Cerambyx* les divisions suivantes :

1° Thorax armé de chaque côté d'épines mobiles (division fondée sur un insecte exotique, et sans représentants en Europe).
2° Thorax rebordé et armé de dents sur les côtés.
3° Thorax arrondi, armé de chaque côté de pointes fixes.
4° Thorax inerme, subcylindrique.
5° Thorax inerme, subarrondi, ou d'une forme subglobuleuse déprimée.

Le genre *Leptura* fut aussi fractionné comme suit :

1° Thorax ovoïde ou oblongiuscule, plus étroit en devant. Élytres tronquées à l'extrémité.
2° Thorax globuleux non rétréci en devant. Élytres obtuses et non tronquées à l'extrémité.

Le Pline du Nord, avec ce coup d'œil admirable dont la nature l'avait doué, avait réuni, dans les trois ou quatre genres précités, tous nos Longicornes connus de lui. Il avait établi dans ces coupes génériques des divisions destinées à préparer la formation de genres nouveaux. Seulement, il avait donné place parmi les *Cerambyx* à un insecte faisant aujourd'hui partie de nos Angustipennes, et parmi les *Leptura*, aux coléoptères nommés aujourd'hui *Donacia*, insectes ayant d'ailleurs beaucoup d'analogie avec les Coléoptères de cette tribu.

1761. — Poda, dans ses *Insecta musœi græcencis*, suivit les traces de l'illustre Suédois.

1762. — Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des Insectes*, fut naturellement entraîné, par la méthode tarsienne dont il était l'auteur, à rapprocher toutes les espèces de nos Longicornes connues de lui, et il les répartit dans les genres suivants :

Prionus. Antennes en scie dont l'œil entoure la base.

Cerambyx. Antennes qui vont en diminuant de la base à la pointe, et dont l'œil entoure la base. Corselet armé de pointes.

Leptura. Antennes qui vont en diminuant de la base à la pointe, et dont l'œil entoure la base. Corselet nu et sans pointes.

Stenocorus. Antennes qui vont en diminuant de la base à la pointe, posées devant les yeux. Étuis plus étroits par le bout.

L'auteur, dans cet ouvrage, créait ainsi le genre *Prionus* aux dépens des *Cerambyx ;* il donnait à ses autres coupes des caractères plus précis ; malheureusement, il appliquait le nom de *Leptura* à une partie des espèces dudit genre *Cerambyx*, et donnait aux Leptures de Linné le nom générique de *Stenocorus*.

Le genre *Leptura* était partagé en trois familles :

1° Corselet cylindrique.
2° Corselet globuleux.
3° Corselet inégal et rabotteux.

La première de ces familles correspondait à la quatrième division du genre *Cerambyx* de Linné, et les deuxième et troisième familles à la cinquième division du genre linnéen.

Les *Stenocorus* furent partagés en deux familles :

1° Corselet armé d'une pointe ou d'un tubercule latéral.
2° Corselet inerme.

1763. — Scopoli, dans son *Entomologia carniolica*, adopta les genres linnéens sans suivre exactement le même ordre pour la distribution des espèces.

1767. — Linné, dans la douzième édition de son *Systema Naturæ*, n'apporta point de modifications génériques à son travail précédent ; mais il montra avoir mieux reconnu les relations existantes entre les *Necydalis* et les insectes des deux autres genres renfermant presque tous nos Longicornes, et il les plaça à la suite du genre *Leptura* dont elles étaient auparavant très-éloignées. En revanche, il admit, mal à propos, dans le genre *Necydalis*, une partie de nos Angustipennes.

1772. — Geoffroy avait déjà apporté de la confusion dans la répartition des espèces dans les genres linnéens, Scopoli, dans son *Annus V Historico-naturalis*, travailla à augmenter encore le désordre, en divisant, de la manière suivante, les genres *Leptura* et *Cerambyx* de l'illustre Suédois :

Cerambyx. Thorax subarrondi, muni d'une pointe de chaque côté.
Stenocorus. Thorax subarrondi mutique, presque d'égale largeur en avant et en arrière.
Prionus. Thorax mutique, plus étendu en longueur qu'en largeur, rétréci en devant.
Leptura. Thorax mutique, cylindrique ou cylindracé.

Heureusement ce nouvel essai ne trouva pas d'adhésion.

1775. — De Geer, dans le tome V de ses beaux *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, suivit à peu près la même marche que son illustre compatriote. Il divisa le genre *Cerambyx* de ce dernier en quatre familles, correspondant aux quatre dernières sections établies dans cette coupe dans le *Systema Naturæ;* il admit dans ce genre l'*Attelabus buprestoides* de Linné ; il partagea ses Leptures en deux familles, en prenant Geoffroy pour modèle, et transporta avec raison une des espèces de celles-ci parmi ses Nécydales, dont il forma les deux familles suivantes :

1° A demi-étuis.
2° A étuis très-étroits de la longueur du ventre.

Il préparait ainsi la création ultérieure du genre *Stenopterus*.

1775. — Dans la même année, parut le premier ouvrage d'un homme qui fit révolution dans la science, par les bases nouvelles sur lesquelles il fondait les ordres et les genres de la classe des insectes.

Fabricius, s'il est besoin de le nommer, disciple de Linné, adopta à peu près, dans son *Systema entomologiæ*, le travail de son illustre maître, mais en le fractionnant en nouvelles coupes génériques. Il donna le nom de

Spondylis à l'espèce de nos Longicornes égarée par l'illustre Suédois dans le genre *Attelabus ;* il adopta le genre *Prionus* de Geoffroy, en comprenant dans ses limites les deux premières sections des *Cerambyx* du *Systema Naturæ ;* il repartit, mais souvent avec un coup d'œil souvent peu judicieux, ceux de la troisième dans les genres *Cerambyx* et *Lamia;* donna le nom de *Saperda* à ceux de la quatrième, et celui de *Callidium* à ceux de la cinquième. Il détacha, sous la dénomination de *Calopus*, un insecte placé par Linné avec les *Cerambyx*, et transporté aujourd'hui depuis longtemps parmi nos ANGUSTIPENNES. Il admit le genre *Stenocorus* de l'entomologiste parisien, mais en l'appliquant à quelques espèces rentrant dans la seconde famille de cet auteur, et créa le nom de *Rhagium* pour désigner ceux de la première. Il sépara, sous le nom de *Donacia*, un certain nombre d'espèces réunies aux Leptures dans le *Systema Naturæ.*

1781. — Fabricius ne changea rien à ces dispositions, ni dans son *Species insectorum*, ni dans sa *Mantissa insectorum* (1787).

1784. — Laicharting, dans le deuxième volume de son ouvrage intitulé : *Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler Insecten*, saisit mieux encore qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les rapports génériques des diverses espèces de nos Longicornes. Il sépara plus nettement des *Cerambyx*, les *Lamia* de Fabricius, auxquelles il indiqua l'un de leurs caractères d'avoir le milieu des tibias chargé d'une dent obtuse ; et il restitua à ce genre diverses espèces placées à tort dans le premier, et *vice versâ.* Les *Callidies* furent caractérisés par leur prothorax arrondi et déprimé, et il en sépara, sous le le nom de *Clytus*, les espèces à prothorax subglobuleux, coupe dans laquelle il fit entrer à tort l'un de nos Cérambycaires. Son travail remarquable serait plus louable, s'il n'avait souvent donné sans raison de nouveaux noms aux espèces connues.

1790. — Olivier, auquel le travail de Laicharting était resté inconnu, réunit, dans le cinquième volume de l'*Encyclopédie méthodique*, article *Capricorne*, les *Cerambyx* et les *Lamia* de Fabricius, en les répartissant respectivement dans les deux sections suivantes :

1° Corps raccourci. Antennes sétacées. — *Lamia.*
2° Corps allongé. Antennes filiformes. — *Cerambyx.*

1792. — Fabricius, dans son *Entomologia sytematica*, mit à profit une partie des heureuses transpositions d'espèces faites dans les genres *Cerambyx* et *Lamia* par Laicharting et par Olivier ; il reporta dans son genre *Leptura* quelques-uns de ses *Stenocorus*, et sépara, sous la dénomination de *Molor-*

chus, les véritables Nécydales de Linné, pour laisser, sous ce dernier nom, les espèces de celles-ci qui se rapportent à nos ANGUSTIPENNES.

1795. — Olivier, dans le tome IV de son *Entomologie*, suivit, pour la distribution générique de nos Longicornes, la marche de Fabricius. Toutefois, il ne fit des Lamies de cet auteur qu'une division des *Cerambyx*, en raison de la légèreté des caractères qui les séparent. Cependant, il signala la tête portée en avant chez les uns et verticale chez les autres, direction différente qui a une importance d'autant plus grande qu'elle correspond aux habitudes de ces petits animaux ; mais parfois, chez quelques espèces, ce caractère, quand il n'est pas corroboré par d'autres, présente quelque incertitude.

1796-1797. — Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, réunit ceux dont il est ici question, dans les familles 23 et 24. Le genre *Spondylis* constitua seul la première. La distribution des genres compris dans la seconde, n'offre rien d'intéressant pour les progrès de la classification.

1798. — Schrank, dans sa *Fauna boica*, adopta le genre *Clytus*, en le restreignant dans ses limites naturelles, réunit les *Stenocorus* aux *Rhagium*, et donna aux *Molorchus* de Fabricius le nom de *Gymnopterion* aujourd'hui oublié.

1798. — Paykull, tout en suivant les traces du professeur de Kiel, partagea les Leptures en deux familles, et la seconde de celles-ci en deux sections, ainsi qu'il suit :

1re Famille. Thorax épineux.
2me Famille. Thorax inerme.
1re Section. Élytres tronquées ou échancrées postérieurement.
2me Section. Élytres arrondies postérieurement.

1801. — Lamarck, dans son système des animaux sans vertèbres, ne créa point de nouvelles coupes génériques, mais il restitua aux *Rhagium* de Fabricius la dénomination de *Stenocorus* donnée par Geoffroy.

Les insectes de cette tribu furent par lui répartis dans les genres suivants :

	Genres.
α Antennes sétacées ou filiformes, posées dans l'échancrure des yeux.	
β Corselet aplati, tranchant et denté ou épineux sur les côtés.	*Prionus*.
γ Corselet arrondi épineux ou tuberculeux. Quatre antennules égales.	*Cerambyx*.
γγ Corselet mutique.	
δ Corselet court arrondi.	

ε Quatre antennules inégales, à dernier article plus gros et obtus. Corselet globuleux. *Callidium*.

εε Antennes subfiliformes. Abdomen rétréci antérieurement. Ailes droites. Élytres rétrécies postérieurement. *Necydalis*.

δδ Corselet allongé, cylindracé. *Saperda*.

αα Antennes insérées devant les yeux.

ζ Corselet épineux ou tuberculeux. *Stenocorus*.

ζζ Corselet mutique. *Leptura*.

Nota. — Les Donacies de Fabricius peuvent être rapportées à ce genre.

1801. — Fabricius, dans le tome II de son *Systema Eleutheratorum*, adopta le genre *Clytus* de Laicharting, fit subir quelques modifications à la distribution de certaines espèces, mais n'apporta point d'autres changements remarquables à ses travaux précédents.

1804. — Latreille, dans le tome XI de son *Histoire naturelle des crustacées et des insectes*, renferma les coléoptères dont il est ici question dans deux familles, celle des *Cérambycins* et celle des *Lepturètes*.

La première fut divisée ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SOUS-FAMILLE.

Prioniens. Labre presque nul ; antennes insérées très-près de la base des mandibules ; mâchoires à un seul lobe ou à deux très-petits.

α Antennes moniliformes, comprimées ; corselet globuleux. *Spondylis*.

αα Antennes à articles cylindriques, subconiques ou triangulaires, souvent en scie. Corps déprimé. Côtés du corselet épineux ou dentés. *Prionus*.

DEUXIÈME SOUS-FAMILLE.

Cerambycins proprement dits. Labre très-apparent. Antennes insérées à quelque distance de la base des mandibules ; mâchoires à deux lobes, dont l'intérieur grand.

α Élytres couvrant tout le dessus de l'abdomen ; celui-ci en carré long ou presque ovale.

β Dernier article des palpes ovoïde, pointu ; tête verticale. *Lamia*.

ββ Dernier article des palpes cylindro-conique : le second ne dépassant pas le bord supérieur de la lèvre inférieure. Antennes sétacées, longues ; corselet inégal ; cuisses postérieures amincies insensiblement vers leur naissance. *Cerambyx*.

βββ Dernier article des palpes conico-comprimé, presque en hache : le second des labiaux dépassant le bord supérieur de la lèvre.

Antennes filiformes ne dépassant pas ordinairement le corps; corselet globuleux ou orbiculaire; cuisses brusquement en massue. *Callidium*

δ Corselet déprimé (*Callidies* de Fabricius).

δδ Corselet convexe (*Clytes* de Fabricius).

αα Élytres laissant une partie de la longueur de l'abdomen à découvert, ou étranglées ou très-courtes; abdomen long et étroit.

ε Élytres très-courtes. *Molorchus*.

εε Élytres étranglées. *Necydalis*.

La famille des Lepturètes fut réduite au genre *Leptura*. Elle fut divisée en deux sections :

ζ Corselet épineux (*Stencore* de Geoffroy).

ζζ Corselet mutique (*Lepture* de Fabricius).

1804. — Illiger, en reproduisant dans le tome III de son *Magazin für Insektenkunde* (*Magasin pour l'histoire naturelle*) la classification de Latreille, donna le nom de *Stenopterus* aux *Necydalis* de cet auteur, c'est-à-dire aux espèces à élytres étranglées.

1806. — Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, divisa de la manière suivante sa famille des *Lignivores* ou *Xylophages*, comprenant les coléoptères tétramérés, à antennes en scie non portées sur un bec.

A Élytres raccourcies, ne couvrant pas les ailes. 3 *Molorque*.

AA Élytres plus étroites à la pointe.

B Corselet épineux. 1 *Rhagie*.

BB Corselet non épineux. 2 *Lepture*.

AAA Également larges.

C Corselet épineux.

D Antennes insérées au-dessus des mandibules. 8 *Prione*.

DD Antennes insérées entre les yeux.

E Corps aplati, allongé. 6 *Capricorne*.

EE Corps convexe, court. 7 *Lamie*.

CC Corselet sans épines.

F Globuleux ou circulaire. 4 *Callidie*.

FF Cylindrique ou allongé. 5 *Saperde*.

L'auteur, dans une note accompagnant la division de ses *Tétramérés* en familles, dit : Le genre Spondyle ressemble beaucoup aux Capricornes; mais ses antennes sont à peu près de même grosseur dans toute leur étendue; elles sont formées d'articulations arrondies ou peu comprimées dans le même sens.

1807. — Latreille, dans le troisième volume de son *Genera*, répartit les insectes qui nous occupent dans deux familles : celle des *Prioniens*, famille artificielle, selon lui, mais devant être adjointe à la suivante ou à celle des *Cerambycins*. Les premiers furent divisés en deux genres :

	Genres.
A Antennes courtes, moniliformes, à articles la plupart comprimés, pas plus longs que larges. Thorax mutique.	*Spondylis.*
AA Antennes sétacées, toujours allongées ; dentées en scie chez les uns, à articles allongés chez les autres. Thorax le plus souvent denté ou subcrénelé sur les côtés.	*Prionus.*

Ce dernier fut lui-même divisé de la manière suivante :

α Côtés du prothorax sensiblement et peu déclives : leurs bords connivents avec les épaules ou sur la même ligne horizontale que celles-ci.

β Antennes pectinées ou dentées en scie ; de douze articles chez les ♂. (*Prionus coriarius.*)

ββ Antennes simples, à articles allongés, subcylindriques. (*P. faber.*)

αα Côtés du thorax subabruptement déclives, à bords inférieurs. Antennes simples à troisième article très-allongé. (*P. scabricornis.*)

La famille des *Cérambycins* fut partagée en quatre genres : *Lamia*, *Cérambyx*, *Necydalis*, *Leptura*.

A Antennes entièrement insérées dans la sinuosité interne des yeux ; presque entièrement ceintes à la base par ces organes. Tête infléchie verticalement. Thorax cylindrique.	*Lamia.*

Les divisions suivantes servirent à fractionner ce genre et a préparer diverses coupes établies depuis.

α Corps non linéaire, déprimé chez plusieurs. Élytres à peine une fois plus longues que larges. Thorax le plus souvent uni-épineux de chaque côté. (*Lamies propres.*)

β Corps très-déprimé, une fois plus large que haut. (*Lamia ædilis.*)

ββ Corps peu ou point déprimé, et n'étant pas deux fois aussi large que haut.

γ Corps oblong ; abdomen presque en carré allongé ou en triangle rapproché du carré ; élytres planiuscules sur le dos. Antennes au moins de la longueur du corps, à articles allongés. (*L. nebulosa*, *sutor*, *curculionoides*, *etc.*)

γγ Corps court, subovale, tronqué à la base, obtus à l'extrémité. Élytres convexes sur le dos, qui est arrondi. Antennes courtes à articles obconiques. (*L. fuliginator*, *pedestris*, *etc.*)

ϰϰ Corps linéaire cylindrique. Élytres plus de trois fois plus longues que larges. Thorax inerme. (Les *Saperdes* de Fabricius.)

δ Antennes de onze articles. (*S. carcharias*, *oculata*, *populnea*, *cylindrica*.)

δδ Antennes de douze articles. (*S. cardui*, *suturalis*, *asphodeli*.)

AA Antennes insérées vers le sinus interne et très-distinct des yeux, sans avoir toutefois la partie antérieure de leur base ceinte par ces organes. Tête penchée. Prothorax pas plus large à son bord postérieur qu'en devant. *Cerambyx*

ϰ Dernier article de tous les palpes presque en cône allongé : les maxillaires plus courts que les labiaux.

Thorax térétiuscule, inégal, ép neux de chaque côté, trois fois plus court que les élytres. (*Cerambyx moschatus*, *alpinus*.)

ϰϰ Dernier article de tous les palpes, presque en cône allongé : les maxillaires un peu plus longs que les labiaux, ou du moins pas plus courts.

Thorax térétiuscule, presque trois fois plus court que les élytres, uni-épineux de chaque côté. (*Cer. heros*, *cerdo*, *etc.*)

ϰϰϰ Dernier article de tous les palpes, ou du moins des labiaux, brièvement obconique ou presque semi-ovalaire.

Thorax épineux de chaque côté. (*Cer. Kœhleri*, *Desfontainii*.)

ϰϰϰϰ Dernier article de tous les palpes ou au moins des labiaux subobtrigone ou obtrigone.

Thorax inerme, suborbiculaire ou en ovale arrondi, déprimé ou peu convexe.

β Cuisses postérieures non brusquement en massue. (Les *Callidium* de Fabricius, *sericeum*, *striatum*, *mixtum*.)

ββ Cuisses postérieures brusquement en massue. (*Callidium* de Fabr., *bajulus*, *fennicum*, *violaceum*, *femoratum*, *etc.*)

ϰϰϰϰϰ Dernier article de tous les palpes, ou du moins des labiaux, subobtrigone ou obtrigone.

Thorax inerme, globuleux suborbiculaire.

Antennes filiformes, le plus souvent plus courtes que le corps. (Les *Clytus* de Fabr., *floralis*, *arcuatus*, *arietis*, etc.)

AAA Antennes comme dans le genre précédent.

Élytres raccourcies de moitié ou subulées ; ne couvrant pas entièrement les ailes et le dos de l'abdomen. *Necydalis.*

ϰ Élytres subulées postérieurement. (*Necydalis rufa.*)

ϰϰ Élytres réduites à sa moitié. (*Molorchus. M. major.*)

AAAA Antennes insérées vers le bord interne et antérieur des yeux, qui sont à peine échancrés ou lunulés.

Tête penchée, plus large postérieurement que le bord antérieur du prothorax, ou séparée de celui-ci par une sorte de cou.
Thorax sensiblement rétréci de sa base à sa partie antérieure.
Élytres sensiblement rétrécies depuis la base jusqu'à l'extrémité.

α Thorax épineux ou uni-tuberculeux de chaque côté ; inégal.

β Antennes plus courtes que le corps, à articles courts presque coniques. (*Rhagium* de Fabr., *mordax*, *inquisitor*, *salicis*, *etc.*)

ββ Antennes de la longueur du corps ou plus longues, à articles allongés subcylindriques. (*Rhagium : bifasciatum*, *cursor*, *etc.* *Leptura : meridiana*, *4 maculata*, *etc.*)

αα Thorax mutique.

γ Thorax subtrapéziforme, planiuscule ou peu convexe sur le dos ; armé aux angles postérieurs d'une dent prolongée jusqu'à l'angle huméral.

δ Longueur du thorax presque égale à la largeur de sa base. (*Leptura* Fabr., *villica*, *aurulenta*, *etc.*)

δδ Thorax allongé, étroit. (*Leptura* Fab , *calcarata*, *attenuata*, *etc.*)

γγ Thorax convexe ; à angles postérieurs mutiques ou très-brièvement acuminés. (*Leptura* Fabr., *scutellata*, *hastata*, *tomentosa*, *collaris*, *virginea*, *etc.*)

1809. — Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, modifia de la manière suivante les caractères donnés aux divers groupes de la famille des *Cérambycins* dans ses travaux précédents :

A Labre très-petit ou presque nul.
B Antennes moniliformes, courtes. . . . *Spondylis*.
BB Antennes pectinées ou en scie dans le plus grand nombre, sétacées dans les autres, toujours plus longues que le corselet. *Prionus*.
AA Labre très-apparent et plus ou moins grand.
C Antennes insérées dans une échancrure des yeux.
D Tête verticale.
E Côtés du corselet épineux ou tuberculeux. *Lamia*.
EE Côtés du corselet sans épines ni tubercules. *Saperda*.
DD Tête penchée en avant.
F Palpes terminés par un article plus gros.
G Corselet ordinairement épineux ou très-inégal sur les côtés. Dernier article des palpes obconique comprimé. *Cerambyx*.
GG Corselet mutique orbiculaire ou globuleux. Dernier article des palpes obtrigone ou presque en hache. *Callidium*.

FF Dernier article des palpes guère plus gros, presque cylindrique ou presque ovoïde, comprimé et tronqué. Élytres très-courtes ou longues et subulées. *Necydalis.*

AAAAA Antennes insérées hors des yeux qui sont entiers ou à peine échancrés. Tête penchée en avant.

x Corselet épineux ou tuberculé sur les côtés. *Rhagium.*

xx Corselet mutique. *Leptura.*

1812. — De Lamarck, dans son *Extrait du cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle*, divisa ses CÉRAMBYCIENS de la manière suivante :

A Antennes sétacées ou filiformes.

B Antennes insérées hors des yeux. (Genres *Lepture*, *Donacie*, *Stencore*.)

BB Antennes insérées dans l'échancrure des yeux. (Genres *Saperde*, *Necydale*, *Callidie*, *Capricorne*, *Prione*.)

AA Antennes moniliformes ou grenues. (Genre *Spondyle*.)

1815. — Leach, dans le tome IX de l'*Encyclopédie d'Édimbourg*, distribua ses *Cérambycides* de la manière suivante :

Familles.

A Labre très-court ou presque nul PRIONIDES.

AA Labre très-apparent.

B Antennes insérées dans l'échancrure des yeux. CÉRAMBYCIDES.

BB Antennes insérées au devant des yeux. LEPTURIDES.

PRIONIDES.

A Antennes moniliformes, courtes. *Spondylis.*

AA Antennes pectinées ou dentées, plus longuement prolongées que le prothorax. *Prionus.*

CÉRAMBYCIDES

Genres.

1re *Division.* Tête verticale. Palpes presque filiformes.

x Antennes de onze articles plus longues que le corps *Lamia.*

Genre divisé en plusieurs sections :

1° Corps déprimé (*Lamia ædilis*, Latr.)

2° Corps non déprimé (*Lamia nebulosa*, Latr.)

3° Corps linéaire (*Saperda oculata*, Fabr.)

xx Antennes de douze articles, plus longues que le corps. Corps linéaire. Thorax sans épines. (*Saperda lineatocollis*, Leach.) *Saperda.*

2e *Division.* Tête penchée. Dernier article des palpes plus épais que les autres.

x Élytres ni raccourcies, ni subulées.

β Dernier article des palpes obconique comprimé. Antennes plus longues que le corps. Thorax armé d'une épine de chaque côté. — *Cerambyx.*
ββ Dernier article des palpes obtrigone. Thorax sans épines.
γ Thorax globuleux. Antennes plus courtes que le corps. Cuisses postérieures en massue. — *Clytus.*
γγ Thorax orbiculaire, déprimé ou peu convexe. Antennes aussi longues que le corps. Cuisses postérieures brusquement en massue. — *Callidium.*
κκ Élytres subulées ou raccourcies.
δ Élytres subulées. — *Necydalis.*
δδ Élytres raccourcies. — *Molorchus.*

LEPTURIDES.

κ Thorax sans épines sur les côtés. — *Leptura.*
κκ Thorax épineux sur les côtés. — *Rhagium.*

1817. — Lamarck, dans son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, divisa ses *Cérambycins* de la manière suivante :

α Antennes longues, sétacées ou filiformes.
β Lèvre supérieure très-apparente.
γ Antennes insérées hors des yeux. Les yeux entiers ou très-peu échancrés.
δ Corselet mutique. — *Lepture.*
δδ Corselet épineux ou tuberculeux. — *Stencore.*
αα Antennes insérées dans une échancrure des yeux.
ε Tête inclinée verticalement en bas.
ζ Corselet épineux ou tuberculeux. — *Lamie.*
ζζ Corselet mutique. — *Saperde.*
εε Tête en avant, mais peu penchée.
η Élytres soit plus courtes que l'abdomen, soit longues et rétrécies en pointe postérieurement, ne recouvrant pas complétement les ailes. — *Necydale.*
ηη Élytres non subulées postérieurement, recouvrant complétement l'abdomen et les aîles.
θ Corselet mutique. — *Callidie.*
θθ Corselet épineux ou tuberculeux ou très-inégal sur les côtés. — *Capricorne.*
ββ Lèvre supérieure nulle ou peu apparente. Bords du corselet tranchants, dentés, inégaux. — *Prione.*
κκ Antennes courtes, moniliformes. — *Spondyle.*

1817. — Latreille, dans le troisième volume du *Règne animal* de Cuvier, modifia peu son précédent travail relatif à la classification des Longicornes. Il sépara des *Cerambyx*, les *Callichromes* caractérisés par des palpes maxillaires plus courts que les labiaux, et donna à la famille des coléoptères qui nous occupent le nom de Longicornes, aujourd'hui généralement adopté.

1817. — La même année, Dalman, dans le tome III de la *Synonymie des insectes* (*Synonymia insectorum*) de Schœnherr, proposa de former aux dépens des Lamies, sous le nom de *Dorcadion*, une coupe déjà indiquée par Mégerle sous le nom de *Pesomacha*, composée d'espèces ayant les élytres obovales, arrondies à la base, convexes; à antennes plus courtes que le corps, à articles obconiques, à pieds robustes.

1821. — Le *Catalogue des coléoptères* du comte Dejean, et celui de Dahl (*Coleoptera und Lepidoptera*), publié à Vienne deux ans plus tard, en 1823, se montrèrent enrichis d'une foule de genres nouveaux, admis dans diverses collections de l'autre côté du Rhin. Les suivants se rapportaient à nos Longicornes : *Hammaticherus*, Mégerle ; *Purpuricenus*, Ziégler ; *Monohammus*, Mégerle (imprimé, par erreur typographique, *Monochamus* dans le catalogue Dejean); *Acanthocinus*, Mégerle; *Mesosa*, Mégerle; *Parmena*, Mégerle ; *Saphanus*, Mégerle ; *Obrium*, Mégerle; *Cartallum*, Mégerle (imprimé par erreur *Certallum* dans le Catalogue Dejean); *Vesperus*, Dejean ; *Rhamnusium*, Mégerle; *Toxotus*, Mégerle; *Pachyta*, Mégerle.

1824. — Germar, dans son *Insectorum species*, caractérisa de la sorte deux de ces coupes :

Hammaticherus. Troisième et quatrième articles des antennes plus courts et épaissis à l'extrémité.

Purpuricenus. Articles des antennes de longueur presque égale, et tous peu en massue.

1825. — Latreille, dans les *Familles naturelles du règne animal*, distribua les Longicornes d'une manière plus naturelle, en les partageant en cinq tribus dans l'ordre suivant : 1° *Prioniens ;* 2° *Cérambycins ;* 3° *Necydalides ;* 4° *Lamiaires ;* 5° *Lepturètes*. Il donna quelques caractères au genre *Vesperus* et rendit aux *Rhagies* de Fabricius le nom de *Stencore* donné par Geoffroy.

1827. — Gyllenhal, dans le tome IV de ses *Insecta suecica*, comprit dans sa famille des *Cérambycins* les genres suivants : *Leptura*, *Rhagium*, *Cerambyx*, *Lamia*, *Callidium*, *Clytus*, *Saperda*, *Prionus*, *Spondylis*, *Brontes*, *Molorchus*.

Il divisa les Leptures en deux familles .

1re *Famille*. Thorax mutique sur les côtés.

1re *Section*. Thorax subconique, plus large à sa base, à angles postérieurs amincis, embrassant les épaules.

2e *Section*. Thorax arrondi sur les côtés, à angles postérieurs très-courts, submutiques.

2e *Famille*. Thorax armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule.

L'illustre naturaliste préparait ainsi la création de genres non encore indiqués, et signalait, dans une note, une partie de ceux formés aux dépens des *Cerambyx* et des *Lamia*.

1828. — Zetterstedt, dans ses *Insecta laponica*, admit le genre *Pogonocherus*.

1829. — Latreille, dans la seconde édition du règne animal de Georges Cuvier, réduisit sa famille des Longicornes à quatre tribus : celles des *Prioniens*, *Cérambycins*, *Lamiaires* et *Lepturètes*. L'illustre entomologiste, comme effrayé du nombre des espèces nouvelles découvertes depuis Linné, et surtout de celui des coupes introduites dans les catalogues, les réduisait aux genres primitifs. Toutefois il esquissa, mais souvent très-légèrement, les caractères des groupes suivants qu'il admettait comme sous-genres : *Cartallum*, *Obrium*, *Acanthocinus*, *Pogonocherus*, *Monochamus*, *Mesosa*, *Vesperus*, *Rhamnusium*, *Toxotus*. En laissant à MM. Lepelletier et Serville le soin de faire une révision générale de ces insectes et d'aplanir toutes les difficultés, il préparait la création du genre *Rosalia*, en faisant remarquer la singularité du Longicorne, sur lequel repose aujourd'hui cette coupe, et celle du genre *Agapanthia*, en signalant les antennes de douze articles.

1829. — La même année, Stephens, dans son *Systematic Catalogue of british Insects*, répartit nos Longicornes dans les trois familles suivantes : PRIONIDES, Leach ; CERAMBYCIDES, Kirby ; LEPTURIDES, Leach.

La première fut réduite au genre *Prionus*.

La seconde comprit les genres *Hamaticheras*, Mégerle ; *Cerambyx* et *Aromia*, Serville ; *Monochamus*, Mégerle ; *Acanthocinus*, Mégerle ; *Pogonocherus*, Mégerle ; *Lamia*, des auteurs (comprenant aussi les *Mesosa*) ; *Saperda*, Fabricius ; *Tetrops*, Kirby ; *Obrium*, Mégerle ; *Callidium*, Fabricius ; *Clytus*, Laicharting ; *Molorchus*, Fabricius.

La troisième se composa des genres *Rhagium*, Fabricius ; *Toxotus*, Mégerle ; *Leptura*, des auteurs ; *Pachyta*, Mégerle.

1829. — M. Curtis, soit dans son *Guide*, soit dans son *Entomologie britannique* (*British Entomology*), marcha sur les traces de Leach pour les grandes divisions de la tribu qui nous occupe.

1831. — Stephens, dans le tome IV de ses *Illustrations*, fit entrer les Cucujides dans sa famille des Longicornes, et divisa ces insectes de la manière suivante :

a Corps très-déprimé.	CUCUJIDES.
aa Corps convexe ou peu déprimé.	
b Yeux échancrés.	
c Labre court ou obsolete.	PRIONIDES.
cc Labre saillant.	CÉRAMBYCIDES.
bb Yeux entiers ou subéchancrés.	LEPTURIDES.

Les PRIONIDES étaient réduits à deux genres : *Spondylis* et *Prionus*.
Les CÉRAMBYCIDES furent répartis dans les genres suivants :

a Élytres non raccourcies, souvent spinigères.	
b Yeux entiers, lunulés.	
c Côtés du prothorax épineux ou tuberculés.	
d Tibias intermédiaires sans dents.	
e Corps convexe.	
f Antennes épineuses.	*Stenocorus.*
ff Antennes non épineuses.	*Hammaticherus.*
ee Corps déprimé.	*Cerambyx.*
dd Tibias intermédiaires unidentés.	
g Corps déprimé (antennes très-longues).	*Acanthocinus.*
gg Corps plus ou moins convexe.	
h Antennes plus longues que le corps.	
i Corps allongé, cylindrique.	*Monochamus.*
ii Corps court, élytres variées.	*Pogonocherus.*
hh Antennes plus courtes que le corps. Corps robuste.	*Lamia.*
cc Côtés du prothorax inermes.	
j Dernier article des palpes allongé, aminci à l'extrémité.	
k Corps oblong, subconvexe sur le dos.	*Aplocnemia.*
kk Corps linéaire, cylindrique.	
l Cuisses à peine en massue.	*Saperda.*
ll Cuisses brusquement en massue.	*Obrium.*
jj Dernier article des palpes épaissi, subtriangulaire.	
m Corps déprimé, large.	*Callidium.*
mm Corps convexe, allongé.	
n Yeux divisés, presque doubles.	*Tetrops.*
aa Élytres réduites à moitié.	*Molorchus.*
Élytres subulées.	*Stenopterus.*

Les Lepturides furent répartis dans les genres suivants :

a Prothorax épineux de chaque côté.	*Rhagium.*
aa Prothorax unituberculeux latéralement.	*Toxotus.*
aaa Prothorax mutique.	
b Élytres rétrécies postérieurement.	*Leptura.*
bb Élytres à peine rétrécies.	*Pachyta.*

Stéphens confondait ainsi, à l'exemple de Leach, les *Cérambycins* avec les *Lamiens;* il donnait des caractères à divers genres indiqués dans les catalogues de Dejean, de Dahl et de Sturm; il substituait le nom de *Aplocnemia* à celui de *Mesosa;* et, d'après Kyrby, créait le genre *Tétrops*, trop semblable à celui de *Tétraopes* créé plus antérieurement par Dalman.

En 1832, et dans les années suivantes, M. Serville, dont Latreille avait fait pressentir le travail, publia, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, une nouvelle classification des Longicornes.

L'auteur, à l'exemple de Latreille, divisa cette famille en quatre tribus : Prioniens, Cérambycins, Lamiaires, Lepturètes.

PRIONIENS.

	Sous-tribus.
1re *Sous-tribu.* Antennes courtes, monoliformes. (Réduite au genre *Spondylis.*)	SPONDYLIENS.
2e *Sous-tribu.* Antennes longues, filiformes.	PRIONIENS.

Ceux-ci comprirent pour nos insectes de France les genres suivants :

	GENRES.
α Corps droit, quelquefois presque parallélipipède, plus ou moins allongé.	
β Corselet crénelé latéralement.	*Ergate.*
ββ Corselet uni-tuberculé ou uni-épineux latéralement.	*Tragosome.*
βββ Corselet presque trapézoïdal, rétréci en devant.	*Ægosome*
αα Corps assez court, assez large, souvent un peu penché en avant. Corselet tri-épineux latéralement.	*Prione.*

CÉRAMBYCINS.

	Sous-tribus.
1re *Sous-tribu.* Élytres beaucoup plus courtes que les ailes, ou subulées.	BRÉVIPENNES.
2e *Sous-tribu.* Élytres de forme et de longueur ordinaires.	LONGIPENNES.

Brévipennes.

	GENRES.
α Élytres beaucoup plus courtes que les ailes.	*Necydale.*
αα Élytres aussi longues que les ailes, mais subulées.	*Sténoptère.*

Longipennes.

α Article terminal des palpes maxillaires de forme différente de celle du même article des palpes labiaux ; les maxillaires plus courts que les autres.	
β Antennes glabres.	*Aromie.*
ββ Antennes ayant des houppes de poils.	*Rosalie.*
αα Quatre palpes terminées par un article de même forme.	
γ Corselet cylindrique : ni déprimé sensiblement en dessus, ni élargi sur les côtés, ni globuleux ; ordinairement aussi large que long.	
δ Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.	*Purpuricène.*
δδ Les quatre palpes égaux.	*Capricorne.*
γγ Corselet plus ou moins arrondi latéralement, mais point dilaté, constamment déprimé en dessus.	
ε Palpes presque égaux.	
ζ Côtés du corselet dépourvu de plaque enfoncée.	
μ Corselet étroit presque cylindrique, plus long que large.	*Deïle.*
μμ Corselet arrondi.	
θ Dernier article des palpes aplati, triangulaire.	
k Cuisses allongées subitement en massue ; celle-ci peu ou point comprimée.	*Callidie.*
λk Cuisses assez courtes ; leur massue un peu allongée, constamment comprimée.	*Arhopale.*
θθ Dernier article des palpes cylindro-conique.	*Asème.*
ζζ Côtés du corselet portant chacun une plaque enfoncée, ovale, cotonneuse, rebordée.	*Stromatie.*
εε Palpes maxillaires notamment plus longs que les labiaux.	
ι Corselet uni-épineux latéralement.	*Saphane.*
ιι Corselet mutique latéralement.	*Gracilia.*
k Corselet parfaitement globuleux.	*Clytus.*
λ Corselet étroit, allongé, cylindracé, beaucoup plus long que large ; sa partie antérieure plus étroite que la tête.	
μ Corselet uni-tuberculeux latéralement, allongé, cylindrique.	*Obrium.*
μμ Corselet uni-tuberculeux latéralement, comprimé, triangulaire.	*Cartalle.*

LAMIAIRES.

	Sous-tribus.
1re *Sous-tribu*. Corps déprimé (notamment sur les élytres).	DÉPRIMÉS.
2e *Sous-tribu*. Corps plus ou moins convexe en dessus.	CONVEXES.

DÉPRIMÉS.

a Tarière des femelles point saillantes.	*Acanthodère.*
aa Tarière des femelles allongée, toujours saillante.	*Ædile.*

CONVEXES.

a Corps ailé.	
b Antennes velues en dessous.	
c Antennes de douze articles.	*Agapanthie.*
cc Antennes de onze articles.	
d Corselet mutique latéralement.	
e Corps court, point linéaire.	*Mésose.*
ee Corps allongé, étroit, linéaire.	*Saperde.*
dd Corselet uni-tuberculeux latéralement.	*Pogonochère.*
bb Antennes glabres. Corselet uni-tuberculé latéralement.	
f Cuisses renflées en massue.	*Léiope.*
ff Cuisses non renflées en massue.	
g Corselet sans sillons transversaux distincts.	*Monochame.*
gg Corselet ayant deux sillons transversaux distincts.	*Lamie.*
aa Corps aptère	
h Disque du corselet inégal.	*Morime.*
hh Disque du corselet lisse	
i Deuxième article des antennes élargi, cyathiforme : les troisième et quatrième courts, inégaux.	*Dorcadion.*
ii Deuxième article des antennes globuleux : le troisième le plus grand de tous.	*Parmène.*

LEPTURÈTES.

	Sous-tribus.
1re *Sous-tribu*. Tête prolongée derrière les yeux sans diminuer de largeur jusqu'au cou. (Yeux un peu échancrés ; antennes de onze articles obconiques, souvent courtes.)	LATICERVES.
2e *Sous-tribu*. Tête rétrécie en manière de cou, immédiatement après les yeux. (Antennes des articles ordinairement cylindracées).	ANGUSTICERVES

LATICERVES.

	Genres.
x Corselet mutique latéralement, rétréci par devant.	*Vespère.*
xx Corselet uni-tuberculeux ou uni-épineux latéralement.	

β Corselet muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis. Cuisses presque semi-circulaires. *Rhamnusie.*

ββ Corselet ayant de chaque côté une épine aiguë. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet réunis. Cuisses triangulaires. *Rhagie.*

ANGUSTICERVES.

α Corselet uni-tuberculé latéralement.

β Corselet ayant de chaque côté un tubercule épineux. (Élytres assez longues allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité.) *Toxote.*

ββ Corselet ayant de chaque côté un tubercule plus ou moins obtus. (Élytres assez courtes, presque parallèles.) *Pachyte.*

αα Corselet mutique latéralement.

γ Corselet assez élevé, un peu convexe.

δ Élytres presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base. *Grammoptère.*

δδ Élytres allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité. *Lepture.*

γγ Corselet presque plan en dessus, fortement rétréci et plus étroit que la tête antérieurement. Élytres allant évidemment en se rétrécissant de la base à l'extrémité. *Strangalie.*

1839. — Nous fîmes paraître le premier volume de notre *Histoire naturelle des coléoptères de France*, contenant la tribu des Longicornes.

Ces insectes furent divisés en trois groupes : *Procéphalides*, *Clinocéphalides* et *Dérécéphalides*.

Les premiers furent partagés en trois familles : *Spondyliens*, *Prioniens* et *Cérambycins*.

Ces derniers furent répartis en sept branches : *Cérambyçaires*, *Callidiaires*, *Hespérophanaires*, *Clytaires*, *Obriaires*, *Graciliaires*, *Nécydalaires*.

Dans ces diverses divisions nous introduisions les genres nouveaux suivants : *Rhopalopus*, *Phymatodes*, *Semanotus*, *Oxypleurus*, *Criomorphus*, *Criocephalus*, *Solenophorus* (déjà établi par M. Serville sous le nom de *Strommatium*), *Hesperophanes*, *Platynotus* (changé plus tard en celui de *Plagionotus*), *Anaglyptus*, *Leptidea*.

Les *Clinocéphalides* furent divisés en deux familles : *Lamiens* et *Saperdins*.

Les premiers furent partagés en quatre branches : *Parménaires*, *Lamiaires*, *Ædilaires*, *Pogonochéraires*.

Ces divisions s'enrichirent aussi de quelques genres nouveaux : *Exocentrus*, *Stenosoma* (changé plus tard en *Stenidea*).

Les *Saperdins* furent divisés en *Mésosaires*, *Agapanthaires*, *Saperdaires*, *Phytœciaires*, parmi lesquelles branches prirent place les coupes génériques nouvelles : *Niphona*, *Anœsthetis*, *Compsidia*, *Anærea*, *Polyopsia* (synonyme de *Tétrops*), *Stenostola*, *Oberea*, *Phytœcia*.

Les *Dérécéphalides* constituèrent deux familles : *Rhagiens* et *Lepturiens*.

Les premiers formèrent deux branches : *Vespéraires* et *Rhagiaires*.

Les seconds comprirent également deux branches : *Toxotaires* et *Lepturaires*, dans lesquelles figura le genre nouveau *Anoplodera*.

Plusieurs de ces genres avaient été indiqués dans divers catalogues, mais non encore caractérisés.

1839. — M. Westwood, dans son *Introduction to the modern Classification of Insects*, suivit l'exemple des entomologistes anglais, et adopta pour sa famille des EUCERATA ou LONGICORNES de Latreille, les trois grandes divisions de Leach : *Prionides*, *Cérambycides*, *Lepturides*.

1840. — M. de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des insectes coléoptères*, suivit la marche indiquée par Latreille ; il partagea ses LONGICORNES en *Prionites*, *Cérambycins*, *Lamiaires* et *Lepturètes*. Il admit la plupart des genres de Serville, et divers autres dont nous avions formulé les caractères.

1842. — Nous ajoutions à notre famille des Prioniens le genre *Prinobius*, publié dans le t. V des *Annales de la Société d'agriculture de Lyon*.

1845. — M. L. Redtenbacher, dans les *Genres de la Faune des coléoptères d'Allemagne, disposés d'après la méthode analytique* (*Die Gattungen der deutschen Kaefer-Fauna nach der analytischen Methode gearbeitet*), donna, à l'aide d'une marche dichotomique, le tableau de sa famille des *Cérambycides*, correspondant à celles des *Longicornes* de Latreille. Il serait trop long de le suivre dans ce travail, dont les principales bases sont celles de la classification de notre illustre entomologiste français. Le savant auteur allemand introduisit dans la sienne les genres *Leioderes*, *Nothorhina*, *Anisarthron*, *Axinopalpus* et *Astynomus* (synonyme de *Ædilis*).

1845. — La même année, M. Blanchard, dans son *Histoire naturelle des insectes*, divisa sa tribu des Cérambyciens en six familles, dont l'une se compose d'un seul genre exotique : les cinq autres sont celles des SPONDYLES, des PRIONIDES, des CÉRAMBICIDES, des LAMIIDES et des LEPTURIDES, réparties la plupart en différents groupes.

1846. — Dans un supplément aux Longicornes, publié à la suite de nos *Sécuripalpes* de France, nous publiâmes les caractères des genres *Callimus*

et *Albana;* et, l'année suivante (1847), nous indiquâmes ceux du genre *Drymochares*, dans le t. X des *Annales de la Société d'agriculture de Lyon.*

1847. — M. Haldeman, dans ses *Materials towards a History of the Coleoptera Longicornia of the United States*, publiés dans le volume X des *Transactions of the American Philosophical Society*, partagea ces insectes en *Prionides*, *Cérambycides*, *Callidiniens*, *Lamiades*, *Lepturiens.*

1849. — M. Lucas, dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, divisa sa famille des Longicornes en *Prioniens*, *Cérambyciens*, *Lamiens* et *Lepturiens.*

1852. — M. John Leconte, dans son *Attempt to classification the Longicorn Coleoptera of the part of America north of Mexico*, publié dans le Journal de l'Académie des sciences de Philadelphie, nouvelle série, tome I, partie quatrième, chercha dans divers caractères peu utilisés encore, les moyens de diviser ces insectes, et, s'écartant de la marche généralement adoptée, partagea de la manière suivante les Longicornes en trois principales tribus :

Lamiens. Jambes de devant obliquement sillonnées sur leur côté interne. Palpes toujours filiformes. Antennes verticales. Prothorax sans rebord. Hanches de devant globuleuses.

Cérambycins. Jambes de devant non sillonnées sur leur côté interne. Palpes le plus souvent comprimés. Prothorax sans rebord.

Prioniens. Jambes de devant non sillonnées sur leur côté interne. Palpes comprimés. Antennes frontales. Hanches de devant fortement transverses.

Les Cérambycins furent divisés en trois sous-tribus.

1° Jambes filiformes. Hanches de devant coniques.	*Lepturides.*
2° Jambes filiformes. Hanches de devant soit globuleuses, soit subtransverses.	*Cérambycides.*
3° Jambes comprimées. Hanches de devant subtransverses.	*Spondylides.*

Parmi les genres nouveaux introduits, par M. Leconte, dans ce travail, les trois suivants, appartenant à la sous-tribu des *Lepturides*, embrassent quelques-uns de nos insectes de France :

Argaleus, voisin des *Rhamnusium; Acmaeops*, comprenant une partie de nos *Pachyta;* et *Anthophilax*, renfermant quelques autres espèces de ces dernières.

1856. — M. Bach, dans sa *Faune des insectes du nord et du milieu de l'Allemagne* (*Kaeferfauna fuer nord und mittel Deutschland*), partagea, comme nous, les Longicornes en trois groupes : PROCÉPHALIDES, CLINOCÉPHALIDES, DÉRÉCÉPHALIDES.

Le premier fut divisé en *Spondylides*, *Prionides* et *Cérambycides :* le second en *Lamiides* et *Saperdides :* le troisième en *Rhagiides* et *Lepturides*.

1856. — La même année nous fîmes connaître, dans le tome VII de nos *Opuscules entomologiques*, les caractères du genre *Menesia*.

1860. — M. Thomson, dans son *Essai d'une classification de la famille des Longicornes*, inséré dans le tome I de ses *Archives entomologiques*, a suivi M. Leconte dans la voie nouvelle qu'il avait ouverte.

1860. — M. Duméril, effrayé sans doute des divisions génériques si nombreuses introduites dans la classification depuis une quarantaine d'années, et cherchant à ramener l'entomologie à sa simplicité primitive, s'est borné, dans son *Histoire générale des insectes*, insérée dans les Mémoires de l'Académie des sciences, à reproduire les tableaux de sa méthode analytique, publiés en 1806.

1860. — Enfin, M. Chevrolat, dans un travail sur les *Clytus* du Mexique, publié dans les *Annales* de la Société entomologique de France, a formé, aux dépens de ce genre de Laicharting, certaines autres coupes, dont plusieurs embrassent nos insectes de France.

Divers autres genres établis par MM. Kraatz, Friwaldsky, etc., sur des Longicornes étrangers à notre pays, doivent rester en dehors de ce travail.

En même temps que les coupes génériques se multipliaient, le catalogue des espèces se grossissait de toutes les découvertes nouvelles.

Le flambeau de l'anatomie a éclairé aussi l'organisation intérieure de ces petits animaux sous le scapel de MM. Marcel de Serres, Pictet et Léon Dufor surtout, dont les admirables travaux en ce genre sont si nombreux.

Ces insectes peuvent être répartis dans les groupes suivants :

Tête
- Offrant ordinairement la partie après les yeux d'égale largeur ou faiblement et graduellement rétrécie; rarement brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou, mais alors élytres couvrant à peine la moitié de l'abdomen.
  - Tête généralement penchée en avant; quelquefois presque verticale, mais alors jambes de devant non creusées d'un sillon oblique sur la moitié antérieure de leur côté inférieur. — CÉRAMBYCIDES.
  - Tête verticale ou inclinée. Jambes de devant ordinairement creusées ou rayées d'un sillon oblique sur la moitié antérieure de leur côté inférieur. — LAMIIDES.
- Brusquement rétrécie à sa partie postérieure et séparée du prothorax par une sorte de cou au moins aussi étroit que le front et la moitié interne des yeux, vers la moitié postérieure de ces organes. Yeux souvent peu échancrés : côté interne de leur seconde moitié moins avancé ou à peine aussi avancé sur le front que le côté interne de la base des antennes. — LEPTURIDES.

PREMIER GROUPE.

LES CÉRAMBYCIDES.

Caractères. *Tête* offrant ordinairement la partie située après les yeux d'égale largeur ou faiblement et graduellement rétrécie; rarement brusquement rétrécie vers son extrémité postérieure et séparée du prothorax par une espèce de cou, mais alors élytres couvrant à peine la moitié de l'abdomen; généralement penchée en avant, quelquefois presque verticale, mais alors jambes de devant non creusées d'un sillon oblique sur la moitié antérieure de leur côté inférieur.

Ils se divisent en trois familles :

- Antennes
  - Courtes, à articles intermédiaires (4 à 8) à peu près aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson. Jambes comprimées, crénelées ou denticulées sur leur arête extérieure. — Spondyliens.
  - Offrant leurs articles intermédiaires plus ou moins allongés. Arête extérieure des jambes sans dentelures
    - Antennes insérées près de la base des mandibules; troisième article presque aussi long que les deux suivants réunis, ou plus long qu'eux. Prothorax ordinairement rebordé sur les côtés; quelquefois sans rebord, mais alors troisième article des antennes aussi grand que le tiers de leur longueur. Hanches antérieures transverses. — Prioniens.
    - Antennes insérées à une certaine distance des mandibules; à troisième article très-rarement aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax sans rebord sur les côtés. Hanches antérieures le plus souvent subglobuleuses. — Cérambycins.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SPONDYLIENS.

Caractères. *Antennes* courtes, à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; à troisième article notablement plus court que les deux suivants réunis; à articles intermédiaires aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson; insérées près de la base des mandibules; non entourées par les yeux. *Arête extérieure des jambes* crénelée ou denticulée. *Mâchoires* à deux lobes : l'externe court et grêle; l'interne poilu, presque nul. *Prothorax* presque globuleux; inerme. *Hanches antérieures* séparées par un prosternum étroit, convexement déclive à sa partie postérieure et ne les dépassant pas. *Hanches intermédiaires*, séparées par un

mésosternum presque aussi étroit que le prosternum, bilobé ou bifide à sa partie postérieure. *Tarses* paraissant avoir cinq articles, par suite du développement du nodule existant à la base du dernier. *Corps* presque cylindrique.

Les pieds courts des Spondyliens, leurs jambes denticulées sur l'arête extérieure, leur corps cylindrique, semblent les rapprocher de divers Xylophages et les indiquer comme le lien destiné à unir cette tribu à celle des Longicornes, à laquelle ils appartiennent réellement par leurs mœurs et par divers caractères extérieurs, entre autres par l'échancrure des yeux, par la forme des tarses et par les brosses dont ceux-ci sont garnis. Sous le rapport de l'insertion des antennes et des organes de la mastication, ils ont de l'analogie avec les Prioniens; toutefois les lobes plus courts ou plus rudimentaires de leurs mâchoires dénotent en eux des goûts plus exclusivement lignivores.

Ces insectes sont nocturnes. Pendant le jour ils se tiennent cachés sous les arbres renversés, ou dans l'intérieur des troncs dans lesquels ils ont vécu sous leur première forme.

Leurs larves, pourvues de six pieds très-courts, ont l'anneau prothoracique un peu rétréci en devant, en sorte que le passage de celui-ci à la tête est moins brusquement tranché que chez la plupart des autres larves de cette tribu.

Cette famille comprend un seul genre, réduit lui-même jusqu'à ce jour à une espèce unique.

Genre *Spondylis*, Spondyle; Fabricius.

Fabricius. Syst. entom. (1775) p. 159.

(Σπονδύλη ou Σφονδύλη, nom employé par Aristote pour désigner un insecte qui nous est inconnu. Voyez, à ce sujet : *Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne*, par M. le baron Walckenaer, insérées dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, tome IV, page 687 et suivantes.)

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille : *côté interne de la moitié* postérieure des yeux à peine aussi avancé sur le front que la base des antennes. *Jambes antérieures* munies de deux éperons rapprochés et inégaux : l'externe plus court. *Palpes* à dernier article obconique, tronqué : les maxillaires, paraissant composés de cinq articles, par l'allongement de la pièce qui leur sert de support. *Mandibules* peu ou médiocrement arquées, terminées en pointe.

1. **S. Buprestoides**; Linné. *Noir; dessus du corps ponctué. Élytres chargées de deux lignes longitudinales, élevées, n'atteignant pas l'extrémité.*

♂ Mandibules armées chacune, vers la moitié de leur bord interne, d'une dent située à peu près vis-à-vis de sa pareille et plus ou moins aiguë. Lignes élevées des élytres saillantes.

♀ Mandibules munies chacune, vers la moitié de leur bord interne, d'une dent souvent obtuse ou parfois presque nulle, et parfois ne rencontrant pas sa pareille. Lignes élevées des élytres faibles ou presque obsolètes.

Attelabus buprestoides. Linn., Syst. nat. 10ᵉ éd. t. I. p. 388. — *Id.* 12ᵉ éd. t. I. p. 621.
Cerambyx maxillosus. De Geer., Mém. t. V. p. 84. pl. III. fig. 21.
Spondylis buprestoides. Fabr., Syst. entom. p. 159. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 376. 1. — Oliv., Entom. t. IV. nº 71. p. 4. pl. I. fig. 1. *b*. — Panz., Faun. germ. XLIV. 19. — Latr., Hist. nat. t. XI. p. 264. — *Id.* Gener. t. III. p. 29. 1. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 17. 1. — Muls., Longic. p. 17. 1. — Steph., Man. p. 268. — L. Redtenb., Faun. aust. 2ᵉ éd. p. 839.

Long. 0ᵐ,0135 à 0ᵐ,0225 (6 à 10 l.). — Larg. 0ᵐ,0056 à 0ᵐ,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2).

Corps entièrement noir. *Tête* aussi longue et presque aussi large que le prothorax; densement ponctuée; marquée entre les antennes d'une fossette ou d'une impression; offrant parfois les traces d'une raie légère sur le vertex. *Mandibules* ponctuées sur leur première moitié, lisses et luisantes sur la seconde. *Antennes* de onze articles : le deuxième petit, globuleux; les troisième à dixième, aplatis, scutiformes : le troisième à peine plus grand que le cinquième. *Prothorax* plus large que long; tronqué et cilié de flave en devant; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié des côtés, plus sensiblement rétréci ensuite en ligne courbe jusque près des angles postérieurs; tronqué à la base; rebordé à celle-ci; sans rebord en devant et sur les côtés; convexe; densement ponctué. *Écusson* en triangle à côtés curvilignes; assez finement ponctué. *Élytres* débordant la base du prothorax [illegible] environ de la largeur de chacune; à peine plus larges que lui vers la moitié de ses côtés; deux fois et demie ou un peu plus aussi longues que lui; en ligne droite à la base; graduellement un peu rétrécies d'avant en arrière; subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité; convexes; marquées de points rapprochés, plus gros près de la base, plus petits et moins profonds près de l'extrémité; ces points séparés par des intervalles finement

ponctués; chargées chacune de deux lignes longitudinales élevées qui s'effacent vers les trois quarts de leur longueur; offrant une troisième ligne souvent peu marquée, partant de l'angle huméral. *Dessous du corps* noir; garni de poils fauves et fins. *Pieds* courts. *Jambes ciliées* au côté interne; crénelées ou denticulées sur l'arête externe.

Obs. Cette espèce habite toutes les parties de la France dans lesquelles croissent le pin et le sapin. Sa larve vit principalement dans les souches de ces arbres.

Voy. Ratzeb., Forstins. t. I. p. 233. pl. XVII. fig. 12. — Westwood, Introd. to the mod. Classif. t. I. p. 361. fig. 43 (12. 13). — Perris, Ann. de la Soc. entom de Fr. 3e série. t. IV. 1856. p. 440. fig. 351. 358.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PRIONIENS.

Caractères. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié de la longueur du corps; à troisième article aussi long à peu près que les deux suivants réunis, ou parfois plus long; à articles intermédiaires plus ou moins allongés; insérées près de la base des mandibules. *Arête extérieure des jambes* non crénelée ou denticulée. *Yeux* en général peu profondément échancrés, n'entourant pas la base des antennes; plus avancés sur le front, au bord interne de leur seconde moitié, que la base des antennes. *Mâchoires* à un seul lobe convenablement développé; l'interne nul ou très-court. *Prothorax* soit en cône tronqué, soit transversal, épineux, denticulé ou anguleux sur les côtés. *Hanches antérieures* séparées par le prosternum. *Corps* allongé; faiblement ou médiocrement convexe. Élytres ordinairement chargées de deux ou trois lignes longitudinales élevées, plus ou moins saillantes.

Les Prioniens commencent la série des Longicornes proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui portent le caractère remarquable tiré de la longueur des antennes. Ils ont, comme les Spondyliens, les yeux en général faiblement ou médiocrement échancrés; mais si le lobe interne de leurs mâchoires est encore nul ou très petit, l'externe se montre de grandeur ordinaire. La nature semble faire par là un premier pas pour arriver aux Cérambycins, chez lesquels le développement de ces deux pièces est complet. Les Prioniens diffèrent d'ailleurs, par un faciès particulier, des autres familles de cette tribu.

La tête de ces insectes est profondément sillonnée entre les antennes.

Celles-ci, grêles ou subfiliformes dans plusieurs, sont dentées en scie dans les Priones ; scabres dans les Ægosomes. Chez les uns, elles sont composées de onze articles ; dans les autres, on leur en compte douze ou presque douze, le dernier n'étant pas distinctement séparé du précédent chez les ♀. Les élytres sont souvent épineuses à l'angle sutural. Les cuisses ne sont jamais renflées en massue. Les hanches antérieures sont toujours complétement séparées par le prosternum et transverses.

Les Prioniens ne sortent guère qu'après le crépuscule du soir, ou à la nuit close, des lieux obscurs, des trous ou des flancs caverneux des arbres, dans lesquels ils existent cachés pendant le jour. Ils servent de pâture aux chauves-souris et à divers oiseaux nocturnes. La couleur de leur robe est en harmonie avec les ténèbres.

Leurs larves sont pourvues de six pieds très-courts, et vivent dans les troncs ou les souches des grands arbres. Cette famille correspond à la seconde des sections des *Cerambyx* de Linné et au genre *Prionus* de Fabricius, divisé de nos jours en plusieurs autres.

Prothorax
- transversal, plus large en devant que long sur sa ligne médiane.
  - Jambes de devant munies de 2 éperons.
    - Antennes dentées en scie; de douze articles chez le ♂ : le douzième incomplétement séparé chez la ♀. Prothorax armé de chaque côté de trois dents aiguës. — *Prionus.*
    - Antennes subfiliformes ou sétacées; de onze articles.
      - Posternum rétréci d'avant en arrière, convexement déclive à sa partie postérieure, et ne dépassant pas les hanches de devant. Prothorax anguleux ou muni d'une épine vers le milieu de ses côtés, mais non crénelé. — *Tragosoma.*
      - Posternum subparallèle et prolongé au delà des hanches de devant. Prothorax crénelé sur les côtés muni en outre d'une épine chez la ♀. — *Ergates.*
  - Jambes de devant munies d'un seul éperon. Prosternum faiblement prolongé au delà des hanches de devant. — *Prinobius.*
- en cône tronqué, relevé et subépineux aux angles postérieurs; plus long sur la ligne médiane qu'il est large en devant. Antennes de onze articles scabres ou subépineux. Prosternum prolongé jusqu'au niveau des hanches intermédiaires; élargi postérieurement. — *Ægosoma.*

Genre *Prionus*, Prione ; Geoffroy.

Geoffroy. Hist. abr., t. I (1762), p. 198.

(πρίων, scie.)

Caractères. *Antennes* de douze articles chez le ♂ : le douzième incom-

plétement séparé chez la ♀ : appendicé dans les deux sexes : les troisième à onzième presque en forme de cornet, dentées en scie, surtout chez le ♂. *Jambes de devant* à deux éperons. *Prothorax* en carré transversal, armé, de chaque côté, de trois dents aiguës. *Épistome* court, transversal. *Prosternum* postérieurement déclive ; prolongé presque jusqu'au niveau des hanches intermédiaires. *Mésosternum* plus étroit que le prosternum, entaillé à son extrémité. *Tête* enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Yeux* échancrés presque jusqu'à la moitié de leur largeur. *Mâchoires* à un seul lobe linéaire. *Palpes maxillaires* paraissant composés de cinq articles, par l'allongement et la forme de la pièce qui leur sert de support : ces articles presque de même grosseur ; le dernier tronqué. *Palpes labiaux* de trois articles : le dernier plus épais. *Troisième article des tarses postérieurs* peu profondément fendu. *Corps* allongé ; médiocrement convexe.

1. **P. coriarius** ; LINNÉ. *D'un noir de poix en dessus, moins obscur en dessous. Élytres rugueusement ponctuées, chargées de trois lignes élevées peu saillantes ou presque effacées.*

♂ Antennes presque aussi longues que le corps ; de douze articles distincts : le douzième appendicé : les troisième à onzième fortement dentés en scie.

♀ Antennes à peine prolongées au delà des deux tiers du corps ; de onze articles : le onzième subappendicé : les quatrième à onzième médiocrement dentés en scie.

Cerambyx coriarius. LINN., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 389. 4. — *Id*. 12e éd. t. I. p. 622. 7.

Le Prione. GEOFFR., Hist. abr. t. I. p. 198. 1. pl. III. fig. 5.

Cerambyx prionus. DE GEER., Mém. t. V. p. 59. pl. III. fig. 5.

Prionus coriarius. FABR., Syst. entom. p. 161. 7. — *Id*. Syst. eleuth. t. II. p. 260. 16. PANZ., Faun. germ. IX. 8. ♀. OLIV., Entom. t. IV. n° 66. p. 29. 32. pl. I. fig. 1. *b*, *c*, *d*. — LATR., Hist. nat. t. XI. p. 266. — *Id*. Genera. t. III. p. 32. 1. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 339. 20. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 115. 2. — MULS., Longic. p. 21. 1. — STEPH., Man. p. 268. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 841.

Long. 0^m,0247 à 0^m,0482 (11 l. à 21 l.) — Larg. 0^m,0090 à $0,0^m$180 (4 l. à 8 l.)

Corps allongé ; d'un noir de poix ou d'un brun noir, en dessus. *Tête* subarrondie ; ponctuée ; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'au vertex. *Palpes* fauves. *Épistome* court ; transversal,

Antennes graduellement rétrécies et dentées en scie à partir du troisième article : celui-ci, un peu moins long que les deux suivants réunis. *Prothorax* une fois moins long que large ; en carré transversal ; bissinué à la base ; garni de cils blonds à ses bords antérieur et postérieur ; armé de chaque côté de trois fortes dents, dont l'intermédiaire plus aiguë et plus prononcée ; médiocrement convexe ; à surface un peu inégale ; rugueusement et assez densement ponctué chez le ♂, plus lisse et plus parcimonieusement ponctué chez la ♀. *Écusson* presque en demi-cercle ; peu pointillé. *Élytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune ; cinq fois environ aussi longues que lui ; subparallèles (♂) ou un peu rétrécies d'avant en arrière (♀) ; munies d'une petite dent à l'angle sutural ; médiocrement convexes ; d'un noir de poix ; glabres ; ruguleusement ponctuées ; chargées chacune de trois lignes longitudinales plus ou moins obsolètes. *Dessous du corps* brun et garni d'un duvet cendré épais sur la poitrine ; d'un brun fauve et garni de poils clairsemés sur le ventre. *Pieds* allongés ; d'un noir ou brun de poix ; robustes. *Cuisses* et *jambes* comprimées ; aspèrement ponctuées. *Tarses* dilatés ; à troisième article peu profondément fendu.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle est peu commune autour de Lyon.

Sa larve vit dans le chêne, le cerisier, etc. Elle a la tête d'un brun chatain ; l'anneau prothoracique couleur de safran ; le reste du corps blanchâtre. Du quatrième au dixième segment, elle est chargée de larges mamelons. Les deux derniers anneaux sont étroits, lisses, allongés.

Voy. WESTWOOD, Introd. to the mod. Classif. t. I. p. 360. fig. 43 et 45. — CHAPUIS et CANDÈZE, Catal. p. 242.

Genre *Tragosoma*, TRAGOSOME ; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. I (1832). p. 159.

(τράγος, bouc ; σῶμα, corps.)

CARACTÈRES. *Antennes* subfiliformes ; de onze articles : les troisième et suivants subcylindriques ; les derniers comprimés : le onzième appendicé. *Jambes de devant* munies de deux éperons. *Prothorax* transversal ; anguleux et ordinairement armé d'une épine vers le milieu de ses côtés. *Épistome* transversal ; échancré en arc en devant, un peu arqué en arrière à son bord postérieur. *Prosternum* graduellement un peu rétréci d'avant en arrière ;

rebordé sur les côtés jusqu'à l'extrémité ; convexement déclive à sa partie postérieure ; ne dépassant pas les hanches de devant. ***Mésosternum*** à peine aussi large que le prosternum ; peu profondément entaillé à son bord postérieur. *Tête* enfoncée dans le prothorax ; moins longuement prolongée après les yeux que le diamètre de la seconde partie de ces organes. *Yeux* échancrés jusqu'au tiers de leur largeur. *Mâchoires* à un seul lobe elliptique ou subovalaire. *Palpes maxillaires* plus courts que les labiaux ; à troisième article à peine plus long que le dernier : celui-ci obtriangulaire, subcomprimé. *Palpes labiaux* à dernier article obtriangulaire. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé en deux lobes jusqu'aux deux tiers de sa longueur. *Corps* allongé ; médiocrement ou assez faiblement convexe.

1. **T. depsarium ;** LINNÉ. *Dessus du corps d'un noir de poix ou d'un brun de poix. Prothorax transversal ; anguleux et armé d'une épine vers le milieu de ses côtés ; garni en dessus de poils d'un roux fauve. Élytres ruguleuses, ponctuées ; chargées de trois à quatre lignes longitudinales et de quelques intervalles relevés. Antennes et dessous du corps d'un brun fauve.*

♂ Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur du corps ; à neuvième et dixième articles pas plus larges que les précédents. Prothorax couverts de poils longs et assez épais d'un roux fauve ; armé d'une forte épine vers le milieu des côtés ; longuement cilié à ses bords antérieur et postérieur.

♀ Antennes à peine prolongées au delà des deux tiers de la longueur du corps ; à neuvième et dixième articles un peu plus larges que les précédents. Prothorax presque glabre en dessus, garni de poils d'un roux fauve courts et clairsemés ; souvent seulement anguleux et non épineux vers le milieu de ses côtés ; à peine cilié à son bord antérieur ; garni de cils moins épais à la base. Oviducte parfois saillant.

Cerambyx depsarius. LINN., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 624. 12.

Prionus depsarius. FABR., Mant. t. I. p. 128. 7. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 258. 7. — PANZ., Faun. germ. IX. 7. — OLIV., Entom. t. IV. no 66. p. 37. 44. pl. XI. fig. 41. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 337. 9. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 116. 3.

Tragosoma depsarium. MULS., Longic. p. 23. 1. — REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 841.

Long. 0m,0270 à 0m,0337 (12 l. à 15 l.) — Larg. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.).

Corps allongé ; notablement moins large que chez l'espèce précédente ;

d'un noir de poix ou d'un brun de poix, en dessus. *Tête* subarrondie ; fortement ponctuée ; d'un noir ou brun de poix ; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé jusqu'au vertex. *Palpes* d'un fauve testacé. *Antennes* subfiliformes ; à premier article subcylindrique : les trois ou quatre derniers comprimés : le troisième à peine aussi long que les deux suivants réunis : le onzième appendicé. *Prothorax* une fois au moins plus large que long ; bissinué à sa base ; anguleux et ordinairement armé d'une épine vers le milieu de ses côtés ; médiocrement convexe ; assez densement ponctué ; rayé d'un sillon longitudinal sur la ligne médiane ; garni de poils d'un roux fauve. *Écusson* obtusément arrondi à son extrémité ; aspèrement ponctué. *Élytres* débordant la base du prothorax du quart ou du tiers de la largeur de chacune ; six fois environ aussi longues que lui ; subparallèles ; munies d'une dent à l'angle sutural ; peu ou médiocrement convexes ; d'un noir de poix ou d'un brun de poix ; glabres ; rugueuses ; ponctuées ; chargées de trois lignes longitudinales élevées, postérieurement ramifiées et non prolongées jusqu'à l'extrémité : la deuxième naissant de la faible fossette humérale : la troisième subhumérale ; offrant ordinairement une nervure moins saillante et antérieurement raccourcie après le calus huméral ; offrant en outre l'intervalle qui sépare celle-ci de la deuxième ligne, l'intervalle existant entre la deuxième et la première ligne, et celui existant entre la première et la suture, relevés presque autant que les lignes. *Dessous du corps* d'un brun roux fauve ou parfois d'un fauve testacé ; densement garni d'un duvet roux fauve mi-relevé sur la poitrine ; garni de poils clairsemés et couchés sur le ventre. *Pieds* grêles ; d'un roux fauve ou d'un brun roux fauve. *Cuisses* garnies de poils fins, et ciliées en dessous.

Cette espèce habite les Alpes et les Pyrénées.

Sa larve vit dans le sapin.

Genre *Ergates*, Ergate ; Serville (1).

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. I (1832), p. 143.

(ἐργάτης, ouvrier.)

Caractères. *Antennes* sétacées ; de onze articles ; le premier, gros, obconique : les autres assez grêles : les troisième à dixième (♂) ou les troisième à huitième (♀) subcylindriques : le dernier (♂) ou les trois derniers (♀) subcomprimés : le troisième à peu près aussi long que les deux suivants réunis : le onzième non appendicé. *Jambes de devant* munies de deux épe-

rons. *Prothorax* transversal; crénelé sur les côtés; muni en outre d'une épine chez la ♀. *Épistome* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Prosternum* large; subparallèle; rebordé sur les côtés jusqu'au niveau du bord postérieur des jambes de devant, puis sans rebord et notablement prolongé au delà desdites jambes, subhorizontal (♀) ou peu déclive (♂) à son extrémité. *Mésosternum* à peu près aussi large (♀) ou sensiblement moins large (♂) que le prosternum; entaillé à son extrémité. *Tête* enfoncée dans le prothorax; à peine aussi longuement prolongée après les yeux que le diamètre de la seconde moitié de ces organes. *Yeux* faiblement échancrés. *Mâchoires* à un seul lobe, un peu élargi d'avant en arrière et frangé à son extrémité. *Palpes* subcomprimés; à dernier article tronqué. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé en deux lobes au moins jusqu'aux deux tiers de sa longueur. *Corps* allongé; médiocrement ou très-médiocrement convexe.

1. **E. faber**; Linné. *Dessus du corps d'un noir de poix ou d'un brun de poix. Prothorax crénelé sur les côtés; tronqué à la base; fortement rugueux* (♀) *ou densement ponctué et chargé d'empâtements luisants* (♂). *Élytres coriacées; à deux lignes longitudinales élevées.*

♂ Antennes plus longuement prolongées que le corps; à onzième article comprimé. Prothorax une fois plus large que long; tronqué à peu près en ligne droite à sa base, arrondi aux angles postérieurs; un peu arqué et crénelé sur les côtés; densement ponctué ou finement chagriné en dessus; chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un empâtement luisant, presque en demi-cercle, et d'un autre plus petit entre celui-ci et les bords latéraux. Élytres à peine aussi larges aux épaules que le prothorax dans le milieu de ses côtés. Cuisses antérieures plus longues; fortement chagrinées. Mésosternum une fois plus long qu'il est large dans son milieu; postérieurement entaillé jusqu'au cinquième à peine de sa longueur.

♀ Antennes à peine prolongées au delà des deux tiers de la longueur du corps; à neuvième, dixième et onzième articles subcomprimés, un peu en toit. Prothorax près d'une fois plus large que long; tronqué sur les deux tiers médiaires de sa base, un peu moins prolongé en arrière sur les côtés de celui-ci; à angles postérieurs émoussés, presque rectangulaires ou peu ouverts; faiblement arqué sur les côtés, crénelé et muni en outre d'une épine vers les trois cinquièmes des bords latéraux; fortement rugueux sur sa surface. Élytres plus larges aux épaules que le prothorax dans le milieu

de ses côtés. Cuisses antérieures plus longues que les suivantes; presque lisses ou seulement ponctuées. Mésosternum à peine d'un cinquième ou d'un quart plus long qu'il est large dans son milieu ; postérieurement entaillé jusqu'au quart de sa longueur.

Cerambyx faber. Linn., Faun. suec. p. 187. 646 (♀). — *Id.* Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 622. 6 (♀).

Prionus faber. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 204. 4. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 258. 5. — Panz., Faun. germ. IX. 5 (♀). — Oliv., Entom. t. IV. no 66. p. 18. 15. pl. IX. fig. 35 (♀). — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 336. 7. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 113. 1 (♂♀).

Prionus bulzanensis. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 1. 1 (♀).

Prionus serrarius. Panz., Faun. germ. IX. 6 (♂).

Prionus obscurus. Oliv., Entom. t. IV. no 66. p. 26. 27. pl. I. fig. 7. (♂).

Ergates serrarius. Serville, Ann. Soc. entom. de Fr. t. I. (1832). p. 144 (♂♀). — Muls., Longic. p. 22. 1 (♂♀).

Ergates faber. L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 839 (♂♀).

Long. 0m,0270 à 0m,0472 (12 l. à 21 l.). — Larg. 0m,0100 à 0m,0170 (3 l. 1/2 à 7 l. 1/2).

Corps allongé ; médiocrement ou très-médiocrement convexe ; d'un noir de poix ou d'un brun de poix en dessus, avec les élytres moins obscures ou parfois couleur de cuir chez le ♂. *Tête* subarrondie; très-rugueuse entre les yeux ; creusée entre les antennes d'un sillon profond, prolongé en s'affaiblissant jusqu'aux vertex. *Épistome* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Palpes* d'un fauve testacé. *Antennes* et *Prothorax* comme il a été dit. *Écusson* presque en demi-cercle. *Élytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax ; un peu élargies après les épaules, graduellement un peu rétrécies ensuite; munies à l'angle sutural d'une épine, parfois peu marquée chez le ♂ ; médiocrement ou assez faiblement convexes ; coriacées ou assez finement rugueuses ; à deux lignes longitudinales élevées assez faibles. *Dessous du corps* d'un noir de poix ou d'un brun de poix, garni d'un duvet assez court, et assez serré (♂) sur les médi et potspectus ; glabre (♀) ou parcimonieusement pubescent (♂) sur le ventre. *Pieds* d'un brun de poix. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé jusqu'à la base. Cette espèce est commune dans les lieux où croît le pin, surtout dans le Midi. Sa larve vit dans les souches de cet arbre.

Voy. Muls., Longic. 1re éd. t. I. p. 23. — Lucas, Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série. t. II. p. 169. — *Id.* Explor. sc. de l'Algérie. p. 481. pl. XLI. fig. 2. — Perris, Ann. de la Soc. entom. de France. 3e série. t. IV. p. 444. fig. 362. 368.

Genre *Prinobius*, PRINOBIE ; Mulsant.

Mulsant. Ann. de la Soc. d'agr. de Lyon, t. V (1842), p. 207. — Longic. suppl. (1846).

(πῖνος, chêne vert ; βιόω, je vis.)

CARACTÈRES. *Antennes* sétacées ; de onze articles : les troisième à neuvième subcylindriques : les onzième et les deux derniers subcomprimés, un peu en toit, creusés de divers sillons longitudinaux : le troisième à peine aussi long que les deux suivants réunis : le onzième non appendicé. *Jambes de devant* munies d'un seul éperon. *Prothorax* transversal ; faiblement (♂) ou assez sensiblement (♀) élargi d'avant en arrière sur les côtés ; muni d'une (♀) ou de deux (♂) petites dents ou épines après les angles de devant ; armé vers les angles postérieurs d'une (♂) ou de deux (♀) dents ; écointé sur les côtés de sa base, c'est-à-dire coupé en ligne oblique et graduellement moins prolongé en arrière de dedans en dehors sur le sixième extérieur de ladite base : cette écointure plus prononcée chez la ♀ que chez le ♂. *Épistome* obtriangulaire. *Prosternum* subparallèle ; rebordé sur les côtés à peu près jusqu'au niveau du bord postérieur des hanches de devant ; peu prolongé au delà desdites hanches ; beaucoup plus étroit que le mésosternum. Celui-ci entier ou peu profondément entaillé à son bord postérieur. *Yeux* peu profondément échancrés. *Mandibules* armées d'une forte dent vers le milieu de leur côté interne. *Mâchoires* à un seul lobe, assez court, elliptique, longuement cilié. *Palpes maxillaires* plus courts que les labiaux ; à troisième article à peine plus long que le dernier : celui-ci subcomprimé, ovoïde, tronqué à l'extrémité. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* inermes. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé en deux lobes presque jusqu'à la base. *Corps* allongé ; faiblement (♂) ou médiocrement (♀) convexe.

1. **P. Myardi ;** MULSANT. *Dessus du corps d'un noir brun sur la tête et le prothorax, d'un brun de poix ou d'un brun fauve sur les élytres. Prothorax transversal, écointé sur les côtés de sa base, armé d'une (♂) ou deux (♀) épines aux angles postérieurs et d'une ou de deux petites dents après les angles de devant. Élytres rugueuses ; chargées de trois ou quatre lignes longitudinales faiblement saillantes. Antennes brunes. Dessous du corps brun sur la poitrine, noir obscur sur le ventre.*

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de la longueur

du corps. Prothorax peu élargi d'avant en arrière sur les côtés; ordinairement armé, à ceux-ci, de deux petites dents après les angles antérieurs, et d'une assez forte dent aux angles postérieurs qui sont relevés; moins fortement écointé à sa base; couvert en dessus de points confluents et assez petits ou non grossiers; peu convexe sur son disque; glabre; rayé sur la moitié postérieure au moins de la ligne médiane d'un sillon postérieurement plus profond et empâté d'une matière luisante; creusé, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette chargée d'un empâtement lisse, luisant, rugueusement ponctué, presque obtriangulaire, prolongé du sixième antérieur à la moitié ou un plus de la longueur du segment; offrant entre chacun de ces empâtements et les bords latéraux de courtes lignes longitudinales, saillantes, rugueuses; offrant enfin au-devant du rebord basiliaire, et parallèlement à ce rebord, un empâtement lisse, luisant, grossièrement ou réticuleusement ponctué. Écusson rétréci d'avant en arrière : très-obtusément arrondi à l'extrémité, souvent un peu échancré dans le milieu de celle-ci; un peu plus long que large; couvert de points confluents médiocres; muni d'un rebord étroit; rayé d'un sillon longitudinal; d'un noir brun ou d'un brun noir. Élytres faiblement convexes sur le dos. Cuisses antérieures chargées d'aspérités. Médi et postpectus glabres sur les côtés. Dernier arceau du ventre rayé ou sillonné sur la ligne médiane; garni à son bord postérieur d'une bordure de poils épais hérissés, d'un roux fauve : cette bordure prolongée sur une partie de la ligne médiane.

♀ Antennes prolongées à peine jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur du corps. Prothorax sensiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés; ordinairement armé, à ceux-ci, d'une petite dent après les angles antérieurs; armé aux angles postérieurs d'une forte épine et de une à trois petites dents en devant de celle-ci; plus fortement écointé à la base; généralement muni, à cette écointure, d'une dent près de ses angles postérieurs; convexe ou assez convexe; réticuleusement ponctué : les mailles de ces réseaux plus grosses, et les intervalles qui les séparent luisants, sur le disque et non sur les côtés; chargé, sur le milieu de la ligne médiane, d'un empâtement lisse et luisant; offrant entre le disque et les bords latéraux, dans la direction du milieu des yeux, une trace longitudinale de poils d'un roux fauve assez allongés. Écusson en demi-cercle; muni d'un large rebord écrasé; ponctué sur le reste de sa surface avec la ligne médiane lisse; brun. Élytres assez convexes. Cuisses antérieures peu chargées de faibles aspérités. Médi et postpectus couvert d'un duvet épais. Dernier arceau du ventre un peu entaillé à son bord postérieur; sans bordures de poils. Oviducte ordinairement saillant.

♀ *Prionus scutellaris*. GERMAR, Reise nach Dalmat. p. 210. pl. XI. fig. 1. (♀)?
♂ *Prionus Myardi*, MULS., Ann. de la Soc. d'agr. de Lyon. t. V (1842). p. 207. pl. XI. fig. 1 (♂). — Longic., suppl. (♂).
Prinobius atropos. CHEVROLAT, Rev. et Mag. de zool. (1854). p. 482. pl. VIII. fig. 2. (♂)
(♂ ♀) *Prinobius Germari*. MULS., Hist. nat. des coléop. de France (1846). — Longic. suppl.

Corps allongé ; faiblement ou très-médiocrement convexe (♂) ou assez convexe (♀) ; d'un noir brun sur la tête et sur le prothorax, d'un brun de poix ou d'un brun fauve ou parfois couleur de cuir sur les élytres. *Tête* subarrondie ; rugueuse et marquée de points gros et profonds ; creusée entre les antennes d'un sillon profond, prolongé ensuite jusqu'au vertex par une ligne étroite et peu saillante. *Épistome* obtriangulaire ; grossièrement ponctué ; séparé du front par une suture frontale profonde. *Labre* cilié de roux testacé. *Mandibules* fortement ponctuées à la base. *Palpes* d'un rouge fauve ou testacé. *Antennes* brunes ; marquées sur les huit premiers articles de points grossiers, plus rapprochés sur les articles basiliaires, et parfois aspères chez le ♂ ; rayées de sillons longitudinaux peu profonds sur les derniers articles. *Prothorax* d'un noir brun ; garni en devant et à la base d'un duvet mi-doré ; conformé comme il a été dit. *Écusson* comme il a été dit. *Élytres* quatre fois ou quatre fois et demie (♂) ou cinq fois et demie ou six fois (♀) aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou faiblement rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à l'angle postéro-externe ; obtusément tronquées à l'extrémité ; sans dent ou épine à l'angle sutural ; rugueuses ; chargées de trois ou quatre lignes longitudinales faiblement saillantes : la deuxième naissant de la fossette humérale : la quatrième naissant en dehors du calus huméral : la troisième raccourcie en devant, située entre la deuxième et la quatrième, moins apparente ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* brun sur la poitrine ; moins obscur sur le ventre. *Pieds* bruns. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé presque jusqu'à sa base.

Cette belle espèce vit dans le chêne vert. Elle a été prise dans le bois des Maures, non loin de Saint-Tropez (Var), dans les propriétés d'un neveu de M. Boyer de Fonscolombe, et ce dernier eut la bonté de me donner le ♂, et de joindre à l'envoi une figure et une description de la ♀. Depuis cette époque, j'en ai reçu de Corse un assez bon nombre d'exemplaires de mon ami M. Revelière.

Obs. Elle offre dans le nombre et les proportions des épines du prothorax

et dans quelques autres particularités de ce segment, et de diverses autres parties du corps, des variations qu'il serait important d'étudier sur un certain nombre d'exemplaires de diverses localités, pour savoir si elles sont individuelles ou spécifiques.

M. Chevrolat (Ann. de la soc. entom. de Fr., 3e série, t. VII, 1859, p. CXXXV et CXXXVI), a porté à quatre le nombre des Prinobies connus, savoir : 1° *P. scutellaris;* 2° *P. Gaubilii;* 3° *P. Myardi;* 4° *P. atropos.*

Le dernier n'est évidemment qu'une variété même assez légère du *P. Myardi* ♂.

Quant au *P. scutellaris*, décrit d'après un exemplaire ♂ de la collection Dejean, dans laquelle il était inscrit sous le nom de *Macrotoma Germari*, cet exemplaire, provenant de la Dalmatie, a le prothorax creusé de quatre fossettes.

Le *P. Gaubilii* semble s'y rapporter.

Ces quatre espèces sembleraient donc provisoirement devoir être réduites à deux.

Une ♀ que M. Chevrolat rapporte à son *P. scutellaris*, s'éloignerait de celle de Corse et de France par son prothorax moins court, et par son écusson dépourvu de ce rebord ou bourrelet, qui a fait donner par Germar le nom de *scutellaris* au Prinobie ♀ découvert et décrit par lui. Or, si l'écusson lui-même subit aussi de telles variations, il est fort possible qu'il n'y ait qu'une seule espèce de Prinobie connue; dans tous les cas, il n'y en aurait aujourd'hui pas plus de deux.

Le premier individu de ce genre a été, comme on sait, découvert par Germar, dans son voyage en Dalmatie, en 1812. Il n'avait trouvé qu'une ♀. En 1842, je fis connaître sous le nom de *Prinobius Myardi*, un insecte trouvé en Corse par M. Myard (1), et si différent du *scutellaris* par la forme du prothorax, qu'il semblait devoir constituer une espèce particulière. Le dr Erichson (Arch. fuer Naturg, t. IX, p. 222) soupçonna que le Prionien décrit par moi pourrait être le ♂ de la ♀ découverte par Germar.

La qualification de *scutellaris* ayant été donnée à un autre Prionien par Olivier, Dejean, dans son catalogue, p. 342, lui substitua celle de *Germari*, qui lui conviendrait d'autant mieux que le ♂ ne présente pas le caractère de l'écusson qu'on observe ordinairement chez la ♀. Je suivrais volontiers cet exemple, s'il était certain qu'il n'y eût qu'une seule espèce

(1) Naturaliste mort à Nyon (Suisse), le 6 janvier 1862, dans la 65e année de son âge.

de ce genre; mais, dans le doute où le Prinobie de la Dalmatie serait différent de ceux de notre pays, je conserverai à l'espèce, dont j'ai le premier fait connaître le ♂, le nom de *Myardi*, pour rappeler la mémoire du naturaliste qui l'a trouvée en Corse.

Genre *Ægosoma*, ÆGOSOMA ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. I, p. 162.

(αἴξ, chèvre ; σῶμα, corps.)

CARACTÈRES. *Antennes* sétacées; de onze articles : les troisième à neuvième ou dixième subcylindriques : le dernier ou les deux derniers subcomprimés : les cinq premiers scabres : les autres plus unis : le troisième au moins aussi long que le quart ou presque le tiers de la longueur de l'antenne, aussi long que les deux suivants réunis : le onzième appendicé ou suivi d'un douzième article incomplètement séparé. *Jambes de devant* munies de deux éperons. *Prothorax* en cône tronqué, relevé et subépineux aux angles postérieurs ; plus long sur la ligne médiane qu'il est large en devant. *Épistome* presque en parallépipède transversal, une fois plus large que long. *Prosternum* élargi graduellement après les hanches de devant, prolongé jusqu'au niveau des hanches intermédiaires, subconvexement déclive à son extrémité, subarrondi (♂) ou tronqué (♀) à celle-ci. *Mésosternum* obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière, entier ou à peine fendu à son extrémité. *Yeux* assez profondément échancrés. *Mandibules* inermes ou munies seulement d'une très-petite dent vers la base de leur côté interne. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne rudimentaire : l'externe allongé, comprimé, subparallèle sur la majeure partie de sa longueur. *Palpes maxillaires* paraissant composés de cinq articles, en raison de la forme de la pièce qui leur sert de support : ces articles comprimés, graduellement plus gros : le dernier ovoïde, tronqué. *Palpes labiaux* à dernier article tronqué. *Troisième article des tarses postérieurs* divisé en deux lobes presque jusqu'à la base. *Corps* allongé; faiblement convexe. ♀ pourvue d'un oviducte long, coriace ou subcorné et toujours saillant.

1. **Æ. Scabricorne ;** SCOPOLI. *Dessus du corps d'un brun fauve sur la tête et sur le prothorax, couleur de rouille ou d'un brun fauve testacé sur les élytres. Prothorax en cône tronqué relevé et subépineux à ses angles postérieurs. Élytres chargées au moins de deux lignes longitudinales peu saillantes. Premier article des antennes scabre.*

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'à l'extrémité du corps. Antennes et cuisses chargées d'aspérités plus prononcées. Posternum tronqué postérieurement. Dernier arceau du ventre échancré dans son milieu.

♀ Antennes à peine prolongées au delà des deux tiers ou trois quarts de la longueur du corps ; moins chargées d'aspérités, ainsi que les cuisses. Posternum subarrondi à l'extrémité. Ventre terminé par un oviducte coriace ou subcorné, très-saillant et déclive ou incliné. Dernier arceau du ventre faiblement échancré en arc sur toute sa largeur.

La Lepture rouillée, GEOFFR., Hist. t. I. p. 210. 5.

Cerambyx scabricornis. SCOPOLI, Entom. carn. p. 54. 174. — FUESSL. Verzeich. p. 13. 31. pl. III. fig. 3 (♀). fig. 3 *b* (♂).

Prionus scabricornis. FABR., Entom. syst. t. I. p. 24. 47. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 258. 6. — OLIV., Entom. t. IV. nº 66. p. 354. 1. pl. XI. fig. 42. — PANZ., Faun. germ. XII. 7 (♀). — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 337. 8.

Ægosoma scabricorne. SERVILLE, Ann. de la Soc. entom. de France. t. I (1832). p. 163. — MULS., Longic. p. 24. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 841.

Long. 0m,0270 à 0m,0450 (12 l. à 20 l.). — Larg. 0m,0078 à 0m,035 (3 l. 1/2 à 6 l.).

Corps allongé, peu convexe. *Tête* presque cylindrique ; densement et assez finement ponctuée ; d'un brun fauve, mais paraissant presque grisâtre par l'effet du duvet d'un fauve testacé dont elle est revêtue ; prolongée après les yeux sur une longueur plus grande que la seconde moitié de ces organes ; creusée sur le front d'un sillon linéaire plus faible sur le vertex. *Yeux* noirs : échancrés jusqu'à la moitié de leur largeur. *Antennes* d'un terne rougeâtre. *Prothorax* tronqué en devant ; élargi d'avant en arrière ; relevé et subépineux aux angles postérieurs ; bissinué à la base, avec le milieu de celle-ci arqué en arrière ; rebordé à cette dernière ; peu convexe sur le dos ; convexement déclive et sans rebords sur les côtés ; de la couleur de la tête, et comme elle couvert d'un duvet grisâtre ; ponctué et chargé de petites aspérités sur les côtés, surtout chez le ♂ ; rayé d'un léger sillon longitudinal sur la ligne médiane. *Écusson* arrondi postérieurement ; ponctué ; canaliculé au moins sur la majeure partie basiliaire de la ligne médiane ; pubescent ; d'un brun fauve ou d'un fauve brunâtre. *Élytres* débordant, aux épaules, les angles du prothorax d'un cinquième environ de la largeur de chacune ; cinq fois environ aussi longues que lui ; subparallèles ou faiblement rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à l'angle postéro-externe, tronquées sur la

moitié interne de l'extrémité; munies d'une petite dent à l'angle sutural; peu convexes sur le dos; déclives sur ses côtés; finement ponctuées ou chagrinées; d'un brun fauve testacé; garnies d'un duvet très-court et concolore; sans fossette humérale; chargées chacune de deux lignes longitudinales peu élevées, dont la deuxième naît du côté interne du calus huméral; offrant parfois les traces plus ou moins apparentes d'une ou de deux lignes plus courtes. *Dessous du corps* fauve ou d'un fauve testacé; garni sur le postpectus d'un duvet cendré flavescent. *Pieds* allongés, d'un brun fauve ou rougeâtre. *Cuisses antérieures* chagrinées, surtout chez le ♂. Tarière de la ♀ au moins aussi longue que les deux tiers du ventre.

Cette espèce habite principalement les provinces tempérées et méridionales. Elle était commune à Lyon avant la destruction d'une foule de vieux arbres dans lesquels vivait sa larve.

Elle habite les troncs mûrs ou caverneux des tilleuls, des marronniers, des sycomores, des ormes, etc. Elle commence à sortir aux approches de la nuit. Quand celle-ci est close, on peut la chasser à la lanterne.

TROISIÈME FAMILLE.

LES CÉRAMBYCINS.

Caractères. *Antennes* insérées à une certaine distance des mandibules; offrant les articles intermédiaires plus ou moins allongés : le troisième très-rarement aussi long que les deux suivants réunis. *Prothorax* sans rebord sur les côtés. *Hanches antérieures* le plus souvent subglobuleuses.

Les Cérambycins forment une famille nombreuse dont les diverses espèces, rapprochées par une analogie évidente, s'éloignent progressivement les unes des autres par des modifications dont notre œil se plaît à suivre la trace. Nulle part, peut-être, dans cette tribu, la nature ne manifeste avec autant de magnificence ce génie intelligent devant lequel l'imagination de l'homme est forcée de pâlir, et cette puissance de création qu'elle sait porter, quand elle veut, jusqu'aux limites les plus reculées du possible.

Ainsi les yeux offrent dans leur échancrure ou leur lésion les degrés les plus extrêmes. Les antennes présentent dans leur longueur les transitions les plus variées. Le prothorax, très-épineux latéralement chez les premières espèces, se montre successivement inerme, déprimé et arrondi en tube, gonflé en sphère, puis allongé aux dépens de sa largeur. Les élytres, d'abord convexes et entières, se rapprochent de la surface plane, pour s'en éloigner de nouveau; mais, alors, souvent elles s'échancrent au sommet, se rétrécis-

sent presque en alêne ou se réduisent à la faible dimension d'une écaille. Les cuisses quittent peu à peu la forme normale pour se présenter bizarrement rétrécies en pédicule à la base, et renflées en massue au delà du milieu.

Ces modifications nous ont fait partager cette famille en plusieurs branches dont les divisions, basées sur des différences assez sensibles dans les formes, sont en harmonie avec les mœurs de ces diverses créatures.

Les larves de ces insectes ont également des habitudes variées. Les unes attaquent les troncs des grands arbres et s'enfoncent plus ou moins profondément dans les couches ligneuses; plusieurs réduisent en poussière les souches éparses dans les bois; d'autres vivent dans les tiges ou les rameaux de divers arbrisseaux.

Élytres
- aussi longues ou à peu près que l'abdomen;
  - ni rétrécies postérieurement, ni déhiscentes à la suture.
    - Prothorax ordinairement plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il n'est long sur son milieu; quelquefois plus long que large, mais alors cuisses postérieures non en massue chez les uns: élytres tronquées à l'extrémité, ou arrondies à l'angle sutural chez les autres.
      - Prothorax muni, vers le milieu de ses côtés, d'une épine ou d'un tubercule. Cuisses non en massue. — *Cérambycaires.*
      - Prothorax le plus souvent mutique latéralement; quelquefois épineux ou tuberculeux sur les côtés, mais alors cuisses rétrécies à la base et renflées en massue au delà de la moitié.
        - Élytres ni tronquées ni échancrées à l'extrémité; rarement subarrondies à l'angle sutural, mais alors prothorax planiuscule.
          - Cuisses postérieures brusquement en massue. Prothorax ordinairement planiuscule. — *Callidiaires.*
          - Cuisses postérieures comprimées, non brusquement en massue. Prothorax planiuscule chez les uns, convexe chez les autres. — *Hespérophanaires.*
        - Élytres soit tronquées ou échancrées à l'extrémité, soit arrondies à l'angle sutural. Prothorax convexe, subglobuleux ou en ovale tronqué, sans épine ou tubercule sur les côtés. — *Clytaires.*
    - Prothorax plus long que large; planiuscule ou peu convexe en dessus. Cuisses postérieures en massue.
      - Premier arceau du ventre moins long que les deux cinquièmes de l'abdomen. — *Graciliaires.*
      - Premier arceau du ventre à peu près aussi long que la moitié de l'abdomen. — *Obriaires.*
  - subulées, c'est-à-dire rétrécies postérieurement et déhiscentes à la suture. — *Sténoptéraires.*
- moins longues ou à peine aussi longues que la moitié de l'abdomen. — *Nécydalaires.*

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CÉRAMBYÇAIRES.

Caractères. *Élytres* couvrant ou à peu près tout le dos de l'abdomen ; non subulées. *Prothorax* moins long ou à peine aussi long qu'il est large dans son développement transversal le plus grand ; armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. *Cuisses postérieures* n'étant jamais très-rétrécies à sa base, et plus ou moins brusquement renflées en massue au delà de la moitié de leur longueur. *Hanches antérieures* séparées par un posternum assez large. *Antennes* sétacées ; de onze ou douze articles ; beaucoup plus longues que le corps, chez le ♂.

Les Cérambyçaires, ou du moins quelques-uns d'entre eux, sont de tous les Longicornes les plus généralement connus. Leur taille est ordinairement très-grande en comparaison de celle de la plupart des autres espèces. En général, ils ont le vol puissant et peuvent se transporter à d'assez grandes distances. Dans les beaux jours de l'été on les voit dans les bois, les saulées ou le long des chemins ombragés exécuter leurs voyages aériens, en tenant leurs antennes dirigées en avant comme de longs tentacules. Tous ont des habitudes diurnes ; et si quelques-uns, par leurs teintes obscures comme l'écorce des végétaux sur lesquels ils vivent, se rapprochent de la famille précédente, les autres ont des couleurs vives et métalliques. La plupart se tiennent exclusivement sur les arbres ; plusieurs cependant fréquentent les arbrisseaux de nos jardins et de nos haies, et y recueillent, avec divers autres insectes anthophiles, les trésors embaumés de leurs fleurs.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Quatrième article des antennes	Plus court ou à peine aussi long que le premier ; les troisième à cinquième noueux à l'extrémité. Tête penchée en avant. Prothorax chargé de plis transversaux ou de très-fortes rugosités. Élytres convexes, dures. Prosternum brusquement perpendiculaire ou incliné à sa partie postérieure.			*Cerambyx.*
	plus long que le premier.	Tête subverticale. Prothorax marqué de points serrés. Élytres convexes, dures, souvent en partie tronquées à l'extrémité ; au moins en partie rouges. Prosternum convexement déclive à sa partie postérieure.		*Purpuricenus.*
		Tête penchée en avant.	Antennes ornées de houpes de poils à l'extrémité du troisième article et de plusieurs des suivants. Écusson en demi-cercle. Élytres planiuscules, flexibles.	*Rosalia.*
			Antennes sans houpes de poils à l'extrémité du troisième article et des suivants. Écusson en triangle allongé. Élytres planiuscules, flexibles, de couleur métallique.	*Aromia.*

Genre *Cerambyx*, Capricorne ; Linné.

Linné. Systema naturæ, 10e éd., t. I, p. 388. — Id. 12e éd., t. I, p. 621.

(κέρας, corne ; βοῦς, bœuf.)

Caractères. *Antennes* de onze ou douze articles : le premier obconique : le deuxième très-court : les troisième à cinquième noueux à l'extrémité : les sixième à dixième comprimés, et à angle droit ou aigu assez vif à l'extrémité de leur côté externe : le quatrième plus court ou à peine aussi long que le premier : le onzième souvent sans appendice. *Tête* penchée en avant ; marquée sur le postépistome d'une impression gauffrée en ovale transversal. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; offrant ordinairement une saillie plus faible près du bord antérieur ; chargé en dessus de plis ou reliefs transversaux ou bizarrement dessinés. *Écusson* à peine aussi long que large ; à côtés ordinairement curvilignes ou sinués. *Élytres* débordant en devant la base du prothorax des deux cinquièmes de la largeur de chacune ; convexes ; dures ; noires ou d'une couleur obscure. *Antépectus* chargé en devant de plis transversaux. *Prosternum* souvent relevé à son extrémité, brusquement perpendiculaire ou incliné à sa partie postérieure. *Mésosternum* entaillé à sa partie postérieure. *Corps* allongé.

Malgré la couleur noire ou obscure dont les Capricornes sont revêtus, ces insectes plaisent aux yeux par l'élégante beauté de leurs formes. Les grandes espèces vivent sur les chênes, où elles disputent aux Lucanes et aux Cétoines le fluide mucilageux qui découle des plaies de ces arbres. Elles sont ordinairement faciles à prendre ; cependant, si la journée est chaude, si le soleil darde tous ses feux, elles trompent souvent en s'envolant la main qui s'apprête à les saisir, ou se laissent tomber de branche en branche, et souvent en entr'ouvrant leurs élytres comme un parachute à moitié déployé.

A Élytres munies d'une épine à l'angle sutural.

B Élytres non tronquées à leur extrémité.

1. **C. velutinus ;** Brullé. *Dessus du corps noir ou noir châtain sur la tête et le prothorax, châtain sur les élytres ; garni d'un duvet très-court, cendré et médiocrement serré. Prothorax chargé sur sa zone médiaire de reliefs bizarrement dessinés, n'offrant pas l'image de plis transversaux. Écusson en triangle obtus, à côtés sinués. Élytres simultanément arrondies postérieurement ; munies d'une épine à l'angle sutural.*

♂ Antennes d'un tiers au moins plus longues que le corps; à dernier article le plus long de tous. Cinquième arceau du ventre tronqué à son bord postérieur.

♀ Antennes à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps : le dernier ordinairement moins long que le sixième ou le septième. Cinquième arceau du ventre subarrondi à son bord postérieur.

Cerambyx velutinus. Brullé, Expéd. sc. de Morée. t. III. p. 252. 477. — De Casteln., Hist. nat. t. III. p. 429. — Muls., Longic. p. 29. 1.

Hammaticherus velutinus. Kuster, Kaef. Europ. II. 44.

Long. $0^m,0337$ à $0^m,0562$ (15 l. à 25 l.). — Larg. $0^m,0090$ à $0^m,0147$ (4 l. à 6 l. 1/2).

Corps couvert d'un duvet cendré ou gris blanchâtre, court, médiocrement serré. *Tête* noire ou d'un noir châtain; marquée sur le postépistome d'une impression gauffrée en ovale transversal, et d'une autre en fer de lance après les antennes : celle-ci, terminée entre la seconde moitié des yeux par un relief ordinairement elliptique ou plus raccourci, sillonné en devant et presque jusqu'à son bord postérieur, mais ordinairement pas jusqu'à ce dernier : ce relief séparé de chaque côté par un sillon du bord interne des yeux. *Prothorax* chargé de trois plis transversaux après les bords antérieurs et au-devant de la base, et de reliefs bizarrement dessinés sur la zone médiaire. *Élytres* faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts (♂) ou subparallèles jusqu'aux deux tiers (♀) de leur longueur; subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité; munies d'une épine à l'angle sutural; ruguleuses ou ruguleusement ponctuées près de la base, plus lisses vers l'extrémité. *Pygidium* ordinairement non voilé par les élytres. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un noir châtain; garni d'un léger duvet cendré. *Mésosternum* entaillé sur le tiers médiaire ou un peu plus de son bord postérieur, subarrondi ou obliquement coupé d'avant en arrière et de dedans en dehors sur les côtés de son bord. *Cuisses* offrant des rides sur leur côté interne.

Cette espèce est principalement méridionale; on la trouve cependant à peu de distance de Lyon, dans les environs de St-Chamond (Loire).

BB Élytres tronquées à l'extrémité.

C Dessus du corps garni ou couvert de duvet.

C. Mirbeckii; Lucas. *Dessus du corps d'un noir châtain sur la tête et sur le prothorax, d'un châtain noirâtre sur les élytres; revêtu d'un*

duvet court, gris cendré, assez serré. Prothorax chargé sur sa zone médiaire de reliefs irréguliers et transversaux interrompus sur la ligne médiaire. Écusson frangé de gris. Élytres obliquement tronquées à l'extrémité, munies d'une épine à l'angle sutural : à fines nervures : l'interne courte. Cuisses non ridées au côté interne.

Cerambyx Mirbeckii. Lucas, Ann. d. sc. nat. 2e série. t. XVIII (1842). p. 184. — Id. Explor. de l'Algérie. p. 484. 1276. pl. XLI. fig. 8. — Reiche, Note, etc. Ann. de la Soc. entom. de France. 3e série. t. II (1854).

Long. 0m,0450 à 0m,0495 (20 l. à 22 l.). — Larg. 0m,0135 (6 l.).

Cette espèce habite l'Espagne et, je crois, la Corse ; mais il est douteux qu'elle se trouve dans la France continentale.

Elle se distingue du *C. velutinus* par son corps garni d'un duvet gris cendré moins court, plus épais et plus apparent ; par le relief en fer de lance situé entre les antennes moins marqué ; par la zone médiaire du prothorax imitant en partie des plis transversaux, interrompus sur la ligne médiane ; par les plis voisins du bord antérieur en partie chargés sur la ligne médiane d'un relief saillant ; par les élytres fortement chagrinées et rugueuses à la base, finement ruguleuses ou chagrinées à l'extrémité ; obliquement tronquées à cette dernière depuis leur partie postéro-externe, et d'une manière rentrante jusqu'à l'angle sutural ; par les cuisses non plissées à leur côté interne.

L'écusson est en triangle à côtés curvilignes ou sinués ; ordinairement bordé d'une frange plus ou moins apparente d'un gris cendré. Pygidium ordinairement non complétement voilé par les élytres. Dessus du corps et les pieds châtains ou d'un châtain noirâtre.

Obs. Sa larve, suivant M. Lucas, vit dans le chêne liége, sous l'écorce et dans l'aubier.

2. **C. nerii**; Erichson. *Dessus du corps noir ; glabre sur le prothorax ; revêtu d'un duvet cendré sur la tête et sur les élytres. Prothorax chargé de reliefs ou plis transversaux dont quelques-uns un peu onduleux. Écusson en triangle à côtés curvilignes. Élytres tronquées à l'extrémité ; munies d'une épine à l'angle sutural.*

♂ Antennes de moitié environ plus longuement prolongées que le corps.

♀ Antennes moins longuement prolongées que le corps.

Hammaticherus mauritacus. BUQUET, Ann. de la soc. entom. de France (1840). t. IX. p. 395 ?

Hammaticherus nerii. ERICHSON, in WAGNER'S Reisen in Algir. t. III. p. 148. 41. pl. VIII. fig. 11. — KUSTER, Kaef. Eur. II. 49.

Corps allongé. *Tête* noire, mais couverte d'un duvet cendré; plaque gauffrée du postépistome en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure. Front rayé d'un sillon depuis le niveau de la partie antérieure des yeux jusqu'à celui de leur partie postérieure. Espace compris entre la seconde moitié des yeux non séparé de ces organes par un petit sillon. Partie postérieure de la tête subréticuleusement ponctuée ou ruguleuse. *Antennes* fauves. *Yeux* noirs. *Prothorax* au moins aussi long qu'il est large à la base; noir; glabre; chargé de trois plis en reliefs transversaux après le bord antérieur et d'autant en devant de la base, et d'une sixaine un peu onduleux sur la zone médiaire. *Écusson* en triangle à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet cendré. *Élytres* noires ou brunes, densement revêtues d'un duvet cendré; trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges prises ensemble; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; tronquées à l'extrémité; munies d'une épine à l'angle sutural; noires, mais revêtues entièrement d'un duvet cendré ou gris cendré. *Dessous du corps* noir ou brun revêtu d'un duvet semblable. *Prosternum* rebordé et muni longitudinalement sur son milieu d'une côte subconvexe plus saillante que ses rebords. *Mésosternum* peu profondément entaillé à sa partie postérieure. *Pieds* fauves; revêtus d'un duvet cendré.

Cette espèce, qui habite l'Algérie, a été trouvée aussi dans les environs de Nice.

Obs. Elle se distingue des deux espèces précédentes par sa taille moins avantageuse; par l'épais duvet dont son corps est revêtu; par le caractère tiré de l'espace compris entre les yeux et par son prosternum; par son écusson. Elle s'éloigne d'ailleurs du *C. velutinus* par ses élytres tronquées postérieurement et par les replis transversaux de la zone médiaire de son prothorax.

CC Dessus du corps glabre ou à peu près.

3. **C. cerdo**; LINNÉ. *Dessus du corps noir sur la tête et le prothorax, avec les élytres noires ou d'un noir brun passant graduellement au marron vers l'extrémité; glabres, si ce n'est vers cette extrémité. Prothorax chargé sur sa zone médiaire de reliefs ou plis transversaux. Écusson subparallèle*

dans sa première moitié, en ogive dans la seconde. Élytres tronquées à l'extrémité ; munies d'une épine à l'angle sutural. Prosternum rebordé, subconvexe sur sa ligne médiane presque jusqu'à l'extrémité.

♂ Antennes de moitié au moins plus longues que le corps ; à dernier article le plus long de tous, sans appendice bien distinct. Cinquième arceau du ventre échancré à son bord postérieur.

♀ Antennes à peu près de la longueur du corps : à dernier article ordinairement moins long que le sixième ou le septième. Cinquième arceau du ventre arrondi à son bord postérieur.

Cerambyx cerdo. Linn., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 392. 26. — Id. 12e éd. t. I. p. 629. 39. — Fabr., Syst. entom. p. 167. 14. var. B. — Id. Spec. ins. t. I. p. 213. — Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 6. 1.

Le grand Capricorne noir. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 200. 1.

Cerambyx heros. Scopol., Entom. carn. p. 51. 163. — Fabr., Mant. t. 1. p. 132. 22. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 270. 21. — Oliv., Entom. t. IV. no 67. p. 12. 9. pl. I. fig. 1. *a*. — Panz., Faun. germ. 82. 1. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 356. 41. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 49. 3. — Muls., Longic. p. 30. 2. — Stephens, Man. p. 270. 2107. — Ratzeb., Forstins. t. I. p. 238. 5. pl. XVI. fig. III.

Hammaticherus heros. Kuster, Kaef. Europ. II. 42. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 842.

Long. 0^{m},0290 à 0^{m},0495 (13 l. à 22 l.). — Larg. 0^{m},0078 à 0^{m},0147 (3 l. 1/2 à 6 l. 1/2).

Corps allongé ; presque glabre ; garni vers l'extrémité des élytres de poils fins, courts, clairsemés, presque indistincts. *Tête* noire ; marquée, après la base des antennes, d'une impression en forme de fer de lance ; chargée sur l'espace situé entre la seconde moitié des yeux d'un relief allongé, parallèle, rayé longitudinalement dans son milieu et séparé de chaque côté par un sillon plus profond du bord interne des yeux. *Prothorax* chargé de trois plis transversaux après le bord antérieur et au-devant de sa base : la médiaire plus faible. *Élytres* rétrécies d'avant en arrière, subarrondies à leur partie postéro-externe ; tronquées entre cette partie et l'angle sutural ; munies d'une petite épine à ce dernier ; rugueuse à sa base, et graduellement d'une manière affaiblie à l'extrémité. *Pygidium* ordinairement voilé par les élytres. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garnis d'un léger duvet. *Mésosternum* entaillé sur les deux cinquièmes médiaires de la largeur de son bord postérieur, tronqué sur les côtés externes de ce bord.

Cette espèce est commune en France. On la trouve fréquemment sur les chênes. Sa larve vit dans le tronc de ces arbres, et les perfore souvent jusqu'au centre. Suivant M. Moquerys, elle attaque les pommiers dans la Normandie.

Voyez pour cette larve : RATZEB., Die Forstinsect. t. I. p. 238. pl. XVI. fig. 3. c. et 3 o. et 3. g. nymphe. — WESTWOOD, Introd. to the mod. Classif. t. I. p. 364. fig. 44 (5-10). — CHAPUIS et CANDÈZE, Catal. p. 243.

Obs. A cette espèce se rapporte le *C. paludivagus*, LUCAS (*Ann. des sc. nat.*, 2e série, t. XVIII, p. 185), ayant les plis du prothorax plus serrés et moins nombreux, et les élytres plus finement chagrinées.

Le *C. cerdo* se distingue du *C. velutinus* par ses élytres glabres et tronquées à l'extrémité ; du *C. nerii*, par sa taille plus grande et par ses étuis non recouverts de duvet.

Je ne sais par quelle erreur traditionnelle la plupart des auteurs ont exclu le nom de Linné donné à cette espèce, pour l'appliquer à une autre. La description linnéenne ne laisse cependant aucun doute, comme on peut en juger par les expressions suivantes : *Thorace spinoso rugoso nudo*, *corpore nigro*, *antennis longis : articulis quatuor primis clavatis.*

Corpus et artus nigra. Elytra fastigiata apice pallidiora sive picea.

Scopoli, le premier, a introduit la confusion en appliquant le nom de *cerdo* à une espèce inconnue de Linné, du moins au moment où l'entomologiste de la Carniole publiait son livre. Il donne de cette dernière la diagnose suivante :

Niger, thorace rugoso : rugis transversis;

et il ajoute : « La définition du très-célèbre Linné convient à cette espèce « aussi bien qu'à la suivante, et elles ne peuvent cependant être réunies. « L'espèce présente est toute noire et deux ou trois fois plus petite ; elle a « les quatre premiers articles des antennes plus courts que les autres, et « elles sont recouvertes d'un duvet blanchâtre. »

Scopoli se trompe en disant que la description de Linné peut également s'appliquer aux deux espèces ; car le *C. cerdo* de l'entomologiste de la Carniole a les élytres parallèles, peu convexes en dessus et entièrement noires ; tandis que l'insecte de l'auteur suédois a des *elytra fastigiata*, noirs à la base et plus pâles à l'extrémité ; il est d'ailleurs d'une taille beaucoup plus avantageuse.

Comment Scopoli n'a-t-il pas vu qu'il décrivait le *C. cerdo* de Linné sous

le nom de *heros*, puisqu'il caractérise ce dernier par une phrase presque identique à celle de l'auteur suédois :

Thorax nodosus ; elytra castanea, basi obscuriora.

Linné, dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, en reproduisant la description du *C. cerdo*, donnée dans la 10e édition du même ouvrage, ajoute : *minor (an mas) antennis mediocribus, elytris non piceis, qui Scopol. carn.* 162 *non videtur specie diversus.*

Linné ne connaissait peut-être alors le *C. cerdo* de Scopoli que par la description de cet auteur ; car, suivant Gyllenhal, il se trouve seulement dans la partie méridionale de la Suède, et il y est rare.

Dans la collection linnéenne, conservée à Londres, l'exemplaire typique décrit dans le *Systema naturæ*, est l'insecte connu aujourd'hui sous le nom de *heros*. A côté se trouvent deux exemplaires du *C. cerdo* de Scopoli, probablement ajoutés par Smith ; car on sait que ce dernier a eu la déplorable pensée d'intercaler des insectes de sa collection dans celle de l'illustre Suédois.

Fabricius, dans ses premiers ouvrages, a d'abord fait du *C. heros* de Scopoli une variété du *C. cerdo* de Linné. A partir de sa *Mantissa*, il a admis les deux espèces de l'entomologiste de la Carniole, et, par un esprit brouillon qui lui était assez familier, il a reporté au *C. cerdo* de Linné celui de Scopoli, dont il avait adopté les errements. L'autorité d'un tel maître a fait loi ; et, depuis cette époque, les entomologistes ont généralement suivi la même voie.

Il est trop juste cependant de conserver à l'insecte dont il est ici question le nom qui lui a été imposé par le père de la science.

Près du *C. cerdo* se place l'espèce suivante :

C. Manderstjernae ; Mulsant et Godart. *Dessus du corps noir sur la tête et sur le prothorax, avec les élytres de même couleur à la base, passant au châtain à l'extrémité ; glabre, si ce n'est vers cette extrémité. Prothorax offrant sur sa zone médiaire des reliefs bizarrement dessinés. Ecusson subparallèle dans sa première moitié, en ogive dans la seconde. Élytres un peu obliquement tronquées à l'extrémité ; munies d'une épine à l'angle sutural. Prosternum fortement rebordé ; rugueux et sans relief avant les hanches. Cuisses offrant des rides sur leur côté interne.*

Cerambyx Manderstjernae. Muls. et Godart. Muls., Opusc. entom. 6e cah. p. 180. — Id. (Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. II. p. 280).

Hammaticherus syriacus. Reiche et Saulcy, Catal. p. 195.

Long. 0^m,0450 à 0^m,0495 (20 l. à 22 l.).— Larg. 0^m,0135 à 0^m,0147 (6 l. à 6 l. 1/2).

Patrie : la Crimée. Découverte par M. le lieutenant général Levaillant.

AA Elytres sans épine à l'angle sutural.

D Prothorax offrant, sur les côtés, une dent prononcée, entre l'angle antérieur et le tubercule épineux.

4. **C. miles**; Bonelli. *Dessus du corps noir sur la tête et le prothorax, avec les élytres noires à la base et passant graduellement au marron à l'extrémité ; presque glabre. Prothorax chargé sur la zone médiaire de reliefs ou plis transversaux. Ecusson presque en demi-cercle. Élytres subarrondies chacune à leur extrémité ; sans épine à l'angle sutural. Troisième à cinquième articles des antennes fortement noueux : les sixième à dixième subépineux à l'angle antéro-interne.*

♂ Antennes sensiblement plus longues que le corps ; à onzième article le plus long de tous, paraissant appendicé ou formé de deux articles. Cinquième arceau du ventre échancré à son bord postérieur.

♀ Antennes plus courtes que le corps : à onzième article sans appendice distinct. Cinquième arceau du ventre subarrondi à son bord postérieur.

Cerambyx miles. Bonelli, Specim. faun. subalp. *in* Memor. della Soc. di agricolt. di Torino. t. IX. p. 178. 26. pl. V. fig. 26. ♂ ♀. — Muls., Longic. p. 31. 3.

Cerambyx noduosus. Germar, Reise n. Dalmat. p. 220. 204.

Hammaticherus nodicornis. Kuster, Kaef. Eur. II. 43.

Long. 0^m,0290 à 0^m,0355 (13 l. à 16 l.). — Larg. 0^m,0078 à 0^m,0112 (3 l. 1/2 à 5 l.).

Corps allongé ; presque glabre en dessus ; garni sur la tête et sur les élytres de poils très-courts, clairsemés, presque indistincts sur les dernières. Espace compris entre la seconde moitié des yeux, ruguleux, rayé d'un sillon linéaire sur la ligne médiane, à peine rayé d'un sillon près du bord interne des yeux. *Antennes* offrant les troisième à cinquième articles très-noueux : les sixième à dixième un peu épineux à l'angle antéro-externe. *Prothorax* chargé sur sa zone médiaire de six à sept plis ou reliefs transversaux, un peu irréguliers ou en partie incomplets. *Écusson* presque en demi-cercle, souvent un peu en ogive postérieurement. *Elytres* sensiblement rétrécies

d'avant en arrière chez le ♂, moins sensiblement chez la ♀ ; subarrondies chacune et sans épine à l'angle sutural ; rugueuses et noires à la base, graduellement de couleur marron et ruguleuses à l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garni d'un léger duvet. *Prosternum* rebordé sur les côtés ; longitudinalement convexe sur son milieu. *Mésosternum* entaillé sur le tiers médiaire de son bord postérieur, tronqué ou subarrondi sur les côtés de celui-ci. *Cuisses* offrant des rides à leur côté interne.

Cette espèce est plus méridionale que le *C. cerdo*. Elle se trouve aussi sur le chêne, mais moins communément. Sa larve vit aux dépens de cette sorte d'arbre.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces précédentes par ses antennes offrant les troisième à cinquième articles plus fortement noueux ; par les sixième à dixième offrant l'angle antéro-externe sensiblement avancé en espèce d'épine ; surtout par les élytres subarrondies chacune à l'extrémité et dépourvues d'épine à l'angle sutural.

Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer, la couleur noire passe par diverses nuances au brun rouge.

Près de cette espèce se range la suivante :

C. orientalis ; Kuster. *Dessus du corps noir sur la tête ; le prothorax et la base des élytres, graduellement marron à l'extrémité de celles-ci ; glabre ou à peu près. Prothorax chargé de fortes rugosités ou d'un relief ovalaire sur le milieu de la ligne médiane. Écusson en triangle à côtés droits. Élytres un peu rétrécies d'avant en arrière, arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; à angle sutural peu émoussé et sans épine. Troisième à cinquième article des antennes médiocrement noueux. Cuisses offrant, sur leur côté interne, des rides obsolètes ou peu nombreuses.*

Hammaticherus orientalis. Kuster, Kaef. Eur. II. 45.

Long. 0m,0315 à 0m,0405 (14 l. à 18 l.). — Larg. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.).

Cette espèce se trouve dans les environs de Brousse, dans l'Asie-Mineure. Je l'ai reçue de MM. Sturm.

5. **C. intricatus** ; Fairmaire. *Dessus du corps noir sur la tête ; le prothorax et la base des élytres, graduellement brun à l'extrémité de celles-ci ; presque glabre. Prothorax chargé sur la zone médiane de reliefs pres-*

que en forme de réseau incomplet ; chargé d'une petite carène sur la ligne médiane des trois plis antérieurs. Écusson plus large que long, en triangle à côtés curvilignes. Élytres arrondies à leur partie postéro-externe, sans épine à l'angle sutural.

♂ Antennes d'un sixième ou d'un cinquième plus longues que le corps ; assez fortement noueuses à l'extrémité des troisième à cinquième articles ; à dernier article le plus long, non visiblement appendicé. Dernier arceau du ventre obtusément tronqué.

♀ Antennes à peine prolongées au delà des trois cinquièmes de la longueur du corps ; à dernier article aussi long que le septième. Dernier arceau du ventre obtusément tronqué.

Hammaticherus intricatus (REICHE). FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de France, 2e série. t. VI (1848). p. 167.

Long. 0m,0405 à 0m,0450 (18 l. à 20 l.). — Larg. 0m,0123 à 0m,0135 (5 l. 1/2 à 6 l.).

Corps allongé ; presque glabre en dessus, garni vers l'extrémité des élytres de poils fins, couchés, clairsemés, presque indistincts. *Tête* noire ; garnie d'un léger duvet cendré ; profondément sillonnée entre les antennes ; chargée sur l'espace compris entre la seconde moitié des yeux d'un relief tantôt sillonné, tantôt sans sillon : cet espace séparé de chaque œil par un sillon ; rugueuse ou réticuleuse sur sa partie postérieure, et creusée d'un sillon sur la partie antérieure de la ligne médiane de celle-ci. *Antennes* garnies d'un court duvet cendré ; à troisième, quatrième et cinquième articles assez fortement noueux. *Prothorax* noir ; arqué en devant ; bissinué à la base ; plus large dans son milieu que long sur la ligne médiane ; armé d'un tubercule épineux vers le milieu de chacun de ses côtés ; anguleux latéralement près du bord antérieur ; chargé sur la zone médiaire de reliefs embrouillés, bizarrement dessinés, imitant presque un réseau à mailles incomplètes ; offrant ordinairement sur le tiers médiaire de la ligne médiane de cette zone une ligne longitudinale élevée ; chargé sur la ligne médiane des deux ou trois plis transversaux (qui suivent le bord antérieur) d'une ligne élevée, naissant du pli postérieur et souvent avancée jusqu'au bord antérieur. *Écusson* plus large que long ; subcordiforme, en triangle à côtés curvilignes ; presque glabre ; noir. *Élytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; peu rétrécies jusqu'à la moitié de leur longueur, moins insensible-

ment ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, et plus sensiblement ensuite, arrondies à leur partie postéro-externe ; arquées à l'extrémité, émoussées et sans épine à l'angle sutural ; convexes ; noires à la base et graduellement brunes ou d'un brun châtain à l'extrémité ; rugueuses à la base, finement ruguleuses à l'extrémité ; glabres en devant, postérieurement garnies de poils fins, couchés, peu apparents, sans lignes élevées apparentes. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; brièvement pubescents. *Prosternum* rebordé. *Mésosternum* entaillé jusqu'au quart de sa longueur. *Cuisses* sans rides, à leur côté interne.

Cette espèce a été prise dans le département des Alpes-Maritimes.

Obs. Le *C. intricatus*, dont j'ai vu deux exemplaires chez M. Reiche, semble se distinguer spécifiquement du *C. miles*, avec lequel il a beaucoup d'analogie, par la réticulation embrouillée de la zone médiaire du prothorax, et par la carène ou ligne élevée existant soit sur cette zone, soit sur les plis antérieurs ; par ses cuisses sans rides sur leur côté interne.

DD Prothorax n'offrant pas, sur les côtés, une dent prononcée entre l'angle antérieur et le tubercule épineux.

6. **C. Scopoli** ; Laicharting. *Dessus du corps entièrement noir ; garni sur la tête et sur les élytres d'un duvet cendré blanchâtre très-court. Antennes revêtues d'un duvet serré de même couleur ; munies d'une épine à l'angle antéro-externe des sixième à dixième articles. Prothorax sans dent prononcée sur les côtés après les angles de devant ; chargé sur la zone médiaire de six à sept reliefs ou plis transversaux. Élytres subparallèles ; arrondies, prises ensemble à l'extrémité ; peu convexes en dessus ; sans épine à l'angle sutural.*

♂ Antennes de moitié plus longues que le corps ; à dernier article aussi long que le sixième. Cinquième arceau du ventre tronqué et un peu échancré dans son milieu.

♀ Antennes d'un cinquième plus longuement prolongées que le corps ; à dernier article plus court que le précédent. Cinquième arceau du ventre subarrondi à son bord postérieur.

Le petit Capricorne noir. Geoffroy, Hist. abr. t. I. p. 201. 2.

Cerambyx cerdo. Scopoli, Entom. carn. p. 50. 162. — Fabr., Mant. ins. t. I. p. 132. 21. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 270. 20. — Oliv., Entom. t. IV. nº 67. p. 13. 10. pl. X. fig. 65. — Panzer, Faun. germ. LXXXII. 2. — Payk. Faun. suec. t. III. p. 55. 3. — Schoenh., Syst. ins. t. III. p. 355. 40. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 50. 4. — Muls., Longic. p. 31. 4. — L. Redtenb., Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 842.

Cerambyx Scopoli. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 8. 2.
Cerambyx piceus. FOURCR., Entom. par. t. I. p. 74. 2.

Long. 0m,0180 à 0m,0292 (8 l. à 13 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4).

Corps allongé; entièrement noir. *Tête* garnie d'un duvet court, cendré, médiocrement serré : espace compris entre la seconde moitié des yeux rugulosule, peu convexe, sillonné sur la ligne médiane, séparé par un sillon du bord interne des yeux. *Antennes* revêtues d'un duvet très-court, cendré blanchâtre; à troisième et cinquième articles médiocrement noueux : les sixième à dixième munis d'une petite épine à leur angle antéro-externe. *Prothorax* muni d'un tubercule épineux dans le milieu de ses côtés, mais sans dent prononcée entre ce tubercule et chaque angle antérieur; chargé sur sa zone médiaire de six ou sept reliefs ou plis transversaux. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes. *Élytres* subparallèles au moins jusqu'aux trois quarts de leur longueur; arrondies, prises ensemble à l'extrémité, avec l'angle sutural non émoussé et parfois un peu saillant; faiblement ou très-médiocrement convexes en dessus; rugueuses près de la base et d'une manière plus affaiblie vers l'extrémité; à peu près glabres en devant, garnies ensuite d'un duvet court, médiocrement serré, d'un cendré blanchâtre. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; garnis d'un duvet semblable.

Cette espèce se trouve dans les haies et les jardins, sur l'aubépine, les spirées et différentes autres fleurs. Sa larve ronge les racines du groseiller à fruits rouges et vit, suivant MM. Chapuis et Candèze, sous les écorces de divers arbres morts, notamment du cerisier, du pommier et du chêne. (Chapuis et Candèze, *Catal. des larves*, p. 243.)

Obs. Geoffroy, le premier, a fait connaître cette espèce. Scopoli, par erreur, lui donna le nom de *cerdo*, appliqué par Linné à une autre espèce.

Elle se distingue de toutes les précédentes par sa couleur entièrement noire; par ses antennes sensiblement plus longues que le corps chez la ♀, revêtues d'un duvet cendré blanchâtre, armées d'une petite épine à l'angle antéro-externe des sixième à dixième articles; par son prothorax n'offrant pas de dent prononcée sur les côtés, entre les angles de devant et le tubercule épineux; par ses élytres offrant l'angle sutural prononcé et parfois un peu saillant, mais non armé d'une épine, comme chez quelques-unes des espèces précédentes; garnies, surtout sur leur seconde moitié, d'un duvet cendré blanchâtre, très-court et peu serré; subparallèles sur les trois quarts au moins de leur longueur et faiblement convexes en dessus.

Genre *Purpuricenus*, Purpuricène ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. II. p. 568.

(*Purpura*, pourpre.)

Caractères. *Antennes* sétacées de onze ou douze articles : le premier obconique, plus court que le quatrième : le deuxième court, globuleux : les troisième et suivants peu renflés à l'extrémité : le onzième plus ou moins distinctement divisé en deux, chez le ♂, appendicé chez la ♀. *Tête* courte ; verticale. *Palpes* à dernier article comprimé, légèrement ovalaire, tronqué à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; ponctué ou chagriné en dessus, mais sans reliefs ou sans rugosité sur sa zone médiaire. *Écusson* généralement en triangle plus long que large. *Élytres* débordant chacune la base du prothorax des deux cinquièmes environ de la largeur de chacune ; subparallèles ; convexes ; dures ; au moins en partie rouges. *Prosternum* déclive à son extrémité, tantôt convexement déclive, tantôt perpendiculaire à sa partie postérieure. *Mésosternum* entaillé à sa partie postérieure. *Corps* allongé, subparallèle.

Ces gracieux insectes parés, au moins sur une partie de leur corps, d'une belle couleur écarlate ou vermillon, doivent à cette particularité le nom générique qu'ils portent aujourd'hui.

1. **C. budensis**; Goetze. *Noir. Élytres d'un rouge vermillon, ornées, à partir de la moitié environ de leur longueur, d'une bande suturale noire, graduellement élargie, et couvrant à l'extrémité le cinquième ou même le tiers de leur longueur.*

♂ Antennes de moitié au moins plus longues que le corps ; paraissant avoir douze articles : le onzième avec son appendice le plus long de tous. Cinquième arceau du ventre tronqué et légèrement échancré.

♀ Antennes à peine ou faiblement plus longues que le corps ; à onzième article muni d'un appendice graduellement rétréci, plus court avec cet appendice que le troisième. Cinquième arceau du ventre sans échancrure.

Cerambyx budensis. Goetze, *in* Naturfosch. t. XIX. p. 70. 1. pl. IV. fig. 3. — Muls., Longic. p. 32. 1.

Var. A. *Prothorax entièrement noir.*

GOETZE, Naturf. t. XIX. pl. IV. fig. 1. — MULS., l. c. Var. A.
Cerambyx Koehleri. OLIV., Entom. t. IV. n° 67. p. 92. 121. Var. pl. III. fig. 13.
Purpuricenus affinis. BRULLÉ, Expéd. scient. de Morée. p. 251. 474.

Var. B. *Prothorax noir, avec un point rouge de chaque côté.*
Var. C. *Prothorax noir, bordé antérieurement de rouge.*

GOETZE, l. c. pl. IV. fig. 4.

Var. D. *Prothorax rouge, bordé postérieurement de noir.*

GOETZE, l. c. pl. IV. fig. 2.
Lamia hungarica. HERBST., Archiv. p. 90. 4. pl. XXV. fig. 6.

Var. E. *Prothorax entièrement rouge.*
Var. F. *Fonds des élytres flave au lieu d'être rouge.*

Long, 0m,0135 à 0m,0202 (6 l. à 9 l.).— Larg. 0m,0045 à 0m,0059 (2. l. à 2 l. 2/3).

Corps allongé ; assez convexe. *Tête* densement ponctuée, plus finement en devant, grossièrement en arrière ; hérissée de poils obscurs ; marquée au bas du front d'une plaque gauffrée lisse, obtriangulaire ; longitudinalement sillonnée entre les antennes. *Labre* d'un brun rougeâtre. *Antennes* noires. *Prothorax* tronqué en devant et à sa base ; armé d'une épine de chaque côté ; rebordé à la base et transversalement sillonné en devant de ce rebord ; convexe ; un peu inégal ; densement couvert de gros points ; hérissé de poils obscurs ; coloré comme il a été dit. *Écusson* noir ; pubescent ; en triangle allongé. *Élytres* trois fois plus longues que le prothorax ; subparallèles ; en ligne courbe à leur partie postéro-externe, tronquées à l'extrémité, souvent armées à l'angle sutural d'une petite dent peu distincte ; convexes ; ponctuées, plus fortement à la base qu'à l'extrémité ; garnies de poils indistincts ; d'un rouge vermillon ; marquées, à partir du milieu environ de leur longueur, d'une bande suturale graduellement élargie, couvrant le tiers ou les deux cinquièmes de la largeur de chacune, vers les trois quarts de leur longueur, et couvrant toute l'extrémité sur un espace variant du cinquième au tiers postérieur de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis de poils obscurs.

Cette espèce paraît rare en France. Je l'ai reçue dans le temps de M. Ecoffet, qui l'avait prise dans les environs de Pontarlier. Depuis cette époque

elle a été trouvée dans diverses autres parties de la France orientale ou méridionale.

Obs. Chez le *P. affinis*, qui se rattache à la var. A, la tache noire commence au tiers, au lieu de prendre naissance vers la moitié de la suture.

2. **P. Koehleri**; Linné. *Noir. Élytres d'un rouge vermillon, ordinairement marquées sur la suture d'une tache noire oblongue ou ovalaire, n'atteignant ni la base ni l'extrémité; quelquefois sans tache.*

♂ et ♀ comme chez l'espèce précédente.

Cerambyx Koehleri. Linné, Syst. nat. 10e éd. p. 393. 31. — Id. 12e éd. t. I. p. 631. 50. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 273. 35. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 359. 54.
Purpuricenus Koehleri. Steph., Man. p. 270. 2110. — Muls., Longic. p. 33. 2. — L Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 842.

Var. A. *Prothorax entièrement noir.*

Schaeff., Incon. pl. I. fig. 1.

Var. B. *Prothorax orné de chaque côté d'une tache rouge.*

Schaeff.; Incon. pl. CLIII. fig. 4.

Var. C. *Prothorax noir, bordé de rouge en devant.*

Muls., Loc. cit. Var. C.

Var. D. *Tache des élytres occupant la majeure partie de leur surface, en sorte qu'elles semblent noires, bordées de rouge.*

Purpuricenus cinctus. Villa, Col. eur. p. 36. 40.
Purpuricenus Boryi. Brullé, Exp. de Mor. p. 251. 473. pl. XLIII. fig. 1.

Var. E. *Tache noire plus ou moins réduite et isolée de la suture sur chaque élytre.*

Purpuricenus bipunctatus. Villa, Col. eur. p. 36. 41.

Var. F. *Élytres entièrement rouges.*

Purpuricenus Servillei. (Ziégler). Serville, Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. II. p. 569.

Long. 0m,0135 à 0m,0202 (6 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0061 (2 l. à 2 l. 3/4).

Presque semblable au précédent pour la forme, mais proportionnelle-

ment un peu plus large. *Tête*, *antennes*, *dessous du corps* et *pieds* noirs. *Prothorax* coloré comme il a été dit. *Écusson* en triangle allongé; noir. *Élytres* plus ou moins fortement tronquées à l'extrémité, parfois obtuses ou subarrondies à celle-ci, munies à l'angle sutural d'une petite dent; d'un rouge vermillon, marquées en dessus d'une tache noire, ovalaire ou oblongue, de grandeur très-variable, naissant quelquefois de l'extrémité de l'écusson et se prolongeant jusqu'à presque l'extrémité, d'autres fois réduite à une petite tache sur chaque élytre, ou même quelquefois nulle.

Cette espèce paraît commune dans la plupart des provinces de la France. On trouve l'insecte sur les fleurs et sur les arbres. La variété sans tache, assez rare aux alentours de Lyon, est plus abondante dans les environs de Paris.

La larve vit dans les saules, dans les pieux vieillis, etc.

Obs. Le *Purpuricenus globulicollis* (Dejean), Muls., Longic. p. 34. 3, semble, comme le *P. budensis*, avoir le corps un peu plus étroit que le *P. Koehleri*. Son prothorax paraît plus globuleux et armé de chaque côté d'une pointe plus petite et plus fine; il est marqué, après le bord antérieur, de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache rouge obliquement transverse. Les élytres rouges sont parées d'une tache noire, suturale, elliptique ou en ovale allongé, naissant de l'extrémité de l'écusson et prolongée presque jusqu'à l'extrémité.

Cet insecte trouvé dans les environs de Digne (Basses-Alpes), et que j'ai eu l'occasion de voir dans les cartons de feu le comte Dejean, actuellement entre les mains de M. Chevrolat, n'est probablement qu'une variété du *P. Koehleri* et semble devoir être rayé du catalogue des espèces.

Le *P. æthnensis*, Bassi (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. III (1834), p. 471, pl. XI, fig. 7), n'est peut-être, comme le supposait cet auteur, qu'une variété du *P. Koelheri*, se rattachant à la variété D; dans tous les cas, il en serait une variété par excès bien remarquable, puisque la tache noire couvre toute la base, en sorte que les élytres sont noires, avec le bord externe et l'extrémité étroitement rouges.

Au genre *Purpuricenus* se rattachent les espèces suivantes :

P. ferrugineus; Fairmaire. *Noir. Elytres d'un jaune testacé pâle, avec une tache noire, commune, à peu près en forme de hallebarde, ayant sa pointe à l'écusson, et s'élargissant à peu près jusqu'à l'extrémité postérieure.*

Purpuricenus ferrugineus. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série. t. X. (1852). p. 91. 23.

Long. 0m,0140 (6 l. 1/2). — Patrie : l'Espagne.

Cette espèce m'est inconnue. Elle a de l'analogie avec le *P. budensis;* mais elle a le prothorax plus court, les élytres moins longues, les antennes n'atteignant pas l'extrémité du corps.

P. Desfontainii ; FABRICIUS. *Noir. Prothorax et élytres d'un rouge vermillon; le premier avec le rebord basilaire, trois taches basilaires, et souvent quatre autres, ponctiformes, disposées plus antérieurement en rangée transversale, noire; les secondes noires postérieurement, à partir des trois cinquièmes sur la suture, et des deux tiers sur les côtés; et souvent avec une tache basilaire noire, raccourcie près de l'écusson.*

Cerambyx Desfontainii. FABR., Entom. syst. t. II. p. 257. 31. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 274. 37. — OLIV., Entom. t. IV. no 67. p. 128. 174. pl. XXXIII. fig. 183.

Long. 0m,0135 à 0m,0175 (6 l. à 7 l. 3/4). — Patrie : la Morée, l'Algérie.

P. Dalmatinus; STURM. *Noir. Prothorax et élytres d'un rouge vermillon : le premier orné de cinq taches noires : deux basilaires obliques : trois ponctiformes, obtriangulairement placées : les secondes parées d'une bordure suturale noire, non prolongée jusqu'à l'extrémité, irrégulière, couvrant presque toute la base jusqu'au quart, avec une entaille après la fossette humérale; puis, très-étroite d'abord sur la suture et bientôt très-élargies de manière à former, sur chaque élytre, deux lobes : le premier aux deux cinquièmes : le second aux deux tiers de leur longueur : ce dernier étendu presque jusqu'au bord marginal.*

Purpuricenus Dalmatinus. STURM., Catal. (1843). p. 353.

Long. 0m,0135 (6 l.). — Patrie : la Dalmatie.

Le genre *Anoplistes*, SERVILLE, se rapproche beaucoup du genre *Purpuricenus*. Les insectes qu'il renferme ont également les élytres en partie rouges; mais leur corps est beaucoup plus étroit, plus allongé; les quatre palpes égaux, et le prothorax ordinairement plus long que large et moins épineux latéralement.

A. Halodendri; Pallas. *Noir. Elytres ayant chacune à la base, entre l'écusson et la fossette humérale, une tache suborbiculaire ou obtriangulaire, et le bord extérieur, d'un rouge vermillon.*

Cerambyx Halodendri. Pallas, Icon. (Cérambyces). pl. F. fig. 15.
Cerambyx humeralis. Oliv., Entom. t. IV. nº 67. p. 38. 47 (texte seul).
Anoplistes Halodendri. L. Redtenb., Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 842.

Long. 0ᵐ,0157 à 0ᵐ,0180 (7 l. à 8 l.). — La Sibérie.

A. ephippium; Schoenh. *Noir. Elytres d'un rouge vermillon à la base, et d'une manière graduellement rétrécie sur les côtés.*

Cerambyx ephippium. Schoenh., Syn. ins. t. III. append. p. 157. 217 (décrit par Steven).
Cerambyx humeralis. Oliv., Entom. t. IV. nº 67. pl. XIX. fig. 141 (non le texte).
Anoplistes ephippium. L. Redtenb., Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 842.

Long. 0ᵐ,0112 à 0ᵐ,0135 (5 l. à 6 l.). — Russie méridionale.

A. sellatus; Germar. *Noir. Elytres d'un rouge vermillon, ornées d'une bande suturale noire en ovale oblong, ou couvrant la moitié interne de la longueur de chacune, et prolongée environ jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur.*

Cerambyx sellatus (Geller). Germar, Insect. spec. p. 498. 665.
Purpuricenus sellatus. Fischer, Entomogr. t. II. p. 238. 310. pl. XLIX. fig. 3. 4.
Anoplistes sellatus. L. Redtenb., Faun. aust. 2ᵉ éd. p. 842.

Long. 0ᵐ,0135 (6 l.). — La Sibérie.

Genre *Rosalia*, Rosalie ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. II (1833), p. 561.

(*Rosalie*, nom donné par Geoffroy au *Cerambyx alpinus* de Linné.)

Caractères. *Antennes* sétacées ; de onze ou douze articles ; le premier obconique plus court que le quatrième : le deuxième court, subglobuleux : le troisième et plusieurs des suivants garnis d'une houppe de poils à l'extrémité : le onzième composé de deux articles chez le ♂, appendicé chez la ♀. *Tête* penchée en avant. *Labre* échancré. *Mandibules* munies d'une dent au côté interne ; extérieurement anguleuses chez le ♂. *Palpes* à dernier article

comprimé, ovalaire, tronqué : celui des maxillaires longitudinalement sillonné. *Prothorax* armé, près du milieu de chaque côté, d'une épine obliquement dirigée en haut et en dehors ; sans rugosité ou plis en dessus. *Écusson* presque en demi-cercle. *Élytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune ; subparallèles ; flexibles. *Prosternum* convexement déclive à sa partie postérieure. *Mésosternum* tronqué ou à peine entaillé à son extrémité. *Corps* allongé.

Peu de Longicornes sont dans le cas de lutter de grâce et de beauté avec l'espèce unique dont ce genre se compose ; mais, pour la rencontrer, il faut ordinairement visiter les bois de nos montagnes les plus élevées. On dirait que la nature se plaît quelquefois à cacher ses œuvres les plus admirables dans les solitudes les plus sauvages, pour dédommager de ses peines l'homme qui ose les explorer.

1. **R. alpina ;** LINNÉ. *Corps revêtu d'un duvet épais cendré bleuâtre. Antennes noires à l'extrémité des articles. Prothorax orné d'une tache noire veloutée attenante au milieu de son bord antérieur. Élytres ornées d'une bande transversale, et chacune de deux taches d'un noir velouté : la bande, un peu après la moitié de leur longueur : la tache antérieure, rapprochée du bord extérieur, vers le cinquième : la postérieure, petite, aux cinq sixièmes de leur longueur.*

♂ Antennes de moitié environ plus longues que le corps ; à onzième article, avec son appendice le plus long de tous. Cinquième arceau du ventre échancré.

♀ Antennes d'un sixième à peine plus longues que le corps ; à onzième article, y compris son appendice, plus court que le troisième. Cinquième arceau du ventre sans échancrure. Tarière parfois saillante.

Cerambyx alpinus. LINN., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 392. 23. — *Id.* 12e éd. t. I. p. 628. 35. — FABR., Syst. entom. p. 168. 15. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 272. 30. — PANZ., Faun. germ. II. 22. — OLIV., Entom. t. IV. nº 67. p. 22. 24. pl. IX. fig. 58. *a. b.* — SCHOENH., Syst. ins. t. III. p. 358. 50. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 48. 2.

La Rosalie. GEOFFR., Hist. t. I. p. 202. 4.

Callichroma alpina. FISCHER, Entom. t. II. p. 237. pl. XLVIII. fig. 6.

Rosalia alpina. MULS., Longic. p. 35. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 843.

Long. 0m,0225 à 0m,0360 (10 l. à 16 l.). — Larg. 0m,0061 à 0m,0072 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* marquée au bas du front d'une impression transver-

sale ; légèrement sillonnée entre les antennes ; chagrinée très-finement ; revêtue d'un duvet cendré bleuâtre. *Antennes* noires sur les deux premiers articles : les troisième à dixième revêtus d'un duvet cendré bleuâtre sur leur majeure partie, avec l'extrémité noire : les troisième à septième ou huitième ornés chacun d'une houppe de poils noirs à leur sommet. *Prothorax* moins long que large ; arqué à son bord antérieur ; subsinueusement tronqué à sa base ; bordé, en devant et en arrière, de cils flaves ; planiuscule en dessus ; orné latéralement d'une épine obliquement relevée ; revêtu d'un duvet cendré bleuâtre ; orné d'une tache d'un noir velouté, attenante au milieu de son bord antérieur et bilobée postérieurement. *Écusson* en demi-cercle. *Élytres* quatre fois plus longues que le prothorax ; parallèles ; arrondies chacune à l'extrémité ; planiuscules ; flexibles ; granulées près de la base, presque lisses vers l'extrémité ; revêtues d'un duvet cendré bleuâtre ; ornées chacune d'une bande et de deux taches d'un noir velouté : la bande située un peu après la moitié de leur longueur, dilatée dans son milieu : la première tache, située au-dessous de l'épaule, suborbiculaire ou transverse, presque liée au bord externe, étendue jusqu'au quart interne : la deuxième, située vers les cinq sixièmes de leur longueur, plus petite, souvent ponctiforme. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré bleuâtre. *Cuisses* et *jambes* ordinairement noires à l'extrémité.

On trouve ce bel insecte dans les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Lozère, de la Ste-Baume et quelques autres de l'intérieur de la France. Quelquefois on le rencontre dans les chantiers de nos villes, où il arrive transporté à l'état de larve ou de nymphe dans les bois enlevés aux contrées qu'il habite.

Sa larve vit dans le hêtre.

Genre *Aromia*, Aromie ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. II (1833), p. 559.

(ἄρωμα, arome.)

Caractères. *Antennes* sétacées ; de onze articles : le quatrième plus grand que le cinquième : les troisième et suivants sans houppe de poils ; le onzième peu distinctement appendicé. *Tête* plus longue que large ; penchée en avant. *Mandibules* faiblement dentées au côté interne : inermes extérieurement dans les deux sexes. *Palpes* à dernier article comprimé, obtriangulaire, aussi long que tous les précédents réunis. *Prothorax* plus large que

long; armé d'un tubercule épineux vers le milieu de ses côtés, d'une saillie anguleuse entre ce tubercule et l'angle antérieur, et, en dessus, d'une dent rapprochée de la base, entre la ligne médiane et le bord externe. *Écusson* en triangle allongé. *Élytres* débordant en devant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; planiuscules ; flexibles ; ordinairement d'une couleur métallique. *Partie basilaire* du dessous de la tête chargée de plis transversaux. *Prosternum* convexement déclive à sa partie postérieure. *Mésosternum* entaillé à sa partie postérieure. *Corps* allongé.

1. **A. moschata ;** Linné. *Dessous du corps, tête et pieds d'un vert bleuâtre métallique. Élytres planiuscules, chargées de deux nervures longitudinales, variant du vert au vert bleuâtre ou violâtre ou noir métallique.*

♂ Antennes d'un quart au moins plus longues que le corps ; à onzième article le plus long de tous. Cinquième arceau du ventre échancré.

♀ Antennes à peine aussi longues ou moins longues que le corps ; à onzième article moins long que le troisième. Cinquième arceau du ventre sans échancrure.

Var. *Le dessus du corps, les élytres surtout, présentent les teintes suivantes : vert-mi-doré, vert-doré, vert-cuivreux, vert-bleuâtre, bleu-verdâtre, violet-verdâtre, violâtre, noir-bronzé.*

Type. Prothorax unicolore.

Cerambyx moschatus. Linné. Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 391. 22. — Id. 12e éd. t. I. p. 627. 34. — Fabr., Syst. entom. p. 165. 7. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 266. 2. — Oliv., Entom. t. IV. no 67. p. 23. 25. pl. II. fig. 7. *a. b. c.* — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 348. 1. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 47. 1. — Fischer, Entom. t. II. p. 236. pl. XLVIII. fig. 1. — Steph., Illust. t. IV. p. 239. 1.

Cerambyx odoratus. De Geer., Mém. t. V. p. 64. 2.

Aromia moschata. Curtis, Brit. entom. t. XVI. p. 738. — Muls., Longic. p. 37. 1. Steph., Man. p. 270. 2109. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 843.

Var. A. *Prothorax orné de chaque côté d'une tache rouge de grandeur variable.*

Aromia ambrosiaca. Muls., Longic. p. 37. 2.

Aromia rosarum. Lucas, Explor. sc. de l'Algérie. p. 488. 1284. pl. XLI. fig. 9.

Aromia moschata. Var. Jacquelin Du Val, Glanures. t. I. p. 56. 11.

Long. 0^m,0225 à 0^m,0337 (10 l. à 15 l.). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0090 (3 l. à 4 l.).

Corps allongé; glabre. *Tête* ponctuée, marquée d'une impression lisse, transversale à la base du front; sillonnée entre les antennes; ordinairement bronzée. *Antennes* d'un bleu obscur, noirâtre vers l'extrémité. *Prothorax* arqué en devant; un peu sinueusement tronqué à la base; planiuscule et un peu inégal en dessus; faiblement ridé près de ses bords antérieur et postérieur; ordinairement bronzé. *Écusson* triangulaire. *Élytres* cinq fois environ plus longues que le prothorax; subparallèles; arrondies, prises ensemble à l'extrémité; planiuscules en dessus; finement chagrinées à la base, plus finement vers l'extrémité; chargées chacune de deux nervures longitudinales; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* ordinairement d'un vert bronzé; garni d'un léger duvet. *Cuisses* d'un vert obscur ou bleuâtre. *Jambes* et *tarses* ordinairement d'un bleu ou bleu violet plus prononcé.

Cette espèce est commune sur les saules, dans les mois de juin et de juillet. Sa larve vit dans les mêmes arbres.

Obs. Diverses parties du corps, surtout les antennes et les pieds, sont d'un bleu plus vif chez les individus de nos provinces méridionales. Les variétés foncées en couleur sont propres aux mêmes contrées.

La variété A, à prothorax en partie rouge, se trouve dans les Pyrénées-Orientales, dans les vallées de Villefranche et de Prades. Suivant les observations de M. Jacquelin du Val, elle doit se rattacher à cette espèce.

Le *Cer. chlorophanus*, Fischer (Entom. t. II, p. 237.5, pl. XLVIII, fig. 5), d'un vert bronzé avec les pieds et les antennes bleuâtres, de taille notablement plus petite (8 l.), se rattache probablement à cette espèce. Quelques exemplaires, pris dans les environs de Paris, et observés dans la collection de M. Chevrolat, qui les croit identiques avec ceux de l'entomologiste russe précité, semblent avoir le prothorax proportionnellement moins court et chargé, après le bord antérieur, de deux tubercules ponctiformes au lieu d'être tranverses; mais ces caractères sont-ils constants?

Le *Cer. ambrosiacus*, Steven (Mém. de la Soc. imp. des nat de Mosc. t. II, p. 40, n° 9. — Fischer, Entom. t. II, p. 236. 2, pl. XLVIII, fig. 2), a beaucoup d'analogie avec l'*A. moschata* variété *rosarum;* mais il en est peut-être distinct. Le corps est généralement plus large ou moins étroit. Le prothorax a les dents voisines de la base et de la ligne médiane émoussées;

la ligne médiane en partie chargée d'une carène ; les stries ou plis voisins du bord antérieur plus fins et en arc dirigé en arrière au lieu d'être transversaux, et souvent le pli voisin du bord antérieur est plus saillant ; l'antépectus ponctué au lieu d'être strié.

Le *Cer. thoracius* de Fischer (Entom. t. II, p. 236. 3, pl. XLVIII, fig. 3 et 4), paraît une variété du précédent ayant la zone médiane du prothorax entièrement d'un rouge jaune.

Un individu inscrit sous ce nom dans la collection de M. Chevrolat, semblerait s'éloigner des figures données par Fischer par sa taille plus petite, son prothorax plus court, un peu anguleux en devant, chargé de tubercules plus prononcés.

Mais toutes ces differences ne sont sans doute que des variations individuelles.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES CALLIDIAIRES.

Caractères. *Prothorax* plus large dans son diamètre tranversal le plus grand, qu'il n'est long sur son milieu ; le plus souvent arrondi sur les côtés, quelquefois anguleusement dilaté ou subépineux latéralement ; généralement planiuscule en dessus. *Elytres* parallèles ou subparallèles sur la majeure partie au moins de leur longueur ; couvrant tout le dos de l'abomen. *Cuisses postérieures* brusquement en massue.

Les Callidiaires sont remarquables par leur corps planiuscule en dessus, par leur prothorax plus large que long ; par leurs cuisses, mêmes les postérieures, rétrécies en pédicule à la base et renflées d'une manière assez brusque ordinairement au delà de la moitié de leur longueur.

Ce caractère suffit pour les distinguer des Cérambyçaires. Toutefois, la nature a eu soin de ménager les transitions des formes d'une branche à une autre. Ainsi, les premiers qui vont suivre se rapprochent des Aromies par leurs élytres planiuscules et flexibles, leurs antennes longues et sétacées, et même par leur prothorax anguleux ou subépineux de chaque côté.

Les Callidiaires se lient non moins naturellement aux Hespérophanaires par l'intermédiaire des Criomorphes, dont les cuisses, déjà comprimées, et le prothorax moins plan, semblent indiquer l'approche des insectes de la troisième branche, chez lesquels le prothorax prend de plus en plus une forme globuleuse.

La plupart des Callidiaires sont faits pour attirer les regards par leur

forme élégante ou par leur beauté. Plusieurs brillent d'un éclat métallique. Il en est qui semblent avoir emprunté au feu la couleur ardente de leur manteau de satin. D'autres semblent avoir le corps ceint d'une ou de deux écharpes blanches raccourcies. La plupart sont diurnes ; on les voit dans les bois parfois immobiles, mais ordinairement courant sur les arbres déjà mûrs ou sur les troncs renversés, avec une agilité toujours plus vive sous les feux d'un soleil ardent. Souvent on les rencontre dans les chantiers, soit qu'ils y aient vu le jour, soit que le besoin d'y déposer leur ponte les attire ; mais on les trouve rarement sur les fleurs. Quant aux espèces nocturnes ou crépusculaires, elles se tiennent cachées sous les arbres renversés ou dans d'autres lieux obscurs jusqu'au moment où le retour des ombres les rend à une existence active.

Cette branche peut être partagée en plusieurs rameaux :

- Antennes
  - ordinairement presque aussi longues ou même plus longues que le corps ; à deuxième article moins long que la moitié du suivant.
    - Troisième article des antennes plus long que le quatrième.
      - Prothorax suborbiculaire, parfois anguleux sur les côtés; planiuscule ou convexiuscule en dessus; généralement sans reliefs ou empâtements sur son disque. — *Callidiates.*
      - Prothorax suborbiculaire ou à peine anguleux sur les côtés; planiuscule en dessus; chargé, sur son disque, de tubercules, de reliefs ou empâtements. — *Phymatodates.*
    - Troisième article des antennes moins long ou à peine aussi long que le suivant. Prothorax souvent anguleux ou épineux vers le milieu de ses côtés. — *Saphanates.*
  - Courtes ou médiocres ; à deuxième article au moins aussi long que la moitié du suivant. Cuisses postérieures subcomprimées ou en massue peu brusque. Prothorax non chargé de reliefs. Côté interne de la seconde moitié des yeux moins avancé sur le front que le côté interne de la base des antennes. — *Criomorphates.*

PREMIER RAMEAU.

LES CALLIDIATES.

Caractères. *Antennes* ordinairement presque aussi longues ou même plus longues que le corps; à deuxième article moins long, au moins chez l'un des sexes, que la moitié du suivant; à troisième article plus long que le quatrième. *Prothorax* suborbiculaire, parfois anguleux sur les côtés; planiuscule en dessus; généralement sans reliefs ou empâtements sur son disque.

Ces insectes se divisent en deux genres :

		Genres.
Mésosternum	Subparallèle, large, bilobé à son extrémité. Hanches de devant séparées par le prosternum.	*Rhopalopus.*
	Obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière. Prosternum obtriangulaire, ne séparant pas les hanches de devant.	*Callidium.*

Genre *Rhopalopus*, Rhopolope; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes, p. 40).

(ῥόπαλον, massue; πούς, pied).

Caractères. *Mésosternum* subparallèle, large, bilobé à son extrémité. *Hanches de devant* séparées par le prosternum. *Antennes* au moins aussi longues que le corps chez les ♂. *Élytres* planiuscules; rugueuses à la base; débordant la base du prothorax du tiers ou de la moitié de la largeur de chacune; plus large que lui dans son diamètre transversal le plus grand. *Cuisses* brusquement en massue.

1. **R. hungaricus**; Herbst. *Prothorax noir; anguleux de chaque côté. Elytres d'un vert métallique ou d'un bleu d'acier brillant; dilatées postérieurement et arrondies, prises ensemble à l'extrémité; très-rugueuses à la base. Dessous du corps, antennes et pieds, noirs.*

Callidium hungaricum. Herbst, Arch. p. 96. 6. pl. XXVI. fig. 11. — Fabr., Syst. eleuth. t. II, p. 337. 18. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 448. 22.
Callidium cognatum. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 58. 2.
Callidium insubricum. Germar, Ins. spec. nov. p. 514. 685.
Rhopalopus insubricus. Muls., Longic. p. 40. 1. — L. Redtenb., 2e édit. p. 847.

Long. 0m,0180 à 0m,0247 (8 à 11 l.). — Larg. aux épaules 0m,0056 à 0m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2), vers l'extrémité des élytres 0m,0078 à 0m,00100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* petite; noire, presque luisante; un peu inégale ou rugueusement ponctuée; sillonnée entre les antennes. Celles-ci, de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues (♀); noires; sétacées; garnies en dessous de cils obscurs. *Prothorax* cilié et légèrement arqué et rebordé en devant; tronqué et rebordé à la base; dilaté de chaque côté en

un angle presque épineux et un peu relevé ; planiuscule en dessus ; garni de points peu nombreux ou parfois lisse et imponctué sur son disque. fortement chagriné ou rugueusement ponctué latéralement ; noir, garni en dessous, sur les côtés, de poils obscurs qui le font paraître cilié. *Écusson* en demi-cercle ; subcanaliculé. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax ; à fossette humérale prononcée ; rétrécies un peu après les épaules, puis graduellement un peu dilatées vers l'extrémité ; arrondies, prises ensemble, à cette dernière ; planiuscules ; variant du vert métallique au violâtre ou bleu d'acier ; rugueuses, quelquefois très-fortement à la base, d'une manière plus faible vers l'extrémité ; chargées longitudinalement de deux lignes peu saillantes et souvent obsolètes. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garnis de poils obscurs. Tarière des ♀ parfois saillante.

Cette espèce paraît très-rare en France. M. Vettard et moi l'avons prise à la Grande-Chartreuse ; elle a été trouvée dans les environs de Sarreguemines par feu Cantener, et près de Sisteron par le P. Collomb, de la société de Marie.

Obs. Quand la matière colorante noire a été peu développée, le dessous du corps, ou du moins le ventre, et parfois aussi les pieds, sont bruns au lieu d'être noirs.

Peut être faut-il rapporter à cette espèce le *Callidium Fischeri*, KRYNICKI. *Nigrum nitens*, *thorace ad latera elytrisque*, *obscure viridibus*, *rugosis*, *femoribus clavatis*. (*Bullet. de la Soc. des nat. de Moscou*, t. I, p. 197, et t. V (1832), p. 161.)

2. **R. clavipes**; FABRICIUS. *Entièrement d'un noir opaque en dessus, marqué de gros points subcontigus sur le prothorax et à la base des élytres, rugulosule à l'extrémité de celles-ci. Antennes épineuses à l'extrémité externe des troisième à dixième articles : le quatrième moins long que le cinquième. Prothorax anguleux latéralement. Ecusson glabre et lisse à l'extrémité. Mésosternum parallèle, assez profondément entaillé à l'extrémité. Prosternum égal en largeur au quart ou au tiers de la base du mésosternum.*

Callidium clavipes. FABR., Syst. entom. p. 182. 2.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 8. — HERBST, Arch. p. 95. 3. pl. XXVI. fig. 9. — OLIV., Entom. t. IV. nº 70. p. 43. 59. pl. III. fig. 33. — PANZ., Faun., Germ. LXX. 3. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 445. 12. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 75. 4.

Rhopalopus clavipes. MULS., Longic. p. 41. 2. — L. REDTENB., Faun. austr. 2ᵉ édit. p. 848.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0202 (6 à 9 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0067 (1 l. 2/3 à 3 l.).

Corps allongé; entièrement d'un noir opaque, avec le ventre souvent d'un brun noir ou brun. *Tête* fortement ponctuée; largement mais peu profondément sillonnée entre les antennes. Celles-ci, sétacées; au moins aussi longues (♀) ou plus longues (♂) que le corps; garnies en dessous de cils assez longs; armées d'une petite épine à l'extrémité externe des troisième à dixième articles; à quatrième article un peu moins long que le cinquième. *Prothorax* tronqué et légèrement rebordé à la base et à son bord antérieur; arrondi et faiblement anguleux ou subépineux de chaque côté; planiuscule en dessus; marqué de points assez gros, subcontigus et rugueux; garni de quelques poils obscurs. *Ecusson* presque en demi-cercle; glabre, lisse et luisant à son extrémité. *Elytres* trois fois ou trois fois et demie aussi longues que le prothorax; à fossette humérale prononcée; subparallèles ou à peine graduellement élargies vers l'extrémité; arrondies, prises ensemble, à cette dernière; planiuscules; rugueusement ponctuées à la base, très-finement chagrinées à l'extrémité. *Dessous du corps* luisant, surtout sur le ventre. *Cuisses* renflées en massue. *Mésosternum* large, parallèle. *Prosternum* à peu près aussi large que le tiers ou le quart du mésosternum.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les saules. Elle paraît dès le mois de mars. Sa larve vit principalement dans les saules. Je l'ai trouvée également dans la vigne.

Près du *clavipes* se place l'espèce suivante :

R. macropus; GERMAR. *D'un noir opaque : marqué de gros points subcontigus, sur le prothorax et la base des élytres, rugulosule à l'extrémité de celles-ci. Antennes subépineuses à l'extrémité externe des sixième à dixième articles : le quatrième égal au cinquième. Prothorax subanguleux latéralement. Ecusson finement ponctué et pubescent. Mésosternum un peu rétréci d'avant en arrière, peu profondément entaillé. Prosternum linéaire, à peine aussi large que le huitième de la base du mésosternum.*

Callidium crassipes (Mégerle). DAHL., Catal. p. 69.

Callidium macropus. GERMAR, Spec. p. 514. 686. — KRYNICKI, Bullet. de Moscou. t. V (1832). p. 161.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2).

Patrie : l'Autriche, la Russie.

3. **R. femoratus**; LINNÉ. *D'un noir mat, avec le ventre souvent moins obscur et luisant. Cuisses d'un rouge ferrugineux, avec la base et l'extrémité noires. Antennes subfiliformes; peu épineuses à l'extrémité de leurs articles. Prothorax subarrondi latéralement; marqué d'assez gros points subcontigus, ainsi que les élytres à la base : celles-ci ruguleuses à l'extrémité.*

Cerambyx femoratus. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 395. 42. — Id. 12e édit. t. I. p. 634. — DE GEER, Mém. t. V. p. 93. 31.

Callidium femoratum. FABR., Spec. t. I. p. 237. 6. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 336. 12. — OLIV., Entom. t. IV. no 70. p. 22. 27. pl. VII. fig. 77. — PANZ., Faun. Germ. LXX. 5. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 446. 16. — GILLENH., Ins. suec. t. IV. p. 75. 5.

Callidium punctatum. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 336. 11.

Rhopalopus insubricus. MULS., Long. p. 41. 3.— REDT. Faun. aust. 2e édit. p. 847.

Long. 0m,0078 à 0,m0112 (3 l, 1/2 à 5 l.) — Larg. 0m,0033 à 0m,0048 (2 l. 1/8).

Corps allongé; d'un noir mat en dessus; hérissé de longs poils, obscurs sur la tête, le prothorax et la base des élytres. *Tête* densement ponctuée; à peine sillonnée entre les antennes. *Celles-ci* subfiliformes; noires, avec le dernier article brun en dessus; ciliées en dessous; peu épineuses à l'extrémité des articles : les quatrième et cinquième à peu près égaux; un peu plus longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant et à sa base; subarrondi ou non anguleux sur les côtés; marqué de points assez gros et subcontigus. *Écusson* finement ponctué. *Élytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles, subsinuées après les épaules; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité; planiuscules; marquées à la base d'assez gros points presque contigus, ruguleuses à l'extrémité. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, souvent brun ou brun noir et luisant sur le ventre; garni de poils cendrés sur la première, obscurs sur le dernier. *Pieds* hérissés en dessous de longs poils obscurs; noirs, avec la majeure partie médiane des cuisses d'un rouge ferrugineux. *Mésosternum* parallèle. *Prosternum* linéaire.

Cette espèce est généralement peu commune en France, surtout dans les

parties méridionales. On la trouve, mais assez rarement, dans les environs de Lyon.

Genre *Callidium*, Callidie ; Fabricius.

Fabricius. Syst. entom. (1775), p. 187.

(κάλλος, beauté; ἰδέα, forme.)

Caractères. *Mésosternum* obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière ; entier à son extrémité. *Prosternum* obtriangulaire ou linéaire. *Antennes* sétacées ou subfiliformes; le plus souvent à peine aussi longues que le corps, même chez les ♂. *Élytres* planiuscules; débordant la base du prothorax du tiers ou de la moitié de la largeur de chacune; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand. *Cuisses* en massue.

α. Élytres réticulées ou ramifiées.

1. C. dilatatum; Paykull. *Dessus du corps d'un vert bronzé. Prothorax planiuscule, très-finement chagriné. Elytres plus larges vers leur extrémité; très-rugueuses ou presque réticulées à partir du quart de leur longueur; chargées chacune de deux nervures longitudinales et ramifiées. Dessous du corps d'un fauve obscur.*

Callidium variabile. Fabr., Syst. entom. p. 185. 5. — *Id.* Syst. eleuth. t. II. p. 337. 19. — Oliv., Entom. t. IV. nº 70. p. 15. 16. pl. VI. fig. 65. *a. b.* — Panz., Faun. germ. LXX. 6.

Callidium dilatatum. Payk., Faun. suec. t. III. p. 91. 12. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 448. 23. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 78. 8. — Muls., Longic. p. 43. 2. — Steph., Man. p. 274. 2141. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 849.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 1/3) à la base des élytres ; 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) vers l'extrémité.

Corps suballongé. *Tête* d'un vert bronzé foncé, finement ponctuée ou chagrinée ; rayée entre les antennes d'une ligne parfois prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* à peine aussi longues ou moins longues que le corps (♂), à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps (♀) ; un peu ciliées en dessous ; à premier article ordinairement d'un bronzé obscur : les au-

tres parfois entièrement obscurs, d'autres fois fauves avec l'extrémité d'un bronzé obscur, ou quelques-uns presque entièrement fauves. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; relevé en devant en un rebord, un peu arqué en arrière, occupant seulement le tiers médiaire de la largeur; relevé à la base en un rebord affaibli sur les côtés de celle-ci; arrondi sur les côtés, mais ordinairement rétréci en ligne plus droite dans le tiers postérieur de ceux-ci; planiuscule; parfois rayé d'une fine ligne médiane, approfondie en un court sillon en devant de l'écusson; quelquefois même offrant en outre deux traces lisses, soit légèrement creusées, soit faiblement saillantes, situés de chaque côté de la ligne médiane, raccourcies en devant et en arrière; finement chagriné; hérissé de poils livides peu serrés. *Écusson* en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes; d'un vert bleuâtre; pointillé. *Elytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax; subarrondies chacune à l'extrémité; flexibles; presque planes en dessus; rugueusement ou ruguleusement ponctuées à la base; chargées chacune, à partir environ du cinquième de leur longueur, de deux lignes élevées et ramifiées; glabres; d'un vert métallique ou bronzé, souvent nuancées postérieurement de roussâtre par l'effet de la transparence. *Ailes* d'un fauve roussâtre. *Dessous du corps* d'un fauve obscur sur la poitrine, plus clair sur le ventre. *Pieds* bruns ou obscurs, parfois fauves. *Cuisses* en massue. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum.

Cette espèce habite les parties froides et orientales de la France; elle est moins rare en Allemagne. Sa larve vit dans le sapin.

aa. Élytres non réticulées ou ramifiées.

b. Prothorax planiuscule.

2. **C. violaceum**; LINNÉ. *Dessus du corps et poitrine violets : ventre brun. Prothorax planiuscule; presque réticuleusement ponctué. Elytres fortement ponctuées.*

Cerambyx violaceus. LINN., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 395. 43. — Id. 12e éd. t. I. p. 635. 70. — DE GEER., Mém. t. V. p. 88. 24.

Callidium violaceum. FABR., Syst. entom. p. 188. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 335. 10. HERBST., Arch. p. 95. 4. pl. XXVI. fig. 10. — OLIV., Entom. t. IV. nº 70. p. 16. 18. pl. I. fig. 2. — PANZ., Faun. germ. XX. 4. — KIRBY, Transact. of the Linn. Soc. t. V. p. 246. pl. XII. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 445. 14. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 77. 7. — MULS., Longic. p. 42. 1. — STEPH., Man. 274. 2143. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 848.

Long. 0m,0100 à 0m,0147 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2) — Larg. 0m,0033 à 0m,0056 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2) à la base des élytres.

Corps suballongé; planiuscule; hérissé de poils obscurs en dessus. *Tête* fortement ponctuée; violette ou d'un violet bleuâtre; peu profondément sillonnée entre les antennes. *Celles-ci* sétacées; un peu ciliées en dessous; à peine plus longues (♂) ou moins longues (♀) que le corps; violettes à la base, brunes ou d'un brun rougeâtre à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à sa base; rebordé à celle-ci, à peine rebordé en devant; arrondi sur les côtés, mais plus sensiblement rétréci et un peu en courbe rentrante dans la seconde moitié; planiuscule; fortement et presque réticuleusement ponctué; violet ou d'un bleu violet. *Ecusson* de même couleur. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax, subparallèles ou à peine élargies postérieurement; obtusément arrondies à l'extrémité; planiuscules; assez fortement et presque uniformément ponctuées; plus luisantes que le prothorax; d'un bleu violet, violettes ou d'un violet bleu d'acier. *Dessous du corps* d'un violet obscur. *Ventre* brun. *Pieds* d'un violet obscur. *Jambes* et *tarses* souvent bruns. *Cuisses* en massue. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum.

Cette espèce habite les bois de sapin. Sa larve vit dans ces arbres. Kirby a fait connaître ses habitudes et ses transformations. (Loc. cit. fig. 1. 14.)

3. **C. sanguineum**; LINNÉ. *Noir; mais couvert en dessus d'un duvet soyeux couleur de feu. Dessous du corps et pieds noirs ou bruns. Prothorax subanguleux sur les côtés.*

Cerambyx sanguineus. LINN., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 396 51. — Id. 12e éd. t. I. p. 636. 80. — DE GEER, Mém. t. V. p. 92. 29.

Callidium sanguineum. FABR., Syst. entom. p. 190. 12.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 240. 42. — OLIV., Entom. t. IV. no 70. p. 14. 15. pl. II. fig. 1. *b*. — PANZ., Faun. germ. LXX. 9. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 552. 47. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 67. 6. — MULS., Longic. p. 44. 3. — STEPH., Man. p. 274. 2143. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 848. — RATZEB., Forstins. t. I. p. 237. pl. XVII. fig. 3.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 à 5 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0051 (1 l. 2/3 à 2 l. 1/4).

Corps suballongé; planiuscule; noir ou brun noir, mais revêtu, sur la

tête, le prothorax, l'écusson et les élytres, d'un duvet épais, soyeux, d'un rouge de feu. *Antennes* à peu près de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues (♀); noires, avec l'extremité brune. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; arrondi et souvent subanguleux sur les côtés; transversalement sillonné au devant de la base; creusé d'un sillon transversal en arc dirigé en arrière après le bord antérieur; légèrement sillonné sur la ligne médiane, et souvent dénudé sur celle-ci. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; deux fois et quart aussi longues que larges, prises ensemble; subparallèles; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité, avec l'angle sutural émoussé ou subarrondi; planiuscules; revêtues d'un duvet soyeux rouge de feu. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un noir brun; pubescents. *Cuisses* en massue. *Prosternum* linéaire, séparant les hanches de devant.

Cette espèce est commune dans les chantiers. Elle paraît dès le mois d'avril. Sa larve vit dans l'aubier du chêne. (RATEBURG, l. cit.— GOUREAU, *Ann. de la Soc. entom. de Fr.* 2e série. t. I. p. 99. pl. IV. n° 4. fig. 1. 4. t. II. p. 437. pl. X. fig. 15 à 16.)

4. **C. castaneum**; REDTENBACHER. *Fauve ou d'un brun de poix testacé, plus pâle sur les antennes et les élytres: celles-ci souvent irisées de verdâtre ou de bronzé; planiuscule; hérissé de longs poils clairsemés en dessus. Prothorax subarrondi sur les côtés; grossièrement ponctué au moins sur les côtés. Elytres ponctuées.*

Callidium castaneum. L. REDTENB., Faun. aust. (1849). p. 483. — Id. 2e éd. p. 849.
Callidium Deltili. CHEVROLAT, Revue et Mag. de zool. (1856). n° 9.

Long. 0m,0072 à 0m,0090 (3 l. 1/4 à 4 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0030 (1 l. à 1 l. 2/5).

Corps suballongé. *Tête* d'un fauve obscur, ou d'un rouge brun avec les parties de la bouche d'un fauve clair; densement ponctuée; hérissée de poils obscurs. *Antennes* presque aussi longuement prolongées que le corps chez le ♂; subsétacées, fauves ou d'un fauve testacé; hérissées en dessous de cils peu épais; à premier article le plus long: le deuxième égal au tiers du troisième: celui-ci plus long que le quatrième. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant et à la base; transversal; irrégulièrement arqué sur les côtés; offrant, vers les deux tiers de ceux-ci, sa plus grande largeur; rayé d'un sillon transversal au-devant du rebord basilaire, et d'un autre plus

faible après le rebord antérieur; planiuscule en dessus; fauve, d'un rouge brun ou d'un brun de poix testacé; ruguleusement et assez grossièrement ponctué sur les côtés, souvent légèrement sur le disque; hérissé de poils fauves. *Écusson* d'un fauve obscur ou brunâtre. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; parallèles; obtusément arrondies chacune à l'extrémité; munies d'un rebord sutural prolongé presque jusqu'à l'extrémité; munies d'un rebord marginal graduellement affaibli et non prolongé jusqu'à leur partie postéro-externe; planiuscules en dessus; rugueusement marquées de points un peu plus gros que ceux du prothorax; offrant souvent les traces de deux nervures longitudinales, prolongées en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers de leur longueur; fauves ou d'un fauve testacé, parfois irisées de verdâtre ou de bronzé; hérissées de poils clairsemés. *Dessous du corps* d'un fauve testacé sur les médi et postpectus, plus clairs sur le ventre. *Pieds* fauves; hérissés de longs poils. *Cuisses* en massue. *Hanches de devant* séparées par le prosternum.

Cette espèce, très-rare en France, a été prise à Fontainebleau par M. Deltil (Collect. Dejean et de MM. Chevrolat et Reiche).

bb Prothorax subconvexe. Corps plus étroit.

c Élytres ornées de bandes.

5. **C. unifasciatum**; Oliv. *D'un fauve brun ou brunâtre, plus foncé sur les deux tiers postérieurs des élytres, avec la base de celles-ci et la moitié postérieure du prothorax d'un fauve testacé. Elytres parées chacune, vers la moitié de leur longueur, d'une bande subtransversale blanche, arquée, moins développée vers la suture.*

Callidium unifasciatum. Oliv., Encycl. méth. t. V. p. 269. 89.— Id. Entom. t. IV. nº 70. p. 56. 76. pl. I. fig. 12. — Rossi, Faun. étr. app. p. 343. — Id. Mant. pl. VII. fig. M. — Panz., Faun. germ. CIX. 23. — Muls., Longic. p. 45. 4. — L. Redtenb. Faun. austr. 2e édit. p. 849.

Clytus unifasciatus. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 353. 35.

Long. 0m,0061 à 0m,0072 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0015 à 0m,0028 (3/4 à 1 l. 1/4).

Corps suballongé; hérissé en dessus de poils obscurs, peu épais. *Tête* densement ponctuée; sillonnée, entre les antennes, d'un fauve brunâtre ou d'un rouge testacé. *Antennes* subfiliformes; au moins aussi longues que les

trois quarts du corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀ ; ciliées en dessous ; d'un rouge ou fauve brun ou brunâtre. *Prothorax* un peu arqué et sans rebord ; en devant, tronqué et muni d'un rebord précédé d'un sillon à la base ; subarrondi sur les côtés ; convexiuscule ; ponctué ; d'un rouge ou d'un fauve testacé sur sa seconde moitié, plus foncé en devant. *Ecusson* presque aussi long que large, arrondi postérieurement ; d'un fauve testacé. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; deux fois et demie environ aussi longues que larges, réunies ; parallèles ; irrégulièrement subarrondies chacune à l'extrémité ; densement et ruguleusement ponctuées ; garnies de poils couchés peu distincts ; planiuscules ; d'un fauve ou rouge testacé en devant, d'un fauve brun ou d'un brun fauve ou châtain postérieurement ; parées chacune d'une bande transversale blanche, située vers la moitié de leur longueur, arquée en devant, arquée en sens contraire en arrière, égale dans son milieu au sixième de la longueur des étuis, graduellement développée vers la suture. *Dessous du corps* d'un fauve brun, d'un brun fauve ou d'un brun rouge ; hérissé de longs poils. *Pieds* d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses plus foncée, surtout chez la ♀. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées et méridionales de la France ; elle n'est pas très-rare autour de Lyon. Elle paraît dès le mois d'avril. Sa larve vit dans les rameaux sarmenteux de la vigne, surtout dans ceux d'un à deux ans. Pour obtenir l'insecte parfait il suffit de mettre au mois de mars, dans un bocal, des rameaux desséchés dans lesquels se cachent les larves.

6. **C. alni** : Linné. *Noir ou d'un noir brun sur la tête, le prothorax et les trois cinquièmes postérieurs des élytres : celles-ci d'un fauve testacé en devant, ornées chacune de deux bandes blanches : l'antérieure, aux deux cinquièmes, arquée, n'arrivant pas à la suture : la deuxième, obliquement transversale, naissant vers les deux tiers de la suture et aboutissant vers les trois quarts des côtés.*

Leptura alni. Linn., Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 639. 19.

Callidium alni. Fabr., Syst. entom. p. 195. 35. — Id. Entom. syst. t. I. II. p. 338. 86. — Herbst, Arch. p. 99. 23. pl. XXVI. fig. 21. — Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 53. 72. pl. III. fig. 37. *a. b.* — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 458. 70. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 85. 14. — Muls., Longic. p. 45. 5. — Steph., Man. p. 275. 2147. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 849.

Clytus alni. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 354. 38.

Var. A. *Base des élytres noire.*

Long. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0013 (1/2 à 3/5).

Corps suballongé ; hérissé en dessus de poils obscurs. *Tête* noire ou d'un noir brun ; finement ponctuée ; rayée entre les antennes d'une ligne légère. *Antennes* subfiliformes ; un peu moins longues que le corps (♂), dépassant à peine les trois cinquièmes des élytres (♀) ; ciliées en dessous ; d'un fauve testacé, avec l'extrémité parfois plus obscure. *Prothorax* tronqué ou un peu arqué et sans rebord en devant ; tronqué et muni d'un rebord affaibli sur les côtés, à la base ; arrondi sur les côtés ; convexiuscule en dessus ; d'un noir un peu luisant ; assez finement ponctué. *Ecusson* noir. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; deux fois et quart aussi longues qu'elles sont larges réunies ; subparallèles ; subarrondies chacune à leur extrémité ; planiuscules ; ponctuées à la base, peu distinctement à l'extrémité ; garnies de poils fins et couchés peu apparents ; d'un fauve testacé sur le tiers ou les deux cinquièmes antérieurs, noires postérieurement ; parées chacune de deux bandes blanches : l'antérieure, située vers les deux cinquièmes de leur longueur, en arc transversal, n'arrivant pas à la suture : la deuxième, naissant vers les deux tiers de la suture, prolongée d'une manière obliquement transversale jusque vers les trois quarts du bord externe. *Dessous du corps* finement pubescent ; noir, luisant sur la poitrine, brun ou d'un rouge brun sur le ventre. *Pieds* d'un fauve obscur, avec la massue brune. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum.

Cette espèce paraît dès les premiers beaux jours du printemps. On la trouve parfois en abondance sur les troncs des chênes. Sa larve vit dans les mêmes arbres.

cc. Élytres unicolores.

7. **C. rufipes**; Fabricius. *Dessus du corps d'un beau bleu violet. Dessous du corps bronzé : base des antennes et pieds d'un rouge flave : seconde moitié des antennes et massues des cuisses noires.*

Callidium rufipes. Fabr., Gener. ins. Mant. p. 232. 15. 16.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 343. 56. — Oliv., Entom. t. IV. nº 70. p. 21. 26. pl. I. fig. 66. *a. b.* — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 447. 17. — Muls., Longic. p. 46. 6.— L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 848.

Callidium amethystinum. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 321. 12.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 336. 14.

Long. 0m,0037 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0039 (3/4).

Corps suballongé ; d'un bleu violet luisant ou brillant, et hérissé de poils noirs, plus longs et plus apparents sur le prothorax et sur la tête. *Celle-ci*, finement ponctuée ; peu sillonnée sur le front. *Antennes* subfiliformes ; un peu plus longues que le corps chez les ♂, dépassant à peine les trois cinquièmes chez la ♀ ; hérissées de poils peu nombreux ; d'un rouge flave sur les quatre premiers articles, noires sur les autres. *Prothorax* tronqué en devant, bissinué à la base ; rebordé à celle-ci et plus faiblement au bord antérieur ; arrondi sur les côtés ; convexiuscule ; ponctué, chargé sur la ligne médiane d'une légère carène, en partie lisse, souvent obsolète. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble ; subparallèles ; irrégulièrement subarrondies chacune à l'extrémité ; planiuscules ; régulièrement ponctuées, mais plus fortement sur leur première moitié. *Dessous du corps* d'un bleu vert obscur sur l'antépectus, parfois noirâtre sur les médi et postpectus ; ordinairement d'un vert métallique ou bronzé, brillant et garni de poils d'un gris cendré, sur ces parties et sur le ventre. *Pieds* d'un rouge flave à massue des cuisses noires : extrémité des jambes et de chaque article des tarses parfois noire. *Hanches de devant* séparées par un prosternum étroit.

Cette espèce est généralement rare partout. On la trouve en mai et juin dans les environs de Lyon.

Suivant Schranck, sa larve vit dans le prunier épineux.

A ce genre se rapporte l'espèce suivante :

C. angustum; Kriechbaumer. *Dessus du corps noir, avec le prothorax d'un rouge roux, presque lisse. Elytres d'un bleu verdâtre, cinq fois environ aussi longues que le prothorax ; rugueusement ponctuées ; garnies de poils cendrés. Dessous du corps et pieds noirs.*

Callidium angustum. Kriechbaum., Stettin. entom. Zeit. (1846). p. 111. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 849.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Patrie : les environs de Munich.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES PHYMATODATES.

Caractères. *Antennes* ordinairement presque aussi longues ou même

plus longues que le corps ; à deuxième article moins long que la moitié du suivant : le troisième plus long que le quatrième. *Prothorax* suborbiculaire ou à peine anguleux sur les côtés ; planiuscule en dessus ; chargé, sur son disque, de tubercules, de reliefs ou empâtements.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Mésosternum

- Rétréci d'avant en arrière, entier à son extrémité. Prosternum obtriangulaire, ne séparant pas les hanches de devant. Prothorax chargé de trois ou quatre tubercules ou points saillants. — *Phymatodes.*
- échancré ou bilobé à son extrémité postérieure. Hanches de devant séparées par le prosternum.
  - Troisième article des antennes faiblement plus long que le suivant. Dernier article des palpes maxillaires sécuriformes. Prothorax chargé de trois à cinq reliefs ou parties saillantes. — *Semanotus.*
  - Troisième article des antennes une fois environ plus long que le suivant. Prothorax chargé de deux tubercules luisants. Dernier article des palpes maxillaires obtriangulaire ou obovoïde. — *Hylotrupes.*

Genre *Phymatodes*, Phymatode ; Mulsant.

Mulsant, Hist. nat. des Col. de France (Longicornes), p. 47.

(φυματώδης, tuberculeux.)

Caractères. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, obtriangulaire, entier à son extrémité. *Prosternum* obtriangulaire, ne séparant pas les hanches de devant. *Antennes* plus longues que le corps chez les ♂ ; à troisième article à peine plus long que le suivant. *Prothorax* chargé de trois ou quatre tubercules ou points saillants. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou de la moitié de la largeur de chacune ; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; planiuscules, subparallèles. *Cuisses* en massue. *Corps* allongé.

x Élytres pointillées ou finement ponctuées.

1. **Ph. variabilis** ; Linné. *Prothorax ordinairement trituberculeux. Elytres allongées, subpubescentes ; pointillées et parfois subaspèrement ; chargées chacune d'une ligne longitudinale peu élevée. Mésosternum prolongé à peine au delà de la moitié des hanches.*

♂ Antennes d'un sixième plus longues que le corps ; à dernier article plus long que le précédent. Cinquième arceau du ventre échancré.

♀ Antennes parfois à peine aussi longues que le corps ; à dernier article à peine aussi long que le précédent. Cinquième arceau du ventre arqué en arrière.

A Élytres au moins en partie d'un noir violet ou verdâtre.

B Élytres entièrement d'un noir violet ou verdâtre.

C Prothorax au moins en partie noir ou obscur (var. α).

Obs. Cette variété montre ordinairement la tête noire, avec la partie antérieure fauve ou d'un fauve testacé ; les six premiers articles des antennes noirs ou bruns, soit entièrement, soit avec la partie inférieure ou la base fauve, les derniers d'un brun fauve ; le prothorax noir, brun ou en partie d'un brun rougeâtre ; le dessous du corps fauve ou obscur ; les médi et postpectus noirs ; le ventre de même couleur, avec le dernier et les deux derniers arceaux testacés ; les pieds fauves ou d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses et souvent l'extrémité des jambes noires ou d'un noir violâtre.

Cerambyx fennicus. Linn., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 636. 77.
Callidium variabile. Schoenh., Syst. ins. t. III. p. 442. var. β. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 72. var. c.
Phymatodes variabilis. Muls., Longic. p. 47. var. A.

CC Prothorax d'un rouge fauve ou testacé ou d'une teinte rapprochée (var. β).

Obs. Cette variété offre habituellement la tête noire, avec le labre fauve testacé ; les antennes soit de même couleur, soit avec les premiers articles noirs à l'extrémité ou sur une plus grande étendue ; le dessous du corps d'un roux ou fauve testacé sur l'antépectus et sur le ventre, et noir sur les médi et postpectus ; les pieds d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses noire, et parfois l'extrémité des jambes noirâtre ou obscure ; plus rarement les pieds sont entièrement d'un fauve testacé ou avec de faibles traces obscures sur la massue des cuisses.

Callidium fennicum. Fabr., Syst. entom. p. 188. 2. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 334. 3.
Callidium variabile. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 442. 5. var. α. — Gyllenh. Ins. suec. t. IV. p. 72. 3. var. A. — Ratzeb., Fortsinsect. t. I. p. 237. pl. XVII. fig. I.
Phymatodes variabilis. Muls., Longic. p. 48. var. B.

BB Élytres seulement d'un noir violet ou verdâtre, tantôt sur leur seconde moitié, tantôt à l'extrémité, tantôt longitudinalement sur leur milieu (var. γ).

Obs. Dans les diverses modifications de cette variété, elle offre la tête ordinairement noire, avec la partie antérieure fauve ou testacée, moins souvent la région antéro-médiane du front ; les antennes soit entièrement fauves ou testacées, soit avec l'extrémité ou une partie plus considérable des cinq ou six premiers articles noires, soit seulement avec l'article basilaire de cette dernière couleur ; le prothorax d'un roux ou fauve testacé ; les

cuisses soit entièrement fauves ou d'un fauve testacé, soit avec la massue et plus rarement la base noire ou obscure; les jambes rarement entièrement obscures, le plus souvent testacées ou avec l'extrémité noirâtre; les tarses fauves ou parfois obscurs vers l'extrémité des articles; le ventre fauve ou fauve testacé, plus rarement obscur sur les premiers arceaux.

Callidium præustum. Fabr., Spec. ins. t. II. p. 500. 17. 18. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 341. 45.

Callidium variabile. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 443. var. γ. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 72. var. d.

Phymatodes variabilis. Muls., Longic. p. 49. var. D.

AA Élytres testacées ou d'une nuance rapprochée.

D Prothorax noir ou noirâtre (var. δ).

Obs. Cette variété présente généralement la tête noire, avec la partie antérieure ou seulement le labre et la bouche d'un fauve ou roux testacé; les antennes fauves ou d'un fauve obscur, avec le premier article et souvent l'extrémité de quelques-uns des suivants noirs; le prothorax noir, le plus souvent entièrement, quelquefois seulement sur son disque, avec les côtés ou la périphérie d'un brun rouge ou d'un rouge brun; les élytres d'un roux jaune ou d'un jaune testacé; le dessous du corps tantôt noir, tantôt d'un roux testacé sur l'antépectus, noir sur les médi et postpectus, et sur les deux à quatre premiers arceaux du ventre, et le reste testacé; les pieds noirs, avec les troisième et quatrième articles des tarses, ordinairement la base des cuisses et parfois celle des jambes, testacés.

Callidium variabile. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 444. var. η. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 73. var. h.

Phymatodes variabilis. Muls., Longic. p. 49. var. *c*.

Callidium anale. L. Redtenb., Faun. austr. p. 849.

DD Prothorax d'un roux fauve ou testacé (var. ε).

Obs. Dans cette variété, l'insecte est parfois entièrement testacé de nuances variables, avec les yeux noirs. Ordinairement les médi et postpectus sont noirs. Quelquefois la tête, moins la partie antérieure ou du moins le labre et l'épistome, les deuxième à sixième articles des antennes, les médi et postpectus, les deux premiers arceaux du ventre et la base du troisième, la base des cuisses, les jambes et les deux premiers articles des tarses, sont noirs : variété qui ne diffère du *P. anale* que par son prothorax et la massue des cuisses, d'un roux testacé. Chez d'autres individus, la tête, depuis la base des antennes jusqu'au vertex, les médi et postpectus et les trois premiers arceaux du ventre sont seuls noirs. On trouve toutes les transitions entre ces deux dernières variations et la première de la variation ε. Les élytres sont parfois irisées de violâtre.

Cerambyx testaceus. LINN., Syst. nat. 12e éd. p. 635. 75.
Callidium variabile. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 443. var. *e*. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 73. var. f.
Phymatodes variabilis. MULS., Longic. p. 50. var. E.

Long. 0m,0078 à 0m,0147 (3 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0028 à 0m,0045 (1 l. 1/4 à 2 l.).

Tête finement ponctuée ; sillonnée entre les antennes. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* bruns, très-échancrés. *Antennes* sétacées ; pubescentes. *Prothorax* plus large que long ; tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière ; cilié au bord antérieur ; faiblement rebordé à la base ; arrondi sur les côtés ; planiuscule en dessus ; légèrement ponctué ; hérissé de poils peu nombreux ; inégal, chargé de quatre tubercules crucialement disposés, mais dont le plus rapproché du bord antérieur souvent peu apparent. *Ecusson* en demi-cercle ou en triangle curviligne. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax ; à fossette humérale peu profonde ; presque parallèles ; arrondies à leur partie postéro-externe, faiblement à l'angle sutural ; flexibles ; planiuscules en dessus ; pointillées ou finement ponctuées, quelquefois comme légèrement chagrinées à la base ; couvertes d'un duvet qui leur donne parfois un air soyeux. *Dessous du corps* marqué de points très-fins ; faiblement pubescent. *Poitrine* ordinairement noire ou noirâtre. *Pieds* allongés. *Cuisses* pubescentes, renflées en massue. *Jambes* hérissées de longs poils. *Mésosternum* prolongé seulement jusqu'à la moitié des hanches.

Cet insecte est généralement commun. On le trouve souvent dans les maisons. Sa larve vit dans le chêne, le hêtre et diverses autres essences de bois.

Aucun coléoptère ne présente peut-être des couleurs ou des nuances si différentes. M. Redtenbacher a cru devoir constituer une espèce particulière avec l'une de ses variétés ; mais on trouve chez certaines variations, de celles qui sont comprises sous le nom de *Ph. testaceus*, des transitions si insensibles avec son *Callidium anale*, que ce dernier ne nous semble qu'une variété de cette espèce si variable.

αα Élytres rugueuses ou ruguleuses.

β Mésosternum prolongé jusqu'à la moitié des hanches.

2. **Ph. melancholicus ;** FABRICIUS. *Dessus du corps d'un brun vio-*

lâtre : bouche et partie médiane ou presque totalité du prothorax d'un flave testacé : ce dernier chargé d'un faible relief en croissant, de chaque côté de la ligne médiane. Elytres ruguleuses, brièvement pubescentes. Dessous du corps brun ou brun rougeâtre : dernier arceau du ventre et ordinairement bord des autres, d'un flave testacé. Pieds d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses postérieures au moins, brune. Mésosternum prolongé seulement jusqu'à la moitié des hanches.

♂ Antennes plus longues que le corps; à dernier article aussi long que le précédent. Cinquième arceau du ventre tronqué à son bord postérieur.

♀ Antennes à peu près aussi longues que le corps; à dernier article moins long que le précédent. Cinquième arceau du ventre arqué en arrière.

Obs. Diverses parties du corps varient de couleur ou de nuances. Ainsi, les antennes, ordinairement noires à la base et plus ou moins obscures vers l'extrémité, sont parfois entièrement fauves ou d'un fauve testacé. Le prothorax, ordinairement d'un brun violâtre, avec la région longitudinale médiaire d'un flave testacé, est parfois entièrement de cette couleur, sauf les deux reliefs en croissant; d'autres fois, au contraire, la région testacée est réduite à la partie antérieure de la ligne médiane. L'antépectus est parfois d'un flave testacé; ordinairement d'un brun de poix sur la ligne médiane. Le bord des quatre premiers arceaux du ventre, généralement d'un flave testacé, offre parfois à peine des traces de cette couleur. Les pieds, ordinairement bruns, avec les cuisses de devant, le pétiole et l'extrémité des autres cuisses et les deux derniers articles des tarses, d'un fauve testacé livide ou d'un flave testacé livide, sont parfois de l'une de ces nuances claires, avec la massue des cuisses intermédiaires et postérieures, la majeure partie apicale et la base des tarses, brunes ou brunâtres.

On peut réduire ses variations principales aux trois variétés suivantes :

Var. α. *Prothorax d'un flave testacé, avec les deux reliefs souvent bruns ou brunâtres.*

Callidium brevicolle. DALMANN *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. append. p. 191. 268.
Callidium melancholicum. L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 849. note.

Var. β. *Prothorax d'un brun violâtre, avec la région longitudinale médiaire d'un flave testacé.*

Phymatode thoracicus. MULS., Longic. p. 51.

Var. γ. *Prothorax d'un brun violâtre, ou avec la partie antérieure de la région médiane d'un flave testacé.*

Callidium melancholicum. FABR., Entom. syst. suppl. p. 149. 43. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 342. 52.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0100$ (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0022$ (2/3 à 1 l.).

Tête petite; sillonnée entre les antennes; ponctuée; hérissée de poils jaunâtres; d'un testacé jaunâtre sur la bouche et une partie du front; d'un brun noirâtre ou d'un brun violâtre sur le vertex. *Antennes* minces; sétacées; brunes dans leur première partie, obscurément ferrugineuses postérieurement; hérissées de poils d'un gris jaunâtre. *Prothorax* bordé et tronqué presque en ligne droite en devant et à la base; arrondi sur les côtés; planiuscule en dessus; inégal; ponctué; subpubescent ou garni de poils rares et courts; chargé longitudinalement dans son milieu d'une ligne peu saillante, élevée en tubercule avant d'arriver au sillon transversal situé au-devant de la base, et, de chaque côté de celle-là, d'un autre tubercule ou empâtement étroit, luisant, arqué en dedans; coloré comme il a été dit. *Écusson* sillonné. *Élytres* d'un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quelquefois à peine plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre à cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcée; parallèles; arrondies à leur partie postéro-externe, et ordinairement un peu à l'angle sutural; presque planes en dessus; rugueuses ou ruguleuses; d'un brun plus ou moins violâtre; garnies de poils fins et courts, luisants, d'un gris jaunâtre. *Dessous du corps* ponctué, faiblement pubescent. *Pieds* plus pâles que les élytres; colorés comme il a été dit. *Mésosternum* prolongé seulement jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des hanches intermédiaires. *Cuisses* renflées en massue. *Jambes* hérissées de longs poils.

Cette espèce, ordinairement assez rare, se trouve quelquefois en grand nombre dans les chantiers.

Sa larve vit dans le chêne, suivant M. Perris (*Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. IV (1857), p. 149).

ββ Mésosternum prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires.

3. **P. humeralis;** MULSANT. *Dessus du corps d'un brun violâtre. Prothorax trituberculeux. Elytres rugueusement ponctuées; brièvement pubescentes; ordinairement parées d'une tache humérale roussâtre ou testacée. Dessous du corps brun ou brun rouge, avec le ventre parfois d'un roux testacé. Pieds bruns. Mésosternum prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches.*

♂ Antennes sétacées, plus longuement prolongées que le corps ; à dernier article plus long que le précédent.

♀ Antennes filiformes, prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes du corps ; à dernier article moins long que le précédent.

Obs. Quand la matière colorante s'est développée avec abondance, cet insecte est entièrement d'un brun violâtre, plus noir sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres, avec le labre, souvent l'épistome et le dernier arceau du ventre en partie d'un fauve testacé. Mais ordinairement le calus huméral est paré d'une tache d'un roux flave ou d'un flave testacé. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer complétement, la poitrine est d'un brun rouge et le ventre est parfois entièrement d'un roux testacé, surtout chez les ♀.

Ces variations peuvent se réduire aux deux variétés principales suivantes :

Var. α. *Élytres unicolores.*

Callidium luridum. Oliv., Ent. t. IV. p. 70. 23. 30. pl. VII. fig. 78 ?

Callidium abdominale. Bonelli, Spec. Faun. subalp. *in* Mem. dell soc. di agricolt. di Torino. t. IX. p. 180. 28. pl. VI. fig. 28.

Phymatodes humeralis. Muls., Long. p. 53. 3.

Var. β. *Élytres parées chacune, à l'angle huméral, d'une tache d'un roux flave ou testacé.*

Callidium barbipes (Dahl.), Kuster, Kæf. Europ. VIII. 78.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0078$ (3 l. 1/4 à 3 l. 1/2). — Larg. $0^m,0017$ à $0^m,0022$ (3/4 à 1 l.).

Tête petite ; sillonnée entre les antennes ; d'un brun châtain violâtre ou d'une nuance rapprochée ; ponctuée ; hérissée de longs poils grisâtres. *Antennes* brunes, souvent fauves à partir du premier ou des premiers articles ; hérissées de poils obscurs. *Prothorax* étroitement rebordé et tronqué presque en ligne droite en devant et à la base ; arrondi sur les côtés ; planiuscule en dessus ; ponctué ; d'un noir châtain violâtre ; hérissé de poils grisâtres ; non caréné sur la ligne médiane ; offrant vers l'extrémité de cette ligne un faible tubercule, et deux autres plus antérieurs, presque lisses et obtriangulairement disposés avec le précédent. *Ecusson* aussi long que large, subarrondi postérieurement ; pointillé ; pubescent ; sillonné. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; à fossette humérale très-apparente ; parallèles ; arrondies à leur partie postéro-externe, peu ou point à l'angle sutural ; planiuscules ; rugueusement

ponctuées et souvent un peu plus faiblement vers la base ; d'un brun châtain violâtre ; garnies de poils fins, d'un livide flavescent, luisants. *Dessous du corps* hérissé de poils cendrés, bruns sur la poitrine et souvent sur le ventre, avec une partie du dernier arceau d'un roux flave ou testacé. *Pieds* d'un brun châtain violâtre. *Cuisses* en massue. *Jambes* hérissées de longs poils. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires.

Cette espèce paraît se trouver dans toute la France. Comme la précédente, elle est ordinairement peu commune.

Obs. Elle avait été décrite sous le nom de *Call. luridum*, par Olivier ; sous celui de *C. abdominale*, par Bonelli ; sous celui de *C. barbipes*, par Dahl, Villa et Kuster : dénominations déjà employées pour caractériser d'autres espèces de cette famille. J'ai dû lui conserver celui de *humeralis* indiqué par Dejean et adopté par MM. Villa dans leur Catal. de 1844. Le *Ph. humeralis* a beaucoup d'analogie avec le *Ph. melancholicus*; mais, en dehors des variations de couleur, il se distingue de ce dernier par une taille ordinairement plus petite et moins grêle ; par son prothorax non caréné sur la ligne médiane ; à tubercules latéraux non en arc ; par ses élytres plus rugueusement et distinctement ponctuées ; non arrondies à l'angle sutural ; et surtout par son mésosternum prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires.

A ce genre appartient l'espèce suivante :

P. puncticollis (DEJEAN). *Dessus du corps d'un roux ou fauve testacé; hérissé de poils concolores. Yeux noirs. Prothorax ponctué ; chargé de cinq tubercules. Elytres ruguleusement ponctuées; chargées chacune de deux nervures prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, et ordinairement unies. Dessous du corps d'un brun roussâtre sur le postpectus, d'un fauve testacé sur le ventre. Pieds d'un roux testacé.*

Callidium puncticollis. DEJEAN, Catal. (1837). p. 355.

Long. 0m,0135 (6 l.). — Patrie : la Hongrie, la Russie méridionale.

Obs. Ses pro et mésosternum sont obtriangulaires comme dans les autres espèces de ce genre.

Le genre *Leioderes*, de M. L. Redtenbacher, se place naturellement après le genre *Phymatodes*. Il se distingue de ce dernier par le prosternum, quoique assez étroit, séparant complétement les hanches devant ; par le mésosternum entaillé à son extrémité. Il s'éloigne du genre *Semanotus* par les

palpes maxillaires à dernier article ovoïde ; par les élytres à calus huméral saillant ; creusées d'un sillon huméral prolongé sur une partie de chaque étui.

L. Kollari ; L. Redtenbacher. *D'un roux testacé avec les yeux noirs ; hérissé de poils concolores ; plus finement ponctué sur la tête et le prothorax que sur les élytres : celui-ci creusé d'une fossette vers le tiers de la ligne médiane. Elytres ordinairement moins claires, surtout vers l'extrémité; creusées d'un sillon huméral prolongé jusque vers la moitié de leur longueur.*

Liodères Kollari. L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 847.

Long. 0^m,0123 à 0^m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Patrie : l'Autriche.

Genre *Semanotus*, Semanote ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 54

(σημα, marque; νῶτος, dos).

Caractères. *Mésosternum* parallèle échancré ou bilobé à son extrémité postérieure. *Hanches de devant* séparées par le prosternum. *Antennes* à peu près aussi longues que le corps chez les ♂ ; sétacées ; à troisième article à peine plus long que le suivant. *Prothorax* chargé de trois à cinq tubercules ou empâtements luisants. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Élytres* débordant la base du prothorax du tiers ou de la moitié de la largeur de chacune ; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand. *Corps* planiuscule en dessus.

1. **S. coriaceus** ; Paykull. *Dessus du corps d'un brun verdâtre ou bronzé, passant au testacé vers l'extrémité des élytres et parfois sur toute leur surface. Tête et prothorax rugueux et couverts de points confluents : le second, chargé sur son disque de trois empâtements linéaires. Elytres ruguleusement ponctuées ; brièvement pubescentes ; plus finement vers l'extrémité; chargées chacune de deux nervures longitudinales : l'externe naissant de la fossette humérale : l'interne, courte.*

♂ Antennes à peu près aussi longues que le corps ; à dernier article un peu plus long que le précédent. Cinquième arceau du ventre un peu échancré.

♀ Antennes un peu moins longues que le corps; à dernier article un peu moins long que le précédent. Cinquième arceau du ventre arqué en arrière.

Callidium coriaceum. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 91. 13. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 448. 24. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 79. 9. — ZETTERST., Faun. lapp. p. 371. 6. — MULS., Longic. suppl. (1846). — REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 848.

Var. α. *Élytres entièrement ou presque entièrement d'un testacé pâle irisées de vert métallique à la base.*

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0029 à 0m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3).

Corps allongé; planiuscule en dessus. *Tête* petite; rugueusement et densement ponctuée; parcimonieusement hérissée d'assez longs poils livides; longitudinalement marquée entre les antennes d'un sillon assez léger, obsolètement prolongé souvent jusqu'au vertex; plus profondément sillonnée transversalement sur la suture frontale; d'un brun bronzé ou verdâtre ou parfois violâtre, avec les parties de la bouche d'un rouge brun. *Antennes* sétacées; noires à la base et graduellement d'un rouge brun ou d'un brun rouge vers l'extrémité; garnies de cils courts sous les premiers articles, et de poils livides seulement à l'extrémité des autres. *Prothorax* tronqué ou subéchancré et rebordé dans le tiers médiaire de son bord antérieur; subcordiforme, arrondi sur les côtés jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, offrant vers les deux cinquièmes ou un peu plus de sa plus grande largeur, plus étroit postérieurement, subparallèle ou sinué au-devant des angles postérieurs; tronqué et rebordé à la base; d'un tiers environ plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu; planiuscule en dessus; rugueux; marqué de points plus petits et plus serrés près des bords, plus gros et moins rapprochés sur le disque; chargé de trois reliefs ou empâtements linéaires, lisses et luisants : l'un, sur la seconde moitié de la ligne médiane : chacun des autres plus allongés de chaque côté de cette ligne; d'un brun bronzé ou violâtre; hérissé de poils livides assez longs et peu épais. *Ecusson* petit; arrondi postérieurement; lisse. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; arrondies aux épaules, subparallèles ensuite; arrondies à leur partie postéro-externe et peu à l'angle sutural; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité; un peu flexibles; planiuscules; rugueuses ou ruguleuses; marquées de

points moins rapprochés et plus gros près de la base, plus petits et plus serrés vers l'extrémité ; chargées chacune de deux faibles lignes élevées : l'externe naissant dans la direction de la fossette humérale, et prolongée en s'affaiblissant parfois jusque près de l'angle sutural : l'autre, entre celle-ci et la suture, naissant de la base et à peine prolongée jusqu'au quart de leur longueur ; d'un brun bronzé ou verdâtre ou violâtre à la base et graduellement d'une teinte plus pâle ou passant au testacé livide, quelquefois presque entièrement d'un flave roussâtre ou d'un testacé livide irisé de verdâtre ou de bronzé, quand la matière colorante a fait défaut ; hérissées de poils clairsemés ; garnies de poils cendrés, couchés, peu épais. *Dessous du corps* brun, d'un brun fauve ou d'un brun testacé ; pointillé ; luisant sur le ventre ; garni d'une pubescence cendrée peu épaisse. *Pieds* hérissés de longs poils cendrés ; d'un brun ou brun châtain violâtre, quelquefois en partie d'un brun rougeâtre : tarses souvent moins obscurs ou plus clairs. *Prosternum* obtriangulaire jusqu'au tiers des hanches, postérieurement réduit à une lame très-mince. *Mésosternum* large, parallèle, bilobé postérieurement.

Cette espèce se trouve à la Chartreuse et dans les montagnes de la Savoie.

Elle a quelque analogie avec le *Callidium dilatatum ;* mais elle s'en éloigne, ainsi que de toutes les autres espèces du genre *Callidie*, par son mésosternum parallèle, large et bilobé à l'extrémité.

Près du *Semanotus coriaceus*, dont il n'est peut-être qu'une variété remarquable, doit se placer le

S. Æneipennis ; Kriechbaumer. *Dessus du corps d'un vert métallique ou d'un vert bronzé. Prothorax granulé, à trois lignes élevées lisses. Elytres rugueuses, garnies de poils cendrés. Dessous du corps d'un noir violet. Pieds noirs, à massue rouge.*

Callidium æneipenne. Kriechbaumer. — Muls., Souvenirs d'un voyage en Allemagne (1861). p. 107.

2. **S. undatus ;** Linné. *Dessus du corps noir, densement et assez finement ponctué et hérissé de poils obscurs sur la tête et sur le prothorax : celui-ci chargé de trois ou de cinq parties saillantes. Elytres fortement ponctuées ; garnies de poils couchés peu apparents ; d'un noir luisant ; parées d'une bordure extérieure, et chacune de deux bandes blanches, ondulées, parfois réduites à des taches subponctiformes.*

♂ Antennes plus longues que le corps. Cinquième arceau du ventre tronqué et légèrement échancré.

♀ Antennes à peine aussi longues que le corps. Cinquième arceau du ventre arqué en arrière.

ÉTAT NORMAL. *Élytres* noires, avec le bord marginal, et chacune deux bandes ondulées blanches : l'antérieure, couvrant du sixième au tiers de leur longueur, liée à la bordure externe et n'arrivant pas à la suture ; anguleuse en devant, bidentée en arrière : la postérieure, couvrant des quatre septièmes aux deux tiers de leur longueur, entaillée ou bidentée en devant, arquée en arrière à son bord postérieur, et sinuée près de la bordure externe, liée à celle-ci et à peu près étendue jusqu'au rebord sutural.

Cerambyx undatus. LINN., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 636. 79.

Callidium undatum. FABR., Syst. entom. p. 191. 20. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 344. 66. — OLIV., Entom. t. IV. no 70. p. 12. 13. pl. III. fig. 36. *a. b.* — PANZ., Faun. germ. LXX. 15. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 456. 65. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 86. 15. — STEPH. Man. p. 275. 2146.

Semanotus undatus. MULS., Longic. p. 54. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 850.

Var. α. *Bandes des élytres plus développées ; parfois presque confondues et séparées seulement par une ligne noire onduleuse.*

Var. β. *Bandes raccourcies, ne touchant ni à la suture, ni au bord extérieur.*

Var. γ. *Bande antérieure nulle.*

Var. δ. *Bandes réduites à une ou deux taches ponctiformes.*

Long. 0^m,0067 à 0^m,0135 (3 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0036 (1 l. à 1 l. 2/3).

Corps assez allongé. *Tête* noire ; finement chagrinée ou densement et assez finement ponctuée ; hérissée de poils grisâtres ; faiblement sillonnée entre les antennes, et parfois rayée jusqu'au vertex. *Antennes* sétacées, épaisses à la base ; hérissées de quelques poils grisâtres vers le sommet de leurs articles ; d'un brun rouge ou fauve. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord en devant ; subcordiforme, offrant vers les deux cinquièmes de ses côtés sa plus grande largeur, rétréci ensuite plus sensiblement et en ligne plus droite ; tronqué et rebordé à la base ; de deux tiers plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu ; planiuscule

en dessus ; finement chagriné ou densement et assez finement ponctué ; chargé de trois reliefs lisses et luisants : l'un, linéaire sur la seconde moitié de la ligne médiane : chacun des autres situés de chaque côté de cette ligne, arqué en dehors et souvent interrompu dans son milieu ; d'un noir brun ; hérissé de poils obscurs. *Écusson* petit ; presque en demi-cercle ; revêtu de poils cendrés. *Élytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; parallèles ; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité ; arrondies à leur partie postéro-externe et peu à l'angle sutural ; planiuscules en dessus ; presque sans fossette humérale ; ponctuées d'une manière moins serrée, mais beaucoup plus forte que le prothorax ; d'un noir luisant ou d'un noir légèrement verdâtre ; parées chacune de deux bandes ondulées blanches ; garnies de poils noirs, couchés, peu distincts. *Dessous du corps* noir ou noir brun ; garni de longs poils cendrés. *Pieds* moins garnis de longs poils ; tantôt entièrement ferrugineux ou d'un fauve roussâtre ou testacé, chez les ♂, plus ordinairement avec la moitié au moins de la massue des cuisses noire ; ordinairement noirs ou d'un noir brun chez les ♀. *Prosternum* obtriangulaire ; rétréci d'avant en arrière presque jusqu'à l'extrémité des hanches ; rebordé. *Mésosternum* large, parallèle, bilobé à son extrémité.

Cette espèce est rare en France. Je l'ai reçue, dans le temps, de feu le regrettable Dr Martin, de Besançon, mort le 13 novembre 1861. Il l'avait prise dans les environs de la ville.

A ce genre appartient l'espèce suivante, que je ne connais pas :

S. russicus ; Fabricius. *Dessus du corps noir. Elytres testacées ou d'un testacé fauve, avec l'extrémité et une tache sur le milieu de chacune d'un noir bleuâtre. Dessous du corps garni d'une pubescence grise assez épaisse.*

Callidium russicum. Fabr., Gen. ins. p. 232. 4-5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 336. 17. — Oliv., Entom. t. IV. no 70. p. 54. 73. pl. IV. fig. 49.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Patrie : l'Autriche, la Russie.

Genre *Hylotrupes*, Hylotrupe ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. III (1834), p. 77.

(ξύλον, bois ; τρυπάω, je perce.)

Caractères. *Mésosternum* large, un peu rétréci d'avant en arrière, entaillé

à son extrémité. *Prosternum* séparant largement les hanches de devant, tronqué à sa partie postérieure au niveau du bord postérieur des hanches. *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps, même chez les ♂ : filiformes, un peu moins grêles vers l'extrémité ; de onze articles : le onzième non appendicé : le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis : le quatrième notablement plus court que le cinquième. *Prothorax* planiuscule ; chargé, de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement luisant. *Dernier article des palpes maxillaires* assez petit, obtriangulaire ou obvoïde. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune ; à peine aussi larges ou plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; flexibles ; subparallèles. *Cuisses* en massue. *Corps* allongé. *Oviducte* des ♀ souvent saillant.

1. **H. bajulus**; LINNÉ. *Dessus du corps d'un brun châtain, plus noir sur la tête et sur le prothorax, quelquefois d'un testacé livide sur les élytres. Prothorax suborbiculaire ; couvert d'un duvet cotonneux blanchâtre ; chargé de deux empâtements luisants. Elytres ornées, vers le tiers, de deux mouchetures velues blanchâtres, et d'une troisième après la moitié de leur longueur : ces mouchetures parfois réduites ou nulles. Dessous du corps et pieds d'un brun châtain.*

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'à la moitié de la longueur du corps, à peine moins grêles vers l'extrémité. Cinquième arceau du ventre plus court que le précédent, échancré à son extrémité. Antépectus pointillé.

♀ Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps ; offrant les quatre derniers articles sensiblement moins grêles que les précédents. Antépectus fortement ponctué.

Cerambyx bajulus. LINNÉ, Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 636. 76.

Callidium bajulus. FABR., Syst. entom. p. 187. 1. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 333. 2. — OLIV., Entom. t. IV. no 70. p. 7. 5. pl. III. fig. 30. *a. b.* — PANZ., Faun. germ. LXX. 1. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 440. 2. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 70. 1. — RATZEB., Forstins. t. I. p. 237. pl. XVII. fig. 4.

Hylotrupes bajulus. MULS., Longic. p. 55. — STEPH., Man. p. 274. 2140. — REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 847.

Var. *a. Elytres d'un testacé livide.*

Var. *b. Elytres dépourvues de mouchetures velues.*

Callidium puellum. VILLA, Catal. (1833). p. 36. 42.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0202$ (4 l. à 9 l.). — Larg. $0^m,0020$ à $0^m,0052$ (2l. 1/3).

Corps allongé ou suballongé ; planiuscule. *Tête* petite ; noire ou brune ; marquée d'une ligne ou d'un sillon peu prononcé entre les antennes ; ponctuée ; garnie d'un duvet court et grisâtre. *Antennes* grêles, un peu moins minces à l'extrémité ; brunes, parfois d'un brun ferrugineux, en partie ou en totalité. *Prothorax* notablement plus large que long ; tronqué ou à peine échancré en arc et à peine rebordé en devant ; tronqué et rebordé à la base ; arrondi sur les côtés ; planiuscule en dessus ; noir ou d'un noir brun ; revêtu d'un duvet épais, cotonneux, blanchâtre ; offrant sur une partie de sa ligne médiane une trace lisse à peine saillante ; chargé, de chaque côté de cette ligne, d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant, ordinairement arqué ou en demi-lune. *Ecusson* en demi-cercle large ; noir, brièvement pubescent. *Elytres* quatre fois plus longues que le prothorax ; subparallèles ou faiblement rétrécies postérieurement ; arrondies à leur partie postéro-externe et un peu moins à l'angle sutural ; planiuscules ; flexibles ; d'un brun de poix ou d'un brun châtain, quelquefois d'un testacé livide ou d'un cendré roussâtre ; rugueuses ou rugueusement ponctuées, plus fortement dans le milieu qu'à la base et surtout que vers l'extrémité ; chargées de deux ou trois lignes longitudinales non prolongées jusqu'à l'extrémité : la deuxième naissant de la fossette humérale : la première entre celle-ci et la suture : l'externe, souvent peu distincte en dehors du calus huméral ; à peine et brièvement pubescentes ; ornées chacune de trois mouchetures formées de poils blanchâtres : les première et deuxième disposées en rangée transversale représentant presque une bande transversale interrompue, vers le tiers de leur longueur et généralement sur une faible dépression des étuis : la troisième, vers les quatre septièmes de leur longueur, rapprochée de la suture, parfois étendue en forme de bande subtransversale : ces mouchetures ou bandes souvent épilées. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix ou brun châtain ; pointillé ; peu pubescent. *Cuisses* en massue parfois d'un ferrugineux obscur à la base ainsi que les tarses.

Cette espèce est malheureusement trop commune. Sa larve vit dans le pin et le sapin, et souvent elle ronge les bois ou meubles de nos maisons.

TROISIÈME RAMEAU.

LES SAPHANATES.

Caractères. *Antennes* au moins égales aux deux tiers ou trois quarts de la longueur du corps, chez le ♂, quelquefois aussi longues que lui ; plus ou moins épaisses à la base, diminuant graduellement de grosseur jusqu'à l'extrémité ; de onze articles : le deuxième plus court que la moitié du suivant : le troisième moins long ou à peine aussi long que le quatrième. *Yeux* plus avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* moins long que large ; anguleux ou épineux vers le milieu de ses côtés. *Élytres* débordant la base du prothorax, du tiers au moins du prothorax ; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand. *Prosternum* séparant complétement les hanches ; dilaté dans sa partie postérieure. *Mésosternum* parallèle ou parfois élargi postérieurement, entaillé à son extrémité.

Ce rameau se divise en trois genres :

Genres.

Dernier article des palpes labiaux
- Comprimé, un peu élargi d'arrière en avant, tronqué à l'extrémité. Dernier article des maxillaires en triangle, dont le côté externe forme la base et dont les deux côtés internes sont à peu près égaux.
  - Suture frontale en angle dirigé en arrière. Troisième article des antennes visiblement moins long que le quatrième. — *Oxypleurus*.
  - Suture frontale transversale. Troisième article des antennes presque égal au quatrième. — *Saphanus*.
- Cultriforme. Le dernier des maxillaires cultriforme, à côté inféro-interne de moitie plus court que le supéro-interne. Suture frontale transversale. Troisième article des antennes presque égal au quatrième. — *Drymochares*.

Genre *Oxypleurus*, Oxypleure ; Mulsant.

Mulsant. Histoire naturelle des Coléoptères (Longicornes), p. 57.

(ὀξύς, pointu ; πλευρά, côté).

Caractères. *Antennes* sétacées ; à peine aussi longuement ou moins longuement prolongées que le corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀ ; à premier article obconique, épais, à peu près de la largeur du quatrième : le deuxième court : le troisième sensiblement moins long que le suivant : les

troisième et quatrième subcylindriques, un peu renflés à l'extrémité : les cinquième à dixième sensiblement comprimés, à peine plus dilatés au côté interne : le onzième presque indistinctement appendicé. *Front* au moins aussi large entre la moitié postérieure des yeux que le diamètre transversal visible en dessus d'un œil. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme ou en triangle, dont les deux côtés internes sont presque égaux. *Palpes labiaux* à dernier article un peu élargi d'arrière en avant et obliquement tronqué à l'extrémité. *Prothorax* presque hexagonal ; armé d'une petite épine vers le milieu de chacun de ses côtés. *Élytres* subparallèles. *Cuisses* amincies à la base, graduellement renflées en massue après le milieu : les postérieures sinuées en dessous près du genou. *Mésosternum* parallèle ; entaillé ou bilobé à son extrémité. *Corps* allongé ; planiuscule en dessus.

1. **O. Nodieri** ; Mulsant. *Allongé ; planiuscule ; pubescent ; fauve ou d'un fauve testacé en dessus. Prothorax hexagonal ; épineux latéralement ; densement ponctué. Elytres parsemées de petits espaces circulaires, privés de duvet et ressemblant à des petits points élevés.*

♂ Antennes prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu moins de la longueur du corps ; à dernier article plus long que le précédent. Cinquième arceau du ventre à peine aussi long que le précédent, entaillé à son bord postérieur.

♀ Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps ; à dernier article ordinairement un peu moins long que le précédent. Cinquième arceau du ventre plus long que le précédent, obtusément arqué en arrière à son bord postérieur et creusé d'une fossette.

Oxypleurus Nodieri. Muls., Hist. nat. des Coléopt. (Longicornes). p. 57. pl. IV. fig. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 846.

Criocephalum morbillosum. Dejean, Catal. (1837). p. 354.

Long. 0m,0123 à 0m,0147 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0025 (1 l. à 1 l. 1/5).

Corps allongé ; planiuscule et garni en dessus de poils luisants, couchés, médiocrement serrés, d'un livide testacé. *Tête* d'un rouge brun, d'un fauve brunâtre ou fauve ; ponctuée ou très-finement chagrinée ; rayée entre les antennes d'une ligne courte, à suture frontale en angle très-ouvert et

dirigé en arrière. *Yeux* bruns ou d'un brun noir; très-échancrés. *Antennes* d'un roux fauve, ou testacées; pubescentes. *Prothorax* presque hexagonal, plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu; tronqué ou faiblement échancré en devant; tronqué presque bissinueusement à la base; étroitement rebordé à cette dernière et au bord antérieur; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois septièmes de ses côtés, et armé dans ce point d'une petite épine légèrement relevée, rétréci ensuite en ligne droite; planiuscule en dessus; ponctué ou finement chagriné; d'un rouge brun, d'un rouge fauve, ou fauve, et garni, comme la tête, de poils couchés d'un livide testacé, luisants; hérissé en outre de poils très-clairsemés. *Écusson* aussi long que large; parallèle, arrondi postérieurement; sillonné; fauve; pubescent. *Élytres* cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine graduellement élargies vers les deux tiers ou un peu plus; obtusément arrondies à l'extrémité; un peu en ligne courbe à l'angle sutural; planiuscules en dessus; uniformément marquées de points un peu plus gros que ceux du prothorax près de la base, plus petits vers l'extrémité; hérissées de poils fauves clairsemés; garnies de poils plus apparents d'un livide testacé, couchés, luisants; parsemés de petits espaces circulaires dénudés ou à peine saillants, et souvent presque sérialement disposés; d'un fauve testacé ou testacées, plus claires que le prothorax. *Dessous du corps* pointillé; d'un brun fauve; garni de poils cendrés fins et couchés. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé; garnis d'un duvet cendré; mouchetés sur les cuisses de petits espaces ponctiformes, dénudés. *Cuisses* en massue.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle a été découverte par feu mon ami Doublier. Je l'ai dédiée à Charles Nodier, entomologiste autrefois passionné, et l'une des gloires de notre littérature.

Obs. L'*O. Nodieri* est nocturne. Sa larve vit dans les souches ou parties mortes des pins. Elle a été décrite par M. l'abbé Victor Mulsant et par moi (*Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. II (1855), p. 191. — Muls., *Opusc.* t. VI, p. 91).

Genre *Saphanus*, Saphane; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. III (1834). p. 81.

Caractères. *Antennes* sétacées; à peine aussi longuement ou un peu moins longuement prolongées que le corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀; à premier article obconique, épais, un peu arqué, à peu près de la

longueur du quatrième : le deuxième court : le troisième à peine plus court que le suivant : les troisième et quatrième subcylindriques, un peu renflés à l'extrémité : les cinquième à dixième comprimés, dilatés un peu en dent de scie à leur extrémité interne surtout chez le ♂ : le onzième visiblement appendicé, surtout chez le ♂. *Front* moins large entre la moitié postérieure des yeux que le diamètre transversal visible en dessus d'un œil (♂). *Suture frontale* transversale. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme, ou en triangle dont les deux côtés internes sont presque égaux. *Palpes labiaux* à dernier article un peu élargi d'avant en arrière et obliquement tronqué à l'extrémité. *Prothorax* presque hexagonal; armé d'une petite épine vers le milieu de chacun de ses côtés. *Élytres* plus ou moins élargies jusque vers les deux tiers de leur longueur. *Cuisses* amincies à la base, graduellement renflées un peu en massue après le milieu : les postérieures sinuées en dessous, près du genou. *Mésosternum* parallèle ou faiblement élargi d'avant en arrière; entaillé à son extrémité. *Corps* allongé; convexiuscule en dessus.

1. **S. piceus**; LAICHARTING. *Allongé; faiblement convexe; noir; garni en dessus de poils obscurs. Prothorax épineux de chaque côté; marqué de points moins petits et plus rapprochés que ceux des élytres; offrant une surface lisse et luisante sur la seconde moitié de la ligne médiane. Élytres plus finement ponctuées à l'extrémité qu'à la base; souvent substriées sur leur moitié interne ou chargées de côtes obsolètes.*

♂ Antennes aussi longuement prolongées que le corps; à articles cinquième et dixième visiblement dentés. Front à peine aussi large entre la seconde moitié des yeux que la moitié du diamètre transversal d'un œil. Elytres graduellement et faiblement élargies jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de leur longueur.

♀ Antennes moins longuement prolongées que le corps; à articles cinquième à dixième à peine dentés. Front aussi large entre la seconde moitié des yeux que le diamètre transversal d'un œil. Elytres graduellement et notablement élargies jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de leur longueur.

Callidium piceum. LAICHART., Tyrol. insect. t. II (1784). p. 56. 1.

Callidium spinosum. FABR., Entom. syst. t. I. 2 (1792). p. 320. 8. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 335. 9. — AHRENS et GERMAR, Faun. ins. Eur. XI. 10.

Saphanus spinosus. DE CASTELN., Hist. nat. t. II. p. 454. 1.

Saphanus piceus. L. REDTENB., Faun. aust. p. 481. — Id. 2e éd. p. 846. — BACH., Kaeferfaun. t. III. 1re livr. p. 13. 1.

Long. 0^m,0157 à 0^m,0180 (7 l. à 8 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4).

Corps allongé ; convexiuscule en dessus ; noir en dessus. *Tête* noire, presque glabre ; ponctuée ; profondément creusée entre les antennes d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'au vertex. *Antennes* sétacées ; noires sur les deux premiers articles, brunes ou d'un fauve obscur sur les autres ; dentées ou subdentées à partir du cinquième article. *Prothorax* hexagonal ; plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu ; tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base ; anguleusement dilaté et armé d'une petite épine vers le milieu de ses côtés ; peu ou médiocrement convexe ; noir ; hérissé d'assez longs poils concolores, clairsemés ; marqué de points serrés et assez gros ; offrant, sur la seconde moitié de la ligne médiane une trace lisse et luisante. *Écusson* au moins aussi long que large ; subparallèle, obtusément arrondi à l'extrémité ; noir ; pubescent. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax ; subarrondies aux épaules ; subparallèles (♂) ou sensiblement élargies (♀) ensuite jusqu'aux trois quarts aux quatre cinquièmes de leur longueur ; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité, entières à l'angle sutural ; planiuscules sur le dos, subconvexement déclives sur les côtés ; noires ; garnies de poils concolores ou bruns, assez grossiers, mi-couchés, peu épais ; marquées de points un peu moins rapprochés et un peu plus petits près de la base que ceux du prothorax, graduellement plus petits vers l'extrémité ; offrant, ordinairement sur leur moitié interne, des stries peu profondes, séparées par des intervalles ou côtes peu saillantes de même largeur, non prolongées jusqu'à l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* noirs et garnis de poils concolores, fins, peu serrés et couchés. *Cuisses* subcomprimées, amincies à la base, graduellement renflées un peu en massue vers le milieu ou un peu au delà.

Cette espèce est rare en France. Elle a été prise dans les Hautes-Alpes par M. Godart et quelques autres naturalistes, et dans les Basses-Alpes par M. Martin.

Elle est nocturne. Pendant le jour on la trouve quelquefois sous les pierres.

M. Fairmaire a enrichi ce genre de l'espèce suivante :

S. Cylindraceus ; Fairmaire. *D'un brun noir, couvert d'une pubescence jaune soyeuse. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, offrant vers la moitié une très-petite dent mousse ; un peu rétréci postérieure-*

ment; convexe; très-densement ponctué; offrant une trace lisse sur la ligne médiane. Elytres plus larges et arrondies postérieurement; aspèrement et finement ponctuées. Dessous du corps et pieds d'un brun noir, à pubescence grisâtre.

Saphanus cylindraceus. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série. t. VII. p. 426.

Long. 0^m,060 (7 l. 1/5). — Patrie : l'Espagne (coll. Deyrolle).

Genre *Drymochares*, DRYMOCHARE ; Mulsant.

Mulsant. Ann. de la Soc. d'agr. de Lyon, t. X (1847), p. 518.

(Δρυμοχαρής, qui aime les forêts.)

CARACTÈRES. *Antennes* sétacées ; moins longuement prolongées que le corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀ ; de onze articles : le premier obconique, épais : le deuxième court, subglobuleux ; le troisième un peu moins long que le quatrième ou parfois presque égal à ce dernier : le cinquième le plus long : les troisième à huitième subcylindriques ou faiblement obconiques : les suivants subcomprimés : le onzième appendicé. *Epistome* et *labre* transversaux. *Mandibules* cornées, très-arquées ; dépassant à peine le labre dans l'état de repos : l'une, inerme : l'autre, munie d'une dent ou saillie émoussée vers le milieu de son côté interne. *Mâchoires* à deux lobes : l'extérieur arqué sur l'interne, obtriangulaire, plus étroit, mais un peu plus long que ce dernier. *Palpes maxillaires* une fois au moins plus long que les labiaux ; à premier article très-court : le troisième subcomprimé, élargi de la base à l'extrémité, plus long que le troisième : celui-ci obtriangulaire : le dernier, le plus grand, allongé ou cultriforme (1). *Languette* à deux lobes membraneux. *Palpes labiaux* à dernier article le plus grand, sécuriforme ou cultriforme. *Prothorax* plus large que long ; anguleusement dilaté vers les deux cinquièmes de ses côtés. *Elytres* perpendiculairement inclinées sur les côtés, jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; plus ou moins élargies jusque vers les deux tiers. *Mésosternum* parallèle, large, entaillé à son extrémité postérieure. *Pieds* médiocres. *Cuisses* amincies à la base, graduellement renflées en massue après le milieu. *Corps* allongé ; médiocrement convexe.

(1) Chez la ♀ d'une paire communiquée par M. le comte Hoffmannsegg, ce dernier article se rapprochait de la forme ovoïde : cette déformation était-elle accidentelle ?

1. **D. Truquii**; Mulsant. *Noir, avec l'extrémité des antennes d'un rouge brun, et les palpes d'un fauve testacé ; garni de poils presque indistincts. Prothorax anguleux vers les deux cinquièmes de ses côtés; densement et ruguleusement ponctué; souvent marqué de deux fossettes. Elytres densement ponctuées; chargées chacune de deux faibles lignes élevées, unies aux cinq sixièmes des étuis et parfois à peu près nulles.*

♂ Antennes prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps; à dernier article subparallèle, quatre fois environ aussi long que large.

♀ Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps; à dernier article ovale oblong, trois fois aussi long que large.

Drymochares Truquii. Muls., Ann. de la Soc. d'agr. de Lyon. t. X (1847). p. 519. pl. VII. fig. 1. *a*. *b*. *c*.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0168 (6 l. à 7 l. 1/2). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. à 2 l.).

Corps allongé; subparallèle; subdéprimé; noir ou noir brun, mat ou un peu luisant; parcimonieusement garni de poils obscurs et à peine apparents, en dessus. *Tête* subarrondie; rétrécie un peu après les yeux, et non enfoncée dans le prothorax jusqu'à ces organes; noire; densement ponctuée ou finement chagrinée et d'une manière plus rugueuse sur le vertex; hérissée de quelques poils obscurs; garnie de poils raides, nombreux près de la base des mandibules; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé d'une manière affaiblie presque jusqu'au vertex. *Palpes* fauves ou d'un fauve testacé. *Antennes* à premier et deuxième articles noirs: les suivants bruns, et graduellement d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun; les premiers garnis de poils un peu raides et assez longs : les suivants très-brièvement pubescents et garnis de quelques poils à leur extrémité. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit en devant et à la base; élargi de suite après son bord antérieur, d'une manière obliquement transverse jusqu'au dixième de sa longueur, subarrondi dans ce point et plus large que la tête prise aux yeux; élargi de nouveau en ligne obliquement longitudinale jusqu'aux deux cinquièmes de ses côtés; anguleux dans ce point et d'un quart ou d'un tiers plus large qu'à son bord antérieur, puis rétréci en ligne presque droite jusqu'à sa base; à peine aussi large à celle-ci qu'au bord antérieur; sensi-

blement moins long sur son milieu qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; médiocrement convexe ; noir ; densement et ruguleusement ponctué ou couvert de points subarrondis très-serrés ; garni de poils obscurs mi-couchés et presque indistincts ; ordinairement marqué, au moins chez la ♀, entre la ligne médiane et les angles latéraux, d'une fossette oblongue ou suballongée et un peu oblique, souvent indistincte chez le ♂ ; offrant parfois, sur la ligne médiane, une trace lisse, plus apparente dans sa seconde moitié, mais souvent nulle. *Ecusson* aussi long qu'il est large à sa base ; en ogive ou presque semi-circulaire postérieurement ; pointillé ; noir ; pubescent. *Elytres* d'un tiers au moins plus larges en devant que le prothorax à sa base ; à peine aussi larges que la saillie anguleuse de ses côtés ; trois fois environ aussi longues que lui ; émoussées aux épaules ; presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, ou à peine élargies vers la moitié ou un peu plus de celle-ci ; obtusément arrondies à l'extrémité ; émoussées à l'angle sutural ; étroitement rebordées latéralement ; faiblement convexes sur le dos ; perpendiculairement inclinées en dehors de l'épaule et jusque vers les trois quarts de leur longueur, de manière à se rapprocher ensuite de la surface subconvexe ; à fossette humérale peu profonde ; d'un noir mat (♂), ou luisant (♀) ; densement et ruguleusement ponctuées ou couvertes de points rapprochés, séparés par une sorte de réseau, et un peu plus petits vers l'extrémité qu'à la base ; ces points donnant chacun naissance à un poil brun, mi-couché, peu apparent ; chargées chacune de deux ou trois faibles nervures longitudinales et parfois à peine distinctes : la seconde naissant dans la direction de la fossette humérale, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, ou un peu plus, où elle s'unit à la première . celle-ci naissant de la base entre la deuxième et la suture : la troisième, la plus faible, naissant de l'épaule et suivant l'arête externe en s'oblitérant vers les trois quarts de sa longueur ; paraissant rarement offrir, entre la deuxième et l'externe, les traces à peine distinctes d'une quatrième nervure. *Dessous du corps* noir ; pointillé ; brièvement garni d'un duvet fauve, peu épais et soyeux. *Pieds* robustes ; pointillés ; noirs ; garnis d'un duvet fauve, soyeux. *Tarses* garnis en dessus d'un duvet fauve roussâtre. *Cuisses* graduellement renflées en massue : les postérieures plus sensiblement sinuées en dessous, près du genoux. *Premier article des tarses postérieurs* presque aussi long que les deux suivants réunis.

Cette belle espèce a été découverte par M. Gauthier, de Nice, près de Tenda, dans les Alpes-Maritimes. Elle m'a été communiquée dans le temps

par feu Truqui, de Turin, à qui je l'ai dédiée. Depuis cette époque, elle a été retrouvée, dans le même département, par M. le comte Hoffmannsegg, auquel je dois, par les soins de M. Peragallo, la communication des deux sexes.

QUATRIÈME RAMEAU.

LES CRIOMORPHATES.

Caractères. *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps ou même plus courtes ; à deuxième article aussi long que la moitié du suivant. *Prothorax* non chargé de reliefs. *Yeux* moins avancés ou à peine avancés sur le front, au bord interne de leur seconde moitié, que le bord interne du premier article des antennes. *Cuisses postérieures* subcomprimées ou en massue peu brusque. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, étroit et entier à son extrémité.

Les cuisses postérieures, chez ces insectes, commencent à n'être plus si nettement en massue et à se montrer comprimées ; ils se lient, sous ce rapport, d'une manière insensible aux Hespérophanaires. Les coléoptères de ce rameau présentent des couleurs obscures. Ils sont au moins en partie nocturnes.

Les Criomorphates se divisent en trois genres :

			Genres.
Prothorax	Plus large que long. Troisième article des antennes au moins aussi grand que le quatrième.	Yeux coupés entièrement, ou à peu près, en deux parties.	*Criomorphus.*
		Yeux à peine ou non échancrés jusqu'à la moitié de leur largeur.	*Asemum.*
	Plus long que large. Troisième article des antennes à peine aussi long que le quatrième.		*Nothorhina.*

Genre *Criomorphus*, Criomorphe ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France (Longicornes), p. 58.

(κριὸς, bélier ; μορφὴ forme.)

Caractères. *Antennes* dépassant à peine la moitié de la longueur du corps, chez le ♂ ; épaisses à la base, décroissant graduellement de grosseur jusqu'à l'extrémité ; de onze articles en partie noueux : le deuxième plus long que large ; aussi grand que la moitié du suivant : le troisième au

moins aussi long que le onzième : le quatrième appendicé, plus distinctement chez le ♂. *Palpes* à dernier article obtriangulaire. *Yeux* coupés entièrement ou à peu près en deux parties. *Prothorax* plus large que long ; plus étroit à la base qu'en devant. *Elytres* débordant la largeur du prothorax de la moitié environ de la largeur de chacune; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; planiuscules ou peu convexes. *Pro* et *mésosternum* prolongés jusqu'à l'extrémité des hanches. *Cuisses* comprimées ; graduellement renflées en une massue oblongue ou allongée. *Corps* allongé.

1. **C. luridus** ; Linné. *Dessous du corps, tête et prothorax noirs : celui-ci pointillé; en général peu profondément canaliculé. Ecusson canaliculé. Elytres deux fois et demie environ aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble ; chargées de deux faibles lignes longitudinales élevées.*

♂ Antennes prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur du corps. Cinquième arceau du ventre tronqué et un peu échancré.

♀ Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes environ de la longueur du corps. Cinquième arceau du ventre obtusément arqué en arrière.

Var. *a. Elytres noires. Antennes et pieds de même couleur.*

Obs. Chez quelques individus les antennes sont fauves ou d'un fauve ferrugineux à l'extrémité ; la base des cuisses et la partie inférieure des jambes parfois de même couleur.

Callidium aulicum. Fabr., Syst. entom. p. 190. 16. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 343. 58. — Panz., Naturf. t. XXIV. p. 29. 39. pl. I. fig. 39.

Callidinm luridum. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 453. 51. var. γ. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 82. 12. var. *d*. — Steph., Man. 275. 2148. var. — Ratzeb., Forstins. pl. XVII. fig. 3.

Criomorphus aulicus. Muls., Longic. p. 58. 1.

Criomorphus luridus. var. *aulicus*. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 844.

Var. *b. Elytres noires. Antennes ordinairement de même couleur. Cuisses et souvent partie ou totalité du reste des pieds d'un roux brunâtre ou ferrugineux.*

Obs. Quelquefois les antennes sont aussi d'un fauve ferrugineux. L'extrémité du ventre est presque toujours fauve ou d'un fauve testacé.

Callidium fulcratum. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 336. 13.
Callidium luridum. Schoenh., Syn. ins. loc. cit. var. *β*. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 82. var. *b* et *c*.
Criomorphus aulicus. Muls., Longic. p. 58. var. A.
Criomorphus luridus. L. Redtenb., loc. cit. var. *fulcratus*.

Var. *c*. *Elytres couleur de sanguine. Antennes, pieds, extrémité du ventre d'un roux brun ou ferrugineux.*

Obs. Quelquefois les cuisses sont brunes ou noires ainsi que les antennes.

Cerambyx luridus. Linné, Syst. nat. 12ᵉ éd. t. I. p. 634. 68.
Callidium curiale. Panz., Naturf. t. XXIV. p. 30. 41. pl. I. fig. 41.
Callidium impressum. Payk., Faun. suec. t. III. p. 84. 5.
Callidium luridum. Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 85. var. *e*.
Criomorphus aulicus. Muls., Longic. p. 59. var. D.

Long. 0ᵐ,0090 à 0ᵐ,0157 (4 l. à 7 l.). — Larg. 0ᵐ,0029 à 0ᵐ,0048 (1 l. 1/3 à 2 l. 1/5).

Corps suballongé; faiblement convexe. *Tête* aussi large que la partie antérieure du prothorax; noire; luisante; presque glabre; ponctuée; creusée entre les antennes d'un sillon profond prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'au vertex. *Yeux* très-échancrés, comme coupés en deux parties. *Antennes* sétacées, hérissées de poils; à articles obconiques : le deuxième aussi long que la moitié du suivant. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; rebordé dans le milieu de son bord antérieur; muni à la base d'un rebord dilaté dans son milieu, rétréci et affaibli sur les côtés; subarrondi sur les côtés, offrant vers le milieu de ceux-ci sa plus grande largeur; tantôt plus large dans son développement transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu, tantôt au moins aussi long qu'il est large (surtout chez les individus de petite taille); planiuscule ou faiblement convexe en dessus; creusé, sur la ligne médiane, d'un sillon parfois léger et parfois effacé sur une partie de sa longueur, d'autrefois prononcé; noir; luisant; presque glabre; marqué de points petits, peu profonds, assez rapprochés. *Écusson* noir; parallèle, subarrondi à l'extrémité; ordinairement canaliculé. *Élytres* deux fois et demie environ aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble; parallèles; arrondies à leur partie postéro-externe; obtusément arquées en arrière à l'extrémité; peu émoussées à l'angle sutural; convexiuscules; presque imperceptiblement ponctuées, granulées ou presque squammulées; garnies

de poils concolores, couchés et peu apparents, si ce n'est à la base et surtout sur la fossette humérale; chargées chacune de deux ou trois lignes longitudinales élevées, non prolongées jusqu'à l'extrémité et souvent en partie obsolètes : la deuxième naissant dans la direction de la fossette : la première, entre celle-ci et la suture : la troisième, en dehors du calus huméral, souvent nulle ; variant du noir au rouge de sanguine. *Dessous du corps* garni de poils testacés ou cendrés, luisants, peu serrés, couchés ; noir sur la poitrine et parfois sur le ventre, souvent brun, brun testacé ou testacé vers l'extrémité de celui-ci. *Pieds* assez courts ; variablement colorés. *Cuisses* en massue, comprimées, moins brusquement renflées que dans les genres précédents : les postérieures non prolongées jusqu'à l'extrémité du ventre.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou montagneuses. Il est moins rare dans les montagnes élevées.

Sa larve vit sous l'écorce des pins et des sapins. Elle a été figurée par M. Ratzeburg (*Forstins.*, t. I, p. 237, pl. XIX, fig. 1 à 3). Suivant Panzer, elle vit aussi dans le chêne.

Obs. Cette espèce varie de telle manière, sous le rapport de la couleur, que beaucoup d'auteurs ont décrit, sous des noms différents, les principales variétés. Le labre obscur, chez les individus à couleurs foncées, est parfois testacé. Les antennes passent du noir au roux ferrugineux. Le prothorax offre des différences sensibles sous le rapport de son développement en longueur et en largeur; de sa forme ; de son rétrécissement plus ou moins sensible dans sa seconde moitié ; de la profondeur de son sillon ; de sa ponctuation. L'écusson est ordinairement canaliculé; d'autres fois il le paraît à peine. Les nervures des élytres sont plus ou moins prononcées.

Les entomologistes ne sont pas encore d'accord sur la question de savoir si le *Callidium fuscum* de Fabricius constitue une espèce particulière ou se rattache à l'une des variétés du *C. luridus*. Dans la première édition de cet ouvrage j'avais avancé cette dernière opinion. Elle a depuis été admise par M. L. Redtenbacher, par M. le docteur Gemminger, de Munich, et, je crois, avec raison. Ces deux sortes d'insectes vivent à l'état de larve dans les mêmes bois. Le *Call. fuscum* ne semble être qu'un *C. luridus* dont le corps a été gêné dans son développement. A mesure qu'il se montre proportionnellement plus long et plus étroit, le prothorax perd en largeur ce qu'il acquiert en longueur, son sillon médiaire devient plus profond, ses points se rapprochent et sa surface se montre ruguleuse et moins luisante. L'écusson acquiert plus d'allongement aux dépens de sa largeur et perd son sillon normal. Quant à la partie du repli qui passe à la couleur fauve ou d'un

fauve testacé, on trouve cette nuance chez divers individus de la variété *c*, qui ne peuvent être rapportés au *C. fuscum* sous le rapport de la ponctuation du prothorax.

L'identité des caractères fournis par les yeux et par les pro et mésosternum tend encore à rattacher le *Call. fuscum* au *Criom. luridus*. Dans tous les deux, le mésosternum est canaliculé ou relevé sur les bords ; seulement à mesure que le corps se montre plus étroit, cette partie servant à séparer les hanches intermédiaires se rétrécit aussi, et l'on trouve toutes les transitions les plus insensibles entre les variations extrêmes.

Genre *Asemum*, Asème ; Eschscholtz.

Eschscholtz. Bullet. de la Soc. d. Natur. de Moscou (1830), p. 66.

(ἄσημος, obscur.)

Caractères. *Antennes* atteignant à peine la moitié de la longueur du corps ; diminuant assez faiblement de la base à l'extrémité ; insérées près de l'échancrure des yeux, et moins avant que le bord antérieur de ces organes ; de onze articles : le premier le plus gros : le deuxième plus long que large, à peine aussi grand que la moitié du troisième : celui-ci plus grand que le quatrième, et ordinairement moins que le cinquième : le onzième plus ou moins distinctement appendicé. *Yeux* non échancrés jusqu'à la moitié de leur largeur. *Prothorax* plus large que long ; arrondi sur les côtés ; subconvexe. *Élytres* débordant la base du prothorax de la moitié de la largeur de chacune ; faiblement plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; subconvexes. *Prosternum* rétréci d'avant en arrière, à peine prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches de devant. *Mésosternum* obtriangulaire, non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Cuisses* comprimées ; graduellement renflées en une massue allongée. *Corps* médiocrement allongé.

1. **A. striatum ;** Linné. *Presque indistinctement pubescent ; entièrement d'un noir mat. Elytres parfois d'un rouge brun ; densement ponctuées en dessus. Prothorax dilaté et arrondi sur les côtés ; presque sans rebord à sa base. Elytres chargées chacune de quelques côtes (ordinairement trois ou quatre) inégalement élevées.*

♂ Antennes moins longuement prolongées que la moitié du corps. Dernier arceau du ventre obtusément tronqué à son bord postérieur.

♀ Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps. Dernier arceau du ventre subarrondi postérieurement.

Cerambyx striatus. LINNÉ, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 396. 46. — Id. 12e éd. t. I. p. 635. 73. — DE GEER., Mém. t. V. p. 90. 26.

Callidium striatum. FABR., Syst. entom. p. 191. 17. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 343. 37. — LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 74. 8. — OLIV., Entom. t. IV. n° 70. p. 44. 60. pl. II. fig. 24. *a. b.* — PANZ., Faun. germ. LXX. 13. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 80. 10.

Asemum striatum. ESCHSCHOLTZ, Bullet. de Mosc. (1830). p. 66. — CURTIS, t. VII. p. 295. — MULS., Longic. p. 62. 1. — STEPH., Man. p. 274. 2139. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 845.

Var. *a. Elytres brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun.*

Callidium striatum. LAICHART., loc. cit. p. 75. var. γ. — OLIV., loc. cit. pl. II. fig. XXIV. *c.* — MULS., loc. cit. var. A.

Callidium agreste. FABR., Mantis. ins. t. I. p. 162. 16.

Long. 0m,0123 à 0m,0190 (5 l. 1/2 à 8 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé ou médiocrement allongé; subconvexe. *Tête* d'un noir mat; garnie de poils fins, courts, peu apparents; densement et finement ponctuée; déprimée sur le front; rayée entre les antennes d'un sillon parfois prolongée en s'affaiblissant jusqu'au vertex. *Yeux* bruns; faiblement en croissant. *Antennes* noires; finement ponctuées; garnies d'un duvet court. *Prothorax* tronqué ou un peu échancré en arc et sans rebord, en devant; tronqué et à peine rebordé à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; subconvexe; déprimé ou largement et peu profondément sillonné au moins sur la partie médiaire de la ligne médiane; ordinairement un peu inégal ou marqué de quelques autres dépressions; d'un noir mat; densement et assez finement ponctué ou subgranulé; paraissant presque glabre, garni de poils obscurs très-courts. *Écusson* au moins aussi long qu'il est large à la base; subparallèle; arrondi postérieurement; densement ponctué; d'un noir mat; brièvement pubescent. *Élytres* subparallèles; une fois plus longues qu'elles sont larges réunies; arrondies à leur partie postéro-externe; obtusément tronquées à l'extrémité; émoussées à l'angle sutural; subconvexes; d'un noir mat; densement et finement ponctuées ou presque squammulées; brièvement et peu distinctement pubescentes; souvent ridées transversalement; chargées de plusieurs côtes longitudinales (ordi-

nairement quatre) non prolongées jusqu'à l'extrémité : les deux plus saillantes unies vers les neuf dixièmes de leur longueur, et naissant : l'une, de la fossette humérale : l'autre, plus prononcée, vers les deux cinquièmes internes de la base ; offrant le plus souvent deux autres côtes plus faibles : l'une, entre les deux précédentes : l'autre, entre la plus saillante et le bord sutural, qui parfois est aussi relevé. *Dessous du corps* noir ou noir châtain ; pointillé ; luisant ; brièvement pubescent. *Prosternum* et *mésosternum* rebordés. *Pieds* assez courts ; noirs. *Cuisses* comprimées ; médiocrement et graduellement renflées un peu au delà du milieu.

Cette espèce paraît dès le mois de mai. On la trouve sur les troncs des pins.

Sa larve vit dans les mêmes arbres.

Le genre *Anisarthron*, REDTENBACHER (Die Gattungen, etc., 1845, p. 109), qui se rattache à ce rameau, est remarquable par la singularité de ses antennes. Il peut être caractérisé de la sorte :

Antennes à peu près aussi longues que le corps ; celles du ♂ : à troisième et quatrième articles égaux, à peine moins courts chacun que le deuxième : les deuxième à quatrième, réunis, à peu près égaux au cinquième ; celles de la ♀ : troisième et quatrième articles à peu près égaux, une fois ou une fois et demie moins courts chacun que le deuxième : près d'une fois moins longs chacun que le cinquième. *Prothorax* moins long que large ; peu arrondi sur les côtés. *Élytres* deux fois et demie au moins aussi longues qu'elles sont larges réunies ; arrondies chacune à l'extrémité. *Cuisses* comprimées ; graduellement plus renflées vers la moitié de leur longueur. *Tarses* ciliés. *Ongles* un peu renflés à la base, ou présentant les faibles traces d'une dent. *Prosternum* rétréci d'avant en arrière et séparant les hanches de devant. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, entier à son extrémité.

A. barbipes ; CHARPENTIER. *Noir ; hérissé de poils d'un roux orangé. Élytres de cette dernière couleur ; chargées chacune de deux lignes élevées.*

Callidium barbipes. (DALH.). T. CHARPENTIER, Horae entom. p. 226.
Callidium molle. STURM., Catal. (1843). p. 249.
Arnisarthron barbipes. REDTENB., Faun. austr. 1re édit. p. 489. — Id. 2e edit. p. 853. — KUSTER, Kaef. Europ. II. 54.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 l. à 4 l. 1/2). Patrie : l'Autriche, etc.

Genre *Nothorhina*, Nothorhine ; L. Redtenbacher.

L. Redtenbacher, Die Gatt. d. d. Kaefer-Fauna, p. 109.

(*νόθος*, faux ; *ῥίν*, nez.)

Caractères. *Antennes* insérées près de la base des mandibules ; plus avant que le bord antérieur des yeux ; largement distantes entre elles à la base ; à peine aussi longues ou plus longues que la moitié du corps ; filiformes : de douze articles, au moins chez le ♂ : le premier en ovale oblong à peu près aussi long que le quatrième : le deuxième obconique, plus court que la moitié du troisième : celui-ci, un peu moins long que le quatrième : le cinquième d'un quart environ plus long que le quatrième : les suivants graduellement un peu moins longs : le douzième de deux tiers au moins plus court que le onzième. *Yeux* peu profondément échancrés. *Palpes* filiformes ; presque égaux. *Mandibules* courtes. *Prothorax* plus long que large ; subparallèle sur la partie médiaire de ses côtés, rétréci en ligne courbe près des bords antérieur et postérieur ; planiuscule en dessus. *Écusson* en triangle à côtés curvilignes ou subarrondi postérieurement. *Élytres* débordant la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune ; faiblement plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; faiblement convexes. *Antépectus* échancré presque en demi-cercle en devant ; de moitié aussi long avant les hanches, sur la ligne médiane, qu'il est large. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* rapprochées ; coniques. *Prosternum* obtriangulairement rétréci d'avant en arrière jusqu'à la moitié des hanches, très-comprimé et peu distinct ensuite. *Mésosternum* obtriangulairement rétréci d'avant en arrière et prolongé seulement jusqu'à la moitié des hanches. *Postepisternums* rétrécis d'avant en arrière, près de cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* de longueur médiocre. *Cuisses* comprimées ; graduellement élargies dans leur milieu. *Jambes* grêles. *Ongles* offrant près de la base une dent ou saillie à peine distincte. *Corps* allongé ; faiblement convexe.

1. **N. muricata ;** Schoenherr. *Corps allongé ; subparallèle ; très-peu convexe ; d'un noir ou brun de poix ; garni de poils fauves en dessus. Pieds d'un fauve testacé. Prothorax râpeux sur les côtés, subcaréné sur le milieu de la ligne médiane et souvent paré sur ce point d'une tache subarrondie d'un rouge brun. Elytres ruguleuses ; chargées chacune de trois lignes longitudinales peu élevées. Dessous du corps moins obscur que le dessus.*

Callidium? muricatum. SCHOENH., Syn. ins. t. III. append. p. 193. 271 (décrit par Dalman). — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 88. 16.

Callidium scabricolle. W. REDTENB., Quaed. gen. spec. Coleopt. austr. p. 24. 21. — GUÉRIN, Rev. Cuvier. (1843). p. 184.

Nothorhina muricata. L. REDTENB., Faun. austr. p. 485. — Id. 2e éd. p. 851. — MULS., Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (1854). Longic. suppl.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0123 (3 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0029 (1 l. à 1 l. 1/3).

Corps allongé ; presque parallèle ; très-peu convexe. *Tête* brune ou d'un noir de poix ; marquée de points assez fins, rapprochés, séparés par des intervalles peu ruguleux ; sensiblement convexe sur sa moitié postérieure, déprimée sur l'antérieure ; offrant ordinairement sur le milieu de l'espace compris entre les antennes une partie suborbiculaire à peine saillante et souvent moins obscure; hérissée de poils fauves ou d'un fauve cendré. *Palpes* d'un testacé pâle ou livide. *Yeux* noirs ou d'un noir brun. *Antennes* d'un rouge brun ou d'un brun rouge, souvent plus obscures vers l'extrémité ; garnies de poils fauves et hérissés, et vers l'extrémité des articles, de poils plus longs de même couleur. *Prothorax* tronqué ou échancré en arc en devant, subparallèle sur la majeure partie médiane de ses côtés ; rétréci en ligne courbe près des bords antérieur et postérieur ; plus arrondi aux angles de derrière qu'à ceux de devant ; tronqué à la base et un peu plus étroit qu'au bord antérieur ; sans rebords ; d'un cinquième ou d'un quart plus long qu'il est large ; planiuscule ; râpeux sur les côtés, ponctué sur le disque ; subcaréné sur le tiers médiaire de la ligne médiane, ou comme chargé vers la moitié de cette ligne d'un tubercule écrasé, suborbiculaire et souvent d'un rouge brun ; d'un noir ou brun de poix sur le reste ; hérissé de poils fauves clairsemés. *Écusson* brun de poix. *Élytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subsinueuses après les épaules, graduellement et faiblement élargies ensuite jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; arrondies chacune à leur partie postero-externe ; émoussées ou subarrondies à l'angle sutural ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à fossette humérale peu prononcée ; ruguleusememt ponctuées ; chargées chacune de trois lignes longitudinales postérieurement affaiblies et non prolongées jusqu'à l'extrémité : la première naissant près de la base, vers le tiers interne de la largeur : la deuxième partant de la fossette humérale, unie à la précédente vers les six septièmes de leur longueur : la troisième en dehors

de l'épaule ; brunes ou d'un brun de poix ; garnies de poils fauves, fins, couchés, peu épais ; hérissées de poils d'un fauve livide, sérialement disposés, clairsemés. *Dessous du corps* plus clair que le dessus, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ; garni de poils fauves. *Pieds* d'un fauve testacé ou d'un brun testacé ; garnis de poils fins.

Cette espèce très-rare, à ce qu'il paraît, dans toute l'Europe, a été prise sous les écorces d'un pin, dans les environs de La Palisse (Allier), par M[me] Sara Levrat, épouse de feu Gustave Levrat, l'un de nos entomologistes lyonnais les plus zélés. Elle m'a été donnée à Berlin, par M. Tiefenbach.

TROISIÈME BRANCHE.

LES HESPÉROPHANAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu ; arrondi ou subarrondi sur ses côtés ; subplaniuscule chez les uns, convexe chez les autres. *Yeux* à facettes grossières. *Tête* plus étroite que la partie antérieure du prothorax. *Élytres* débordant en devant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; généralement plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; subparallèles ou, plus ordinairement, un peu rétrécies d'avant en arrière ; couvrant, ou à peu près, tout le dos de l'abdomen ; subarrondies soit chacune, soit prises ensemble, chez la plupart des espèces ; non obliquement coupées à l'angle sutural ; convexes ou convexiuscules. *Pygidium* souvent incomplétement voilé par les élytres. *Cuisses postérieures* allongées ; comprimées ; non en massue. *Mésosternum* parallèle ou subparallèle ; plus ou moins large ; entaillé ou échancré à son extrémité. *Corps* allongé.

Les Hespérophanaires sont faciles à distinguer des Criomorphates par la forme de leur mésosternum. Les premiers, ou les Criocéphales, se rapprochent encore des Criomorphates par la longueur proportionnelle du deuxième article des antennes et par leur couleur obscure ; les autres ont une robe moins triste. Ces insectes sont principalement nocturnes.

Ils se divisent en trois genres :

Genres.

- Deuxième article des antennes
  - Une fois plus long que large ; à peu près aussi long que les deux cinquièmes du suivant. Yeux peu échancrés. Antennes non ciliées en dessous. Suture frontale en angle dirigé en arrière — *Criocephalus*.
  - Court ou à peine plus long que large. Yeux profondément échancrés. Antennes généralement ciliées sous les premiers articles. Suture frontale transversale.
    - Antennes ciliées sous les huit ou neuf premiers articles : le troisième d'un quart environ plus long que le cinquième. Prothorax offrant, vers les deux tiers de ses côtés, sa plus grande largeur; peu convexes. Elytres épineuses à l'angle sutural. — *Strommatium*.
    - Antennes garnies seulement sous les premiers articles de cils peu nombreux ; à troisième article un peu moins long que le cinquième. Prothorax subglobuleux. Elytres non épineuses à l'angle sutural. — *Hesperophanes*.

Genre *Criocephalus*, Criocéphale ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 63.

(κριὸς, bélier ; κεφαλή, tête.)

Caractères. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que le corps chez le ♂, parfois à peine plus longues que la moitié du corps chez la ♀ ; assez épaisses à la base, décroissant graduellement jusqu'à l'extrémité ; non ciliées en dessous ; de onze articles : le deuxième plus long que large, à peu près égal aux deux cinquièmes du troisième : celui-ci plus long que le cinquième : les quatre derniers comprimés, plus courts : le dernier faiblement appendicé. *Yeux* peu profondément échancrés. *Mâchoires* à lobe interne plus court, presque nul. *Palpes* faiblement et graduellement renflés vers l'extrémité. *Prothorax* plus large que long ; arrondi sur les côtés ; planiuscule ou peu convexe en dessus. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; un peu rétrécies d'avant en arrière; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; subconvexes. *Prosternum* graduellement rétréci, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Mésosternum* plus ou moins large, subparallèle, entaillé à son extrémité. *Cuisses* comprimées ; non en massue. *Corps* allongé. *Oviducte* de la ♀ ordinairement un peu saillant.

1. **C. rusticus** ; Linné. *Dessus du corps variant du noir châtain au brun fauve ou au fauve; garni de poils peu distincts. Prothorax arrondi sur les côtés ; planiuscule ou peu convexe ; rayé d'une ligne médiane raccourcie et marqué de deux à quatre fossettes. Élytres chargées chacune de deux lignes élevées. Pygidium souvent en partie saillant.*

♂ Antennes souvent presque aussi longues que le corps ; à dernier article faiblement appendicé. Dernier article du ventre tronqué, plus court que le précédent.

♀ Antennes parfois à peine aussi longues que la moitié du corps ; à dernier article à peine appendicé.

Cerambyx rusticus. Linn., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 395. 41. — Id. 12e éd. t. I. p. 634. 67. — De Geer, Mém. t. V. p. 83. 20.

Callidium rusticum. Fabr., Syst. entom. p. 188. 6. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 338. 24. — Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 62. 4. — Oliv., Entom. t. IV. nº 70. p. 11. 11. pl. III. fig. 39. — Panzer, Faun. germ. LXX. 9. — Schoenh., Syn. ins. p. 449. 30. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 81. 11.

Cerambyx (*Callidium*) *luridus*. Ratzeb., Forstins. t. I. p. 237. pl. XVII. fig. 2.

Arhopalus rusticus. Steph., Man. p. 273. 2136.

Criocephalus rusticus. Muls., Longic. p. 63. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 845.

Var. *a*. *D'un brun rouge, d'un brun fauve, ou d'un fauve brun.*

Callidium triste. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 154. 31. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 449. 30.

Long. 0m,0135 à 0m,0247 (6 l. à 11 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0063 (1 l. 1/2 à 2 l. 7/8).

Corps allongé ; variant en dessus du noir châtain au brun noir ou au brun fauve ; garni de poils courts et presque indistincts. *Tête* densement ponctuée ou finement chagrinée ; mi-hérissée de poils assez grossiers sur sa partie antérieure ; creusée, entre les antennes, d'un sillon profond à peine linéairement prolongé jusqu'au vertex. *Epistome* postérieurement en angle ouvert dirigé en arrière. *Yeux* bruns. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; très-étroitement rebordé à cette dernière ; arrondi sur les côtés ; peu convexe ou planiuscule sur son disque ; inégal ; rayé sur sa ligne médiane d'un sillon linéaire, ordinairement raccourci à ses deux extrémités, parfois peu apparent ; marqué de chaque côté de ce sillon, vers l'extrémité postérieure et parfois vers l'antérieure de celui-ci, d'une fossette plus ou moins prononcée ; variant, comme la tête, du brun noir au châtain ; finement granulé et brièvement pubescent. *Ecusson* en demi-cercle ou en ogive postérieurement ; parfois sillonné ; brun châtain. *Élytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; un peu rétrécies d'avant en arrière ; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité ; peu ou très-médiocrement convexes en dessus ; tantôt de la couleur du prothorax, tantôt moins obscures ; imperceptible-

ment granulées sur toute leur surface, et marquées de points très-apparents, médiocrement rapprochés; chargées chacune de deux lignes longitudinales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, où elles se réunissent; garnies de poils très-courts, couchés, presque indistincts. *Dessous du corps* fauve ou d'un brun fauve; pointillé; légèrement pubescent. *Pieds* médiocrement allongés; pubescents; variant du brun châtain au fauve. *Cuisses* comprimées, presque linéaires.

Cet insecte se trouve dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Cette espèce varie, dans nos zones tempérées, du brun châtain au fauve, moins foncé sur les élytres que sur la tête et le prothorax.

Dans nos provinces méridionales la couleur est généralement plus foncée, soit d'un noir ou brun châtain; le prothorax semble un peu plus convexe. Les élytres, au lieu d'être marquées de points médiocrement rapprochés, sont finement granulées. Ces variations sont désignées sous le nom *Criocephalum ferum*, dans le Catalogue Dejean (1837), p. 354. Muls., Long., p. 64, var. A.

Quelquefois les cuisses sont très-fortes, presque en massue fusiforme. Muls., Longic., p. 64, var. B.

La larve de cette espèce vit dans le pin (Perris, *Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. IV, p. 149. — Id. *Ann. de la Soc. entom. de France*, 2e série, t. X, p. 503. — Id. 3e série, t. IV, p. 450), dans le sapin (Ratzeb., *Forstins*, t. I, p. 237, pl. XIX, fig. 1-3), sous les écorces du chêne-liége (Lucas, *Ann. de la Soc. entom. de France*, 2e série, t. V. p. LXXX).

Près de ce genre doit se placer le suivant :

Genre *Alocerus*, Alocère; Mulsant.

Caractères. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps (♂); de onze articles : le deuxième presque égal à la moitié de la longueur du suivant : les troisième et quatrième presque égaux : les cinquième à dixième comprimés, dentés à leur angle antéro-externe : le onzième appendicé (♂). *Prothorax* plus large que long; offrant, vers les trois septièmes de ses côtés, sa plus grande largeur; à angles postérieurs presque dirigés en dehors en forme de petite dent; planiuscule en dessus. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune; subparallèles; obtusément arrondies, prises ensemble ,à l'extrémité; médiocrement convexes. *Prosternum* étroit, séparant les hanches. *Mésosternum*

moins étroit ; parallèle. *Cuisses* subcomprimées, un peu arquées à leur bord antérieur ; graduellement élargies jusque vers la moitié de leur longueur.

A. fulvus; (Dejean). *D'un fauve testacé ou d'un roux fauve, plus foncé sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres. Prothorax plus large que long ; élargi jusqu'aux trois septièmes des côtés, rétréci ensuite ; à angles postérieurs vifs ou en petite dent dirigée en dehors ; planiuscule ; ponctué ; sillonné d'abord sur la ligne médiane, caréné postérieurement. Élytres parallèles ; marquées de points assez grossiers à la base, affaiblis vers l'extrémité. Dessous du corps orangé fauve ou roux jaune. Pieds d'un roux testacé.*

Criocephalum fluvum. Dejean, Catal. (1837). p. 354.

Long. 0m,0112 (5 l.). — Larg. 0m,0029 (1 l. 1/3).

Corps allongé ; en dessus d'un fauve testacé ou d'un roux fauve, plus foncé sur la tête que sur le prothorax et surtout que sur les élytres. *Tête* finement ponctuée ; peu hérissée de poils. *Antennes* d'un roux fauve. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; moins étroitement rebordé à cette dernière qu'au bord antérieur ; élargi en ligne courbe jusqu'aux trois septièmes des côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite jusqu'à sa base, un peu plus étroit à cette dernière qu'à son bord antérieur ; à angles postérieurs très-vifs, rectangulairement ouverts ou presque en forme de petite dent dirigée en dehors ; plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long dans son milieu ; d'un roux testacé ; planiuscule en dessus ; marqué de points assez petits et médiocrement rapprochés ; garni de poils fauves mi-hérissés, peu fins ; sillonné jusqu'aux cinq septièmes de la ligne médiane ; caréné ensuite. *Écusson* presque carré ; déclive postérieurement ; d'un roux testacé. *Élytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; rebordées ; médiocrement convexes ; d'un roux testacé plus pâle à l'extrémité qu'à la base ; marquées de points assez grossiers à la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité ; glabres ou à peu près. *Dessous du corps* d'un orangé fauve sur la poitrine, d'un roux jaune sur le ventre ; ridé transversalement sur l'antépectus. *Mésosternum* rebordé, obtusément arrondi postérieurement. *Pieds* d'un roux testacé. *Cuisses* subcomprimées ; un peu arquées à leur bord antérieur ; graduellement élargies jusque vers la moitié de leur longueur : les postérieures pro-

longées un peu après le deuxième arceau. *Tarses* à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Patrie : l'Espagne (Collect. Dejean, Chevrolat).

Genre *Stromatium*, Stromatie ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. III (1834), p. 80.

(σπρωμα, coussin.)

Caractères. *Antennes* plus longuement prolongées que le corps chez les ♂, aussi longuement chez la ♀ ; grêles ; sétacées ; de onze articles : le deuxième court, à peine aussi grand que le cinquième, de la longueur du troisième : celui-ci le plus grand : le onzième peu distinctement appendicé ; garnies de longs cils sous les deuxième à huitième articles. *Yeux* profondément échancrés. *Suture frontale* transversale. *Prothorax* offrant vers les deux tiers de ses côtés sa plus grande largeur ; peu convexe. *Élytres* faiblement rétrécies d'avant en arrière ; munies d'une épine à l'angle sutural ; subconvexes. *Prosternum* graduellement rétréci jusqu'à l'extrémité des hanches. *Mésosternum* un peu en arc rentrant sur les côtés, élargi vers l'extrémité de ceux-ci ; échancré à l'extrémité. *Cuisses* comprimées ; non en massue. *Corps* allongé. *Oviducte* de la ♀ saillant.

1. **S. unicolor** ; Olivier. *Allongé ; pubescent ; entièrement d'un roux fauve : extrémité des mandibules et yeux noirs. Prothorax plus large et arrondi vers les deux tiers. Élytres chargées de deux lignes longitudinales peu saillantes ; garnies, sur leur moitié interne, de points élevés plus saillants près de la suture.*

♂ Antennes plus longues que le corps. Prothorax offrant de chaque côté une sorte de corbeille ou de plaque suborbiculaire un peu concave. Dernier article du ventre tronqué, plus court que le précédent.

♀ Antennes à peine aussi longues que le corps. Prothorax sans plaque concave sur les côtés. Dernier arceau du ventre plus long que le précédent. Oviducte saillant.

Cerambyx fulvus. De Villers, C. Linné, Entom. t. I. p. 256. 99 ?
Callidium unicolor. Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 58. 79. pl. VII. fig. 84.

Callidium strepens. Fabr., Suppl. Entom. syst. p. 150. 19-20. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 455. 58.

Solenophorus strepens. Muls., Longic. p. 65. 1.

Long. $0^m,0168$ à $0^m,0247$ (7 l. 1/2 à 11 l.). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0059$ (2 l. à 2 l. 2/3).

Corps allongé ; entièrement d'un roux fauve, quelquefois moins clair sur le prothorax et surtout sur la tête ; brièvement pubescent. *Tête* finement chagrinée ; rayée, entre les yeux, d'un sillon linéaire souvent non prolongé jusqu'au vertex. *Extrémité des mandibules* et *yeux* noirs. *Prothorax* tronqué et à peine étroitement rebordé en devant ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers des côtés, arrondi et rétréci ensuite ; à peine plus large à la base qu'en devant ; tronqué ou un peu bissinué et muni d'un rebord très-étroit à la base ; médiocrement convexe ; finement chagriné ; garni d'un duvet plus apparent que celui de la tête ; hérissé de poils concolores plus longs ; chargé ordinairement sur sa seconde moitié, entre la ligne médiane et les côtés, d'un relief linéaire obliquement longitudinal, souvent peu saillant ou peu distinct. *Écusson* presque carré, un peu plus large que long ; ordinairement sillonné. *Élytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax ; un peu rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à leur partie postéro-externe, tronquées à l'extrémité ; armées d'une petite épine à l'angle sutural ; médiocrement convexes ; pubescentes ; hérissées de poils concolores plus longs ; chargées chacune de deux lignes longitudinales : l'externe, naissant de la faible fossette humérale, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur : l'interne, plus courte et plus faible, naissant plus rapprochée de celle-ci que de la suture ; garnies, surtout sur leur moitié interne, de petites granulations ou points élevés, plus prononcés près de la base que vers l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* pubescents d'un roux jaune.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve dans les environs de Nîmes, de Montpellier, et plus rarement dans la Provence.

Pendant le jour, elle se tient quelquefois immobile au pied des haies ou sur les murs. Aux approches de la nuit, elle quitte cet état de repos. Son vol est sonore.

Obs. C'est vraisemblablement, suivant l'opinion d'Illiger, le *Cerambyx fulvus* de Villers, dont la description est trop incomplète pour faire reconnaître l'espèce avec certitude.

Genre *Hesperophanes*, Hespérophane ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France (Longicornes), p. 66.

(ἑσπέρα, le soir ; φάνη, flambeau.)

Caractères. *Antennes* prolongées un peu moins ou un peu plus longuement que le corps, chez les ♂ ; sétacées ou subfiliformes ; de onze articles : le deuxième court, à peine aussi long que large, égal environ au quart du troisième : celui-ci plus grand que le quatrième : les derniers comprimés : le onzième peu nettement appendicé; garnies de cils seulement sous quelques-uns des premiers articles. *Yeux* profondément échancrés. *Suture frontale* transversale. *Prothorax* arrondi sur les côtés ; subglobuleux. *Elytres* subparallèles ou très-faiblement rétrécies d'avant en arrière ; subarrondies, prises ensemble à l'extrémité. *Cuisses postérieures* faiblement et graduellement renflées jusque près de l'extrémité. *Corps* assez allongé ; plus ou moins convexe.

1. **H. sericeus**; Fabricius. *Brun, mais revêtu en dessus d'un duvet court, d'un gris cendré, ou cerviné, ou d'un fauve testacé ; revêtu en dessous et sur les pieds d'un duvet cendré plus soyeux ; garni dans l'échancrure des yeux d'un duvet flave orangé. Écusson blanc. Prothorax globuleux ; bissinué à la base, grossièrement ponctué. Elytres à couleur foncière parfois fauve ; rugueuses à la base ; parsemées, surtout sur leur moitié interne, de petits points saillants. Cuisses linéaires.*

♂ Antennes aussi longues que le corps. Dernier arceau du ventre plus court que le précédent, tronqué.

♀ Antennes à peine prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Dernier arceau du ventre arqué en arrière, au moins aussi long que le précédent.

Callidium sericeum. Fabr., Mant. t. I. p. 152. 14.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 337. 20. — Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 10. 8. pl. III. fig. 38. *a. b*.
Callidium holoscericeum. Rossi, Faun. étr. t. I. p. 153. 382. pl. I. fig. 6.
Hesperophanes sericeus. Muls., Longic. p. 66.

Long. 0m,0202 à 0m,0270 (9 l. à 12 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8).

Corps allongé ; convexe ; brun ou d'un brun rouge sur la tête et le prothorax, parfois d'un brun fauve sur les élytres, ou même fauve vers l'extré-

mité de celle-ci ; revêtu en dessus d'un duvet court, gris cendré ou gris fauve, ou parfois d'un fauve testacé, sur les élytres. *Tête* ronde; finement chagrinée, mais peu distinctement sous le duvet qui la couvre ; rayée, entre les antennes, d'un sillon linéaire à peine prolongé après les yeux : ceux-ci bruns, très-échancrés ; garnis dans leur échancrure d'un duvet flave orangé. *Antennes* revêtues d'un duvet gris cendré ; à troisième et cinquième articles presque égaux : le quatrième d'un tiers au moins plus court ; ciliées en dehors sur les premiers articles. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit en devant ; arrondi sur les côtés ; bissinué et muni d'un rebord prononcé à la base ; subglobuleux ; marqué, surtout sur les côtés, de points grossiers ; offrant souvent vers les deux tiers de la ligne médiane une légère saillie ; offrant sur les côtés du disque une dépression peu sensible en forme de parenthèse ou d'arc dirigé en dehors. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes ; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax ; faiblement rétrécies vers l'extrémité ; subarrondies, prises ensemble, à celle-ci ; convexes ; rugueuses à la base ; parsemées, surtout sur leur moitié interne, de petits points saillants. *Dessous du corps* revêtu d'un duvet cendré, soyeux, plus long sur la poitrine. *Ventre* parsemé de petits points dénudés. *Prosternum* élargi à partir de la moitié des hanches jusqu'à leur extrémité. *Mésosternum* large, parallèle, entaillé à son extrémité. *Pieds* revêtus d'un duvet cendré.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement dans les départements du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. Sa larve vit dans le lentisque et le figuier.

2. **H. Cinereus ;** De Villers. *Brun ou fauve, couvert d'un duvet cendré ou d'un fauve cendré, disposé par mouchetures ou en marbrures sur les élytres. Ecusson ordinairement blanc. Prothorax subglobuleux ; peu ou point bissinué à la base ; chargé sur son disque de trois tubercules obtriangulairement disposés. Cuisses épaisses.*

Cerambyx cinereus. De Villers. C. Linné, Entom. t. I. p. 256. 100.

Callidium nebulosum. Oliv., Encycl. méth. t. V. p. 257. 31. — Id. Entom. t. IV. nº 70 p. 45. 61. pl. I. fig. 6.

Callidium holosericeum. Rossi, Faun. étr. t. I. p. 158. 382. pl. I. fig. 6.

Hesperophanes nebulosus. Muls., Longic. p. 68. 2.

Var. *a. D'un brun fauve ou même fauve, et duvet d'une teinte fauve ou fauve cendré.*

Muls., loc. cit. var. A.

Clytus bimaculatus. Schoenh., Syn. ins. t. III. append. p. 194. 273 (décrit par Bilberg).

Long. 0m,0078 à 0m,0202 (3 l. 1/2 à 9 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0056 (4/5 à 2 l.).

Corps allongé ; peu fortement convexe ; variant du brun au rouge brun ; garni en dessus d'un duvet cendré ou cendré fauve, disposé par mouchetures sur les élytres. *Tête* finement chagrinée, mais peu distinctement, sous le duvet qui la couvre : ce duvet ordinairement plus épais au bord postéro-interne des yeux et formant alors dans chacun de ces points une tache blanchâtre ; à peine rayée, entre les antennes, d'un sillon linéaire peu apparent. *Yeux* bruns ; très-échancrés ; garnis dans cette échancrure d'un duvet cendré. *Antennes* revêtues d'un duvet cendré ; à troisième et cinquième articles presque égaux : le quatrième d'un quart plus court ; ciliées en dehors des premiers articles. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant ; arrondi sur les côtés ; tronqué ou presque sans sinuosités sensibles, et muni d'un rebord à la base ; subglobuleux ; finement chagriné ; ordinairement chargé, sur la seconde moitié de la ligne médiane, d'une légère carène non prolongée jusqu'à la base, et plus antérieurement, de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule peu saillant ; ordinairement garni sur les tubercules et sur la carène d'un duvet plus épais constituant des taches cendrées. *Ecusson* en demi-cercle ; ordinairement revêtu d'un duvet blanc cendré et rayé d'une ligne longitudinale nue. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles ; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; offrant souvent les traces de trois lignes longitudinales : la seconde naissant de la faible fossette humérale, et unie à la première vers les trois quarts de leur longueur : la troisième en dehors du calus : ces lignes souvent indistinctes ; revêtues d'un duvet cendré ou cendré fauve, disposé par mouchetures. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré : ventre et pieds parsemés de points dénudés. *Prosternum* élargi à partir des hanches jusqu'à l'extrémité. *Mésosternum* large, parallèle, entaillé à l'extrémité.

Cette espèce paraît habiter, depuis le midi jusqu'à Paris, une partie des provinces de la France ; mais elle est plus particulière à nos départements méridionaux. Pendant le jour, elle se tient ordinairement immobile. On la trouve quelquefois contre les arbres.

Suivant MM. Myard et Henri Coste, sa larve se nourrirait du peuplier dans les environs de Châlons. Dans le midi elle vit principalement aux dépens du figuier. M. V. Mulsant et moi en avons donné la description

(Muls., *Opusc.*, t. VI, p. 158, et *Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. II (1855), p. 258). M. Revelière l'a également trouvée et élevée dans le figuier.

Obs. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce le *H. fasciculatus*, Falderm., *Faun. Transcaucas. In. Nouv. Mém. de Moscou*, t. V (1837), p. 266, 482, pl. VIII, fig. 1.

Obs. L'*H. Griseus*, Fabricius, a tant d'analogie avec l'*H. cinereus*, qu'il semble n'en être qu'une variété locale, ayant, de la moitié de la longueur des élytres aux trois cinquièmes de leur longueur, une bande brune paraissant produite par une dénudation plus grande du duvet. Cependant le prothorax semble un peu plus rétréci dans sa seconde moitié que chez l'*H. cinereus* : il est paré de cinq taches formées par un duvet cendré.

Callidium griseum. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 340. 37. — Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 58. 80. pl. VII. fig. 85.

Hesperophanes tomentasus. Dejean, Catal. (1837). p. 354.

Hesperophanes affinis. Lucas, Ann. d. sc. nat. 2e série. t. XVIII. p. 186. — Id. Expl sc. de l'Algérie. p. 491. 1292.

Patrie : l'Algérie.

Sa larve vit dans le grenadier.

3. **H. pallidus** ; Olivier. *Entièrement d'un fauve roux ou testacé, ou d'une teinte rapprochée. Prothorax chargé de deux parenthèses saillantes, revêtues d'un duvet blond. Élytres ornées d'une bordure suturale formée d'un duvet blanchâtre, graduellement rétrécie et à peine prolongée jusqu'à l'extrémité; croisée, vers le milieu de leur longueur, par une bande d'un duvet semblable ; à couleur foncière d'un fauve roux plus pâle sur leur moitié antérieure que sur la postérieure.*

♂ Antennes notablement plus longues que le corps. Dernier arceau du ventre tronqué.

♀ Antennes à peine aussi longues ou plus longues que le corps. Dernier arceau du ventre arqué en arrière.

Callidium pallidum. Encycl. méth. t. V. (1790). 256. 29. — Id. Entom. t. IV. n° 70. p. 42. 57. pl. VI. fig. 64.

Callidium mixtum. Fabr., suppl. Entom. syst. p. 150. 29-30. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 430. 36.

Hesperophanes pallidus. Muls., Longic. p. 69. 3.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0180$ (6 l. à 8 l.). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0051$ (2 l. à 2 l. 1/3).

Corps allongé; pubescent; médiocrement convexe en dessus. *Tête* d'un roux fauve ou d'un fauve roux ou testacé; garnie d'un duvet blanchâtre assez long, couché; rayée sur le front d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* bruns; mais parfois, après la mort de l'insecte, presque de la couleur de la tête. *Antennes* blondes; sétacées; faiblement ciliées en dessous de leurs premiers articles: le troisième faiblement plus grand que le quatrième. *Prothorax* subglobuleux; tronqué et faiblement rebordé en devant; arrondi sur les côtés; bissinué et rebordé à la base; convexe; d'un fauve testacé; garni de poils couchés, peu serrés; chargé d'un petit tubercule vers les trois quarts de la ligne médiane; chargé de chaque côté du disque d'un relief en forme de parenthèse, couvert d'un duvet blond ou d'un blanc tirant sur le blond; garni de poils semblables sur une partie des côtés. *Écusson* aussi long que large; subparallèle, arrondi postérieurement; garni d'un duvet blond ou roussâtre. *Élytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; arrondies, prises ensemble à l'extrémité; médiocrement convexes; d'un roux fauve ou d'un fauve testacé, plus pâles sur leur moitié antérieure que sur la postérieure; garnies d'un duvet concolore fin et peu serré; ornées d'une bordure suturale formée d'un duvet blanchâtre, rétrécie d'avant en arrière et à peine prolongée jusqu'à l'extrémité; parées d'une bande transversale formée d'un duvet semblable qui croise la bordure suturale vers le milieu de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux testacé; garnis d'un duvet d'un blanc tirant sur le blond, plus épais sur le postpectus et sur le ventre. *Cuisses* faiblement en massue. *Tarses* sillonnés en dessous. *Prosternum* presque parallèle entre les hanches. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière.

Cette espèce paraît rare. Elle a été prise dans les environs de Bordeaux par mon ami M. Perroud, de qui je la tiens. Elle se trouve aussi dans les environs de Paris.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES CLYTAIRES.

Caractères. *Antennes* rarement aussi longuement prolongées que le corps, souvent à peine plus longues que la moitié ou les trois cinquièmes

de celui-ci; subfiliformes chez les uns, sétacées chez plusieurs, plus épaisses vers l'extrémité chez d'autres. *Yeux* profondément échancrés; moins avancés sur le front, au côté interne de leur moitié postérieure, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* soit en ovale transversal, soit subglobuleux, moins long ou à peine plus long que large, soit en ovale oblong ou allongé; convexe; arrondi sur les côtés et sans épine ou tubercule à ceux-ci. *Elytres* aussi longues ou à peu près que l'abdomen; ni étranglées postérieurement, ni déhiscentes à la suture; soit tronquées ou obliquement coupées à leur extrémité, soit en ligne courbe ou subarrondies à l'angle sutural; quelquefois épineuses à l'angle externe. *Pro* et *mésosternum* séparant complétement les hanches. *Pieds* ordinairement grêles. *Cuisses antérieures* au moins en massue : les postérieures grêles et souvent arquées à la base, ensuite ordinairement graduellement épaisses jusqu'au delà de leur milieu, rarement en massue assez brusque. *Premier article des tarses postérieurs* habituellement aussi long, ou parfois plus long que tous les suivants réunis. *Corps* allongé; le plus souvent subcylindrique.

Les Clytaires, que Laicharting a le premier séparés des autres Longicornes, se distinguent des Cérambyçaires par leur prothorax non épineux sur les côtés; des Callidiaires par leur prothorax convexe, subglobuleux; des Hespérophanaires par leurs élytres soit obliquement tronquées à leur extrémité, soit un peu en ligne courbe à l'angle sutural.

Ces insectes sont généralement remarquables par l'élégance de leur parure. Les uns, sur leurs étuis de velours jaune, portent des points ou des bandes d'ébène; plusieurs, sur un fond obscur, montrent des sortes de signes hiéroglyphiques, des lignes courbes ou flexueuses, des chevrons ou des croissants d'argent; les autres, sur leur corps de jais, semblent chamarrés de galons d'or comme nos hommes de cour.

Les goûts de ces gracieuses créatures sont en harmonie avec leur beauté. C'est aux fleurs que la plupart vont demander la nourriture qui leur est nécessaire. Elles volent des ombelles du panais aux corymbes de la millefeuille, ou cherchent quelquefois sur d'autres plantes souvent plus humbles les sucs emmiellés dont elles sont avides. Leurs pieds longs et déliés, appropriés à leur genre de vie, sont des indices de leur légèreté. Dans les journées chaudes surtout, leur agilité désole souvent la main prête à les saisir.

Les Clytaires se répartissent dans les genres suivants :

Prothorax
- En ovale transversal, d'un tiers au moins plus large que long; souvent aussi large que les élytres. Antennes sétacées, épaisses, offrant une partie de leurs articles avancés en espèce de courte épine ou de dent à l'un des côtés de leur extrémité antérieure. — *Plagionotus*.
- subglobuleux ou ovoïde;
  - Élytres non chargées de gibbosités. — *Clytus*.
  - Élytres chargées chacune, près de la base, d'une gibbosité juxta-suturale. — *Anaglyptus*.

Genre *Plagionotus*, PLAGIONOTE; Mulsant.

Mulsant. *Platynotus*, Longic. p 71. — *Plagionotus*, Rectific. et addit. à la Monogr. des Longicornes, 1842.

CARACTÈRES. *Antennes* épaisses à la base, graduellement amincies vers leur extrémité ; à peine aussi longuement prolongées que le corps chez le ♂, offrant les troisième à dixième ou cinquième à dixième articles avancés en espèce de courte dent ou petite épine à l'un des côtés de leur extrémité antérieure; à troisième article le plus long : le quatrième un peu moins grand que le cinquième. *Front* non chargé de lignes élevées longitudinales, mais transversalement et obtusément saillant entre les antennes. *Yeux* presque aussi avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* en ovale transversal, d'un tiers au moins plus large que long ; souvent aussi large que les élytres. *Ecusson* plus large que long; arrondi postérieurement. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune ; sensiblement rétrécies d'avant en arrière. *Prosternum* séparant les hanches, élargi postérieurement. *Mésosternum* parallèle, assez large ; échancré ou subarrondi postérieurement. *Pieds* assez robustes. *Cuisses* antérieures en massue : les postérieures grêles et arquées à la base, graduellement épaissies ensuite jusqu'au delà de la moitié de leur longueur ; à peine aussi longuement prolongées que le ventre. *Corps* allongé ; médiocrement convexe.

M. Chevrolat a dit (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, 4e série, t. I (1862), p. 378) : « M. Thomson a établi le genre *Clytus* sur un type américain, parce que cette espèce est en tête des espèces décrites dans le *Systema eleutheratorum*. Fabricius, créateur du genre *Clytus*, a levé la difficulté sur ce point, en donnant les caractères anatomiques du *Clytus arcuatus*. Dès lors, le genre *Plagionotus*, MULSANT, disparaît et vient en synonyme. »

Malgré l'éclat jeté dans le siècle dernier par l'illustre professeur de Kiel, il serait injuste de méconnaitre les titres des entomologistes d'un moins

grand renom. Le genre *Clytus* a été fondé par Laicharting, en 1784. Cet auteur, dans la première section de cette coupe, dans sa division A, plaça le *Cl. arietis*, et un autre Longicorne visiblement étranger à ce groupe, le *Cerambyx alpinus*, Linné. Le genre *Clytus* est resté longtemps sans être adopté par les autres naturalistes. En 1798, Schrank, dans sa *Fauna boica*, le restreignit dans des limites plus naturelles en élaguant le *Cerambyx* précité. Et quelques années plus tard, en 1801, Fabricius l'admit enfin dans son *Systema eleutheratorum*, et depuis, son exemple a généralement été suivi par les autres écrivains sur cette partie de l'histoire naturelle.

Le *Leptura arietis* de Linné semblerait donc le type du genre *Clytus* de Laicharting. Au reste, il ne faut pas attacher trop d'importance aux prétendues espèces typiques des anciens auteurs, car eux-mêmes n'ont pas eu l'intention de prendre pour type l'espèce qu'ils plaçaient à la tête d'une coupe générique.

α. Prothorax aussi large que les élytres.

1. **P. detritus**; Linné. *Noir ou brun, et parfois d'un brun fauve vers l'extrémité des étuis. Antennes et pieds d'un fauve testacé. Prothorax paré de deux bandes transversales d'un duvet jaune pâle : la première en devant : la seconde vers la moitié de sa longueur. Elytres ornées chacune de cinq bandes transverses de duvet jaune : les deux antérieures, linéaires, grêles : la première près de la base : la deuxième au tiers, raccourcie à ses extrémités : les autres plus développées et couvrant parfois les deux cinquièmes postérieurs des étuis, séparées alors par deux bandes brunes raccourcies.*

Leptura detrita. Linn., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 399. 18. — Id. 12e éd. t. I. p. 640. 30.

Callidium detritum. Fabr., Syst. entom. p. 194. 31. — Id. Entom. syst. t. I.2. p. 335. 72. — Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 34. 47. pl. II. fig. 17. — Panz., Faun. germ. XCIV. 5.

Clytus detritus. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 99. 4. — Fabr., Syst. eleuth. t. II p. 350. 21. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 468. 31. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 95. 2. — Laporte et Gory, genre Clytus. p. 40. 49. pl. VIII. fig. 49. — Steph., Man. p. 276. 2157. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 851.

Platynotus (et plus récemment *Plagionotus*) *detritus*. Muls., Longic. p. 72. 1.

Long. 0m,0135 à 0m,0168 (6 l. à 7 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 l. 1/2).

Corps allongé; médiocrement convexe. *Tête* noire, parfois d'un fauve

testacé; pointillée; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux et parée de deux bandes de même couleur : l'une au bord antérieur du front : l'autre après les yeux, et bordant le côté extérieur de ces organes jusqu'à leur partie antérieure. *Epistome*, *labre* et *partie de la bouche*, moins l'extrémité des mâchoires, d'un roux testacé. *Antennes* prolongées presque aussi longuement que le corps (♂) ou jusqu'aux deux tiers ou un peu plus (♀); presque glabres; d'un roux testacé. *Prothorax* en ovale transversal; tronqué presque en ligne droite et étroitement rebordé en devant et à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; convexe; finement chagriné; garni d'un duvet brun ou brun fauve assez serré; orné de deux bandes transversales d'un duvet jaune : la première au bord antérieur : la deuxième vers la moitié de sa longueur, se liant à ses extrémités avec celles de la première. *Écusson* en demi-cercle; moins d'une fois plus large que long; brun marron; pubescent. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax; graduellement et sensiblement rétrécies vers leur extrémité; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe et plus faiblement à l'angle sutural; obtusément tronquées entre ces points à l'extrémité; médiocrement convexes; à rebord marginal d'un roux flave; brunes ou d'un brun marron, souvent d'une teinte moins foncée ou ferrugineuse sur la partie antérieure de la suture et postérieurement; garnies d'un duvet concolore soyeux et serré; parées chacune de cinq bandes d'un duvet jaune pâle : la première, transversale, grêle, linéaire, située près de la base, presque liée à une tache marginale : la deuxième, située aux deux septièmes de leur longueur, transversale, linéaire, étendue du cinquième interne au sixième externe de la largeur : les trois autres transversales : la troisième, aux quatre septièmes de leur longueur, formant, avec sa pareille, une bande commune en angle très-ouvert et dirigé en avant sur la suture : la quatrième, aux deux tiers : la dernière, apicale : ces bandes, plus développées et parfois couvrant les trois septièmes postérieurs des élytres, en offrant alors sur chacune de celles-ci deux bandes brunes, raccourcies à chacune de leurs extrémités : ces bandes brunes représentant les intervalles qui, dans l'état normal, servent à séparer les bandes jaunes. *Dessous du corps* noir ou brun; pointillé; paré d'un duvet flave sur la seconde moitié des postépisternums et d'une tache analogue accolée à celle-ci sur le postpectus. *Ventre* bordé de duvet jaune au bord postérieur de tous ses arceaux : la bordure du premier rétrécie dans son milieu : celle des autres couvrant presque entièrement chaque arceau. *Pieds* d'un roux testacé. *Cuisses* postérieures ciliées en dessous : les antérieures souvent en massue obscure.

Cette espèce se trouve principalement dans les zones tempérées ou du nord de la France. On la rencontre en Bourgogne, et moins rarement dans les environs de Paris. Elle a été prise une seule fois dans nos montagnes lyonnaises par M. Foudras.

Sa larve vit dans le chêne.

2. **P. arcuatus**; Linné. *Noir. Antennes et pieds d'un roux testacé. Prothorax paré de trois bandes tranversales d'un duvet jaune. Écusson jaune. Elytres ornées chacune de deux points, d'une ligne subhumérale de trois bandes transversales arquées et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : les points formant avec l'écusson une croix transversale.*

Leptura arcuata. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 399. 19. — Id. 12e édit. t. I. p. 640. 21.

Callidium arcuatum. Fabr., Syst. entom. p. 192. 26. — Id. Syst. entom. t. I. 2. p. 333. 64. — Herbst, Arch. p. 97. 13. pl. XXVI. fig. 4. — Oliv., Entom. t. IV. n° 78. p. 35. 48. pl. III. fig. 16. *b*. — Panz., Faun. germ. IV. 14.

Clytus arcuatus. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 95. 3. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 347. 1. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 462. 12. — Gillenh., Ins. suec. t. IV. p. 96. 3. — Ratzeb., Forstins. t. I. p. 340. pl. XVII. fig. 8. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 42. 52. pl. IX. 52. — Steph., Man. p. 276. 2156. — Redtenb., Faun. aust. p. 851. — Rouget, Catal. 1595.

Platynotus (plus récemment *Plagionotus*) *arcuatus*. Muls., Longic. p. 73. 2.

Long. 0m,0090 à 0m,0180 (4 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0056 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2).

Corps allongé ; médiocrement convexe. *Tête* finement et densement ponctuée ; noire ; souvent un peu poudrée de duvet jaunâtre sur le front ; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux, et parée de deux bandes de même couleur : l'une au bord antérieur du front : l'autre après les yeux : cette dernière bordant le côté extérieur de ces organes presque jusqu'à leur partie antérieure. *Epistome*, *labre* et *palpes* d'un roux fauve ou testacé. *Antennes* un peu moins longues que le corps (♂) ou à peine prolongées au delà des trois cinquièmes de celui-ci (♀); d'un roux testacé (♂) ou d'un roux flave (♀). *Prothorax* en ovale transversal ; tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé en devant et à sa base ; dilaté et arrondi sur les côtés ; convexe ; finement chagriné ; garni d'un duvet noir très-court ; orné de trois bandes transversales d'un duvet jaune, savoir : en

devant, au milieu et à la base : l'antérieure, entière : les deux autres interrompues dans leur milieu. *Ecusson* une fois plus large que long ; arrondi postérieurement ; revêtu d'un duvet jaune. *Élytres* trois fois aussi longues que le prothorax ; graduellement un peu rétrécies vers leur extrémité ; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe et plus faiblement à l'angle sutural ; obtusément tronquées ou subarrondies entre ces points à l'extrémité ; médiocrement convexes ; noires ; garnies d'un duvet court et soyeux ; ornées, sous l'épaule, le long du bord externe, d'une ligne ou courte bordure d'un duvet jaune ; parées chacune de deux points, de trois bandes arquées en devant et d'une bordure apicale d'un duvet jaune : la première tache ponctiforme sur la fossette humérale : la deuxième près de la suture, au huitième de leur longueur : ces points formant avec l'écusson une croix transversale : la première bande, au tiers ou aux deux cinquièmes, raccourcie à ses deux extrémités, paraissant terminée par un renflement ponctiforme à son côté interne : les deuxième et troisième à peu près transversales, contiguës à leur pareille sur la suture : la deuxième aux trois cinquièmes : la troisième aux quatre cinquièmes : la bordure apicale remontant un peu le long de la suture. *Dessous du corps* noir ; pubescent ; marqué, près des hanches de devant, d'un point de duvet jaune situé sur le repli prothoracique ; d'un autre point jaune près des hanches intermédiaires ; poudré de poils jaunes sur le postpectus. *Ventre* paré d'une bordure de poils jaunes au bord postérieur des quatre premiers arceaux et souvent du cinquième. *Pieds* d'un roux flave chez les ♀, d'un roux testacé chez les ♂. *Cuisses antérieures* parfois toutes rembrunies ou noirâtres dans leur milieu.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve sur les fleurs, sur les bois de chênes vivants ou morts, et souvent dans les chantiers.

Sa larve vit dans le chêne. Voyez Newman, *Entom. Magaz.*, t. I, p. 212, et t. IV, p. 222. — Ratzeb., loc. cit., p. 240. — Chapuis et Candèze, Catal., p. 244, pl. VIII, fig. 7. — Goureau, *Ann. de la Soc. entom.*, t. II, p. 176.

A ce genre se rattache l'espèce suivante :

P. speciosus; Adams. *Noir. Antennes et pieds d'un roux testacé. Prothorax presque en ovale transversal plus étroit que les élytres ; paré de deux bandes transversales : la première en devant : la deuxième arquée en arrière, et ordinairement avec le rebord basilaire, d'un duvet jaune. Ecusson jaune. Elytres ornées chacune d'une courte bordure subhumérale, d'une tache basilaire juxtà-scutellaire, de deux bandes, d'une tache ou bande*

raccourcie oblique, et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la première bande, naissant vers les deux septièmes externes et remontant presque à angle droit le long de la suture : la deuxième, vers la moitié, transversale : la tache tantôt semi-circulaire, tantôt arquée.

Callidium speciosum. ADAMS, Mém. de la Soc. imp. de Mosc. t. V (1817). p. 309. — MANNERH., Bullet. de Mosc. (1838). p. 73.

Clytus Bobelayei. BRULLÉ, Expéd. sc. de Morée. p. 253. 480. pl. XLIII. fig. 12. — LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 45. 53. pl. IX. fig. 53.

Var. *a. Rebord basilaire du prothorax non revêtu de duvet jaune. Tache semi-circulaire des élytres en forme de bande arquée, transverse, oblique, raccourcie à ses deux extrémités : extrémité des cuisses noire.*

Clytus siculus. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 45. 54. pl. IX. fig. 54.

A cette espèce se rapporte sans doute encore les *Cl. scalaris*, BRULLÉ, loc. cit., p. 254, 483. — LAP. et GORY, loc. cit., p. 47, 58, pl. IX, fig. 5, chez lequel la tache basilaire est en ovale transversal au lieu d'être subarrondie, et la tache semi-orbiculaire est convertie en une bande transversale.

Genre *Clytus*, CLYTE ; Laicharting.

Laicharting. Tyr. insect., t. II (1784), p, 88.

CARACTÈRES. *Antennes* de forme et de longueur variables ; plus renflées vers l'extrémité, chez quelques-uns ; filiformes, chez d'autres ; sétacées, chez un petit nombre ; tantôt moins longues ou à peine aussi longues que la moitié du corps, tantôt aussi longuement prolongées que lui. *Yeux* moins avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* subglobuleux ou oblong ; tronqué en devant et à la base ; arrondi ou subarrondi sur les côtés ; moins large que les élytres aux épaules. *Elytres* débordant la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune ; subparallèles ou un peu rétrécies d'avant en arrière, le plus souvent obliquement tronquées à l'extrémité. *Prosternum* séparant les hanches. *Mésosternum* subparallèle ou rétréci d'avant en arrière, séparant les hanches. *Cuisses postérieures* ordinairement grêles et un peu arquées à la base, plus ou moins épaissies ensuite jusqu'au delà de la moitié de leur longueur. *Tarses* à premier article à peu près aussi long ou plus long que tous les suivants réunis. *Corps* allongé ; subcylindrique.

Les coupes suivantes rendront peut-être plus facile la détermination des espèces :

a Neuvième article des antennes visiblement moins long que le quatrième.

b Antennes subépineuses ou terminées en pointe au moins à l'un des côtés de leurs articles intermédiaires (sous-genre *Echinocerus*).

bb Antennes peu ou point sensiblement subépineuses à leur extrémité antérieure.

c Front chargé de deux lignes élevées convergeant en devant vers le milieu de la suture frontale (sous genre *Xylotrechus*, Chevrolat).

cc Front non chargé de deux lignes élevées.

d Episternums du postpectus parallèles ; deux fois et demie à trois fois aussi longs que larges (sous-genre *Clytus*).

dd Episternums du postpectus étroits, un peu larges vers leur extrémité, quatre fois aussi longs que larges (sous-genre *Anthoboscus*, Chevrolat).

aa Neuvième article des antennes aussi long que le quatrième (sous-genre *Isotomus*).

A. Neuvième article des antennes visiblement moins long que le quatrième. Antennes subépineuses ou terminées en pointe, au moins à l'un des côtés de leur extrémité antérieure (sous-genre *Echinocerus*).

1. **C. floralis**; Pallas. *Noir. Dix derniers articles des antennes, jambes, tarses et parfois partie des cuisses d'un roux fauve ou testacé. Prothorax paré de deux bandes transversales d'un duvet flave, couvrant la majeure partie de sa surface : la première en devant : la deuxième arquée en arrière, rapprochée de la base. Ecusson flave. Élytres ornées d'une tache basilaire transverse, d'une tache subhumérale, de trois bandes, et d'une bordure apicale d'un duvet flave : la première bande au quart, subtransversale, avancée à son angle antéro-interne : la deuxième transversale vers la moitié, plus développée à ses angles antéro-externe et postéro-interne : la troisième oblique, subtransversale, vers les trois quarts de leur longueur.*

Cerambyx floralis. Pallas, Iter. t. II. p. 274. 63. — Id. Trad. franç. (1789). t. II. p. 540. 28.

Leptura arcuata. Schrank, Enum. p. 164.

Callidium fasciatum. Herbst., Arch. p. 98. pl. XXVI. fig. 17.

Clytus aulicus. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 103.

Callidium florale. Oliv., Encycl. méth. t. V (1790). p. 263. 63. — Id. Entom. t. IV. nº 70. p. 47. 64. pl. V. fig. 53. — Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 332. — Panz., Faun. germ. LXX. 16.

Clytus floralis. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 346. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 460. 5. — Muls., Longic. p. 74. 1. — Laporte et Gory, genre Clytus. p. 47. pl. X. fig. 56. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 852.

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire; finement ponctuée; hérissée de poils cendrés et garnie d'un duvet jaunâtre ou flave cendré sur le front jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux; glabre et finement granulée postérieurement; transversalement saillante entre les antennes; croisée entre celles-ci d'une ligne à peine prolongée jusqu'au vertex. *Épistome*, *labre* et *palpes* d'un roux fauve. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur du corps (♂), plus courtes (♀); filiformes; d'un roux fauve ou testacé, avec le premier article noir ou obscur : le dernier appendicé et aussi long que le troisième (♂). *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; subarrondi sur les côtés; convexe; un peu plus large que long; finement ponctué; hérissé de poils cendrés; noir; paré de deux larges bandes transversales d'un duvet jaune verdâtre : la première, couvrant le premier tiers de sa longueur : la deuxième, arquée en arrière, liée à la précédente à ses extrémités, couvrant souvent les côtés de sa base : ces bandes jaunes séparées par une bande noire plus étroite que la jaune. *Écusson* une fois plus large que long, obtusément arrondi postérieurement; recouvert d'un duvet jaune cendré. *Élytres* faiblement plus larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois ou trois fois et quart aussi longues que lui; subparallèles ou faiblement rétrécies d'avant en arrière; arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité; convexes; hérissées vers la base de poils cendrés; revêtues d'un court duvet soyeux; noires; parées chacune d'une tache basilaire juxtà-scutellaire, d'une tache subhumérale, de trois bandes transverses ou transversales et d'une tache ou bordure apicale d'un duvet d'un flave verdâtre ou d'un flave blanchâtre : la tache basilaire, en forme de bande courte, couvrant la base, depuis l'écusson jusque près du calus huméral : la tache humérale, en forme de bordure marginale à peine prolongée jusqu'au huitième de leur longueur : la première bande, située vers le quart de leur longueur, subtransversale, très-voisine de la suture et avancée jusqu'au cinquième ou sixième antérieur à son angle antéro-interne, non étendue jusqu'au bord externe, et offrant souvent près de celui-ci une sorte de point isolé d'elle, échancrée en arc à son bord postérienr : la deuxième,

plus développée, transversale, étendue depuis le rebord sutural jusqu'au marginal, anguleusement avancée à son angle antéro-externe et prolongée en arrière à son angle postéro-interne : la troisième, située vers les trois quarts de leur longueur, obliquement transverse, avancée d'arrière en avant de dehors en dedans, et n'arrivant ni à la suture ni au bord externe : la bordure apicale plus avancée sur la suture que sur le bord externe. *Pygidium* garni d'un duvet flave verdâtre. *Dessous du corps* noir, presque entièrement garni d'un duvet flave verdâtre. *Pieds* grêles ; pubescents. *Cuisses* d'un rouge brun, ou souvent obscures ou noirâtres : les postérieures moins longuement prolongées que le ventre. *Jambes* et *tarses* d'un roux testacé : tarses postérieurs à premier article plus long que tous les suivants réunis. *Prosternum* très-étroit, un peu élargi postérieurement. *Mésosternum* assez large, un peu rétréci d'avant en arrière.

Cette espèce habite diverses provinces de la France, surtout les parties méridionales. On la trouve dans les environs de Lyon, principalement sur les fleurs de l'*Euphorbia gerardiania*.

Obs. Elle présente parfois des variations, surtout chez les individus étrangers à la France.

Var. α. *Bandes jaunes plus larges, rendant par là les bandes noires plus étroites*.

Clytus floralis. GEBLER, Bull. de Mosc. (1848). p. 395.

Var. β *Deux dernières bandes noires très-grêles, à peine marquées*.

Clytus floralis. GEBLER, loc. cit.

B. Neuvième article des antennes visiblement moins long que le quatrième. Antennes non subépineuses ; subfiliformes ; prolongées à peine jusqu'aux deux tiers du corps, chez le ♂, plus courtes, chez la ♀. Front chargé de deux lignes élevées convergeant en devant vers le milieu de la suture. Prothorax à peine aussi long que large, offrant vers les deux tiers de ses côtés sa plus grande largeur. Mésosternum large et parallèle. Épisternums du postpectus deux ou trois fois aussi longs que larges (Sous-genre *Xylotrechus*, CHEVROLAT).

α Postépisternums rétrécis d'avant en arrière, à peine une fois plus longs que larges.

2. **C. liciatus**; LINNÉ. *Noir sur la tête et le prothorax, souvent moins obscur sur les élytres. Front chargé de deux lignes élevées. Prothorax paré de quatre bandes longitudinales d'un duvet roux jaunâtre : les internes raccourcies ou réduites à deux points. Elytres parsemées de mouchetures atomiques, de cinq taches ponctiformes, et, vers les deux tiers, d'une bande*

10

très-arquée, d'un duvet roux jaunâtre ou testacé : les taches situées : une, attenante à l'écusson : deux sur le disque, au sixième : une au tiers du bord externe : une juxtà-suturale, vers la moitié de leur longueur.

Cerambyx liciatus. Linn., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 636. 78.
Callidium hafniense. Fabr., Syst. ent. p. 190. 15. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 343. 55.
Callidium confusum. Herbst, Arch. p. 98. 18. pl. XXVI. fig. 18.
Cerambyx longipes, de Villers. C. Linné, Entom. t. I. p. 256. 101. pl. I. fig. 29.
Callidium liciatum. Oliv., Entom. t. IV. n° 70. p. 33. 45. pl. III. fig. 35. *a. b.* (mauvaise). — Panz., *in* Naturforsch. t. XXIV. p. 28. 38. pl. I. fig. 38.
Clytus liciatus. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 461. 10. — Gyllenh., t. IV. p. 93. 1. — Muls., Longic. p. 78. 4. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 36. 45. pl. VIII. fig. 45. — White, Catal. p. 260. 53. — Rouget, Catal. 1596.
Clytus rusticus. L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 853.

Etat normal. *Prothorax* noir ; paré de quatre bandes longitudinales d'un duvet roux jaunâtre ou d'un roux pâle : les deux internes, séparées sur la ligne médiane par un espace plus grand que leur diamètre transversal, naissant après le rebord antérieur, prolongées presque jusqu'aux trois quarts de sa longueur, presque interrompues vers la moitié de la longueur et comme terminées par une tache ponctiforme : les deux latérales plus larges, moins régulières, prolongées jusqu'au rebord basilaire. *Élytres* ordinairement d'un brun noir ou brunes, parsemées de mouchetures atomiques d'un duvet d'un roux jaunâtre ou roux testacé, plus nombreuses le long de la suture, et souvent vers l'extrémité où elles constituent une sorte de bordure apicale ; ornées chacune de cinq taches ponctiformes et d'une bande transversalement arquée, formées d'un duvet semblable : la première tache, souvent peu nettement dessinée, attenant à la partie postéro-externe de l'écusson : les deuxième et troisième liées entre elles en devant, situées sur le disque vers le sixième de leur longueur : la quatrième, voisine du bord externe, un peu après le tiers de leur longueur : la cinquième, voisine de la suture, vers le milieu de leur longueur : la bande, arquée en devant, située vers les deux tiers, terminée au côté externe par une tache ponctiforme, liée au bord externe vers les trois quarts de leur longueur.

Variation de couleur. Les élytres ordinairement d'un brun noir ou brunes, offrant, suivant le développement de la matière colorante, toutes les transitions de teintes entre ces couleurs et le fauve ou fauve testacé. La couleur du duvet varie du roux jaunâtre au blanc roussâtre.

Variation de dessin. Quelquefois les deux bandes internes du prothorax sont nette-

ment interrompues ou réduites même à deux taches ponctiformes et les bandes externes en partie effacées. Les élytres montrent parfois les deux premières taches peu distinctes ; les deuxième et troisième séparées ; la cinquième quelquefois liée à une sorte de ligne formée par des poils et remontant le long de la suture jusque près de la première tache ; la bande arquée est, chez plusieurs, isolée de la tache ponctiforme qui la termine au côté externe ; l'espèce de bordure suturale est, chez plusieurs, presque nulle. Enfin la disparition du duvet rend le dessin plus ou moins difficile à reconnaître.

Il faut rapporter à l'une de ces dernières variations la

Leptura rustica. LINN., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 398. 15. — Id. 12e éd. t. I. p. 639. 17.

Corps allongé ; subcylindrique. *Tête* noire ; chargée sur le milieu du front de deux lignes saillantes, convergentes vers la suture frontale, prolongée jusqu'au niveau de la partie postérieure des yeux ; couverte sur tout le reste de la surface d'un duvet d'un roux flave, ou parfois d'un blanc flavescent ou roussâtre ; souvent en partie épilée ; offrant derrière chaque œil un espace suborbiculaire un peu déprimé ; suture frontale en demi-cercle dirigé en arrière. *Epistome*, *labre* et *mandibules*, noirs. *Palpes* bruns ou fauves. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps chez le ♂, plus courtes chez la ♀ ; filiformes ; noires ; revêtues d'un duvet cendré ; à troisième article le plus long : les quatrième et cinquième presque égaux. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base ; subarrondi sur les côtés, offrant, vers les trois cinquièmes de ceux-ci, sa plus grande largeur, et rétréci ensuite en courbe rentrante ; convexe ; rugueusement ponctué ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long ; noir, à pubescence brune, souvent mouchetée. *Elytres* un peu plus larges aux épaules que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; trois fois ou trois fois et demie aussi longues que lui ; graduellement et médiocrement rétrécies vers l'extrémité ; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe, obliquement tronquées chacune de dehors en dedans à leur extrémité, peu ou point émoussées à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus, convexement déclives sur les côtés ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* ordinairement noirs, parfois bruns ou même fauves, parsemés de poils d'un roux testacé ou cendrés. *Postépisternum* ordinairement paré d'un arc longitudinal arqué en dedans et formé de poils plus serrés. *Cuisses* minces à la base, renflées ensuite en massue allongée : les postérieures moins longuement prolongées que l'extrémité du ventre. *Premier article des tarses postérieurs* plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve sur les

peupliers morts sur pied ou abattus. Sa larve vit dans cette sorte d'arbre

Obs. C'est bien là le *Cer. liciatus* décrit par Linné ; mais l'insecte existant dans la collection de l'illustre auteur est une autre espèce placée sans doute par une main étrangère.

αα Postépisternums parallèles, deux fois et demie à trois fois aussi longs que larges.

3. **C. arvicola;** Olivier. *Noir, avec la base des élytres ordinairement testacée. Prothorax paré d'une bordure antérieure interrompue et de deux taches basilaires en triangle, formées d'un duvet jaune. Elytres ornées chacune de trois bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la première bande, transverse, au sixième, plus raccourcie au côté interne : la deuxième, aux trois septièmes, arquée en arrière et remontant le long de la suture jusqu'à l'écusson : la troisième, aux deux tiers, formant avec sa pareille un arc transversal.*

Callidium arvicola. Oliv., Entom. t. IV. nº 70. p. 29. 38. pl. VII. fig. 82. — Panz., Faun. germ. CXIII. 5.

Clytus arvicola.. Laporte et Gory, Monog. p. 54. 63. pl. XI. fig. 63. — Muls., Longic. p. 77. 3. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 852. — White, Catal. p. 267. 77.

Long. 0m,0078 à 0m,0168 (3 l. 1/2 à 7 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0030 (1 l. à 1 l. 2/5).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire; finement et densement ponctuée ; presque glabre sur sa partie postérieure ; rebordée sur les côtés du front ; chargée, sur celui-ci, de deux lignes élevées, graduellement plus sensiblement séparées dans leur milieu et convergentes à leur extrémité antérieure vers la suture frontale, et à leur extrémité postérieure, au niveau de la partie postérieure des yeux ; parée, entre ces lignes saillantes et le rebord juxtà-oculaire, d'une bande d'un duvet jaune. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au sixième ou cinquième de la longueur des élytres (♂) ; d'un roux testacé ; filiformes ; à articles tronqués : les quatrième et cinquième à peu près égaux : le troisième le plus long. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit en devant et à la base ; à peu près aussi large que long ; offrant, du cinquième aux trois cinquièmes, une largeur presque égale, rétréci ensuite en courbe rentrante, plus étroit à la base qu'en devant ; convexe ; fortement chagriné; rugueux ou râpeux en dessus ; garni d'un duvet très-court ; orné, à la base, de deux taches triangulaires formées

d'un duvet jaune; paré, après le rebord antérieur, d'une bande d'un duvet semblable interrompue dans son milieu. *Écusson* près d'une fois plus large que long; obtusément arrondi postérieurement; noir; paré postérieurement d'un duvet jaune. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que la base du prothorax; à peine plus larges que lui dans son milieu; deux fois et trois quarts aussi longues que lui; subparallèles; rétrécies en ligne courbe vers l'extrémité; obliquement coupées de dehors en dedans à cette dernière; peu fortement convexes sur le dos; noires; garnies d'un duvet soyeux concolore; ordinairement testacées à la base jusqu'au niveau de l'extrémité de l'écusson; parées chacune de trois bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la première bande, située au sixième de leur longueur, transverse, étendue du tiers interne au sixième externe de leur largeur : la deuxième, naissant un peu plus près que la précédente du bord externe, vers les trois septièmes de leur longueur, étendue en arc transversal dirigé en arrière jusque près de la suture, le long de laquelle elle remonte jusque près de l'écusson : la troisième, située vers les deux tiers de leur longueur, formant, avec sa pareille, une bande transversale un peu arquée en devant et plus développée vers la suture qu'à ses extrémités. *Dessous du corps* noir ou brun noir; pubescent; paré d'une tache ponctiforme près des hanches de devant et des hanches du milieu, avec les postépisternums, l'extrémité du postpectus et le bord postérieur des arceaux du ventre revêtus d'un duvet jaune. *Pieds* grêles; d'un flave rouge ou d'un roux testacé, avec la massue des cuisses obscure. *Prosternum* très-étroit vers le milieu des hanches. *Mésosternum* parallèle; arrondi postérieurement.

La larve de cette espèce vit dans le tremble, le charme, le tilleul. L'insecte parfait se trouve sur les mêmes arbres, et parfois sur les fleurs. Il est médiocrement commun autour de Lyon.

Près de cette espèce vient se placer la suivante :

C. ibex; Gebler. *Subcylindrique; allongé; noir. Antennes brunes. Front chargé de deux lignes longitudinales saillantes, postérieurement divergentes; garni de poils d'un flave blanchâtre entre ces lignes et chaque œil. Prothorax un peu anguleux et plus large vers les trois cinquièmes de ses côtés; paré en devant d'une bande interrompue dans son milieu, et d'une bande basilaire, un peu anguleuse vers chaque quart externe, formées d'un duvet jaune. Ecusson cendré. Elytres parées chacune d'une courte ligne transverse, de deux bandes transversales : l'antérieure, aux deux cinquièmes, remontant le long de la suture : la deuxième, aux deux tiers,*

et d'une bordure apicale, d'un duvet flave ou cendré; en partie poudrées de duvet semblable, après la première bande, et formant, entre celle-ci et la deuxième, une bordure suturale.

Clytus ibex. GEBLER, *in* HUMMEL, Essais. n° IV. p. 53. 16. — Id. LEDEBOUR, Reis. p. 183. — Id. Bull. de Mosc. (1848). p. 396. — WITHE, Catal. p. 269. 84.

Long. 0m,0135 à 0m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Patrie : les monts Altaï.

Elytres noires; parées d'une courte ligne transversale, de deux bandes, d'une bordure apicale et d'une bordure suturale non prolongée jusqu'à l'extrémité, d'un duvet cendré : la ligne, située au septième de leur longueur, transverse, couvrant un peu plus du tiers médiaire de la largeur : la première bande, aux deux cinquièmes, n'arrivant pas tout à fait jusqu'à la suture, le long de laquelle elle remonte jusque vers l'écusson, en formant une bordure suturale : la deuxième bande, transversale, un peu plus développée, située un peu avant les deux tiers : la bordure apicale au moins aussi développée, mais moins nettement séparée du reste de l'espace qui la sépare de la deuxième bande : cet espace, et celui compris entre la deuxième et la première bande, poudré de duvet cendré : ce duvet plus épais vers la suture, et formant, entre la première et la deuxième bande, une bordure suturale, peu ou moins distincte postérieurement.

Obs. Les bandes de duvet des élytres sont ordinairement flaves au lieu d'être cendrées.

4. **C. antilope;** ILLIGER. *Noir. Front chargé de deux faibles lignes saillantes. Prothorax très-râpeux sur le dos; paré de deux taches basilaires subponctiformes et d'une bordure antérieure, largement interrompue, d'un duvet jaune. Ecusson jaune postérieurement. Elytres ornées d'une ligne au côté de l'écusson, d'une tache oblique sur la fossette humérale, de deux bandes grêles et d'une bordure apicale d'un duvet jaune : la première bande, naissant vers les deux cinquièmes du bord externe, arquée en arrière et remontant le long de la suture vers l'écusson : la deuxième, formant, avec sa pareille, un angle dirigé en devant vers les deux tiers de leur longueur.*

Callidium arietis. FABR., Syst. entom. p. 193. 27. — Id. Ent. syst. t. I. 2. p. 333. 65.

Clytus arietis. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 347. 9.

Clytus antilope. ILLIG., Mag. t. IV. p. 119. 9. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 465. 14. — PANZ., Faun. germ. CXII. 3. — GYLLENH., Faun. suec. t. IV. p. 98. 5. — MULS.,

Long. p. 79. 3. — LAPORTE et GORY, genre Clytus. p. 60. 69. pl. XII. fig. 69. — — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 852. — BACH., Kaeferfaun. t. III. 1er liv. p. 20. 7. — ROUGET, Catal. 1600. — WHITE, Catal. p. 269. 85.

Long. 0m,0078 à 0m,0135 (3 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0042 (1 l. à 1 l. 7/8).

Corps suballongé. *Tête* noire; assez finement chagrinée ; rebordée sur les côtés du front, depuis la suture frontale jusqu'à l'échancrure des yeux ; chargée, sur le milieu du front, de deux lignes élevées, convergentes à leurs extrémités, prolongées depuis la suture frontale jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux, souvent peu marquées ; garnie, entre ces lignes et le rebord interne des yeux, de poils d'un flave pâle, extérieurement dirigés et peu épais ; garnie d'un duvet flave plus épais dans l'échancrure des yeux. *Palpes* fauves. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou jusqu'à la moitié (♀) de la longueur du corps ; fauves ou d'un fauve testacé, souvent en partie obscures ; subfiliformes dans leur première moitié, un peu épaisses dans la seconde. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant, tronqué à la base ; étroitement rebordé à ses bords antérieur et postérieur ; subarrondi sur les côtés, offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur ; convexe ; noir ; fortement râpeux sur le dos jusqu'aux deux tiers de sa longueur, moins fortement en arrière et sur les côtés ; peu garni d'un duvet très-court ; orné, en devant, d'une bande transversale largement interrompue dans son milieu, et paré de deux taches ponctiformes, vers chaque quart externe de la base, d'un duvet jaune. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long ; noir à la base, revêtu d'un duvet jaune postérieurement. *Élytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; près de trois fois aussi longues que lui ; sensiblement rétrécies de la base à l'extrémité ; obliquement et assez fortement coupées de dehors en dedans à l'extrémité, en ligne plus sensiblement courbe à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe ; laissant souvent le pygidium à découvert ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; noires ; revêtues d'un court duvet soyeux ; parées chacune de deux taches subponctiformes, de deux bandes grêles et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la première tache, en forme de ligne courte, sur les côtés de l'écusson : la deuxième, obliquement transverse, située vers l'extrémité de la fossette humérale, au septième de leur longueur, couvrant un peu plus du quart de leur largeur : la pre-

mière bande, naissant près du bord externe, vers les deux cinquièmes, arquée en arrière et remontant le long de la suture, jusque près de l'écusson qu'elle atteint parfois : la deuxième, obliquement transversale, naissant des deux tiers ou un peu plus du bord externe et aboutissant plus avant sur la suture, constituant avec sa pareille un accent circonflexe, c'est-à-dire un angle très-ouvert dirigé en avant : la bordure apicale grêle. *Dessous du corps* noir, luisant; mi-hérissé de poils flavescents; avec une tache ponctiforme située sur le repli prothoracique, près des hanches de devant; une tache moins petite près des hanches intermédiaires; une tache sur la partie inférieure de celle-ci; la moitié postérieure des postépisternums et le bord postérieur du postpectus, revêtus d'un duvet jaune; bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre revêtus d'une bordure d'un duvet jaune, plus développée sur les côtés, plus grêle dans le milieu. *Pieds* grêles. *Cuisses* noires ou noirâtres : les antérieures en massue : les postérieures grêles à la base, graduellement épaissies jusqu'au delà du milieu. *Jambes* et *tarses* d'un fauve testacé : premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît peu commune en France. Je l'ai reçue, dans le temps, de M. Perroud, qui l'avait prise dans les environs de Bordeaux. On la trouve dans ceux de Paris, dans la Bourgogne, en Auvergne, etc. Elle a été rencontrée une seule fois dans ceux de Lyon, par Foudras.

C. Neuvième article des antennes visiblement moins long que le quatrième. Antennes à peine aussi longues que les deux tiers du corps, chez les ♂, plus courtes, chez les ♀ ; ordinairement plus épaisses dans leur seconde moitié : non subépineuses. Front non chargé de deux lignes élevées. Prothorax ordinairement moins long ou à peine aussi long que large. Episternums du postpectus parallèles, deux à trois fois aussi longs que larges (Sous-genre *Clytus*).

x Prothorax plus long que large, offrant sa plus grande largeur vers les deux tiers de ses côtés.

5. **C. cinereus**; Laporte et Gory. *Noir ou brun. Antennes et pieds d'un brun rougeâtre. Prothorax plus long que large ; subarrondi aux angles antérieur et postérieur, subparallèle entre ceux-ci ou plus large vers les deux tiers ; râpeux, chargé d'une rangée ou ligne médiane élevée subcrénelée. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité ; ornées d'une tache basilaire, de deux bandes et d'une bordure apicale, de duvet cendré : la première bande, naissant après l'écusson, longeant la suture, arquée en arrière et dirigée vers le tiers externe : la deuxième, aux deux tiers, con-*

stituant avec sa pareille un triangle transversal avancé jusqu'aux deux cinquièmes de la suture.

Clytus cinereus. Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 68. 78. pl. XIII. fig. 78.
Clytus Duponti. (Dejean), Catal. (1837). p. 357. — Muls., Longic. p. 84. 9.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0035 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps subcylindrique, pubescent. *Tête* noire ; très-finement chagrinée ; garnie sur le front d'un duvet cendré blanchâtre ; rayée entre les antennes d'une ligne longitudinale souvent prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* et *labre* d'un fauve testacé obscur. *Antennes* un peu plus grosses vers l'extrémité ; prolongées jusqu'à la moitié ou un peu moins de la longueur du corps ; faiblement pubescentes ; brunes ou obscurément d'un rouge brun, plus claires vers l'extrémité. *Prothorax* un peu arqué en devant, tronqué à la base ; étroitement rebordé à ses bords antérieur et postérieur ; plus long que large ; subparallèle sur la moitié médiaire au moins de ses côtés, ou un peu plus large vers les deux tiers de ceux-ci ; subarrondi à ses angles antérieur et postérieur ; médiocrement convexe ; râpeux sur le dos ; chargé sur la ligne médiane de points élevés plus apparents, constituant une sorte d'arête crénelée ou râpeuse ; brun ou d'un brun noir, garni sur les côtés d'un duvet cendré court. *Ecusson* plus large que long, obtusément arrondi à sa partie postérieure ; garni d'un duvet cendré. *Elytres* faiblement plus larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; deux fois et quart aussi longues que lui ; subparallèles ou faiblement rétrécies d'avant en arrière ; obliquement tronquées à l'extrémité, de dehors en dedans et d'arrière en avant ; convexes ; brunes ou d'un noir châtain ; ornées chacune d'une tache basilaire, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet cendré : la tache, ordinairement subarrondie, parfois linéaire et courte, située sur le milieu de la base : la première bande, naissant de l'écusson, longeant un instant la suture, puis courbée en arrière, en se dirigeant vers le tiers environ du bord externe : la deuxième bande, située aux deux tiers, ordinairement liée au bord externe, graduellement plus développée de dehors en dedans, et constituant avec sa pareille une sorte de triangle transversal, avancé jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs de la suture : la bande apicale uniformément développée. *Dessous du corps* brun ou d'un rouge brun, orné d'une tache de duvet cendré près des hanches intermédiaires, et couvert d'un duvet semblable sur la moitié postérieure des postépisternums : ceux-ci parallèles, une fois plus longs que

larges. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, tronqué à son extrémité. *Ventre* paré, au bord postérieur de chacun de ses quatre premiers arceaux, d'une bordure de duvet cendré, interrompue dans son milieu. *Pieds* d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun. *Tarses* rougeâtres, à premier article plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est peu commune en France. On la trouve dans les environs de Paris, à St-Germain, à Fontainebleau. Elle a été prise dans les environs de Bordeaux par M. Perroud. Elle n'a pas été rencontrée autour de Lyon.

La forme de son prothorax, qui rappelle celui de la *Nothorhina*, lui donne un cachet particulier.

xx Prothorax à peine aussi long que large.

6. **C. tropicus**; PANZER. *Noir. Antennes et pieds, moins la massue des cuisses, d'un roux orangé. Prothorax paré de deux points basilaires et d'une bande antérieure, largement interrompue, d'un duvet jaune. Ecusson aussi long que large, en partie jaune. Elytres testacées à la base; ornées chacune d'une ligne courte oblique, transverse, et de trois bandes d'un duvet jaune : la ligne, vers le quart, sur le disque : la première bande, naissant vers le tiers du bord externe, arquée en arrière et remontant le long de la suture jusque près de l'écusson : la deuxième, avec sa pareille, arquée en devant : la troisième, située avec l'extrémité, arquée en sens opposé, et parfois unie sur la suture avec la deuxième.*

Clytus tropicus. PANZ., Faun. germ. CXV. 5. — SCHAEFFER, Icon. pl. XXXVIII. 7. — MULS., Longic. p. 75. 2. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 852.
Clytus mucronatus. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 52. 61. pl. X. 61. — WHITE, Catal. p. 266. 76. — ROUGET, Catal. 1597.
Clytus Kelchii. BACH, Kaeferfaun. t. III. 1. p. 19. 6.

Var. *a. Elytres d'une couleur foncière uniforme, c'est-à-dire non testacées à la base.*

Long. 0m,0100 à 0m,0146 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5).

Corps allongé; médiocrement convexe. *Tête* noire; finement chagrinée; ornée d'une bande de duvet jaune, de chaque côté du front, depuis la suture frontale jusqu'à l'échancrure des yeux; parée d'un duvet semblable dans cette échancrure et d'un point de même nature derrière la base des an-

tennes ; rayée entre celle-ci d'une ligne longitudinale peu profonde. *Palpes* testacés. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers (♂) ou à peine au delà de la moitié (♀) de la longueur du corps ; d'un roux orangé ou orangées ; filiformes ; subciliées en dessous, près de la base. *Prothorax* étroitement rebordé en devant et à la base ; un peu arqué à son bord antérieur, tronqué au postérieur ; subarrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière ; convexe ; noir ; finement chagriné ; garni d'un duvet concolore très-court ; paré, en devant, d'une bande transversale de duvet jaune largement interrompue dans son milieu, et graduellement plus développée de dehors en dedans ; orné, à la base, de deux taches ponctiformes de duvet jaune, extérieurement prolongées en une courte bordure. *Ecusson* au moins aussi long que large ; presque en demi-cercle un peu rétréci postérieurement ; noir à la base, en majeure partie revêtu ensuite d'un duvet jaune. *Elytres* un peu plus larges aux épaules que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; trois fois et demie aussi longues que lui ; presque parallèles ; arrondies chacune à l'extrémité ; à fossette humérale assez profonde ; subconvexes ; noires, garnies d'un duvet concolore très-court ; marquées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un roux fauve, ou testacé, ou parfois avec la base d'une teinte analogue presque jusqu'au sixième de leur longueur ; parées chacune d'une courte ligne obliquement transverse et de trois bandes, d'un duvet jaune : la ligne, située sur le disque, au quart environ de sa longueur, couvrant le tiers submédiaire de la largeur, dirigée d'avant en arrière, de dehors en dedans : la première bande, naissant vers le tiers du bord externe, arquée en arrière jusqu'aux trois septièmes de leur longueur sur le milieu de l'étui, et remontant, en s'amincissant, le long de la suture, souvent jusque près de l'écusson : la deuxième bande, moins grêle de dehors en dedans, constituant avec sa pareille une bande commune, n'atteignant pas tout à fait le bord externe, située aux trois cinquièmes, ou un peu plus, à la suture, et après les deux tiers, vers le bord externe : la troisième, située avant l'extrémité, arquée en arrière, c'est-à-dire en sens opposé de la précédente, parfois avancée le long de la suture jusqu'à celle-ci, et constituant alors avec elle un ovale obliquement transversal, ouvert ou incomplet du côté extérieur. *Dessous du corps* noir ou brun ; rugueux sur l'antépectus, assez fortement ponctué sur le postpectus, plus légèrement sur le ventre ; faiblement pubescent ; paré d'un point de duvet jaune sur le repli prothoracique, près des hanches de devant ; orné d'un point semblable près des hanches intermédiaires et sur la partie antérieure du mésosternum. *Ventre* paré, au bord postérieur des

quatre premiers arceaux, d'une bordure de duvet flave, moins développée de dehors en dedans, et souvent interrompue dans son milieu. *Pieds* grêles; pubescents; d'un roux orangé : massue des cuisses ordinairement noire ou noirâtre, au moins sur son milieu. *Cuisses postérieures* moins longuement prolongées que le ventre. *Tarses* à premier article au moins aussi long ou plus long que tous les suivants réunis. *Prosternum* assez étroit et subparallèle entre les hanches; à peine prolongé jusqu'à l'extrémité de celles-ci. *Mésosternum* large, parallèle et bilobé postérieurement.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris et dans divers autres parties de la France. Il n'a pas été, je crois, rencontré dans les environs de Lyon.

C. capra; Germar. *Noir. Antennes, jambes et tarses d'un roux testacé. Prothorax bordé de duvet jaune en devant et à la base : la bordure basilaire interrompue. Ecusson flave; plus long que large. Elytres ornées chacune d'une ligne, d'un point, d'une courte bordure marginale, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet flave : la ligne, naissant de l'écusson, arquée en arrière, et terminée par un point isolé d'elle, un peu avant le cinquième externe : la bordure marginale, du cinquième au deux cinquièmes : la bande antérieure, naissant vers le cinquième de la suture, arquée en arrière et dirigée vers les deux cinquièmes du bord externe : la deuxième bande, formant, avec sa pareille, une bande transversale un peu arquée en devant, aux sept dixièmes de la suture, aux trois quarts du bord externe. Postépisternums marqués postérieurement d'une tache flave.*

Callidium (Clytus) capra. Germar, Spec. ins. p. 518. 693.
Clytus capra. Gebler, Ledebour's Reise. p. 182. — Id. Bullet. de Mosc. (1848). p. 393. 3. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 61. 71. pl. XII. fig. 71. — White, Catal. (Longic.). p. 269. 88.
Clytus sibiricus. (Dejean). Catal. (1837). p. 356.

Long. 0m,0112 (5 l.). — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/3). — Patrie : la Sibérie.

Obs. Cette espèce habiterait aussi la Bavière, suivant M. le Dr Gemminger, si elle n'a pas été confondue avec le *C. Rhamni.*

Elle se distingue de ce dernier par sa taille moins petite; par son corps hérissé de poils cendrés peu épais; par sa tête parée d'une bande de duvet jaune, de chaque côté du front; par les bordures antérieure et postérieure du prothorax unies sur les côtés; par son écusson en triangle au moins aussi

long que large ; par ses élytres arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité, et d'un dessin différent ; par ses postépisternums marqués seulement d'une tache ou ligne occupant le tiers submédiaire de leur longueur, presque liée à son bord postérieur et non avancée jusqu'à la moitié de sa longueur.

C. crassicornis ; Reiche. *Noir. Base des antennes, jambes et tarses testacés. Antennes courtes et très-renflées vers l'extrémité. Prothorax paré en devant d'une bordure grêle de duvet jaune. Ecusson jaune postérieurement. Elytres obtusément tronquées ou subarrondies à l'extrémité ; parées chacune d'un point, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : le point, situé après le calus huméral : la première bande, naissant vers le cinquième de la suture qu'elle suit jusqu'au tiers, obliquement transversale et remontant près du bord externe jusqu'au niveau du point : la deuxième bande, transversale, située vers les deux tiers. Postépisternums marqués d'un point de duvet jaune vers leur extrémité.*

Clytus crassicornis. Reiche, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série. t. VIII. (1860). p. 734.

Long. 0m,0102 à 0m,0123 (4 l. 3/5 à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0029 à 0m,0042 (1 l. 1/3 à 1 l. 5/6).

Corps allongé ; subcylindrique. *Tête* noire ; hérissée de poils d'un blanc sale ; marquée sur sa partie postérieure de points confluents assez gros ; parée, de chaque côté du front, d'une bande de duvet jaune, prolongée depuis la suture frontale jusqu'à la base des antennes. *Antennes* prolongées jusqu'au sixième environ des élytres ; grêles et d'un roux testacé sur les deuxième à quatrième articles, noires et sensiblement renflées sur les cinquième à onzième. *Prothorax* plus large que long ; tronqué en devant et à la base ; à peine rebordé en devant, plus distinctement rebordé à la base ; élargi sur les côtés d'avant en arrière et en ligne peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes ou presque aux deux tiers de ceux-ci, rétréci en ligne courbe ou subarrondi postérieurement ; noir, garni d'un duvet court et concolore ; hérissé de poils d'un blanc sale, clairsemés; paré, en devant, d'une bordure grêle de duvet jaune. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir en devant, revêtu d'un duvet jaune sur la moitié postérieure. *Elytres* à peine plus larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; trois fois aussi longues que lui ; subarrondies ou obtusément et peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; en ligne courbe, ou subarrondies à leur partie postéro-externe, émoussées à l'angle sutural ;

noires; garnies d'un duvet court et concolore; hérissées en devant de poils d'un blanc sale, clairsemés; parées chacune d'un point et de trois bandes de duvet jaune : le point, petit, rétréci d'avant en arrière, situé après le calus huméral, vers le huitième ou septième de la longueur : la bande antérieure, naissant au cinquième de la longueur, près de la suture qu'elle suit jusqu'au tiers, un peu obliquement transverse à partir de ce point et dirigée vers le bord externe, le long duquel elle remonte jusqu'au niveau du bord postérieur du point jaune précité : cette bande, arquée en arrière à son bord antérieur, en ligne plus faiblement arquée en sens contraire et un peu sinuée à son bord postérieur : la deuxième bande, située vers les deux tiers de la longueur, transversale, un peu arquée en devant à son bord antérieur, plus développée près de la suture que vers le bord externe. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet court et concolore; marqué d'un point de duvet jaune, sur le repli prothoracique, près des hanches de devant. *Postépisternums* marqués d'un point semblable vers leur extrémité postérieure. *Ventre* poudré de duvet jaune, avec les quatre premiers arceaux bordés postérieurement d'une large bande de duvet jaune plus épais : ces bandes rétrécies dans leur milieu : le cinquième étroitement bordé. *Pieds* hérissés de poils d'un blanc cendré; roux ou d'un roux testacé : cuisses antérieures noires : les intermédiaires noires sur la massue : les postérieures d'un roux obscur ou noirâtre, sur la massue.

Patrie : la Sicile. Découvert par M. Bellier de la Chavignerie.

Cette espèce a de l'analogie avec les *Cl. lama* et *arietis*. Elle s'éloigne de tous les deux par le front paré plus distinctement d'une bordure jaune de chaque côté; par ses antennes plus courtes et plus épaissies à partir du cinquième article; par son prothorax plus globuleux, offrant plus postérieurement sa plus grande largeur; par ses élytres subarrondies postérieurement, marquées d'un point jaune subhuméral et manquant de la ligne transverse subbasilaire; par la forme de la première bande; par la tache ponctiforme jaune de ses postépisternums; par son ventre poudré de jaune et muni de bandes de duvet plus larges.

7. **C. lama**; Mulsant. *Noir. Dix derniers articles des antennes, jambes et tarses d'un fauve testacé. Prothorax paré en devant et à la base d'une bordure très-grêle de duvet jaune. Elytres ornées chacune d'une ligne transversalement oblique, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la ligne, au dixième de la longueur à son côté externe, au huitième à l'interne, couvrant au moins le tiers submédiaire de la largeur : la pre-*

mière bande, naissant vers les deux cinquièmes du bord externe, arquée en arrière et remontant vers le cinquième de la suture : la deuxième, transversale, un peu courbée en devant à son extrémité externe. Pygidium noir. Postépisternums couverts de duvet jaune sur plus de leur moitié postérieure.

Clytus lama. Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. II. (sciences). (1850). p. 621. — Id. Opusc. t. XI. p. 110.

Clytus Llama. White, Catal. (Longic.). p. 286.

Long. 0m,0078 à 0m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé ou suballongé; subcylindrique. *Tête* noire ; finement chagrinée sur le front, plus grossièrement ponctuée sur le vertex ; hérissée de poils d'un cendré flavescent. *Front* plan : étroitement rebordé sur les côtés depuis la suture frontale jusqu'à l'échancrure des yeux. *Palpes* fauves ou obscurs. *Antennes* à peine prolongées au delà de la moitié de la longueur du corps (♂), subfiliformes dans leur première moitié, plus épaisses dans la seconde ; fauves ou d'un fauve testacé ; avec le premier article souvent obscur en dessous ; à troisième article le plus long. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué et étroitement rebordé à son bord antérieur ; tronqué et étroitement rebordé à la base ; arrondi sur les côtés ; offrant vers le milieu de ceux-ci sa plus grande largeur, brièvement subparallèle près de la base ; convexe ; chagriné ou ridé ; hérissé de poils cendrés peu serrés ; noir, paré de deux bandes transversales grêles ou linéaires, d'un duvet citron : l'une, après le rebord antérieur : l'autre, en devant du rebord basilaire, souvent interrompue dans son milieu, un peu raccourcie à ses extrémités. *Ecusson* en demi-cercle une fois plus large que long ; noir à la base, revêtu d'un duvet citron sur sa seconde moitié. *Elytres* un peu plus larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; près de trois fois aussi longues que lui ; subparallèles ; en ligne courbe à leur partie postéro-externe, un peu moins à l'angle sutural, un peu obliquement tronquées de dehors en dedans à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; finement chagrinées à la base, plus distinctement à l'extrémité ; garnies d'un duvet très-court et soyeux ; hérissées à la base d'un duvet cendré clairsemé ; noires, ornées chacune d'une ligne transverse un peu oblique, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un jaune citron : la ligne, située au neuvième ou dixième de leur longueur, un

peu obliquement dirigée en arrière de dehors en dedans, étendue du quart interne aux deux tiers externes ou un peu plus : la première bande, grêle, naissant près du bord externe, vers les deux cinquièmes de leur longueur, arquée en arrière en remontant vers la suture, jusqu'au cinquième antérieur de celle-ci : la deuxième bande, située aux cinq septièmes de leur longueur, formant, avec sa pareille, une bande transversale un peu arquée en devant, n'atteignant pas tout à fait le bord externe, plus développée à la suture qu'à chacune de ses extrémités externes, un peu recourbée en devant de celles-ci : la bordure apicale, servant de bordure à la troncature. *Pygidium* noir, fauve à l'extrémité ; garni d'un duvet concolore. *Dessous du corps* noir ; ponctué, ruguleux sur la poitrine ; hérissé de poils flavescents ; généralement sans tache jaune sur le repli prothoracique, près des hanches de devant ; marqué d'une tache d'un duvet citron près des hanches intermédiaires, et sur un peu plus de la seconde moitié des postépisternums, et d'une bordure de même couleur au bord postérieur du postpectus : les postépisternums deux fois et demie aussi longs que larges. *Ventre* paré d'une bordure d'un jaune citron, peu épaisse, au bord de chacun de ses arceaux. *Pieds* grêles ; allongés. *Cuisses antérieures* et *intermédiaires* en massue : les postérieures grêles à la base, en massue allongée postérieurement, plus longuement prolongées que le ventre : les antérieures presque entièrement noirâtres : les autres noirâtres, avec la base d'un roux fauve ou d'un rouge fauve. *Jambes* et *tarses* d'un roux fauve : premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, subarrondi et revêtu de duvet jaune à l'extrémité.

Cette espèce se trouve sur les montagnes alpines ou subalpines. Elle a été prise par M. Gacogne, à Chamounix, par MM. de Kiesenwetter et de Gonthard, sur le Mont-Rose ; par M. Foudras, sur le Mont-Pilat.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *Cl. arietis ;* elle s'en distingue par son corps un peu moins long et un peu plus large ; par les bandes jaunes du prothorax plus grêles ; par la basilaire interrompue dans son milieu ; par son écusson jaune seulement sur sa seconde moitié ; par la ligne jaune subbasilaire transverse, oblique ; par la seconde bande un peu recourbée en devant à son extrémité externe, au lieu de l'être en arrière ; par le repli prothoracique sans tache ponctiforme de duvet jaune ; par le pygidium non recouvert de duvet jaune ; par les postépisternums revêtus de semblable duvet sur un peu plus de la moitié postérieure ; par le mésosternum un peu rétréci d'avant en arrière, subarrondi à l'extrémité et revêtu de duvet jaune vers son extrémité.

8. **C. arietis**; Linné. *Noir; base des antennes, jambes, tarses, et souvent partie des cuisses d'un fauve ou d'un roux testacé. Prothorax paré en devant et à la base d'une bordure de duvet jaune : la basilaire ordinairement interrompue. Elytres ornées chacune d'une ligne transverse, de deux bandes et d'une bordure apicale de duvet jaune : la ligne, située au huitième, couvrant la moitié médiaire de la largeur : la première bande, naissant vers les deux cinquièmes du bord externe, arquée en arrière et remontant vers les deux septièmes de la suture : la deuxième, transversale, un peu courbée en arrière à son extrémité externe. Pygidium et moins de la seconde moitié des postépisternums, couverts d'un duvet jaune.*

Leptura arietis. Linn., Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 399. 20. — Id. 12e éd. t. I. p. 464. 13.

Cerambyx quadrifasciatus. De Geer, Mém. t. V. p. 81. 18.

Callidium arietis. Herbst., Arch. p. 97. 14. pl. XXVI. fig. 15. — Panz., Faun. germ. IV. 15. — Oliv., Entom. t. IV. no 70. p. 36. 40. pl. II. fig. 20.

Clytus arietis. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 92. 2. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 464. 13. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 93. 1. Muls., Longic. p. 78. 4. — Laporte et Gory, genre Clytus. p. 58. pl. XI. fig. 68. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 852. — White, Catal. p. 268. 83. — Rouget, Catal. 1599.

Callidium gazella. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 333. 64.

Clytus gazella. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 348. 10.

Long. 0m,0100 à 0m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0m,0025 à 0m,0033 (1 l. 1/8 à 1 l. 1/2).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire; finement chagrinée; hérissée de poils cendrés ou flavescents peu nombreux. *Front* plan; rebordé sur les côtés, depuis la suture frontale jusqu'à l'échancrure des yeux; souvent garni, près de ceux-ci, d'un duvet cendré peu serré. *Palpes* d'un fauve testacé. *Antennes* à peine prolongées au delà de la moitié de la longueur du corps (♂); subfiliformes sur leur première moitié, plus épaisses sur la seconde; d'un roux fauve ou d'un roux testacé sur les deuxième à troisième ou cinquième articles, obscures ou noirâtres sur les autres : le troisième le plus long. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant; tronqué et relevé en rebord à sa base; arrondi sur les côtés, un peu plus étroit postérieurement; moins long que large; convexe; finement chagriné; noir, garni d'un duvet concolore, clairsemé et peu apparent; paré en devant d'une bordure transversale d'un duvet jaune; orné d'une bordure basilaire

semblable, souvent interrompue dans son milieu. *Ecusson* aussi large que long; en triangle à côtés curvilignes ou presque en demi-cercle; revêtu d'un duvet jaune. *Elytres* un peu plus larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois aussi longues que lui; subparallèles; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe et à l'angle sutural, un peu obliquement tronquées à l'extrémité entre ces deux points; médiocrement convexes; chagrinées à la base, très-finement à partir du quart de leur longueur; garnies d'un duvet court et soyeux; hérissées à la base de poils testacés ou cendrés peu nombreux; noires, ornées chacune d'une ligne transverse, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet jaune : la ligne, située au huitième de la longueur, étendue du quart interne au cinquième externe de la largeur : la première bande, naissant près du bord externe, aux trois septièmes de leur longueur, courbée vers la suture, le long de laquelle elle remonte jusqu'au tiers ou deux septièmes de leur longueur : la deuxième, tranversale, aux cinq septièmes de leur longueur, formant, avec sa pareille, une bande transversale un peu arquée en devant, plus développée près de la suture qu'à chacune de ses extrémités externes, sensiblement courbée en arrière à celles-ci : la bordure apicale, servant de bordure à la troncature. *Pygidium* revêtu de duvet jaune. *Dessous du corps* noir; ponctué; ruguleux; hérissé de poils flaves; paré de diverses taches d'un duvet jaune, savoir : un point sur le repli prothoracique, près des hanches de devant; une tache près des hanches intermédiaires, et une autre couvrant moins de la moitié postérieure des postépisternums : ceux-ci parallèles, deux fois et demie aussi longs que larges : bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre parés d'une bordure de duvet jaune. *Pieds* d'un roux fauve ou testacé. *Cuisses postérieures* plus longuement prolongées que le ventre : les antérieures, et souvent les suivantes, en majeure partie obscures ou noirâtres. *Mésosternum* parallèle, bilobé postérieurement.

Cette espèce est commune dans toute la France; pendant l'été on la trouve sur les ombelles, sur les bois, sur les haies.

Obs. Les bandes ou taches de duvet jaune passent parfois au blanc flave.

M. Dupont m'a communiqué, dans le temps, une variété singulière trouvée à Versailles par M. Bourdillon, offrant l'espace compris entre la troisième bande et l'apicale entièrement jaune, moins une tache sur la suture en forme de cœur renversé, et une autre plus petite, triangulaire, attenant au bord antérieur, noire.

Cette variété (*C. Bourdilloni*, Dupont. — Muls., *Clytus arietis*, var. B, Long. p. 81) a été retrouvée à Dijon par M. Saint-Père.

La larve de cette espèce vit dans les jeunes tiges et dans les branches de divers arbres, entre autres du chêne, du pommier, du mûrier, du sycomore, du merisier à grappes. (Voy. Perris, *Ann.* de la Soc. entom. de Fr., 2e série, t. V (1847), p. 547, pl. IX, XI, fig. 1 à 4.)

9. **C. rhamni** ; Germar. *Noir. Antennes, jambes, tarses, et souvent partie des cuisses d'un fauve testacé. Prothorax paré en devant et à la base d'une bordure de duvet jaune : la basilaire plus grêle ou interrompue dans son milieu. Elytres ornées chacune d'un point accentiforme, obliquement transverse, de deux bandes et d'une bordure apicale grêle, d'un duvet jaune ou blanchâtre : le point, situé au huitième, couvrant le tiers médiaire de leur longueur : la première bande, naissant vers les deux cinquièmes du bord externe, arquée en arrière, et remontant vers le cinquième de la suture : la deuxième, transversale, courbée en arrière à son extrémité externe. Extrémité du pygidium garni de duvet flavescent. Postépisternums presque entièrement couverts d'un duvet jaune.*

Clytus rhamni. Germar, Reise n. Dalmat. p. 223. 227. — White, Catal. (Longicorn.). p. 270. 90.

Clytus gazella. Muls., Long. p. 82. 7. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 62. 72. pl. XII. fig. 72. — Kuster, Kaef. Eur. X. 9. — White, Catal. p. 270. 90. — Rouget, Catal. 1601.

Var. *a. Corps hérissé de poils. Pieds fauves, avec les cuisses postérieures obscures vers l'extrémité.*

Callidium (*Clytus*) *temesiense* (Kollar). Germar, Spec. p. 519. 694 ?

Long. 0m,0067 à 0m,0090 (3 l. à 4 l.). — Larg. 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1 l.).

Il est presque semblable au précédent, dont il a été d'abord regardé, par plusieurs, comme une simple variété ; mais il constitue une véritable espèce. Il est toujours plus petit : les individus les plus grands égalent à peine ceux de la moindre taille du *Cl. arietis*. Il s'éloigne, d'ailleurs, de ce dernier par ses antennes entièrement d'un roux fauve, ou rarement mélangées d'obscur ; par la ligne subbasilaire des élytres réduite à un point obliquement transverse, d'avant en arrière, de dehors en dedans, et couvrant à peine le tiers submédiaire de la largeur de l'étui, au lieu d'être transverse et moins court ; par les bandes plus grêles et ordinairement d'un jaune plus pâle ; par l'extrémité seulement du pygidium garni, et peu densement, de

poils d'un blanc flavescent, au lieu d'être revêtu d'un duvet jaune; par les postépisternums revêtus d'un duvet flave, au moins sur les trois quarts postérieurs de leur longueur, au lieu de l'être sur moins de la moitié.

Cette espèce est commune dans la plupart des provinces de la France. On la trouve, dans l'été, sur les haies et sur les fleurs.

Sexguttatus; LUCAS. *Prothorax obtusément arrondi sur les côtés; couvert d'un duvet cendré; marqué, sur son milieu, d'une bande transversale obscure ou dénudée. Tête et élytres noires : la première, garnie d'un duvet cendré : les secondes, ornées chacune de deux bandes et d'une bordure apicale moins développée, d'un duvet blanc : la première bande, couvrant du sixième au tiers de sa longueur, et du sixième interne au bord externe : la deuxième, située aux trois cinquièmes, transversale, à peine arquée en devant. Ecusson blanc. Antennes d'un rouge testacé. Pieds d'un rouge fauve. Cuisses noires.*

Clytus sexguttatus. LUCAS, Expl. sc. de l'Algérie. p. 493. 1304. pl. XLII. fig. 2.

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 (1. l.).

Corps subcylindrique. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps. *Prothorax* un peu plus long que large; tronqué et étroitement rebordé en avant et à la base; obliquement arrondi sur les côtés; d'un rouge brun, marqué, vers le milieu de sa longueur ou un peu avant, d'une bande obscure ou dénudée. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes, plus large que long; revêtu d'un duvet cendré *Elytres* deux fois et quart aussi longues que le prothorax; obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; noires garnies d'un duvet soyeux concolore; ornées chacune de deux bandes et d'une bordure apicale de duvet blanc : la première bande, en forme de tache, arrondie à son côté interne, et prolongée depuis le sixième de sa largeur jusqu'au bord interne, en se montrant moins développée de dedans en dehors : la deuxième, transversale, un peu arquée à son bord antérieur. *Dessous du corps* pubescent; noir; paré d'une tache blanche près des hanches intermédiaires. *Postépisternums* revêtus d'un duvet blanc presque jusqu'à leur partie antérieure. Quatre premiers arceaux du ventre postérieurement bordés de blanc.

Patrie : l'Algérie.

C. nigripes; BRULLÉ. *Subcylindrique; pubescent. Tête, ou seulement partie postérieure du front, antennes et prothorax d'un rouge testacé :*

jambes et tarses d'un rouge brunâtre. Elytres brunes, ornées chacune d'une tache ponctiforme, basilaire, de deux bandes et d'une bordure apicale, de duvet blanc cendré : la première bande, naissant après l'écusson, arquée en arrière et dirigée vers le quart du bord externe : la deuxième, transversale, située aux trois cinquièmes de leur longueur.

Clytus nigripes. BRULLÉ, Expéd. sc. de Morée. p. 255. 488. pl. XLIII. fig. 11. — LAPORTE et GORY, genre Clytus. p. 68. 78. pl. XIII. fig. 78. — KUSTER, Kaef. Eur. XV. 75. — WHITE, Catal. (Long.) p. 271. 94.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0072$ (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. $0^m,0017$ à $0^m,0020$ (3/4 à 1 l.).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* finement ponctuée; tantôt entièrement d'un rouge testacé avec un bandeau noir sur sa partie postérieure, tantôt noirâtre avec la seconde moitié du front rougeâtre ; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes. *Antennes* filiformes ; d'un rouge testacé ou brunâtre; garnies d'un duvet cendré. *Prothorax* oblong; râpeux ou rugueux en dessus; d'un rouge testacé ou brunâtre; pubescent. *Ecusson* près d'une fois plus large que long; obtusément arrondi postérieurement; noir; garni de poils cendrés. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; obliquement tronquées de dehors en dedans, d'arrière en avant à leur extrémité, avec l'angle postéro-externe vif, prononcé, ou un peu prolongé en pointe; convexes; ponctuées ou comme finement squammulées; brunes; garnies d'un duvet court et grisâtre; ornées chacune d'une tache ponctiforme, de deux bandes et d'une bordure apicale de duvet cendré : la tache, située à la base, vers le milieu de l'élytre, parfois peu apparente ou obsolète : la première bande, naissant près de l'écusson, arquée en arrière et dirigée vers le quart antérieur du bord externe : la deuxième bande, transversale, située aux trois cinquièmes de leur longueur. *Dessous du corps* noir ou brun ; pubescent ; marqué d'une tache de duvet blanc près des hanches du milieu. *Postépisternums* revêtus de duvet blanc ou cendré presque jusqu'à leur partie antérieure. *Pieds* d'un rouge fauve ou brunâtre, avec les cuisses noirâtres ou obscures.

Patrie : la Grèce.

D. Neuvième article des antennes visiblement moins long que le quatrième. Antennes à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps, chez les ♂, plus courtes, chez les ♀ ; subfiliformes, ordinairement subcomprimées dans leur seconde moitié, et souvent avec la tendance des articles à se montrer subépineux à leur extrémité ex-

terne. Front non chargé de lignes élevées. Prothorax plus long que large; généralement oblong. Episternums du postpectus un peu élargis d'avant en arrière, quatre fois aussi longs que larges (Sous-genre *Anthoboscus*, CHEVROLAT).

10. **C. trifasciatus**; FABRICIUS. *Prothorax subglobuleux; d'un rouge rosat, garni d'un duvet cendré, laissant transversalement sur le milieu une bande presque dénudée plus foncée. Ecusson blanc sale. Elytres noires, revêtues d'un duvet soyeux concolore, ornées chacune d'une tache, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un blanc sale : la tache, basilaire et juxtà-scutellaire : la première bande, naissant vers le quart du bord externe, transversale d'abord, puis remontant vers la suture jusqu'à l'écusson : la deuxième bande, transversale, située vers les trois cinquièmes de leur longueur.*

Callidium trifasciatum. FABR., Spec. ins. t. I. p. 244. 42. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 351. 24. — ROSSI, Faun. etr. t. I. p. 158. 392. — OLIV., Entom. t. IV. n° 70. p. 52. 70.

Clytus trifasciatus. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 351. 24. — MULS., Longic. p. 87. 12. — LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 63. fig. 73. pl. XII. 73. — WHITE, Catalogue. p. 270. 91. — ROUGET, Catal. 1602.

Var. α. *Tête, antennes, prothorax, pieds et dessous du corps (moins les taches ou bandes blanches) d'un rouge rosat. Fond des élytres parfois moins obscur.*

Clytus ferrugineus (L. DUFOUR). MULS., loc. c. *Clytus trifasciatus*, var. A.

Var. β. *Bandes de duvet blanc sale ou cendré des élytres plus développées, faisant paraître les étuis présentant cette couleur foncière, avec trois bandes noires, dont la première en anneau incomplet.*

Clytus ægyptiacus. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 352. 31?

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0123$ (3 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. $0^m,0017$ à $0^m,0028$ (3/4 l. à 1 l. 1/4).

Corps allongé; subcylindrique; pubescent. *Tête* noire; finement ponctuée; garnie, et principalement sur la partie antérieure, d'un duvet cendré médiocrement épais; rayée, entre les antennes, d'une ligne parfois prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps; subfiliformes, subcomprimées dans leur seconde moitié, avec les articles subépineux à leur extrémité externe; d'un

brun rouge ou d'un rouge brun, avec le premier article ordinairement obscur; garnies d'un court duvet cendré. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; un peu plus long que large; subarrondi sur les côtés; convexe; finement ponctué ou très-finement chagriné; d'un rouge rosat ou brunâtre; revêtu d'un duvet cendré, laissant le milieu transversalement sensiblement plus dénudé, sous la forme d'une bande d'un rouge brun plus obscur, surtout à chacune de ses extrémités où elle semble souvent se terminer par une tache subarrondie. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* aussi larges que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie ou un peu plus aussi longues que lui; faiblement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes de leur longueur, puis rétrécies en ligne assez courbe jusqu'à l'extrémité; obliquement tronquées de dehors en dedans à celle-ci, depuis la moitié de leur largeur jusqu'à l'angle sutural, ou paraissant souvent subarrondies chacune à l'extrémité; convexes; noires; revêtues d'un duvet épais, soyeux et concolore; parées chacune d'une tache juxtà-scutellaire, de deux bandes et d'une bordure apicale, d'un duvet blanc sale ou cendré, parfois d'un blanc légèrement flavescent : la tache, en ovale transversal, liée à la base et à l'écusson, prolongée jusqu'à la fossette humérale, souvent dentée à son bord postérieur : la première bande, naissant vers le quart du bord externe, ou un peu avant, transversalement étendue jusqu'au tiers de sa largeur, où elle se courbe, en remontant le long de la suture jusqu'à l'écusson : la deuxième bande, située vers les trois cinquièmes, transversale, un peu arquée à son bord antérieur : la bordure apicale au moins aussi développée que chacune des bandes. *Dessous du corps* noir; revêtu d'un duvet brillant gris de plomb; avec une tache près des hanches intermédiaires; les quatre cinquièmes postérieurs des postépisternums, le bord postérieur des postpectus et une bordure, au bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre, formés d'un duvet blanc : la bordure des arceaux, très-développée sur les côtés, et rétrécie dans son milieu. *Pieds* d'un rouge brun ou d'un brun rouge; pubescents. *Premier article des tarses postérieurs* un peu moins long que les suivants réunis. *Prosternum* étroit entre les hanches, élargi postérieurement. *Mésosternum* assez large, rétréci d'avant en arrière, tronqué à son extrémité.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve dans les environs de Lyon, et même jusque dans la Bourgogne, dans les vallées bien exposées.

Obs. Elle fait le passage des *Clytus* aux *Anthoboscus;* elle a le prothorax

presque aussi court que chez les premiers ; mais elle appartient aux seconds par son postépisternum élargi d'avant en arrière et quatre fois aussi long que large.

J'ai vu, dans la collection de M. Perroud, sous le nom de *Clytus conformis*, Friwaldsky, des exemplaires ayant la tache basilaire des élytres plus réduite ou moins apparente ; mais qui se rattachent évidemment au *Clytus trifasciatus*.

11. **C. verbasci** ; Linné. *Noir; revêtu d'un duvet jaune un peu verdâtre, ou parfois d'un blanc cendré. Prothorax oblong ; paré sur son disque d'une bande transverse* (♀) *ou de trois taches en rangée transverse* (♂). *Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; ornées chacune, près de la base, d'un anneau incomplet, et, postérieurement, de deux bandes noires : l'anneau, formé, sur l'élytre droite, d'un C, uni, en devant, à une ligne sur le calus : la première bande, vers la moitié anguleuse sur la suture, échancrée à son bord antérieur : la deuxième, vers les quatre cinquièmes, un peu arquée en devant.*

Leptura verbasci. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 640. 22. (♂).
Clytus verbasci. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 105. 6.
Callidium ornatum. Herbst, Arch. p. 98. 16. pl. XXVI. fig. 16. — Rossi, Faun. etr. t. I. p. 157. 392. — Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 336. 77. — Oliv., Entom. t. IV. no 70. p. 40. 53. pl. VI. fig. 15. *b*. — Panz., Faun. germ. LXX. 18.
Stenochorus. C-duplex. Scopoli, Flor. et faun. insub. t. II. p. 46. pl. XX. fig. 5.
Clytus ornatus. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 351. 26. — Gillenh., Ins. suec. t. IV. p. 101. 8. — Muls., Longic. p. 89. 13. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 76. 87. pl. XIV. fig. 87. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 852. — White, Catal. p. 275. 111.

Long. 0m,0100 à 0m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé ; subcylindrique. *Tête* noire ; finement ponctuée ; garnie d'un duvet jaune un peu verdâtre ; rayée, entre les antennes, d'une ligne parfois prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* subfiliformes ; à peine plus longues que la moitié du corps chez la ♀, un peu plus longues chez le ♂ ; noires ; garnies d'un court duvet cendré. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base ; oblong ; subarrondi sur les côtés ; plus étroit en devant ; convexe ; noir, mais revêtu d'un duvet jaune légèrement verdâtre, ou parfois cendré ; orné, chez le ♂, de trois taches noires : une,

ponctiforme, vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la ligne médiane : et, de chaque côté de celle-ci, une autre, tantôt ponctiforme, tantôt en forme de petit arc transverse plus avancé à son extrémité antérieure : les trois taches, réunies, chez la ♀, en une bande couvrant, à peu près transversalement, toute la partie du prothorax visible en dessus : cette bande, un peu arquée en arrière, plus développée dans son milieu et un peu courbée à chacune de ses extrémités. *Ecusson* en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes, près d'une fois plus large que long; noir, revêtu d'un duvet jaune un peu verdâtre, ou quelquefois cendré. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax : faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement et en ligne courbe à leur partie postérieure; obliquement tronquées de dehors en dedans, d'arrière en avant à leur extrémité, avec les angles postéro-externe et sutural plus ou moins vifs; convexes; noires, mais revêtues d'un duvet ordinairement d'un jaune un peu verdâtre, parfois cendré ou d'un blanc cendré; parées chacune, en devant, de deux taches unies en un anneau incomplet, et, postérieurement, de deux bandes noires revêtues d'un duvet concolore : la première tache, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson, aussi voisine de la suture que de la base, en forme de C, sur l'élytre droite, unie par sa partie antéro-externe à une bande longitudinale courte, située sur le calus, plus rapprochée de la base, en devant, et postérieurement prolongée jusqu'au niveau de la moitié de la longueur de la première : ces deux taches unies, constituant une sorte d'anneau ouvert à sa partie externe postérieure : la première bande, formant, avec sa pareille, une bande transversale anguleusement un peu plus avancée sur la suture, couvrant ordinairement celle-ci des deux cinquièmes à un peu plus de la moitié de la longueur, un peu échancrée en arc dirigée en avant à son bord postérieur commun, plus sensiblement échancrée en sens contraire à son bord antérieur sur chaque élytre, avec la partie externe de ce bord à peine aussi avancée que l'interne : le côté interne de la bande de chaque élytre parfois un peu détaché de la suture d'avant en arrière : la deuxième bande, située vers les quatre cinquièmes de leur longueur, un peu arquée en devant à son bord antérieur et échancrée à son bord postérieur sur chaque élytre, souvent moins développée près de la suture, ou presque détachée de celle-ci. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet flave verdâtre. *Pieds* grêles; noirs, revêtus d'un duvet cendré. *Prosternum* étroit entre les hanches, un peu élargi postérieurement. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, échancré à son extrémité.

Cette espèce est principalement méridionale ; mais elle n'est pas rare dans les environs de Lyon sur les fleurs en ombelle et sur les chardons.

Obs. Le duvet du dessous du corps varie du flave verdâtre au blanc cendré.

Cette espèce est bien la *Leptura verbasci* de Linné, comme l'ont remarqué Laicharting et Gyllenhal, et comme j'ai pu le constater dans la collection linnéenne de Londres. Il est donc juste de lui rendre sa dénomination originelle.

Elle se distingue facilement du *C. sulphureus* par son prothorax paré d'une bande noire, chez la ♀, et noté, chez le ♂, de trois taches isolées : l'intermédiaire ponctiforme : chacune des autres, soit ponctiforme, soit en forme de courte ligne transverse, au lieu d'avoir la tache intermédiaire, grosse, comme bilobée postérieurement, et chacune des latérales en forme de point assez gros, rapproché du bord extérieur ; par les élytres offrant la lunule, ou sorte de C lié à la tache humérale, et par les deux bandes suivantes transversales, au lieu d'être isolées de la suture et du bord externe.

12. **C. sulfureus**; (SCHAUM.) *Noir ; revêtu d'un duvet d'un flave ou jaune verdâtre. Prothorax oblong ; paré, sur son disque, d'une tache suborbiculaire, comme bilobée postérieurement, et d'un point plus antérieur près de chaque bord latéral, noir. Elytres peu obliquement tronquées à l'extrémité ; ornées chacune de quatre taches noires : la première, subbasilaire et juxtà-suturale, arquée du côté interne : la deuxième, sur le calus huméral : les troisième et quatrième, suborbiculaires sur le disque : la troisième, un peu avant la moitié : la quatrième, un peu avant les trois quarts de leur longueur.*

Callidium verbasci. FABR., Syst. ent. p. 194. 32. — Id. Entom. syst. t. I. 2. p. 336. 76. — HERBST, Arch. p. 99. 20. pl. XXVI. fig. 19. — OLIV., Entom. t. IV. nº 70. p. 40. 54. pl. I. fig. 15. — PANZ., Faun. germ. LXX. 17.

Clytus verbasci. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 336. 76. — SCHŒNH., Syn. ins. t. III. p. 469. 38. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 100. 7. — MULS., Longic. p. 90. 14. — LAPORTE et GORY, genre Clytus. p. 78. 90. pl. XV. fig. 90. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 852. — WHITE, Catal. p. 275. 109. — ROUGET, Catal. 1603.

Clytus sulfureus. SCHAUM, Catal. (1862). p. 103.

Long. 0m,0100 à 0m,0147 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0026 (4/5 à 1 l. 1/5).

Corps allongé ; subcylindrique. *Tête* noire ; plus finement ponctuée sur

le front que sur sa partie postérieure ; garnie d'un duvet d'un flave verdâtre; rayée, entre les antennes, d'une ligne souvent prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* grêles; subfiliformes ; un peu plus longues que la moitié du corps, surtout chez le ♂; revêtues d'un court duvet d'un blanc cendré. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; un peu plus étroit en devant qu'à celle-ci; oblong, subarrondi sur les côtés; convexe; noir, mais revêtu d'un duvet d'un flave ou jaune pâle verdâtre; orné, sur son disque, d'une tache noire, suborbiculaire, ordinairement presque bilobée postérieurement; paré, de chaque côté, d'un point noir, un peu plus antérieur. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long; revêtu d'un duvet flave verdâtre. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; graduellement et faiblement rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, plus sensiblement rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe ; peu obliquement tronquées à l'extrémité, tantôt d'une manière très-obtuse, et paraissant alors presque subarrondies, tantôt, au contraire, plus ou moins sensiblement échancrées de manière à faire paraître l'angle postéro-externe, et moins sensiblement le sutural prolongé en petite dent; médiocrement convexes sur le dos; noires, mais revêtues, comme le prothorax, d'un duvet d'un flave ou jaune verdâtre; ornées chacune de quatre taches noires, garnies, comme celles du prothorax, d'un duvet concolore : la première, en forme de parenthèse, arquée du côté interne, rapprochée de la base et de la suture, prolongée presque jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, située sur le calus huméral, un peu plus antérieure, en forme de bande longitudinale, prolongée jusqu'au niveau des deux tiers de la première : la troisième, située, un peu avant la moitié de la longueur, sur le disque, dont elle occupe au moins les deux tiers submédiaires, subarrondie, ordinairement échancrée ou entaillée dans le milieu de son bord antérieur : la quatrième, située, un peu avant les trois quarts de la longueur, sur le disque, dont elle occupe au moins les trois quarts médiaires, suborbiculaire ou plus souvent élargie du côté externe. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet jaune, flave ou parfois cendré verdâtre, parsemé, sur le ventre, de petits points noirs. *Pieds* noirs, grêles, garnis d'un duvet cendré verdâtre. *Prosternum* subparallèle entre les hanches, un peu élargi après elles. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, échancré à l'extrémité.

Cette espèce est généralement peu commune en France. On la trouve principalement dans les zones tempérées, dans les environs de Paris, en Bourgogne, en Dauphiné, etc., sur les tilleuls. Sa larve vit dans cette sorte d'arbre.

C. Faldermanni; (Dejean) Faldermann. *Noir, revêtu d'un duvet flave cendré. Prothorax oblong; marqué, après la moitié de sa longueur, d'une rangée transversale brune, arquée en arrière, formée de trois taches (l'intermédiaire plus grosse, parfois divisée) parfois unies en une bande. Elytres parées chacune de six taches noires : la première, sur la fossette : la deuxième, sur les calus, parfois unie à la précédente en une lunule : la troisième, subarrondie, vers le quart : la quatrième, la plus grosse, subarrondie, vers la moitié : la cinquième, vers les trois quarts : la sixième, plus petite, et un peu plus postérieure, entre la cinquième et le bord externe.*

Clytus Faldermanni. (Dejean) Catal. (1837). p. 357. — Faldermann, Faun. transcances. *in* nouv. Mém. de Mosc. t. V. (1837). p. 269. 485. pl. VIII. fig. 3. (La figure concorde peu avec la description.)

Long. 0m,0081 à 0m,0135 (3 l. 3/4 à 6 l). — Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé; subcylindrique; noir, mais revêtu d'un duvet flave cendré. *Antennes* brunes; prolongées jusqu'à la moitié des élytres. *Prothorax* oblong; subarrondi sur les côtés, un peu plus étroit en avant; paré, après la moitié de sa longueur, de trois taches brunes, constituant une rangée transversale arquée en arrière, ou parfois une bande par l'union de ces taches : la tache intermédiaire la plus grosse, et quelquefois divisée en deux. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; obliquement tronquées à l'extrémité; ornées chacune de six taches noires : la première, petite, sur la fossette humérale : la deuxième, petite, sur le calus, souvent unie à la précédente en forme de lunule : la troisième, subarrondie, étendue du sixième ou du cinquième interne aux deux tiers de la largeur, vers le quart de leur largeur : la quatrième, la plus grosse, subarrondie, étendue du septième interne aux deux tiers externes, vers la moitié de leur longueur, parfois interrompue ou suivie d'une petite tache plus extérieure : la cinquième, étendue du sixième aux trois cinquièmes de leur longueur : la sixième, plus petite et un peu plus postérieure, entre la cinquième et le bord externe. *Dessous du corps* revêtu d'un duvet cendré bleuâtre. *Pieds* revêtus d'un duvet assez clair, surtout sur les tibias et les tarses. *Prosternum* moins large. *Mésosternum* tronqué postérieurement.

Patrie : la Perse occidentale.

Obs. Les taches des élytres varient de développement. Quelquefois il y en

a une septième, peu apparente, vers le sixième de sa longueur, attenante au rebord externe.

13. **C. quadripunctatus**; FABRICIUS. *Noir, mais revêtu, en dessus, d'un duvet jaune verdâtre, rarement glauque. Prothorax oblong. Elytres ornées chacune de quatre points noirs : le premier, sur le calus : le deuxième, un peu plus postérieur, près de la suture : les troisième et quatrième, sur le disque : le troisième, suborbiculaire ou en ligne transverse courte, vers la moitié : le quatrième, un peu après les trois quarts de la longueur.*

La Lepture velours jaune. GEOFFR., Hist. abr. t. I. p. 211. 8.

Leptura villosa. FOURCR. Entom. par. t. I. p. 80. 10. — DE VILLERS. C. LINNÉ, Entom. t. I. p. 272. 32. pl. I. fig. 31.

Callidium sex-punctatum. OLIV., Entom. t. V. p. 264. 68.

Callidium quadripunctatum. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 337. 70. — OLIV., Ent. t. IV. n° 70. p. 41. 55. pl. II. fig. 19. — PANZ., Faun. germ. LXX. 10.

Clytus quadripunctatus. FABR., Entom. syst. t. II. p. 352. 29. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 470. 41. — CURTIS, Brit. entom. t. V. pl. CXCIX. — MULS., Longic. p. 91. 15. — LAPORTE et GORY. Genre Clytus. p. 79. 91. pl. XV. 51. — STEPH., Man. p. 276. 2158. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 852. — WHITE, Catal. p. 276. 114. — ROUGET, Catal. 1604.

Var. α. *Dessous du corps revêtu d'un duvet glauque ou cendré bleuâtre.*

Var. β. *Dessus et dessous du corps revêtus d'un duvet glauque ou bleu cendré.*

Clytus glaucus. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 81. pl. XV. fig. 93.

Var. γ. *Offrant de plus que dans la variété β les élytres marquées des points noirs ordinaires, souvent de quelques autres taches produites par la dénudation.*

Callidium glaucum. FABR., Spec. ins. t. I. p. 243. 41 ? — OLIV., Entom. t. IV. n° 70. p. 42. 56. pl. VI. fig. 68.

Clytus glaucus. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 351. 22 ? — LUCAS, Explor. scient. de l'Algér. p. 493. 1302. pl. XLII. fig. 1.

Clytus quadripunctatus. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 470. 41. var. α.

Clytus griseus. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 80. 92 *bis*. pl. XV. fig. 92 *bis*.

Long. 0m,0100 à 0m,0147 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire, garnie d'un duvet cendré ou flave cendré; finement ponctuée sur le front; marquée, sur sa partie postérieure, de points assez gros; rayée, entre les antennes, d'une ligne souvent prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* grêles; filiformes; prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps (♀), ou un peu plus (♂). *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; un peu plus étroit en devant qu'à celle-ci; oblong; subarrondi sur les côtés; convexe; noir, mais revêtu d'un duvet jaune un peu verdâtre. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long; revêtu d'un duvet jaune verdâtre. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que lui; faiblement rétrécies d'avant en arrière, un peu obliquement tronquées ou plutôt échancrées à l'extrémité, avec l'angle postéro-externe ordinairement épineux; convexes; noires, mais revêtues d'un duvet jaune ou verdâtre; marquées chacune de quatre points noirs dénudés : les premier et deuxième, formant avec leurs pareils une rangée transversale arquée en arrière : le premier, petit, sur le calus huméral : le deuxième, un peu plus postérieur, rapproché de la suture : le troisième, vers la moitié de la longueur, situé sur le disque, ordinairement orbiculaire, et couvrant au moins le tiers médiaire de la largeur, quelquefois réduit à une ligne transverse : le quatrième, situé vers les trois quarts de la largeur ou un peu après, sur le disque, ordinairement plus petit que le troisième. *Dessous du corps* noir, garni d'un duvet flave verdâtre, ou plus ordinairement cendré, ou paraissant d'un cendré bleuâtre. *Pieds* noirs, revêtus d'un duvet cendré. *Prosternum* étroit entre les hanches, un peu élargi postérieurement à partir de la moitié de celles-ci. *Mésosternum* large, retréci d'avant en arrière, tronqué à son extrémité.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. On la trouve parfois dans les maisons, sur le bois à brûler; d'autres fois sur les arbres ou sur les fleurs. Sa larve vit dans le sycomore, le noyer, etc.

Obs. La couleur du duvet varie. Quelquefois il est glauque, ou d'un cendré bleuâtre, ou bleu cendré en dessous; d'autrefois, il est entièrement de cette couleur. Souvent, alors, divers individus offrent des taches anormales par la dénudation des élytres dans certains points.

Cette espèce a été décrite, la première fois, par Geoffroy, qui, dans la phrase diagnostique, dit les élytres parées chacune de deux points noirs. Cette phrase fautive, reproduite par Fourcroy, de Villers et Rossi, est trop inexacte pour permettre d'adopter le nom de *villosus* donné par ces divers auteurs. Olivier, après avoir, dans l'*Encyclopédie méthodique*, désigné cette espèce sous le nom de *Callidium bi-punctatum*, a admis, dans son *Entomologie*, la dénomination plus juste imposée par Fabricius.

14. **C. plebejus**; FABRICIUS. *Noir. Ecusson aussi large que long; revêtu d'un duvet cendré. Elytres épineuses à l'angle postéro-externe; tronquées d'une manière un peu flexueuse à l'extrémité; ornées chacune d'une tache ovalaire sur la fossette humérale, d'une tache ponctiforme vers le quart du bord marginal, d'une bordure scutellaire suivie d'une ligne obliquement longitudinale et un peu arquée du côté interne, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes, d'une bande transversale, plus développée sur la suture et située aux trois cinquièmes, et d'une bordure apicale, d'un duvet cendré.*

Cerambyx figuratus. SCOPOLI, Entom. carn. p. 55. 176.

Callidium plebejum. FABR., Syst. entom. p. 193. 28. — Id. Entom. syst. t. I. 2. p. 334. 67. — OLIV., Encycl. méth. t. V. p. 266. 75. — Id. Entom. t. IV. n° 70. p. 49. 67. pl. VI. fig. 72. — PANZ., Faun. germ. LXXXII. 7.

Clytus funebris. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 111. 8.

Clytus plebejus. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 349. 15. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 466. 11. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 99. 6. — MULS., Longic. p. 85. 10. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 99. 119. pl. XIX. fig. 119. — STEPH., Man. p. 276. 2160. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 853. — WHITE, Catal. (Longic.). p. 282. 143. — Id. Catal. p. 282. 143. — ROUGET, Catal. 1606.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0112$ (3 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. $0^m,0016$ à $0^m,0026$ (3/4 à 1 l. 1/5).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire: chagrinée ou ruguleusement ponctuée sur le vertex; subverticale, planiuscule, finement ponctuée et garnie de duvet sur le front jusqu'à la base de santennes. *Palpes* d'un fauve obscur. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♂) ou à peine aux trois cinquièmes (♀) de la longueur du corps: filiformes; noires, garnies, vers l'extrémité, d'un duvet blanchâtre; à quatrième et cinquième articles à peu près égaux et à peine moins longs que le troisième. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en sens opposé, et très-étroitement rebordé en devant et à la base; en ovale oblong, subarrondi sur les côtés; convexe; noir; chagriné; garni d'un léger et court duvet; hérissé de poils cendrés peu nombreux. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes, à peine plus large que long; noir; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles; épineuses à leur angle postéro-externe: obliquement tronquées, et d'une manière un peu flexueuse, de dehors en dedans, et d'arrière en avant; émoussées à l'angle sutural; subconvexes; noires, revêtues d'un duvet brun soyeux; ornées

chacune de deux taches ponctiformes, d'une ligne juxtà-suturale, d'une bande et d'une bordure apicale, d'un duvet cendré : la première tache, rapprochée de la base, en ovale oblong, située sur la fossette humérale : la deuxième, subponctiforme, attenante au rebord marginal, un peu avant le quart de leur longueur : la ligne juxtà-suturale, entourant l'écusson, prolongée ensuite après celle-ci d'une manière obliquement longitudinale, et un peu arquée du côté interne, jusqu'à un peu plus du tiers de leur longueur, où elle se termine, en se renflant un peu au milieu de leur largeur : la bande, constituant, avec sa pareille, une bande tranversale située aux trois cinquièmes de leur longueur, et graduellement plus developpée sur la suture : la bordure apicale couvrant le huitième de leur longueur. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet cendré ; paré d'un tache de duvet blanc près des hanches intermédiaires. *Postépisternums* presque entièrement couverts d'un duvet semblable. Bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre orné d'une bordure d'un duvet pareil, interrompue dans son milieu. *Pieds* grêles ; noirs, garnis d'un duvet cendré. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare autour de Lyon, sur les haies, sur les fleurs de ronce et sur les fleurs en ombelle.

Obs. Elle paraît avoir été décrite pour la première fois par Scopoli, mais d'une manière peu reconnaissable.

Le *Clytus latifasciatus*, FISCHER, *Bulletin* de Mosc. t. IV, 1832, p. 439, pl. VI, fig. 8, en est à peine une variété, comme l'avait remarqué le comte Mannerheim. (*Bullet.* de Mosc., 1838, p. 75.)

C. angusticollis; MULSANT. *Noir. Prothorax oblong; chagriné, garni de duvet cendré et d'une bordure basilaire grêle et interrompue de duvet blanc. Ecusson blanc. Elytres épineuses à l'angle postéro-externe ; garnies d'un duvet concolore; ornées chacune d'un trait, d'une ligne arquée, d'un point. d'une bande, et d'une bordure apicale, de duvet blanc : le trait, court, naissant de la fossette humérale : la ligne arquée, naissant après l'écusson, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, et les deux cinquièmes internes de la largeur : le point, vers le quart du bord externe : la bande obliquement transverse, aux trois cinquièmes sur la suture, plus postérieurement vers le bord externe.*

Clytus angusticollis. MULS., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. I. p. 123. — Id. Opusc. t. II. p. 106.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Patrie : la Galice. Communiquée par M. Gaubil.

Obs. La ligne arquée commence généralement par un renflement et se termine également par un renflement.

Cette espèce diffère du *Clytus plebejus* par la ligne arquée des élytres isolée de l'écusson, et n'entourant pas cette petite pièce ; par le prothorax orné d'une bordure basilaire de duvet blanc, interrompue dans son milieu. Elle se distingue des *Cl. Pelletieri* et *massiliensis*, par l'existence du trait naissant de la fossette. Elle s'éloigne de ces trois espèces par son prothorax plus allongé et plus étroit.

15. **C. ruficornis** ; Olivier. *Prothorax oblong ; d'un rouge rosat ; râpeux ; chargé, sur la seconde moitié de la ligne médiane, d'une carène obtuse, et souvent d'une ligne élevée un peu plus antérieure de chaque côté de celle-ci. Ecusson revêtu d'un duvet blanc. Elytres subépineuses à l'angle postéro-externe, subarrondies à l'angle sutural ; noires, avec un duvet concolore ; ornées d'une ligne, d'une bande et d'une bordure apicale, d'un duvet cendré : la ligne, arquée du côté interne, et obliquement longitudinale, prolongée depuis l'écusson presque jusqu'au tiers : la bande, formant avec sa pareille un angle dirigé en avant des deux cinquièmes de la suture aux trois cinquièmes du bord externe.*

Callidium ruficorne. Oliv., Encycl. méth. t. V. p. 267. 79. — Id. Entom. t. IV. n° 70. p. 53. 71. pl. VI. fig. 73.

Clytus ruficornis. Laporte et Gory, Genre Clytus, p. 67. 77. pl. XIX. fig. 77. — Muls., Longic. p. 86. 11. White, Catal. p. 271. 93.

Long. 0m,0078 à 0m,0112 (3 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0025 (1 l. 3/5 à 1 l. 1/8).

Corps allongé ; subcylindrique. *Tête* finement ponctuée ; d'un rouge brun ou brunâtre ; garnie d'un léger duvet cendré ; rayée entre les antennes d'une ligne souvent prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou jusqu'à la moitié ou un peu plus (♀) de la longueur du corps ; subfiliformes, subcomprimées dans leur seconde moitié, avec les articles subépineux ; d'un rouge rosat ou brunâtre, avec leurs parties postérieures souvent plus obscures et plus densement revêtues de duvet cendré ; ciliées sous les premiers articles. *Prothorax* tronqué et

très-étroitement rebordé en devant et à la base; oblong; subarrondi sur les côtés, un peu plus étroit en devant; convexe; d'un rouge rosat ou brunâtre, peu garni de duvet court et cendré; râpeux, plus sensiblement sur le dos que sur les côtés; chargé sur la seconde moitié de la ligne médiane d'une carène obtuse, plus ou moins saillante, et ordinairement, de chaque côté de cette ligne, d'une autre un peu plus antérieure. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long, revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* tantôt un peu plus larges, tantôt à peine plus larges que le prothorax dans son développement transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers, puis un peu rétrécies en ligne courbe; un peu obliquement tronquées à l'extrémité, en ligne un peu courbée en arrière, en offrant une faible sinuosité vers l'angle postéro-externe, qui est plus ou moins sensiblement épineux, subarrondies à l'angle sutural; convexes; noires; garnies d'un duvet court, soyeux et concolore; ornées chacune d'une ligne, d'une bande et d'une bordure apicale, d'un duvet cendré ou blanc cendré : la ligne, longitudinalement oblique et un peu courbée du côté de la suture, naissant près de celle-ci, après l'écusson, prolongée jusqu'aux deux septièmes ou presque au tiers de la largeur, où elle se termine un peu après le milieu de la largeur; parées, vers le quart du bord externe, d'une faible tache de duvet cendré, souvent épilée ou peu marquée : la bande, obliquement transversale, naissant, à son bord antérieur, aux deux cinquièmes de la suture, et aboutissant aux trois cinquièmes du bord externe, formant, avec sa pareille, un accent circonflexe ou un angle ouvert dirigé en avant, couvrant, sur la suture, un huitième de la longueur, graduellement moins développée de dedans en dehors : la bordure apicale, couvrant le sixième postérieur de la longueur. *Dessous du corps* d'un rouge rosat sur le repli prothoracique; pubescent, noir ou noir brun luisant sur le reste, avec une tache oblique près des hanches intermédiaires, les trois quarts ou quatre cinquièmes postérieurs des postépisternums, et une bordure au bord postérieur des deux ou trois premiers arceaux du ventre, formé d'un duvet blanc : cette bordure plus développée au côté externe et interrompue dans son milieu, plus réduite ou nulle sur le troisième arceau et parfois sur le deuxième. *Pieds* grêles; pubescents; ordinairement d'un rouge brun ou d'un brun rouge, plus clair sur les jambes et les tarses que sur les cuisses; quelquefois bruns ou d'un brun noir.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement dans l'ancienne Provence. Je l'ai reçue, dans le temps, de M. Boyer de

Fonscolombe. Je l'ai prise plusieurs fois, dans les environs de Digne, sur les fleurs de diverses synanthérées. Sa larve paraît vivre dans le chêne.

16. **C. Pelletieri**; LAPORTE et GORY. *Noir. Prothorax oblong; finement ponctué; garni d'un duvet cendré; paré d'une bordure basilaire étroite, de duvet blanc, largement interrompue dans son milieu. Ecusson blanc. Elytres un peu obliquement et obtusément tronquées à l'extrémité; noires, garnies d'un duvet concolore; ornées d'une courte ligne, d'un point, d'une bande et d'une bordure apicale, de duvet blanc: la ligne, un peu arquée et obliquement longitudinale, naissant près de l'écusson, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur, vers le quart de la largeur, suivie d'un point sur le disque: la bande, raccourcie à son côté interne, vers les quatre septièmes de la longueur, transversalement un peu dirigée en arrière.*

Clytus Pelletieri. LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 93. 109. pl. XVII. fig. 109. — WHITE, Catal. p. 279. 127.

Clytus Pelterii (par erreur typographique). MULS., Longic. suppl. 1846.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* finement ponctuée sur le front, plus grossièrement sur la partie postérieure; noire, garnie en devant d'un duvet cendré, parfois en partie dénudé; rayée, entre les antennes, d'une ligne ordinairement non prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou jusqu'à la moitié (♀) de la longueur du corps; filiformes; revêtues plus densement à l'extrémité qu'à la base d'un duvet cendré; faiblement garnies de cils sous les premiers articles. *Prothorax* étroitement rebordé en devant et à la base; à peine arqué ou tronqué à son bord antérieur, tronqué à la base; oblong, un peu plus étroit en devant; subarrondi sur les côtés; convexe; très-finement ponctué; garni d'un duvet cendré; paré, à la base, d'une bordure grêle de duvet blanc, largement interrompue dans son milieu, et ordinairement avancée sur les côtés jusqu'au niveau des hanches de devant. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus long que large; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* deux fois et demie, ou un peu plus, aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers, sensiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, un peu obliquement tronquées à l'extrémité; émoussées aux angles

sutural et postéro-externe; convexes; noires; revêtues d'un duvet concolore soyeux; ornées chacune d'une ligne, d'un point, d'une bande et d'une bordure apicale, d'un duvet blanc : la ligne, courte, naissant au dixième ou douzième de leur longueur, près de la suture, dont elle s'éloigne un peu graduellement, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu plus de leur longueur, vers le quart interne de la largeur : le point, souvent semi-orbiculaire, placé presque au tiers de la longueur, sur le disque, dont il couvre presque le tiers submédiaire : la bande, naissant au sixième interne de la largeur, un peu après les quatre septièmes de la longueur, grêle, un peu obliquement transversale, prolongée jusqu'au bord externe, en se portant un peu plus en arrière, formant, avec sa pareille, une bande arquée en devant et interrompue dans son milieu : la bordure apicale, couvrant le huitième ou dixième postérieur de la suture, aussi développée au bord externe, ordinairement moins blanche vers l'extrémité. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet cendré; paré d'une tache oblique de duvet blanc près des hanches du milieu. *Postépisternums* presque entièrement revêtus d'un duvet blanc : bord postérieur du postpectus garni d'un duvet semblable. *Trois ou quatre premiers arceaux du ventre* parés postérieurement d'une bordure de duvet blanc, large sur les côtés, graduellement rétrécie et interrompue dans son milieu. *Pieds* noirs; pubescents. *Prosternum* étroit entre les hanches, un peu élargi postérieurement. *Mésosternum* assez large, rétréci d'avant en arrière, et tronqué à son extrémité.

Cette espèce, principalement méridionale, a été trouvée, près de Narbonne, par M. Godart; dans les environs de Bordeaux, par M. Perroud; en Alsace, par M. d'Aumont.

17. **C. massiliensis**; Linné. *Noir. Prothorax oblong; râpeux; paré d'une bordure basilaire étroite de duvet blanc, ordinairement interrompue dans son milieu. Ecusson blanc postérieurement. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité et subépineuses à l'angle postéro-externe; noires, garnies d'un duvet soyeux concolore; ornées d'une ligne, d'un point, d'une bande et d'une bordure apicale, de duvet blanc : la ligne, naissant de l'écusson, prolongée jusqu'au cinquième en s'écartant de la suture, et suivie d'un point sur le disque : la bande, grêle, un peu obliquement transversale et courbée en arrière, vers les trois cinquièmes, et remontant au moins jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs de la suture.*

La Lepture à raies blanches. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 215. 12.
Leptura massiliensis. Linn., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 1067. 8.

Stenochorus lineola. SCOPOLI, Delic. flor. et faun. insub. t. II. p. 44. pl. XX. fig. 4.

Callidium massiliense. OLIV., Encycl. méth. t. V. p. 267. 87. — Id. Entom. t. IV. nº 70. p. 55. 75. pl. VI. fig. 70. — FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 334. 68. — PANZ., Faun. germ. LXXXII. 8.

Clytus massiliensis. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 350. 60. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 466. 22. — MULS., Longic. p. 83. 8. — LAPORTE et GORY, Genre Clytus, p. 94. 110. pl. XVII. fig. 110. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 853. — WHITE, Catal. p. 279. 127. — ROUGET, Catal. 1605.

Var. α. Clytus fulvicollis. *Prothorax d'un rouge rosat, ou d'un rouge pâle ou testacé.*

Long. 0m,0059 à 0m,0090 (2 l. 3/4 à 4 l.). — Larg. 0m,0016 à 0m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps allongé; subcylindrique. *Tête* noire, finement ponctuée; garnie d'un duvet cendré, très-court, souvent dénudé; rayée entre les antennes d'une ligne souvent prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♂) ou à peine plus longues que la moitié (♀) de la longueur du corps; grêles; filiformes, subcomprimées vers l'extrémité; noires, parfois moins obscures vers l'extrémité, revêtues d'un duvet cendré; faiblement ciliées sous leurs premiers articles. *Prothorax* étroitement rebordé en devant et à la base; à peine arqué à son bord antérieur, tronqué à la base; oblong, subarrondi sur les côtés; à peu près aussi large en devant qu'à la base; convexe; râpeux; noir, à peine garni de duvet; hérissé de quelques poils; orné, sur le rebord basilaire, d'une bordure de duvet blanc, avancée sur les côtés jusqu'au niveau des hanches, et ordinairement interrompue dans son milieu. *Ecusson* en demi-cercle, une fois plus large que long; noir à la base, postérieurement revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu convexe; obliquement tronquées et un peu en arc dirigées en arrière, de dehors en dedans à leur extrémité, en offrant une faible sinuosité vers l'angle postéro-externe qui correspond au tiers externe de la largeur, et qui est armé d'une pointe; convexes, noires, revêtues d'un duvet brun, soyeux; ornées chacune d'une ligne, d'un point, d'une bande et d'une bordure apicale, de duvet blanc: la ligne, liée en devant à l'écusson, près de la suture dont elle s'éloigne graduellement jusqu'au quart interne de sa largeur, à son extrémité, c'est-à-dire

vers le cinquième de leur longueur : le point, situé sur le disque, aux deux septièmes de leur longueur, dans la direction de la ligne précitée : la bande, grêle, parfois naissant peu distinctement près de l'écusson, mais visible au moins à partir des deux septièmes de leur longueur, près de la suture qu'elle suit quelque temps, puis un peu obliquement transversale, et dirigée vers les trois cinquièmes de leur longueur où elle se courbe en arrière : la bordure apicale couvrant le sixième environ de leur longueur, à la suture, beaucoup moins avancée au bord externe. *Dessous du corps* noir ; peu garni sur la poitrine d'un duvet court et cendré ; orné d'une tache de duvet blanc oblique, vers les hanches intermédiaires. *Postépisternums* entièrement revêtus de duvet blanc : bord postérieur du postpectus garni d'un duvet semblable. *Premiers arceaux du ventre*, au moins, parés à leur bord postérieur d'une bordure de duvet blanc, retrécie et interrompue dans son milieu, et réduite souvent de chaque côté à une tache triangulaire. *Pieds* grêles ; noirs ; pubescents.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France, surtout les zones tempérées et méridionales. Elle n'est pas rare, pendant l'été, dans les environs de Lyon, surtout sur les ombellifères.

Obs. J'ai pris, dans le midi, deux exemplaires d'un Clyte qui semblerait constituer une espèce particulière (*Clytus fulvicollis*), mais qui n'est peut-être qu'une variété très-remarquable du *Clytus massiliensis*. Ces exemplaires en diffèrent par leur prothorax d'un rouge rosat, moins régulièrement subarrondi sur les côtés, paraissant offrir vers les deux tiers leur plus grande largeur, et montrant, sur la seconde moitié de la ligne médiane, une légère carène obtuse. La bordure apicale de duvet cendré, dont les élytres sont parées, est moins réduite sur son côté interne que chez le *Cl. massiliensis*. Chez l'un des exemplaires, les antennes sont en partie d'un brun rougeâtre ; chez l'autre, la ligne postoculaire de duvet blanc ne fait qu'un avec le point, ou n'est pas distinctement séparée de lui.

A première vue, on prendrait ces exemplaires pour un *Cl. ruficornis ;* mais, à part les différences signalées, ils ont le dessin et tous les caractères du *Cl. massiliensis*. Il faut donc attendre de nouvelles observations pour asseoir une opinion sur leur valeur spécifique.

J'ai reçu de Corse un exemplaire qui semblerait plus évidemment constituer une espèce distincte (*Clytus spinosulus*). Il diffère du *Cl. massiliensis* par une taille moins petite ; par son prothorax, offrant, vers les deux tiers de sa longueur, sa plus grande largeur ; chargé, comme chez le *Cl. ruficornis*, de trois saillies (les latérales très-faibles) ; par la ligne postscutellaire

de duvet blanc isolée de l'écusson par un espace égal à la longueur de celui-ci : cette ligne, obliquement longitudinale, un peu arquée en arrière, prolongée presque jusqu'au tiers de sa longueur et presque le tiers externe de sa largeur, où elle se termine par un renflement, représentant le point du *Cl. massiliensis;* par la bordure apicale avancée jusqu'au cinquième postérieur de la suture, et réduite presque à rien au bord externe; enfin par l'angle postéro-externe plus sensiblement épineux.

De nouvelles observations sont encore nécessaires pour émettre une opinion sur la valeur spécifique d'un exemplaire ainsi conformé.

E. Neuvième article des antennes aussi long que le quatrième. Antennes subfiliformes; subcomprimées; grêles; prolongées au moins jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur du corps, chez les ♂; ciliées sous les premiers articles. Front non chargé de lignes élevées. Prothorax ovalaire ou suborbiculaire. Ecusson en demi-cercle une fois plus large que long. Elytres médiocrement convexes. Épisternums du postpectus quatre ou cinq fois aussi longs que larges (Sous-genre *Isotomus*).

C. semipunctatus; FABRICIUS. *Allongé; noir. Antennes et pieds d'un fauve testacé : massue des cuisses enfumée. Prothorax ovalaire, moins large que les élytres, sillonné et paré d'une ligne de duvet blanc sur la seconde moitié de la ligne médiane, marqué un peu plus antérieurement, de chaque côté de celle-ci, d'un point de duvet blanc. Ecusson blanc. Elytres épineuses à leur angle postéro-externe, tronquées obliquement de là à l'angle sutural; ornées chacune de quatre taches, d'une bande et d'une bordure apicale de duvet blanc : la première tache, basilaire, sur la fossette humérale : la deuxième, juxtà-suturale, au sixième ou cinquième : la troisième, marginale, au cinquième : la quatrième, sur le disque, subarrondie ou échancrée en devant : la bande, transversale, très-arquée en devant, plus prolongée en arrière à son côté sutural, aux cinq septièmes de leur longueur.*

Clytus semipunctatus. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 346. 5. — PANZ., Faun. germ. XCIV. 4. — LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 75. 87. pl. XIV. fig. 87. — KUSTER, Kæf. Europ. XV. 74. — REDTENB., Faun. aust. 2e édit. p. 853. — WHITE, Catal. (Longic.). p. 274. 106.

Long. 0m,0135 à 0m,0180 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0045 (2 l.).

Patrie : l'Allemagne, la Hongrie, etc.

C. comptus; MANNERHEIM. *Allongé; d'un brun châtain : dix derniers articles des antennes, base des cuisses, jambes et tarses d'un fauve testacé.*

Prothorax subglobuleux, plus large que les élytres; rayé sur la moitié postérieure de la ligne médiane, et creusé un peu plus antérieurement, de chaque côté de celle-ci, d'une fossette allongée, arquée. Ecusson flave. Elytres subépineuses à leur partie postéro-externe, coupées ensuite obliquement ou en ligne courbe de là à l'angle sutural; ornées chacune de trois taches, de deux bandes et d'une bordure apicale de duvet jaune : la première tache, basilaire, sur la fossette humérale : la deuxième, juxtà-suturale, au sixième ou cinquième : la troisième, marginale, au cinquième : la première bande, un peu obliquement transverse, aux deux cinquièmes, raccourcie à ses extrémités : la deuxième, transversale, très-arquée en devant, plus prolongée en arrière à son côté sutural, aux cinq septièmes de leur longueur.

Clytus comptus (Ziegler). Mannerheim, *in* Hummel, Essais. t. IV (1825). p. 36. 20. — Voy. Bullet. de Mosc. 1838. p. 74.

Clytus perspicillum. Fischer, Bullet. de Mosc. t. IV. 1832. p. 438. pl. VI. fig. 7. — White, Catal. (Longic.) p. 274. 105.

Clytus publicollis. Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 73. 85. pl. XIV. fig. 85.

Long. 0^m,0225 (10 l.). -- Larg. 0^m,0051 (2 l. 1/2).

Patrie : la Russie méridionale.

Genre *Anaglyptus ;* Anaglypte ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 91.

Caractères. *Antennes* subfiliformes, subcomprimées vers l'extrémité; presque aussi longues que le corps, chez les ♂ ; ciliées en dessous, au moins sur la moitié de leur longueur; à troisième article le plus long, souvent épineux : le quatrième moins long que le suivant : le onzième plus ou moins sensiblement appendicé, au moins chez le ♂. *Front* non chargé de lignes élevées. *Yeux* moins avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* ovoïde, oblong. *Elytres* débordant la base du prothorax de la moitié environ de la largeur de chacune; plus larges que lui dans son développement transversal le plus grand; un peu rétrécies d'avant en arrière; chargées chacune, près de la base, d'une bosse ou gibbosité juxtà-suturale, plus longue que large. *Prosternum* étroit, séparant les hanches. *Mésosternum* assez large; séparant les hanches; un peu rétréci d'avant en arrière, tron-

qué ou échancré à l'extrémité. *Episternums du postpectus* subparallèles, un peu rétrécis d'avant en arrière ; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à leur extrémité. *Pieds* assez allongés. *Cuisses* en massue. *Premier article des tarses postérieurs* moins long ou à peine aussi long que tous les suivants réunis. *Corps* allongé.

Obs. Les espèces de ce genre sont faciles à distinguer entre tous les Clytaires par les gibbosités basilaires de leurs élytres ; par leurs postépisternums allongés et rétrécis d'avant en arrière.

α Elytres épineuses à leur partie postéro-externe.

1. **A. gibbosus** ; Fabricius. *Noir. Base des cuisses et partie des antennes d'un rouge brun : troisième à cinquième article de ceux-ci épineux. Elytres épineuses à leur partie postéro-externe ; obliquement échancrées à l'extrémité ; couvertes d'un duvet cendré sur leurs deux septièmes postérieurs, et parées chacune de deux bandes de duvet semblable : la première, naissant linéaire, près de la suture, au sixième de leur longueur, obliquement dirigée en arrière vers les deux septièmes externes : la deuxième, couvrant du cinquième jusqu'à plus de la moitié de la longueur, sur la suture, obliquement arquée en arrière à son bord antérieur et dirigée vers les trois septièmes externes, subtransversale et sinuée à son bord postérieur.*

Callidium gibbosum. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 156. 62. — Oliv., Entom. t. IV. nº 70. p. 45. 62. pl. II. fig. 18. — Rossi, Mantissa. t. I. p. 53. 131. pl. V. fig. B.
Clytus gibbosus. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 353. 34. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 472. 47. — Laporte et Gory, Genre Clytus. p. 105. 124. pl. XX. fig. 124. — White, Catal. p. 286. 163.
Anaglyptus gibbosus. Muls., Longic. p. 92. 1.

Var. α. *Elytres parées d'une ligne de duvet cendré au côté externe de la gibbosité, ou même garnies de duvet semblable autour du calus huméral.*

Var. β. *Seconde bande des élytres plus ou moins distinctement divisée en deux bandes.*

Anaglyptus gibbosus. Var. A. Muls., loc. cit.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0135$ (4 l. à 6 l.). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0033$ (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire, finement ponctuée ; garnie d'un duvet gris ; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes ; garnie d'un duvet plus

épais, cendré blanchâtre, dans l'échancrure des yeux. *Antennes* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du corps, chez le ♂; noires, avec les derniers articles d'un rouge brun ou brunâtre; ciliées sous les cinq ou six premiers articles; annelées de duvet cendré à la base des troisième à sixième articles : les septième et huitième presque entièrement cendrés : les troisième à cinquième ou septième, munis d'une épine à la partie externe de leur sommet. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à sa base, ovoïde, oblong; offrant vers la moitié de ses côtés sa plus grande largeur, plus étroit à sa base qu'en devant; convexe; noir, hérissé de poils clairsemés; finement chagriné; garni d'un duvet gris obscur, dont il paraît avoir la teinte. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; aussi long que large; noir, revêtu d'un duvet gris cendré, formant une bordure plus blanchâtre. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; obliquement échancrées chacune à leur extrémité, et armées d'une assez forte épine à l'extrémité externe de cette échancrure; médiocrement convexes sur le dos; creusées d'une fossette humérale profonde, un peu obliquement longitudinale, prolongée jusqu'au quart de leur longueur, gibbeuses au côté interne de cette fossette, d'un noir châtain, garnies d'une rangée de poils cendrés constituant une sorte de bande longitudinale, au côté externe de la gibbosité, ou même garnies de poils semblables sur presque toute la partie externe de la base; couvertes de duvet cendré sur presque le quart postérieur de leur longueur; parées chacune de deux bandes de duvet semblable : la première, naissant linéaire, près de la suture, au sixième de leur longueur, ou même près de l'écusson, obliquement transversale et un peu arquée en arrière, du sixième juxtà-sutural vers les deux septièmes du bord externe, le long duquel elle remonte jusqu'au sixième antérieur : la deuxième, couvrant, sur la suture, depuis le cinquième jusqu'à plus de la moitié de leur longueur, obliquement arquée en arrière à son bord antérieur, et dirigée, à celui-ci, vers les trois cinquièmes de leur longueur, subtransversale à son bord postérieur, sinuée près du bord externe. *Dessous du corps* d'un brun châtain; finement ponctué; garni d'un duvet cendré peu épais; paré d'une ligne oblique près des hanches intermédiaires, d'une tache sur lesdites hanches, d'une tache sur le tiers postérieur des postépisternums, d'une bordure à la partie postérieure du postpectus, et d'une bordure interrompue sur les premiers arceaux du ventre, formées d'un duvet blanc, épais. *Pieds* garnis de duvet cendré; d'un noir châtain, avec les hanches, parfois l'extrémité des tibias, et ordinairement partie des tarses, d'un rouge brunâtre.

Cette espèce est méridionale. On la trouve principalement dans l'ancienne Provence et le Dauphiné méridional. Elle a été prise une fois dans les environs de Lyon.

αx Elytres non épineuses à leur partie postéro-externe.

2. **A. mysticus**; LINNÉ. *Noir. Base des élytres d'un rouge brun. Antennes à troisième article non épineux. Elytres obtusément tronquées à l'extrémité; postérieurement couvertes de duvet blanc cendré, et parées chacune de trois raies sublinéaires de duvet semblable : la première, naissant de l'extrémité de la gibbosité, obliquement dirigée vers les deux septièmes externes de leur longueur : la deuxième, naissant aussi avant, arquée en arrière jusqu'aux deux septièmes de leur longueur et la moitié de leur largeur : la troisième, unie à la précédente sur la suture, transversale vers la moitié de leur longueur, et courbée en arrière près du bord externe.*

Leptura mysticus. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 398. 16. — Id. 12e édit. t. I. p. 639. 18.
Cerambyx albo-fasciatus. DE GEER., Mém. t. V. p. 82. 19. var.
Callidium mysticum. FABR., Syst. entom. p. 194. 34. — Id. Syst. eleuth. t. I. 2. p. 337. 81. — OLIV., Entom. t. IV. n° 70. p. 50. 68. pl. I. fig. 14. — PANZ., Faun. germ. LXXXII. 9.
Clytus mysticus. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 107. 7. — FABR., Entom. syst. t. II. p. 337. 81. — SCHOENH., Syn. ins. t. II. p. 471. 44. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 102. 9. — STEPH., Man. p. 275. 2154. — LAPORTE et GORY, Genre Clytus. p. 69. 80. pl. XIII. fig. 80. — WHITE, Catal. p. 271. 96. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 851. — ROUGET, Catal. n° 1607.
Anaglyptus mysticus. MULS., Longic. p. 93. 2.

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0033 (4/5 à 1 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire; finement ponctuée; brièvement garnie de duvet gris ou gris cendré; hérissée de poils clairsemés; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes. *Antennes* noires, moins obscures vers l'extrémité; ciliées sous les premiers articles; annelées de duvet cendré à la base des troisième à sixième articles : les septième et huitième presque entièrement cendrés : les derniers presque rosats : le troisième tronqué à angle vif à la partie externe de son sommet, mais non épineux : les suivants obtus au sommet. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; ovoïde, oblong; offrant vers la moitié de ses côtés sa plus grande

largeur; plus étroit à la base qu'en devant; convexe; noir; finement chagriné; hérissé de poils clairsemés garnis d'un duvet gris et court. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes, aussi long que large; noir, garni d'un duvet gris cendré, bordé de blanc cendré. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; obtusément et obliquement tronquées, ou parfois subarrondies chacune à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos; creusées d'une fossette humérale assez courte; chargées d'une gibbosité ou bosse au côté interne de cette fossette; assez fortement ponctuées à la base, faiblement vers l'extrémité; couvertes d'un duvet blanc cendré sur le cinquième ou sixième postérieur de leur longueur; parées chacune de trois raies sublinéaires formées d'un duvet à peu près de semblable couleur : la première, naissant à l'extrémité de la gibbosité, obliquement dirigée, et d'une manière un peu arquée en arrière, vers les deux septièmes du bord externe, le long duquel elle remonte jusqu'au sixième antérieur : la deuxième, naissant aussi avant que la précédente, sur la suture qu'elle suit quelque temps, puis graduellement moins grêle, plus sensiblement arquée en arrière jusqu'au milieu du disque, où elle s'arrête, vers les trois septièmes de leur longueur : la troisième, liée à la précédente sur la suture, qu'elle borde quelque temps, puis transversale vers le milieu de leur longueur ou un peu après, et courbée en arrière vers le bord externe; noires, avec la base d'un rouge brun jusqu'à la première bande. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet cendré court et peu épais; paré d'une ligne oblique vers les hanches intermédiaires, d'une tache sur lesdites hanches, d'une bande sur presque toute la longueur des postépisternums, d'une bordure interrompue dans son milieu sur les deux premiers arceaux du ventre, formées d'un duvet blanc serré. *Pieds* garnis de duvet cendré peu épais; hérissés de longs poils; noirs, avec la partie des tarses et parfois l'extrémité des tibias rougeâtres.

Cette espèce habite principalement les parties froides et tempérées de la France. On la trouve assez fréquemment, pendant le mois de juin, dans les montagnes du Beaujolais, sur les fleurs d'aubépine, de spirée et sur diverses autres; mais elle est très-rare autour de Lyon.

Obs. En Allemagne et dans le nord de l'Europe, et quelquefois dans les Alpes et les montagnes du Jura, on trouve un anaglypte ayant la plus grande analogie avec le *mysticus*, et tous les entomologistes aujourd'hui le considèrent comme une simple variété de celui-ci. Malheureusement nous n'avons pas pu faire des observations locales capables d'élucider la question; mais, le petit nombre d'individus que nous avons eus sous les

yeux, nous porte à considérer cette prétendue variété comme une espèce particulière. Elle diffère de l'*A. mysticus* non-seulement par ses élytres à fond entièrement noir, mais les bandes des étuis sont plus grêles, plus nettes, et formées d'un duvet plus blanc et plus fin, et le troisième article des antennes, au lieu d'être tronqué au sommet, s'avance notablement en pointe ou épine au côté externe, caractère qui est évidemment spécifique s'il est constant.

Sous ce rapport, ce longicorne serait intermédiaire entre l'*A. gibbosus* et l'*A. mysticus*.

De Geer en a fait le type de son *Cerambyx albo-fasciatus*. Schrank l'avait considéré à tort comme étant la *Leptura rustica* de Linné. Il a été décrit et très-bien figuré par Herbst, sous le nom de *Callidium hieroglyphicum*. Si les caractères que nous avons indiqués sont constants, il devra figurer après l'*A. gibbosus*, comme espèce particulière, sous le nom de

A. hieroglyphicus; Herbst. *Noir. Antennes à troisième article épineux. Elytres subarrondies à l'extrémité ; postérieurement couvertes d'un duvet cendré, et parées chacune de trois raies linéaires d'un duvet blanc : la première, naissant à l'extrémité de la gibbosité, obliquement dirigée vers les deux septièmes de leur longueur : la deuxième, naissant aussi avant, arquée en arrière jusqu'aux deux septièmes de leur longueur et la moitié de leur largeur : la troisième, unie à la précédente sur sa suture, transversale vers la moitié de leur longueur, courbée en arrière près du bord externe.*

Cerambyx albo-fasciatus De Geer, Mém. t. V. p. 82. 19 (type).
Leptura rustica. Schrank, Enum. p. 161. 304.
Callidium hieroglyphicum. Herbst, Arch. p. 99. 22. pl. XXIV. fig. 20.
Clytus mysticus. Var. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 471. 44. etc.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0030 (4/5 à 1 l. 2/5).

CINQUIÈME BRANCHE.

LES GRACILIAIRES

Caractères. *Elytres* ordinairement aussi longues ou à peu près que le corps ; parfois raccourcies et à peine plus longues que les deux tiers de celui-ci. *Prothorax* notablement plus long que large, ordinairement en

ovale tronqué; offrant le plus souvent, sur les côtés du disque, soit une ligne enfoncée ou saillante, soit un tubercule. *Premier arceau ventral* moins long que les deux cinquièmes de l'abdomen. *Corps* allongé; planiuscule en dessus.

Les Graciliaires se distinguent facilement des Cérambyçaires et des Callidiaires par leur prothorax notablement plus long que large; des Clytaires par leur prothorax planiuscule. Quelques-uns ont une certaine analogie avec les Stromaties, l'un des genres de la branche des Hespérophanaires; cependant ils s'éloignent généralement de ces derniers par leur prothorax planiuscule et surtout visiblement plus long que large.

Ces insectes se divisent en deux rameaux :

		Rameaux.
Palpes	Presque égaux et courts. Cuisses antérieures grêles dans leur moitié basilaire, brusquement renflées en massue dans leur seconde moitié.	Déilates.
	Très-inégaux : les maxillaires trois fois environ aussi longs que les labiaux. Cuisses antérieures en massue oblongue, subcomprimées et graduellement renflées dans leur milieu.	Graciliates.

PREMIER RAMEAU.

LES DÉILATES.

Caractères. *Palpes* presque égaux; courts. *Cuisses antérieures* grêles dans leur moitié basilaire, brusquement renflées en massue dans leur seconde moitié.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Deilus*, Déile; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. III (1834). p. 73.

(δειλος, timide).

Caractères. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps (♂) ou un peu plus courtes (♀); filiformes ou un peu plus épaisses vers l'extrémité; de onze articles: le premier, renflé, à peu près aussi long que le troisième: le deuxième court, le troisième et les suivants obconiques : les derniers subcomprimés : les troisième et quatrième presque égaux : le cinquième un peu plus long: le onzième, à peine appendicé. *Yeux* très-profondément échancrés, presque divisés en deux

parties; plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* plus long que large, en ovoïde tronqué. *Elytres* débordant la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune, plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; linéaires. *Prosternum* étroit, séparant les hanches. *Mésosternum* aussi large que long, entaillé à son extrémité. *Postépisternums* quatre ou cinq fois aussi longs que larges, subparallèles, rétrécis en ligne courbe à l'extrémité. *Epimères postérieures* peu apparentes. *Ventre* de cinq arceaux: le premier presque égal au tiers de la longueur de l'abdomen. *Cuisses* toutes grêles dans leur moitié basilaire, renflées en massue dans leur seconde moitié. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis. *Corps* allongé; planiuscule.

Obs. Par ses antennes, l'espèce qui constitue ce genre semble se rapprocher des Sténoptères, dont elle s'éloigne visiblement par ses yeux, par sa forme et la longueur de son prothorax.

1. D. fugax; OLIVIER. *Dessus du corps planiuscule, d'un gris ou brun bronzé; hérissé de poils clairsemés. Elytres linéaires; obliquement tronquées sur la moitié interne de leur extrémité, et subépineuses à l'angle sutural; ponctuées; chargées chacune d'une ligne élevée. Base des articles des antennes, des cuisses et parties des jambes, d'un rouge rosat.*

Callidium fugax. OLIV., Encycl. méth. t. V (1790). p. 253. 17. — Id. Entom. t. IV. nº 70. p. 30. 40. pl. VI. fig. 69. — FABR., Entom. syst. t. I. 2 (1792). p. 303. 23. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 339. 29. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 450. 34. — GERMAR, Faun. ins. Europ. XXII. 9.

Necydalis? ceramboïdes. ROSSI, Faun. etr. mantiss. append. p. 99. 57. pl. V. fig. O.

Deilus fugax. MULS., Longic. p. 100. 1. — DE CASTELN., Hist. nat. t II. p. 440. — KUSTER, Kaef. Europ. II. 56. — WHITE, Catal. p. 204. 1. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 24. 1. — L. REDTENB., Faun aust. 2e éd. p. 855.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0100$ (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0011$ à $0^m,0017$ (1/2 à 3/4).

Corps allongé; planiuscule en dessus. *Tête* proéminente, comme prolongée en une sorte de petit bec; ponctuée; hérissée de poils peu serrés; d'un gris bronzé; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes. *Yeux* bruns; presque divisés en deux parties. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers du corps chez le ♂; subfiliformes ou légèrement plus épaisses

vers l'extrémité; ciliées sous les premiers articles : le premier, d'un gris bronzé : les suivants, rosats ou d'un rosat brunâtre à la base, d'un noir ou brun bleuâtre à l'extrémité. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; ovale oblong, plus étroit en devant qu'en arrière ; subplaniuscule en dessus; marqué de points assez profonds et rapprochés; d'un gris verdâtre ou bronzé; hérissé de poils livides clairsemés. *Écusson* plus large que long; parallèle sur les côtés; obtusément arrondi à l'extrémité; revêtu d'un duvet blanchâtre soyeux, parfois en partie usé. *Elytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax; linéaires, subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obliquement tronquées à l'extrémité, sur la moitié interne de leur largeur : cette troncature sinuée près de l'angle sutural, qui, par là, semble subépineux; planiuscules en dessus; d'un gris verdâtre ou bronzé; marquées de points assez profonds et rapprochés; rebordées à la suture et chargées chacune d'une ligne longitudinale élevée, naissant à l'extrémité de la fossette humérale et prolongée environ jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur. *Dessous du corps* d'un gris ou brun bronzé; revêtu d'un duvet soyeux, blanchâtre, mi-argenté, soyeux, luisant, souvent en partie épilé. *Pieds* pubescents, d'un gris bronzé, avec la base des cuisses, la majeure partie des jambes et la base des articles des tarses d'un rouge pâle ou rosat.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales de la France. On la trouve sur le Mont-Pilat, dans le Bugey, la basse Bourgogne, et très-rarement dans les environs de Lyon. On la prend en mai et en juin sur les fleurs et en fauchant les genêts.

Suivant feu Myard, sa larve vivrait aux dépens du *Genista scoparia*.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES GRACILIATES.

Caractères. *Palpes* très-inégaux : les maxillaires trois fois environ aussi longs que les labiaux. *Cuisses antérieures* en massue oblongue, c'est-à-dire rétrécies à la base et sensiblement comprimées et graduellement renflées dans leur milieu. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

Mésosternum

- **Parallèle, presque aussi large que long, entaillé à son extrémité.** — *Icosium.*
- **Etroit ou rétréci d'avant en arrière et entier à son extrémité.**
  - **Yeux très-profondément échancrés, plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes.**
    - **Dernier article des palpes maxillaires obtriangulaire. Troisième article des antennes plus long que le cinquième. Elytres couvrant tout le dos de l'abdomen.** — *Exilia.*
    - **Dernier article des palpes maxillaires à peine élargi d'arrière en avant, et obliquement tronqué à l'extrémité. Troisième article des antennes moins long que le cinquième. Elytres laissant le pygidium à découvert.** — *Gracilia.*
  - **Yeux peu échancrés; moins avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. Elytres à peine prolongées au delà des deux tiers de l'abdomen.** — *Leptidea.*

Genre *Icosium*, Icosie ; Lucas.

Lucas, Ann. de la Soc. entom. de France, 3e série, t. II, Bullet. p. IX, et t. V, p. 609.

Caractères. *Antennes* sétacées ; plus longues que le corps chez les ♂ ; ciliées en dessous, sous les deuxième à sixième articles : le premier obconique, un peu arqué, moins long que le troisième : le deuxième court, à peine égal au quart du troisième : celui-ci plus grand que le quatrième : les derniers déprimés. *Palpes maxillaires* plus longs que les labiaux, à dernier article obtriangulaire. *Yeux* très-échancrés ; plus avancés sur le front, au bord interne de leur seconde moitié, que le bord interne du premier article des antennes. *Prothorax* plus long que large ; un peu arqué sur les côtés ; planiuscule sur le dos, convexement déclive sur les côtés. *Écusson* petit ; pentagonal. *Elytres* allongées ; parallèles. *Prosternum* séparant complétement les hanches. *Mésosternum* large, parallèle, entaillé à son extrémité. *Premier arceau du ventre* faiblement plus long que le suivant. *Cuisses* en massue un peu allongée. *Corps* allongé, étroit.

1. **I. tomentosum** ; Lucas. *Dessous du corps blond ou d'un blond fauve sur la tête et le prothorax, blond sur les élytres ; garni d'un duvet blond. Antennes ciliées en dessous. Prothorax plus long que large, peu arqué sur les côtés ; offrant, en dessus, un sillon médiaire et deux lignes longitudinales, glabres, lisses, luisantes. Elytres chargées chacune d'une ligne à peine élevée. Dessous du corps et pieds blonds ou d'un blond fauve, et garnis d'un duvet blond.*

♂ Antennes d'un quart environ plus longues que le corps.

♀ Antennes à peine aussi longues ou à peine plus longues que le corps.

Icosium tomentosum. LUCAS, Ann. de la Soc. entom de Fr. 3e série, t. II. p. IX et t. V. p. 613. pl. XIII. n° II. fig. 1. ♂. - 1 *b*. ♀.

Long. 0m,0100 à 0m,0012 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.)

Corps allongé; pubescent. *Tête* à peu près aussi large à sa partie postérieure que le prothorax en devant; aussi large, prise aux yeux, que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; ruguleuse; ponctuée; déprimée entre les antennes; blonde ou d'un blond testacé; garnie d'un duvet blond plus pâle. *Yeux* noirs ou bruns; à grosses facettes. *Antennes* blondes ou d'un blond fauve; sétacées; ciliées sous les troisième à sixième articles. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant; bissubsinué ou presque tronqué à la base; faiblement arqué sous les côtés et sinueusement rétréci près des bords antérieur et postérieur; plus long sur la ligne médiane que large dans son milieu; planiuscule sur le dos, convexement déclive sur les côtés; muni à la base d'un rebord très-étroit; sans rebord sensible en devant, mais un peu relevé depuis la sinuosité latérale; rugueux; blond ou d'un blond fauve ou testacé; garni d'un duvet blond pâle ou flavescent; rayé, sur la ligne médiane, d'un sillon glabre, lisse, luisant, parfois interrompu; offrant, de chaque côté, entre cette ligne et les bords latéraux, une trace ou ligne glabre, lisse, luisante. *Ecusson* petit; pentagonal; pubescent. *Elytres* débordant en devant la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui; parallèles; arrondies à leur partie postéro-externe, et chacune un peu moins à l'angle sutural: peu convexes; marquées de points assez ou médiocrement rapprochés, moins petits près de la base que près de l'extrémité; à fossette humérale médiocrement profonde; chargées chacune d'une ligne longitudinale à peine élevée, naissant après cette fossette, et prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'aux trois quarts de leur longueur; blondes, avec le rebord sutural blond fauve; garnies de poils blonds, courts, fins, couchés. *Dessous du corps* et *pieds* blonds ou d'un blond fauve, garnis d'un duvet blond ou blond flavescent. *Prosternum* étroit, séparant complétement les hanches de devant qu'il ne dépasse pas, triangulairement élargi dans sa seconde moitié. *Mésosternum* large, parallèle, entaillé à son extrémité. *Cuisses* rétrécies à la base, en massue un peu allongée dans leur

seconde moitié : les postérieures presque aussi longuement prolongées que le ventre. *Premier article des tarses* au moins aussi long que les deux suivants réunis.

Cette belle espèce a été trouvée en Corse par mon ami M. Revelière. Sa larve vit aux dépens du genevrier.

Genre *Exilia*, Exilie ; Mulsant.

Caractères. *Antennes* sétacées, plus longues que le corps (♂) et au moins aussi longues (♀) ; ciliées sous les premiers articles : les troisième et suivants cylindriques, à peine globuleusement renflés vers l'extrémité ; le troisième plus grand que le premier, un peu plus long que le cinquième, et surtout que le quatrième. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire. *Yeux* très-échancrés, plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* chargé, plus près des bords latéraux que de la ligne médiane, de deux faibles reliefs offrant l'image de deux parenthèses. *Elytres* couvrant tout le dos de l'abdomen. *Cuisses* subcomprimées, en massue allongée. *Mésosternum* étroit et subparallèle dans sa moitié postérieure, entier à celle-ci ; prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Corps* allongé ; peu convexe.

Obs. Ce genre semble se lier au précédent par les reliefs de son prothorax, qui semblaient déjà indiqués chez les Icosies par des lignes plus ou moins marquées.

1. **E. timida** ; Ménétriés. *Tête et prothorax d'un rouge brun ou brunâtre. Prothorax en ovoïde tronqué, planiuscule ; chargé de deux reliefs en forme de parenthèses. Elytres obtusément arrondies prises ensemble à l'extrémité ; peu convexes ; d'un rouge brun ou brunâtre, ornées postérieurement d'une tache, et, vers le milieu, d'une bande transversale d'un livide flavescent : la tache, souvent petite, arrondie ou ovale, couvrant parfois toute l'extrémité : la bande, irrégulière, ordinairement formée de trois taches : la juxtà-suturale, ovale, petite : les autres, allongées, plus avancées.*

Callidium timidum. Ménétriés, Catal. raisonné (1832). p. 238. 1040.

Callidium fascialatum (Ziegler). Krynicki, Addend. etc. *in* Bullet. de Moscou. t. VII (1834). p. 170.

Gracilia timida. Muls., Longic. p. 102. 1. pl. II. fig. 2. — Lucas, Ann. de la Soc. entom. de France. 1840. Bullet. p. lxvi. — Id. Explor. sc. de l'Algér. p. 495. 1307. — Kuster, Kaef. europ. 23. 94.

Gracilia fascialata (DEJEAN), Catal. (1837). p. 357. — WHITE, Catal. (Longicorn.). p. 240. 1.

Long. 0m,0090 à 0m,0012 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps allongé ; peu convexe en dessus. *Tête* d'un rouge brun ou brunâtre ; finement chagrinée ; peu garnie d'un duvet livide ; hérissée de poils obscurs clairsemés ; longitudinalement sillonnée entre les antennes. *Palpes* d'un livide flavescent. *Yeux* noirs. *Antennes* d'un rouge testacé ou d'un roux flave, ordinairement plus pâles vers l'extrémité ; grêles ; sétacées ; ciliées sous les premiers articles. *Prothorax* ovoïde, plus long que large ; tronqué en devant et à la base ; peu ou point rebordé en devant ; muni d'un rebord étroit à la base ; arqué sur les côtés, et offrant vers le milieu de ceux-ci sa plus grande largeur ; planiuscule, un peu inégal ; transversalement déprimé après le bord antérieur et au-devant de la base ; brièvement caréné ou subtuberculeux vers les deux tiers de la ligne médiane, et chargé, plus près de chaque bord latéral que de cette ligne, d'un relief constituant avec son pareil une parenthèse ; d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé ; finement chagriné ou finement et densement ponctué : peu pubescent. *Ecusson* une fois au moins plus large que long ; arqué ou arrondi à son bord postérieur ; d'un rouge brun ; ponctué. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; à angle sutural prononcé ; peu convexes ou planiuscules, en dessus ; un peu flexibles ; rugueusement couvertes de points ombiliqués qui vont en s'affaiblissant de la base à l'extrémité ; chargées chacune de points élevés, faiblement apparents, presque disposés sur quatre rangées régulières, et de chacun desquels s'élève un long poil livide ; d'un rouge brun, plus foncé vers la base ; ornées postérieurement d'une tache juxtà-suturale ronde ou ovale, ou couvrant toute l'extrémité : cette tache, d'un livide flavescent ; parées chacune, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale de même teinte, irrégulière, ordinairement formée de deux ou trois taches unies ou presque unies : la première, petite, ovale, presque attenante à la suture : la seconde, très-faiblement séparée de celle-ci, et comme composée de deux taches allongées, contiguës ou unies, plus avancées chacune que la juxtà-suturale de toute la longueur de cette dernière : l'interne de ces deux taches au niveau de la juxtà-suturale, à son bord postérieur : la plus voisine du bord externe, un peu plus prolongée en arrière et un peu moins avancée. *Dessous du corps* d'un rouge ou roux testacé, plus clair sur le ventre et sur le

milieu du postpectus que les autres parties; garni d'un duvet fin, d'un blanc livide. *Pieds* allongés. *Cuisses* testacées ou d'un testacé roussâtre : les postérieures armées, à la base, de plusieurs petites épines ou cils spiniformes. *Jambes* et *tarses* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé.

Cette espèce paraît être principalement méridionale et très-rare en France. Je l'ai reçue, dans le temps, de M. le dr Jourdan, comme ayant été prise sur le versant méridional du Mont-Pilat. Elle a depuis été prise dans les Cévennes, et, suivant M. Laboulbène, dans les environs d'Agen, et même dans ceux de Paris. M. Faimaire en a reçu des individus de Sicile et de Turquie. Ménétriés l'avait prise dans la Russie méridionale, à Lenkoran.

M. Lucas en a obtenu, à Paris, en juillet 1849, divers individus, sortis de bûches du *Cytisus spinosus* recueillies dans les environs d'Oran et de Bône, en 1842.

Obs. Le calus huméral est souvent d'un livide testacé ou flavescent. La bande, dont le milieu des élytres est parée, est ordinairement raccourcie au côté externe, souvent formée de taches isolées ou en partie oblitérées, principalement chez les ♂; souvent elle n'atteint pas la suture et semble formée d'une seule tache, qui va en prenant plus de développement longitudinal de dedans en dehors, surtout chez les ♀. La tache postérieure est ordinairement petite et arrondie dans les ♂, oblongue chez les ♀, et parfois elle couvre tout le sixième postérieur des élytres.

Genre *Gracilia*, Gracilie; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. III (1834), p. 81.

(*Gracilis*, grêle.)

Caractères. *Antennes* un peu plus longues (♂) ou à peine aussi longues que le corps (♀); sétacées ou subfiliformes; ciliées sous les premiers articles : les troisième et suivants subcylindriques ou à peine renflés vers l'extrémité; les troisième et quatrième presque égaux, plus courts l'un et l'autre que le cinquième. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé; à peine élargi d'arrière en avant, obliquement tronqué à l'extrémité. *Yeux* très-échancrés, plus avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* chargé de tubercules. *Elytres* débordant chacune la base du prothorax à ses angles postérieures, plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; laissant le pygidium à découvert. *Mésosternum* étroit ou rétréci

d'avant en arrière, entier à son extrémité. *Postépisternums* subparallèles, un peu rétrécis postérieurement ; quatre fois aussi longs que larges. *Epimères* du postpectus peu apparentes. *Premier arceau ventral* égal au tiers ou un peu moins de la longueur de l'abdomen. *Cuisses* subcomprimées : les antérieures et intermédiaires grêles à la base, en massue oblongue : les postérieures, en massue allongée. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis. *Corps* allongé ; planiuscule ou peu convexe.

1. **G. pygmaea** ; Fabricius. *Allongée; subparallèle; planiuscule; très-brièvement pubescente; d'un brun noirâtre ou brun de poix, en dessus, avec le prothorax et partie au moins de la tête souvent d'un brun rouge ou d'un rouge brun. Antennes et cuisses d'un roux testacé.*

Saperda minuta. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 235. 27. — Oliv., Entom. t. IV. nº 68. p. 41. 53. pl. III. fig. 31. *a. b.*

Callidium pygmaeum Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 323. 24. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 339. 30. — Fallen, Obs. entom. t. I. p. 18. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 450. 35. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 89. 17.

Callidium pusillum. Fabr., Mant. t. I. p. 155. 39. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 344. 63.

Gracilia pygmaea. Muls., Longic. p. 103. 2. — White, Catal. p. 241. 2. — Bach., Kaeferfaun. t. III. p. 23. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 854. — Rouget, Catal. 1603.

Gracilia minuta. Steph., Man. p. 275. 2151.

Var. α. *Dessous du corps d'un rouge ou roux testacé, avec les antennes et les pieds plus pâles.*

Callidium vini. Panz., Faun. germ. LXVI. 10 ?

Callidium pygmeum. Gyllenh., l. c. v. *b.*

Gracilia pygmaea. Muls., loc. cit. var. A.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0078$ (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. $0^m,0011$ à $0^m,0015$ (1/2 à 2/3).

Corps allongé ; planiuscule. *Tête* ruguleusement ponctuée ; d'un rouge brunâtre ; presque glabre ; peu garnie de duvet ; hérissée de quelques poils obscurs ; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Palpes* d'un livide flavescent. *Yeux* noirs. *Antennes*

d'un rouge testacé. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; transversalement sillonné au-devant de celle-ci et relevé après ce sillon, moins sensiblement relevé en devant; notablement plus long que large; parfois faiblement plus large dans les deux tiers de ses côtés, d'autres fois sensiblement arqué ou subarrondi, depuis le sixième antérieur de ceux-ci jusqu'au sillon anti-basilaire, plus étroit après ce dernier; planiuscule, ordinairement un peu inégal; creusé, sur la ligne médiane, d'un sillon parfois léger ou peu distinct, d'autres fois très-apparent; ruguleusement ponctué; ordinairement d'un rouge brunâtre; peu garni de duvet cendré, et à peine hérissé de quelques poils. *Ecusson* presque carré, subparallèle sur les côtés, obtusément arrondi à l'extrémité; ordinairement sillonné; brun. *Elytres* deux fois aussi longues que le prothorax; parallèles jusque près de l'extrémité; arrondies chacune à celle-ci; planiuscules; à fossette humérale peu profonde; peu garnies de duvet fin, court et cendré; tantôt ruguleusement ponctuées, tantôt à surface presque unie entre les points plus ou moins affaiblis dont elles sont marquées; parfois d'un brun noirâtre, ordinairement brunes, souvent en partie d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun. *Dessous du corps* ordinairement d'un rouge testacé ou brunâtre sur l antépectus, d'un noir brun ou d'un brun noir et brièvement pubescent sur les médi et postpectus, d'un rouge brun et luisant sur le ventre. *Pieds* d'un rouge brunâtre ou testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Sa larve vit dans le bois mort du châtaignier, du saule, du bouleau, etc. Elle ronge les bois des treillages, les vieux paniers d'osier, les cercles des tonneaux. L'insecte parfait est parfois très-abondant sur ces matières végétales. Ménétriés, dans son *Voyage au Caucase*, raconte l'avoir trouvé une seule fois, mais en quantité énorme. Feu Naudot, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Dijon, l'avait observé, dans ladite ville, avec des circonstances particulières : pendant plusieurs jours de suite, vers les dix heures du matin, ces insectes noircissaient de leur multitude l'angle d'une maison voisine de la promenade, et, vers midi, ils disparaissaient simultanément.

La larve a été décrite par M. Schmitt (*Gazette entomol. de Stettin*, t. IV. 1843, p. 105). Voyez aussi Lucas (*Annales* de la Soc. entom. de France, 3e série, t. VI, 1858, p. CL). — Perris (*Annales* de la Soc. linn. de Lyon, t. IV, 1857, p. 149).

Cette espèce varie sous le rapport de sa taille, des nuances de ses couleurs, de l'épaisseur des antennes, de la profondeur du sillon prothoracique,

de la ponctuation des élytres; mais on trouve toutes les transitions entre les variations extrêmes.

Genre *Leptidea*, Leptidée; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 105.

(λεπτὸς, grêle; ἰδέα, forme).

Caractères. *Antennes* subfiliformes, un peu plus grosses vers l'extrémité; presque aussi longues que le corps, chez les ♂, un peu moins chez les ♀; de onze articles : le premier, obconique, à peine aussi long que le troisième : le deuxième court : les suivants cylindriques, allongés. *Palpes maxillaires* près de trois fois aussi longs que les labiaux; à dernier article comprimé, subparallèle ou légèrement ovalaire, tronqué à l'extrémité. *Yeux* faiblement ou à peine échancrés; à peine plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté externe de la base des antennes. *Prothorax* en ovale tronqué. *Elytres* débordant la base du prothorax d'un tiers environ de la largeur de chacune; plus larges que lui dans son développement transversal le plus grand; prolongées à peine jusqu'aux deux tiers de la longueur l'abdomen. *Prosternum* obtriangulaire ne paraissant pas séparer les hanches de devant : celles-ci plus saillantes et contiguës. *Mésosternum* étroit et subparallèle entre la majeure partie des hanches qu'il sépare jusqu'à leur extrémité. *Postépisternums* allongés; rétrécis d'avant en arrière; laissant à leur côté externe une partie des épimères à découvert. *Ventre* de cinq arceaux : le premier, égal au moins aux deux cinquièmes de la longueur de l'abdomen. *Pieds* assez allongés. *Cuisses* comprimées ou subcomprimées, grêles à la base, en massue allongée ou oblongue. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis.

Les insectes de ce genre, en raison des caractères fournis par le ventre, chez les ♀, semblent lier naturellement les Graciliaires aux Obriaires.

1. **L. brevipennis**; Mulsant. *Brune, avec les cuisses d'un roux testacé* (♂), *ou brune ou d'un brun rouge, avec la tête, les antennes, le prothorax (moins le bord antérieur), l'antépectus et les cuisses d'un rouge ou d'un roux testacé* (♀). *Tête et prothorax finement et densement ponctués. Elytres moins densement pointillées; arrondies chacune à l'extrémité; parfois chargées chacune d'une faible ligne longitudinale élevée.*

♂ Antennes à troisième article un peu moins long que le quatrième : le cinquième presque aussi long que les deux précédents réunis. Elytres prolongées à peine au delà de la moitié de la longueur du corps. Pygidium entaillé à son extrémité. Ventre de cinq arceaux distincts : le premier, égal environ aux deux cinquièmes de la longueur du ventre : le deuxième tronqué et non frangé à son bord postérieur.

♀ Antennes à troisième et quatrième articles presque égaux : le cinquième plus long que chacun de ceux-ci, mais visiblement moins grand que tous les deux réunis. Elytres prolongées à peine jusqu'aux deux tiers de la longueur de l'abdomen. Pygidium tronqué à l'extrémité. Ventre de cinq arceaux : le premier, aussi long que tous les suivants réunis : le deuxième, échancré en arc et densement frangé d'orangé à son bord postérieur, voilant une partie des suivants.

Gracilia brevipennis (DEJEAN). Catal. 1837. p. 358. — WHITE, Catal. p. 241. 3. — KUSTER, Kaef. Europ. XXIII. 95.

Leptidea brevipennis. MULS., Longic. p. 105. 1. pl. II. fig. 3. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 854.

Long. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0007 à 0m,0011 (1/3 à 1/2).

Corps suballongé ; planiuscule. *Tête* densement et très-finement ponctuée; garnie d'un duvet cendré court et peu apparent ; hérissée de poils très-clairsemés ; rayée, entre les antennes, d'une ligne longitudinale, ou parfois d'un sillon assez profond ; ordinairement brune, avec le labre et l'épistome moins obscurs (♂), ou d'un rouge testacé, plus pâle vers la partie antérieure (♀). *Yeux* noirs. *Antennes* brunes (♂) ou d'un rouge testacé (♀). *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; à peine rebordé en devant ; transversalement sillonné au-devant de la base, et relevé en rebord à celle-ci ; arqué sur les côtés, et offrant vers le milieu de ceux-ci sa plus grande largeur, souvent plus étroit à la base qu'en devant ; un peu plus long que large ; planiuscule ; offrant souvent, sur une partie de la ligne médiane, les faibles traces d'une carène, et, plus près du bord externe que de la ligne médiane, d'un faible relief longitudinal ; très-finement et densement ponctué ; presque glabre ; hérissé de poils clairsemés ; ordinairement brun (♂) ou d'un rouge testacé pâle, avec le bord antérieur obscur (♀). *Ecusson* en triangle plus long que large, obtus ou obtusément tronqué à l'extrémité ; brun (♂) ou d'un brun rouge (♀). *Elytres* à peine prolongées au delà de

la moitié (♂) ou des deux tiers (♀) de la longueur de l'abdomen; subparallèles; subsinuées vers les trois cinquièmes ou deux tiers de leur longueur; arrondies chacune à leur extrémité; planiuscules; finement et moins densement ponctuées que le prothorax; à fossette humérale presque nulle; à peine garnies d'un duvet court et peu apparent; brunes; parfois chargées d'une ligne longitudinale peu élevée; souvent obsolètes. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre (♂) ou d'un rouge brun, avec l'antépectus testacé ou d'un rouge testacé (♀). *Pieds* assez allongés. *Cuisses* testacées ou d'un testacé brunâtre. *Jambes* ordinairement brunes, plus sensiblement hérissées de longs poils.

Cette espèce est principalement méridionale. Elle m'avait été envoyée, dans le temps, par feu mon ami Solier. Elle a été prise, dans les environs de Bordeaux, par M. Perroud; dans ceux de Mont-de-Marsan, par M. Perris; à la Teste, par M. Soubervie. Sa larve ronge les vieux paniers d'osier, etc. Voyez Perris (*Ann.* de la Soc. linn. de Lyon, t. IV, 1857, p. 149).

Près du genre *Leptidea* vient se placer le suivant :

Genre *Axinopalpus*, Axinopalpe; L. Redtenbacher.

L. Redtenbacher. Gener. 1845. p. 108.

Caractères. *Antennes* grêles; subfiliformes; aussi longuement prolongées que le corps; de onze articles : le premier, plus gros, arqué, moins long que le troisième : le deuxième à peine égal au cinquième du suivant : le troisième plus grand que le quatrième et presque égal au cinquième. *Palpes maxillaires* près d'une fois plus longs que les labiaux : dernier article des maxillaires cultiforme : le dernier des labiaux, sécuriforme. *Yeux* peu profondément échancrés; moins avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* un peu plus long que large, dilaté dans le milieu de ses côtés, et muni d'un tubercule émoussé et peu saillant. *Elytres* allongées; subparallèles; prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, ou laissant le pygidium à découvert. *Prosternum* séparant complétement les hanches. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière. *Premier arceau du ventre* faiblement plus long que le suivant. *Cuisses* en massue un peu allongée. *Corps* allongé; étroit.

A. gracilis; Krynicki. *Entièrement d'un roux testacé. Yeux noirs ou d'un noir plombé. Antennes pubescentes; parcimonieusement ciliées sous*

quelques-uns des premiers articles. Prothorax hérissé de poils concolores; finement ponctué; dilaté dans le milieu de ses côtés, un peu relevé et saillant en forme de tubercule. Elytres garnies d'un duvet concolore peu apparent; assez fortement ponctuées près de la base, plus faiblement vers l'extrémité. Pieds hérissés de poils clairsemés.

Obrium gracile. Krynicki, Enum. *in* Bullet. de Mosc. t. V. 1832. p. 162. 278.
Axinopalpus gracilis (Dejean), Catal. (1837). p. 358.
Axinopalpus gracilis. L. Redtenb., Faun. austr. 1re édit. p. 490. — Id. 2e édit. p. 854.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l.1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,0015 à 0^m,0017 (2/3 à 3/4).

Cet insecte se trouve en Russie, en Autriche. Il est indiqué dans le catalogue de M. de Marseul comme habitant aussi la France; mais j'ignore dans laquelle de nos provinces il a été pris.

SIXIÈME BRANCHE.

LES OBRIAIRES.

Caractères. *Elytres* aussi longues ou à peu près que l'abdomen; souvent subparallèles, parfois subsinuées après le milieu de leur longueur, rarement rétrécies postérieurement; parfois un peu déhiscentes à la suture. *Prothorax* plus long que large chez les premiers, à peine aussi long ou un peu moins long que large chez les autres; tuberculeux sur les côtés et souvent en dessus. *Premier arceau ventral* égal au moins aux deux cinquièmes de la longueur de l'abdomen: le deuxième généralement échancré en arc et frangé chez la ♀. *Cuisses* antérieures et intermédiaires très-grêles dans leur moitié basilaire, en massue dans la seconde. *Corps* allongé; peu convexe ou planiuscule.

Les différences si remarquables que les Leptidées ont déjà présentées dans la conformation du ventre, chez les ♂ et les ♀, se montrent ici chez toutes les espèces de cette branche.

Genres.

Mésosternum

- Etroit. Tibias postérieurs droits. Troisième article des antennes aussi long ou à peu près que le quatrième.
  - Yeux profondément échancrés, plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne du premier article des antennes. Dernier article des palpes subparallèle. — *Obrium*.
  - Yeux obtriangulaires, faiblement ou à peine échancrés ; n'entourant pas la base des antennes, moins avancés sur le front que le côté interne et même que le côté externe de la base des antennes. Dernier article des palpes comprimé, sécuriforme ou triangulaire. — *Cartallum*.
- Presque aussi large que long, tronqué ou entaillé à son extrémité. Tibias postérieurs arqués. Troisième article des antennes un peu moins long que le quatrième et surtout que le cinquième Yeux profondément échancrés, plus avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté du premier article des antennes. Dernier article des palpes maxillaires élargi d'arrière en avant, ou faiblement en ovoïde tronqué. — *Callimus*.

Genre *Obrium*, Obrion ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. III (1834), p. 93.

Caractères. *Antennes* ordinairement plus prolongées que le corps, chez les ♂, au moins aussi longues ou plus longues que lui chez la ♀ ; subfiliformes ou faiblement rétrécies vers l'extrémité; de onze articles : le premier, renflé : le deuxième, court : les troisième et suivants, cylindriques, grêles : le cinquième un peu plus long que le troisième, et celui-ci faiblement plus long que le quatrième : le onzième sans appendice distinct. *Palpes* inégaux ; à dernier article subcylindrique ou à peine renflé, obtusément tronqué à l'extrémité. *Yeux* très-échancrés ; plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* allongé ; dilaté dans le milieu de ses côtés en un tubercule obtus *Elytres* débordant la base du prothorax d'un tiers au moins de la longueur de chacune ; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; un peu plus larges vers les trois quarts de leur longueur. *Hanches* de devant plus saillantes que le prosternum, contiguës ou à peine séparées par celui-ci. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière. *Postépisternums* allongés ; rétrécis d'avant en arrière. *Epimères du postpectus* subparallèles, aussi larges que la partie antérieure des postépisternums ; visibles sur presque toute la longueur de ceux-ci. *Cuisses* grêles dans la moitié basilaire, renflées en massue dans la seconde. *Tibias postérieurs* droits. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près aussi long que les deux suivants réunis. *Corps* allongé ; médiocrement convexe en dessus.

Ce genre avait été indiqué par Mégerle, et inscrit dans les catalogues de Dejean et de Dahl. Latreille en avait ébauché les caractères dans la deuxième édition du *Règne animal* de Cuvier. Serville les a plus nettement précisés.

1. **O. cantharinum**; LINNÉ. *D'un roux testacé; premier article des antennes, cuisses et jambes noir ou noirâtre; mi-hérissé de poils fins et livides, en dessus. Prothorax allongé; tuberculeux vers le milieu de ses côtés et faiblement près de chaque angle de devant. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité; luisantes, marquées de points assez gros, affaiblis vers l'extrémité. Mésosternum rétréci d'avant en arrière, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches, étroitement tronqué à l'extrémité.*

♂ Ventre de cinq arceaux réguliers et distincts : le premier, égal aux deux cinquièmes de l'abdomen : le deuxième, coupé en ligne droite et non frangé.

♀ Ventre de cinq arceaux : le premier égal à la moitié de la longueur du ventre : le deuxième, échancré en arc et densement frangé, voilant une partie des suivants.

Cerambyx cantharinus. LINNÉ, Syst. nat. t. I. p. 637. 82.

Saperda ferruginea. FABR., Spec. ins. t. I. p. 135. 22. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 330. 70. — PANZ., Faun., Germ. XXXIV. 14. — OLIV., Entom. t. IV. n° 68. p. 35. 45. pl. II. fig. 17.

Stenochorus cantharinus. SCHŒNH., Syn. ins t. III. p. 410. 49.

Callidium cantharinum. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 91. 18.

Obrium cantharinum (Mégerle). (DEJEAN), Catal. 1821. p. 110. — MULS., Longic. p. 97. 1. — STEPH., Man. p. 275. 2152. — GUÉRIN, Iconogr. p. 235. pl. XLIV. fig. 6. détails. — WHITE, Catal. (Long.). p. 239. 1. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 24. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 855. — ROUGET, Catal. 1609.

Long. 0m,0067 à 0m,0090 (3 l. à 4 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps allongé; médiocrement convexe. *Tête* luisante; presque lisse, finement ponctuée ; d'un roux testacé ; hérissée de poils livides. *Epistome* presque en ovale transversal : suture frontale assez profonde. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Antennes* plus longues que le corps, même chez la ♀ ; à premier article renflé, noir : les suivants grêles, un peu rétrécis vers l'extrémité, pubescents, d'un roux brunâtre ou d'un roux testacé. *Prothorax* un peu arqué et sans rebord en devant, tronqué et étroitement rebordé à la base; notablement plus long que large; tuberculeux vers le

milieu de ses côtés, et peu sensiblement entre ce point et chaque angle antérieur, un peu plus étroit dans son tiers postérieur qu'à l'antérieur; médiocrement convexe; un peu inégal; ordinairement chargé d'une légère carène sur la seconde moitié de la ligne médiane; transversalement déprimé ou subsillonné vers le cinquième de sa longueur et au-devant de la base; luisant, presque lisse, pointillé ou finement ponctué; hérissé de poils livides, clairsemés. *Ecusson* en triangle allongé, obtus ou étroitement tronqué postérieurement; parfois canaliculé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax; subsinuées vers le quart et un peu élargies vers les trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies à l'extrémité, plus brièvement à l'angle sutural qu'au côté externe; médiocrement ou peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; marquées de points médiocrement rapprochés, assez gros près de la base, plus légers et plus petits vers l'extrémité; d'un roux testacé, luisantes; garnies de poils mi-couchés peu apparents. *Dessous du corps* luisant; presque imponctué; d'un rouge ou rouge brun roussâtre ou rouge brun orangé. *Pieds* grêles; pubescents; noirs ou noirâtres, avec les tarses roussâtres. *Prosternum* peu ou non distinctement prolongé entre les hanches. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches, rétréci d'avant en arrière, étroitement tronqué à l'extremité.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées de la France. Elle n'est en général pas très-commune; mais, quand on rencontre une ponte de cet insecte, on peut le prendre quelquefois en assez grande quantité. Sa larve paraît vivre dans le tremble et dans d'autres arbres de bois blanc.

2. **O. brunneum**; Fabricius. *Entièrement d'un fauve testacé ou d'un fauve testacé brunâtre; mi-hérissé de poils fins et livides. Prothorax allongé; tuberculeux vers le milieu de ses côtés d'un tubercule obtus, et d'un autre un peu moins saillant près de chaque angle antérieur. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité; marquées de points médiocrement rapprochés, affaiblis vers l'extrémité. Mésosternum rétréci en pointe et à peine prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches.*

♂ Ventre de cinq arceaux réguliers et distincts : le premier, égal aux deux cinquièmes de la longueur du ventre : le deuxième, en ligne droite et non frangé à son bord postérieur.

♀ Ventre de cinq arceaux : le premier, presque égal à la moitié de la longueur du ventre : le deuxième échancré en arc et densement frangé, voilant une partie des suivants.

Saperda brunnea. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 316. 45. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 331. 72. — Panz., Faun. germ. XXXIV. 15.

Stenochorus brunneus. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 410. 50.

Callidium brunneum. Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 92. 19.

Obrium brunneum. Muls., Longic. p. 99. 2. — White, Catal. (Longic.). p. 239. 2. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 24. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 855.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0011 à 0m,0018 (1/2 à 4/5).

Corps allongé ; planiuscule ou peu convexe ; d'un fauve testacé ou d'un fauve testacé brunâtre, en dessus. *Tête* luisante ; finement et peu densement ponctuée ; peu garnie de poils livides assez courts ; à suture frontale profonde. *Extrémité des mandibules* et *yeux* noirs : ceux-ci parés d'une bordure de duvet cendré dans leur échancrure. *Antennes* plus longues que le corps, même chez la ♀ ; d'un fauve testacé ou d'un roux fauve ; grêles, un peu rétrécies à partir du deuxième article jusqu'à l'extrémité. *Prothorax* obtusément arqué et sans rebord en devant ; tronqué et étroitement rebordé à la base ; notablement plus long que large ; tuberculeux vers le milieu de ses côtés, et moins sensiblement entre ce point et chaque angle antérieur, un peu plus étroit sur son tiers postérieur qu'à l'antérieur ; médiocrement convexe ; un peu inégal ; transversalement déprimé vers le cinquième de sa longueur et au-devant de la base ; finement et peu densement ponctué ; hérissé de poils livides clairsemés. *Ecusson* en triangle allongé et obtus à son extrémité. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax ; subsinuées vers le quart, et un peu plus larges vers les trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies chacune à l'extrémité, plus brièvement vers l'angle sutural qu'au côté externe ; peu ou médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; marquées de points médiocrement rapprochés, plus gros près de la base, graduellement plus petits vers l'extrémité ; garnies de poils livides, fins, presque couchés, médiocrement apparents. *Dessous du corps* luisant ; à peu près de la couleur du dessus ; pointillé sur la poitrine, à peine sur le ventre ; brièvement et garni d'un duvet fin, peu apparent. *Pieds* d'une couleur analogue au reste du corps ; hérissé de poils fins assez longs. *Prosternum* non prolongé ou peu distinctement prolongé entre les hanches. *Mésosternum* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches, rétréci d'avant en arrière, linéaire ou très-étroit dans sa seconde moitié.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées de la

France. On la trouve dans les environs de Paris, etc. Elle n'est pas très-rare à la Grande-Chartreuse, vers la fin de juin ou au commencement de juillet, sur le persil odorant et sur diverses autres fleurs, principalement sur les ombellifères.

Obs. Elle se distingue de l'espèce précédente par sa taille plus petite ; par la couleur moins claire du dessus de son corps ; par le onzième article de ses antennes, et la massue des cuisses de la couleur du reste du corps, au lieu d'être noire ; par son prothorax muni sur les côtés, après l'angle de devant, d'un tubercule faiblement moins gros que celui du milieu des bords latéraux ; par son mésosternum rétréci en pointe et à peine prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires.

Genre *Cartallum*, Cartalle ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. III (1834), p. 94.

Caractères. *Antennes* aussi longues ou un peu plus longues que le corps, chez les ♂, un peu plus courtes que lui chez les ♀ ; subfiliformes ; de onze articles : le premier, renflé : le deuxième, court : les troisième et quatrième presque égaux : le cinquième ordinairement un peu plus long : les sixième à dernier plus courts, presque égaux : les quatre ou cinq derniers subcomprimés : le onzième appendicé, au moins chez le ♂. *Palpes* inégaux : les maxillaires plus longs ; subcomprimés ; à dernier article obtriangulaire. *Yeux* obtriangulaires, à peine échancrés ; moins avancés sur le front, sur leur moitié postérieure, que le côté externe de la base des antennes. *Prothorax* allongé, dilaté dans le milieu de ses côtés en un tubercule obtus. *Elytres* débordant la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune ; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; subparallèles. *Prosternum* étroit, séparant les hanches. *Mésosternum* moins étroit, séparant les hanches. *Postépisternums* parallèles, quatre ou cinq fois aussi longs que larges. *Epimères du postpectus* peu apparentes. *Ventre* de cinq arceaux apparents chez le ♂ : les trois derniers courts et en partie cachés chez la ♀ : le premier plus long (♀) ou presque aussi long (♂) que la moitié de l'abdomen. *Cuisses* grêles sur leur moitié basilaire, renflées en massue sur la seconde. *Tibias postérieurs* droits. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près aussi long que les deux suivants réunis. *Corps* allongé ; médiocrement ou assez faiblement convexe.

1. **C. ebulinum** ; Linné. *Dessus du corps médiocrement convexe ;*

hérissé de poils livides clairsemés. Tête, premier article des antennes et bords antérieur et postérieur du prothorax ou parfois totalité de cette partie, noirs : prothorax ordinairement d'un rouge brunâtre sur sa zone médiaire; tuberculeux sur les côtés : dix derniers articles des antennes d'un rouge pâle. Elytres fortement ponctuées; d'un bleu ou vert métallique. Dessous du corps et pieds d'un noir verdâtre.

♂ Ventre de cinq arceaux réguliers et distincts : le premier égal aux deux cinquièmes de la longueur du ventre.

♀ Ventre de cinq arceaux : le deuxième égal à la moitié environ de la longueur du ventre : le deuxième échancré en arc et tronqué.

Type : *Prothorax d'un rouge brunâtre, avec les bords antérieur et postérieur noirs.*

Cerambyx ebulinus. LINNÉ, Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 637. 83.

Saperda ruficollis. FABR., Mantis. ins. t. I. p. 150. 36.

Callidium ruficolle. FABR., Spec. ins. t. I. p. 236. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 334. 4. — OLIV., Encycl. méth. t. V. p. 253. 15. — Id. Entom. t. IV. no 70. p. 19. 22. pl. II. fig. 27. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 444. 7.

Cartallum ruficolle. (Mégerle). (DEJEAN), Catal. (1821). p. 111. — MULS., Longic. p. 96. 1. — GUÉRIN, Icon. règn. anim. de Cuvier. p. 244. pl. XLIV, fig. 5. — DE CASTELN., Hist. nat. t. II. p. 445. — KUSTER, Kaef. europ. IV. 80. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 855.

Cartallum ebulinum. WHITE, Catal. (Long.). p. 238. 1. — BACH, Kaeferf. t. III. p. 24. 1.

Var. α. *Prothorax entièrement noir.*

Callidium ebulinum. FABR., Mantiss. ins. t. I. p. 151. 5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 319. 5. — OLIV., Encycl. méth. t. V. p. 253. 16. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 444. 8.

Cartallum ruficolle. LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 494. 1305. var.

Long. 0m,0067 à 0m,0123 (3 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0025 (1/2 à 1 l. 1/8).

Corps allongé; médiocrement convexe; hérissé en dessus de poils livides et clairsemés. *Tête* noire; densement ponctuée; rayée, entre les antennes, d'une faible ligne longitudinale. *Yeux* obtriangulaires, à peine échancrés. *Antennes* presque aussi longues que le corps (♂) ou prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus (♀); filiformes; à premier article noir

et renflé : les suivants d'un rouge pâle ou rosat, parfois légèrement obscurs, presque glabres : les premiers de ceux-ci hérissés de quelques poils à l'extrémité. *Prothorax* légèrement arqué et à peine rebordé en devant, tronqué et étroitement rebordé à sa base ; dilaté dans le milieu de ses côtés en un tubercule obtus, un peu plus rétréci à la base qu'en devant ; plus long que large ; médiocrement convexe ; couvert de points rapprochés ; transversalement déprimé ou subsillonné vers le cinquième de sa longueur ; ordinairement d'un rouge brunâtre, avec le bord antérieur jusqu'à la dépression transversale, et plus brièvement le bord postérieur, noirs ; quelquefois entièrement noir. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes ; noir. *Elytres* deux fois à deux fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, souvent échancrées sur la moitié interne de leur extrémité ; médiocrement convexes ; presque uniformément couvertes de points profonds et notablement gros ; d'un brun bleu ou vert métallique. *Dessous du corps* noir ou d'un noir verdâtre ; peu pubescent ; hérissé de poils clairsemés. *Pieds* noirs ou d'un noir verdâtre : tarses souvent roussâtres, au moins en partie.

Cette belle espèce est exclusivement méridionale. Elle n'est pas bien rare sur les fleurs, principalement sur les carduacées. Elle paraît dès le mois d'avril. Elle avait été envoyée à Linné par Gouan.

La var. α, dont Fabricius a fait à tort son *Callidium ebulinum*, est assez rare.

Genre *Callimus*, Callime ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France, suppl. aux Longicornes (1846).

(Κάλλιμος, très-beau).

Caractères. *Antennes* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps ou un peu plus, chez les ♂, un peu moins chez les ♀ ; subfiliformes ou un peu plus grosses vers l'extrémité ; de onze articles : le premier arqué, renflé à l'extrémité, au moins aussi long que le troisième : celui-ci un peu moins long que le quatrième, et surtout que le cinquième : le onzième à peine appendicé. *Palpes* courts : dernier article des maxillaires peu élargi d'arrière en avant ou faiblement en ovoïde tronqué. *Yeux* très-profondément échancrés ; plus avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. *Tête* prolongée après les yeux d'une longueur presque égale à ces organes. *Prothorax* à peine aussi long que

large, ou à peine plus large que long; tuberculeux ou dilaté dans le milieu de ses côtés; trituberculeux en dessus. *Elytres* débordant la base du prothorax du quart ou du tiers de la largeur de chacune; un peu plus larges que lui dans son développement transversal le plus grand, un peu déhiscentes à la suture. *Prosternum* séparant les hanches; étroit entre celles-ci, élargi postérieurement. *Mésosternum* presque aussi large que long, séparant les hanches. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, en ligne un peu courbe. *Epimères du postpectus* peu ou point apparentes au côté interne des postépisternums. *Ventre* de cinq arceaux : le premier au moins aussi long que les deux cinquièmes de l'abdomen. *Cuisses* antérieures et intermédiaires grêles dans leur moitié basilaire, brusquement renflées en massue dans la seconde : les postérieures en massue allongée. *Tibias postérieurs* arqués.

A Elytres subparallèles ou un peu élargies près de l'extrémité et ordinairement subsinuées vers les deux tiers des côtés. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis (sous-genre *Callimus*).

1. **C. cyaneus**; Fabricius. *Entièrement d'un bleu vert ou d'un vert bleu métallique; hérissé de poils obscurs en dessus, et de poils cendrés en dessous et sur les pieds. Elytres ruguleusement ponctuées; prolongées en arrière dans la partie de leur extrémité plus rapprochée de l'angle sutural que de la partie postéro-externe.*

♂ Ventre de cinq arceaux distincts : le premier aussi long que les deux cinquièmes de l'abdomen : le deuxième coupé en ligne droite et non frangé à son bord postérieur.

♀ Ventre de cinq arceaux : le premier égal environ à la moitié du ventre : le deuxième, échancré en arc et frangé à son bord postérieur, voilant une partie des suivants.

Obs. La couleur varie, comme l'a observé M. Fuss (Berlin. Entomolog. Zeitschr., t. II, 1858, p. 210). Chez la ♀, elle prend parfois celle du bluet. chez le ♂, elle passe quelquefois au bronzé.

♀ *Saperda angulata*. Schrank, Naturforsch. t. XXIV. p. 77. 37. — Scriba, Journ. p. 32. 37.

♀ *Callidium cyaneum*. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 330. 52. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 330. 52. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 456. 61.

♂ *Necydalis variabilis*. Bonelli, Mem. dell. Soc. di agric. di Torino. t. IX. p. 181. 29. pl. VI. fig. 29. — Voy. Kiesenwetter, Berliner entom. Zeitsch. 1859. p. 92.

♂ *Callimus Bourdini*. Muls., Hist. natur. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes). 1846. suppl. aux Longic.

♀ *Callimus cyaneus*. White, Catal. (Longic.). p. 325. 2.

♂ *Callimus cyaneus*. L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 850.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0018 (4/5).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* d'un bleu noir ou d'un bleu vert; ruguleusement ponctuée; hérissée de poils noirs ou obscurs. *Epistome* presque lisse; transversal. *Suture frontale* en arc dirigé en arrière. *Labre* et *mandibules* noirs. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, avec le premier article d'un vert bleu ou d'un bleu vert: les suivants d'un vert noirâtre: le dernier rétréci en pointe et d'un rouge jaune à son extrémité. *Prothorax* un peu arqué et sans rebord en devant, tronqué ou à peine arqué en arrière et très-étroitement rebordé à la base; un peu étranglé ou sinué sur les côtés après l'angle antérieur et au-devant de la base, dilaté et muni vers les trois septièmes de ses côtés d'un tubercule peu saillant plus large que long; subdéprimé; transversalement déprimé ou subsillonné après le bord antérieur et au-devant de la base; caréné ou tuberculé, au-devant du sillon basilaire, sur la ligne médiane, et chargé, de chaque côté de celle-ci, d'un tubercule plus antérieur, grossièrement ponctué; d'un vert bleu ou d'un bleu vert; herissé de poils obscurs. *Ecusson* presque carré, presque bilobé postérieurement; souvent couvert d'un duvet soyeux. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinuées vers le milieu de leur longueur, subarrondies à leur partie postéro-interne, obliquement coupées de dehors en arrière, à l'extrémité, avec l'angle sutural vif et plus prolongé en arrière; planiuscules sur le dos; un peu déhiscentes à la suture; subruguleusement marquées de points assez gros près de la base, graduellement affaiblis postérieurement; offrant parfois une légère ligne élevée, naissant de l'extrémité de la fossette humérale; d'un bleu vert ou d'un vert bleu métallique; hérissées de poils obscurs. *Dessous du corps* et *pieds* d'un vert bleu ou d'un bleu vert, plus obscurs que le dessus; hérissés de poils fins, cendrés, peu épais.

Cette espèce est rare en France, elle est principalement méridionale. Elle a été prise une fois dans le département du Rhône par M. l'abbé Bourdin. On la trouve en Allemagne sur le chêne, le noisetier, etc.

Elle a été décrite pour la première fois par Schrank, qui en avait fait une Saperde. Fabricius la rangea avec plus de raison dans son genre *Callidium*, et par cette raison nous adopterons la dénomination qu'il lui a im-

posée. Ces deux auteurs n'avaient connu que la ♀, offrant le deuxième arceau ventral échancré et paré d'une frange orangée épaisse. En 1846, M. l'abbé Bourdin eut la bonté de me communiquer un insecte trouvé par lui dans notre département, paraissant très-voisin du *Callidium cyaneum* de Fabricius, mais manquant de la bande orangée dont le ventre de celui-ci est orné. Je lui donnai le nom de *Callidium Bourdini*. Cet insecte était le ♂, décrit par Bonelli sous le nom de *Necydalis variabilis*.

2. **C. abdominalis**; OLIVIER. *Tête, antennes et poitrine, noirs. Prothorax noir* (♂) *ou d'un rouge jaunâtre* (♀). *Elytres violettes ou d'un vert bleuâtre; en pointe à l'angle sutural; ponctuées. Ventre noir* (♂) *ou d'un flave roussâtre ou orangé* (♀).

♂ Ventre noir; de cinq arceaux réguliers et distincts : le premier égal aux deux cinquièmes de la longueur de l'abdomen : le deuxième ni échancré ni frangé. Prothorax noir.

♀ Ventre d'un jaune cendré, d'un flave ou roux orangé; de cinq arceaux : le premier égal en longueur à tous les autres réunis : le deuxième, échancré en arc et paré d'une frange épaisse, voilant une partie des suivants. Prothorax d'un rouge jaunâtre.

Callidium abdominale. OLIV., Entom. n° 70. p. 70. 98. pl. VIII. fig. 103. *a. b.* (♀).
Stenopterus decorus. GÉNÉ, de Quibusd. insect. *in* Memor. dell'accad. di Torino, 2e série. t. I. p. 78. 39. pl. I. fig. 23 (♀). — Id. Tiré à part. p. 38 (♀).
Callimus abdominalis. MULS., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon (classe des sciences). 1850. t. II. p. 417 (♀). — WHITE, Catal. p. 325. 1.

Long. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0013 (1/2 à 2/5).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* noire; densement ponctuée; hérissée de longs poils noirs ou obscurs; parcimonieusement garnie de duvet; rayée d'une ligne longitudinale entre les antennes; séparée du prothorax par un faible rétrécissement. *Yeux* noirs. *Antennes* noires ou d'un noir brun; ciliées en dessous; à troisième article à peine aussi long ou un peu moins long que le quatrième, moins long que le premier : le dernier rétréci en pointe à l'extrémité. *Prothorax* un peu arqué et peu ou point rebordé en devant; tronqué et étroitement rebordé à sa base; arrondi ou arqué sur les côtés; plus large que long; marqué, après le bord antérieur, d'une dépression en arc dirigée en arrière; transversalement déprimé ou subsillonné au-

devant de sa base; noir (♂), d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge testacé (♀); ponctué; hérissé de poils obscurs; chargé d'une carène obtuse sur la ligne médiane, depuis la dépression arquée jusqu'au sillon anté-basilaire; chargé d'un tubercule oblong de chaque côté de cette carène. *Ecusson* petit; d'un vert bleuâtre. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinuées vers les deux tiers de leur longueur; arrondies à leur partie postéro-externe, subarrondies chacune à l'extrémité, avec l'angle sutural terminé en pointe; planiuscule sur le dos; un peu déhiscentes à la suture; subruguleusement marquées près de la base de points gros et rapprochés, graduellement affaiblis postérieurement; d'un vert bleuâtre métallique; hérissées de poils obscurs. *Dessous du corps* entièrement noir (♂), noir sur la poitrine, d'un roux orangé sur le ventre (♀). *Pieds* noirs; hérissés de poils obscurs ou d'un cendré obscur. *Cuisses* en massue. *Prosternum* étroit, parallèle, séparant les hanches. *Mésosternum* large, presque carré, tronqué postérieurement.

Cette espèce est méridionale. On la trouve, mais rarement, depuis le revers du Pilat jusqu'à la Méditerranée. Elle a été prise dans les Cévennes par un jeune entomologiste; à la Ste-Beaume par M. Wachanru, et dans les environs de St-Raphael par M. Raymond. Le ♂ n'avait pas été décrit.

AA Elytres rétrécies d'avant en arrière et souvent d'une manière sinuée. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis (sous-genre *Lampropterus*).

C. femoratus; Germar. *Noir, avec la base des cuisses et la totalité de la seconde moitié du ventre d'un jaune rouge ou d'un roux orangé; hérissé de poils obscurs en dessus, fauves en dessous. Prothorax à peine aussi long que large. Elytres rétrécies d'avant en arrière en ligne presque droite ou subsinuée; obliquement tronquées à l'extrémité, avec l'angle sutural plus prolongé en arrière; planes en dessus jusqu'à la partie longitudinale correspondant au calus; munies d'un léger rebord sutural; ruguleusement et assez fortement ponctuées.*

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; subfiliformes. Ventre de cinq arceaux : le premier égal aux deux cinquièmes de l'abdomen; marqué d'une dépression triangulaire garnie d'un duvet roussâtre, cette dépression couvrant la majeure partie de l'arceau.

♀ Antennes à peu près de la longueur du corps; grossissant un peu vers l'extrémité.

Le ventre manquait à l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux.

Necydalis femoratus. GERMAR, Insect. spec. p. 519. 695.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0013 à 0^m,0015 (2/5 à 2/3).

Patrie : la Russie méridionale.

Le prothorax est à peine aussi long que large ; creusé transversalement d'un sillon après le bord antérieur et avant la base, et trituberculeux en dessus.

Obs. Cette espèce s'éloigne des précédentes par les élytres rétrécies d'avant en arrière presque en ligne droite chez la ♀, ordinairement d'une manière sinuée chez le ♂. Leur forme semble ainsi offrir une transition presque insensible avec les espèces du genre suivant.

Entre les Obriaires et les Sténoptéraires vient se placer le genre suivant, dont la seule espèce encore connue est étrangère à notre pays.

Genre *Callimoxys*, CALLIMOXYS ; Kraatz.

CARACTÈRES. *Prothorax* de moitié plus long que large ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins, parallèle postérieurement ; chargé en dessus de cinq tubercules. *Elytres* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, laissant le pygidium à découvert ; parallèles ; arrondies postérieurement ; prises ensemble ; brièvement déhiscentes à leur extrémité suturale. *Antennes* grêles ; ciliées en dessous ; de onze articles : le premier, graduellement renflé vers son extrémité ; moins long que le troisième. *Yeux* très-échancrés ; un peu plus avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes. *Pieds* assez allongés. *Cuisses* uniformément grêles sur plus de la moitié médiaire de leur longueur, brusquement en massue vers leur extrémité *Tibias postérieurs* arqués. *Tarses* à premier article au moins aussi long que les deux suivants réunis. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Postépisternums* subparallèles, trois fois aussi longs que larges. *Ventre* de cinq arceaux : le premier égal environ au tiers de la longueur total du ventre.

C. Brullei. *Allongé ; noir ou d'un noir un peu verdâtre (avec le pro-*

thorax d'un rouge de sang sur les trois cinquièmes médiaires de sa longueur dans l'un des sexes). Prothorax rebordé en devant, et offrant peu après une ligne élevée parallèle; chargé d'un bord basilaire anguleusement avancé en devant; chargé sur sa zone médiaire d'un relief longitudinal saillant, et de deux tubercules de chaque côté de celui-ci. Ecusson presque carré, revêtu d'un duvet blanc cendré. Elytres au moins une fois plus longues que le prothorax; planiuscules; ruguleusement et assez finement ponctuées. Pieds ciliés.

Stenopterus gracilis. BRULLÉ, Expéd. sc. de Morée. p. 257. 492?

Long. 0^m,0090 (4 l.). — Larg. 0^m,0021 (1 l.).

Patrie : la Grèce.

Obs. Je dois la communication de cet insecte à la bienveillance de M. Chevrolat, dans la collection duquel il était inscrit sous le nom de *Stenopterus gracilis*. Mais l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux s'éloigne assez de la description et de la figure donnée par l'auteur de la *Faune de Morée*, pour faire douter de l'identité de l'espèce. Les élytres sont parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle apical; déhiscentes à la suture seulement à partir des sept huitièmes de leur longueur; planiuscules, finement chagrinées, et sans traces de côtes longitudinales; les cuisses postérieures sont uniformément grêles sur les deux tiers basilaires environ de leur longueur, et brusquement renflées en massue sur leur partie postérieure. Dans l'insecte figuré par M. Brullé, les élytres sont sinueusement rétrécies postérieurement, presque en alène, comme chez les Sténoptères, déhiscentes entre elles à partir de la moitié de leur longueur, et chargées d'une côte ou ligne longitudinale naissant de l'épaule et prolongée jusqu'à l'extrémité; les cuisses sont moins brusquement renflées en massue. Quoi qu'il en soit, l'épitèthe de *gracilis* ayant été donnée à un longicorne voisin, formant aujourd'hui le genre *Axinopalpus*, mérite ici d'être changée.

L'insecte que j'ai eu sous les yeux avait la zone médiaire du prothorax rouge : le sexe dont le prothorax est unicolore m'est inconnu.

SEPTIÈME BRANCHE.

LES STÉNOPTÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Elytres* aussi longues ou presque aussi longues que l'abdo-

men ; subulées, c'est-à-dire sinuées et rétrécies postérieurement, et déhiscentes à la suture ; voilant incomplétement les ailes. *Yeux* à peine aussi avancés ou moins avancés sur leur front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des élytres. *Prothorax* moins long ou à peine aussi long que large ; dilaté ou tuberculeux dans le milieu de ses côtés ; ordinairement trituberculeux en dessus. *Premier arceau ventral* à peine plus long que le quart de l'abdomen. *Cuisses* grêles à la base, en massue dans leur seconde moitié. *Tibias postérieurs* arqués.

Genre *Stenopterus*, Sténoptère ; Illiger.

Illiger. Magaz. fuer di Entom. t. III, p 120, 197.

(στενὸς, étroit ; πτερὸν, aile.)

Antennes filiformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité ; un peu moins longues que le corps chez les ♂, en dépassant à peine les deux tiers, chez les ♀ ; de onze articles : le premier, arqué, renflé à l'extrémité, plus long que le troisième : le deuxième, court : les troisième à septième un peu obconiques ou subglobuleusement renflés à leur extrémité : les derniers, subcomprimés : le troisième, un peu moins long que le quatrième, et celui-ci que le cinquième. *Palpes* presque égaux, courts ; à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Yeux* très-profondément échancrés ; à peu près aussi avancés sur le front que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* plus long que large ; un peu anguleusement dilaté vers le milieu de ses côtés ; chargé en dessus de trois tubercules obtriangulairement disposés. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; sensiblement plus larges que lui dans son développement transversal le plus grand ; peu émoussées aux épaules, rétrécies assez fortement d'avant en arrière et d'une manière sinuée à partir des deux cinquièmes de leur longueur, un peu arquées en devant, presque terminées en alène, déhiscentes à la suture, parfois à partir de la moitié de leur longueur ; chargées chacune d'une nervure longitudinale. *Prosternum* étroit, séparant les hanches. *Mésosternum* large, séparant les hanches ; tronqué ou à peine échancré à l'extrémité. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, tronqués à l'extrémité. *Cuisses* grêles à la base : les antérieures brusquement en massue dans leur seconde moitié : les postérieures graduellement en massue. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

1. **S. rufus**; Linné. *Tête, deux premiers articles des antennes, extrémité de quelques-uns des suivants, prothorax, base et pointe des élytres, dessous du corps, massue des quatre cuisses antérieures et ordinairement articulation fémoro-tibiale des postérieures, noirs : le reste d'un roux testacé. Prothorax granuleusement ponctué, trituberculé ; paré, en devant et à la base, d'une bordure de duvet mi-doré. Ecusson revêtu d'un duvet pareil.*

♂ Pygidium en ogive à son extrémité; laissant faiblement apparaître sous ses côtés deux pièces foliacées obtriangulaires. Cinquième arceau du ventre coupé en ligne droite à son extrémité ; suivi de deux pièces foliacées, courtes, presque en demi-cercle, entre lesquelles se montre une petite pièce testacée.

♀ Pygidium une fois plus long que large, en ogive à son extrémité. Ventre rétréci à partir de l'extrémité du premier arceau : celui-ci égal au tiers de l'abdomen : quatrième et cinquième arceaux transverses : le quatrième presque échancré.

La Lepture à étuis étranglés. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 220. 22.

Necydalis rufa. Linn., Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 642. 6. — Fabr., Syst. entom. p. 209. 5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 372. 22. — Oliv., Entom. t. IV. n° 74. p. 8. 6. pl. I. fig. VI. *a. b.*

Molorchus dispar. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 301. 5.

Stenopterus rufus. Illig., Mag. t. IV. p. 127. 22. — Muls., Longic., p. 113. 1. — Steph., Man. p. 276. 2162. — Kuster, Kaef. europ. VI. 76. — White, Catal. p. 185. 2. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 856. — Rouget, Catal. 1610.

Long. 0m,0090 à 0m,0135 (4 à 6 l.). — Larg. 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps allongé, rétréci postérieurement. *Tête* noire; hérissée, surtout sur sa partie postérieure, de longs poils d'un blanc cendré; chagrinée ou parfois presque réticuleusement ponctuée. *Yeux* noirs. *Antennes* faiblement ciliées sous les premiers articles ; à peine prolongées au delà des quatre cinquièmes de la longueur du corps, chez le ♂, ou jusqu'aux deux tiers chez la ♀ ; testacées ou d'un roux brunâtre avec les deux premiers articles noirs, et l'extrémité des trois ou quatre suivants brune ou noirâtre. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en devant ; plus sensiblement arqué en arrière, à la base ; un peu anguleusement élargi vers le milieu de ses

côtés; moins long que large; transversalement sillonné près du bord antérieur et au-devant de la base, qui sont relevés en rebord; peu convexe ou planiuscule; granuleusement ponctuée; chargé d'un tubercule parfois assez faible sur sa ligne médiane, au-devant du sillon anté-basilaire; chargé entre la ligne médiane et la partie anguleuse des côtés d'un tubercule beaucoup plus fort; noir; hérissé de longs poils d'un blanc cendré; paré en devant et à la base d'une bordure de duvet d'un blanc mi-doré, interrompue dans son milieu. *Ecusson* obtriangulaire ou presque en demi-cercle; revêtu d'un duvet d'un blanc mi-doré. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; à calus huméral saillant; fortement rétrécies d'avant en arrière, et d'une manière sinuée à partir des deux cinquièmes de leur bord externe; en ligne courbe à l'extrémité jusqu'à l'angle sutural qui est assez vif; déhiscentes postérieurement à la suture; souvent débordées, surtout chez les ♀, par le dernier arceau de l'abdomen; planiuscules sur le dos; offrant, sur leur seconde moitié, une gouttière plus ou moins sensible, près du bord marginal qui est tranchant et un peu relevé; chargées après la fossette humérale, qui est un peu marquée, d'une nervure longitudinale, très-faible en devant, et prolongée jusqu'à la pointe apicale, en se montrant graduellement plus prononcée; ponctuées; hérissées, surtout près de la base, de longs poils d'un blanc livide; garnies, de chaque côté de la nervure et surtout près de la suture, d'un duvet livide, luisant, transversalement couché; d'un roux testacé, avec la base noire, jusqu'au niveau de l'extrémité de l'écusson, et l'extrémité brièvement noire ou noirâtre. *Dessous du corps* noir, luisant; un peu râpeux sur la poitrine, plus lisse sur le ventre; hérissé de longs poils d'un blanc cendré; paré d'une tache près des hanches du milieu, d'une autre à l'extrémité des postépisternums, et d'une bande sur les côtés des quatre premiers arceaux du ventre, formées d'un duvet argenté mi-doré, luisant. *Pieds* hérissés de longs poils blanchâtres; orangés ou d'un jaune rouge, avec la massue des quatre premières cuisses, noire; marquée vers l'articulation fémoro-tibiale des cuisses postérieures d'une tache noire, assez marquée chez les ♂, plus réduite ou parfois nulle chez les ♀.

Cette espèce est commune dans la plupart des parties de la France.

2. **S. ater**; Linné. *Tête, antennes, prothorax, dessous du corps, tarses et au moins massue des cuisses et extrémité des jambes, noirs ou obscurs. Prothorax ponctué, tritubercule; paré d'une bordure basilaire et d'une bordure antérieure interrompue formées de duvet. Ecusson revêtu de duvet.*

Elytres soit testacées, avec l'extrémité brièvement, une partie du rebord marginal, et souvent la moitié postérieure de la nervure, noires; soit ordinairement entièrement noires ou brunes (♀). Dessous du corps orné de taches de duvet.

♂ Pygidium subparallèle dans sa moitié basilaire, en ogive ou arrondi postérieurement, suivi de deux pièces foliacées parallèles sur la majeure partie de leur longueur, et arrondies et ciliées à l'extrémité, entre lesquelles se montre souvent une petite pièce étroite, testacée, entaillée à son extrémité. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à son extrémité, suivi de deux petites pièces foliacées, presque en demi-cercle, de moitié plus courtes que celles du pygidium, et entre lesquelles se montre une petite pièce triangulaire, testacée.

Obs. Les pièces foliacées sont tantôt noires, tantôt en parties testacées. Le pygidium lui-même a parfois la même teinte, au moins vers son extrémité.

♀ Pygidium graduellement rétréci d'avant en arrière. Cinquième arceau ventral suivi d'un tube conique, déprimé en dessous, dépassant un peu en dessus le pygidium, cilié à son extrémité. Offrant souvent en outre quelques parties testacées peu saillantes ou peu distinctes.

♂ ÉTAT NORMAL. *Tête, antennes, prothorax* et *dessous du corps*, noirs. *Prothorax* paré en devant et à la base d'une bordure de duvet mi-doré : la bordure antérieure interrompue dans son milieu. *Ecusson* revêtu de duvet mi-doré. *Elytres* d'un roux testacé, avec la moitié postérieure du rebord marginal, et brièvement l'extrémité, noires. *Pieds* d'un roux testacé, avec la massue des cuisses, l'extrémité des jambes et les tarses, noirs. *Dessous du corps* paré de duvet mi-doré sur les côtés du ventre.

Necydalis praeusta. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 354. 18. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 372. 23.

Molorchus praeustus. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 502. 6.

Stenopterus praeustus. ILLIG. Mag. t. V. p. 241. 23. — MULS., Longic. p. 114. 2. — KUSTER, Kaef. europ. XIX. 100.

Variation (par défaut).

Var. α. *Quelques-uns des articles intermédiaires des antennes (ordinairement les cinquième à septième ou huitième) d'un rouge brun ou d'un brun rouge dans leur moitié basilaire.*

Variation (par excès).

Var. *β*. *Seconde moitié de la nervure des élytres, noire.*

♀ État normal. *Tête*, *antennes*, *prothorax*, *élytres*, *dessous du corps* et *pieds* entièrement noirs. *Prothorax* paré à sa base d'une bordure de duvet blanc mi-argenté, parfois un peu interrompue dans son milieu ; ordinairement sans bordure en devant, ou n'en offrant que de faibles traces sur les côtés. *Ecusson* revêtu de duvet blanc, mi-argenté. *Dessous du corps* souvent à peine paré de duvet blanc sur les côtés du ventre.

Necydalis atra. Linn., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 42. 5.
Necydalis atra. Fabr., Syst. entom. p. 209. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 371. 14.
Molorchus dispar. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 502. 5. var. *β*.
Stenopterus ater. Illig., Mag. t. IV. p. 127. 14.
Stenopterus praesutus. Muls., Longic. p. 114. 2. var. B.

Variations (par défaut).

Var. *γ*. *Semblable au type précédent, qui est le mode de coloration le plus habituel de la ♀ ; mais avec les élytres brunes ou moins noires sur leur majeure partie médiaire, et la base des cuisses postérieures testacée.*

Stenopterus ustulatus. (Dejean), Catal. (1837). p. 360. Muls., Longic. p. 115. 3.

Var. *δ*. *Elytres testacées ou d'un fauve testacé, avec l'extrémité brièvement, et la seconde moitié au moins du rebord marginal et de la nervure longitudinale, noires.*

Obs. Ordinairement alors les cinquième à septième ou huitième articles des antennes sont bruns ou d'un brun rougeâtre à la base.

Stenopterus auriventris. Kuster, Kaef. Europ. XXIII. 96 ?

Long. 0m,0090 à 0m,0113 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1 l.).

Cette espèce est méridionale.

Obs. Elle est semblable à la précédente par la forme des diverses parties du corps ; mais elle s'en éloigne par une ponctuation moins forte sur la tête, notablement plus faible sur le prothorax ; par ses antennes entièrement noires ou seulement, et assez rarement, brunes à la base de quelques-uns des articles intermédiaires ; par son prothorax ordinairement dépourvu

de bordure antérieure chez la ♀ ; ou n'en offrant des traces que sur les cotés; par ses élytres n'offrant pas ou offrant à peine une trace noire à la base, noires sur la seconde moitié du bord marginal, ou même entièrement noires chez la ♀ ; par ses tarses toujours noirs ou bruns; par la massue des cuisses postérieures entièrement noire, au lieu de l'être seulement à l'articulation, ou par ses pieds entièrement noirs, chez la ♀ ; par sa forme et le développement des appendices qui suivent le pygidium et le cinquième arceau ventral.

S. mauritanicus; Lucas. *Tête, prothorax et dessous du corps noirs. Prothorax granuleusement ponctué, tritubercule, paré en devant et à la base d'une bordure d'un duvet blanc mi-doré. Ecusson et dessous du corps parés d'un duvet semblable : ce dernier, près des hanches du milieu, à l'extrémité des postépisternums et sur les côtés des trois premiers arceaux du ventre. Antennes, pieds et élytres d'un roux testacé : celles-ci, chargées d'une nervure longitudinale, brièvement noires à l'extrémité.*

Stenopterus mauritanicus. Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 496. 1309. pl. XLII. fig. 3.

Long. $0^m,0100$ (4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0022$ (1 l.).

Patrie : l'Algérie.

HUITIÈME BRANCHE.

LES NÉCYDALAIRES.

Caractères. *Elytres* à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral et souvent à peine jusqu'aux hanches postérieures; arrondies chacune à l'extrémité et un peu déhiscentes à la suture; laissant à découvert la majeure partie des ailes. *Prothorax* plus long que large; muni vers le milieu de ses côtés, ou un peu après, d'un tubercule plus ou moins prononcé. *Premier arceau ventral* à peine plus long ou moins long que le quart de l'abdomen. *Pieds* grêles; allongés. *Cuisses* grêles à la base, postérieurement renflées en massue. *Tibias postérieurs* droits ou presque droits.

Les Nécydalaires se distinguent aisément des insectes des branches précédentes par la brièveté de leurs élytres, laissant à découvert la majeure partie de leurs ailes. Ils s'éloignent des Leptidées, qui se rapprochent d'eux sous ce rapport, par leur prothorax tuberculeux sur les côtés; par leurs cuisses plus brusquement en massue, etc.

Fabricius les considérait comme alliés aux Lepturides. M. Leconte a cru devoir suivre cette opinion et les placer à la tête des insectes de ce groupe. Malgré l'opinion de notre savant ami, nous continuerons à les laisser avec les Cérambycins, auxquels ils semblent se lier par les rapports les plus nombreux.

Ils peuvent être divisés en deux rameaux :

		Rameaux.
Tête	n'offrant pas, après les yeux, un sillon transversal, suivi d'une sorte de cou ; à tempes non boursouflées après les yeux. Premier article des tarses postérieurs beaucoup moins long que tous les autres réunis.	MOLORCHATES.
	offrant, après les yeux, un sillon transversal suivi d'une sorte de cou. Tempes boursouflées après les yeux. Premier article des tarses postérieurs beaucoup plus long que tous les autres réunis.	NÉCYDALATES.

PREMIER RAMEAU.

LES MOLORCHATES.

Caractères. *Tête* n'offrant pas, après les yeux, un sillon transversal, suivi d'une sorte de cou ; ni des tempes boursouflées après les yeux. *Prothorax* sans sillon, ou à peine sillonné transversalement après son bord antérieur. *Premier article des tarses postérieurs* très-visiblement moins long que tous les suivants réunis.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

		Genres.
Yeux	très-échancrés, avec leur moitié postérieure étroite, moins avancée sur le front à son côté interne que le côté interne de la base des antennes. Celles-ci subfiliformes ou sétacées ; à articles la plupart subcylindriques. Hanches de devant non séparées par le prosternum.	*Molorchus.*
	peu sensiblement ou à peine échancrés ; moins avancés sur le front au côté interne de leur moitié postérieure que le côté externe de la base des antennes. Celles-ci grossissant vers l'extrémité, à articles la plupart obconiques. Hanches de devant séparées par un prosternum étroit.	*Dolocerus.*

Genre *Molorchus*, Molorchus ; Fabricius.

Fabricius. Entom. syst. t I, 2. (1792) p. 356.

Caractères. *Antennes* plus allongées que le corps, chez le ♂ ; sétacées ou subfiliformes ; à articles la plupart obconiques. *Yeux* très-échancrés, étroits dans leur seconde moitié, et un peu moins avancés sur le front, au côté interne de celle-ci, que le côté interne de la base des antennes. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long ou un peu moins long que les deux suivants réunis.

A. Antennes à premier article d'un quart au moins plus court que le troisième; de douze articles distincts, chez le ♂; de onze articles chez la ♀ : le onzième, brièvement appendicé (sous-genre *Molorchus*).

1. **M. minor**; Linné. *Tête et prothorax noirs ou d'un noir brun : celui-ci densement ponctué; chargé sur la seconde moitié de la ligne médiane d'une courte et faible carène, et d'un relief linéaire plus marqué entre cette ligne et chaque bord latéral. Elytres d'un cinquième au moins plus longues que le prothorax; à fossette humérale prolongée jusqu'aux deux tiers de leur longueur; d'un rouge brun; parées chacune, sur leur disque, d'une ligne blanche oblique. Antennes sétacées; d'un rouge brun; à premier article plus court que le troisième : ce dernier presque égal au cinquième.*

♂ Antennes de moitié au moins plus longues que le corps; sétacées; de douze articles distincts : le douzième au moins aussi long que la moitié du troisième : le premier et le dixième égaux chacun au trois cinquièmes du premier. Cinquième arceau ventral tronqué à l'extrémité.

♀ Antennes un peu plus longues que le corps; sétacées; de onze articles : le onzième brièvement appendicé : le premier égal environ aux trois quarts du troisième : le dixième égal aux trois cinquièmes du troisième. Cinquième arceau ventral obtusément arrondi; ordinairement suivi d'un oviducte submembraneux.

Necydalis minor. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 421. 2. — Id. 12e édit. t. I. p. 641. 2. — Oliv.. Entom. t. IV. nº 74. p. 6. 2. pl. I. fig. 2. *a. b.* — Steph., Man. p. 276. 2164.

Necydalis ceramboïdes. De Geer, Mém. t. V. p. 151. 2.

Leptûra dimidiata. Fabr., Syst. entom. p. 199. 20. — Id. Mant. t. I. p. 160. 37.

Molorchus dimidiatus. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 357. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 375. 3. — Panz., Faun. germ. XLI. 21. — Schoenh., Syn. inst. t. III. p. 499. 2. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 121. 2. — Muls., Long. p. 108. 1.

Molorchus minor. L. Redtenb. Faun. austr. 2e édit. p. 856. — Kuster, Kaef. europ. XIX. 98.

Long. 0m,0067 à 0m,0100 (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0013 à 0m,0020 (3/5 à 7/8).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* d'un noir brun; hérissée de poils obscurs clairsemés; densement et ruguleusement ponctuée sur sa partie postérieure, presque lisse et marquée de points peu rapprochés sur l'antérieure; creusée

entre les antennes d'un sillon longitudinal large et profond. *Yeux* noirs; profondément échancrés. *Antennes* sétacées; de moitié au moins plus longues que le corps, chez les ♂, un peu plus longues que lui, chez les ♀; d'un rouge brun ou d'un brun rouge; ciliées sous les premiers articles : le premier d'un tiers au moins plus court que le troisième : celui-ci un peu moins long que le cinquième : le dixième égal environ aux trois cinquièmes du troisième : les sixième et suivants, cylindriques : les troisième à cinquième faiblement et subglobuleusement renflés vers leur extrémité. *Prothorax* tronqué presque en ligne droite en devant et à la base; très-faiblement élargi d'avant en arrière jusqu'aux quatre septièmes de ses côtés, muni dans ce point d'un petit tubercule latéral, rétréci ensuite plus sensiblement qu'en devant; près de moitié plus long que large; planiuscule sur le dos; creusé d'un sillon transversal au-devant de la base, et relevé en rebord à celle-ci; marqué d'un sillon transversal plus faible, après le bord antérieur, et moins sensiblement relevé à celui-ci; noir ou noir brun; densement et finement ponctué; hérissé de longs poils cendrés; offrant, sur la partie de la ligne médiane voisine du sillon anti-basilaire, une faible et courte ligne élevée; chargé, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, d'un empâtement linéaire et longitudinal n'atteignant aucun des sillons. *Ecusson* petit; obtriangulaire; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral; subparallèles; faiblement rétrécies d'avant en arrière; subarrondies chacune à l'extrémité, plus arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; rebordées dans leur périphérie, excepté à la base; planiuscules; un peu inégales; creusées d'une fossette humérale prolongée jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur; creusées d'une fossette suturale ovale oblongue, après l'écusson; marquées de points assez apparents et peu rapprochés; hérissées en devant de poils cendrés; d'un brun rouge jusqu'à l'extrémité de la fossette humérale, plus foncées postérieurement; parées chacune d'une ligne blanche obliquement longitudinale située sur leur disque, dirigée d'avant en arrière, de dehors en dedans. *Ailes* nébuleuses, irisées de vert et de violet. *Dessous du corps* pointillé; hérissé de poils cendrés; variant du brun noirâtre au rouge brun. *Ventre* un peu élargi jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau (♂ ♀), rétréci ensuite; paré d'une bordure de poils d'un blanc argenté sur les côtés du bord postérieur des quatre premiers arceaux. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum. *Pieds* ciliés; d'un brun rouge, plus ou moins obscur : tarses plus clairs. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou tempérées.

Elle n'est pas rare à la Grande-Chartreuse, au commencement de juillet, sur les fleurs en ombelle, principalement sur le cerfeuil musqué. Elle a été prise dans les chantiers de Lyon, par notre célèbre botaniste M. Alexis Jordan, sortant d'un tronc de sapin dans lequel avait vécu sa larve.

Obs. Elle se distingue de toutes les suivantes par ses antennes de douze articles distincts chez le ♂ : le onzième appendicé chez la ♀ ; offrant le premier article d'un tiers au moins plus court que le troisième ; le dernier presque aussi long que le cinquième ; par son prothorax plus finement ponctué ; par ses élytres parées d'une ligne blanche oblique.

AA Antennes à premier article plus long que le troisième ; de onze articles chez le ♂: le onzième, brièvement ou à peine appendicé ; de onze articles et sans appendice chez la ♀.

B Prothorax chargé de reliefs (sous-genre *Linomius*).

2. **M. umbellatorum** ; Linné. *Tête et prothorax noirs ou d'un noir brun : celui-ci ponctué ; chargé sur le tiers médiaire de la ligne médiane, et entre celle-ci et chaque bord latéral, d'un relief longitudinal, souvent peu distinct chez la ♀. Elytres d'un cinquième environ plus longues que le prothorax ; à fossette humérale prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur ; d'un brun rouge, avec la partie comprise entre la fossette et la suture d'un testacé livide. Antennes sétacées (♂) ou subfiliformes (♀) ; d'un brun rouge ; à premier article égal au troisième : ce dernier visiblement moins long que le cinquième.*

♂ Antennes d'un quart environ plus longues que le corps ; sétacées ; de onze articles : le onzième très-brièvement appendicé : le premier plus long que le troisième : celui-ci d'un tiers au moins plus court que le cinquième : le dixième presque aussi long que les troisième et quatrième réunis. Pygidium échancré assez profondément.

♀ Antennes un peu moins longues que le corps ; subfiliformes ; de onze articles : le onzième non appendicé : le premier plus grand que le troisième : celui-ci d'un quart plus court que le cinquième : le dixième égal au troisième. Pygidium tronqué, sans échancrure ; ordinairement suivi d'un oviducte submembraneux.

Necydalis umbellatorum. Linné, Syst. nat. t. I. p. 641. 3. — Oliv., Entom. t. IV. n° 74. p. 7. 3. pl. I. fig. 3. *a. b.* — Steph. Man. p. 277. 2165.

Leptura umbellatorum. Fabr., Syst. entom. p. 199. 21. — Id. Mant. t. I. p. 160. 38.
Molorchus umbellatorum. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 357. 4. — Id. Syst. eleuth. t. 2. p. 641. 3. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 500. 3. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 122.3. — Muls., Longic. p. 109. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édition. p. 857. Rouget, Catal. no 1611.

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0009 à 0m,0013 (2/3 à 3/4).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* noire; hérissée de poils cendrés ou obscurs; densement et rugueusement ponctuée sur sa partie postérieure, presque lisse et marquée de points peu rapprochés sur l'antérieure; creusée entre les antennes d'un sillon longitudinal large et profond. *Labre* d'un rouge testacé. *Yeux* noirs; profondément échancrés. *Antennes* sétacées (♂) ou subfiliformes (♀); d'un quart environ plus longues que le corps (♂), ou un peu moins aussi longues que lui (♀); brunes ou d'un brun rougeâtre; ciliées sous leur moitié basilaire; à premier article aussi long que le troisième : celui-ci à peu près égal au quatrième : le cinquième visiblement plus long que ce dernier : le dixième à peu près égal au troisième (♀) ou plus long que lui (♂). *Prothorax* tronqué en devant et à la base; subparallèle dans sa première moitié, offrant après celle-ci un petit tubercule latéral, rétréci ensuite ou comme étranglé avant la base; d'un quart environ plus long que large; planiuscule sur le dos; creusé d'un large et profond sillon transversal au-devant de la base, et relevé en rebord à celle-ci; marqué d'un sillon transversal beaucoup plus faible, après le bord antérieur, et moins sensiblement relevé à celui-ci; noir; densement et peu finement ponctué; hérissé de longs poils cendrés ou fauves; chargé, sur le tiers médiaire de la ligne médiane, d'une carène souvent peu apparente, surtout chez la ♀; chargé, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, d'un relief longitudinal, lisse et plus faiblement ponctué, n'atteignant aucun des sillons : ces reliefs souvent peu marqués, surtout chez la ♀. *Écusson* petit; obtriangulaire, un peu pubescent. *Elytres* à peine prolongées au delà de la moitié du premier arceau ventral; d'un quart plus longues que le prothorax; subparallèles; déhiscentes à la suture presque depuis l'écusson; en ogive ou subarrondies chacune à l'extrémité, plus arrondies à leur partie postéro-externe qu'à l'angle sutural; munies d'un rebord très-étroit dans leur périphérie, excepté à leur base; planiuscules, un peu inégales; creusées d'une fossette humérale prolongée environ jusqu'à la moitié de leur longueur; creusées, après l'écusson, d'une fossette

suturale plus ou moins marquée; notées de points assez petits et peu rapprochés; hérissées en devant de poils cendrés; d'un brun rouge, avec la partie comprise entre la fossette humérale et la suture d'un rouge testacé livide ou d'un flave testacé. *Ailes* un peu nébuleuses, irisées de vert et de violet. *Pygidium* tronqué à l'extrémité (♂ ♀). *Dessous du corps* d'un brun noir ou d'un brun de poix; luisant; pointillé ou finement et peu densement ponctué; hérissé de poils d'un blanc cendré. *Ventre* graduellement un peu élargi jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau, rétréci ensuite. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum. *Pieds* ciliés; bruns ou d'un brun de poix plus ou moins clair : premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées de la France. Elle est moins rare autour de Paris que dans les environs de Lyon. On la trouve vers la fin du printemps ou pendant l'été, principalement sur les haies et sur les fleurs.

Obs. Elle se distingue du *M. minor* par ses antennes moins longues; composées seulement de onze articles et d'un court appendice chez le ♂; subfiliformes, et formées seulement de onze articles chez la ♀; par le premier article aussi long que le troisième, par ce dernier notablement moins long que le cinquième; par son prothorax marqué de points moins petits; par ses élytres moins longues; dépourvues d'une ligne blanche oblique, etc.

BB Prothorax non chargé de tubercules ou reliefs en dessus (sous-genre *Sinolus*).

3. **M. Kiesenwetteri**; Mulsant et Rey. *Tête et prothorax noirs : celui-ci, marqué de points assez gros et non contigus; sans reliefs, en dessus. Elytres à peine plus longues que le prothorax, à peine aussi longuement prolongées que les hanches postérieures; à fossette humérale presque nulle; d'un flave testacé, avec le quart au tiers postérieur brun. Antennes d'un rouge brun; sétacées* (♂) *ou subfiliformes* (♀); *à premier article plus long que le troisième : ce dernier, visiblement moins long que le cinquième.*

♂ Antennes d'un cinquième au moins plus longues que le corps; sétacées; de onze articles : le onzième peu distinctement appendicé : le premier plus grand que le troisième : celui-ci d'un quart au moins plus court que le cinquième : le dixième plus grand que le troisième. Ventre subparallèle jusqu'à la fin du quatrième arceau ventral, rétréci ensuite : le cinquième tronqué à son bord postérieur.

♀ Antennes un peu moins longuement prolongées que le corps; subfiliformes; de onze articles : le onzième non appendicé : le premier plus grand que le troisième : celui-ci d'un tiers plus court que le cinquième : le dixième plus court que le troisième. Ventre rétréci à partir du troisième arceau ventral : le cinquième obtusément tronqué; ordinairement suivi d'un oviducte submembraneux.

Molorchus Kiesenwetteri. Muls. et Rey. Muls., Opusc. 12e cah. p. 189. — Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. VIII. 1861. p. 173.

Long. 0m,0051 à 0m,0059 (2 l. 1/4 à 2 l. 2/3). — Larg. 0m,0011 à 0m,0013 (1/2 à 3/5).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* noire; hérissée de poils fauves ou cendrés, clairsemés; assez fortement ponctuée, un peu moins densement sur sa partie antérieure que sur la postérieure; creusée entre les antennes d'un sillon longitudinal large et profond. *Epistome* et *labre* d'un rouge testacé. *Yeux* noirs, profondément échancrés. *Antennes* sétacées (♂) ou subfiliformes (♀); d'un cinquième environ plus longues que le corps (♂), ou un peu moins prolongées que lui (♀); d'un rouge brun; ciliées sous leur moitié basilaire; à premier article au moins aussi grand que le troisième : celui-ci à peu près égal au quatrième : le cinquième visiblement plus long que le quatrième : le dixième plus grand (♂) ou plus court (♀) que le troisième. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; graduellement et faiblement élargi jusqu'aux quatre septièmes ou un peu plus de ses côtés, à peine tuberculeux dans ce point, rétréci et comme étranglé ensuite avant la base; d'un quart environ plus long que large; planiuscule sur le dos; creusé d'un large et profond sillon transversal au-devant de la base, et relevé en rebord à celle-ci; muni d'un rebord étroit en devant et presque sans sillon transversal après celui-ci; noir; hérissé de poils fauves ou cendrés; marqué de points assez gros et plus ou moins rapprochés; sans reliefs apparents. *Ecusson* petit; obtriangulaire; noir. *Elytres* à peine prolongées au delà des hanches postérieures; à peine aussi longues que le prothorax; subparallèles; un peu déhiscentes à la suture à partir de la moitié de leur longueur; arrondies chacune à leur extrémité, et à peu près autant à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; munies d'un rebord très-étroit dans leur périphérie, excepté à la base; planiuscules; un peu inégales; creusées d'une fossette humérale assez faible, prolongée presque jusqu'aux trois quarts de leur longueur; creusées d'une fossette

suturale postscutellaire ; marquées de points assez petits, un peu superficiels, peu ou médiocrement rapprochés ; hérissées près de la base de poils clair-semés ; d'un orangé pâle, avec le quart postérieur de leur longueur, brun et subconvexe. *Ailes* subhyalines, nébuleuses ou flavescentes, irisées de violet et de vert. *Pygidium* tronqué à l'extrémité (♂ ♀). *Dessous du corps* noir ; luisant ; hérissé de poils cendrés ; pointillé ou finement ponctué. *Hanches de devant* non séparées par le prosternum. *Pieds* ciliés ; d'un rouge brun ou d'un brun de poix ; massue des cuisses trois ou quatre fois aussi large que le diamètre de leur pédicule. Premier article des tarses un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve en Dalmatie, en Allemagne et plus rarement dans les parties orientales et méridionales de la France.

Obs. Elle se distingue des *M. minor* et *umbellatorum* par son prothorax sans trace de reliefs en dessus ; étroitement rebordé en devant et presque sans sillon transversal après son bord antérieur ; à peine anguleux sur les côtés, un peu après la moitié ou vers les trois cinquièmes de la longueur de ceux-ci ; par ses élytres plus régulièrement arrondies à l'extrémité ; notablement plus courtes, et d'un orangé pâle sur leurs trois quarts antérieurs, avec le quart postérieur brun ou d'un brun rougeâtre et convexiuscule ; par les cuisses à massue plus large et plus sensiblement comprimée ; par le premier article des tarses postérieurs un peu plus court que les deux suivants réunis ; par le ventre rétréci, à partir du troisième arceau, chez la ♀.

Suivant les collections de MM. Chevrolat et Reiche, cette espèce correspond au *M. pygmaeus* du catalogue Dejean.

Genre *Dolocerus*, Dolocère ; Mulsant.

Caractères. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps, chez la ♀ ; grossissant vers l'extrémité (au moins chez la ♀) ; à articles la plupart obconiques : le quatrième presque égal au troisième. *Yeux* peu sensiblement ou à peine échancrés ; à peine aussi avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté externe de la base des antennes. *Prothorax* non chargé de tubercules. *Hanches de devant* séparées par un prosternum étroit. *Hanches postérieures* séparées par le mésosternum. *Premier article des tarses* postérieurs moins long ou à peine aussi long que les deux suivants réunis.

1. **D. Reichii**. *Tête et prothorax noirs, rugueux, marqués de points assez gros : la tête sans sillon entre les antennes : le prothorax subconvexe; sans reliefs en dessus. Elytres d'un sixième environ plus longues que le prothorax; sans fossette humérale; d'un orangé pâle, avec le quart postérieur brun. Antennes plus grosses vers l'extrémité; à premier article à peine aussi long que le troisième : ce dernier presque égal au cinquième : les troisième et suivants d'un rouge testacé à la base, bruns à l'extrémité.*

♂. Inconnu.

♀. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps; plus grosses vers l'extrémité ; de onze articles : le onzième non appendicé : le premier à peine aussi long ou plus long que le troisième : les troisième, quatrième et cinquième presque égaux : le troisième presque un peu plus court que le quatrième : celui-ci presque égal au cinquième : le dixième à peu près égal au quatrième : les troisième à dixième obconiques : les sixième à onzième subcomprimés.

Long. $0^m,0056$ (2 l. 1/2). — Larg. $0^m,0013$ (3/5).

Corps allongé; planiuscule. *Tête* noire; peu hérissée de poils ; rugueuse et presque uniformément marquée de points assez gros et presque contigus; peu ou point sillonnée entre les antennes. *Labre* testacé. *Yeux* noirs ; sans échancrure sensible. *Antennes* plus épaisses vers l'extrémité (♀); prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps (♀); garnies de quelques poils à l'extrémité des premiers articles : de onze articles : le premier à peine aussi long que le troisième : celui-ci un peu plus court que le cinquième : les sixième à onzième subcomprimés : les sixième à dixième obconiques (♀) : le premier, brun ou d'un brun rouge : les troisième et suivants d'un rouge testacé à la base, bruns à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; subparallèle dans sa première moitié, offrant après celle-ci un tubercule latéral anguleux, assez saillant, rétréci et comme étranglé après ce dernier ; d'un quart ou d'un tiers plus long que large; peu convexe, creusé d'un large et profond sillon transversal au-devant de la base, et relevé en rebord à cette dernière ; sans sillon transversal après le bord antérieur et non relevé en rebord à celui-ci; noir; densement et assez fortement ponctué; peu ou point hérissé de poils; sans reliefs apparents. *Ecusson* petit, obtriangulaire; noir. *Elytres* à peine prolongées au delà de la moitié du premier

arceau ventral; d'un sixième environ plus longues que le prothorax; subparallèles; déhiscentes à la suture; arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité, à peu près aussi fortement arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; à peine rebordées dans leur périphérie, anguleuses à l'épaule; planiuscules; sans fossette humérale et sans fossette suturale postscutellaire apparentes; d'un flave orangé ou d'un orangé pâle, avec le quart postérieur brun; marquées de points assez petits, un peu superficiels et peu médiocrement rapprochés; peu ou point hérissées de poils. *Ailes* nébuleuses ou d'un flavescent livide; irisées de vert et de violet. *Dessous du corps* noir, sur les parties pectorales, brun ou d'un brun noir sur les trois premiers arceaux du ventre, d'un rouge testacé sur les deux derniers. *Hanches de devant* séparées par un prosternum étroit. *Pieds* ciliés; brun ou d'un rouge brun sur la massue des cuisses et à l'extrémité des jambes, testacé sur le pédicule des cuisses, à la base des jambes et parfois sur les tarses.

Patrie : l'Etrurie.

Cette espèce m'a été obligeamment communiquée par M. Reiche, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Je n'ai vu que la ♀. Elle s'éloigne des vrais Molorques par ses yeux sans échancrure sensible ou bien apparente; par ses antennes plus grosses vers l'extrémité, à articles généralement obconiques à partir du troisième : les six derniers subcomprimés; par ses hanches de devant séparées par un prosternum étroit.

Les caractères tirés de la forme des antennes et du prosternum sembleraient devoir faire placer le *D. Reichii* après les Sténoptères; mais, par son prothorax non tuberculeux en dessus, elle vient plus naturellement après le *M. Kiesenwetteri*.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES NÉCYDALATES.

Caractères. *Tête* offrant, après les yeux, un sillon transversal, suivi d'une sorte de cou. *Tempes* boursouflées après les yeux. *Premier article des tarses postérieurs* notablement plus long que tous les suivants réunis.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Necydalis*, NECYDALE ; Linné.

Linné. Systema Naturae, 10e édit., 1758, tome I, page 421.

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Antennes* subfiliformes ; au moins aussi longues que le corps chez les ♂ ; à quatrième article notablement plus court que le troisième et surtout que le cinquième. *Yeux* plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Prothorax* tuberculeux vers le milieu de ses côtés ; creusé en dessus d'un sillon transversal après le bord antérieur et au-devant de la base. *Elytres* d'un quart au moins plus étroites que le prothorax à sa base ; prolongées environ jusqu'aux hanches postérieures. *Ailes* couchées sur le dos de l'abdomen et prolongées presque jusqu'à l'extrémité de celui-ci. *Hanches de devant* plus saillantes que le prosternum ; à peine séparées par lui. *Hanches intermédiaires* séparées par le mésosternum. *Postépisternums* obtriangulaires ; une fois plus longs qu'ils sont larges en devant. *Pieds* allongés. *Cuisses* en massue. *Tibias postérieurs* près d'une fois ou une fois plus long que le premier article des tarses. *Corps* allongé, étroit, planiuscule.

1. **N. Ulmi** (CHEVROLAT). *Tête et prothorax noirs : celui-ci à peine plus long que large ; paré d'un duvet doré sur ses deux sillons transversaux et sur les côtés. Elytres d'un roux fauve ; munies d'un rebord noirâtre postérieurement ; garnies d'un duvet doré sur la gouttière juxtà-suturale. Ailes roussâtres, obscures ou noirâtres vers l'extrémité. Cuisses intermédiaires et postérieures assez fortement arquées en dehors, à la base.*

♂. Antennes d'un roux fauve ou testacé sur les quatre ou cinq premiers articles, brunes ou noires sur les suivants : les septième à dixième subcomprimés et subdentés. Abdomen graduellement moins étroit d'avant en arrière. Dos de l'abdomen de six arceaux : les quatrième et cinquième arqués sur les côtés : le cinquième moins grand que le précédent, moins long que large, presque aussi prolongé en arrière que le cinquième arceau ventral, suivi d'un pygidium, convexement déclive, en ogive ou subarrondi à son bord postérieur, et faiblement entaillé dans le milieu de celui-ci ; d'un roux orangé sur les trois premiers arceaux, noir sur les suivants. Ventre de cinq arceaux : le cinquième plus court que le quatrième, un peu débordé par le pygidium, échancré en arc à son bord postérieur avec

les côtés plus prolongés en arrière que le milieu; à quatrième et cinquième arceaux longitudinalement creusés d'une large et profonde gouttière; noir sur les quatrième et cinquième arceaux et la majeure partie du premier, avec les côtés et le bord postérieur de celui-ci, et les deuxième et troisième arceaux, d'un roux orangé.

♀. Antennes entièrement d'un roux fauve ou testacé; subcomprimées et à peine subdentées à partir du septième article. Abdomen graduellement et faiblement élargi jusqu'à la moitié ou à l'extrémité du quatrième arceau, rétréci ensuite. Dos de l'abdomen de cinq arceaux : le cinquième obtriangulaire; étroitement tronqué à l'extrémité, plus long que le précédent; d'un roux orangé sur les deux premiers arceaux et sur la seconde moitié du troisième, noir sur le reste. Ventre de cinq arceaux : le cinquième obtriangulaire, étroitement tronqué à l'extrémité; ordinairement suivi d'un oviducte submembraneux, en partie saillant; noir, avec l'extrémité des premier et deuxième arceaux, et parfois, mais plus brièvement le troisième, d'un roux orangé.

État normal. *Pieds* d'un roux orangé, avec la massue des cuisses intermédiaires et postérieures, au moins en grande partie, et l'extrémité des tibias postérieurs, noirs.

Obs. Quelquefois la massue des cuisses intermédiaires et l'extrémité des tibias offrent à peine ou n'offrent pas de traces noires; plus rarement la partie noire des cuisses postérieures disparaît ou se montre à peine.

Molorchus abreviatus. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 374. 1?
Molorchus ulmi. Chevrolat.
Molorchus major. Muls., Longic. p. 111. 1.

Long. $0^m,0270$ à $0^m,0337$ (12 l. à 15 l.). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0056$ (2 l. à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire; ponctuée, assez finement sur le front, plus fortement sur le vertex; garnie d'un duvet court, plus apparent sur les tempes; creusée entre les antennes d'un sillon longitudinal profond. *Suture frontale* en arc dirigée en arrière. *Partie antérieure de l'épistome*, *labre* et *palpes* d'un roux orangé. *Yeux* noirs ou bruns. *Antennes* subfiliformes; épaisses; très-brièvement pubescentes; entièrement d'un roux orangé ou testacé (♀), ou avec les sept derniers articles noirs ou obscurs (♂). *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en devant, tronqué ou un peu arqué en arrière à la base; subarrondi aux angles postérieurs; muni

d'un tubercule vers le milieu de ses côtés; à peine plus long que large; médiocrement convexe; creusé après le bord antérieur, et au-devant de la base, d'un sillon transversal profond, relevé en rebord, et muni en outre d'un rebord étroit, en devant et à la base; longitudinalement sillonné sur le tiers médiaire de la ligne médiane, avec les côtés de cette partie médiane relevés chacun en une sorte de tubercule arrondi; noir; parcimonieusement pointillé; nu, lisse et luisant sur les élévations tuberculeuses, paré dans les deux sillons transversaux et sur les côtés d'un duvet d'un roux ou jaune roux doré assez épais. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; noir, revêtu d'un duvet d'un roux doré. *Elytres* prolongées jusqu'aux hanches postérieures (♀) ou un peu moins (♂); subparallèles, un peu rétrécies d'avant en arrière au côté externe; déhiscentes à la suture; obtusément arrondies postérieurement, c'est-à-dire en ligne courbe à l'angle sutural et à leur partie postéro-externe, obtusément tronquées à l'extrémité; munies chacune dans leur périphérie, excepté à la base, d'un rebord affaibli en devant, plus prononcé et un peu plus relevé postérieurement; planiuscules; crusées d'une gouttière ou d'un sillon juxtà-sutural; marquées de points médiocrement rapprochés et très-apparents dans la direction longitudinale du calus huméral, presque nuls sur la moitié interne; d'un roux fauve ou testacé, avec le rebord apical obscur ou noir; parées d'un duvet d'un roux doré dans le sillon juxtà-sutural. *Ailes* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps ou un peu moins; d'un roux flave avec l'extrémité obscure ou noirâtre. *Dos de l'abdomen* coloré comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un noir de poix sur la poitrine; parcimonieusement et finement ponctué sur le disque du postpectus; garni d'un duvet d'un jaune d'or: extrémité des postépisternums plus densement garnie d'un duvet d'un roux rouge. *Ventre* presque glabre; très-brièvement pubescent; coloré comme il a été dit. *Pieds* d'un roux orangé ou testacé, avec la massue des cuisses postérieures et souvent des intermédiaires, au moins en partie, noire, et l'extrémité des jambes, de même couleur. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* assez fortement arquées en dehors à la base. *Tibias postérieurs* deux fois environ aussi longs que le premier article des tarses postérieurs.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France; mais elle n'est bien commune nulle part. On la trouve pendant l'été. Quand elle vole, on croirait voir un Ichneuman de grande taille.

Sa larve vit dans l'ormeau, le charme, le chêne, etc. Le même arbre renferme souvent une nombreuse nichée. L'insecte parfait sort souvent de sa retraite dès qu'il commence à faire jour.

Buettner, le premier, a paru reconnaître deux espèces européennes dans notre genre Nécydale : l'une vivant à l'état de larve dans le chêne et autres arbres à bois dur : l'autre, habitant le peuplier, le bouleau et le saule. Il a indiqué, plutôt que décrit (1), sous le nom de *Molorchus populi*, le ♂ de cette dernière espèce, qui est le *Necydalis major* de Linné. Schœnherr, dans les *Analecta entomologica* de Dalman, a publié aussi des observations à ce sujet.

M. Chevrolat a mieux saisi les caractères distinctifs des espèces dans un article inséré dans la *Revue entomologique* de M. Silberman ; mais cet article manque à presque tous les exemplaires de ce recueil.

Peut-être, comme le pensait Buettner, cette espèce est-elle le *Molorchus abreviatus* de Fabricius ; mais les descriptions de cet auteur et des autres, dont nous avons négligé la synonymie, sont si courtes ou si incomplètes, qu'un travail critique sur ce sujet ne pourrait le plus souvent reposer que sur des hypothèses.

2. **N. major** ; Linné. *Tête et prothorax noirs : celui-ci d'un quart plus long que large ; presque sans duvet, et surtout sans duvet doré sur les deux sillons transversaux et sur les côtés. Elytres d'un roux fauve, à rebord concolore ; à peine garnies d'un duvet doré vers les parties antérieure et postérieure de la gouttière juxtà-suturale. Ailes roussâtres hyalines. Cuisses intermédiares et postérieures assez faiblement arquées en dehors à la base.*

♂ Antennes d'un fauve roussâtre sur les quatre premiers articles, noires sur les suivants : les septième à dixième subdentés. Abdomen graduellement moins étroit d'avant en arrière. Dos de l'abdomen de six arceaux : les deux premiers, et parfois la partie basilaire du rebord du troisième d'un roux fauve : les autres noirs, conformés à peu près comme dans l'espèce précédente. Ventre de cinq arceaux : les deux premiers ordinairement d'un roux fauve : les suivants noirs ; le dernier creusé d'une gouttière. Pieds d'un roux fauve, avec la massue des quatre cuisses postérieures marquée d'une tache noire, ou noire sur ses deux tiers postérieurs. Tibias postérieurs ordinairement sans tache noire à l'extrémité.

♀ Antennes entièrement d'un roux orangé ; peu comprimées ; non subdentées à partir du septième article. Abdomen graduellement et peu élargi jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau, rétréci ensuite. Dos de l'abdomen

(1) Germar's, *Magaz. d. Entom.*, t. III, p. 245.

obtriangulaire, étroitement tronqué à l'extrémité, plus long que le précédent ; d'un roux orangé sur le premier arceau, noir sur le reste. Ventre de cinq arceaux : le cinquième obtriangulaire, étroitement tronqué à l'extrémité ; ordinairement suivi d'nn oviducte submembraneux, en partie saillant ; noir, avec la base et souvent l'extrémité du premier arceau d'un fauve pâle ou testacé ; quelquefois avec les deux premiers arceaux testacés ou d'un fauve testacé, avec leur partie médiane souvent nébuleuse ou obscure. Pieds d'un roux fauve ou testacé, avec la massue des deux ou des quatre cuisses postérieures noire. Tibias postérieurs souvent sans tache noire à l'extrémité.

Necydalis major. LINNÉ, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 421. 1. — Id. 12e éd. t. I. p. 641. 1.
Necydalis ichneumoena. DE GEER, Mém. t. V. p. 148. 1. pl. V. fig. 1 (♀). *fig*. 2 (abdomen du ♂).
Molorchus abreviatus. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 129. 1. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 120. 1.
Molorchus populi. BUETTNER, *in* GERMAR's, Magaz. d. Entom. t. III. p. 245.
Molorchus salicis. MULS., Longic. p. 112. 2.

Long. 0m,0225 à 0m,0270 (10 l. à 12 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0042 (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire ; finement ponctuée sur le front, moins finement sur le vertex ; presque glabre ; creusée entre les antennes d'un sillon longitudinal profond. Suture frontale ordinairement en angle, rarement en arc, dirigée en arrière. *Partie antérieure de l'épistome*, *labre* et *palpes*, d'un roux orangé. *Yeux* noirs. *Antennes* subfiliformes ; assez grêles ou peu épaisses ; presque glabres ; entièrement d'un roux orangé (♀), ou avec les sept derniers articles noirs (♂). *Prothorax* tronqué ou peu arqué en devant, tronqué ou faiblement arqué en arrière à la base, subarrondi aux angles postérieurs : muni d'un tubercule vers le milieu de ses côtés ; d'un quart environ plus long que large ; médiocrement convexe ; creusé après le bord antérieur, et au-devant de la base, d'un sillon transversal profond ; relevé en rebord, et muni en outre d'un rebord étroit, en devant et à la base ; longitudinalement sillonné sur le tiers de la ligne médiane, avec les côtés de cette ligne relevés chacun en une sorte de tubercule arrondi ; noir ; superficiellement pointillé ; nu, lisse et luisant, avec le calus hérissé de poils d'un flavescent pâle ou livide. *Ecusson* en triangle de moitié environ plus long que large ; noir ; garni de duvet d'un flavescent

livide. *Élytres* à peine prolongées jusqu'aux hanches postérieures; subparallèles; déhiscentes à la suture; un peu obtusément arrondies postérieurement, c'est-à-dire en ligne courbe à l'angle sutural, et leur partie postéro-interne et étroitement tronquées à l'extrémité; munies dans leur périphérie, excepté à la base, d'un rebord affaibli en devant, plus prononcé et relevé postérieurement; planiuscules, creusées d'une gouttière ou d'un sillon juxtà-sutural; marquées de points médiocrement rapprochés et très-apparents dans la direction longitudinale du calus huméral, superficiels ou nuls sur la moitié interne; d'un roux fauve ou testacé, avec le rebord apical concolore; peu garnies de duvet d'un roux doré dans la gouttière juxtà-suturale. *Ailes* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps ou un peu moins; subhyalines, à teinte roussâtre, avec les nervures rousses. *Dos de l'abdomen* coloré comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un noir de poix sur la poitrine; densement et assez fortement ponctué sur tout le postpectus; garni de duvet jaune d'or. Extrémité des postépisternums garnie d'un duvet semblable. *Ventre* très-brièvement pubescent; coloré comme il a été dit. *Pieds* d'un roux orangé, avec la massue des cuisses postérieures en majeure partie noire. Cuisses intermédiaires et postérieures assez faiblement arquées en dehors, à la base. *Tibias postérieurs* deux fois et demie aussi longs que le premier article des tarses postérieurs.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon; elle paraît moins rare dans ceux de Paris et en Allemagne. Sa larve paraît vivre dans le saule, le tremble, le peuplier.

Obs. Elle se distingue de l'espèce précédente par sa taille un peu moins avantageuse; son corps plus étroit; sa suture frontale ordinairement en angle dirigé en arrière; ses antennes plus grêles; son prothorax plus long, dépourvu ou à peu près de duvet doré sur les sillons transversaux; ses élytres à rebord concolore à l'extrémité, peu garnies de duvet doré dans la gouttière; et n'en offrant que vers les parties antérieure et postérieure de celle-ci; ses ailes non obscures ou noirâtres à l'extrémité; ses cuisses intermédiaires et postérieures assez faiblement arquées en dehors, à la base; ses tibias postérieurs proportionnellement moins longs que le premier article des tarses, et ordinairement sans tache noire à l'extrémité.

La ♀ s'éloigne d'ailleurs de celle du *N. ulmi* par son abdomen rétréci à partir de l'extrémité du deuxième arceau ventral; noir sur le dos, avec le premier arceau d'un roux testacé; noir sur le ventre, avec le premier arceau d'un fauve testacé à la base et parfois à l'extrémité, d'autres fois d'un fauve testacé sur les premiers arceaux, avec la partie médiane de ceux-ci nébuleuse ou obscure.

Le ♂ se distingue de celui du *N. major* par son abdomen d'un roux fauve sur les deux premiers arceaux du dos de l'abdomen et sur les deux premiers arceaux du ventre, ou la majeure partie de ceux-ci.

DEUXIÈME GROUPE.

LES LAMIIDES.

Caractères. *Tête* offrant généralement la partie située après les yeux d'égale largeur, ou faiblement et graduellement rétrécie ; verticale ou inclinée. *Antennes* insérées dans l'échancrure généralement profonde des yeux. *Jambes de devant* généralement rayées ou creusées d'un sillon oblique, sur la moitié antérieure de leur arête inférieure.

Ils se divisent en deux familles :

		Familles.
Prothorax	armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule conique, pointu ou épineux.	Lamiens.
	mutique ou non armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule conique ou épineux.	Saperdins.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES LAMIENS.

Caractères. *Prothorax* armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule conique, pointu ou épineux.

Les Lamiens, à l'état de larve, ne sillonnent pas en général les couches ligneuses, et ne pratiquent pas ainsi dans nos arbres les dégâts considérables qu'y commettent les grandes espèces de Cérambycins. Comment, en effet, après leur dernière métamorphose, se traceraient-ils, avec leur tête souvent très-inclinée, un long chemin pour arriver au jour ? Aussi, la plupart se contentent-ils de ronger presque exclusivement les écorces, ou vivent-ils, dans certains végétaux, de la substance médullaire que ceux-ci renferment. Il a suffi à la nature de modifier la direction de leur bouche pour opérer entre leurs habitudes et celles des espèces du groupe précédent ces différences importantes.

A l'état parfait, nous ne voyons aucune de ces espèces demander aux fleurs leur nourriture. Les unes, privées d'ailes, cachent durant le jour, sous les pierres ou dans les bois entassés, leur vie obscure ; les autres, cherchent

un dernier asile sur les arbres qui les ont nourris. Plusieurs sont nocturnes, ou se montrent plus volontiers aux approches de la nuit. Les insectes de cette famille ne brillent ni des reflets métalliques ni des couleurs éclatantes dont se montrent parés certains individus des autres groupes; néanmoins, plusieurs méritent d'attirer notre attention : les uns, par des antennes d'une longueur démesurées, et qui semblent empruntées à des insectes d'une autre stature : les autres, par les dessins remarquables de leur robe, ou par leurs étuis satinés ou veloutés.

Ces insectes se partagent en quatre branches :

			Branches.
Cuisses postérieures	ordinairement simples, quelquefois renflées en massue, mais alors ailes nulles ou rudimentaires, et élytres soudées ou presque soudées.	Ailes nulles ou rudimentaires. Elytres ovalaires, soudées ou presque soudées; à angle huméral non saillant, si ce n'est quand il se prolonge en une arête longitudinale plus ou moins prononcée.	Parménaires.
		Ailes tantôt nulles, tantôt développées. Elytres rectangulaires ou presque rectangulaires à l'angle huméral, avec cet angle émoussé, horizontal ou relevé; creusées d'une fossette humérale.	Lamiaires.
	plus ou moins renflées en massue. Elytres rectangulaires à l'angle huméral. Toujours des ailes sous les élytres.	Antennes non ciliées en dessous, à partir du troisième article.	Astynomaires
		Antennes ciliées en dessous.	Pogonochéraires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PARMÉNAIRES.

Caractères. *Antennes* épaisses à la base, graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité; le plus souvent moins longues que le corps; de onze articles : les derniers ordinairement subcomprimés : le onzième, peu ou point sensiblement appendicé. *Tête* souvent bombée sur sa partie antérieure et peu déprimée entre les antennes. *Prothorax* muni de chaque côté d'un tubercule plus ou moins saillant, épineux ou obtus. *Elytres* ovalaires, soudées ou presque soudées. *Repli des élytres* rarement incliné à son côté interne. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Pieds* robustes. *Tibias* subcomprimés; élargis de

la base à l'extrémité : les antérieurs creusés sur leur arête inférieure d'un sillon oblique, et d'une échancrure plus ou moins prononcée : les intermédiaires échancrés après le milieu de leur arête supérieure, frangés dans cette échancrure, et souvent chargés d'une saillie ou d'une dent avant celle-ci. *Mésosternum* à peine prolongé au delà de la moitié des hanches intermédiaires. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis. *Corps* oblong ou ovale oblong ; plus ou moins convexe.

Les Parménaires sont des Lamiens aptères, de taille petite ou médiocre, remarquables par leur front ordinairement un peu bombé sur sa partie antérieure, peu concave entre les antennes ; par leurs élytres ovalaires ; leurs pieds robustes, etc.

Ils se partagent en deux genres :

		Genres.
Antennes	ciliées ou hérissées de poils en dessous, à troisième article un peu courbe, notablement plus long que le premier, et sensiblement plus grand que le quatrième; presque cylindrique, ainsi que les suivants.	*Parmena*.
	non ciliées en dessous; à troisième article droit, moins long ou à peine aussi long que le premier; à peine plus long que le quatrième, ordinairement obconique, ainsi que les suivants.	*Dorcadion*.

Genre *Parmena*, Parmène ; Latreille.

Latreille, Règne animal de Cuvier, 1829, t. IV, p. 125.

Caractères. *Antennes* ciliées ou hérissées de poils en dessous ; à premier article ovalaire, offrant un peu après le milieu sa plus grande largeur ; à troisième article un peu courbe, notablement plus long que le premier, et sensiblement plus long que le quatrième, subcylindrique ainsi que les suivants. *Prothorax* souvent aussi long que large ; muni, sur les côtés, d'un tubercule en général médiocrement saillant. *Elytres* faiblement et souvent à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base ; ovalaires ; non relevées aux épaules ; sans fossette humérale ; arrondies ou subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; assez régulièrement convexes. *Cuisses* plus ou moins renflées en massue oblongue : les postérieures un peu arquées sur l'arête inférieure. *Tibias postérieurs* un peu recourbés à l'extrémité, et assez longuement frangés sur la partie postérieure de leur arête externe. *Postépisternums* parallèles.

Les Parmènes sont des Longicornes nocturnes et de petite taille ; leurs couleurs sont tristes. Durant le jour, ils restent ordinairement immobiles contre les végétaux dans lesquels ils ont passé leur jeune âge.

A. Dessus du corps et des antennes hérissé de longs poils.

P. algirica; De Castelnau. *Entièrement brune, avec les tarses d'un roux testacé; hérissée sur le corps, les antennes et les pieds, de poils cendrés ou livides longs et clair-semés. Prothorax tuberculeux latéralement; marqué en dessus de trois taches ponctiformes de duvet flavescent, obtriangulairement disposées. Elytres presque glabres, luisantes, parées de deux bandes de duvet cendré, arquées en devant et un peu onduleuses : la première un peu avant le quart : la seconde, vers les trois cinquièmes de leur longueur, sur la suture : chacune d'elles aboutissant plus en arrière au côté externe.*

Parmena algirica. (Dejean), Catal. (1837). p. 373. — De Casteln., Hist. nat. t. II. p. 485. 1. — Lucas, Explor. de l'Alg. p. 497. 1310. pl. XLII. fig. 4.

Long. 0m,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0m,0028 (1 l. 1/2) à la base des élytres. — 0m,0033 (1 l. 1/2) vers le milieu de celles-ci.

Patrie : l'Algérie.

Antennes entièrement brunes; hérissées de poils à peine moins clair-semés en dessous qu'en dessus. *Prothorax* pubescent; ponctué; ordinairement paré de trois taches subponctiformes, obtriangulairement disposées, formées de duvet cendré flavescent. *Elytres* marquées de points peu rapprochés, gros près de la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité; brunes; hérissées de poils longs et clair-semés; parées de deux bandes de duvet cendré, arquées en devant et un peu onduleuses : la première aboutit presque vers le tiers de son bord externe et remonte un peu le long de celui-ci : la deuxième passe sur la suture vers les trois cinquièmes, et aboutit presque aux deux tiers de leur bord externe; presque glabres ou sans duvet bien apparent sur le reste de leur surface.

Sa larve, suivant M. Rambur, vit dans une espèce d'eupherbe. (Voy. *Ann.* de la Soc. entom. de Fr., t. VII, 1838, p. IIV.)

P. inclusa. *Brune; hérissée de poils livides. Antennes brunes à la base, graduellement fauves à l'extrémité. Tête et prothorax pubescents, ponctués : le prothorax tuberculeux latéralement; offrant deux légers sillons transversaux : l'un au quart, l'autre vers les trois quarts de sa longueur. Elytres garnies d'un duvet brun très-court; parées chacune de deux bandes transversales d'un duvet cendré bleuâtre : ces bandes dilatées angu-*

leusement l'une vers l'autre et presque contiguës vers le milieu de leur largeur, enclosant ainsi trois taches brunes : la médiaire suturale.

Parmena inclusa. MULSANT et GODART.

Long. $0^m,0090$ (4 l.). — Larg. $0^m,0025$ (1 l. 1/6) à la base des élytres. — $0^m,0033$ (1 l. 1/2) dans le milieu de celles-ci.

Antennes ciliées en dessous; hérissées de poils un peu clair-semés en dessus. *Prothorax* garni de duvet cendré; marqué de deux légers sillons transversaux : l'un vers le quart, l'autre vers les trois quarts de sa longueur; à peine pointillé sur le quart antérieur, marqué de points assez gros sur le reste. *Elytres* marquées de points presque sérialement disposés sur le disque, gros ou assez gros près de la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité; d'un brun de chocolat; garnies d'un duvet concolore très-court laissant transpercer la couleur foncière; ornées de deux bandes transversales de duvet cendré ou cendré bleuâtre moins court : la première, située un peu avant le quart, remontant le long de la suture jusqu'à l'écusson, plus grêle, crénelée, anguleusement dilatée en arrière vers le tiers interne de la longueur de chaque étui : la seconde, située vers les trois cinquièmes de leur longueur, anguleusement dilatée en devant sur chaque étui vers la dilatation anguleuse de la première, un peu plus postérieure vers le bord externe, en ligne à peu près droite à son bord postérieur, vers les deux tiers de leur longueur : ces deux bandes enclosant ainsi trois taches foncières brunes, transversalement disposées vers le milieu de la longueur des étuis : l'intermédiaire suturale, commune, subarrondie, imparfaitement close à sa partie postérieure sur la suture : chacune des autres, un peu élargie de dedans en dehors, ouverte au côté externe, couvrant, dans ce point, du tiers aux trois cinquièmes du bord externe. *Dessous du corps* noir ou brun; hérissé de poils cendrés clair-semés; revêtu d'un duvet cendré ou cendré ardoisé très-court : arceaux du ventre très-étroitement bordés de flave testacé. *Pieds* noirs ou bruns; hérissés de longs poils cendrés; revêtus, comme le dessous du corps, d'un duvet très-court cendré ou cendré ardoisé. *Tibias intermédiaires* garnis d'un long duvet d'un flave cendré dans l'échancrure de leur arête externe. *Tibias postérieurs* garnis d'un duvet semblable vers l'extrémité de leur arête supérieure ou externe.

Patrie : la Sicile (collect. Godard).

1. **P. Solieri**; MULSANT. *Brune ou brunâtre; revêtue, en dessus, d'un duvet gris cendré, serré, soyeux : antennes et pieds variant souvent du brun*

au roux testacé ou blond. Antennes ciliées en dessous; hérissées en dessus de poils plus clair-semés. Prothorax tuberculeux latéralement; marqué d'une faible dépression en losange sur son disque, et moins fortement ponctuée que sur les côtés. Elytres entièrement revêtues de duvet tantôt uniformément d'un gris cendré, tantôt marquées d'une bande transversale brunâtre, vers le milieu de leur longueur, ou de divers autres signes sur d'autres points.

Obs. Quand la matière colorante a été peu abondante, le corps de l'insecte est d'un rouge ou rouge testacé pâle, d'un roux ou rouge testacé brunâtre ou d'un roux testacé brun, revêtu d'un duvet uniformément gris cendré plus ou moins clair. Les antennes et les pieds varient du roux testacé au blond (var. α).

Quand la matière colorante s'est développée convenablement, les élytres montrent une bande transversale brune ou brunâtre située un peu avant le milieu de leur longueur, couvrant au côté extérieur du quart presque à la moitié de leur longueur, onduleuse, moins développée près de la suture (état normal). Quelquefois elles sont, en outre, cendrées ou marquées de deux anneaux cendrés et unis, près de la base (var. β). D'autres fois, la bande a disparu presque complétement; mais une bordure antérieure et postérieure de duvet blanc, prolongée depuis le bord externe jusqu'à la moitié de la largeur des étuis, indique la place qu'elle occupe dans l'état normal (var. γ).

Parmena pilosa. SOLIER, Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. IV. p. 125. pl. III. fig. A. — Larve. 1. 2. 5. 6. — Nymphe. 3. 4. — Insecte parfait. 7. — De CASTELN., Hist. nat. t. II. p. 485. 2.

Parmena Solieri. MULS., Longic. p. 119.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0026 (1 l. 1/5).

Corps oblong; convexe; brun; revêtu de duvet; hérissé de longs poils cendrés ou d'un cendré livide. *Tête* brune; revêtue d'un duvet gris cendré; marquée de points enfoncés, médiocrement rapprochés, plus petits sur la partie antérieure que sur le vertex; parfois rayée, entre les antennes, d'une faible ligne à peine prolongée jusqu'au vertex. *Mandibules* noires à leur extrémité. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps, dans les ♂, un peu plus courtes chez les ♀; colorées comme il a été dit; couvertes de duvet; ciliées en dessous, hérissées de poils clair-semés en dessus. *Prothorax* tronqué en devant et à la

base, peu sensiblement rebordé en devant, muni à la base d'un rebord à peine plus saillant, précédé d'une ligne transversale enfoncée; à peu près aussi long que large; presque cylindrique; armé de chaque côté, un peu après la moitié de sa longueur, d'un petit tubercule en pointe obtuse; convexe; offrant, sur sa partie longitudinale médiaire, une dépression plus ou moins faible, en losange; marqué souvent, en outre, d'une raie raccourcie à ses extrémités, sur la ligne médiane; brun, revêtu d'un duvet gris cendré; marqué de points assez petits sur sa dépression discale, plus gros et moins rapprochés sur les côtés et surtout vers la partie basilaire de ceux-ci. *Ecusson* petit; en triangle à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* faiblement plus larges que le prothorax à sa base; ovalaires, subarrondies ou en ogive obtuse, prises ensemble à l'extrémité; convexes; marquées de points peu rapprochés, très-gros près de la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité; revêtues de duvet gris cendré; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou brun fauve; brièvement pubescent; marqué sur le ventre de points moins rapprochés et plus distincts que sur la poitrine. *Pieds* assez robustes; hérissés de longs poils d'un cendré livide, sur les cuisses et les jambes. *Tarses* d'un roux blond, frangés de blanchâtre.

Cette espèce est méridionale. Elle a été découverte par Solier, qui a donné sur sa vie évolutive des détails pleins d'intérêt (*Ann.* de la Soc. entom. de Fr., t. IV, 1835, p. 123, pl. III, A, fig. 1 à 7).

Sa larve vit dans les tiges sèches de l'*Euphorlica characias*, généralement dans celles qui ne sont pas couronnées de fleurs. Elle se pratique d'abord un chemin tortueux dans la moelle, dont elle se nourrit, et mange, en revenant sur ses pas, les parties de la substance d'abord négligées par elle. A l'époque de ses mues elle ferme, à l'aide d'un bouchon composé de la matière ligneuse, les extrémités de l'espace dans lesquelles elle s'est arrêtée. Ces larves subissent ordinairement au commencement d'août leur dernière transformation. Je les ai élevées à diverses reprises. Feu Bompart en avait obtenu des éclosions en février. L'insecte parfait se trouve au pied des plantes ou sous les pierres, sous lesquelles il se cache pendant le jour.

P. Dahlii. *Corps hérissé de longs poils. Tête et prothorax d'un rouge brun; ponctués; garnis d'un duvet fauve : le prothorax à peine tuberculeux latéralement; marqué, vers le tiers de sa longueur, d'un faible sillon transversal; chargé, sur son disque, de trois faibles reliefs obtriangulairement disposés : les deux antérieurs transverses, contigus au sillon : le postérieur,*

sur la ligne médiane, peu saillant. Elytres pas plus larges en devant qu'à la base du prothorax; grossièrement ponctuées; brunes; garnies d'un duvet gris cendré; ornées, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale onduleuse, presque dénudée.

Parmena Dahlii. (DEJEAN.) Catal. (1837). p. 373.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/5) à la base des élytres. — 0m,0033 (1 l. 1/2) dans le milieu de celles-ci.

Corps oblong; convexe; hérissé de longs poils livides et clair-semés. *Tête* fauve ou d'un rouge brun; assez densement revêtue d'un duvet concolore; marquée de points assez gros et peu rapprochés; peu déprimée entre les antennes. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps, chez les ♂, un peu plus courtes chez les ♀; fauves; revêtues d'un duvet concolore; garnies d'un duvet cinérescent à la base du troisième article et de quelques-uns des suivants; ciliées en dessous, hérissées en dessus de poils longs et plus clair-semés. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; sans rebord en devant, muni à la base d'un rebord étroit, non saillant et précédé d'une ligne transversale; snbcylindrique, faiblement renflé dans le milieu de ses côtés; muni, vers les trois cinquièmes de ceux-ci, d'une petite pointe ou d'un petit tubercule peu apparent; moins long ou à peine aussi long que large; convexe; fauve ou d'un rouge brun; garni d'un duvet concolore; marqué de gros points sur ses côtés, plus faiblement ponctué sur son disque; creusé, vers le tiers de sa longueur, d'un faible sillon transversal; chargé après celui-ci, de chaque côté de la ligne médiane, d'un faible relief transverse, et d'un autre plus faible vers les deux tiers de la ligne médiane. *Ecusson* triangulaire; duveteux; fauve. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax: deux fois et quart aussi longues que lui; ovalaires; convexes; ordinairement brunes; garnies d'un duvet gris cendré médiocrement épais, laissant paraître la couleur foncière; offrant, dans le milieu de leur longueur, une bande transversale, onduleuse, presque dénudée et paraissant, par là, d'une teinte plus brune; marquées de points plus gros et plus rapprochés près de la base, moins gros et peu rapprochés ensuite. *Dessous du corps* d'un brun fauve; hérissé de longs poils; garni d'un duvet très-court. *Ventre* marqué de petits points peu rapprochés: bord postérieur des arceaux garni d'un duvet produisant à certain jour une bordure d'un fauve flavescent. *Pieds* hérissés de longs poils; d'un rouge brun ou d'un brun

fauve; garnis d'un duvet concolore : ce duvet plus long et d'un fauve flavescent ou mi-doré sur l'échancrure des tibias intermédiaires et de l'extrémité des postérieurs.

Patrie : la Sicile (collect. Perroud).

AA. Dessus du corps et des antennes non hérissé de longs poils.

2. **P. Fasciata**; DE VILLERS. *Brune. Antennes et pieds fauves : les premières annelées, non hérissées de poils en dessus. Tête et prothorax pubescents : le second épineux de chaque côté, rayé vers les trois quarts de sa longueur, d'une ligne transversale un peu onduleuse, parallèle à la base; souvent paré, de chaque côté de la ligne médiane, de deux taches d'un duvet fauve flavescent. Elytres revêtues d'un duvet couché, soyeux, très-court, d'un fauve cendré; parées chacune d'une bande transversale dénudée, brune, onduleuse, plus développée au côté externe qu'à l'interne.*

Cerambyx balteus. LINNÉ, Syst. nat. 12e édit. add. t. I. p. 1067. 6 (suivant le type de la collection linnéenne).

Cerambyx fasciatus. DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 239. 38.

Cerambyx balteatus. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 262. 42. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 278. 59.

Cerambyx balteus. OLIV., Entom. t. IV. no 67. p. 55. 73. pl. XVII. fig. 124. *a. b.*

Parmena fasciata. MULS., Longic. p. 121. 2. — KUSTER, Kaef. Eur. V. 96. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 863. — ROUGET, Catal. p. 1625.

Long. 0m,0045 à 0m,0067 (2 l. à 3 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0013 (2/5 à 2/3) à la base des élytres. — 0m,0020 à 0m,0026 (9/10 à 1 l. 1/5) dans le milieu de celles-ci.

Corps suballongé; convexe. *Tête* brune; ponctuée; garnie d'un duvet fauve ou fauve cendré assez épais; bombée en devant, un peu concave entre les antennes; rayée, entre celles-ci, d'une ligne longitudinale prolongée jusqu'au vertex. *Yeux* noirs. *Antennes* épaisses; atténuées vers l'extrémité; plus longues que le corps (♂) ou à peu près aussi longues que lui (♀); garnies en dessous de cils assez nombreux, médiocrement allongés; non hérissées de poils en dessus; brièvement pubescentes; fauves ou d'un fauve plus ou moins obscur, annelées de cendré à la base de leurs articles. *Prothorax* tronqué et à peine ou très-étroitement rebordé en devant; tronqué, mais d'une manière plus ou moins sensiblement bissinué à sa base; muni à celle-ci d'un rebord peu saillant, précédé d'une raie transversale; à

peu près aussi long que large ; presque cylindrique ; muni, vers le milieu de ses côtés, d'un tubercule épineux ; un peu plus étroit sur sa seconde moitié ; convexe ; rayé, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur, d'une ligne transversale, un peu onduleuse, parallèle à la base ; brun ; garni d'un duvet fauve ; ponctué et ruguleux sur la moitié médiaire transversale de sa longueur, peu en devant et après cette zone ; ordinairement marqué, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache plus ou moins apparente, subarrondie ou ponctiforme, formée d'un duvet fauve flavescent moins court. *Écusson* petit ; en triangle obtus, près d'une fois plus large que long ; brun ; pubescent. *Elytres* un peu plus larges aux épaules que le prothorax à sa base ; deux fois et quart aussi longues que lui ; ovalaires ; convexes ; offrant sur la suture, après l'écusson, la trace d'un sillon très-court ; marquées de points irrégulièrement disposés, assez gros près de la base, moins gros et moins marqués postérieurement, médiocrement rapprochés, surtout sur le dernier tiers ; non hérissées de poils ; brunes, revêtues d'un duvet très-court, soyeux, d'un fauve cendré : ce duvet moins court et plus serré après l'écusson, de chaque côté de la suture, où il forme, sur chaque élytre, une sorte de petite tache en parallélogramme allongé ; parées chacune, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale dénudée et conséquemment brune comme le fond, onduleuse à ses bords antérieur et postérieur, souvent parée à ceux-ci d'une bordure cendrée, plus développée au côté externe qu'à l'interne, couvrant environ le cinquième médiaire transversal de la longueur. *Dessous du corps* d'un rouge brun ou d'un fauve brun ; garni d'un duvet cendré très-court. *Pieds* fauves ou d'un rouge brun ; brièvement pubescents ; parés d'un duvet plus long, d'un flave cendré, dans l'échancrure de l'arête extérieure des tibias intermédiaires et vers l'extrémité postérieure des tibias postérieurs.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Sa larve vit dans les rameaux du lierre. On la trouve en battant ces végétaux, ou les fagots entassés dans les bois.

Obs. Le prothorax offre parfois la ligne médiane légèrement saillante ; les taches de duvet quelquefois peu apparentes. La bande des élytres varie un peu de forme ; chez quelques individus, elle ne s'étend pas jusqu'à la suture.

Cette espèce se distingue aisément de toutes les espèces précédentes par ses antennes médiocrement ciliées en dessous et non hérissées de poils en dessus ; par son corps non hérissé de poils ou n'offrant que quelques poils un peu plus longs et mi-couchés, etc.

C'est bien là le *Cerambyx balteus* de Linné rapporté par tous les auteurs à l'une des espèces du genre *Exocentrus*. Les expressions suivantes du *Systema naturæ : abdomen gibbum*, *ovatum*, *obtusum*, caractérisent assez bien la forme de cette partie du corps, mais le nom substantif *balteus* (Baudrier), d'un genre différent de celui de *parmena*, concorde trop peu avec ce dernier pour pouvoir être adopté.

La *Parmena unifasciata*, Rossi, a tant d'analogie avec la *P. fasciata* qu'elle semble n'en être qu'une variété. Elle en a les caractères spécifiques principaux, c'est-à-dire son corps et le dessus de ses antennes ne sont pas hérissés de longs poils; son prothorax est rayé, vers les trois quarts de sa longueur, d'une raie un peu onduleuse parallèle à la base; ses élytres offrent, sur la suture, après l'écusson, les traces d'un très-court sillon, et montrent de chaque côté de celui-ci une sorte de tache formée d'un duvet plus épais et plus flavescent. Mais elle est généralement d'une taille moins faible (0^m,0090. — 41.) ; son prothorax n'offre de chaque côté qu'un tubercule très-faible et obtus; il montre plus distinctement sur son disque trois taches de duvet d'un testacé flavescent, obtriangulairement disposées ; ses élytres sont plus fortement et plus densement ponctuées; le duvet dont elles sont revêtues est d'un testacé cendré; la bande est parée à ses bords antérieur et postérieur d'une bordure plus flave, et cette bande couvre ordinairement le quart au lieu du cinquième transversal médiaire de la longueur des étuis ; mais ces différences ne sont peut-être dues qu'à des variations de l'espèce.

Lamia unifasciata. Rossi, Faun. étrusc. Mant. p. 50. 124.

Patrie : l'Italie.

On l'obtient au printemps, dit M. Ghiliani, en battant les fagots. (Voy. *Ann.* de la Soc. entom. de Fr., 2e série, t. V, p. 107.)

Genre *Dorcadion*, Dorcadion ; Dalman.

Dalman. Synonymia insectorum, auct. Schœnherr, t. III, p. 397.

(δορκάδιον, jeune chevreuil.)

Caractères. *Antennes* moins longuement prolongées que le corps, ni ciliées en dessous, ni hérissées de poils en dessus; de onze articles : le premier, obconique, à peine aussi long ou à peine plus long que le deuxième : le troisième, droit, à peine ou faiblement plus long que le quatrième, obconique ainsi que la plupart des suivants : les derniers subcomprimés. *Labre*

échancré ou presque bilobé. *Prothorax* généralement transversal ; armé, de chaque côté, d'un tubercule conique ou subépineux. *Elytres* débordant, aux épaules, la base du prothorax du cinquième de la largeur de chacune ; ovales-oblongues ; en général obtusément et un peu obliquement subarrondies chacune à l'extrémité ; à angle huméral non saillant, si ce n'est quand il se prolonge en arête longitudinale plus ou moins prononcée ; médiocrement ou assez faiblement convexes sur le dos ; plus ou moins perpendiculairement déclive sur les côtés, aux épaules. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le prosternum. *Postépisternums* habituellement rétrécis d'avant en arrière. *Pieds* robustes. *Cuisses postérieures* simples ou à peine renflées. *Tibias intermédiaires* saillants vers le milieu de leur arête extérieure, avant l'échancrure garnie de duvet qui la suit.

On peut ajouter pour les espèces suivantes se trouvant dans notre pays : *Prothorax* tronqué et ordinairement un peu échancré dans le milieu de son bord antérieur, et à peine rebordé en devant ; tronqué et rebordé à la base ; assez convexes. *Elytres* faiblement échancrées en arc dirigé en arrière, prises ensemble, quand on les regarde d'avant en arrière, chez les premières espèces ; émoussées à l'angle huméral ; tantôt presque rectangulaires, tantôt plus ouvertes que l'angle droit, à ce dernier ; ordinairement élargies en lignes presque droites jusqu'aux trois septièmes, rétrécies ensuite ; médiocrement convexes. *Tibias* comprimés, élargis d'arrière en avant : les intermédiaires, ordinairement frangés de fauve ou brun roussâtre dans l'échancrure de leur arête supérieure : les postérieurs garnis seulement de poils raides et courts, plutôt que d'une frange, vers l'extrémité de leur arête supérieure.

Ces insectes se rapprochent des Parmènes par la forme de leur corps. Plusieurs ont, comme celles-ci, les élytres ovalaires (quoique débordant davantage la base du prothorax), et sans fossette humérale ; chez d'autres, généralement étrangers à la France, les étuis se montrent presque rectangulaires aux épaules et creusés d'une fossette humérale plus ou moins profonde ; mais, dans ce cas, de l'angle extérieur de la base part ordinairement une arête souvent prolongée jusqu'à l'extrémité. Les Dorcadions sont d'ailleurs reconnaissables à leurs antennes courtes, épaisses à la base, fortement décroissantes, à articles la plupart obconiques, même le premier ; non ciliées en dessous (1).

---

(1) Le genre Dorcadion, par suite du nombre assez considérable des espèces nouvelles découvertes depuis un certain nombre d'années, réclamerait un travail monogra-

Quelquefois le corps de ces insectes est glabre; mais en général il est revêtu, au moins sur les étuis, d'un duvet soyeux ou velouté, le plus souvent brun, et paré de longues lignes blanches : on dirait un habit de deuil chamarré de galons d'argent.

Les Dorcadions habitent les lieux secs. On les trouve sur le sol où les retient leur défaut d'ailes.

---

phique. Certaines espèces, par leurs élytres plus ovalaires, sans fossette humérale et couvertes de duvet, se rapprochent des Parmènes. D'autres, au contraire, par leurs élytres rectangulaires à l'angle huméral, marquées d'une fossette humérale et glabres, ont plus d'analogie avec les Lamiaires. Les espèces connues de moi pourraient être divisées de la sorte :

A Elytres soit entièrement revêtues de duvet, soit seulement parées d'une bordure juxtà-suturale de duvet.

B Elytres non relevées aux épaules, dont l'angle est subarrondi ou émoussé et plus ou moins ouvert; sans fossette humérale.

C Prothorax n'offrant pas une bande médiane noire, lisse, assez large, parée de chaque côté d'une bordure de duvet blanc.
(*Fuliginator, mendax, monticula, navaricum, striola, meridionale, pyraeneum, italicum, ferruginipes, pedestris, rufipes, crux, etc.*)

CC Prothorax offrant une bande médiane noire, lisse, assez large, souvent sensiblement saillante, ordinairement parée, de chaque côté, d'une bordure de duvet blanc.
(*Molitor, Donzeli, hispanium, Graellsi, Perezii, etc.*)

BB Elytres relevées aux épaules, et ordinairement chargées d'une arête humérale souvent prolongée jusqu'à l'extrémité; à fossette humérale plus ou moins prolongée.
(*Inclusum, bilineatum, cruciferum, lineatum, sericatum, holoscericeum, glycyrrhyzæ, Pallasii, politum, etc.*)

AA Elytres soit entièrement glabres, soit parées de bandes de duvet, dont aucune n'est suturale.

D Elytres relevées aux épaules et creusées d'une fossette humérale plus ou moins profonde.

E Elytres parées chacune d'une bande longitudinale humérale de duvet blanc.
(*Carinatum.*)

EE Elytres sans bandes de duvet.
(*Involvens, humerale, etc.*)

DD Elytres non relevées aux épaules, et sans fossette humérale prononcée.
(*Pigum, morio, atrum.*)

Le tableau suivant servira à faciliter l'étude des espèces de France.

α Elytres soit entièrement revêtues de duvet, soit au moins parées chacune d'une bordure juxtà-suturale de duvet.

β Elytres non relevées aux épaules, et sans arête ni fossette humérale prononcées.

γ Prothorax n'offrant pas une bande médiane noire, lisse, assez large, parée de chaque côté d'une bordure de duvet blanc.

δ Elytres revêtues d'un duvet foncier de couleur cendré (*fuliginator*).

δδ Elytres revêtues d'un duvet foncier brun ou obscur.

ε Elytres parées (non comprises les bordures suturale et marginale) de deux bandes longitudinales de duvet blanc, plus ou moins longues et de largeur presque égale (*mendax*, *monticola*, *navaricum*, *striola*, *meridionale*).

εε Elytres parées (non comprises les bordures juxtà-suturale et externe) de trois bandes longitudinales de duvet blanc, de largeur à peu près égale (*pyraeneum*).

γγ Prothorax offrant une bande médiane noire, lisse, parée de chaque côté d'une bordure de duvet blanc (*molitor*, *Donzeli*).

ββ Elytres relevées aux épaules, offrant une fossette et une arête humérale plus ou moins prononcées (*lineatum*).

αα Elytres glabres (*fulvum*, *atrum*).

1. **D. fuliginator**; Linné. *Noir. Prothorax glabre ou presque glabre; rugueusement couvert de points assez gros, séparés par des intervalles étroits, subréticuliformes, impointillés; à ligne médiane lisse au moins sur les trois cinquièmes médiaires de sa longueur, et ordinairement obtusément un peu saillante. Elytres débordant, aux épaules, la base du prothorax du sixième environ de la largeur de chacune; sans fossette humérale et sans côtes; revêtues d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre, fin, court et soyeux; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et de deux lignes ou bandes longitudinales de duvet blanc: la ligne humérale non prolongée jusqu'à l'extrémité: l'interne atteignant à peine la moitié de leur longueur.*

Var. α. *Lignes longitudinales et bordures blanches des élytres peu distinctes.*

Cerambyx fuliginator. Linn., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 393. 28. — Id. 12e édit. t. I. p. 629. 43. — De Geer, Mém. t. V. p. 70. 7. — Oliv., Entom. t. IV. no 67. p. 117. 157. pl. IV. fig. 21. *a. d.*

Le Capricorne ovale cendré. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 205. 8.

Lamia fuliginator. Fabr., Syst. entom. p. 175. 23. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 299. 501. — Panz., Faun. germ. XLVII. 21. — Schoenh., Syn. ins. t. II. p. 398. 209.

Dorcadion fuliginator. Muls., Longic. p. 124. 2. — Kuster, Kaef. Europ. V. 82. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 862. — Rouget, Catal. 1626.

Long. 0m,0135 à 0m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.) à la base des élytres. — 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2) dans le milieu de celles-ci.

Corps oblong. *Tête* noire ; peu garnie de duvet cendré ; marquée de points, plus gros, plus rugueux et séparés par des espaces impointillés sur sa partie postérieure. *Antennes* noires ; revêtues d'un duvet brun et annelées de cendré à la base, à partir du troisième article. *Prothorax* noir ; glabre ou à peu près ; rugueux ; marqué de points aussi gros que ceux du vertex ; ces points séparés par des intervalles étroits, un peu tranchants, presque réticuliformes, impointillés ; à ligne médiane généralement lisse depuis le quart jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de sa longueur, et le plus souvent obtusément et un peu saillante. *Ecusson* noir, revêtu ou garni d'un duvet cendré blanc. *Elytres* débordant aux épaules la base du prothorax du sixième environ de la largeur de chacune ; trois fois au moins aussi longues que lui ; sans fossette humérale et sans côtes ; assez faiblement convexes sur le dos ; noires ; revêtues d'un duvet fin, soyeux, court, épais, cendré ou d'un cendré blanchâtre ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe et de deux lignes ou bandes longitudinales, naissant de la base, d'un duvet blanc, parfois peu apparentes : la ligne externe, humérale, plus large que chacune des suturales, de largeur à peu près uniforme, prolongée environ jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis : l'interne, ordinairement prolongée en se rétrécissant, jusqu'à la moitié environ de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garnis d'un duvet cendré court et peu épais.

Cette espèce habite principalement les parties du centre et quelques provinces du nord de la France. On la trouve dans les environs de Paris, en Auvergne, dans la Bourgogne, etc. Elle n'a pas été trouvée jusqu'à ce jour dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est ordinairement assez bien caractérisée par la couleur du duvet de ses élytres. Quelquefois les bordures ou lignes blanches sont peu distinctes. Souvent, quand les étuis sont dénudés, ils offrent de légères côtes obtuses sous les lignes blanches.

2. **D. mendax** ; Mulsant. *Noir. Prothorax glabre ; rugueusement cou-*

vert de points assez gros, séparés par des intervalles étroits, subréticuliformes, impointillés; à ligne médiane lisse et ordinairement un peu saillante sur les trois cinquièmes médiaires de sa longueur. Elytres débordant, aux épaules, la base du prothorax du cinquième environ de la largeur de chacune; sans fossette humérale et sans côtes; revêtues d'un duvet brun assez court, presque velouté; parées chacune d'une bordure suturale, d'une marginale, et de deux lignes ou bandes longitudinales d'un duvet blanc : la ligne humérale prolongée presque jusqu'à l'extrémité : l'interne ordinairement jusqu'aux deux tiers de leur longueur.

Var. A. *Elytres ornées chacune, en outre de leur dessin ordinaire, d'une raie de duvet blanc très-étroite, située entre l'humérale et l'interne, naissant du dixième ou du septième de leur longueur, et moins longuement prolongée que l'interne.*

Dorcadion quadrilineatum. (CHEVROLAT). — *Dorcadion fuliginator.* Var. C. MULS., Longic. p. 124. 2.

ÉTAT NORMAL.

Dorcadion mendax. MULS., Opusc. entom. 2e cah. p. 33. — Id. Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. nouv. série. t. II (section des sciences). p. 59.

Long. 0m,0112 à 0m,0157 (5 l. à 7 l.). — Larg. 0m,0030 à 0m,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) à la base des élytres. — 0m,0033 à 0m,0056 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2).

Corps oblong ou suballongé. *Tête* noire; garnie d'un duvet grisâtre souvent enlevé; marquée en devant de points plus petits peu rapprochés et séparés par des espaces pointillés; rugueuse ou ruguleuse et marquée, sur le vertex, de points plus gros; rayée d'une ligne longitudinale ordinairement prolongée jusqu'au vertex et souvent avancée jusqu'à l'épistome. *Antennes* noires; revêtues d'un duvet brun et brièvement annelées à la base de duvet cendré, à partir du troisième article. *Prothorax* noir; glabre ou à peu près; rugueux; marqué de points aussi gros au moins que ceux du vertex, séparés par des espaces étroits, presque réticuliformes, impointillés; à ligne médiane constituant une trace assez large, lisse au moins depuis le tiers jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de sa longueur, et obtusément un peu saillante, surtout postérieurement. *Ecusson* noir; garni de duvet cendré. *Elytres* débordant, aux épaules, la base du prothorax du cinquième environ de la largeur de chacune; trois fois environ aussi longues que lui; sans fossette humérale et sans côtes; assez faiblement convexes

sur le dos ; noires, revêtues d'un duvet presque velouté, brun ou brun noir ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe et de deux lignes ou bandes longitudinales, naissant de la base, de duvet blanc : la bordure suturale commune, presque aussi large que l'écusson, enclosant ce dernier, et ordinairement liée, à la base, avec la ligne interne : la bordure externe, postérieurement liée à la suturale, formée du repli et d'une bordure marginale étroite : la ligne externe, humérale, presque égale à la suturale commune, prolongée jusqu'aux neuf dixièmes de leur longueur, ordinairement en se rétrécissant un peu vers son extrémité : la bordure interne, aussi large à la base que l'humérale, prolongée environ jusqu'aux deux tiers en se réduisant graduellement à un trait. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garnis d'un duvet cendré court et peu épais.

Cette espèce se rencontre dans diverses provinces de la France. On la trouve, vers la fin d'avril et en mai, dans les environs de Paris, dans l'Auvergne, dans la Lozère, etc. Elle n'a pas été prise dans les environs de Lyon.

Obs. Dans la première édition de cette monographie, j'avais, d'après la croyance commune, considéré cette espèce comme une variété du *D. fuliginator ;* mais elle a une robe généralement si différente que l'œil pouvait difficilement souscrire à cette réunion. Elle s'éloigne de l'espèce précédente par le duvet de ses élytres moins fin ; moins soyeux, presque velouté ; par la bordure suturale blanche unie en devant à la ligne interne ; par la ligne interne plus longuement prolongée, aboutissant ordinairement aux deux tiers de la longueur des étuis, et réduite à un trait à son extrémité.

Les *D. fuliginator* et *mendax* n'habitent d'ailleurs pas toujours les mêmes lieux, et ne paraissent pas aux mêmes époques. Le premier se montre dès les premiers jours du printemps, le second attend la fin d'avril ou le mois de mai pour se montrer. (CHEVROLAT, *Ann*. de la Soc. entom. de France, t. II, 1833, p. 473.)

Le *D. mendax* offre quelquefois, entre la ligne humérale et la ligne interne blanche des élytres, un trait blanc très-grêle, naissant à quelque distance de la base et ordinairement un peu moins prolongé que la ligne interne.

On rencontre parfois des Dorcadions dont le duvet des élytres n'a ni la teinte cendrée du *fuliginator*, ni la couleur foncée du *mendax :* ce duvet a la couleur du chocolat au lait. Ces individus équivoques sembleraient devoir constituer une espèce intermédiaire entre les deux précitées (*D. hypocrita*). Dejean, dans sa collection, les avaient regardés comme une variété du

fuliginator. Ils semblent plutôt appartenir au *mendax* par la nuance de leur robe, par leur taille, leur forme générale, leur duvet moins fin et la longueur de la ligne blanche interne. Des observations locales sont nécessaires pour résoudre la difficulté. De tels individus présentent aussi parfois un trait longitudinal blanc, intermédiaire entre la ligne humérale des étuis et l'interne.

3. **D. monticola**; MULSANT. *Noir. Ordinairement sans raie longitudinale sur le vertex. Prothorax à peine garni de poils cendrés très-courts, souvent épilés; ruguleux; marqué de points médiocres, séparés par des intervalles étroits, subréticuliformes; à ligne médiane généralement indistincte sur les deux cinquièmes antérieurs, peu ou point saillante sur les deux cinquièmes suivants. Elytres sans fossette humérale et sans côtes; revêtues d'un duvet brun ou brun noir, presque velouté; parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe et de deux lignes ou bandes longitudinales d'un duvet blanc: la ligne humérale prolongée presque jusqu'à l'extrémité: l'interne, ordinairement jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes.*

Dorcadion monticola. MULS., Opusc. entom. 2e cahier. 1853. p. 27. — Id. Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. nouv. série. t. II (section des sciences). p. 53.

Long. 0m,0123 à 0m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0053 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/5) à la base des élytres. — 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) dans le milieu de celles-ci.

Corps oblong ou suballongé. *Tête* noire; garnie, et, dans l'état frais, presque revêtue, au moins sur sa partie antérieure, d'un duvet grisâtre; marquée sur sa partie antérieure de points assez petits, peu rapprochés, séparés par des espaces plans, pointillés; notée sur le vertex de points plus gros et peu rapprochés; offrant tout au plus entre les antennes les traces d'une ligne longitudinale légère, non prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* noires; revêtues d'un duvet brun et annelées d'un duvet cendré à la base du troisième article et de quelques-uns des suivants. *Prothorax* noir; garni, dans l'état frais, d'un duvet gris cendré, très-court, souvent épilé; ruguleux; marqué de points à peine aussi gros que ceux du vertex, séparés par des intervalles étroits, ordinairement non tranchants et impointillés; à ligne médiane indistincte sur les deux cinquièmes antérieurs, étroite et à peine saillante sur les deux cinquièmes postérieurs, plus indistincte ou parfois rayée d'une ligne ou marquée d'une légère fossette sur le cinquième

postérieur. *Ecusson* noir ; garni ou bordé de duvet cendré souvent épilé. *Elytres* débordant, aux épaules, la base du prothorax d'un cinquième environ de la largeur de chacune ; trois fois et demie environ aussi longues que lui ; sans fossette humérale et sans côtes ; assez faiblement convexes sur le dos ; noires, mais revêtues d'un duvet presque velouté, brun ou brun noir ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe et de deux lignes ou bandes longitudinales, naissant ou à peu près de la base, d'un duvet blanc : la bordure suturale commune un peu moins large que l'écusson qu'elle enclôt, généralement non liée à la ligne interne : la bordure externe, étroitement et souvent à peine liée postérieurement à la suturale, formée du repli et d'une étroite bordure marginale : la ligne blanche externe, humérale, prolongée jusqu'aux neuf dixièmes ou dix onzièmes, quelquefois presque jusqu'à l'extrémité, ordinairement d'une largeur uniforme, parfois rétrécie ou un peu élargie vers son extrémité : la ligne interne, naissant parfois de la base, mais ordinairement rétrécie près de celle-ci ou même un peu isolée d'elle, prolongée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de leur longueur, en se réduisant graduellement à un trait à son extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; pointillés ; garnis d'un duvet cendré, court et peu épais.

Cette espèce a été découverte dans la Lozère par M. Ecoffet.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *D. mendax ;* mais elle s'en distingue par sa taille ordinairement un peu plus avantageuse ; par sa tête garnie d'un duvet plus serré ; n'offrant pas de raie longitudinale prolongée jusqu'au vertex ; par son prothorax garni, dans l'état frais, d'un duvet gris cendré court, mais un peu apparent ; marqué de points un peu moins gros et séparés par des intervalles moins rugueux et ordinairement non tranchants ; à ligne médiane à peine saillante depuis le deuxième jusqu'au dernier cinquième de sa longueur ; par la ligne interne de ses élytres non liée à la base avec la suturale, ordinairement isolée de la base ou du moins rétrécie vers celle-ci, et prolongée au plus jusqu'aux deux cinquièmes au lieu de l'être jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur des étuis.

4. **D. navaricum** ; MULSANT. *Noir ; rayé, sur le vertex, d'une raie longitudinale. Prothorax glabre ou à peu près ; rugueux ; marqué de points assez gros, séparés par des intervalles étroits, tranchants, presque réticuliformes ; à ligne médiane généralement saillante et obtuse depuis le tiers jusqu'aux trois quarts ou un peu plus. Elytres sans fossette humérale et sans côtes ; revêtues d'un duvet brun ou brun noir presque velouté ; parées*

chacune d'une bordure suturale, d'une externe et de deux lignes ou bandes longitudinales, d'un duvet blanc : la ligne humérale prolongée presque jusqu'à l'extrémité : l'interne, liée ou presque liée à la suturale, dépassant à peine le tiers ou un peu plus de leur longueur.

Dorcadion navaricum. MULS., Opusc. 2e cahier. p. 29. — Id. Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. nouv. série. t. II (section des sciences). 1852. p. 55.

Long. 0m,0135 à 0m,0180 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0030 à 0m,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) à la base des élytres. — 0m,0045 à 0m,0067 (2 l. à 3 l.) dans le milieu de celles-ci.

Cette espèce se trouve dans les parties méridionales et occidentales de la France.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *D. monticola*. Elle paraît cependant s'en distinguer spécifiquement par sa tête rayée, sur le vertex, d'une ligne longitudinale; par son prothorax glabre, marqué de points plus grossiers, séparés par des intervalles plus étroits, plus tranchants, chargé sur la ligne médiane d'un relief obtus moins étroit et plus saillant; par la ligne blanche interne des élytres paraissant s'unir à la suturale.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un assez petit nombre d'individus se rapportant à l'insecte que j'ai décrit. De nouvelles observations locales sont peut-être nécessaires pour confirmer la validité de ces caractères.

5. **D. striola**. *Noir. Rayé, sur le vertex, d'une ligne longitudinale. Prothorax noir ; garni d'un duvet cendré ; marqué de points assez petits, séparés par des intervalles planiuscules, en partie pointillés ; à ligne médiane rayée, au moins depuis la moitié jusqu'au rebord basilaire, d'une ligne plus profonde postérieurement. Elytres sans fossette humérale et sans côtes ; revêtues d'un duvet brun, presque velouté ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe, de deux lignes ou bandes longitudinales, et ordinairement d'un trait intermédiaire, d'un duvet blanc : la ligne externe, humérale, large, prolongée presque jusqu'à l'extrémité : l'interne, dépassant à peine le sixième de la longueur des étuis : le trait intermédiaire entre les deux précédentes, raccourci à ses extrémités.*

Dorcadion striola. (DEJEAN), Catal. (1837). p. 372.

Long. 0m,0146 à 0m,0157 (6 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0027 à 0m,0033

(1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) à la base des élytres. — 0m,0039 à 0m,0048 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/8) vers le milieu de celles-ci.

Corps assez étroit; suballongé. *Tête* noire; parsemée de points assez petits sur la partie antérieure, un peu moins petits sur le vertex, peu rapprochés, séparés par des intervalles plats, superficiellement pointillés; garnie ou revêtue, dans l'état frais, de poils cendrés; rayée, sur le front, d'une ligne longitudinale prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* noires, revêtues d'un duvet brun, annelées de cendré à la base du troisième article et de quelques-uns des suivants. *Prothorax* noir; garni, dans l'état frais, d'un duvet fin, cendré, peu ou médiocrement épais; marqué de points assez petits, séparés par des espaces planiuscules, souvent en partie superficiellement pointillés; rayé sur la ligne médiane, à partir de la moitié ou plus avant de sa longueur, d'une ligne enfoncée prolongée presque jusqu'au rebord basilaire, et graduellement plus profonde postérieurement. *Ecusson* noir, revêtu d'un duvet blanc cendré. *Elytres* débordant, aux épaules, la base du prothorax d'un cinquième environ de la largeur de chacune; trois fois et demie ou près de quatre fois aussi longues que lui; sans fossette humérale et sans côtes; noires, mais revêtues d'un duvet brun, presque velouté; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et chacune de deux lignes longitudinales, naissant de la base, d'un duvet blanc : la bordure suturale commune, un peu plus étroite que l'écusson qu'elle enclôt, non liée à la ligne interne: la bordure externe, formée du repli et d'une bordure marginale, très-grêle en devant, plus développée postérieurement: la ligne blanche externe, humérale, plus large que la suturale commune, presque uniforme, prolongée jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis : la ligne interne prolongée, en se rétrécissant, à peine au delà du sixième de la longueur des étuis; offrant ordinairement ou souvent, entre la ligne humérale et l'interne, les traces d'une raie blanche non avancée jusqu'à la base et prolongée jusqu'aux deux tiers.

Cette espèce a été prise dans les environs de Narbonne par mon ami M. Godart. J'en ai reçu en communication, de M. Ecoffet, un exemplaire provenant des Pyrénées. Je l'ai vue, chez M. Chevrolat, dans la collection Dejean, inscrite sous le nom de *D. striola*.

Obs. Elle s'éloigne des espèces précédentes par la ponctuation de son prothorax. Sous ce rapport, elle a de l'analogie avec le *D. meridionale;* mais sa tête et son prothorax sont garnis d'un duvet moins long et moins épais; son corps est plus étroit; la ligne humérale blanche des élytres,

uniformément plus large, ne se prolonge pas jusqu'à l'extrémité, et la ligne interne est beaucoup plus courte.

6. **D. meridionale**; Mulsant. *Noir. Prothorax revêtu d'un duvet cendré flavescent, assez épais, mais souvent enlevé; marqué de points assez petits, séparés par des espaces notablement plus larges qu'eux, planiuscules, pointillés. Elytres sans fossette humérale et sans côtes; revêtues d'un duvet brun ou brun noir presque velouté; parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe et de deux lignes ou bandes longitudinales, naissant de la base, d'un duvet blanc: la ligne externe, humérale, postérieurement dilatée, prolongée jusqu'à l'extrémité, où elle s'unit à la marginale: l'interne, rétrécie d'avant en arrière, dépassant à peine les deux cinquièmes (♂) ou atteignant à peine la moitié (♀) des étuis.*

Obs. Souvent le duvet de la tête et du prothorax est en partie épilé; mais dans l'état normal ces deux parties et les premiers articles des antennes sont garnis d'un duvet cendré fauve, assez épais et très-visible. Ce duvet forme parfois alors deux sortes de bandes sur la partie postérieure de la tête. La ligne médiane du prothorax ne se distingue quelquefois pas du reste de la surface de ce segment; ordinairement elle est réduite à une raie ou à une trace lisse prolongée du tiers ou de la moitié aux quatre cinquièmes; plus rarement cette trace lisse est légèrement saillante.

Dorcadion meridionale. (Dejean). Catal. 1837. p. 372. — Muls., Longic. p. 125. — Id. Opusc. entom. 2e cah. p. 25. — Id. Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon (partie des sciences). nouv. série. t. II. 1852. p. 51. — Kuster, Kaef. eur. VIII. 81.

Dorcadion alpinum. Chevrolat, Revue et magaz. de zool. de M. Guérin. t. VIII. 1856. nº 9. p. 435. — Id. tiré à part. p. 2.

Long. 0m,0123 à 0m,0180 (5 l. 1/2 à 8 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0052 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/3) à la base des élytres. — 0m,0045 à 0m,0067 (2 l. à 3 l.) vers le milieu de la largeur de celles-ci.

Corps oblong. *Tête* noire; garnie ou revêtue d'un duvet cendré ou cendré flavescent, souvent en partie au moins enlevé; marquée de points peu ou médiocrement rapprochés, plus petits sur la partie antérieure que sur le vertex, séparés par des espaces plans, densement et un peu superficiellement pointillés; rayée, sur le front, d'une ligne ordinairement prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* noires; revêtues d'un duvet brun, et annelées de duvet cendré à la base du troisième article et de quelques-uns des suivants.

Prothorax noir ; garni ou revêtu, dans l'état frais, d'un duvet assez épais, cendré ou cendré flavescent, médiocrement court ; marqué de points assez petits, peu ou médiocrement rapprochés, séparés par des espaces plans, pointillés ; à ligne médiane offrant une trace lisse, très-étroite, peu ou point saillante, prolongée depuis le tiers jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur, quelquefois en partie transformée en raie légère. *Ecusson* obtriangulaire ; noir ; revêtu d'un duvet blanc, ordinairement avec la ligne médiane glabre. *Elytres* trois fois et demie au moins aussi longues que le prothorax ; sans fossette humérale et sans côtes ; noires, mais revêtues d'un duvet brun ou d'un brun noir, presque velouté ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et de deux lignes ou bandes longitudinales, naissant de la base, de duvet blanc ou d'un blanc sale : la bordure suturale commune, aussi large que l'écusson qu'elle enserre, parfois liée à la ligne interne : la bordure externe formée du repli et d'une plus étroite bordure marginale, en général non liée postérieurement à la suturale, si ce n'est par le rebord : la ligne externe, humérale, prolongée en s'élargissant jusqu'à l'extrémité, où elle se lie à la bordure externe : la ligne interne, souvent aussi large à la base que l'externe, prolongée en se rétrécissant graduellement jusqu'au tiers ou jusqu'à la moitié de la longueur des étuis. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; revêtus d'un duvet grisâtre, court et médiocrement épais.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans les environs de Digne et dans diverses localités des départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

Obs. Quand l'insecte est frais, la tête et le prothorax sont garnis d'un duvet moins court que chez les espèces précédentes qui en ont, et parfois ce duvet constitue, sur la partie postérieure de la tête, deux bandes de duvet plus épais ; mais souvent l'insecte se montre, au moins en partie, épilé. Néanmoins cette espèce est facile à distinguer des précédentes par son prothorax non rugueux, marqué de points assez petits, peu rapprochés, séparés par des espaces plans, pointillés ; par sa bordure externe liée seulement par le rebord blanc de l'extrémité à la bordure suturale ; par la ligne humérale blanche, prolongée, en s'élargissant, jusqu'à l'extrémité, où elle se lie à la bordure marginale.

Ce dernier caractère, la longueur plus grande de la ligne interne, et le corps généralement moins étroit, servent à séparer cette espèce du *D. striola*, qui se rapproche du *meridionale* par la ponctuation du prothorax.

7. **D. pyrenaeum**; Germar. *Noir. Tête et prothorax garnis d'un duvet cendré gris souvent enlevé : le second marqué de points médiocres, séparés par des intervalles peu rugueux, à peu près impointillés : ces points moins rapprochés de chaque côté de la ligne médiane, chez le ♂ : cette ligne non saillante, ou rayée d'une ligne sur son tiers médiaire. Elytres revêtues d'un duvet presque velouté brun ; parées d'une bordure suturale, d'une externe, et de trois lignes ou bandes longitudinales d'un duvet blanc : l'humérale et l'interne naissant de la base : l'humérale terminale* (♀) *ou subterminale* (♂) *: l'interne prolongée jusqu'aux trois cinquièmes : l'intermédiaire ne naissant pas de la base.*

♂ Ligne blanche humérale des élytres, ordinairement prolongée au moins jusqu'aux neuf dixièmes de leur longueur; presque uniformément large : l'intermédiaire, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson, prolongée environ jusqu'aux deux tiers : l'interne un peu moins longue.

Obs. La longueur respective des deux lignes internes varie un peu : ordinairement l'interne est plus courte que l'intermédiaire et dépasse à peine les trois cinquièmes des étuis ; plus rarement elle se prolonge jusqu'aux deux tiers et dépasse parfois alors l'intermédiaire.

♀ Ligne blanche humérale prolongée ordinairement jusqu'à l'extrémité, où elle se lie à l'externe : l'interne prolongée jusqu'aux deux tiers ou quatre cinquièmes des étuis : l'intermédiaire variablement un peu plus courte ou plus longue.

♂ *Dorcadion pyrenaeum*. (Dejean), Catal. (1837). p. 372. — Germar, Faun. ins. Eur. fasc. 21. pl. 16.

♂ ♀ *Dorcadion pyrenaeum*. Muls., Longic. p. 126. 4. pl. II. fig. 4 (♂). fig. 6 (♀).

Long. 0m,0112 à 0m,0157 (5 à 7 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0051 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4) à la base des élytres. — 0m,0050 à 0m,0072 (2 l. 1/4 à 3 l. 1/4) vers la moitié de la largeur de celles-ci.

Corps oblong. *Tête* noire ; garnie d'un duvet couché, grisâtre, souvent enlevé; marquée de points médiocrement rapprochés, plus petits sur la partie antérieure que sur la postérieure, séparés par des intervalles aplanis finement et parfois très-superficiellement pointillés ; rayée, à partir de la suture frontale, d'une ligne ordinairement prolongée jusqu'au vertex, en devenant en général plus fine près de celui-ci. *Antennes* noires, revêtues d'un duvet

brun, et annelées de cendré à la base du troisième article et de quelques-uns des suivants. *Prothorax* noir; garni, dans l'état frais, d'un duvet gris cendré très-court; marqué de points plus gros, plus rugueux et plus rapprochés que de chaque côté de la ligne médiane : ces points peu rapprochés sur le disque et séparés par des intervalles aplanis, à peine pointillés (♂), ou un peu plus gros, rapprochés et séparés par des intervalles étroits (♀); à ligne médiane à peine lisse, non saillante, souvent marquée d'une raie plus ou moins légère sur le tiers médiaire de sa longueur. *Ecusson* à côtés curvilignes; noir, glabre sur la ligne médiane, revêtu, sur le reste, d'un duvet blanc cendré souvent épilé. *Elytres* trois fois à trois fois et demie (♂), ou trois fois et demie à quatre fois (♀) aussi longues que le prothorax; sans fossette humérale et sans côtes; noires, mais revêtues d'un duvet brun, brun noir ou noir brun, presque velouté; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et de trois lignes ou bandes longitudinales, d'un duvet blanc : la bordure suturale commune, à peu près aussi large que l'écusson, qu'elle enserre sur les côtés, non liée à la ligne interne à la base : la bordure externe, formée du repli, ordinairement plus large que la bordure suturale, surtout chez la ♀, et d'une bordure marginale presque nulle ou très-étroite en devant, postérieurement liée seulement par le rebord à la bordure suturale : la ligne externe, humérale, ordinairement d'une largeur uniforme, généralement tronquée à son extrémité, et prolongée jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis (♂), ou prolongée jusqu'à l'extrémité et liée à la bordure marginale : la ligne interne, naissant de la base, prolongée en se rétrécissant jusqu'aux trois cinquièmes, aux deux tiers (♂) ou même jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis (♀) : l'intermédiaire, naissant un peu après le niveau de l'extrémité de l'écusson, ordinairement un peu plus longuement prolongée que l'interne, et de la largeur de celle-ci (♂), ou moins longuement prolongée que cette dernière, et souvent linéaire, très-grêle (♀). *Dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet grisâtre, court et médiocrement épais.

Cette espèce habite les Pyrénées et quelques contrées rapprochées de ces montagnes.

Obs. Le ♂ est facile à reconnaître, entre les espèces précédentes, à ses élytres parées de trois lignes longitudinales, de largeur presque égales, et graduellement moins longuement prolongées depuis l'interne jusqu'à l'humérale.

La ♀ semblerait quelquefois offrir plus de difficultés avec certaines espèces, telles que les *D. mendax* et *striola*, dont le premier montre quelquefois,

et dont le second paraît offrir ordinairement une raie blanche intermédiaire entre l'humérale et l'interne ; mais la ♀ du *pyrenaeum* s'éloigne du *mendax* par son prothorax garni de duvet, non chargé d'une ligne médiane saillante ; par sa bande humérale prolongée jusqu'à l'extrémité. Elle se distingue du *D. striola* par la ligne blanche interne des étuis beaucoup plus longue ; par l'intermédiaire naissant plus près de la base ; par l'humérale moins large et prolongée jusqu'à l'extrémité ; par son prothorax moins finement ponctué ; et de ces deux espèces par le repli des élytres plus large que la bordure suturale de chacune.

Ce dernier caractère sert aussi à distinguer cette ♀ des *D. monticola*, *navaricum* et *meridionale*. Elle s'éloigne d'ailleurs des deux premiers par la ligne humérale des élytres prolongée jusqu'à l'extrémité ; du dernier par cette ligne notablement moins large, surtout à sa partie postérieure ; de ces trois espèces par la ligne interne beaucoup plus longue.

8. **D. molitor** ; OLIVIER. *Noir ; mais revêtu en dessus de duvet brun clair ; paré de deux lignes blanches sur la partie postérieure de la tête : celle-ci rayée d'une ligne non prolongée jusqu'au vertex. Prothorax dénudé sur la ligne médiane, orné d'une ligne blanche de chaque côté de cette trace glabre ; blanc sur les côtés et sur le repli. Elytres parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe, et de deux bandes longitudinales de duvet blanc, toutes unies à la base : la bande humérale prolongée jusqu'à l'extrémité : l'interne prolongée jusqu'au sixième (♂) ou aux deux tiers (♀) de leur longueur. Pieds presque couleur de chair, garnis de duvet cendré blanc.*

Cerambyx molitor. OLIV., Entom. t. IV. n° 67. p. 115. 154. pl. IV. fig. 23.
Lamia lineola. ILLIG., Mag. t. V. p. 238. 115.
Lamia molitor. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 400. 215.
Dorcadion lineola. MULS., Longic. p. 127. 5.
Dorcadion molitor. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 32. 5.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0026 à 0m,0036 (1 l. 1/5 à 1 l. 2/3) à la base des élytres. — 0m,0033 à 0m,0052 (1 l. 1/2 à 1 l. 1/3) vers le milieu de celles-ci.

Corps oblong. *Tête* noire ; parsemée de points un peu moins petits sur la partie postérieure que sur l'antérieure ; rayée, entre les antennes, d'une ligne ordinairement non prolongée jusqu'au vertex ; revêtue antérieurement, jusqu'à la base des antennes, d'un duvet blanc cendré, un peu mélangé de

brun : le duvet blanc constituant une ligne médiane assez courte entre les antennes, une bordure au côté interne des yeux : ces bandes formant sur le vertex deux lignes prolongées d'une manière convergente vers le bord antérieur du prothorax ; revêtue d'un duvet brun clair entre ces lignes. *Antennes* noires ; revêtues d'un duvet brun ; annelées de cendré à la base du troisième article et de la plupart des suivants. *Prothorax* offrant sur sa ligne médiane une trace dénudée assez large, à peine ou non saillante, parfois rayée d'une ligne légère, bordée de chaque côté d'une bande de duvet blanc, qui se réunissent postérieurement un peu avant le faible rebord basilaire ; couvert de duvet blanc sur son repli et sur les côtés de sa partie supérieure ; revêtu d'un duvet brun clair sur le reste de celle-ci. *Ecusson* à côtés curvilignes ; noir, revêtu d'un duvet blanc, avec la ligne médiane généralement dénudée. *Elytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; sans côtes et à peu près sans fossette humérale ; à arête humérale peu ou point marquée ; noires, mais revêtues d'un duvet brun clair ou d'une nuance rapprochée ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe et de deux bandes longitudinales de duvet blanc : la bordure suturale commune, à peine aussi large que l'écusson, qu'elle enserre étroitement : la bordure externe, à peine unie postérieurement par le rebord à la suturale, formée du repli et d'une aussi étroite bordure marginale : la bande externe, humérale, liée à la base avec la bordure externe et la bande interne, prolongée, en s'élargissant un peu, jusqu'à l'extrémité où elle s'unit à la bordure externe : la bande interne unie, à la base, à l'externe et à la bordure suturale, prolongée, en se rétrécissant, jusqu'au sixième (♂) ou aux deux tiers (♀) de leur longueur ; offrant parfois, entre la bande interne et l'humérale, les traces d'une raie de duvet blanc très-étroite, souvent à peine marquée, raccourcie à ses extrémités. *Dessous du corps* noir ; recouvert d'un duvet cendré blanchâtre, court et peu épais. *Pieds* d'un rouge de chair plus ou moins bruni ; garnis d'un duvet cendré blanchâtre.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve dans le bassin du Rhône jusques au delà de Dijon. Elle était commune, il y a quelques années, dans la partie des environs de Lyon connue sous le nom de *Grand-Camp*. Sa larve semble vivre aux dépens de l'*Euphorbia Gerardiana*.

Obs. La *Lamia molitor* de Fabricius se rapporte probablement au même insecte ; mais cet auteur donne à son insecte l'Inde pour patrie ; il l'indique comme synonymes des insectes d'Olivier et de Rossi, évidemment différents du sien, et enfin sa description est assez incomplète pour ne pas laisser facilement reconnaître l'espèce.

9. **D. Donzeli**; Mulsant. *Noir; mais revêtu en dessus d'un duvet brun, comme poudré de cendré. Tête rayée, entre les antennes, d'une ligne longitudinale prolongée jusqu'au vertex et bordée de duvet blanc; parée sur sa partie postérieure de deux lignes blanchâtres. Prothorax dénudé sur la ligne médiane, orné d'une ligne blanche de chaque côté de cette trace glabre; d'un blanc sale sur les côtés et sur le repli. Elytres parées chacune d'une bordure suturale, d'une externe, et de deux bandes longitudinales de duvet blanc sale, toutes unies à la base : la bande humérale prolongée jusqu'à l'extrémité : l'interne jusqu'aux deux tiers (♀) ou beaucoup plus courte (♂). Pieds bruns ou d'un brun rougeâtre, garnis de duvet cendré.*

Dorcadion Donzeli. Muls., Longic. p. 129. 6. — Id. Opusc. entom. 2e cah. p. 32.

Long. 0m,0135 à 0m,0168 (6 l. à 7 l. 1/2).

Cette espèce a été prise à Hyères par feu Donzel; dans les environs de Bordeaux par M. Perroud.

Obs. Elle a tant d'analogie avec le *D. molitor*, qu'elle n'en semble qu'une variété. Cependant elle est constamment d'une taille plus grande; le duvet brun des élytres est comme poudré de cendré; le duvet blanc est beaucoup plus serré et d'un blanc plus sale. La raie longitudinale du front se prolonge jusqu'au vertex, et se montre dans toute sa longueur bordée de duvet blanc. Les pieds sont bruns ou d'un brun rougeâtre, et le prosternum est creusé d'une raie longitudinale.

D. hispanicum; Mulsant. *Noir, luisant. Tête ornée, à partir du milieu du front, de deux bandes de duvet blanc, prolongée sur le prothorax de chaque côté de sa ligne médiane : celle-ci lisse, saillante, plane, égale au cinquième de la largeur de la base; ruguleusement ponctuée sur les côtés. Elytres ornées chacune d'une bordure suturale, d'une bande longitudinale subterminale, et postérieurement d'une bordure marginale et d'une bande très-raccourcie : ces dernières à peine avancées jusqu'au quart postérieur des étuis : les premières larges, couvrant, y compris l'intervalle, la moitié de leur largeur.*

Dorcadion hispanicum. (Dejean), Catal. (1837). p. 372. — Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon (section des sciences). nouv. série. t. I. 1851. p. 125. — Id. Opusc. entom. 2e cah. p. 108.

Long. 0m,0123 (5 l. 1/2). - - Larg. 0m,0036 (1 l. 2/3).

Patrie : l'Espagne.

10. **D. lineatum**; Fabricius. *Noir, mais revêtu d'un duvet brun. Tête et prothorax parés d'une bande longitudinale médiane de duvet blanc. Elytres chargées chacune d'une côte humérale obtuse, prolongée jusqu'à l'extrémité; largement et peu profondément canaliculées au côté interne de cette côte; ornées chacune d'une bordure suturale, d'une externe et de deux bandes longitudinales unies à la base et plus longuement à l'extrémité, d'un duvet blanc ou blanc cendré.*

Cerambyx Scopoli. Herbst, Arch. p. 91. 12. pl. XXV. fig. 11?
Lamia lineata. Fabr., Mant. t. I. p. 141. 55. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 303. 118. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 399. 111.
Cerambyx lineatus. Oliv., Entom. t. IV. n° 67. p. 116. 156. pl. XII. fig. 84.
Dorcadion lineatum. Kuster, Kaef. europ. V. 93. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 32. 6. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 863.

Long. $0^m,0112$ à $0^m,0157$ (5 l. à 7 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 l. 1/2 à 2 l.) à la base des élytres. — $0^m,0025$ à $0^m,0056$ (2 l. à 2 l. 1/2) vers le milieu de celles-ci.

Corps oblong ou ovale oblong. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet en majeure partie d'un blanc sale ou cendré : ce duvet constituant une bordure assez large à la partie antérieure du front ; une autre aussi large, liée de chaque côté à la précédente, et longeant le côté interne des yeux jusqu'à la base des antennes ; une bande longitudinale médiaire, prolongée depuis la bordure antérieure du front jusqu'au vertex ; une bordure étroite à la partie postérieure des yeux ; ce même duvet couvrant les tempes ; revêtue d'un duvet brun sur le reste de la surface, c'est-à-dire de chaque côté de la ligne blanche médiane, et plus largement sur la partie postérieure que sur l'antérieure ; rayée d'une ligne médiaire prolongée depuis la suture frontale jusqu'au vertex, divisant la bande longitudinale blanche. *Antennes* noires; garnies ou revêtues de duvet cendré blanc sur les deux premiers articles : les suivants revêtus d'un duvet brun et la plupart annelés de cendré à la base. *Prothorax* marqué de points assez petits, peu apparents quand l'insecte n'est pas épilé; noir, mais revêtu de duvet : celui-ci d'un blanc cendré sur le repli et souvent sur une partie des côtés de sa partie supérieure, brun sur le reste, avec la ligne médiane parée d'une bande longitudinale blanche : cette bande parfois très-légèrement canaliculée, ou même marquée d'une raie longitudinale étroite. *Ecusson* à côtés curvilignes;

noir, mais revêtu de duvet blanc ou blanc cendré. *Elytres* près de quatre fois aussi larges que le prothorax ; chargées d'une côte obtuse, naissant de l'angle huméral, et prolongée, en s'affaiblissant un peu, jusqu'au rebord apical; largement et peu profondément canaliculées au côté interne de cette côte ; revêtues d'un duvet brun ; parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe et de deux bandes longitudinales d'un duvet blanc ou blanc cendré : la bordure suturale n'enclosant pas ordinairement ou enclosant à peine l'écusson : la bordure externe réduite au repli : espace compris entre ce dernier et la côte humérale, ponctué, garni d'un duvet cendré blanc : la bande externe, couvrant la gouttière ou dépression humérale, prolongée jusqu'à l'extrémité en s'élargissant graduellement un peu, égale à plus du quart de la largeur de chaque élytre, vers le milieu de leur longueur : la bande interne, de moitié plus étroite, liée à la base à la précédente, postérieurement unie à celle-ci à partir des trois quarts ou un peu moins de leur longueur : ces deux bandes blanches laissant entre elles une bande brune plus étroite que la bande blanche interne. *Dessous du corps* et *pieds* garnis d'un duvet cendré ; pointillés.

Cette espèce, suivant M. Ecoffet, se trouve dans les environs de Béziers.

11. **D. fulvum** ; Scopoli. *Noir : premier article des antennes, cuisses, jambes, d'un roux testacé. Tête et prothorax assez profondément sillonnés sur la ligne médiane. Elytres à peine plus larges en devant que la base du prothorax ; oblongues, ovalaires ; offrant les traces d'une fossette humérale et d'un court sillon basilaire plus interne ; glabres, d'un rouge brun, parfois en partie d'un brun rouge ; marquées de points peu rapprochés près de la base.*

Cerambyx fulvus. Scopoli, Entom. carn. p. 53. 170. — Schrank, Enum. p. 139. 263.
Lamia fulva. Herbst, Arch. p. 91. 11. pl. XXV. fig. 10.
Lamia morio. Var. β. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 398. 206.
Dorcadion canaliculatum. Fisch., Entomogr. t. II. p. 240. pl. L. fig. 6.
Dorcadion fulvum. Muls., Long. p. 122. 1. — Kuster, Kaef. europ. 5. 81. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 32. 3. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 862.

Long. $0^m,0157$ à $0^m,0180$ (7 l. à 8 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 l. 1/2 à 2 l.) à la base des élytres. — $0^m,0039$ à $0^m,0056$ (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2) vers le milieu de celles-ci.

Corps suballongé. *Tête* creusée sur la ligne médiane, entre les antennes, d'un sillon assez large, rayé d'une ligne dans le fond, ordinairement

prolongée, en s'affaiblissant un peu jusqu'au vertex, continuée en avant, jusqu'à la suture frontale, par une trace lisse, glabre, à peine saillante; marquée de points moins petits sur le vertex; noire, garnie d'un duvet brun, et parée d'une bordure peu épaisse de duvet blanc cendré, de chaque côté du sillon. *Antennes* brièvement pubescentes; noires, à premier article d'un roux testacé. *Prothorax* noir; creusé sur la ligne médiane d'un sillon assez large et assez profond, garni d'un duvet gris cendré peu épais; presque glabre, garni de poils courts et indistincts, rugueux, et marqué de gros points sur le reste de sa surface: les points séparés sur les côtés par des intervalles étroits. *Ecusson* à côtés curvilignes; noir; garni d'un duvet cendré peu épais. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois à trois fois et demie aussi longues que lui; oblongues-ovalaires, médiocrement (♀) ou assez faiblement (♂) dilatées dans le milieu; offrant les traces d'une fossette humérale prolongée jusqu'au quart ou au tiers de leur longueur, et vers la moitié de leur longueur, un sillon longitudinal naissant de la base et aussi brièvement prolongé; et souvent d'une dépression juxtà-suturale plus large et plus faible; d'un rouge brunâtre, quelquefois d'un brun rouge ou d'un brun roux à la base et sur une étendue plus ou moins grande de leur surface; marquées de points assez gros, peu rapprochés et séparés par des intervalles plans, lisses ou superficiellement ruguleux, près de la base: ces points graduellement plus petits, plus rapprochés et séparés par des intervalles ruguleux vers l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* garnis d'un duvet cendré, court, peu épais; pointillés. *Poitrine* noire. *Ventre* tantôt d'un roux testacé ou d'un rouge brun, tantôt avec le premier arceau ou même tous les arceaux noirâtres, laissant plus ou moins transpercer la couleur roussâtre. *Pieds* d'un roux testacé, avec les tarses noirs.

Cette belle espèce, plus particulière à l'Allemagne, a été trouvée par M. Bayle dans le département de la Lozère. (*Ann.* de la Soc. entom. de France, t. III, p. 289.) J'ai reçu dans le temps, de mon ami feu M. Duponchel, l'un des exemplaires pris dans le département précité.

Obs. Cette espèce s'éloigne de toutes les précédentes par son sillon prothoracique; par ses élytres glabres, à peine plus larges en devant que la base du prothorax; par la couleur du premier article des antennes, de ses cuisses, de ses jambes et de ses élytres.

Près du *D. atrum* vient se placer l'espèce suivante, qu'on trouve en Thuringe, en Bavière, etc., mais qui n'a pas, je crois, été prise en France.

D. aethiops; SCOPOLI. *Noir. Prothorax ruguleusement ponctué sur les côtés, plus superficiellement et moins densement sur le dos; sans ligne ni trace médiane. Ecusson en triangle à côtés droits. Elytres deux fois (♀) ou deux fois et demie (♂) aussi longues que larges dans leur milieu; glabres; offrant les traces d'une dépression posthumérale; à arête humérale assez marquée; presque obtusément tronquées et rougeâtres chacune à l'extrémité, avec les angles arrondis; marquées à la base de points gros, peu rapprochés, rugueux sur l'arête, graduellement affaiblis vers l'extrémité.*

Lamia aethiops. SCOPOLI, Entom. carn. p. 53. 169. — SCHRANK, Enum. p. 139. 162. — LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 19. 3.

Lamia morio. FABR., Mant. t. I. p. 141. 54. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 302. 117. — — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 398. 206.

Cerambyx morio. OLIV., Entom. t. IV. nº 67. p. 113. 152. pl. X. fig. 67. *a*.

Dorcadion morio. FISCHER, Entom. t. II. p. 240. 5. pl. L. fig. 5. — KUSTER, Kaef. europ. V. 80. — BACH, Kaeferf. t. III. p. 31. 1.

Long. 0m,0146 à 0m,0180 (6 l. 1/2 à 8 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0050 (2 l. 1/2 à 2 l. 1/4) à la base des élytres. — 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) vers le milieu de celles-ci.

Patrie : diverses parties de l'Allemagne.

12. **D. atrum**; BACH. *Noir. Prothorax densement et rugueusement ponctué; marqué d'une raie longitudinale médiane plus ou moins légère; offrant sur la seconde moitié de celle-ci une trace lisse, plus large, plane, peu saillante. Ecusson à côtés curvilignes. Elytres une fois et demie (♀) ou deux fois (♂) aussi longues que larges dans leur milieu; garnies de poils courts, rares et indistincts; sans fossette humérale à arête humérale à peine marquée; subarrondies chacune à l'extrémité; marquées de points très-petits et peu rapprochés.*

Dorcadion atrum. (ILLIGER). BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 32. 2. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 863.

Long. 0m,0146 à 0m,0157 (6 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0048 (1 l. 2/3 à 2 l. 1/8) à la base des élytres. — 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) vers le milieu de celles-ci.

Corps suballongé. *Tête* noire; transversalement et assez fortement déprimée entre la seconde moitié des yeux chez le ♂, convexe chez la ♀; mar-

quée, en devant, de points médiocres assez gros, rapprochés, séparés par des espaces impointillés, donnant chacun naissance à un poil obscur, assez court, mi-couché, peu distinct; presque glabre, et marquée de points plus gros sur le vertex; rayée, sur le front, d'une ligne longitudinale prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* noires; revêtues d'un duvet brun, à partir du troisième article, et annelées de cendré à la base de cet article et de la plupart des suivants. *Prothorax* uniformément et rugueusement marqué de points assez gros et profonds, séparés par des espaces étroits, impointillés; presque glabre, garni de poils obscurs, très-courts, indistincts; à ligne médiane rayée, depuis le bord antérieur jusqu'au rebord basilaire, d'une ligne moins légère postérieurement: cette ligne séparant ordinairement, sur sa seconde moitié, une trace lisse, assez large, peu saillante, aplanie. *Ecusson* à côtés curvilignes; noir, légèrement relevé en rebord. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; une fois et demie (♀) ou deux fois (♂) aussi longues que larges dans leur milieu, prises ensemble; sans côtes ni fossette humérale; à arête humérale à peine marquée; subarrondies chacune à l'extrémité; noires; luisantes; glabres ou garnies seulement vers l'extrémité de poils très-courts et indistincts; marquées de points assez petits près de la base, plus affaiblis postérieurement et séparés par des intervalles plus larges qu'eux, plans, impointillés ou à peine ridés de raies superficielles. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; garnis d'un duvet d'un gris cendré, court et peu épais.

Cette espèce, rare en France, a été prise dans les environs de Niort, suivant M. Ecoffet.

Obs. Elle s'éloigne du *D. aethiops* par son corps proportionnellement moins allongé; par son prothorax densement et rugueusement ponctué, offrant une bande ou trace lisse assez large sur sa ligne médiane; par ses élytres sans arête et sans traces de fossette humérale, plus arrondies à l'extrémité, finement ponctuées, etc.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES LAMIAIRES.

Caractères. *Antennes* de onze articles; décroissant de grosseur de la base à l'extrémité; plus courtes que le corps chez les uns, plus longues que lui chez les autres; soit glabres, soit peu distinctement ou brièvement ciliées ou à peine garnies de quelques cils en dessous des premiers articles. *Yeux* très-échancrés; plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde

moitié, que le côté interne de la base des antennes. *Tête* creusée, entre les antennes, d'un sillon large et profond, dont les bords sont relevés à la base de celles-ci. *Prothorax* ordinairement transversal ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux. *Elytres* débordant la base du prothorax du quart ou du tiers de la largeur de chacune ; rectangulaires ou presque rectangulaires aux épaules ; émoussées à l'angle huméral ; avec cet angle horizontal ou relevé ; offrant une fossette humérale plus ou moins prononcée. *Pygidium* tronqué ou obtusément tronqué ; débordant souvent les élytres. *Ailes* nulles chez les uns, développées chez les autres. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Mésosternum* non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Antépectus* fortement échancré à son bord postérieur, entre les angles postérieurs du prothorax et les hanches de devant. *Postépisternums* allongés, rétrécis assez faiblement d'avant en arrière. *Pieds* assez allongés. *Cuisses* non renflées en massue. *Tibias antérieurs* creusés, sur leur arête inférieure, d'un sillon oblique et d'une échancrure plus ou moins prononcée. *Tibias intermédiaires* chargés d'une saillie plus ou moins prononcée après le milieu de leur arête supérieure ; échancrés et garnis de duvet après cette saillie. *Tibias postérieurs* hérissés d'une frange de poils plus ou moins raides, vers l'extrémité de leur arête supérieure. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

Quelques-uns de ces insectes sont encore aptères et rapprochés des Dorcadions, soit par les antennes plus courtes que le corps, soit par la forme un peu ovalaire de leurs élytres, mais cette forme se modifie bientôt en se rapprochant d'un parallélipipède. Les espèces aptères s'éloignent des Parménaires par le repli des élytres incliné en dedans.

Les Lamiaires occupent en général, dans ce second groupe, le premier rang sous le rapport de la taille. Les espèces aptères sont principalement nocturnes.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Antennes	à premier article à peine aussi long ou à peine plus long que le troisième ; fortes ; décroissant de la base à l'extrémité ; unicolores ; moins longues ou à peine aussi longues que le corps.		*Lamia.*
	à premier article de moitié au moins plus court que le troisième,	assez épaisses, unicolores (♂ ♀). Ailes nulles ou incomplètes. Tibias antérieurs non incourbés : les postérieurs un peu recourbés vers l'extrémité de leur arête supérieure.	*Morimus*
		grêles ; unicolores (♂) ou annelées de cendré (♀). Ailes développées. Tibias antérieurs émoussés, au moins chez les ♂ ; tibias postérieurs en ligne droite vers l'extrémité de leur arête supérieure.	*Monohammus.*

Genre *Lamia*, Lamie ; Fabricius.

Fabricius. Syst. entom., 1775, p. 170.

(λαμία, nom employé par Aristote pour désigner un animal qu'on croît être le requin.)

Caractères. *Antennes* unicolores ; assez épaisses ; décroissant de la base à l'extrémité ; moins longues ou à peine aussi longues que le corps chez les ♂ ; à premier article à peine aussi long ou à peine plus long que le troisième. *Elytres* peu ou point relevées aux épaules ; à fossette humérale plus ou moins faible. *Repli des élytres* incliné. *Pieds* forts. *Tibias* comprimés : les antérieurs droits : les intermédiaires chargés, sur leur arête supérieure, d'une dent très-prononcée : les postérieurs un peu recourbés vers l'extrémité de leur arête supérieure. *Corps* plus ou moins allongé.

Ces insectes, généralement nocturnes, se trouvent plus rarement pendant le jour sur les troncs des arbres. Leurs couleurs sont tristes ou lugubres, et leurs élytres ont une dureté souvent rapprochée de la corne. La plupart appartiennent à nos provinces méridionales.

A. Ailes nulles ou rudimentaires (sous-genre *Herophila*).

L. Fairmairii ; Thomson. *Entièrement d'un noir un peu luisant ; glabre. Tête et prothorax presque lisses, parsemés de points assez petits : le second un peu inégal en dessus. Elytres un peu ovalaires, arrondies à leur partie postéro-externe, émoussées à l'angle sutural, obtusément tronquées à l'extrémité ; médiocrement convexes ; ridées et marquées de points un peu râpeux près de la base, presque lisses et parsemées de petits points vers l'extrémité.*

Dorcadion Fairmairei. Thomson, Arch. entom. t. I. 1857. p. 151 pl. X. fig. 6.

Long. 0m,0225 à 0m,0247 (10 l. à 11 l.). — Larg. 0m,0067 (3 l.) à la base des élytres. — 0m,0090 (4 l.) dans le milieu de celles-ci.

Patrie : la Grèce.

Obs. Le prothorax est muni à sa base d'un rebord assez étroit, précédé d'une ligne transversale enfoncée ; muni en devant d'un rebord plus faible, écrasé ou presque nul dans son milieu ; ordinairement creusé d'une fossette un peu avant le milieu de sa ligne médiane, et creusé d'un sillon assez brièvement transverse, vers les quatre cinquièmes de la même ligne.

18

1. **L. tristis**; Linné. *Noir, revêtu en dessus, principalement sur les élytres, d'un duvet très-court, d'un brun fauve. Prothorax déprimé sur le milieu de la ligne médiane, avec les côtés de cette dépression un peu relevés. Elytres subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, ou faiblement élargies dans leur milieu; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité; parées chacune, sur le milieu de leur largeur, de deux taches veloutées d'un noir foncé : l'une vers les deux septièmes : l'autre un peu avant les deux tiers de leur longueur.*

♂ Antennes presque aussi longues que le corps. Dernier arceau ventral plus largement échancré à l'extrémité; non déprimé transversalement.

♀ Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers environ de la longueur du corps. Dernier arceau ventral déprimé ou sillonné transversalement; plus étroitement échancré à son bord postérieur.

Cerambyx tristis. Linné, Syst. nat. t. I. p. 629. 42.

Cerambyx pulverentus. Scopol., Ann. 5-Histor. nat. p. 95. 55.

Lamia funesta. Fabr., Mant. t. I. p. 139. 38. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 298. 91. — Panz., Naturf. t. XXIV (1789). p. 26. 26. pl. I. fig. 26. — Oliv., Entom. t. IV. nº 67. p. 107. 42. pl. IX. fig. 3. — Latr., Hist. nat. t. XI. p. 269. 2. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 372. 33.

Morimus funestus. Muls., Longic. p. 121. 1. — Kuster, Kaef. Eur. V. 79.

Long. 0m,0146 à 0m,0258 (6 l. 1/2 à 11 l. 1/2). — Larg. 0m,0048 à 0m,0090 (2 l. 1/8 à 4 l.) à la base des élytres. — 0m,0056 à 0m,0100 (2 l. 1/2 à 4 l. 1/2) vers la moitié de la longueur de celles-ci.

Corps allongé ou suballongé; noir, mais revêtu en dessus d'un duvet brun fauve, serré et très-court. *Tête* parsemée de points inégaux, plus gros sur la partie postérieure que sur l'antérieure; rayée d'une ligne longitudinale médiane, affaiblie vers l'épistome et sur le vertex. *Labre* muni d'une frange orangée. *Antennes* noires; à pubescence brune très-courte; ruguleusement ponctuées; à premier article au moins aussi long que le troisième; non ciliées en dessous. *Prothorax* tronqué et cilié en devant; tronqué et muni d'un rebord non saillant, précédé d'une raie transversale, à la base; plus large que long; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; peu convexe sur le disque; rugueusement ponctué. *Ecusson* presque en demi-cercle; pubescent. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; rectangulaires à l'angle huméral qui est émoussé;

subparallèles jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, à peine élargies vers la moitié, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe ; subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; peu convexes ; fortement chagrinées à la base, ou couvertes à la base de points saillants, graduellement indistincts vers l'extrémité ; parées chacune, sur leur duvet d'un brun fauve, de deux taches d'un beau noir velouté, situées sur le disque : l'antérieure, vers les deux septièmes de leur longueur, ordinairement un peu plus grosse, de forme variable : la postérieure, vers les deux tiers de leur longueur, presque en demi-cercle ou suborbiculaire; ordinairement parsemées en outre de taches atomiques noires. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; très-brièvement revêtus d'un duvet brun fin et serré.

Cette espèce est méridionale; mais on commence à la trouver à quelques lieues de Lyon, à Givors et à Vienne.

Sa larve vit aux dépens du figuier, du cyprès et de diverses autres espèces d'arbres.

Cet insecte est bien le *Cerambyx tristis* de Linné ; il avait été trouvé par Gouan, dans les environs de Montpellier. A côté de cette espèce typique, et étiquetée de la main de l'illustre Suédois, se trouve, dans sa collection, un *M. tristis*, Fabricius, placé par une main étrangère.

AA. Ailes développées (sous-genre *Lamia*).

2. **L. textor**; Linné. *Noir, mais garni en dessus, surtout sur les élytres, d'un duvet gris, très-court, qui les fait paraître d'un noir gris. Prothorax rugueusement ponctué, un peu inégal et un peu plus élevé sur sa zone transversale médiane. Elytres subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, postérieurement rétrécies en ligne courbe ; tronquées sur le tiers ou le quart interne de leur largeur, à l'extrémité ; médiocrement convexes ; chagrinées ou chargées vers leur base de points élevés, graduellement affaiblis vers leur extrémité : ordinairement parsemées de quelques taches peu apparentes formées par un duvet testacé cendré.*

♂ Antennes un peu moins longues que le corps. Dernier arceau du ventre moins déprimé transversalement vers le milieu de sa longueur.

♀ Antennes prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps. Dernier arceau du ventre déprimé transversalement vers le milieu de sa longueur.

Cerambyx textor. Linn. Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 392. 27. — Id. 12e éd. t. I. p. 629. 41. — Oliv., Entom. t. IV. no 67. p. 105. 140. pl. VI. fig. 39. *d. e.*
Le Capricorne noir chagriné. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 201. 3.

Cerambyx nigro-rugosus. De Geer, Mém. t. V. p. 64. 3.

Lamia textor. Fabr., Syst. entom. p. 171. 5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 285. 22. — Panz., Faun. germ. XIX. 1. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 370. 30. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 59. 8. — Muls., Longic. p. 135. 1. — Steph., Man. p. 372. 2122. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 30. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 861. — Rouget, Catal. 1621.

Pachystola textor. Kuster, Kaef. europ. II. 57.

Long. 0m,0168 à 0m,0270 (7 l. 1/2 à 12 l.). — Larg. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.) à la base des élytres.

Corps allongé; noir, mais garni en dessus d'un duvet très-court d'un brun tirant sur le fauve qui le fait paraître d'un noir gris. *Tête* garnie d'un duvet plus apparent, d'un fauve cendré; marquée en devant de points assez petits; rugueuse sur sa partie postérieure; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Antennes* noires; garnies d'un duvet brun très-court; ruguleusement ponctuées. *Prothorax* faiblement arqué et cilié de flave en devant, un peu arqué en arrière, à la base; muni, à ces deux bords, d'un rebord aplati; plus large que long; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; très-médiocrement convexe; un peu inégal sur le disque; rugueusement ponctué; marqué vers le quart et vers les trois quarts de sa longueur d'une dépression transversale. *Ecusson* en demi-cercle; pubescent; sillonné au moins à la base sur sa ligne médiane. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax; rectangulaires à l'angle huméral qui est un peu émoussé; subparallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite faiblement jusqu'aux trois quarts, et plus sensiblement ensuite en ligne courbe; tronquées ou obtuses chacune à l'extrémité près de l'angle sutural; convexes ou médiocrement convexes; très-fortement chagrinées près de la base, ou chargées, près de celles-ci, de points élevés, affaiblis postérieurement; souvent parsemées, sur leur duvet brun, de taches atomiques d'un duvet fauve roussâtre. *Dessous du corps* noir, garni d'un duvet fauve cendré. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet brun très-court.

Cette espèce paraît commune dans toute la France. Sa larve vit dans le saule, l'osier, etc.

A ce genre se rattache sans doute l'espèce suivante que je ne connais pas.

L. obsoleta; Fairmaire. *Morimo funesto nimis affinis; elytris longioribus, convexioribus, prothorace lateribus minus acutè spinoso; antennis validioribus distinctus.*

Long. $0^{m},0200$ à $0^{m},0250$ (9 l. à 11 l.).

Morimus obsoletus. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série. t. VII. 1859. p. 62. 53.

Patrie : les environs du Bosphore.

Genre *Morimus*, MORIME ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 95.

(*μοριμος*, fatal.)

CARACTÈRES. *Antennes* unicolores ; assez épaisses ; décroissant de la base à l'extrémité ; presque aussi longues ou aussi longues que le corps, chez les ♀, plus longues que lui, chez les ♂ ; à premier article de moitié au moins et souvent plus d'une fois plus court que le troisième. *Elytres* relevées aux épaules ; à fossette humérale profonde ; transversalement déprimées vers le cinquième de leur longueur ; peu convexes ou planiuscules sur le dos, près de la base, plus sensiblement convexes postérieurement. *Repli des élytres* incliné. *Ailes* nulles ou incomplètes. *Pieds* forts. *Tibias* comprimés : les antérieurs non incourbés : les intermédiaires chargés, sur leur arête supérieure, d'un duvet très-prononcé : les postérieurs sensiblement recourbés vers l'extrémité de leur arête supérieure. *Tarses antérieurs* non ciliés, chez les ♂. *Corps* médiocrement allongé.

α. Ecusson en demi-cercle.

1. **M. lugubris** ; FABRICIUS. *Entièrement noir ; revêtu en dessus d'un duvet brun ou brun cendré ; paré, sur chaque élytre, de deux taches d'un noir marron, situées : l'une aux deux septièmes : l'autre, semi-lunaire, vers les deux tiers de leur longueur. Vertex chargé d'une ligne médiane à peine saillante. Prothorax non saillant vers la moitié de sa ligne médiane ; mais chargé d'une saillie de chaque côté de celle-ci. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré.*

♂ Antennes de deux tiers au moins plus longues que le corps.
♀ Antennes d'un quart à peine plus longues que le corps.

Lamia lugubris. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 283. 63. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 298. 92. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 371. 31.

Cerambyx textor. Oliv., Ent. t. IV. n° 67. p. 105. 140. pl. VI. fig. 39. *b. c.*
Morimus lugubris. Muls., Longic. p. 133. 2. — Rouget, Catal. 1622.

Long. 0m,0190 à 0m,0292 (8 l. 1/2 à 13 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0095 (2 l. à 4 l. 1/4) à la base des élytres. — 0m,0056 à 0m,0112 (2 l. 1/2 à 5 l.) vers le milieu de celles-ci.

Corps médiocrement allongé ; noir, mais garni en dessus d'un duvet presque indistinct, comme collé, brun, brun cendré, ou parfois presque d'un gris de plomb sur les élytres. *Tête* rugueusement ponctuée, surtout postérieurement ; à peine marquée d'une raie longitudinale médiaire, fine, représentée sur le vertex par une ligne étroite à peine saillante. *Labre* muni d'une frange orangée. *Antennes* noires ; garnies d'un duvet brun très-court ; rugueusement ponctuées ; très-brièvement ciliées sous le troisième article et quelques-uns des suivants. *Prothorax* tronqué et muni d'une frange courte d'un flave pâle à son bord antérieur ; tronqué et muni d'un rebord aplati, précédé d'une raie transversale, à la base ; plus large que long ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; médiocrement convexe ; rugueux ou rugueusement ponctué ; chargé d'une saillie, de chaque côté de la ligne médiane, un peu avant la moitié de sa longueur ; peu ou point saillant sur cette ligne ; creusé, vers les quatre cinquièmes de la ligne médiane, d'une petite fossette rayée d'une courte ligne ; offrant à peine les traces d'une dépression transversale au niveau de cette fossette ; offrant après le bord antérieur les traces plus prononcées d'une dépression transversale arquée en arrière. *Ecusson* en demi-cercle ; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax ; à angle huméral relevé et plus ouvert que l'angle droit ; un peu plus élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe ; arquées en arrière chacune à l'extrémité ; fortement chagrinées ou chargées, près de la base, de points saillants et un peu luisants, affaiblis vers l'extrémité ; parées chacune sur leur disque de deux taches d'un noir marron, transverses, de forme variable, parfois médiocrement ou peu apparentes ; situées, l'une aux deux septièmes : l'autre, ordinairement en demi-lune ou en triangle entaillé postérieurement, vers les deux tiers de leur longueur ; parfois parsemée de taches plus petites de même couleur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garni d'un duvet peu apparent, d'un noir grisâtre. *Pieds* ruguleusement ponctués.

Cette espèce paraît commune dans la plupart des provinces de la France. Sa larve vit dans le sapin, le saule, le peuplier, le poirier, etc.

M. Goureau a donné des détails sur les premiers états de cet insecte. (*Ann.* de la Soc. entom. de Fr., 2e série, t. II, p. 427, pl. X, II, fig. 1 à 3.)

Près du *M. lugubris* vient se placer l'espèce suivante :

M. verecundus; FALDERMANN. *Entièrement noir; revêtu en dessus d'un duvet presque indistinct, brun cendré; paré sur chaque élytre de deux taches d'un noir marron, transverses, situées : l'une aux deux septièmes, l'autre vers les deux tiers de leur longueur; parsemées d'autres taches de même couleur. Antennes offrant à peine quelques cils en dessous. Vertex creusé d'une ligne médiane plus marquée postérieurement, non rugueux sur les côtés de cette ligne. Prothorax saillant vers la moitié de la ligne médiane, et chargé d'une saillie de chaque côté de cette ligne. Ecusson plus large que long, bilobé postérieurement; revêtu d'un duvet cendré. Points élevés de la base des élytres luisants ou brillants.*

Lamia verecunda. FALDERMANN, Bullet. de Mosc. t. IX. p. 396. pl. VIII. fig. 6.
Morimus verecundus. FALDERM. Faun. transcauces. t. II. p. 274. 489.

Long. 0m,0214 à 0m,0247 (9 l. 1/2 à 11 l.). — Larg. 0m,0090 (4 l.).

Patrie : le Caucase.

xx Ecusson bilobé ou presque bilobé postérieurement.

2. **M. funereus**. *Entièrement noir; revêtu en dessus d'un duvet cendré; paré sur chaque élytre de deux taches d'un noir velouté : l'une aux deux septièmes, l'autre vers les deux tiers. Vertex à peu près sans traces de ligne médiane. Prothorax saillant vers la moitié de sa ligne médiane; chargé de chaque côté de celle-ci, et un peu plus avant, d'une saillie plus marquée. Ecusson bilobé, revêtu d'un duvet cendré.*

♂ Antennes d'un quart environ plus longues que le corps.

♀ Antennes à peine aussi longues ou à peine plus longues que le corps.

Lamia tristis. FABR., Syst. entom. p. 175. 21. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 298. 93. — HERBST., Arch. p. 90. 6. pl. XXV. fig. 7. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 371. 32.
Morimus tristis. MULS., Longic. p. 134. 3. — KUSTER, Kaef. Europ. X. 96. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 30. 1. — L. REDTENB. Faun. austr. 2e édit. p. 861.

Long. 0m,0225 à 0m,0292 (10 l. à 13 l.). — Larg. 0m,0081 à 0m,0090 (3 l. 3/4 à 4 l.) à la base des élytres. — 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4l. 1/2) vers les trois septièmes de celles-ci.

Corps médiocrement allongé; noir, mais garni en dessus d'un duvet très-court, cendré ou d'un cendré de plomb, surtout sur les élytres. *Tête* rugueusement ponctuée, surtout sur sa partie postérieure; marquée, sur sa partie antérieure, d'une ligne médiane très-prononcée, ordinairement nulle ou peu distincte sur le vertex. *Labre* muni d'une frange orangée. *Antennes* noires; garnies d'un duvet brun, à peine apparent; ruguleusement ponctuées; à peine garnies de quelques cils très-courts sous les premiers articles. *Prothorax* tronqué et garni d'une frange flave à son bord antérieur; tronqué et muni d'un rebord aplati, précédé d'une raie transversale, à la base; plus large que long; médiocrement convexe; rugueux ou rugueusement ponctué; noté d'une saillie vers le milieu de la ligne médiane, et chargé d'une saillie plus prononcée un peu plus avant, de chaque côté de cette ligne; creusé d'une petite fossette vers les quatre cinquièmes de la même ligne; offrant dans ce point les faibles traces d'une dépression transversale, et après le bord antérieur, une dépression transversale en arc dirigé en arrière plus apparente. *Ecusson* bilobé ou presque bilobé postérieurement; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax; à angle huméral relevé et à peu près rectangulaire; subparallèles jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétrécies ensuite en ligne peu courbe, obtuses chacune à l'extrémité près de l'angle sutural; fortement chagrinées, ou chargées près de la base de points saillants et non luisants, affaiblies vers l'extrémité; parées chacune de deux taches d'un noir velouté, situées sur leur disque : l'une, presque en parallélogramme, plus large que long, vers les deux septièmes; l'autre, en triangle élargi, vers les deux tiers de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; ponctués; garnis d'un duvet gris, court.

Cette espèce se trouve rarement dans les parties orientales les plus méridionales de la France. Sa larve vit dans le cyprès.

Obs. Quand l'insecte n'est pas frais, le duvet cendré est parfois épilé, et les taches des élytres sont d'un brun marron au lieu d'être noires. Malgré ces détériorations cette espèce se distingue aisément du *M. lugubris*, par son vertex non rayé d'une ligne médiane; par son prothorax saillant vers la moitié de sa ligne médiane; par son écusson bilobé; par ses élytres parallèles après les épaules, au lieu de se montrer sensiblement élargies vers la moitié de leur longueur.

Genre *Monohammus* (1), Monohamme; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France (Longicornes), p. 137.

(*μόνος*, un seul; *ἅμμα*, nœud.)

Caractères. *Antennes* grêles; sétacées; plus longues que le corps, chez les ♀, notablement plus longues que lui, chez les ♂; unicolores (♂), ou annelées de cendré (♀); à premier article de moitié au moins plus court que le troisième. *Elytres* rectangulaires et émoussées à l'angle huméral; un peu relevées à ce dernier; à fossette humérale assez marquée; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur (♀), ou sensiblement rétrécies d'avant en arrière (♂); médiocrement convexes. *Repli des élytres* perpendiculaire. *Pieds* de force médiocre. *Tibias* comprimés : les antérieurs fortement incourbés, chez les ♂; faiblement ou droits, chez les ♀ : les intermédiaires, chargés d'une saillie souvent très-faible, chez les ♀; toujours plus prononcée, chez les ♂, vers l'extrémité de leur arête supérieure : les postérieurs, en ligne droite sur le quart ou le tiers postérieur de leur arête supérieure. *Corps* allongé.

Les Monohammes sont encore des longicornes de grande taille; mais ils ont le corps plus svelte, les pieds plus déliés, les antennes plus grêles et plus longues que chez la plupart des Lamiens précédents. Leur cuirasse est parée en dessus de teintes ou d'un reflet bronzé, et agréablement parsemée sur les élytres, surtout chez les ♀, de mouchetures irrégulières d'un duvet jaunâtre.

Les uns habitent les forêts de pins de nos provinces méridionales : les autres peuplent les bois toujours verts de nos montagnes alpines.

Les ♂ ont les antennes beaucoup plus longues, unicolores; les élytres ordinairement rétrécies d'avant en arrière; les pieds de devant notablement plus longs que les intermédiaires; les tibias antérieurs fortement incourbés : les intermédiaires chargés d'une saillie ou dent prononcée; les tarses antérieurs dilatés et ciliés.

(1) Cette dénomination sous laquelle Mégerle avait indiqué la coupe générique dont il est ici question (Voyez Dahl., *Coleopt. et Lepidopt.*, 1823, p. 67), avait été altérée dans le catalogue du comte Dejean (1821), par suite d'une erreur typographique, et appelée *Monochamus*. Latreille et Serville ont suivi les mêmes errements : le premier en se rapprochant un peu plus de l'orthographe primitive, c'est-à-dire en ajoutant un *m* (*Monochammus*) à la seconde moitié du mot. J'ai cru, en 1839, devoir rendre à ce nom sa signification originelle.

Les ♀ ont les antennes notablement moins longues, annelées de cendré à partir du troisième article; les élytres subparallèles sur la majeure partie de leur longueur; les tibias antérieurs droits ou peu incourbés : les intermédiaires chargés d'une dent presque nulle; les tarses antérieurs peu ou point dilatés et non ciliés; le dernier arceau du ventre garni, de chaque côté, à son bord postérieur, d'un faisceau de poils.

1. **M. sartor**; Fabricius. *Dessus du corps d'un noir ou noir brun bronzé. Ecusson entièrement revêtu d'un duvet flave très-serré. Elytres déprimées transversalement vers les deux septièmes de leur longueur; rugueuses ou presque granuleuses vers la base, rugueusement ponctuées vers l'extrémité; parsemées, au moins chez la ♀, de mouchetures d'un duvet flave. Dessous du corps et pieds noirs.*

♂ Antennes noires ou brunes; une fois plus longues que le corps; à troisième article plus d'une fois plus long que le premier. Elytres sensiblement rétrécies d'avant en arrière; moins mouchetées et parfois presque sans mouchetures flaves. Pieds de devant plus longs que les intermédiaires. Tibias antérieurs assez fortement incourbés. Tarses antérieurs fortement dilatés et ciliés.

♀ Antennes d'un cinquième environ plus longues que le corps; noires ou brunes, annelées de cendré à partir du troisième article : celui-ci moins d'une fois plus long que le premier. Elytres subparallèles sur la majeure partie de leur longueur; parées de mouchetures assez nombreuses, et de taches d'un duvet flave. Pieds de devant de la longueur des suivants. Tibias antérieurs peu incourbés. Tarses antérieurs médiocrement dilatés et non ciliés. Dernier arceau du ventre garni de longs poils de chaque côté de son bord postérieur.

Lamia sartor. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 137. 18. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 294. 69. — Panz., Faun. germ. XIX. 3 ♂. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 385. 111. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 55. 2.

♀ *Lamia sutor*. Panz., Faun. germ. XIX. 2.

Monochamus sartor. Curtis, Brit. entom. t. V. p. 219. — Steph., Man. p. 271. 2122.

Monohammus sartor. Muls., Longic. p. 138. 1. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 30. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 860. — Kuster, Kaef. Europ. XXII. 93.

Long. 0m,0180 à 0m,0225 (8 l. à 10 l.). — Larg. 0m,0061 (2 l. 2/3).

Corps allongé. *Tête* d'un noir ou noir brun bronzé; plus ou moins gar-

nie d'un duvet jaunâtre ; ruguleusement ponctuée sur sa partie antérieure, rugueusement sur la postérieure ; profondément sillonnée entre les antennes ; marquée d'une ligne longitudinale médiane prolongée jusqu'au vertex. *Prothorax* tronqué et brièvement cilié en devant ; bissubsinué et brièvement cilié à la base ; plus large que long ; armé de chaque côté d'un tubercule conique ; ridé transversalement près de ses bords antérieur et postérieur ; ruguleusement ponctué sur sa zone médiane ; d'un noir brun bronzé ; parsemé de poils courts et de quelques mouchetures jaunâtres. *Ecusson* en demi-cercle ; sillonné sur sa ligne médiane ; entièrement revêtu d'un duvet flave très-serré. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax ; médiocrement convexes sur le dos ; déprimées transversalement vers les deux septièmes de leur longueur ; d'un noir brun bronzé ; rugueuses ou presque granuleusement rugueuses près de la base, ruguleusement ponctuées postérieurement ; parsemées de mouchetures irrégulières d'un duvet flave, plus nombreuses chez la ♀ que chez le ♂. *Dessous du corps* et *pieds*, noirs ou d'un noir un peu bronzé luisant ; garni d'un duvet jaunâtre, parsemé de points dénudés.

Cette espèce habite les montagnes alpines et subalpines. On la trouve en juillet dans les bois élevés de la Grande-Chartreuse. Je l'ai reçue, dans le temps, de feu le d[r] Martin, comme ayant été prise dans les environs de Besançon.

M. Westwood a donné la description de la larve de cette espèce. (*Introd. to the mod. classif.*, t. I, p. 364.)

Suivant Linné, cet insecte est parfois infecté dans la Laponie par l'*Acarus coleopterorum*.

2. **M. sutor** ; Linné. *Dessus du corps d'un noir ou noir brun bronzé. Ecusson revêtu d'un duvet flave, longitudinalement divisé en deux taches. Elytres presque parallèles* (♂ ♀) ; *rugueusement ponctuées vers la base ; ruguleusement ponctuées vers l'extrémité ; parsemées de mouchetures de duvet flave. Dessous du corps et pieds noirs.*

♂ Antennes noires ou brunes ; une fois plus longues que le corps ; à troisième article une fois au moins plus long que le premier. Elytres à peine rétrécies d'avant en arrière ; souvent moins parées de mouchetures que chez la ♀. Pieds antérieurs plus longs que les intermédiaires. Tibias antérieurs assez notablement incourbés. Tarses antérieurs fortement dilatés et ciliés.

♀ Antennes noires ou brunes, annelées de cendré à partir du troisième article; d'un cinquième environ plus longues que le corps. Elytres subparallèles sur la majeure partie de leur longueur. Pieds de devant de la longueur des suivants. Jambes de devant plus faiblement incourbées. Tarses antérieurs médiocrement dilatés et non ciliés. Dernier arceau du ventre garni de longs poils de chaque côté de son bord postérieur.

Cerambyx sutor. LINNÉ, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 392. 25. — Id. 12e édit. t. I. p. 628. 28. — OLIV., Entom. t. IV. no 67. p. 111. 149. pl. III. fig. 20. *a. b. c. d.* ♂

Lamia sutor. FABR., Syst. entom. p. 172. 10. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 294. 68. — PANZ., Faun. suec. t. III. p. 62. 2. — SCHOENH., Syn. inst. t. III. p. 384. 110. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 51. 1.

Monochamus sutor. STEPH., Man. p. 270. 2111.

Monohammus sutor. MULS., Longic. p. 139. 2. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 30. 2. — ROUGET, Catal. no 1620. — KUSTER, Kaef. Europ. XXII. 94.

Long. 0m,0270 à 0m,0315 (12 l. à 14 l.). — Larg. 0m,0071 (3 l. 1/4).

Cette espèce habite les Alpes, le Jura, les Vosges et diverses autres montagnes. Elle se tient ordinairement à des hauteurs moins grandes que le *M. sartor*.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente, et elle a été confondue avec elle par divers auteurs. Elle s'en distingue par une taille d'un tiers au moins plus petite; par le duvet flave de son écusson longitudinalement divisé en deux taches; par ses élytres non déprimées transversalement vers le septième de leur longueur; peu ou point granuleuses vers la base, plus faiblement ruguleuses vers l'extrémité.

Le ♂ a d'ailleurs les élytres presque parallèles, au lieu de les montrer sensiblement rétrécies, et marquées de mouchetures flaves assez nombreuses, au lieu d'être presque unicolores. La ♀ a les élytres parsemées de petites mouchetures, mais ne montre pas en général des taches aussi larges que chez le *M. sartor*.

3. **M. gallo-provincialis**; OLIVIER. *Dessus du corps d'un brun bronzé, paré de mouchetures d'un duvet d'un roux cendré. Elytres rugueuses et granuleuses à la base, ruguleusement ponctuées vers l'extrémité; parées à la base, au milieu et à l'extrémité de mouchetures d'un roux cendré, constituant sur chacune trois sortes de bandes transversales. Pieds fauves ou d'un fauve testacé.*

♂ Antennes une fois au moins plus longues que le corps ; fauves ou d'un fauve un peu pâle, avec les deux premiers articles plus obscurs : le troisième plus d'une fois plus long que le premier. Elytres sensiblement rétrécies d'avant en arrière. Pieds de devant plus longs que les intermédiaires. Tibias antérieurs médiocrement incourbés. Tarses de devant médiocrement dilatés, ciliés.

♀ Antennes d'un cinquième environ plus longues que le corps ; d'un fauve pâle ; annelées de cendré à la base des articles, à partir du troisième : ce dernier un peu moins de deux fois aussi long que le premier. Elytres subparallèles sur la majeure partie de leur longueur. Pieds de devant à peine plus grands que les intermédiaires. Tibias antérieurs peu ou point incourbés. Tarses de devant non ciliés.

Cerambyx gallo-provincialis. OLIV., Entom. nº 67. t. IV. p. 125. 169. pl. III. fig. 17.
Lamia pistor. GERMAR, Mag. t. III. p. 242.
Monohammus gallo-provincialis. MULS., Longic. p. 140. 3. — KUSTER, Kaef. Europ. XXII. 95. — PERRIS, ann. de la Soc. entom. de Fr. 1856. p. 467.

Long. 0m,0180 à 0m,0235 (8 l. à 10 l.). — Larg. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.) à la base des élytres.

Corps allongé. *Tête* d'un brun bronzé ; presque revêtue en devant et garnie sur sa partie postérieure d'un duvet d'un roux pâle ; ruguleusement ponctuée après les antennes, plus uniment en devant ; rayée d'une ligne longitudinale médiane prolongée jusqu'au vertex. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit, en devant et à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule conique ; plus large que long ; convexe ; ridé près des bords antérieur et postérieur ; ruguleusement ponctué sur sa zone médiane ; d'un brun bronzé ; parsemé de mouchetures d'un duvet roux cendré ; plus épais sur les côtés. *Ecusson* subcordiforme ; revêtu d'un duvet serré roux pâle ou cendré ; canaliculé dans son milieu. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax ; arrondies, prises ensemble à l'extrémité ; souvent un peu obtusément tronquées près de l'angle sutural ; médiocrement convexes ; d'un brun bronzé ; parées de mouchetures d'un duvet roux cendré : les mouchetures presque nulles du cinquième aux deux cinquièmes, et des quatre septièmes aux cinq septièmes de leur longueur, et constituant ainsi trois espèces de bandes transversales sur chacune : la première basilaire : la deuxième vers la moitié de la longueur : la troisième sur les deux derniers septièmes ; rugueuses et

comme granuleuses à la base, ou chargées vers celle-ci de points saillants, graduellement affaiblis et réduits vers l'extrémité à une ponctuation faible et à peine ruguleuse. *Dessous du corps* noir; revêtu d'un duvet cendré flavescent, assez long, médiocrement serré. *Pieds* d'un fauve testacé, garnis d'un duvet cendré plus court, et moucheté de points dénudés.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Sa larve, dont MM. Charles Perroud et Perris ont suivi les métamorphoses, vit dans les tiges des pins. (Voy. Perris, *Ann.* de la Soc. entom. de France, 2me série, t. X, p. 498, 503, 504, 510, et 3e série, t. IV, p. 464.)

TROISIÈME BRANCHE.

LES ASTYNOMAIRES.

Caractères. *Antennes* au moins aussi longues ou plus longues que le corps chez la ♀, souvent beaucoup plus longues que lui chez le ♂; sétacées; non ciliées en dessous, au moins après le premier article; de onze articles : le premier, subgraduellement renflé, presque aussi long que le troisième : celui-ci un peu plus long que le premier : le troisième et les suivants noirs à l'extrémité, annelés de cendré à la base. *Tête* médiocrement concave entre les antennes. *Yeux* profondément échancrés; plus avancés sur le front au côté interne de leur moitié postérieure, que le côté interne du premier article des antennes. *Prothorax* plus large que long; armé d'un tubercule épineux vers les trois cinquièmes de chacun de ses côtés. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou des deux cinquièmes de la largeur de chacune; rectangulaires aux épaules. *Ailes* existantes. *Hanches* antérieures et intermédiaires séparées par le sternum. *Prosternum* obtriangulairement élargi après la moitié des hanches. *Postépisternums* subparallèles sur la majeure partie de leur longueur, rétrécis en ligne courbe à l'extrémité. *Ventre* de cinq arceaux. *Cuisses* minces à la base, renflées en massue à l'extrémité. *Tibias intermédiaires* chargés d'une saillie vers les trois cinquièmes de leur arête supérieure, obliquement sillonnés ou échancrés après celle-ci; postérieurement hérissés d'une sorte de frange de poils. *Tarses antérieurs* non houppeux chez le ♂.

Ces insectes semblent naturellement faire la suite aux derniers Lamiaires. Sans avoir une très-grande ressemblance, ils sont unis entre eux par des caractères dont il est aisé de suivre le fil. Ils ont les antennes et les pieds annelés de noir et de cendré, le corps nébuleux ou grisâtre, avec des sortes de bandes obscures. Ces teintes trompeuses les rendent difficiles

à apercevoir sur les écorces des arbres dont la plupart s'éloignent rarement.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Prothorax	chargé, un peu avant le tiers de sa longueur, de quatre tubercules duveteux, transversalement disposés. Pygidium apparent au delà des élytres. Oviducte des ♀ linéaire, déprimé, en général plus ou moins longuement prolongé au delà du pygidium.	*Astynomus*.
	non chargé de quatre tubercules transversalement disposés Pygidium voilé par les élytres. Oviducte des ♀ ordinairement non saillant.	*Leiopus*.

Genre *Astynomus*, Astynome ; Stephens.

Stephens. A Manual of british Coleoptera, 1839, p. 271.

Caractères. *Antennes* de moitié au moins plus longues que le corps chez les ♀, parfois trois ou quatre fois plus longues que lui chez les ♂; annelées de cendré sur la moitié basilaire environ du troisième article et des suivants. *Prothorax* chargé en dessus, un peu avant le tiers de sa longueur, de quatre tubercules transversalement disposés, revêtus de duvet. *Elytres* arrondies à leur partie postéro-externe, obtusément un peu tronquées à l'extrémité près de l'angle sutural; peu convexes en dessus. *Pygidium* saillant au delà des élytres. *Oviducte* des ♀ linéaire, déprimé, en général plus ou moins longuement prolongé après le pygidium. *Postépisternums* parallèles sur les cinq sixièmes environ de leur longueur, rétrécis ensuite en ligne courbe.

♂ Pygidium échancré à son extrémité. Dernier arceau ventral à peine aussi long que les deux précédents réunis ; échancré à son extrémité.

♀ Pygidium arrondi à son extrémité; plus ou moins longuement débordé par l'oviducte. Dernier arceau ventral en tube subgraduellement rétréci et entaillé ou échancré à son extrémité, au moins aussi long que les trois précédents arceaux réunis.

a Premier article des antennes brun ou noir au côté externe et à l'extrémité.

1. **A. aedilis** ; Linné. *Premier article des antennes cendré en dessus, noir ou brun au côté externe et à l'extrémité. Dessus du corps revêtu d'un duvet cendré grisâtre. Prothorax paré de quatre tubercules duveteux jaunâtres. Elytres presque onduleuses; marquées en devant d'une dépression en demi-cercle dirigé en arrière; parées de deux bandes brunes obliques;*

chargées chacune de trois nervures parsemées de points duveteux bruns ou noirs : marquées de points semblables plus nombreux sur le rebord sutural. Tarses postérieurs cendrés, à premier article moins long que tous les suivants réunis.

Cerambyx aedilis. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 392. 24. — Id. 12e édit. t. I. p. 628. 37. — OLIV., Entom. t. IV. no 67. p. 81. 106. pl. IX. fig. 9. *a. b. c.* — DE GEER, Mém. t. V. p. 66. 5. pl. IV. fig. 1. 2.

Lamia aedilis. FABR., Syst. eleuth. t. 2. p. 287. 32. — LAICHART., Tyrol. insect. t. II. p. 23. 5. — PAYK., Faun. suec. t. III. p. 62. 3. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 373. 48. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 53. 3. — RATZEB., Fortinsect. t. I. p. 240. pl. XVI. fig. 2. — Larve. fig. 2. B. — WESTEWOOD, Introd. t. I. p. 365. pl. XLIV. 3 (♂). pl. XLIV. 4. nymphe (♀).

Acanthocinus aedilis. STEPH., Illust. t. IV. p. 232. 1. — WHITE, Catal. (Longicorn.).

Aedilis montana. SERVILLE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. IV. p. 32. — MULS., Longic. p. 145. — PERRIS, ann. de la Soc. entom. de Fr. 1856. p. 461.

Astynomus aedilis. STEPH., A Manual. p. 271. 2117. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 27. 1. — KUSTER, Kaef. Europ. XII. 97. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e édit. p. 857.

Long. 0m,0135 à 0m,0190 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0051 à 0m,0067 (2 l. 1/4 à 3 l.).

Corps suballongé; peu convexe; revêtu en dessus d'un duvet cendré grisâtre. *Tête* rayée d'une ligne médiane; marquée de points moins indistincts sur le vertex. *Antennes* de moitié à une fois et demie plus longues que le corps chez les ♀, de deux à quatre fois plus longues que lui chez les ♂; à premier article cendré en dessus, brun ou noir au côté externe et à l'extrémité : les suivants cendrés à la base, noirs ou bruns à l'extrémité. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant et à la base, plus large que long; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; revêtu d'un duvet cendré; ponctué; à peine rayé d'une ligne médiane; paré de quatre tubercules, transversalement disposés, revêtus d'un duvet jaunâtre. *Ecusson* en demi-cercle; rayé d'une ligne médiane. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'à plus de la moitié de leur longueur, peu rétrécies ensuite; revêtues d'un duvet cendré grisâtre, plus obscures au côté externe; paraissant onduleuses; marquées, en devant, d'une dépression en demi-cercle dirigé en arrière, prolongée depuis chaque fossette humérale jusqu'aux deux septièmes de la suture; paraissant déprimées pareillement vers la moitié de leur longueur; parées de deux bandes brunes ou brunâtres, constituant chacune, avec leur pareille, une bande

commune arquée en arrière : la première, grêle, naissant de l'épaule, et prolongée jusqu'à un peu plus du tiers de leur longueur sur la suture : la seconde, plus développée longitudinalement, naissant vers la moitié du bord externe, et aboutissant à la suture un peu après les trois cinquièmes de leur longueur ; à rebord sutural marqué de points duveteux bruns ; chargées chacune de trois nervures longitudinales, réunies avant l'extrémité, et parsemées de points duveteux bruns ou noirs : l'externe, humérale, parfois peu marquée. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre ; ponctués de brun. *Tibias antérieurs* frangés de noir à l'extrémité de leur arête inférieure. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* hérissés d'une frange noire vers la partie postérieure de leur arête supérieure. *Tarses* cendrés : premier article des postérieurs moins long que tous les suivants réunis. *Prosternum* entaillé postérieurement.

Cette espèce vit aux dépens des pins morts ou abattus. Sa larve trace des galeries dans la partie de l'écorce voisine du bois, et se creuse dans ce dernier une retraite pour se transformer en nymphe. L'insecte parfait sort en septembre. Il est commun dans nos montagnes du Lyonnais. (Voyez pour les métamorphoses de cette espèce : Perris, Ann. de la Soc. entom. de Fr., 1856, p. 459.)

A. xanthoneurus; Mulsant et Rey. *Premier article des antennes revêtu d'un duvet cendré, ponctué de brun, noir à l'extrémité. Dessus du corps revêtu d'un duvet cendré ou cendré grisâtre. Elytres revêtues d'un duvet cendré passant au jaunâtre vers les cinq sixièmes de leur longueur ; chargées chacune de trois à cinq nervures d'un jaune cendré ; ornées de deux taches et d'une sorte de bande de duvet noir : la première tache couvrant du cinquième aux deux septièmes de la quatrième nervure : la postérieure, sur la cinquième nervure, vers les cinq sixièmes : la bande, un peu après les trois septièmes de leur longueur, semi-lunaire ou presque en forme de V. Tarses noirs, annelés de cendré au milieu.*

Aedilis xanthoneura. Muls. et Rey (9 août 1852), Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. I. 1852-53. p. 2. — Muls., Opus. t. II. p. 4.

Astynomus Edmondi. Fairmaire (13 oct. 1852), Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. X. p. LXII et LXIII. — Id. 3e série. t. III (1865), p. 321.

Long. 0m,0123 (5 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 (2 l.).

Patrie : la Sicile (collect. Godart).

αα Premier article des antennes cendré, avec l'extrémité seule noire ou brune.

β Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que tous les suivants réunis.

2. **A. atomarius**; FABRICIUS. *Premier article des antennes cendré, ponctué de brun, avec l'extrémité brune ou noire. Dessus du corps revêtu de duvet. Prothorax chargé de quatre tubercules d'un cendré grisâtre. Elytres d'un cendré fuligineux jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, brunes ou brunâtres postérieurement; chargées chacune de quatre nervures, parées, ainsi que le rebord sutural, de points duveteux noirs ou bruns. Premier article des tarses à peine aussi long que tous les suivants réunis.*

Lamia atomaria. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 271. 17. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 287. 34. — PANZ., Faun. germ. XLVIII. 18. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 379. 66.
Aedilis atomaria. MULS., Longic. p. 147. 2.
Astynomus atomarius. KUSTER, Kaef. Eur. XII. 98. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 27. 2. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 857.
Acanthocinus atomarius. WHITE, Catal. p. 369. 4.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 7 l.) non compris l'oviducte, chez la ♀, de 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à l. 2/3).

Corps allongé; peu convexe. *Tête* revêtue d'un duvet épais, d'un cendré fuligineux; rayée d'une ligne longitudinale médiane. *Antennes* de moitié environ plus longues que le corps chez les ♀, une fois plus longues que lui chez les ♂; à premier article cendré ou d'un cendré fuligineux, ponctué de brun, avec l'extrémité brune ou noire : les suivants cendrés à la base, noirs ou bruns à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; transversalement déprimé ou sillonné après le bord antérieur et au-devant du postérieur, et relevé en rebord ou rebordé à l'un ou à l'autre; armé de chaque côté d'un tubercule un peu anguleux à son bord antérieur et obtusément épineux; revêtu d'un duvet cendré nébuleux; un peu inégal sur son disque; ponctué de brun; paré de quatre tubercules couverts d'un duvet cendré grisâtre, transversalement disposés. *Ecusson* presque en demi-cercle; revêtu d'un duvet cendré fuligineux, ordinairement marqué d'une tache brune de chaque côté. *Elytres* trois à quatre fois aussi longues que le prothorax, subparallèles jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, peu rétrécies ensuite; revêtues d'un duvet cendré ou cendré fuligineux jusqu'aux

quatre septièmes de leur longueur, postérieurement d'un brun graduellement affaibli ; marquées de points bruns, plus apparents sur la partie cendrée que sur la région brune ; ornées d'un rebord sutural alterné de brun et de blanc cendré ; chargées chacune de quatre nervures parsemées de taches brunes : la plus rapprochée de la suture et la suivante naissant chacune de la base, postérieurement réunies vers les trois quarts : les troisième et quatrième peu distinctes en devant : la quatrième postérieurement unie, vers les neuf dixièmes de leur longueur, à un prolongement des première et deuxième, enclosant la troisième, ordinairement libre : ces nervures, surtout les deuxième à quatrième, en majeure partie d'un blanc cendré, ainsi que les intervalles, depuis le tiers jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré ou cendré tirant un peu sur le fauve ; ponctués de brun. *Tibias* bisannelés de brun noir. *Tarses postérieurs* à premier article à peine aussi long que tous les suivants réunis, cendré, avec l'extrémité noire : le deuxième cendré à la base, noir à l'extrémité : le troisième noir. *Prosternum* en ligne droite à son bord postérieur.

Cette espèce vit aussi aux dépens du pin. Elle habite principalement les parties froides ou montagneuses de l'est de la France. On la trouve dans les Alpes, les environs de Lyon, le Jura, les Vosges, etc. ; mais elle ne paraît commune nulle part.

Près de cette espèce paraît devoir se placer la suivante qui m'est inconnue :

A. modestus ; Gyllenhal. *Antennes et dessus du corps noirs, revêtus d'un duvet gris : les premières, avec l'extrémité des articles, brune. Prothorax chargé de deux tubercules. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité ; çà et là presque sérialement ponctuées ; revêtues d'un duvet gris épais, offrant chacune sur le disque, un peu après le milieu, un espace d'un brun de poix, dénudé, sinueux ou denté, n'atteignant ni la suture ni le bord externe. Pieds d'un roux brun, garnis d'un duvet gris. Cuisses en massue.*

Lamia modesta. Gyllenh. *in* Schoenh., Syn. ins. t. III. append. p. 164. 226. — Id. Ins. suec. t. IV p. 63. 12.

Patrie : la Finlande, où elle paraît rare.

Obs. Elle est un peu plus petite, mais proportionnellement un peu plus large que l'*A. atomarius*.

ββ Premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

3. **A. griseus**; Fabricius. *Premier article cendré, avec l'extrémité noire. Dessus du corps garni de duvet. Prothorax cendré, souvent maculé de brun, paré de quatre taches tuberculiformes jaunâtres. Elytres d'un cendré blanchâtre, ponctuées de brun noir, parsemées de taches ponctiformes et marquées de deux sortes de bandes transversales de la même couleur : l'antérieure vers le tiers, l'autre vers les quatre septièmes de leur longueur; chargées de deux nervures souvent peu distinctes. Dessous du corps et cuisses cendrés, ponctués de brun. Tarses postérieurs à premier article annelé de cendré et de noir, plus long que tous les suivants réunis.*

Cerambyx griseus. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 261. 37. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 277. 53. — Panz., Faun. germ. XIV. 14. — Payk., Faun. suec. t. III. append. p. 455. 4-5.

Lamia grisea. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 375. 49. — Gillenh., Ins. suec. t. IV. p. 55. 4. — Zetterst., Ins. lapp. p. 202. 3.

Aedilis grisea. Muls., Longic. p. 148. 3. — Perris, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 1856. p. 463.

Astynomus griseus. Kuster, Kaef. Europ. XII. 98. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 27. 3. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 858.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0112$ (4 l. à 5 l.) non compris l'oviducte, chez la ♀, de $0^m,0033$ à $0^m,0042$ (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0025$ (1 l. à 1 l. 7/8).

Corps allongé; peu ou très-médiocrement convexe. *Tête* revêtue d'un duvet cendré; rayée d'une ligne longitudinale médiaire, ordinairement très-marquée, et prolongée depuis la suture frontale jusqu'au vertex. *Antennes* de moitié au moins et souvent près d'une fois plus longues que le corps, chez la ♀, plus d'une fois plus longue que le corps, chez le ♂; à premier article cendré, avec l'extrémité parée d'un anneau noir, souvent presque interrompu. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord peu saillant, en devant et à la base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; transversalement déprimé après le rebord antérieur et au-devant du basilaire; garni d'un duvet cendré ou cendré grisâtre plus ou moins maculé de brun; ordinairement au moins, marqué d'une tache brune, vers le tiers de la ligne médiane; ponctué de brun; paré de quatre faibles tubercules revêtus d'un duvet flave cendré; parfois marqué d'une tache de même couleur après

les deux tubercules médiaires. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet cendré blanchâtre. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, peu rétrécies ensuite; obtuses, ou peu tronquées sur la moitié interne de leur extrémité; très-médiocrement convexes; revêtues d'un duvet cendré ou cendré grisâtre; marquées de points bruns plus rapprochés et plus apparents près de la base, plus clair-semés et plus légers vers l'extrémité; parées de deux bandes transversales brunes ou d'un brun noir, paraissant formées de diverses taches unies : l'antérieure, couvrant ordinairement du neuvième à plus du tiers de leur longueur, sur la suture, moins développée du côté externe, et n'aboutissant pas au bord extérieur : la postérieure, commençant aux quatre septièmes et dépassant à peine les deux tiers de leur longueur; chargées chacune de deux ou trois nervures obsolètes et souvent peu distinctes, marquées de points duveteux bruns. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré blanc : le dessous du corps et les cuisses ponctués de brun : celles-ci annelées de noir à l'extrémité. *Tibias* à peine annelés de brunâtre près de la base, avec l'extrémité noirâtre. *Tarses postérieurs* à premier article plus long que tous les suivants réunis : cendré avec l'extrémité noire : le deuxième cendré à la base, noir à l'extrémité : le troisième noir. *Prosternum* en ligne droite à son bord postérieur.

Cette espèce vit également sur le pin. On l'a prise quelquefois dans les environs de Lyon; on la trouve à la Grande-Chartreuse, dans les Hautes-Alpes, à Pilat, dans les environs de Bordeaux, etc., mais elle paraît peu commune. (Voyez pour les métamorphoses de cette espèce le beau travail de M. Perris sur les insectes du pin maritime, *Ann.* de la Soc. entom. de France, 1856, p. 463.)

Près de l'*A. griseus* paraît devoir être placée l'espèce suivante que je ne connais pas.

A. alpinus; L. Redtenbacher. *Noir : base des cuisses, des articles des antennes d'un rougeâtre brun. Dessus du corps fortement ponctué; garni d'un duvet gris blanc disposé par taches : cette pubescence plus épaisse sur le milieu et à l'extrémité des élytres de manière à offrir un peu après le milieu de celles-ci une bande noire oblique. Dessous du corps et pieds garnis d'un duvet épais, d'un grisâtre blanc; densement tachetés de points noirs.*

Astynomus alpinus. L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 858.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.).

Patrie : les montagnes du Schneeberg, en Autriche.

Genre *Leiopus*, Léiope ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 86.

(λεῖος, lisse ; ποῦς, pied.)

Caractères. *Antennes* un peu plus longues que le corps, chez les ♀ ; de moitié au moins plus longues que lui, chez les ♂. *Prothorax* non chargé de quatre tubercules transversalement disposés. *Elytres* en ligne courbe à leur partie postéro-externe, tronquées à l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus. *Pygidium* voilé par les élytres. *Oviducte* des ♀ ordinairement non saillant. *Postépisternums* parallèles sur les trois cinquièmes basilaires de leur longueur, rétrécis ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à l'extrémité. *Prosternum* plus ou moins étroit vers la moitié de la longueur des hanches.

1. **L. nebulosus** ; Linné. *Antennes d'un fauve testacé à la base avec l'extrémité obscure. Dessus du corps revêtu d'un duvet cendré, parsemé sur les élytres de taches, en partie ponctiformes, d'un brun noir, presque nulles des deux septièmes à la moitié de leur longueur, mais agglomérées en devant, un peu moins nombreuses sur le dernier tiers, et constituant, de la moitié aux deux tiers, une bande transversale onduleuse. Tibias bruns ou fauves, annelés de cendré dans le milieu.*

♂ Dernier arceau du ventre moins long que les deux précédents réunis.
♀ Dernier arceau du ventre aussi long que les deux suivants réunis.

Var. A. *Duvet du dessus du corps d'un cendré jaunâtre ou d'un jaunâtre cendré.*

Cerambyx nebulosus. Linn., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 391. 17. — Id. 12e édit. t. I. p. 627. 29. — Fabr., Syst. entom. p. 163. 30. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 277. 31. — Panz., Faun. germ. XIV. 13. — Oliv., Entom. t. IV. n° 67. p. 54. 72. pl. VII. fig. 47.

Lamia nebulosa. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 375. 53. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 56. 5.

Leiopus nebulosus. Muls., Longic. p. 150. — Steph. Man. p. 272. 2121. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 28. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 858. — Rouget, Catal. 1614.

Long. 0m,0061 à 0m,0058 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0023 (7/8 à 1 l.).

Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe. *Tête* revêtue d'un duvet gris ou d'un gris cendré; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Antennes* d'un fauve testacé, avec l'extrémité noire ou brune, et brièvement annelées d'un duvet cendré fin et court, à la base des élytres. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord aplati, en devant et à la base, transverse; armé de chaque côté d'un tubercule terminé par une épine un peu dirigée en arrière; médiocrement convexe; finement ponctué; brun mais revêtu d'un duvet gris cendré, souvent marqué, au tiers de sa longueur, de deux taches brunes, arrondies, parfois presque tuberculées, situées, une, de chaque côté de la ligne médiane; offrant d'autrefois, vers les deux tiers de sa longueur, deux taches pareilles, moins marquées. *Ecusson* aussi long qu'il est large à la base, rétréci d'avant en arrière, tantôt tronqué, tantôt subarrondi, à l'extrémité. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, tronquées à l'extrémité près de l'angle sutural; mediocrement convexes; brunes ou d'un fauve testacé, mais revêtues d'un duvet cendré; ce duvet presque sans taches des deux septièmes à la moitié de leur longueur, parsemé de taches ponctiformes brunes sur le tiers postérieur et surtout près de la base, orné, de la moitié aux deux tiers, d'une bande transversale brune, onduleuse ou comme bilobée en devant sur chaque élytre; finement ponctuées; offrant ordinairement trois faibles nervures longitudinales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré. *Cuisses* d'un fauve testacé pâle à la base, à massue noirâtre ou brune. *Tibias* bruns, avec le tiers médiaire d'un fauve testacé garni de duvet cendré. *Tarses postérieurs* à premier article aussi long que les deux suivants réunis, cendré, avec l'extrémité noire : les deux suivants noirs. *Prosternum* tronqué en ligne droite à sa partie postérieure.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Sa larve vit dans le charme, le chêne, et dans diverses autres espèces d'arbres. M. Westwood en a dit quelques mots. (*Introduct.*, etc., p. 345.)

Près de cette espèce doit se placer la suivante, qui n'a pas, je crois, encore été trouvée en France.

L. punctulatus; PAYKULL. *Antennes noires, annelées de cendré à la base des articles. Prothorax d'un noir opaque, peu garni de duvet cendré. Elytres d'un noir opaque; parées de deux bandes de duvet cendré, marquées de points noirs dénudés, gros, arrondis et irrégulièrement peu rapprochés : la première bande, couvrant du cinquième à la moitié de la longueur, sur la suture, et du tiers à la moitié sur les côtés : la dernière, couvrant le cinquième postérieur des étuis. Tibias noirs, annelés de duvet cendré au milieu.*

Cerambyx punctulatus. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 58. 6.
Lamia punctulata. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 57. 6.
Leiopus punctulatus. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 28. 2. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 858.

Long. 0m,0067 (3 l.).

Patrie : la Suède et le nord de l'Allemagne. Elle paraît rare.

A ce genre se rapporte sans doute l'espèce suivante qui m'est inconnue :

L. femoratus; FAIRMAIRE. *Oblongus, fere parallelus, niger, cinereo-carneo tomentosus, antennarum articulis flavis, apice nigricantibus, articulo primo clavato nigro, basi obscure rufo; prothorace sat dense punctato, lateribus postice brevissime dentatis; elytris apice subrotundatis, nigro brunneis, cinero late maculatis. ♂ Femoribus incrassatis.*

Leiopus femoratus. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 1859. p. 62. 52.

Long. 0m,0135 à 0m,0146 (6 l. à 6 l. 1/2).

Patrie : Constantinople.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES POGONOCHÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* au moins aussi longues que le corps, chez les ♀, plus longues que lui, chez les ♂; ciliées en dessous; de onze articles : le premier plus ou moins renflé, ordinairement d'une manière fusiforme ou ovalaire, généralement moins long que le troisième : les suivants grêles : le deuxième court : le troisième et les suivants annelés de cendré ou pâles

à la base. *Yeux* profondément échancrés; plus avancés sur le front, au côté interne de leur moitié postérieure, que le côté interne du premier article des antennes. *Prothorax* armé d'une épine ou d'un tubercule épineux de chaque côté. *Écusson* apparent. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou des deux cinquièmes de la largeur de chacune; rectangulaires aux épaules; peu ou médiocrement convexes sur le dos, perpendiculairement déclives en dehors de chaque épaule. *Ailes* existantes. *Pygidium* voilé par les élytres. *Postépisternums* parallèles ou subparallèles. *Ventre* de cinq arceaux. *Cuisses* minces à la base, renflées en massue dans leur seconde moitié. *Tibias antérieurs* creusés d'un sillon longitudinalement oblique sur la moitié postérieure de leur arête inférieure. *Tibias intermédiaires* chargés d'une saillie plus ou moins sensible sur les trois cinquièmes de leur arête supérieure, échancrés, obliquement sillonnés ou frangés après cette saillie.

De tous les Lamiens pourvus d'ailes, ceux de cette branche sont les seuls dont les antennes sont garnies en dessous de cils longs et nombreux. Outre ce caractère, dont leur nom exprime la particularité, ces insectes méritent à plusieurs égards de captiver notre attention.

Leur taille est généralement faible, et leurs couleurs, à première vue, semblent peu brillantes; mais, en examinant de près les dispositions harmonieuses du duvet varié dont elles sont revêtues, elles montrent souvent cette beauté admirable dont la nature se plaît à doter les espèces qui semblent les moins dignes de nos regards.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

- Troisième article des antennes
  - plus long ou au moins aussi long que le quatrième.
    - Élytres tronquées chacune à l'extrémité. Prothorax muni d'un tubercule épineux vers la moitié de chacun de ses côtés ou un peu avant. Prosternum parallèle et séparant assez largement les hanches. Mésosternum large et parallèle. — *Acanthoderes.*
    - Élytres arrondies chacune à leur partie postéro-externe. Prothorax armé d'un tubercule épineux vers les trois cinquièmes de ses côtés.
      - Pro et mésosternum séparant assez largement les hanches jusqu'à l'extrémité ou presque jusqu'à celle-ci. Épine des côtés du prothorax dirigée d'une manière transverse. — *Oplosia.*
      - Pro et mésosternum obtriangulairement rétrécis jusqu'à la moitié de la longueur des hanches; nuls ou réduits à une tranche mince vers cette moitié. Épine des côtés du prothorax dirigée en arrière. — *Exocentrus.*
  - moins long que le quatrième.
    - Élytres marquées en devant d'une dépression commune en demi-cercle dirigé en arrière; parées chacune de trois nervures longitudinales dont l'interne est parée de fascicules de poils noirs. — *Pogonocherus*
    - Élytres non marquées en devant d'une dépression en demi-cercle dirigée en arrière; subparallèles; non parées de fascicules de poils noirs. — *Stenidea.*

Genre *Acanthoderes*, ACANTHODÈRE ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 29.

(ἄκανθα, épine ; δέρη, cou.)

CARACTÈRES. *Antennes* garnies en dessous de cils courts et peu serrés ; à premier article fortement renflé ; à troisième plus long que le quatrième. *Prothorax* orné d'un tubercule conique vers la moitié de la longueur de ses côtés ou un peu avant : l'épine dirigée en dehors ; chargé, vers le tiers de sa longueur, de deux tubercules, situés, chacun, entre la ligne médiane et le bord externe. *Ecusson* plus large que long ; presque en demi-cercle. *Elytres* moins d'une fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; tronquées ou échancrées à l'extrémité ; très-médiocrement convexes ; chargées chacune de deux ou trois nervures longitudinales souvent peu saillantes. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Prosternum* large et subparallèlement prolongé entre les hanches. *Mésosternum* presque aussi large que long. *Pieds* annelés de noir et de blanc cendré. *Cuisses* fortement renflées en massue. *Tarses postérieurs* à premier article moins long (♀) ou à peine aussi long (♂) que les deux suivants réunis.

1. **A. varius** ; FABRICIUS. *Antennes duveteuses, d'un blanc cendré à la base, et noires au moins sur la seconde moitié des articles. Dessus du corps revêtu d'un duvet mélangé de cendré, et ordinairement de fauve, et marqué de taches noires ou brunes : ces taches constituant sur les élytres deux sortes de bandes transverses raccourcies au côté externe : l'une un peu avant le tiers, l'autre vers les trois cinquièmes ou un peu avant ; chargées de deux nervures. Tibias noirs annelés de blanc cendré à la base et dans leur milieu.*

♂ Trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés, ciliés ou houppeux sur les côtés. Dernier arceau du ventre échancré en arc à son bord postérieur.

♀ Deux premiers articles des tarses antérieurs non ciliés sur les côtés. Dernier arceau du ventre arrondi postérieurement.

Var. A. *Duvet du dessus du corps cendré ou d'un gris cendré, marqué de taches brunes, sans mélange de fauve.*

Cerambyx varius. FABR., Mantis. ins. t. I. p. 130. 2. — OLIV., Entom. t. IV. n° 67. p. 82. 107. pl. III. fig. 16.

Cerambyx nebulosus. DE GEER, Mém. t. V. p. 71. 8.

Lamia varia. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 271. 18. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 288. 35. — PANZ., Faun. germ. XLVIII. 19. — SCHOENH., Syn. ins. t. II. p. 379. 67. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 62. 11.

Acanthoderes varius. MULS., Longic. p. 143. 1. — KUSTER, Kaef. Europ. XII. 96. — WHITE, Catal. p. 360. 18. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 857. — ROUGET, Catal. p. 1613.

Long. 0m,0100 à 0m,0135 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0051 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4),

Corps oblong ou suballongé ; très-médiocrement convexe. *Tête* peu ponctuée ; noire, mais revêtue d'un duvet mélangé de cendré, de brun et de fauve ; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Antennes* revêtues de duvet ; à premier article annelé de brun et de cendré : les suivants d'un blanc cendré à la base, noirs sur un peu plus de leur seconde moitié. *Prothorax* faiblement arqué en devant et sans rebord à son bord antérieur, un peu en angle très-ouvert, obtus au-devant de l'écusson et dirigé en arrière à sa base ; armé de chaque côté d'un tubercule conique ; plus large que long ; transversalement déprimé après le bord antérieur et au-devant de la base ; noir ou brun, mais revêtu d'un duvet épais mélangé de cendré et de brun ou de brun fauve ; marqué de points assez gros et très-apparents ; inégal sur son disque, chargé d'une ligne médiane saillante ou caréniforme, et moins étroitement vers ses deux tiers ; chargé, de chaque côté de celle-ci, un peu avant le tiers de sa longueur, d'un tubercule subarrondi. *Ecusson* presque en demi-cercle, une fois environ plus large que long ; revêtu d'un duvet brun, avec la ligne médiane cendrée. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; faiblement rétrécies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, et plus sensiblement ensuite en ligne courbe ; un peu obliquement tronquées et subéchancrées à l'extrémité ; peu convexes sur le dos ; noires ou brunes mais, revêtues d'un duvet mélangé de cendré et de fauve et marqué de taches brunes : celles-ci formant un peu avant le tiers et vers les trois cinquièmes, ou un peu avant, des sortes de bandes brunes, raccourcies au côté externe ; marquées de points gros et plus nombreux près de la base, affaiblis et plus rares vers l'extrémité ; chargées chacune de deux nervures longitudinales, postérieurement réunies vers les trois quarts de leur longueur : l'interne, plus saillante vers la base, affaiblie

ou interrompue sur la première bande noire : la deuxième naissant dans la direction de la fossette humérale ; munies, à partir de la moitié au moins de leur longueur, d'un rebord sutural cendré, marqué de points duveteux. *Dessous du corps* noir ou noirâtre, garni d'un duvet peu épais. *Ventre* paré de chaque côté, sur les quatre premiers arceaux, d'une rangée de points dénudés. *Pieds* noirs, garnis de duvet. *Cuisses* cendrées à la base, noirâtres ensuite, fauves vers l'extrémité. *Tibias* noirs, avec la base et le milieu d'un blanc cendré. *Tarses postérieurs* cendrés, à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite les provinces méridionales et tempérées de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier, principalement dans les arbres morts sur pied.

Genre *Oplosia*, Oplosie.

Caractères. *Antennes* garnies en dessous de cils longs et assez nombreux ; à troisième article plus long que le quatrième. *Prothorax* armé d'un tubercule épineux vers les trois cinquièmes de chacun de ses côtés : l'épine transversalement dirigée; non tuberculeux en dessus. *Ecusson* presque carré. *Elytres* une fois au moins plus longues qu'elles sont larges, prises ensemble à la base ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; arrondies, prises ensemble à leur partie postéro-externe, et non tronquées à l'extrémité ; médiocrement convexes ; chargées de deux ou trois nervures longitudinales plus ou moins obsolètes. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Prosternum* peu étroit, triangulairement élargi postérieurement à partir de la moitié de la longueur des hanches. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité. *Cuisses* assez fortement renflées en massue. *Pieds* non annelés. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

1. **O. fennica** ; Paykull. *Antennes noires, revêtues d'un duvet blanc cendré sur plus de la moitié basilaire du troisième article et des suivants. Dessus du corps noir ou brun noir. Tête et prothorax revêtus d'un duvet cendré grisâtre. Elytres marquées, près de la base, de points assez gros et assez rapprochés, postérieurement obsolètes ; parées vers le milieu de leur longueur, et couvertes sur leur tiers postérieur d'un duvet cendré; parsemées de taches brunes dues à la dénudation, garnies sur le reste d'un duvet cendré grisâtre moins épais. Dessous du corps et pieds noirs, couverts d'un duvet cendré.*

Cerambyx fennicus. PAYKULL, Faun suec. t. III. p. 58. 6.
Lamia fennica. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 58. 7.
Exocentrus cinereus. MULS., Longic. p. 152. 1.
Leiopus punctulatus. MULS., Rectif. aux Long.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0117 (5 l. à 5 l. 1/4). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0025 (1 l. à 1 l. 1/8).

Corps suballongé; médiocrement convexe. *Tête* noire; revêtue d'un duvet grisâtre; concave entre les antennes; rayée d'une faible ligne longitudinale médiane. *Antennes* de moitié au moins plus longues que le corps chez les ♂; garnies en dessus de cils longs et médiocrement rapprochés; noires, à premier article grisâtre à la base; le troisième et les suivants, revêtus à la base d'un duvet blanc cendré sur le tiers basilaire, noir ou brun ensuite. *Prothorax* tronqué et rebordé à la base; rétréci à son bord antérieur, et marqué après celui-ci d'une dépression transversale; de moitié plus large à la base que long sur son milieu; armé de chaque côté d'un tubercule terminé par une épine un peu relevée; médiocrement convexe; noir ou noir brun, garni d'un duvet grisâtre ou cendré grisâtre; finement ponctué; à ligne médiane indiquée par une très-courte raie vers les deux tiers de sa longueur; ordinairement marqué de cinq taches arrondies paraissant faiblement tuberculeuses, souvent peu apparentes, d'un duvet cendré jaunâtre: une sur les deux tiers de la ligne médiane: une au côté interne de chaque tubercule épineux; une plus antérieure, de chaque côté de la ligne mediane. *Ecusson* presque en carré ou en demi-cercle; revêtu d'un duvet grisâtre; rayé sur la ligne médiane. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, peu rétrécies ensuite; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; médiocrement convexes; marquées, près de la base, de points assez gros et assez rapprochés, mais graduellement affaiblis et peu apparents vers l'extrémité; noires ou d'un noir brun, garnies d'un duvet grisâtre ou cendré grisâtre: ce duvet plus épais, moucheté de taches brunes dues à l'absence de duvet sur la partie postérieure, et vers la moitié de leur longueur, où il constitue une bande transversale, irrégulière, souvent un peu raccourcie à son côté interne: cette bande couvrant presque le tiers postérieur des étuis. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement la Finlande, où Gyllenhal la dit très-rare. J'en ai trouvé, en juillet 1838, un individu mort, sous l'écorce d'un vieux sapin, dans les bois de la Grande-Chartreuse.

Obs. Suivant Gyllenhal, les élytres seraient d'un fauve testacé, sous les parties couvertes de duvet, quand celui-ci est enlevé. Cette couleur ne doit se montrer que par un défaut de la matière colorante. Dans l'état normal, le fond des élytres paraît noir ou d'un brun noir.

Genre *Pogonocherus*, Pogonochère ; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. IV (1835). p. 57.

(πώγων, barbe; κέρας, corne.)

Caractères. *Antennes* garnies en dessous de cils longs et nombreux ; à troisième article moins long que le quatrième. *Prothorax* armé d'une épine ou d'un tubercule épineux vers les trois cinquièmes de chacun de ses côtés ; peu convexe sur son disque ; chargé sur celui-ci, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de deux reliefs ou tubercules situés, chacun, entre la ligne médiane et le bord externe. *Ecusson* généralement petit et presque carré. *Elytres* une fois ou une fois et demie plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; en angle droit ou un peu ouvert, et souvent épineuses à leur partie postéro-externe, tronquées ou échancrées à l'extrémité ; peu convexes sur le dos ; marquées, en devant, d'une dépression plus ou moins prononcée, constituant un demi-cercle commun, dirigé en arrière, prolongé depuis chaque fossette humérale jusqu'aux deux cinquièmes environ de la suture ; chargées chacune de trois nervures longitudinales ou lignes élevées, généralement peu apparentes sur la partie déprimée : l'interne parée de deux ou trois fascicules de poils noirs. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Prosternum* triangulairement élargi postérieurement à partir de la moitié des hanches. *Pieds* annelés de noir et de couleur pâle ou de cendré. *Tarses postérieurs* à premier article moins long que les deux suivants réunis. *Tarses antérieurs* non houppeux chez les ♂.

a Élytres non armées d'une épine à leur partie postéro-externe (s.-g. *Pityphilus*).

b Vertex non paré de deux fascicules de poils.

c Ecusson gris.

1. **P. ovatus** ; Fourcroy. *Prothorax couvert d'un duvet cendré ; ova-*

lairement dénudé un peu après le milieu de la ligne médiane. Ecusson gris. Elytres ovalaires, inermes et tronquées chacune à l'extrémité; testacées ou brunâtres, revêtues d'un duvet en majeure partie cendré; ornées d'une bande de duvet cendré blanc obliquement prolongée depuis l'épaule jusqu'aux deux cinquièmes de la suture, et postérieurement bordée de noir jusqu'à leur tiers interne; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'interne, postérieurement parée de deux fascicules de poils noirs.

Le Capricorne brun de forme ovale. GEOFFR., Hist. abr. t. I. p. 206. 10.

Cerambyx ovatus. FOURCROY, Entom. paris. p. 76. 10.

Cerambyx ovalis. GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. . 1863. 350.

Lamia ovalis. SCHOENH., Syn. insect. t. III. p. 377. 59. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 65. 14.

Pogonocherus variegatus. (DEJEAN), Catal. (1821). p. 107.

Pogonocherus ovalis. MULS., Longic. p. 155. 1. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 29. 4. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 859. — WHITE, Catal. p. 397. 1.

Var. *a. Elytres couvertes d'un duvet cendré, parées en devant d'une bande oblique d'un duvet blanc cendré, postérieurement bordée de noir jusqu'à leur tiers interne et prolongée en arrière près de la suture.*

Pogonocherus variegatus. (STURM.) Catal. 1826. p. 186.

Pogonocherus ovalis. MULS., Longic. p. 155. Var. A. (*subovatus*)

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0013 (1/2 à 3/5).

Corps suballongé. *Tête* brune, fauve ou testacée ; garnie ou revêtue d'un duvet cendré ; rayée d'une ligne médiane très-apparente entre les antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* à premier article brun, avec la base d'un testacé rosat : les troisième et suivants d'un testacé rosat à la base, et brièvement annelés de duvet cendré, noirs à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; étroitement rebordé à celle-ci ; muni en devant d'un rebord plus épais ; armé d'une épine vers le milieu de chacun de ses côtés ; moins long ou à peine aussi long qu'il est large à sa base ; brun, parfois d'un rouge testacé à son bord basilaire et surtout à l'antérieur ; revêtu d'un duvet cendré ; offrant la ligne médiane ovalairement dénudée, et souvent subtuberculeuse après le milieu de sa longueur ; bituberculeux sur le disque. *Ecusson* revêtu d'un duvet gris ou grisâtre. *Elytres* trois fois et demie ou un peu plus aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine rétrécies

(♂) ou faiblement élargies (♀) jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, étroites, inermes et tronquées chacune à leur extrémité ; déprimées en devant en demi-cercle dirigé en arrière ; parées d'une tache scutellaire brune en parallélogramme plus large que long ; ornées d'une bande de duvet cendré blanchâtre obliquement prolongée depuis l'épaule jusqu'aux trois septièmes de la suture, postérieurement bordée d'une bande noire irrégulière et plus étroite, naissant au côté externe près de l'épaule, et prolongée jusqu'à la nervure interne, vers la moitié de leur longueur : cette bande, de forme variable, tantôt d'abord étroite et presque interrompue sur la nervure externe, un peu après le tiers de leur longueur, et triangulairement dilatée ensuite : tantôt presque de même largeur : parfois obscurcissant après elle l'intervalle compris entre les nervures externe et intermédiaire, et parfois une partie de celui compris entre les nervures intermédiaire et interne ; garnies postérieurement à la bande noire d'un duvet en majeure partie cendré ou d'un gris cendré ; offrant postérieurement un relief court et faible, dans la direction de l'angle postéro-externe ; chargées chacune de trois nervures longitudinales prolongées : l'externe depuis la bande cendrée jusqu'aux sept huitièmes · l'intermédiaire, depuis la bande cendrée jusqu'au relief apical : l'interne, saillante vers la base, interrompue sur la dépression, prolongée jusqu'aux trois quarts ou un peu plus, parée de deux fascicules comprimés de poils noirs : l'un vers la moitié, l'autre vers les deux septièmes de leur longueur ; ponctuées, mais souvent peu distinctement sur la bande cendrée surtout sur la partie externe de celle-ci. *Dessous du corps* noir ou brun ; garni d'un duvet cendré. *Pieds* d'un rouge testacé pâle, avec la massue des cuisses, un arceau vers le tiers basilaire des tibias, l'extrémité de ceux-ci et des articles des tarses, noirs. *Tibias* hérissés de poils noirs vers l'extrémité de leur arête supérieure.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon, dans ceux de Paris et dans diverses autres provinces de la France. Sa larve vit dans le pin, et peut-être aussi dans d'autres arbres.

Obs. Quelquefois la moitié postérieure est couverte d'un duvet presque aussi blanc que celui de la bande cendrée ; souvent cette bande semble, à son extrémité interne, se prolonger en se rétrécissant le long de la suture.

c Écusson blanc.

2. **P. scutellaris** ; MULSANT et REY. *Prothorax couvert d'un duvet*

cendré, noir sur chaque cinquième externe de sa moitié postérieure; dénudé du tiers aux quatre cinquièmes de la ligne médiane. Ecusson blanc. Elytres ovalaires; inermes et tronquées chacune à l'extrémité; testacées, revêtues d'un duvet en majeure partie cendré; ornées d'une bande de duvet cendré blanc, obliquement prolongée depuis l'épaule jusqu'aux deux cinquièmes de la suture, et postérieurement bordée de noir jusqu'à leur tiers interne; chargées de trois nervures longitudinales : l'interne, postérieurement parée de deux fascicules de poils noirs.

Pogonocherus scutellaris. MULS. et REY, Hist. natur. des Coléopt. de Fr. 1846. suppl. aux Longicornes.

Long. 0m,0045 (2 l.). — Larg. 0m,0011 (1/2).

Cette espèce a été découverte à St-Jean-la-Bussière (Rhône), par mon ami M. Rey. Elle vit sur le pin.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *P. ovalis*. Elle s'en distingue par son prothorax noir, sur chaque cinquième externe de sa moitié postérieure; chargé de deux reliefs brièvement transverses, au lieu d'être tuberculeux; linéairement dénudé du tiers aux quatre cinquièmes de la ligne médiane, au lieu d'être ovalairement dénudé ou tuberculeux après le milieu de celle-ci; par son écusson blanc; par ses élytres plus obscures au-devant de la bande d'un cendré blanc ou même noirâtres depuis l'épaule jusqu'à la moitié de leur largeur basilaire. Le fond du corps est ordinairement testacé.

ccc Ecusson noir, velouté, avec la ligne médiane cendrée.

3. **P. decoratus**; FAIRMAIRE. *Prothorax couvert d'un duvet cendré; chargé, sur la ligne médiane, d'un faible relief dénudé, naissant très-étroit vers le cinquième de sa longueur et prolongé presque jusqu'à la base. Ecusson velouté, brun, à ligne médiane au moins en partie cendrée. Elytres subparallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies, inermes, et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; couvertes d'un duvet cendré; parées d'une bande noire couvrant le bord externe depuis l'épaule jusqu'aux deux cinquièmes, obliquement dirigée ensuite sur le dos et prolongée jusqu'aux deux tiers; chargées de trois nervures longitudinales : l'intermédiaire couverte postérieurement d'un duvet plus blanc : l'interne parée de deux fascicules de poils noirs.*

Pogonocherus decoratus. L. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série. t. III. 1855. p. 320. — WHITE, Catal. p. 399. 12.

Long. $0^m,0061$ (2 l. 3/4). — Larg. $0^m,0022$ (1 l.).

Corps suballongé. *Tête* noire ou brune, revêtue d'un duvet cendré; hérissée de poils noirs. *Yeux* noirs presque divisés. *Antennes* à premier article noir: les suivants rosats à la base, noirs à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; rebordé à celle-ci, relevé en rebord en devant; transversalement déprimé après le bord antérieur et au-devant de la base; armé d'une épine un peu dirigée en arrière, vers le milieu de chacun de ses côtés; plus large à la base qu'il est long sur son milieu; un peu plus étroit en arrière qu'en devant; noir ou d'un noir brun; revêtu d'un duvet cendré; hérissé de poils noirs; à ligne médiane constituant un faible relief glabre, luisant, noir, naissant très-étroit vers la dépression transversale antérieure, et prolongé en s'élargissant graduellement jusque près de la base; chargé vers les deux cinquièmes de sa longueur, de chaque côté de la ligne médiane, d'un faible relief glabre, lisse, obliquement transverse, divergeant d'avant en arrière avec son semblable. *Ecusson* presque carré; velouté, noir ou brun, avec la ligne médiane cendrée, au moins postérieurement. *Elytres* trois fois ou trois fois et quart aussi longues que le prothorax; parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, sensiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe; étroites, inermes et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; déprimées en demi-cercle en devant; couvertes d'un duvet cendré; parées chacune d'une bande noire ou brune, naissant à l'épaule, couvrant leur côté externe jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, d'où elle se dirige ensuite sur le dos, jusqu'à la nervure intermédiaire ou presque jusqu'à l'interne, puis se prolonge en arrière jusqu'aux deux tiers; ponctuées, surtout près de la suture, excepté sur la région déprimée; chargées chacune de trois nervures longitudinales: l'externe prolongée en s'affaiblissant depuis l'épaule jusqu'aux trois quarts: l'intermédiaire, depuis la dépression jusqu'aux neuf dixièmes, couvertes sur la moitié postérieure d'un duvet cendré plus blanc: l'interne, interrompue ou très-affaiblie sur la dépression, à peine prolongée jusqu'aux trois quarts de leur longueur, parée de deux fascicules ponctiformes de duvet noir: l'un aux quatre septièmes, l'autre au cinq septièmes de leur longueur. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet cendré. *Pieds* hérissés de poils blancs. *Cuisses* revêtues d'un duvet cendré, maculé de noir. *Tibias* rosats à la base et dans le milieu, noirs ou d'un noir cendré sur le reste. *Tarses* noirs.

Cette espèce a été découverte par feu Delarouzée, près de Cauterets, dans

les Pyrénées. Elle vit sur les pins. Je dois sa connaissance à l'obligeance de M. Reiche.

bb Vertex paré de deux fascicules de poils noirs.

4. **P. fasciculatus**; De Geer. *Vertex paré de deux fascicules de poils noirs. Prothorax couvert d'un duvet cendré parsemé de taches brunes. Ecusson velouté brun, avec la ligne médiane blanche. Elytres rétrécies d'avant en arrière, inermes et obtusément tronquées à l'extrémité; d'un rouge brun ou testacé, revêtues d'un duvet assez épais mélangé de roussâtre, de brun et de cendré; ornées chacune d'une bande de duvet blanc, obliquement dirigée de l'épaule vers les deux cinquièmes de la suture et postérieurement bordée de noir; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'interne parée de trois fascicules arrondis de poils noirs.*

Cerambyx fasciculatus. De Geer, Mém. t. V. p. 71. 9. pl. III. fig. 17. — Fabr., Mant. ins. t. I. p. 134. 37. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 277. 55. — Panz. Naturforsch. t. XXIV. p. 24. 34. pl. I. fig. 34.

Lamia fascicularis. Panz., Faun. germ. XIV. 15. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 376. 58. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 64. 13.

Pogonocherus fasciculatus. Steph., Illustr. t. IV. p. 234. 3. — Id. Man. p. 271. 2120.

Pogonocherus fascicularis. Muls., Longic. p. 156. 2. — White, Catal. p. 397. 3. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 859.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0020 à 0m,0023 (7/8 à 1 l.).

Corps suballongé. *Tête* brune ou brunâtre, parfois testacée en devant; revêtue d'un duvet cendré, tirant souvent sur le fauve ou le roussâtre; hérissée de poils noirs; rayée d'une ligne longitudinale médiaire, plus prononcée entre les antennes; ornées sur sa partie postérieure de deux fascicules de poils noirs. *Antennes* à premier article brun ou fauve : les troisième et suivants bruns ou fauves, annelés de duvet cendré à la base : le quatrième, ordinairement pâle ou cendré sur la moitié au moins de sa longueur. *Prothorax* à peine arqué en devant, tronqué à la base; sensiblement relevé en rebord en devant, muni d'un rebord étroit à la base; armé d'un tubercule épineux, vers le milieu de chacun de ses côtés; un peu moins long qu'il est large à la base; brun, d'un rouge brun ou fauve; revêtu d'un duvet cendré parsemé de taches brunes; offrant, sur la ligne médiane, à peine après le milieu de celle-ci, un faible tubercule ou un petit

espace ovalaire, dénudé ; chargé, de deux tubercules subtransverses, dénudés au sommet. *Ecusson* revêtu d'un duvet brun, avec la ligne médiane blanche. *Elytres* trois fois à trois fois et quart aussi longues que le prothorax ; rétrécies en ligne à peu près droite jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, et plus sensiblement ensuite en ligne courbe ; inermes, obtusément et un peu obliquement tronquées chacune à leur extrémité ; déprimées en demi-cercle en devant ; parées d'une tache scutellaire d'un duvet brun roussâtre en carré plus large que long ; ornées d'une bande de duvet blanc, naissant à l'épaule, où elle couvre le quart de la longueur, et prolongée d'une manière obliquement transversale jusqu'au rebord sutural ou jusqu'à la nervure interne, vers le tiers ou un peu plus de leur longueur, postérieurement bordée de brun ; revêtues puis après d'un duvet testacé mélangé de gris et parsemé de taches et de points bruns : rebords sutural et externe alternés de taches brunes et blanches ; postérieurement sans relief ou offrant à peine un relief dans la direction de l'angle postéro-externe ; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'externe naissant de l'épaule et prolongée jusqu'aux sept huitièmes : l'intermédiaire naissant du cinquième antérieur et à peine plus longuement prolongée que la précédente : l'interne, plus saillante, naissant vers la base, interrompue sur la dépression, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes ; parées de trois fascicules subarrondis de poils noirs : l'antérieur vers la moitié ou un peu après de leur longueur : le deuxième, le plus gros, après les deux tiers : le troisième, le plus petit, parfois nul, vers les quatre cinquièmes, ordinairement blanches entre ces fascicules ; ponctuées, mais peu distinctement sur la partie déprimée. *Dessous du corps* brun, avec l'extrémité du ventre ordinairement testacée ; revêtu d'un duvet cendré roussâtre ou jaunâtre. *Pieds* hérissés de poils blancs ; d'un rouge testacé pâle. *Cuisses* garnies d'un duvet blanc, avec un ou deux anneaux noirs sur la massue. *Tibias* parés d'une tache noire vers le tiers de leur longueur, hérissés d'une frange de poils noirs vers l'extrémité de leur arête supérieure. *Tarses* noirs à l'extrémité de leurs premiers articles.

Cette espèce habite principalement les contrées septentrionales et tempérées ; elle n'est pas bien commune dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le pin.

Obs. Cet insecte est vraisemblablement le *Cer. hispidus* de Linné ; mais cet auteur paraît avoir confondu sous le même nom deux espèces. La variété mentionnée dans la *Fauna suecica* se rapporte probablement au *P. pilosus*.

En raison de cette confusion, le nom de *fasciculatus* donné par De Geer

doit être adopté. Panzer a changé cette dénomination en celle de *fascicularis*, parce que Fabricius avait appliqué l'épithète de *fasciculata* à un autre Lamien ; mais le nom donné par Fabricius est postérieur à celui de De Geer.

Le *Cerambyx pubicornis* (SCKRANK, *Naturf.*, t. XXIV, p. 76, 25), donné par Schœnherr comme synonyme du *Cer. balteus* de Linné, paraît se rapporter à cette espèce.

A cette division se rapporte l'espèce suivante qui m'est inconnue, et dont voici la description publiée dans la *Gazette entomologique* de Stettin (1857), p. 64.

P. multipunctatus ; W. GEORG. *Tête, prothorax et ventre d'un noir de poix, garnis d'une pubescence d'un gris blanchâtre : bouche brunâtre : disque du prothorax d'un brun sale. Elytres uniformément et densement ponctuées ; obliquement tronquées à l'extrémité ; brunes, parées d'une bande d'un gris blanc, uniformément étroite, limitée par une ligne droite, naissant à l'angle huméral, prolongée d'une manière oblique vers la suture : cette bande parée en devant et en arrière d'une bordure d'un brun noir sale : la bordure postérieure graduellement plus claire vers son extrémité : espace compris entre la bande de chaque étui et la base, constituant un triangle; chargées chacune de trois faibles nervures : la plus voisine de la suture ornée de trois faibles gibbosités, dont l'antérieure se trouve sur la tache ou espace triangulaire : les deux autres après la bande.*

Patrie : les environs de Lunebourg.

AA Elytres armées chacune d'une épine à leur partie postéro-externe (sous-genre *Pogonocherus*).

β Elytres munies en outre d'une dent à l'angle sutural.

5. **P. hispidus** ; FABRICIUS. *Prothorax noir, souvent rouge pâle à ses bords antérieur et basilaire ; garni d'un duvet cendré peu épais. Ecusson couvert d'un duvet cendré. Elytres armées d'une épine à l'angle postéro-externe, et d'une dent à l'angle sutural ; revêtues d'un duvet blanc sur leur tiers antérieur au moins, postérieurement garnies d'un duvet mélangé, noir, cendré et roux jaune ; creusées sur la région blanche de quatre fossettes ; chargées de trois nervures longitudinales : l'interne parée de trois fascicules comprimés et mi-relevés de poils noirs. Quatrième article des antennes d'un blanc de lait dans sa moitié basilaire.*

Le Capricorne à étuis dentelés. GEOFFR., Hist. abr. t. I. p. 206. 9.

Cerambyx hispidus. FABR., Syst. entom. p. 169. 21. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 378. 56. — FOURCR., Entom. paris. t. I. p. 76. 9. — OLIV., Entom. t. IV. n° 67. p. 53. 71. pl. II. fig. 77. — GERMAR, Faun. ins. Eur. VI. 10.

Lamia hispida. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 27. 7. — SCHŒNH., Syn. ins. t. III. p. 377. 60. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 66. 15.

Pogonocherus hispidus. STEPH., Illust. t. IV. p. 234. 2. — Id. Man. p. 271. 2119. — MULS., Longic. p. 159. 4. — KUSTER, Kaef. Europ. IX. 72. — WHITE, Catal. p. 398. 5. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 859. — ROUGET, Catal. 1618.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0071$ (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0025$ (1 l. à 1 l. 1/8).

Corps suballongé. *Tête* noire; garnie d'un duvet gris ou gris cendré peu épais; hérissée de poils noirs peu nombreux; rayée d'une ligne longitudinale médiane légère, plus apparente sur le vertex. *Antennes* noires, brunes ou d'un rouge brun, annelées de duvet blanc à la base des articles, à partir du troisième: l'anneau blanc du quatrième couvrant la première moitié. *Prothorax* tronqué ou plutôt faiblement arqué et relevé en rebord arrondi assez épais en devant; un peu en angle très-ouvert dirigé en arrière et étroitement rebordé à la base; armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule épineux; moins long sur son milieu que large à sa base; peu convexe sur son disque; déprimé transversalement après le bord antérieur et au-devant de la base; finement chagriné; noir, souvent avec les bords antérieur et basilaire d'un rouge brun; garni d'un duvet cendré ou cendré fauve peu épais; non rayé d'une ligne médiane; offrant parfois vers les trois cinquièmes de cette ligne les traces d'un faible tubercule; chargé, sur son disque, de tubercules ou reliefs dénudés au sommet. *Ecusson* petit; presque carré; couvert d'un duvet cendré. *Elytres* trois fois à peu près aussi longues que le prothorax; rétrécies en ligne presque droite jusqu'à leur partie postéro-externe; armées chacune, à celle-ci, d'une forte épine, précédée à sa base d'un relief oblique, et d'une dent à l'angle sutural; échancrées chacune entre ces points; noires, mais revêtues de duvet : celui-ci blanc, couché, soyeux et serré sur sa partie antérieure, postérieurement mélangé de noir, de cendré, de cendré bleuâtre et de roux jaune, avec une tache blanche près de l'épine apicale : la partie blanche, constituant une bande transversale commune, un peu arquée en arrière à son bord postérieur, couvrant un peu plus du tiers du bord extérieur et les trois septièmes sur la suture, ordinairement obscure à la base, avec une tache scu-

tellaire obscure en parallélogramme une fois plus large que long; creusées chacune sur cette partie blanche de deux fossettes arrondies constituant avec leurs pareilles une rangée ou dépression en demi-cercle dirigé en arrière; visiblement ponctuées après la partie blanche; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'extérieure, peu ou point distincte sur la région antérieure couverte de duvet blanc, prolongée jusqu'au relief précédant l'épine apicale : l'intermédiaire naissant vers la fossette antérieure et prolongée presque jusqu'à l'extrémité : l'interne, peu ou point saillante près de la base, naissant après la région blanche, dans la direction du milieu de la fossette postérieure, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; parées depuis la région blanche jusqu'à son extrémité ordinairement de trois fascicules de poils noirs, comprimés, mi-relevés. *Dessous du corps* noir, garni d'un duvet cendré peu épais, souvent en partie dénudé sur le ventre. *Pieds*, *cuisses* d'un rouge pâle ou testacé à la base et à l'extrémité, avec la massue noire. *Tibias* annelés de même couleur et annelés de duvet cendré dans leur milieu, noirs ou bruns à la base et à l'extrémité : deux premiers articles des tarses noirs, garnis de duvet cendré peu épais : les deux derniers articles ordinairement d'un rouge testacé.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France, principalement celles du nord et du centre; mais elle n'est bien commune nulle part.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer, la tête, les antennes, le dessous du corps et les pieds offrent, d'un rouge plus ou moins obscur ou plus ou moins pâle, les parties qui sont noires dans l'état normal.

ββ Elytres sans dent à l'angle sutural.

γ Nervure interne des élytres parée de trois ou quatre fascicules de poils à partir de la moitié de la longueur des étuis.

δ Nervure intermédiaire des élytres notablement moins saillante que l'interne : celle-ci à peine tuberculeuse près de l'écusson, et non parée sur ce tubercule d'un fascicule de poils noirs.

6. **P. Perroudi**; Mulsant. *Prothorax couvert d'un duvet blanc cendré, mélangé de roussâtre; orné, de chaque côté, de deux lignes divergentes de duvet blanc : l'externe limitant chaque bord latéral : l'interne raccourcie dans sa moitié antérieure; offrant, depuis le milieu jusqu'aux trois quarts de la ligne médiane, un tubercule ovale, noir, dénudé. Ecusson noir, velouté, divisé par une ligne flave. Elytres ornées chacune d'une épine*

à l'angle postéro-externe; revêtues en devant d'un duvet blanc maculé de brunâtre; postérieurement garnies d'un duvet fauve testacé mélangé de cendré; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'interne peu saillante et non fasciculée en devant, postérieurement chargée de trois ou quatre fascicules de poils noirs : l'avant-dernier transverse.

Pogonocherus Perroudi. MULS., Longic. p. 158. 2. — WHITE, Catal. p. 397. 4.

Long. 0m,0067 à 0m,0090 (3 l. à 4 l.). -- Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps suballongé. *Tête* d'un rouge testacé obscur; couverte d'un duvet cendré, mélangé de gris et de cendré ferrugineux ; hérissée de poils obscurs; rayée d'une ligne longitudinale médiane. *Antennes* brunes; brièvement annelées de duvet cendré à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant; tronqué et étroitement rebordé à la base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux vers le milieu de ses côtés ; à peu près aussi long sur son milieu qu'il est large à sa base; déprimé transversalement vers le cinquième et les quatre cinquièmes de sa longueur; rayé d'une ligne longitudinale médiaire, prolongée depuis la dépression transversale antérieure jusqu'à l'autre; offrant, depuis la moitié jusqu'aux trois quarts de cette ligne médiane, un tubercule ovale, noir, dénudé, luisant, peu saillant; bituberculeux sur son disque; à fond noir, mais couvert d'un duvet cendré mélangé de fauve roussâtre; paré, de chaque côté, de deux lignes de duvet blanc : l'une formant les limites de chaque bord latéral : l'autre liée postérieurement au côté interne de la base de la précédente et avancée jusqu'à la partie postérieure des tubercules suborbiculaires du disque. *Ecusson* revêtu d'un noir velouté, paré d'une ligne médiane de duvet blanc flave. *Elytres* trois fois et quart aussi longues que le prothorax; rétrécies à peu près en ligne droite jusqu'aux quatre cinquièmes, et un peu plus sensiblement ensuite en ligne courbe; armées chacune d'une épine à leur partie postéro-externe; tronquées entre ces épines à l'extrémité; déprimées en devant en demi-cercle dirigé en arrière; parées d'une tache scutellaire d'un brun roussâtre, en carré plus large que long; parfois dénudées et d'un fauve testacé à la place de cette tache; ornées chacune d'une bande d'un blanc cendré maculé de taches brunâtres, prolongée obliquement depuis l'épaule jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur ou un peu plus sur la suture, couvrant les deux septièmes basilaires du bord externe; revêtues, postérieurement à cette bande

blanche, d'un duvet fauve testacé mélangé de cendré; sans relief bien prononcé au-devant de l'épine apicale; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'externe, prolongée depuis l'épaule jusqu'à l'épine apicale, doublée à son côté interne d'une nervure prolongée jusqu'à la moitié au moins de leur longueur : l'intermédiaire, aussi faible, prolongée depuis la bande d'un blanc cendré presque jusqu'à l'extrémité : l'interne, représentée en devant par un tubercule faible ou peu saillant et non fasciculé, prolongée depuis la bande cendrée jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur parée de trois fascicules de poils noirs : l'avant-dernier, vers les cinq septièmes de leur longueur, le plus gros, transverse (offrant quelquefois vers la bande d'un blanc cendré un quatrième fascicule très-petit), d'un cendré roussâtre à la base de ces fascicules. *Dessous du corps* brun, couvert d'un duvet cendré plus blanc au bord postérieur des arceaux du ventre ; hérissé de poils blancs. *Pieds* hérissés de poils semblables; d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses obscures ou noirâtres; couverts d'un duvet blanc cendré : massue des cuisses à deux anneaux brunâtres. *Tibias* postérieurs hérissés de poils noirs vers l'extrémité de leur arête supérieure. *Tarses* noirs annelés de blanc à la base des articles.

Cette espèce est méridionale. On la trouve sur diverses espèces de pin, et aussi dans le figuier, suivant Delarouzée. Sa larve et ses métamorphoses ont été étudiées par M. Charles Perroud. Je l'ai dédiée au frère de ce savant, à mon ami M. Benoît-Philippe Perroud, vice-président de la Société linnéenne de Lyon, et auteur des *Mélanges entomologiques*.

δδ Nervure intermédiaire des élytres aussi saillante que l'interne : celle-ci représentée près de l'écusson par un tubercule paré de fascicules de poils noirs.

7. **P. Caroli**. *Prothorax noir, couvert d'un duvet gris cendré; offrant après la moitié de la ligne médiane un petit point dénudé. Ecusson d'un brun noir, à ligne médiane cendrée. Elytres armées chacune d'une épine à l'angle postéro-externe; noires, revêtues d'un duvet gris cendré, un peu plus blanc sur la dépression antérieure; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'intermédiaire, naissant du septième antérieur, postérieurement alternée de noir et de gris cendré, aussi saillante que l'interne : celle-ci, représentée en devant par un tubercule paré d'un fascicule de poils noirs, postérieurement ornée de trois fascicules de poils de cette couleur, longitudinaux, comprimés.*

Pogonocherus grisescens. Ch. Perroud, In litter.

Long. $0^m,0070$ (3 l. 1/5). — Larg. $0^m,0018$ (7/8).

Corps suballongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet gris ; hérissée de poils obscurs ; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Antennes* brunes ou d'un brun noir, brièvement annelées de duvet cendré à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord en devant ; tronqué ou à peine anguleusement dirigé en arrière et étroitement rebordé à la base ; armé d'un tubercule épineux vers les trois septièmes de chacun de ses côtés ; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à sa base ; noir, couvert de poils cendrés mélangés de poils gris ; hérissé de poils obscurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, étroite, peu distincte à son extrémité, offrant, un peu après la moitié de sa longueur, un petit point dénudé, peu apparent ; chargé d'un tubercule assez saillant entre la ligne médiane et chaque tubercule épineux latéral. *Ecusson* en carré au moins aussi large que long ; noir, revêtu d'un duvet brun noir, divisé par une ligne médiane de duvet cendré. *Elytres* deux fois et demie à deux fois trois quarts aussi longues que le prothorax ; rétrécies à peu près en ligne droite jusqu'aux quatre cinquièmes et plus sensiblement ensuite ; armées chacune d'une épine à l'angle postéro-externe ; tronquées à l'extrémité entre les épines ; noires, mais revêtues d'un duvet gris cendré ; assez fortement ponctuées ; creusées en devant d'une dépression presque en demi-cercle dirigé en arrière ; couvertes sur celle-ci d'un duvet plus blanchâtre, paraissant constituer une sorte de bande suivie d'une bordure ou bande noire, prolongée depuis la nervure externe jusqu'à l'interne ; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'externe, prolongée depuis l'épaule jusqu'à l'épine apicale, comme doublée à son côté interne d'une autre nervure jusqu'à la moitié de leur longueur : l'intermédiaire, naissant au sixième ou septième de leur longueur, dans la direction de la fossette humérale, prolongée jusqu'à la base interne de l'épine apicale, postérieurement alternée de noir et de cendré, à peu près aussi saillante que l'interne : celle-ci, représentée près de la base par un tubercule assez saillant, paré d'un petit fascicule de poils noirs, interrompue sur la dépression semi-circulaire, et prolongée ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, chargée, à partir de la moitié de la longueur des étuis, de trois fascicules longitudinaux de poils noirs. *Dessous du corps* noir, couvert d'un duvet cendré grisâtre ; hérissé de poils blancs. *Pieds* hérissés de poils semblables ; noirs, avec la base des cuisses rouge brunâtre : celles-ci, couvertes d'un duvet cendré mélangé de brun. *Tibias* d'un noir brun, annelés au milieu de

cendré : les postérieurs hérissés de poils noirs sur leur arête supérieure. *Tarses* annelés de blanc cendré et de noir.

Cette belle espèce vit aux dépens du pin.

Elle a été découverte, le 20 mars 1860, à Preyssac, dans les environs de Bordeaux, par M. Charles Perroud, à qui je l'ai dédiée. Elle a depuis été prise à Captieux (Gironde), par M. Cabarus.

γγ Nervure interne des élytres parée postérieurement de deux fascicules de poils noirs.

8. **P. dentatus**; FOURCROY. *Prothorax brun, garni d'un duvet cendré ou cendré fauve. Ecusson noir velouté. Elytres armées chacune d'une épine à leur partie postéro-externe; testacées, duveteuses, marquées de diverses taches noires, parées d'une bande oblique de duvet blanc cendré prolongée depuis l'épaule jusqu'aux deux cinquièmes au moins de la suture : chargées chacune de trois nervures longitudinales presque noires postérieurement : l'intermédiaire, offrant avant son extrémité une ligne blanche interrompue : l'interne, représentée en devant par un tubercule paré d'un fascicule de poils noirs, ornée postérieurement de deux fascicules semblables mi-relevés.*

Le Capricorne à pointe. GEOFFR., Hist. abr. t. I. append. p. 526. 12.
Cerambyx dentatus. FOURCR., Entom. paris. (1785). t. I. p. 76. 12.
Cerambyx pilosus. FABR., Mant. t. I (1787). p. 134. 39. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 258. 37.
Cerambyx hispidus. SCHRANK, Enum. p. 130. 248. — PANZ., Naturforsch. t. XXIV. p. 26. 35. pl. I. fig. 35.
Lamia pilosa. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 378. 61.
Pogonocherus pilosus. STEPH., Illust. t. IV. p. 233. 1. — Id. Man. p. 271. 2118. — MULS., Longic. p. 160. 5. — WHITE, Catal. p. 398. 7. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 859. — ROUGET, Catal. 1619.

Long. 0m,0045 à 0m,0067 (2 l. à 3 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0020 (3/5 à 7/8).

Corps suballongé. *Tête* variant du brun au testacé ; garnie d'un duvet cendré peu épais ; rayée d'une ligne longitudinale médiane. *Antennes* parfois brunes, ordinairement d'un fauve testacé, avec la base du troisième article et des suivants, pâle et assez brièvement annelée de cendré : le quatrième article pâle au moins jusqu'à la moitié. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant et plus faiblement en sens contraire à la base ;

assez étroitement rebordé à celle-ci; muni en devant d'un rebord plus épais; transversalement déprimé ou sillonné après le dernier et plus faiblement vers les trois quarts de sa longueur; armé d'une épine ou d'un tubercule épineux, vers la moitié de chacun de ses côtés; plus large à sa base qu'il est long sur son milieu; finement chagriné; bituberculeux sur son disque; brun, garni d'un duvet cendré ou cendré fauve; ordinairement paré sur sa seconde moitié de quatre lignes brunes un peu obliquement longitudinales; les externes, naissant chacune après la partie postérieure de chaque tubercule et dirigées vers l'angle postérieur : l'interne, voisine de la ligne médiane qui reste cendrée; celle-ci non rayée d'une ligne médiane. *Ecusson* noir, velouté. *Elytres* trois fois et quart aussi longues que le prothorax, rétrécies à peu près en ligne droite jusqu'aux deux tiers au moins de leur longueur, et un peu plus sensiblement ensuite en ligne peu courbe; armées chacune à leur partie postéro-externe d'une forte épine; tronquées entre les épines à l'extrémité; marquées en devant d'une dépression presque en demi-cercle dirigé en arrière; marquées de points noirs prononcés sur la partie déprimée ou du moins sur la moitié externe de celle-ci; ornées d'une tache scutellaire élargie d'avant en arrière, plus large que longue; revêtues en devant d'un duvet d'un blanc cendré rosat, constituant une sorte de bande oblique couvrant le cinquième antérieur seulement du bord externe et du quart aux trois septièmes de leur longueur sur la suture, bordée postérieurement de noir depuis le bord externe jusqu'à la nervure interne; en général testacées ou d'un fauve testacé et peu garnies de duvet après la bande d'un blanc cendré, noires ou brunes à l'extrémité, entre les épines, parsemées en outre de diverses taches subponctiformes noires ou brunes, parfois même brunes entre les nervures externe et interne, jusqu'au niveau du dernier fascicule de poils noirs; à rebord sutural alterné de brun et de cendré; ponctuées; chargées postérieurement d'un relief dans la direction de l'épine apicale; chargées chacune de trois nervures longitudinales : l'externe naissant de l'épaule, prolongée jusqu'au relief précité, paraissant doublée à son côté interne d'une autre nervure prolongée jusqu'aux deux tiers : l'intermédiaire, presque aussi saillante que l'interne, naissant après la bande d'un blanc cendré et paraissant s'unir postérieurement à la précédente vers le relief apical, marquée comme l'externe de quelques points noirs, et ordinairement d'une ligne blanche interrompue, vers les quatre cinquièmes de leur longueur : l'interne, représentée en devant par un tubercule comprimé paré d'un fascicule de poils noirs, prolongée à peine au delà des trois quarts de leur longueur, blanche et un peu courbée à

son extrémité, vers l'intermédiaire, avec laquelle elle semble s'unir, parée de trois fascicules comprimés et mi-relevés de poils noirs : l'un, plus petit sur le tubercule antérieur : le deuxième vers le bord postérieur de la région blanche : le troisième vers les trois cinquièmes de leur longueur. *Dessous du corps* noir ou brun, et garni d'un duvet cendré, sur la poitrine, testacé ou d'un fauve testacé, avec la partie longitudinale médiane brune ou obscure et garnie d'un duvet moins apparent, sur le ventre. *Pieds* garnis de cils blancs ; peu pubescents ; testacés ou d'un fauve testacé plus ou moins pâle : massue des cuisses noire ou brune : tibias annelés de brun, vers le tiers de leur longueur, hérissés d'une frange de poils noirs sur leur arête supérieure.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. Elle est assez commune dans les environs de Lyon, on la trouve principalement en secouant les fagots entassés dans les champs, ou sur les bois coupés. Sa larve vit dans le chêne et probablement dans diverses autres espèces d'arbres.

Genre *Exocentrus*, Exocentre ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 152.

(ἔξω, en dehors ; κέντρον, aiguillon.)

Caractères. *Antennes* au moins un peu plus longues que le corps, quelquefois d'un quart ou presque d'un tiers plus longues que lui ; garnies en dessous de cils longs et assez rapprochés ; à premier article faiblement renflé, moins long que le troisième : celui-ci, plus long que le quatrième, mais parfois faiblement. *Tête* inclinée ; un peu bombée en devant. *Prothorax* élargi sur les côtés jusqu'aux trois cinquièmes de ceux-ci, armé, dans ce point d'une épine dirigée en arrière, rétréci ensuite en courbe rentrante ; plus large à la base que long sur son milieu ; médiocrement convexe ; non chargé de tubercules en dessus. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes. *Elytres* une fois environ plus longues qu'elles sont larges à la base ; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes au moins de leur longueur, arrondies ou subarrondies, prises ensemble à leur extrémité ; généralement non contiguës ou un peu déhiscentes vers leur extrémité suturale ; médiocrement convexes. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* contiguës ou presque contiguës dans leur milieu. *Pro* et *mésosternum* obtriangulairement rétrécis jusqu'à la moitié des hanches, réduits dans ce dernier point à une tranche parfois peu apparente. *Pieds* non annelés, si

ce n'est parfois les tarses. *Cuisses* renflées en massue allongée. *Tibias* hérissés de poils obscurs : les intermédiaires saillants vers les trois cinquièmes de leur arête supérieure, échancrés et frangés après cette saillie. *Tarses postérieurs* à premier article presque aussi long ou un peu moins long que les deux suivants réunis.

♂ Antennes d'un cinquième à un tiers plus longues que le corps. Dernier arceau du ventre d'un quart plus long que le précédent, obtusément tronqué à son extrémité.

♀ Antennes un peu plus longues que le corps. Dernier arceau du ventre aussi long que les deux précédents réunis, entaillé en angle très-ouvert et cilié à son extrémité.

1. **E. punctipennis**; MULSANT et GUILLEBEAU. *Elytres parées chacune d'une bande transversale brune ou d'un brun fauve, paraissant formée de deux taches ovalaires accolées, couvrant chacune des quatre septièmes au moins aux trois quarts de leur longueur (l'externe un peu plus avancée et moins postérieurement prolongée que l'interne), uniformément revêtues sur le reste d'un duvet cendré blanc, parsemé d'espaces ponctiformes dénudés, sérialement disposés, donnant chacun naissance à un poil obscur hérissé.*

Exocentrus punctipennis. MULS. et GUILLEBEAU, Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. III. 1856. p. 103. — MULS., Opusc. entom. 7e cahier. p. 103.

Long. $0^m,0056$ (2 l.). — Larg. $0^m,0022$ (1 l.).

Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe. *Tête* variant du fauve au rouge brun ; garnie de duvet cendré peu épais; hérissée de poils obscurs; rayée d'une ligne longitudinale médiaire, prolongée jusqu'au vertex. *Yeux* bruns. *Antennes* d'un quart ou d'un tiers plus longues que le corps; ciliées; fauves ou testacées ; brièvement annelées de cendré à la base des troisième, quatrième et cinquième articles. *Prothorax* arqué en devant, tronqué et rebordé à la base; transversalement déprimé en devant de la base, peu après le bord antérieur, finement ponctué; d'un rouge ou fauve brun; garni d'un duvet cendré peu serré, plus épais et relevé en forme de carène sur la ligne médiane, et constituant parfois une ligne longitudinale blanchâtre, entre cette ligne et chaque côté externe. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle à côtés curvilignes; fauve, revêtu d'un duvet cendré, avec la ligne médiane ordinairement en partie dénudée. *Elytres* trois fois et demie environ aussi longues que le protho-

rax; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe; subarrondies (prises ensemble) à l'angle sutural, mais souvent émoussées à ce dernier; d'un rouge ou fauve brun; parées chacune d'une bande transversale brune, garnie de poils concolores, entaillée en devant, vers les trois cinquièmes externes, et postérieurement vers la moitié, paraissant formée de deux taches ovales ou ovalaires accolées : l'interne, un peu oblique, s'éloignant graduellement de la suture au côté interne de sa moitié antérieure, prolongée des quatre aux cinq septièmes de leur longueur : l'externe un peu plus avancée et un peu moins prolongée en arrière; uniformément revêtues sur le reste de leur surface d'un duvet cendré blanc parsemé de petits espaces circulaires, dénudés, sérialement disposés, de chacun desquels naît un long poil noir, hérissé, un peu dirigé en arrière. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou rouge brun, plus pâle sur l'antépectus; garni de duvet cendré; parsemé, sur le ventre, de très-petits points dénudés. *Pieds* d'un rouge ou fauve testacé, avec la massue des cuisses ordinairement brune ou brunâtre; garnis de duvet cendré. *Cuisses* marquées de petits points dénudés.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales de notre pays. Elle se trouve en juillet, dans les environs de Lyon, sur l'orme. M. Revelière l'a obtenue, en Corse, du *Quercus ilex*.

M. Guillebeau et moi avons donné l'histoire de ses premiers états (Muls. *Opusc. entom.*, 7e cahier, p. 105-106).

Obs. Elle se distingue facilement des espèces suivantes par la bande transversale brune plus courte à son côté externe qu'à l'interne; par le reste de la surface des élytres uniformément revêtues d'un duvet cendré blanc ou blanc cendré, parsemées de points circulaires dénudés, sérialement disposés.

2. **E. Clarae**; Mulsant et Rey. *Elytres parées d'une bande transversale fauve ou testacée, paraissant formée de deux taches ovales oblongues accolées, couvrant chacune de la moitié aux quatre cinquièmes de leur longueur (l'externe un peu moins avancée que l'interne), garnies sur le reste d'un duvet cendré; ornées chacune de quatre rangées longitudinales de taches linéaires de duvet blanc : l'extrà-humérale prolongée presque jusqu'à l'extrémité : celle du calus jusqu'aux deux cinquièmes : celle de la fossette humérale divisant les deux taches ovalaires : l'interne, interrompue sur la moitié antérieure de la tache ovalaire interne; hérissées de poils noirs.*

Exocentrus Clarae. MULS. et REY. MULS., Opusc. 12e cah. p. 193.

Long. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe. *Tête* brune ou d'un brun fauve; garnie d'un duvet cendré; hérissée de poils noirs ou obscurs, longs et clair-semés; concave entre les antennes; rayée d'une ligne longitudinale médiane. *Antennes* un peu plus longues (♀), ou d'un quart plus longues (♂) que le corps; ciliées; fauves, avec les troisième et quatrième articles brièvement et parfois peu distinctement annelés de cendré à la base. *Prothorax* arqué et relevé en rebord en devant, tronqué et rebordé à la base; transversalement déprimé en devant de la base et plus faiblement après le bord antérieur; pointillé ou très-finement ponctué; d'un rouge brun; garni d'un duvet cendré peu serré, plus épais et relevé en forme de carène sur la ligne médiane, ou seulement vers l'extrémité de cette ligne; constituant parfois une ligne blanchâtre entre cette ligne et chaque côté externe. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; fauve, revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, rétrécies en ligne courbe; arrondies, prises ensemble à l'extrémité; variant du testacé au fauve; parées chacune d'une bande transversale de couleur foncière peu garnie de duvet concolore, entaillée en devant vers les quatre septièmes de la longueur, et postérieurement vers la moitié et le quart de sa largeur, paraissant formée de deux taches accolées : l'interne, ovale oblongue, graduellement plus isolée de la suture depuis le tiers antérieur de son côté interne jusqu'à la partie postérieure, couvrant des quatre septièmes aux trois quarts de leur longueur : l'externe, un peu moins avancée, au moins aussi prolongée en arrière sur ses deux tiers internes, et prolongée presque jusqu'à l'extrémité sur son tiers externe; un peu dénudées depuis le sixième jusqu'aux deux cinquièmes de leur moitié externe; garnies sur le reste de leur surface d'un duvet cendré blanchâtre, plus épais vers le bord antérieur de la bande transversale fauve; offrant au moins quatre rangées longitudinales de points ou de taches linéaires formées de duvet blanc cendré : l'externe humérale, prolongée presque jusqu'à l'extrémité, isolant le tiers externe, de la tache externe de la bande : celle de la fossette, divisant les deux taches de la bande, à peu près sur toute leur longueur : l'interne, avancée depuis le cinquième postérieur, qui est couvert de duvet, presque jusqu'à la moitié de la longueur de la tache ovalaire interne, vers la moitié

de sa longueur; hérissées de longs poils noirs ou obscurs, sérialement disposés, naissant d'un point dénudé; à rebord sutural alternativement cendré et marqué de points dénudés; offrant parfois les traces d'une rangée de points blancs, près du bord sutural. *Dessous du corps* brun ou brun fauve; garni de duvet cendré. *Pieds* tantôt bruns avec les tarses moins obscurs, tantôt testacés ou d'un fauve testacé avec la massue des cuisses brune; garnis de duvet cendré; parsemés de points dénudés.

Cette espèce est la moins petite de celle de nos pays. Elle se trouve dans les environs de Lyon et dans diverses autres parties de la France.

Nous l'avons dédiée à Mlle Clara de Kiesenwetter.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente par sa taille plus avantageuse, par la forme de sa bande et par les rangées de points duveteux de ses élytres, etc.

3. **E. adspersus**; MULSANT et REY. *Elytres parées chacune d'une bande transversale brune ou fauve, paraissant presque formée de deux taches unies : l'interne, ovalaire, couvrant des quatre septièmes aux trois quarts de leur longueur : l'externe, un peu moins avancée, prolongée jusqu'à l'extrémité; garnies sur le reste d'un duvet blanc cendré, laissant plus ou moins distinguer quelques rangées longitudinales de points formés de ce duvet : l'extrà-humérale ordinairement peu marquée sur la bande transversale : les autres prolongées jusqu'aux deux cinquièmes : deux de celles-ci plus distinctement reproduites postérieurement : l'interne avancée jusqu'à la moitié de la tache ovalaire interne : l'autre moins avancée sur la tache externe; hérissées de poils noirs, naissant d'un point dénudé.*

Exocentrus adspersus. MULS. et REY. MULS.. Hist. des Coléopt. de Fr. 1846. suppl. aux Long. — ROUGET, Catal. 1616.

Long. $0^m,0056$ (2 l. 1/2). — Larg. $0^m,0022$ (1 l.).

Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe. *Tête* brune ou d'un brun fauve; garnie de duvet cendré; hérissée de quelques poils noirs ou obscurs; médiocrement concave entre les antennes; rayée d'une ligne longitudinale médiane. *Antennes* d'un sixième (♀) ou d'un quart (♂) plus longues que le corps; ciliées; fauves, avec les troisième et quatrième articles annelés de cendré sur le tiers basilaire au moins de leur longueur. *Prothorax* faiblement arqué à son bord antérieur, tronqué à la base; plus fortement rebordé à celle-ci qu'à son bord antérieur; très-finement ponc-

tué; d'un rouge brun; garni de duvet cendré, peu serré, plus épais et relevé en forme de carène, au moins sur le tiers médiaire de la ligne médiane. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes au moins de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; variant du fauve testacé au fauve brun ou brunâtre; parées chacune d'une bande transversale de couleur foncière, peu garnie de duvet concolore, entaillée en devant vers les trois cinquièmes externes de leur largeur, et postérieurement vers le tiers et les trois cinquièmes de leur largeur, paraissant presque formée de deux taches unies : l'interne, ovalaire, prolongée des quatre septièmes aux trois quarts ou un peu plus : l'externe, un peu moins avancée, et prolongée sur sa partie externe jusqu'à l'extrémité; garnies sur le reste de leur surface d'un duvet blanc cendré, peu serré, un peu plus épais au-devant de la bande transversale et sur la moitié interne de la partie postérieure : ce duvet laissant, mais souvent à peine, distinguer, sur la moitié antérieure, deux ou trois rangées longitudinales formées de points de duvet blanc cendré : l'extrà-humérale ordinairement peu marquée sur la bande transversale; offrant plus distinctement au-devant de la région postérieure deux rangées de points formées de duvet cendré : l'interne, avancée jusqu'à la moitié de la longueur de la tache ovalaire interne de la bande, et divisant sa seconde moitié en deux parties presque égales : l'autre, dans la direction de la fossette humérale et un peu en dehors de l'angle rentrant du bord antérieur de la bande, ordinairement un peu moins avancée; hérissées de longs poils noirs ou obscurs, sérialement disposés, naissant en partie d'un point dénudé; à rebord sutural cendré, peu marqué de points dénudés. *Dessous du corps* d'un rouge ou fauve brun ou d'un brun fauve, souvent pâle vers l'extrémité du ventre; garni d'un duvet cendré médiocrement épais. *Pieds* d'un rouge fauve ou d'un fauve testacé, avec la massue des cuisses brunâtre; garnis de duvet cendré; parsemés de points dénudés.

Cette espèce habite diverses parties de la France. On la trouve sur le chêne, en juillet et en août, dans les environs de Lyon; elle a été prise dans ceux de Bordeaux par M. Perroud.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*E. Clarae;* mais elle est de taille un peu plus petite; ses élytres ne sont pas ordinairement moins garnies de duvet vers le tiers de leur bord externe; leur rebord sutural est peu marqué de points dénudés; les rangées de points de duvet sont peu apparentes sur leur moitié antérieure : la rangée subhumérale est peu distincte sur la

bande transversale ; postérieurement, la rangée interne est ordinairement un peu plus avancée que la suivante, et celle-ci, au lieu de correspondre, comme chez l'*E. Clarae*, à l'angle rentrant du bord antérieur de la bande transversale, semble correspondre au côté externe de cet angle.

4. **E. lusitanus** ; LINNÉ. *Elytres parées chacune d'une bande transversale fauve ou d'un fauve testacé, irrégulière, ordinairement plus avancée vers le milieu de son bord antérieur, couvrant des quatre septièmes de leur longueur aux trois quarts, près de la suture et presque jusqu'à l'extrémité, près du bord externe ; en partie dénudées vers le tiers de leur côté externe ; garnies sur le reste d'un duvet cendré blanchâtre ; hérissées de poils obscurs sérialement disposés, naissant en partie d'un point dénudé.*

Cerambyx lusitanus. LINNÉ, Syst. nat. 12e édit. t. I. add. p. 1067. 5.

Cerambyx critinus. PANZ., Faun. germ. XLVIII. 17.

Cerambyx lusitanicus. OLIV., Entom. t. IV. n° 67. p. 120. 161. genre Callidie. pl. V. fig. 54. *a. b*

Pogonocherus balteatus. SERVILLE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. IV. p. 59.

Exocentrus balteatus. MULS., Long. p. 153. 2. — KUSTER, Kaef. Europ. IX. 71. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e édit. p. 858. — ROUGET, Catal. 1615.

Long. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0021 (4/5 à 1 l.).

Corps oblong ; médiocrement convexe. *Tête* brune ou d'un rouge brun, avec la partie antérieure testacée ; garnie d'un duvet cendré ; hérissée de quelques poils obscurs ; canaliculée entre les antennes. *Yeux* bruns. *Antennes* un peu plus longues (♀) ou d'un quart plus longues (♂) que le corps ; ciliées ; testacées, avec les troisième et quatrième articles brièvement et souvent peu distinctement annelés de cendré à la base. *Prothorax* un peu arqué et faiblement relevé à son bord antérieur ; tronqué et rebordé à la base ; pointillé ou très-finement ponctué ; fauve ou testacé ; garni d'un duvet cendré peu serré, plus épais et relevé sur la ligne médiane en une carène, parfois réduite au tiers postérieur. *Ecusson* en triangle ; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* trois fois et quart ou un peu plus aussi longues que le prothorax sur son milieu ; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité ; variant du fauve au testacé ; marquées près de la base de points très-apparents, postérieurement affaiblis ; parées chacune d'une bande transversale, de couleur foncière, garnie de poils concolores peu

serrés, un peu anguleusement avancée, à son bord antérieur, vers la moitié de leur largeur, couvrant des quatre septièmes aux trois quarts environ, près de la suture, un peu plus développée en longueur de dedans en dehors jusqu'aux deux tiers de leur largeur, plus extérieurement prolongée presque jusqu'à l'extrémité ; presque dénudées sur le tiers antérieur de leur moitié externe ; garnies ou comme poudrées, sur le reste de leur surface, d'un duvet cendré plus épais au-devant de la bande transversale et vers la moitié interne de leur partie postérieure ; hérissées de poils noirs, sérialement disposés, naissant ou en partie d'un petit point dénudé. *Dessous du corps* variant du testacé au fauve ; garni d'un duvet cendré peu serré. *Pieds* testacés ou d'un testacé roussâtre, avec la massue des cuisses souvent obscure ; garnis de duvet cendré.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Sa larve vit aux dépens du tilleul. On la trouve autour de Lyon, sur cet arbre, principalement dans le mois de juillet.

Obs. Elle se distingue facilement de l'*E. punctipennis* par sa bande transversale foncière prolongée à peu près jusqu'à l'extrémité au côté externe ; par le reste de la surface des étuis non couvert d'un duvet blanc parsemé d'espaces arrondis dénudés. Elle s'éloigne des *E. Clarae* et *adspersus* par l'absence de rangées de points ou de courtes lignes de duvet blanc ; par sa bande de couleur foncière ne paraissant pas ou paraissant moins formée de deux taches unies, et par le reste de ses élytres garnies, sur le tiers antérieur surtout, d'un duvet plus court voilant moins la couleur foncière, et à peu près nul vers la partie externe du tiers antérieur.

M. Perroud a décrit la larve et les transformations de cette espèce, et donné des détails pleins d'intérêt sur sa vie embryonnaire. (Voy. Perroud, *Mélanges entom.*, 3e partie, p. 1 à 4. — *Ann.* de la Soc. linn. de Lyon, t. II, 1854-55, p. 321.)

Genre *Stenidea*, Sténidée ; Mulsant.

Mulsant, *Stenosoma*. Hist. nat. des Coléopt. de France (Longicornes), p. 1[illegible]2.
— *Stenidea*. Suppl. aux Longicornes, [illegible] 42.

Caractères. *Antennes* garnies en dessous de cils longs et nombreux ; à premier article assez renflé : le troisième un peu moins long que le quatrième. *Prothorax* armé, un peu après la moitié de chacun de ses côtés, d'un tubercule épineux : l'épine dirigée en dehors ; chargé en dessus, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de deux tubercules plus ou moins

faibles, situés chacun entre la ligne médiane et le bord externe. *Ecusson* presque carré. *Elytres* près de trois fois aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; subarrondies ou tronquées un peu obliquement en dedans à leur extrémité ; peu convexes sur le dos ; tantôt sans nervures longitudinales apparentes, tantôt chargées de quelques nervures plus ou moins obsolètes. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Prosternum* assez étroit vers la moitié de la longueur des hanches, triangulairement élargi ensuite. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité. *Pieds* non annelés. *Cuisses* médiocrement renflées. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

1. **S. Troberti** ; MULSANT. *Linéaire ; brun ou d'un brun rouge. Tête revêtue d'un duvet épais blanc cendré ; parée sur le vertex de deux lignes brunes, en ovale allongé, dont la partie postérieure repose sur le bord antérieur du prothorax. Celui-ci revêtu d'une bande longitudinale de blanc flavescent, couvrant les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, brun sur les côtés. Elytres frangées et subarrondies chacune à l'extrémité ; ponctuées ; garnies d'un duvet cendré cerviné ou cendré flavescent ; parsemées de quelques points de duvet blanc ; chargées chacune de trois lignes longitudinales en partie brunes. Antennes revêtues d'un duvet blanc cendré : les quatrième article et suivants, bruns sur leur seconde moitié.*

♂ Onzième article des antennes visiblement suivi d'un appendice de moitié aussi long que lui. Cinquième arceau du ventre tronqué.

♀ Onzième article des antennes sans appendice apparent. Cinquième arceau ventral échancré à son bord postérieur.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0^m,0019 à 0^m,0028 (7/8 à 1 l. 1/4).

Corps allongé ; linéaire. *Tête* noire ou brune, densement revêtue d'un duvet d'un blanc cendré ou flavescent ; maculée sur sa partie antérieure, de chaque côté de la ligne médiane, de deux taches brunâtres ; ornée sur le vertex, de chaque côté de ladite ligne, d'un ovale allongé, brun, dont la partie postérieure repose sur le bord antérieur du prothorax ; profondément concave entre les antennes ; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* revêtues d'un duvet cendré ou cendré flavescent, avec la moitié postérieure du quatrième article et des suivants, noire ; assez ciliées en dessous.

Prothorax arqué et à peu près sans rebord, en devant; tronqué et relevé en rebord, à la base; un peu moins large à cette dernière que long sur son milieu; presque cylindrique; armé, vers les trois cinquièmes de ses côtés, d'un tubercule épineux; longitudinalement revêtu d'un duvet d'un blanc cendré sur les trois cinquièmes médiaires de sa largeur; brun en dehors de cette bande médiane et cendré en dessous; transversalement déprimé vers le quart et les quatre cinquièmes de sa longueur; subsillonné sur sa ligne médiane entre ces dépressions. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet cendré; ordinairement sillonné. *Elytres* trois fois et quart à trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe; subarrondies chacune à l'extrémité, mais un peu frangées et paraissant, par là, un peu tronquées à celle-ci; planiuscules et faiblement canaliculées longitudinalement sur la moitié interne de chacune, convexement déclive sur les côtés; munies sur les deux tiers ou trois cinquièmes postérieurs d'un rebord sutural plus ou moins prononcé; d'un brun pâle ou d'un brun rouge; garnies de duvet court cendré cerviné ou cendré flavescent; parsemé de quelques points de duvet blanc ou blanc cendré; chargées chacune de trois nervures longitudinales assez faibles, en partie revêtues de duvet brun : l'interne, naissant vers la moitié de la base, prolongée environ jusqu'aux sept huitièmes, où elle s'unit à l'externe : la médiaire, naissant de la base, dans la direction de la fossette humérale, presque aussi longuement prolongée que la première : la troisième, naissant en dehors du calus, postérieurement unie à la première, en enclosant la deuxième; marqués de points assez petits et rapprochés. *Dessous du corps* brun sur la poitrine, ordinairement d'un brun rouge sur le ventre; garni d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre assez long. *Pieds* bruns ou d'un brun rouge sur les cuisses, d'un rouge pâle sur les jambes et les tarses; garnis de duvet blanc ou blanc cendré assez long. *Cuisses* parsemées de points dénudés. *Jambes antérieures* et *intermédiaires* annelées de brun dans le milieu. *Tibias intermédiaires* dentés, puis échancrés et frangés sur leur arête supérieure.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle se trouve dans le nord de l'Afrique; mais elle est rare en France. Elle a été prise par M. Raymond dans les environs de Hyères, et en Corse par feu Lareynie.

2. **S. Foudrasi**; Mulsant. *Linéaire; d'un brun rouge ou rouge brun: vertex et dos du prothorax revêtus d'un duvet d'un roux jaunâtre ou par-*

fois d'un cendré flavescent (♂). *Elytres un peu plus obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; peu garnies de duvet sur les côtés, revêtues sur leur moitié interne, et à l'extrémité, d'un duvet cendré disposé par fascicules. Antennes duveteuses, à troisième article rosat : les suivants de même couleur et annelés de cendré à la base, noirs à l'extrémité.*

♂ Antennes un peu plus longuement prolongées que le corps. Dernier arceau du ventre revêtu d'un duvet cendré ; tronqué à l'extrémité.

♀ Antennes à peine aussi longues ou à peine plus longues que le corps. Dernier arceau du ventre revêtu d'un duvet blanc cendré, rétus, et profondément échancré à son extrémité, avec les angles postérieurs aigus et terminés par des poils cendrés.

Saperda Genei (CHEVROLAT). ARAGONA, De quibusd. Coléopt. p. 25. 20.

Stenosoma Foudrasi. MULS., Longic. p. 162. 1.

Stenida Foudrasi. MULS., Rectific. et add. à la monogr. des Longic. à la suite des *Lamellicorus*. 1842.

Long. 0m,0067 à 0m,0087 (3 l. à 3 l. 7/8). — Larg. 0m,0015 à 0m,0017 (2/3 à 3/4).

Corps allongé, linéaire. *Tête* brune ; finement ponctuée ; garnie en devant d'un duvet cendré ou grisâtre, peu épais ; revêtue entre les antennes et sur sa partie postérieure d'un duvet épais d'un roux jaunâtre (♀) ou d'un flave cendré (♂). *Antennes* pubescentes ; ciliées en dessous ; d'un rouge brun, ou d'un rouge pâle, revêtues de duvet roux jaunâtre, ou parfois cendré flavescent, surtout chez les (♂) : les deuxième et troisième d'un rouge pâle, garnis d'un duvet blanc cendré, souvent à teinte roussâtre, surtout chez la (♀) ; d'un rouge pâle et annelées de cendré à la base, sur les quatrième articles et suivants, avec la seconde moitié plus ou moins noire. *Prothorax* un peu arqué en devant, en angle très-ouvert dirigé en arrière et à peine rebordé à la base ; presque cylindrique, armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'une petite épine ou d'un petit tubercule épineux ; un peu plus long que large ; médiocrement convexe ; transversalement déprimé en devant de la base, et rayé d'un sillon transversal vers le tiers de sa longueur ; variant du noir au rouge brun ; garni sur les côtés d'un duvet cendré peu épais ; revêtu sur le dos d'une bande longitudinale de duvet épais, ordinairement d'un roux jaunâtre (♀) ou d'un cendré plus ou moins flavescent (♂), couvrant presque toute la largeur du bord antérieur et la moitié médiaire seulement de la base : ce duvet laissant dénudé une

sorte de trait sur le milieu de la ligne médiane. *Ecusson* en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré ou cendré roussâtre, rayé d'un ligne médiane. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subsinueusement parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes environ de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne droite ; tronquées en angle rentrant à l'extrémité ; planiuscules, et légèrement canaliculées longitudinalement sur leur moitié interne ; munies sur leurs deux cinquièmes postérieurs d'un faible rebord sutural ; d'un brun rouge ou d'un rouge brun ; marquées de points rapprochés ; plus apparents sur les côtés ; peu garnies de duvet sur ceux-ci ; revêtues sur leur moitié interne d'un duvet cendré ou cendré blanc, disposé par fascicules. *Dessous du corps* ordinairement brun ou d'un brun rouge sur la poitrine, d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur le ventre ; revêtu d'un duvet cendré ; ordinairement paré chez la ♀, et d'une manière moins marquée chez le ♂, d'une bande de duvet d'un roux cendré; prolongée en s'élargissant sur la ligne médiane du ventre, du deuxième arceau à l'extrémité du quatrième. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ; hérissés de poils blancs, clair-semés ; garnis d'un duvet cendré. *Cuisses* parsemées de points dénudés. *Tibias intermédiaires* échancrés et frangés sur l'arête supérieure.

Cette belle espèce a été découverte par feu Géné, dans les bois qui longent le Tessin, au pied des Alpes cottiennes. Elle a été trouvée, par M. Perroud, dans les environs de Bordeaux ; elle a été prise, par M. Raymond, dans ceux d'Hyères (Var), et par M. Millière, à Celles-les-Bains (Ardèche). Je l'ai dédiée à feu mon ami Foudras.

Elle a été décrite pour la première fois par M. Aragona, dans une thèse tirée à petit nombre d'exemplaires, et non mise en vente. De semblables écrits, réservés à quelques amis, et en dehors de la publicité, ne peuvent donner aucun droit à leurs auteurs.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES SAPERDINS.

CARACTÈRES *Prothorax* mutique ou non armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule conique ou épineux. *Yeux* profondément échancrés, quelquefois divisés ; plus avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes; logeant l'insertion des antennes dans leur échancrure.

Les Saperdins ont, comme les Lamiens, la tête perpendiculaire ou inclinée

les tibias antérieurs généralement creusés d'un sillon longitudinal oblique.

Divers auteurs, tels que Fabricius, les ont parfois confondus avec les insectes de la famille précédente ; ils en sont cependant suffisamment distincts par leur prothorax mutique.

Ils plaisent en général aux yeux par leur parure ou par les nuances de leur robe. Plusieurs ont le corps comme revêtu ou couvert de satin ; quelques-uns semblent armés d'une cuirasse métallique ; d'autres portent une robe ornée de dessins agréables, ou chargée de riches bordures. Les premiers quittent peu les branches ou les tiges des végétaux ; les derniers au contraire fréquentent les fleurs, non celles que la terre semble produire avec orgueil, mais généralement celles sur lesquelles nos regards aiment le moins à s'arrêter. Ainsi, c'est le plus souvent sur des plantes tristes, comme la vipérine ou le chardon, ou vénéneuses, comme l'euphorbe, qu'ils vont priser des sucs dédaignés par le plus grand nombre des autres insectes.

Les larves de plusieurs vivent aussi aux dépens de ces inutiles ou malfaisants végétaux, dont elles rongent la substance médullaire ; mais celles de divers autres attaquent les arbrisseaux ou même les grands arbres, et sont quelquefois un fléau par les ravages qu'elles exercent.

Ces insectes se partagent en quatre branches :

BRANCHES.

- Ongles
  - simples, c'est-à-dire non divisés chacun en deux branches.
    - Postépisternums généralement parallèles ou à peine rétrécis entre le tiers et les quatre cinquièmes de leur longueur ; rarement sensiblement rétrécis d'avant en arrière, mais alors élytres échancrés à l'extrémité.
      - Antennes de onze articles : le onzième parfois suivi, chez le ♂, d'un appendice court. — MÉSOSAIRES.
      - Antennes visiblement de douze articles chez le ♂ et la ♀ : le douzième aussi long ou presque aussi long que le onzième. — AGAPANTHIAIRES.
    - Postépisternums obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière. Antennes de onze articles : le onzième parfois appendicé. Élytres non échancrées à l'extrémité. — SAPERDAIRES.
  - Divisés chacun en deux branches. — PHYTOECIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES MÉSOSAIRES.

CARACTÈRES. *Ongles* simples, c'est-à-dire non divisés chacun en deux

branches. *Postépisternums* généralement parallèles ou à peine rétrécis entre le tiers et les quatre cinquièmes de leur longueur ; rarement sensiblement rétrécis d'avant en arrière, mais alors élytres échancrées à leur extrémité. *Antennes* de onze articles : le premier moins long que le quatrième et surtout que le troisième : le onzième, parfois suivi chez le ♂, d'un appendice court. *Pygidium* généralement voilé par les élytres, et non suivi, chez les ♂, d'un postpygidium.

A la tête des Saperdins figurent des espèces dont le corps large et raccourci rappelle la forme de certains Lamiens ; mais elles n'ont pas le prothorax épineux sur les côtés, et elles ne montrent pas d'une manière marquée cette espèce de dent émoussée qui apparaît généralement comme une élévation tuberculeuse sur l'arête extérieure des jambes intermédiaires des insectes de la famille précédente. Les Mésosaires, ou les premiers insectes de cette coupe, sont donc naturellement placés à la tête des Lamiides, qui restent à décrire. Du reste, la configuration du corps de ces Longicornes éprouve, suivant les genres, des modifications sensibles, et chez les Polyopsiates l'allongement des élytres semble servir de transition à la forme qu'elles offriront chez les Agapanthiaires et les Phytœciaires.

Sans être ornées de couleurs brillantes, plusieurs de ces insectes plaisent aux yeux par la singularité de leur robe. Les uns semblent reproduire sur leur corps les yeux de l'argus de la fable ; d'autres semblent comme voilés par une vapeur nuageuse.

Les Mésosaires semblent avoir une activité principalement nocturne. Aucune espèce ne se montre habituellement sur les fleurs. Nés au sein des branches ou des troncs des arbres, on trouve le plus souvent ces insectes sur leurs végétaux nourriciers ou sur d'autres analogues, auxquels ils confieront bientôt les germes des vers destructeurs chargés de continuer leurs ravages.

Cette branche peut être divisée en deux rameaux :

		Rameaux.
Antennes	annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants, avec l'extrémité de ceux-ci noire ou brune.	*Mésosates.*
	entièrement noires ou brunes, ou non annelées de cendré au moins dans leur seconde moitié.	*Polyopsiastes.*

PREMIER RAMEAU.

LES MÉSOSATES.

Caractères. *Antennes* annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants, avec l'extrémité au moins de ceux-ci noire ou obscure; de onze articles : le onzième article généralement appendicé ou suivi, chez le ♂, d'un appendice court et plus ou moins distinct. *Elytres* non hérissées de poils, en dessus; ordinairement non tronquées à leur extrémité.

Les Mésosates se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Tête	de largeur égale depuis le milieu du bord extérieur des yeux jusqu'à l'angle antéro-externe des joues; aplatie en devant; avec le labre et les mandibules un peu relevés. Élytres à peine une fois plus longues (prises ensemble) que larges Antennes ciliées en dessous.		*Mesosa.*
	rétrécie depuis le milieu du bord externe des yeux jusqu'à l'angle antéro-externe des joues.	Antennes densement ciliées en dessous. Elytres obtusément tronquées et frangées à leur extrémité. Postpectus rayé d'un sillon longitudinal parallèle au bord interne des postépisternums.	*Niphona.*
		Antennes peu ou point ciliées en dessous, surtout sur leur première moitié. Élytres subarrondies, prises ensemble, à son extrémité. Postpectus non rayé d'un sillon longitudinal parallèle au bord interne des postépisternums.	*Albana.*

Genre *Mesosa*, Mésose; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 43.

Caractères. *Antennes* plus longuement prolongées que le corps; sétacées; ciliées en dessous; de onze articles chez les ♀ : le premier graduellement épaissi vers l'extrémité : le onzième appendicé chez le ♂; annelées à partir du troisième article. *Tête* inclinée; aplatie en devant, avec le labre et les mandibules un peu relevés, d'une largeur égale depuis le milieu du côté externe des yeux jusqu'à l'angle antéro-externe des joues; assez profondément concave entre les antennes. *Prothorax* faiblement renflé dans le milieu de ses côtés, rétréci en devant; plus large que long. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune; à peine une fois aussi longues ou une fois plus longues que larges prises ensemble; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; médiocrement convexes. *Pieds* assez forts; assez allongés. *Tibias intermédiaires* sans échancrure sensible

sur leur arête supérieure. *Prosternum* assez large, non rétréci entre les hanches. *Mésosternum* saillant ou caréné en devant; parallèle; à peine prolongé au delà de la moitié des hanches; entaillé à son extrémité. *Post-épisternums* parallèles depuis le tiers jusqu'aux trois quarts de leur longueur.

1. **M. curculionoides**; LINNÉ. *Corps court; convexe; garni en dessus de duvet gris de plomb, parsemé de petites ondulations d'un jaune orangé; orné, sur le prothorax, de quatre taches ocellées d'un noir velouté, entourées d'un iris jaune orangé; noté, sur le disque de chaque élytre, de deux taches semblables: l'une, plus petite, vers le tiers: l'autre, vers les deux tiers de leur longueur.*

♂ Dernier arceau du ventre non rayé d'une ligne médiane; déprimé transversalement sur son milieu. Onzième article des antennes quatre ou cinq fois aussi long que large; à appendice dénudé et un peu incourbé.

♀ Dernier arceau du ventre rayé d'une ligne médiane. Onzième article des antennes à peine trois fois aussi long que large; à appendice droit.

Cerambyx curculionoides. LINN., Faun. suec. p. 671. — Id. Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 634. 64. — OLIV., Entom. t. IV. no 70. p. 110. 147. pl. X. fig. 69. *a. b.*

Lamia curculionoides. FABR., Syst. entom. p. 175. 20. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 297. 89. — PANZ., Faun. germ. XLVIII. 20. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 391. 141. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 60. 9.

Mesosa curculionoides. MULS., Longic. p. 167. 1. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 31. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 862. — ROUGET, Catal. 1623.

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0135$ (5 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0051$ (2 l. à 2 l. 1/4).

Corps court; assez convexe. *Tête* noire, mais revêtue ou garnie, comme tout le dessus du corps, d'un duvet gris de plomb; parsemée de petites taches d'un duvet jaunâtre; granuleusement ponctuée; rayée d'une ligne médiane sur sa partie postérieure. *Antennes* aussi longues (♀) ou plus longues (♂) que le corps; pubescentes, noires ou d'un noir brun, annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* légèrement et bissinueusement arqué en devant, et en sens contraire à la base; à peine rebordé en devant et à la base; plus large que long; presque cylindrique, faiblement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en devant qu'à la base; granuleusement ponctué; creusé, sur le milieu de sa ligne médiane,

d'un court sillon ou d'une fossette sublinéaire peu profonde; revêtu d'un duvet très-court d'un gris de plomb; paré, de chaque côté de la ligne médiane, de deux taches situées l'une après l'autre et contiguës, ocellées, d'un noir velouté, entourées d'un iris jaune: l'antérieure, oblongue, un peu sinuée de chaque côté : la postérieure subovalaire. *Ecusson* en demi-cercle, d'un gris de plomb. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité; assez convexes; offrant sur la suture une dépression après l'écusson; chagrinées ou couvertes de points élevés, moins saillants postérieurement; revêtues d'un duvet gris de plomb; parsemées de petites taches d'un duvet jaune; parées chacune, sur leur disque, de deux taches ocellées, d'un noir velouté, entourées d'un duvet jaune : l'antérieure, plus petite, vers le tiers ou un peu plus de leur longueur : la postérieure, orbiculaire, plus grosse et un peu plus rapprochée de la suture, vers les trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, couverts d'un duvet roux testacé, parsemés de points dénudés. *Tibias* annelés de roux testacé au milieu et près de la base. *Tarses* noirs, un peu annelés de cendré.

Cette espèce paraît habiter la plus grande partie de la France. On la trouve, depuis la fin d'avril ou le commencement de mai jusqu'au mois d'août, principalement sur les arbres morts, quelquefois sur les murs. Sa larve vit dans le noyer, le cerisier, le tilleul, etc.

M. myops; DALMAN. *Corps court; convexe; d'un noir ou gris de plomb, en dessus. Prothorax paré de quatre taches ocellées, d'un noir velouté, entourées chacune d'un iris de duvet jaune. Elytres ornées de taches fasciculeuses ou onduleuses de duvet jaune et de duvet noir : celui-ci constituant, vers les trois cinquièmes de leur longueur, une sorte de bande transversale.*

Lamia myops. DALMAN *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 168. 232. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 62. 10. — GERMAR, Faun. ins. Europ. X. 11 (assez mauvaise).

Long. 0^m,0112 (5 l.). — Larg. 0^m,0056 (2 l. 1/2).

Patrie : la Finlande.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *M. curculinoides;* mais elle manque des deux taches ocellées que celle-ci montre sur chaque élytre.

2. **M. nubila**; Olivier. *Corps oblong; médiocrement convexe; revêtu de duvet. Prothorax fauve ou gris fauve, orné de bandes longitudinales noires. Elytres mélangées de gris, de fauve et de brun; ornées chacune d'une tache où domine le blanc cendré, couvrant du quart à la moitié du bord externe de leur longueur, et la moitié externe de leur largeur. Tibias bruns annelés de fauve. Tarses noirs, annelés de blanc.*

♂ Dernier arceau du ventre rayé d'une ligne médiane. Onzième article des antennes cinq ou six fois aussi long que large.

♀ Dernier arceau du ventre rayé d'une ligne médiane; tronqué et frangé à l'extrémité. Onzième article des antennes à peine plus de trois fois aussi long que large.

Lamia nebulosa. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 218. 13. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 293. 64.
Cerambyx nubilus. Oliv., Entom. t. IV. nº 67. p. 109. 146. pl. III. fig. 15.
Lamia nubila. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 384. 106. — Curtis, Brit. entom. p. 231. 172.
Aplocnemia nubila. Steph., Illus. t. IV. p. 236. 1.
Mesosa nubila. Muls., Longic. p. 168. 2. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 31. 2. — L. Redtenb. Faun. austr. 2e édit. p. 862. — Rouget, Catal. 1624.

Long. 0m,0090 à 0m,0135 (4 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0026 à 0m,0056 (1 l. 2/5 à 2 l. 1/2).

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet cendré; parée sur le vertex de trois bandes d'un duvet plus serré d'un cendré tirant sur le fauve; marquée de points médiocrement rapprochés, plus gros sur la partie antérieure que sur la postérieure; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* au moins aussi longues (♀) ou plus longues (♂) que le corps; pubescentes; brunes, annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* tronqué, à peine rebordé en devant et à la base; légèrement subsinueux à celle-ci; plus large que long, presque cylindrique; creusé, sur la moitié antérieure de la ligne médiane, d'une fossette peu profonde, suivie d'un tubercule à peine saillant; ordinairement creusé d'une fossette ou d'un sillon assez large et peu profond, de chaque côté de la ligne médiane, sur la seconde moitié de sa longueur; noir, mais revêtu d'un duvet fauve ou testacé; marqué de points dénudés très-apparents, mais peu rapprochés; orné de quatre raies longitudinales noirâtres : chacune des internes, bordant la ligne médiane, depuis le bord

antérieur jusqu'à la moitié de la longueur : chacune des externes, prolongée sur toute la longueur, et située entre la ligne médiane et le bord externe : celui-ci noirâtre, ainsi que le repli. *Ecusson* presque carré, échancré à l'extrémité ; revêtu d'un duvet fauve ou testacé. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; médiocrement convexes ; alternées de noir et de blanc fauve ; déprimées sur la moitié postérieure de leur suture ; munies d'un rebord après l'écusson ; noires, mais revêtues d'un duvet mélangé de testacé ou de fauve et de brun ; ornées chacune d'une tache de duvet blanc un peu mélangé de testacé, un peu obliquement transverse, couvrant plus de la moitié externe de leur largeur, depuis le quart du bord externe, presque jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci ; marquées de points laissant paraître la couleur foncière, médiocrement rapprochés, plus gros près de la base, affaiblis vers l'extrémité ; chargées chacune de trois nervures longitudinales naissant du quart ou du tiers de leur longueur : la première près de la suture : la deuxième dans la direction de la fossette humérale : la troisième en dehors du calus : celle-ci unie à la première vers les cinq sixièmes de leur longueur : la deuxième unie à la première un peu avant. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet d'un cendré testacé. *Tibias* annelés de testacé pâle. *Tarses* noirs, annelés de blanc cendré : premier article des postérieurs à peine aussi long que le troisième.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le saule, dans le chêne, suivant M. Mocquerys, et probablement dans diverses autres espèces d'arbres.

Genre *Niphona*, Niphone ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 169.

(νίφω, je couvre de neige.)

Caractères. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que le corps chez les ♀, à peine plus longuement chez les ♂ ; sétacées ; un peu épaisses, densement ciliées en dessous ; de onze articles chez les ♀ : le onzième appendicé chez les ♂ : le premier un peu renflé dans son milieu : le troisième à peine plus long que le quatrième. *Tête* perpendiculaire ; peu convexe en devant, avec le labre et les mandibules non relevés ; rétrécie depuis le milieu du bord externe des yeux jusqu'à l'angle antéro-externe des joues,

médiocrement concave entre les antennes. *Prothorax* faiblement renflé dans le milieu de ses côtés ou un peu après, rétréci en devant. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune; allongées; snbparallèles; tronquées et frangées à l'extrémité; munies d'une petite dent à l'angle sutural; médiocrement convexes. *Pieds* assez forts; médiocrement allongés. *Tibias intermédiaires* légèrement saillants vers le milieu de leur arête supérieure, frangés après cette légère saillie. *Postpectus* rayé d'une ligne longitudinale parallèle au côté interne des postépisternums : ceux-ci allongés, étroits; un peu rétrécis d'avant en arrière dans leur première moitié, parallèles dans la seconde. *Prosternum* assez large, non rétréci entre les hanches. *Mésosternum* planiuscule; parallèle, à peine prolongé jusqu'à la moitié des hanches.

1. **N. picticornis**; MULSANT. *Corps allongé; revêtu en dessus d'un duvet mélangé de cendré et de fauve grisâtre, Prothorax râpeux ou rugueux. Elytres parées chacune d'une tache blanche, naissant après le calus huméral et prolongée jusqu'au tiers de leur longueur, étendue dans le milieu de son côté extérieur jusqu'au bord externe, ordinairement étendue d'une manière vaporeuse jusqu'à la suture et souvent le long d'une partie de celle-ci. Antennes et pieds parsemés de mouchetures blanches.*

♂ Dernier arceau du ventre non rayé d'une ligne médiane.

♀ Dernier arceau du ventre rayé d'une ligne médiane.

Niphona picticornis. MULS., Long. p. 169. 1. pl. III. fig. 6. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 861.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0180 (5 l. à 8 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0056 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet épais d'un gris cendré ou d'un cendré grisâtre, avec une teinte ou un mélange de testacé; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* noires, revêtues d'un duvet brun, parsemé de mouchetures ou de taches ponctiformes d'un blanc cendré, et brièvement annelées de même couleur, à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* un peu arqué et faiblement relevé en rebord, en devant; bissinueusement tronqué et muni d'un rebord écrasé, à la base; un peu élargi d'avant en arrière en ligne assez faiblement arquée, offrant vers les deux tiers ou un peu plus de ses côtés sa plus grande largeur, et ordinairement muni dans ce point d'une petite saillie; moins long que

large; convexe; déprimé transversalement après le bord antérieur et au-devant de la base ; rugueusement ponctué, un peu inégal sur son disque ou rayé de stries ou de raies longitudinales un peu flexueuses et formées par des points ; rayé d'une ligne parfois subcarénée sur la ligne médiane ; noir, mais revêtu d'un duvet cendré grisâtre ou d'un gris cendré, teinté de fauve ou de testacé. *Ecusson* revêtu d'un duvet pareil ; en demi-cercle ; parfois subcanaliculé. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; assez faiblement rétrécies (surtout chez la ♀) jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur, puis plus sensiblement rétrécies en ligne courbe jusqu'à leur partie postéro-externe ; tronquées et frangées chacune à l'extrémité, munies d'une pointe près de l'angle sutural ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à fossette humérale peu profonde ; rugueusement marquées près de la base de points assez gros, affaiblis près de l'extrémité ; noires, mais revêtues d'un duvet épais, d'un cendré légèrement ardoisé ou bleuâtre sur les points, d'un fauve ou testacé grisâtre sur les intervalles; parées chacune d'une tache de duvet blanc mélangé de fauve grisâtre, naissant après le calus huméral, jusqu'au tiers ou aux deux septièmes de leur longueur, étendue dans le milieu de son côté externe jusqu'au bord extérieur, ordinairement étendue, en affaiblissant sa teinte, jusqu'à la suture ou même le long d'une partie de celle-ci ; offrant souvent, chacune vers les deux tiers de leur longueur, une tache suborbiculaire vaporeuse, d'un cendré légèrement bleuâtre. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet cendré gris, ponctué ou moucheté de brun, avec les arceaux du ventre frangés de fauve testacé. *Pieds* noirs, revêtus d'un duvet blanc cendré, moucheté de brun, sur les cuisses et les tibias. *Tarses* bruns, frangés de cendré : premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que le deuxième.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle m'avait été envoyée, dans le temps, par feu mon ami Doublier : je l'ai souvent prise depuis, dans le département du Var.

Sa larve vit dans le figuier, le lentisque, le chêne vert, l'ormeau ; suivant feu Delarouzère, dans le chêne liége, et, d'après M. Lucas, dans le grenadier et le pin.

Cette larve, dans le figuier, se nourrit principalement de la substance médullaire. Quand elle veut passer à l'état de nymphe, elle élargit sa galerie et se prépare une retraite dans laquelle elle subit sa seconde métamorphose. M. Revelière et moi en avons donné la description. (Voy. Muls.

Opusc. entom., t. II, p. 92. — *Ann.* de la Soc. linn. de Lyon, t. VI, 1859-60-61, p. 132.)

Genre *Albana*, ALBANE ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France, suppl. aux Longicornes (1846).

(*Albana*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Antennes* aussi longues (♂) ou presque aussi longues (♀) que le corps ; un peu épaisses, rétrécies de la base à l'extrémité ; peu ou point ciliées en dessous, au moins sous leur première moitié ; de onze articles chez les ♀ : le onzième appendicé chez le ♂ : le premier, plus épais, presque d'égale grosseur. *Tête* inclinée ; un peu bombée en devant, avec le labre et les mandibules légèrement relevés ; rétrécie depuis le milieu du bord externe des yeux jusqu'à l'angle antéro-externe des joues ; médiocrement concave entre les antennes. *Prothorax* subcylindrique, à peine renflé dans le milieu de ses côtés ; plus large que long. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; allongées ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe ; médiocrement convexes sur le dos, perpendiculairement déclives sur les côtés aux épaules, et d'une manière graduellement affaiblie ensuite. *Pieds* assez forts ; peu allongés. *Tibias intermédiaires* sans échancrure sensible sur leur arête supérieure. *Postpectus* non rayé d'une ligne ou d'un sillon parallèle au bord interne des postépisternums : ceux-ci étroits et parallèles sur les deux tiers postérieurs de leur longueur. *Prosternum* assez large, non rétréci entre les hanches. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, prolongé jusqu'aux deux tiers des hanches.

1. **M-griseum** ; MULSANT. *Corps assez allongé ; médiocrement convexe ; revêtu en dessus d'un duvet gris cendré, teinté de fauve. Elytres ornées chacune, près de la suture, vers le huitième de leur longueur, d'une tache ponctiforme noire ; parée, de la moitié aux trois quarts de leur longueur, d'une M d'un blanc cendré, commune aux deux étuis, dont chaque branche externe est oblique et bordée postérieurement d'une raie noire.*

Albana M-griseum. (FOUDRAS). MULS., Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (suppl. aux Longicornes 1846).

Pogonocherus muticus. (DEJEAN). Catal. 1837. p. 366.

Pogonocherus accentifer. FAIRMAIRE, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série. t. IV. 1856. p. 543.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0014 à 0m,0019 (2/3 à 6/7).

Corps assez allongé; médiocrement convexe; noir, mais revêtu d'un duvet épais. *Tête* sensiblement bombée en devant; couverte d'un duvet gris cendré, mélangé de quelques parties tirant un peu sur le fauve; rayée, depuis le vertex, d'une ligne médiane affaiblie en devant. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀) ou aux quatre cinquièmes (♂) du corps; revêtues de duvet; brunes, avec les troisième articles et suivants annelés de blanc cendré à leur base. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant; tronqué à la base; légèrement arqué sur les côtés; sensiblement plus large que long; transversalement sillonné après le bord antérieur et au-devant de la base, qui sont relevés en rebord; revêtu d'un duvet gris cendré, avec la ligne médiane parfois un peu plus pâle; noté souvent de quelques points noirs. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusque près de l'angle sutural qui est émoussé ou subarrondi; médiocrement convexes; à fossette humérale peu profonde; noires ou brunes, mais revêtues d'un duvet épais d'un gris cendré teinté de fauve; marquées de points assez petits, laissant paraître la couleur foncière noire; parées chacune, au huitième ou dixième de leur longueur et au tiers de leur largeur, d'une tache ponctiforme noire; ornées chacune, de la moitié aux trois quarts de leur longueur, d'une sorte d'accent circonflexe à angle aigu formé de duvet blanc cendré, dont la branche interne est moins distincte, et dont l'externe est postérieurement bordée de noir : cet accent constituant avec son pareil, une sorte d'M, commun aux deux étuis, et dont la branche externe est oblique; à rebord sutural alterné de points noirs et blancs dans sa seconde moitié. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré. *Tibias* et *tarses* tachés ou annelés de brun.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle a été découverte par feu mon ami Foudras, dans les garrigues des environs de St-Georges, près Montpellier, et prise sur le *Cistus Monspeliensis*. On l'a trouvée depuis dans les environs de Béziers et ailleurs. Je l'ai reçue de mon ami M. Arias.

Obs. Quelquefois la branche interne du signe anguleux de chaque élytre est indistincte, et l'M reste ainsi incomplète.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES POLYOPSIATES.

Caractères. *Antennes* noires ou brunes, non annelées de cendré à la base des articles, au moins dans leur seconde moitié ; de onze articles : le premier moins long que le troisième, presque aussi long que le quatrième · le onzième peu distinctement appendicé.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Yeux	non divisés en deux parties.	Elytres non échancrées à l'extrémité. Postépisternums presque parallèles sur toute leur longueur. Jambes intermédiaires sans échancrure sensible sur leur arête supérieure.	*Anaesthetis.*
		Elytres échancrées sur la moitié interne de leur extrémité. Postépisternums rétrécis d'avant en arrière et sinués près de leur extrémité interne. Jambes intermédiaires sensiblement échancrées sur leur arête supérieure.	*Menesia.*
	complétement divisés en deux parties. Postépisternums parallèles		*Polyopsia.*

Genre *Anaesthetis*, Anaesthète ; Mulsant.

Mulsant. Histoire naturelle des Coléoptères de France (Longicornes), p. 171.

(*ἀναίσθητος*, stupide.)

Caractères. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀) ou un peu plus (♂) de la longueur du corps ; subfiliformes ; peu ou point ciliées en dessous ; de onze articles : le premier, un peu renflé dans son milieu, sensiblement plus court que le troisième : le onzième non appendicé chez le ♂. *Tête* inclinée ; bombée en devant. *Yeux* échancrés, mais non divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique ; aussi long que large. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune ; allongées ; parallèles ; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; non échancrées à celle-ci ; assez convexes. *Pieds* peu ou médiocrement allongés. *Tibias intermédiaires* sans échancrure sensible sur leur arête supérieure. *Postépisternums* presque parallèles sur toute leur longueur. *Prosternum* peu rétréci entre les hanches. *Mésosternum* un peu rétréci d'avant en arrière, prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches ; tronqué à l'extrémité.

1. **A. testacea** ; Fabricius. *Corps suballongé ; convexe ; noir, avec les*

élytres d'un roux fauve ou testacé : prothorax parfois brunâtre. Elytres et prothorax marqués de points assez gros et rapprochés, donnant chacun naissance à un poil couché, médiocrement apparent.

♂ Cinquième arceau du ventre obtusément arqué à l'extrémité.

♀ Cinquième arceau du ventre échancré et creusé d'une fossette à l'extrémité, et plus densement garni de duvet dans le pourtour de cette échancrure.

Saperda testacea. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 235. 33. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 331. 74. — Panz., Faun. germ. XLV. 8. — Oliv., Entom. t. IV. nº 68. p. 33. 42. pl. II. fig. 15. *a. b.* — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 437. 112.

Anaesthetis testacea. Muls., Longic. p. 171. 1. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 81.

Anaesthetus testaceus. Bach, Kaeferf. t. III. p. 33. 1.

Long. 0^{m},0056 à 0^{m},0090 (2 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^{m},0011 à 0^{m},0022 (1/2 l. à 1 l.).

Corps allongé. *Tête* noire ; marquée de points donnant naissance à un poil cendré ; rayée d'une assez faible ligne longitudinale médiaire. *Bouche* en partie d'un roux fauve. *Antennes* brièvement pubescentes ; médiocrement ciliées en dessous ; noires, parfois paraissant brièvement annelées de cendré à la base des troisième et quatrième articles. *Prothorax* un peu arqué, subéchancré et sans rebord, en devant ; tronqué et étroitement rebordé à la base ; subcylindrique, faiblement renflé dans le milieu de ses côtés, un peu étranglé postérieurement ; aussi long que large ; noir, parfois brun, plus rarement d'un brun fauve, surtout près des bords antérieur et postérieur; marqué de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil cendré ou cendré fauve, couché. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en carré arrondi postérieurement : noir, garni de duvet cendré peu épais. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles ou plutôt subsinueusement et faiblement élargies jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur ; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; entières à l'angle sutural ; convexes ; légèrement déprimées sur la suture, après l'écusson ; à fossette humérale assez prononcée ; d'un roux fauve ou d'un roux testacé ; ruguleuses ; marquées de points assez gros et assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil concolore, couché, luisant. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis d'un léger duvet cendré.

Cette espèce paraît habiter les diverses zones de notre pays. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Ses habitudes sont plus particulière-

ment nocturnes. Pendant le jour elle se tient fixée aux branches des arbres ou cachée dans les fagots entassés dans les bois. Sa larve vit dans les parties mortes des chênes, et, suivant M. Perris, dans les vieux pieux et sous les écorces des arbres durs.

Genre *Menesia*, Ménésie ; Mulsant.

Mulsant. Opuscules entomologiques, 7e cahier, 1856, p. 157.

Caractères. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à l'extrémité du corps (♂), un peu moins longues (♀); subfiliformes ou presque sétacées; garnies en dessous de cils peu serrés; unicolores; de onze articles : le premier graduellement plus épais vers son extrémité ou un peu renflé dans le milieu : le troisième à peine plus long que le quatrième. *Tête* perpendiculaire ou peu inclinée, un peu bombée en devant. *Yeux* profondément échancrés, mais non divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique, un peu renflé dans le milieu de ses côtés; plus large que long. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, arrondies à leur partie postéro-externe, échancrées sur la moitié interne de leur extrémité; planiuscules sur le dos, convexement inclinées sur les côtés. *Pieds* de longueur médiocre. *Tibias intermédiaires* sensiblement échancrés sur leur arête supérieure. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière et sinués près de leur extrémité interne. *Prosternum* très-étroit vers le milieu des hanches. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière; à peine prolongé au delà de la moitié des hanches.

1. **M. Perrisi**; Mulsant. *Corps hérissé de poils obscurs; noir, avec les pieds d'un jaune orangé; paré de deux taches ponctiformes sur la partie postérieure de la tête, d'une bande sur la ligne médiane du prothorax et de deux taches ponctiformes sur chaque élytre, formées d'un duvet blanc : la première de ces taches, petite, située près de la suture, aux trois cinquièmes : l'autre, plus grosse, arrondie, placée entre celle-ci et l'extrémité.*

Menesia Perrisi. Muls. Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. III. 1856. p. 158. — Id. Opus. entom. t. VII. 1856. p. 158.

Long. 0m,0036 (1 l. 2/3). — Larg. 0m,0016 (2/3).

Corps suballongé; subparallèle. *Tête* pointillée ou finement ponctuée;

hérissée de poils obscurs ; noire ou d'un noir un peu ardoisé ; ornée, sur sa partie supérieure, de deux taches ponctiformes formées d'un duvet blanc : labre noir. *Palpes* d'un fauve brunâtre. *Antennes* brièvement pubescentes ; ciliées en dessous ; à premier article un peu renflé dans son milieu, noir : les autres bruns ou d'un brun cendré. *Prothorax* tronqué et à peine relevé en rebord en devant ; tronqué ou à peine bissinué et rebordé à la base ; moins long que large ; subcylindrique, à peine renflé dans le milieu de ses côtés ; pointillé ; hérissé de poils fins et obscurs ; noir, paré longitudinalement, sur la ligne médiane, d'une bande formée de duvet d'un blanc de lait, et un peu relevé en carène. *Écusson* presque carré ; revêtu d'un duvet blanc de lait. *Elytres* quatre fois à peu près aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur ; arrondies à leur partie postéro-externe, échancrées chacune sur la moitié interne de leur extrémité ; marquées de gros points qui vont en s'affaiblissant un peu, presque imponctuées à l'extrémité ; hérissées de poils noirs, fins et obscurs ; noires, parées chacune de deux taches ponctiformes formées d'un duvet blanc de lait : l'antérieure, petite, située près de la suture, vers les trois cinquièmes de leur longueur : l'autre, plus grosse, arrondie, située vers les six septièmes de leur longueur. *Dessous du corps* hérissé de poils obscurs ; presque imponctué ; noir, avec les épimères du médipectus, les postépisternums et une bordure moins développée de dehors en dedans et interrompue dans son milieu, au bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre, de duvet blanc. *Pieds* d'un jaune orangé.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Mont-de-Marsan (Landes), par M. Perris, l'une de nos gloires entomologiques.

2. **M. quadripustulata**. *Corps hérissé de poils obscurs ; noir, avec les pieds d'un jaune orangé. Tête garnie de poils d'un blanc cendré sur sa partie antérieure, sur les joues et les tempes. Une bande longitudinale médiaire sur le prothorax, l'écusson, et deux taches ponctiformes sur chaque élytre, de duvet d'un blanc de lait : l'antérieure de ces taches, petite, située près de la suture, vers les deux tiers : l'autre, plus grosse, entre celle-ci et l'extrémité.*

Long. 0^m,0067 à 0^m,0071 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0020 (7/8).

Corps allongé ; subparallèle. *Tête* pointillée ; hérissée de poils obscurs ; noire, garnie sur la moitié antérieure du front, principalement près des

yeux, sur les joues et les tempes, d'un duvet blanc cendré peu ou médiocrement épais. *Palpes* d'un fauve brun. *Antennes* brièvement pubescentes; ciliées en dessous; noires; à premier article graduellement épaissi vers l'extrémité. *Prothorax* un peu arqué et sans rebord en devant; tronqué, bissubsinué et rebordé à la base; plus large que long; faiblement renflé dans le milieu de ses côtés, un peu plus étroit dans sa seconde moitié; un peu moins finement ponctué que le dessus de la tête; hérissé de poils obscurs; noir, paré sur la ligne médiane d'une bande formée de duvet blanc de lait, de la largeur de l'écusson. *Ecusson* presque carré; revêtu d'un duvet blanc de lait. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, arrondies à leur partie postéro-externe, échancrées chacune sur la moitié interne de leur extrémité; hérissées de poils noirs; marquées de points gros et rapprochés, presque imponctuées à l'extrémité; noires, parées chacune de deux taches ponctiformes formées de duvet blanc de lait: l'antérieure, petite, située près de la suture, vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur: l'autre, plus grosse, située entre celle-ci et l'extrémité, étendue du septième interne aux deux tiers, tantôt arrondie, tantôt échancrée postérieurement. *Dessous du corps* hérissé de poils obscurs; presque imponctué; noir, avec les épimères du médipectus, une bande longitudinale couvrant presque tous les épisternums, et une bordure moins développée de dehors en dedans et interrompue dans son milieu, au bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre, de duvet blanc. *Pieds* d'un jaune orangé.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de Digne (Basses-Alpes).

Obs. Elle s'éloigne de la précédente par sa taille moins faible et l'absence des taches ponctiformes de duvet blanc sur le vertex.

M. bipunctata; Zubkoff. *Corps noir, hérissé de poils obscurs; garni de duvet concolore, avec une bande longitudinale médiane sur le prothorax, l'écusson, et une tache, près de l'extrémité des élytres, de duvet blanc. Pieds jaunes.*

Saperda bipunctata. Zubkoff, Bullet. de la Soc. des natur. de Mosc. t. I. 1829. p. 167. 16. pl. V. fig. 8.

Polyopsia bipunctata. Germar, Faun. ins. Eur. XXIII. 15. — Kuster, Kaef. Europ. III. 75.

Saperda biguttata. W. Redtenbacher, Quaed. gener. (1842). p. 26. 23.

Long. $0^{m},0056$ à $0^{m},0061$ (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4).

Patrie : l'Autriche, la Styrie, la Russie méridionale.

Obs. Elle a tant d'analogie avec la précédente, qu'elle semble n'en être qu'une variété dont la tache antérieure de duvet blanc des élytres plus petite, et généralement moins marquée que la seconde, chez la *quadripustulata*, manquerait ici complétement.

Genre *Polyopsia*, Polyopsie ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 190.

(πολύς, plusieurs ; ωψ, œil.)

Caractères. *Antennes* moins longues (♀), ou presque aussi longues (♂) que le corps ; filiformes ; pubescentes ; peu garnies de cils, en dessous ; de onze articles : le premier graduellement épaissi vers l'extrémité, moins long que le troisième : le deuxième court : le troisième un peu plus grand que le quatrième. *Tête* inclinée ; bombée en devant. *Yeux* divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique ; plus large que long. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers de la largeur de chacune ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus ; arrondies à leur partie postéro-externe, tronquées d'une manière obtuse et plus ou moins sensible sur la moitié interne de leur extrémité ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés. *Pieds* assez courts. *Tibias intermédiaires* échancrés sur leur arête supérieure. *Postépisternums* parallèles. *Prosternum* peu rétréci entre les hanches. *Mésosternum* sensiblement rétréci d'avant en arrière, prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches, tronqué à l'extrémité.

1. **P. praeusta** ; Linné. *Corps suballongé ; hérissé de poils fins et jaunâtres : pieds, moins les quatre dernières cuisses qui sont noires, d'un jaune d'ocre, ainsi que les élytres : celles-ci, noires ou obscures à l'extrémité ; marquées de points assez gros, donnant chacun naissance à un poil concolore mi-couché.*

Leptura praeusta. Linné, Syst. nat. 10e édition. t. I. p. 54. 14. — Id. 12e édition. t. I. p. 641. 24.

La Lepture noire à étuis jaunes. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 209. 4.

Saperda praeusta. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 437. 118. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 331. 77. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 23. 43. pl. I. fig. 6. *a*. *b*. — Gyllenh., Ins. suec. t IV. p. 112. 10.

Tetrops praeusta. Steph., Illust. t. IV. p. 242. 1. — Id. Man. p. 273. 2135. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 36. 1. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 865.
Polyopsia praeusta. Muls., Longic. p. 190. 1. — Kuster, Kaef. Europ. VIII. 92.

Var. A. *Moitié basilaire des cuisses antérieures, jambes et tarses des pieds postérieurs, bruns ou d'un brun jaunâtre.*

Long. 0m,0039 à 0m,0045 (1 l. 3/4 à 2 l.). — Larg. 0m,0009 à 0m,0011 (2/5 à 1/2).

Corps suballongé. *Tête* noire ou brune; luisante; pointillée; hérissée de poils d'un cendré flave. *Yeux* noirs; divisés en deux parties. *Antennes* aussi longues que le corps (♂) ou prolongées jusqu'aux trois quarts (♀); garnies en dessous de cils clair-semés; pubescentes; noires, souvent brunes ou d'un brun cendré sur les septième ou huitième et derniers articles. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué et relevé en rebord en devant; tronqué bissinueusement et rebordé à la base; court; subcylindrique; transversalement déprimé ou sillonné après le bord antérieur et au-devant de la base; finement ponctué; noir, luisant; hérissé de poils d'un cendré jaunâtre. *Ecusson* petit; triangulaire; noir; pointillé. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; subarrondies à leur partie postéro-externe, un peu obliquement tronquées sur la moitié interne de leur extrémité; à peine convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; à fossette humérale prononcée; marquées de points très-apparents et rapprochés, d'un jaune d'ocre; garnies de poils concolores, fins et mi-relevés. *Dessous du corps* noir; luisant; presque indistinctement ridé; garni de poils cendrés. *Pieds* courts; garnis de poils jaunâtres; ordinairement d'un jaune d'ocre, avec les cuisses intermédiaires noires ou brunes jusque vers le genou (♂), souvent avec la moitié basilaire des cuisses de devant noire et les deux tibias intermédiaires et postérieurs obscurs, surtout chez la ♀.

Cette espèce paraît se trouver dans toute la France. Elle n'est pas rare au printemps dans les environs de Lyon, sur les poiriers, etc. Sa larve vit dans le chêne, le charme, le poirier, etc.

Obs. La *Saperda ustulata*, Hagenbach, *Symbol. Faun. Insect. Helvet.* p. 11, fig. 4, en est à peine une variété. Elle repose sur un exemplaire de petite taille (1 l. 1/3) paraissant avoir les élytres marquées de points proportionnellement plus gros.

P. Starkii; CHEVROLAT. *Pieds d'un roux jaune, avec la base des cuisses antérieure et intermédiaire obscure, et la moitié basilaire des postérieures noire. Elytres ponctuées, hérissées de poils cendrés; d'un roux pâle, avec l'extrémité et une bande longitudinale et latérale, noires : la partie noire apicale couvrant le septième postérieur de leur longueur : la bande, prolongée depuis l'épaule jusqu'aux trois quarts de leur longueur, couvrant les deux cinquièmes externes de la largeur de chacune. Tout le reste du corps noir.*

Anaetia Starkii. CHEVROLAT, Revue et mag. de zool. 2e série. t. II. 1859. p. 541.

Long. 0m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0m,0013 (3/5).

Patrie : les Alpes de la Bavière.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *P. praeusta*; elle paraît cependant en différer spécifiquement. Elle s'en éloigne par sa taille moins petite; par ses parties noires plus luisantes; par ses antennes moins grêles; par ses élytres un peu plus fortement ponctuées; hérissées d'un duvet cendré ou cendré roussâtre, mais offrant la couleur rousse moins prononcée ou plus faible; uniformément d'un noir luisant ou brillant sur le dernier septième de leur longueur; ornées de chaque côté d'une bande longitudinale noire, prolongée depuis la base jusqu'aux deux tiers ou cinq septièmes de leur longueur, et couvrant, sur cet espace, les deux cinquièmes externes de la largeur de chacune; par les pieds d'un roux pâle, avec la base des cuisses antérieures à peine obscure : celle des intermédiaires obscure ou noirâtre : la moitié basilaire des postérieures noire.

P. gilvipes; FALDERMANN. *Corps suballongé; hérissé de poils fins cendrés ou livides; noir, avec les pieds d'un jaune pâle. Prothorax court; transversalement déprimé ou sillonné après le bord antérieur et au-devant de la base. Elytres marquées de points assez gros; un peu obliquement tronquées sur la moitié interne de leur extrémité.*

Anaetia gilvipes (STEVEN). FALDERMANN, Faun. transcauc. *in* Nouv. mém. de la Soc. des nat. de Mosc. t. V. 2e part. p. 290. 501.

Long. 0m,0045 à 0m,0051 (2 l. à 2 l. 1/4).

Patrie : le Caucase, etc.

Obs. Il faut probablement rapporter à cette espèce la *Polyopsia nigra*, Kraatz, Berlin, *Entom. Zeitsch.*, t. III, 1859, p. 57, 21.

L'*Anaetia Mühlfeldi* des catalogues n'est aussi vraisemblablement qu'une variété de cette espèce, ayant les élytres et les huit ou neuf derniers articles des antennes, bruns ou brunâtres. Dans cette variété, la matière colorante qui manque aux étuis semble s'être en partie reportée aux pieds : leur partie jaune est nébuleuse ou moins jaune que dans l'état normal.

M. Ghiliani l'a prise dans les Alpes cottiennes, à 825 mètres de hauteur, voltigeant autour des branches d'un prunier.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES AGAPANTHIAIRES.

Caractères. *Ongles* simples, c'est-à-dire non divisés chacun en deux branches. *Prosternums* généralement parallèles ou à peine rétrécis entre le tiers et les quatre cinquièmes de leur longueur. *Tête* inclinée en angle aigu. *Antennes* ordinairement aussi longues que le corps chez la ♀, souvent de moitié plus longues que lui chez le ♂; visiblement de douze articles (♂ ♀) : le premier généralement moins long ou à peine aussi long que le troisième : celui-ci plus grand que le quatrième : le douzième presque aussi long que le onzième. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la base de chacune; subparallèles au moins jusqu'aux deux tiers de leur longueur; entières à leur extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* ordinairement moins long que les deux suivants réunis. *Pygidium* généralement voilé par les élytres.

Les Agapanthiaires se distinguent de tous les Saperdins ayant les ongles simples, par un caractère facile à saisir : celui d'avoir des antennes de douze articles distincts dans les deux sexes, et dont le douzième est presque aussi long que le précédent. Leurs élytres sont moins convexes que chez la plupart des Mésosaires, et surtout plus longuement rétrécies à l'extrémité; toujours entières ou non tronquées à l'angle sutural.

En général ce sont des insectes gracieux et parés avec une certaine élégance. Presque tous ont leurs longues antennes comme divisées en anneaux alternativement clairs et foncés, et leur prothorax paré d'une ou de plusieurs bandes longitudinales de duvet flave ou d'une teinte rapprochée. Plusieurs espèces semblent vêtues de velours ou parsemées de mouchetures d'un du-

vet qui s'en rapproche; d'autres brillent du poli métallique du bronze ou de la beauté plus vive du saphir.

Ces insectes se divisent en deux genres :

		Genres.
Antennes	annelées, c'est-à-dire noires au moins à l'extrémité du troisième article et des suivants, et d'une couleur claire à la base; sensiblement renflées à l'extrémité des troisième à dixième articles; garnies en dessous de cils plus ou moins nombreux. Prothorax plus ou moins dilaté ou arrondi latéralement après le milieu de ses côtés; moins long ou à peine plus long sur son milieu qu'il est large à la base. Mésosternum notablement plus large que le prosternum entre les hanches.	*Agapanthia.*
	unicolores; très-grêles; à articles troisième à dixième sans renflement sensible à l'extrémité; peu ou à peine ciliées en dessous. Prothorax subcylindrique, d'un cinquième plus long sur son milieu qu'il est large à la base. Elytres linéaires. Mésosternum aussi étroit que le prosternum entre les hanches.	*Calamobius.*

Genre *Agapanthia ;* Agapanthie ; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. IV (1835), p. 35.

(ἀγαπάω, j'aime; ἄνθος, fleur.)

Caractères. *Antennes* annelées, c'est-à-dire noires à l'extrémité du troisième article et des suivants, et d'une couleur claire à la base; sensiblement renflées à l'extrémité des troisième à dixième articles; garnies en dessous de cils plus ou moins nombreux. *Prothorax* plus ou moins dilaté ou arrondi latéralement après le milieu de ses côtés; moins long ou à peine aussi long sur son milieu qu'il est large à la base. *Mésosternum* notablement plus large que le prosternum entre les hanches.

Le tableau suivant facilitera l'étude des espèces :

α Élytres parées chacune de mouchetures de duvet disposées sur quatre rangées plus ou moins régulières.	*Irrorata.*
αα Élytres non parées de mouchetures de duvet disposées sur quatre rangées.	
β Prothorax paré de bandes longitudinales de duvet.	
γ Elytres non parées d'une bordure suturale de duvet.	
δ Prothorax orné de trois bandes longitudinales de duvet.	
ε Elytres couvertes d'un duvet uniformément disposé.	
ζ Partie basilaire du troisième article et des suivants d'un jaune d'ocre, et revêtue d'un duvet concolore.	*Latipennis.*
ζζ Partie basilaire du troisième article des antennes et des suivants à fond noir et revêtue d'un duvet blanc,	*Cynarae.*
ζζζ Partie basilaire du troisième article des antennes et des	

suivants rose ou d'un rosat brunâtre, et garnie d'un duvet blanc. *Asphodeli.*

εε Elytres couvertes d'un duvet disposé par fascicules.

μ Premier article des antennes noir et garni en devant d'une sorte de traînée de duvet cendré ou flavescent.

θ Tous les articles des tarses noirs à l'extrémité. *Acutipennis.*

θθ Dernier article des tarses seul noir à l'extrémité. *Lineatocollis.*

μμ Premier article des antennes entièrement noir. *Angusticollis.*

δδ Prothorax orné seulement de deux bandes de duvet. *Annularis.*

γγ Elytres parées d'une bordure suturale. *Cardui.*

ββ Prothorax non paré de bandes longitudinales de duvet; élytres d'un bleu ou violet métallique. *Cœrulea.*

1. **A. irrorata**; Fabricius. *Dessus du corps d'un noir bleuâtre. Antennes à premier et deuxième article noirs : les troisième et suivants d'un rouge ou rosat brunâtre et annelés de duvet blanc à la base, noirs à l'extrémité. Prothorax dilaté un peu après le milieu de ses côtés; paré de chaque côté d'une bordure et souvent d'une ligne médiane de duvet blanc. Ecusson revêtu de duvet semblable. Elytres parées chacune de petites mouchetures d'un duvet blanc sale, disposées sur quatre rangées longitudinales. Dessous du corps et pieds noirs, peu garnis de duvet concolore. Tarses annelés de duvet blanc.*

♂ Antennes de deux tiers au moins plus longues que le corps.

♀ Antennes d'un cinquième ou d'un sixième plus longues que le corps.

Var. α. *Elytres épilées, sans mouchetures de duvet. Prothorax souvent sans traces de la ligne médiane de duvet.*

Saperda irrorata. Fabr., Mant. t. I. p. 147. 4. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 319. 8. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 12. 9. pl. IV. fig. 38. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 424. 42.

Agapanthia irrorata. Muls., Longic. p. 173. 1. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 65.

Long. $0^m,0147$ à $0^m,0180$ (6 l. 1/2 à 8 l.). — Larg. $0^m,0039$ à $0^m,0050$ (1 l. 2/3 à 2 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* d'un noir bleuâtre; hérissée de poils obscurs; parée au bord interne des yeux, depuis la base des antennes presque jusqu'à l'épistome, d'une ligne de duvet blanc; ornée d'une bande semblable sur la ligne médiane du vertex; marquée de points moins rapprochés sur sa partie

antérieure que sur la postérieure ; profondément sillonnée entre les antennes ; rayée d'une ligne longitudinale médiane prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* à premier et deuxième articles entièrement noirs : le premier garni d'un duvet court, sur sa partie antérieure, plus long sur sa postérieure : les troisième et suivants d'un rouge ou rosat brunâtre, à la base, noirs à l'extrémité : la partie noire formant plus de la moitié de la longueur du troisième article : les troisième et suivants parés à la base d'un anneau de duvet blanc : le troisième article et quelques-uns des suivants, peu densement ciliés en dessous. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; élargi en courbe rentrante jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, moins rétréci ensuite qu'en avant ; plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe ; couvert de rides transversales ; parsemé de points assez petits ; offrant ordinairement les traces de deux dépressions transversales : l'une au quart, l'autre vers les quatre cinquièmes de sa longueur ; d'un noir bleuâtre ; hérissé de poils obscurs ; paré de chaque côté d'une bordure de duvet blanc ; orné sur la ligne médiane d'une bande semblable, étroite, souvent interrompue ou réduite à quelques traces, ou même parfois complétement épilée. *Ecusson* en demi-cercle ; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; deux fois et demie à trois fois aussi longues qu'elles sont larges, réunies ; subparallèles (♀) ou faiblement rétrécies (♂) jusqu'aux deux tiers, postérieurement en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes sur le dos ; rugueusement ou ruguleusement ponctuées vers la base, finement à l'extrémité ; d'un noir bleuâtre ; hérissées de poils obscurs clair-semés ; parsemées de petites mouchetures ponctiformes, d'un blanc sale, disposées sur quatre rangées longitudinales plus ou moins régulières : ces mouchetures parfois épilées. *Dessous du corps* noir ; ponctué sur la poitrine, plus lisse sur le ventre ; garni d'un duvet noir, plus apparent et moins clair-semé sur la première que sur le second. *Pieds* noirs, parés d'un très-court anneau de duvet blanc, à la base des jambes et des trois premiers articles des tarses. *Premier article des tarses antérieurs* de trois quarts plus long qu'il est large à l'extrémité.

Cette espèce a été prise à Hyères par feu mon ami Donzel. Suivant M. Lucas, on la trouve principalement le long des tiges des *Thapsia garganica* et surtout de l'*Asphodelus racemosus*.

Obs. Les tibias intermédiaires sont ordinairement plus sensiblement flexueux que dans les autres espèces.

J'ai reçu d'Espagne, sous le nom d'*A. irrorata*, un insecte ayant beaucoup

d'analogie avec l'espèce de ce nom, dont il s'éloigne par le premier article de ses antennes revêtu d'un duvet cendré en devant et sur les côtés; par son prothorax paré de trois bandes de duvet plus larges; par ses élytres ornées de mouchetures plus grosses, presque contiguës vers l'extrémité des étuis et près du bord marginal, offrant en outre quelques petites mouchetures en dehors des rangées; par le dessus de son corps et ses pieds revêtus d'un duvet épais flave blanchâtre : ce duvet cendré sur les tarses, dont le dernier article est uni à l'extrémité.

Il semblerait constituer une espèce particulière (*A. pubiventris*); mais il n'est vraisemblablement qu'une variété de l'*A. irrorata*, ou l'état de celle-ci dans sa plus grande fraîcheur.

2. **A. latipennis**. *Antennes à premier et deuxième articles noirs : le premier à peine garni de quelques poils flavescents jusqu'à la moitié de sa partie antérieure : les suivants noirs à l'extrémité, d'un jaune d'ocre, avec duvet pareil à la base. Prothorax dilaté vers les deux tiers; rugueusement ponctué; noir, paré de trois bandes d'un duvet jaune d'ocre. Ecusson une fois plus large que long; comme bilobé, revêtu de duvet jaune d'ocre. Elytres deux fois et demie aussi longues que larges, réunies; ponctuées; non ruguleuses; uniformément revêtues d'un duvet d'un vert d'olive jaunâtre. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet jaune d'ocre.*

♂ ?

♀ Antennes d'un sixième plus longues que le corps.

Long. 0^m,0180 à 0^m,0202 (8 l. à 9 l.). — Larg. 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2).

Corps médiocrement allongé. *Tête* noire, mais revêtue sur sa partie antérieure, depuis l'épistome jusqu'aux antennes, d'un duvet épais et assez long, d'un jaune d'ocre : ce duvet constituant sur la partie postérieure une bande médiane prolongée jusqu'au prothorax; noire et presque glabre sur les côtés de cette bande; hérissée de quelques poils noirs; peu profondément sillonnée entre les antennes; rayée d'une ligne longitudinale médiaire, à peine prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* à premier et deuxième articles noirs et garnis d'un duvet concolore; le premier, à peine garni sur sa partie antérieure de quelques poils flavescents, formant une traînée étroite et peu distincte à peine prolongée jusqu'à la moitié : les troisième et suivants, garnis en dessous de quelques cils noirs; pubescents; d'un jaune d'ocre à

la base, noirs à l'extrémité : la partie noire formant le tiers apical du troisième article, et la moitié de la longueur sur les cinquième et suivants; parées d'un faisceau de cils noirs au côté interne du troisième article et de quelques-uns des suivants. *Prothorax* tronqué en devant et à la base, étroitement rebordé à celle-ci ; élargi jusqu'aux deux tiers des côtés, arrondi dans ce point et rétréci ensuite ; plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; rugueusement ponctué ; noir, paré de trois bandes longitudinales de duvet assez long, d'un jaune d'ocre : l'une, sur la ligne médiane, un peu carénée : chacune des autres, latérale ; hérissé de poils noirs clair-semés. *Ecusson* une fois plus long que large ; sillonné ; presque bilobé à l'extrémité ; revêtu d'un duvet serré d'un jaune d'ocre. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusque près de l'angle sutural ; peu convexes ; marquées de points un peu moins petits près de la base qu'à l'extrémité ; uniformément revêtues d'un duvet épais d'un vert d'olive jaunâtre. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet un peu plus jaune ou jaune d'ocre : troisième et quatrième articles des tarses, noirs à l'extrémité : le premier article des tarses antérieurs à peine d'un quart plus long qu'il est large à l'extrémité.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de la fontaine de Vaucluse.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres de notre pays, avec lesquelles on pourrait lui trouver quelque analogie, par son corps plus large ; par ses antennes entièrement noires sur les premier et deuxième articles, revêtues d'un duvet jaune d'ocre sur la partie basilaire des suivants, peu ciliées en dessous ; par son écusson une fois plus large que long et comme bilobé ; par ses élytres simplement ponctuées même près de la base, et proportionnellement plus larges, garnies d'un duvet plus jaune ; par le premier article des tarses antérieurs plus court.

3. **A. cynarae** ; Germar. *Antennes à premier et deuxième articles noirs : le premier, garni sur sa partie antérieure d'une traînée étroite et peu fournie de duvet flavescent, à peine prolongée jusqu'aux deux tiers : les troisième article et suivants noirs, annelés de duvet blanc à la base : cet anneau très-court sur le troisième article, ne couvrant pas la moitié basilaire sur les autres. Prothorax sensiblement élargi presque jusqu'aux deux tiers ; paré de trois bandes de duvet jaune d'ocre ; paraissant d'un vert d'olive un peu bronzé entre les bandes. Ecusson large, revêtu d'un*

duvet jaune d'ocre. Elytres près de trois fois aussi longues que larges, prises ensemble; fortement et presque granuleusement ponctuées vers la base, faiblement vers l'extrémité; d'un vert d'olive un peu bronzé; garnies d'un duvet jaune olivâtre peu différent de couleur.

Saperda cynarae. GERMAR, Reise n. Dalmat. p. 222. 218. — Id. Faun. ins. Europ. XII. 9. — LUCAS, Explor. scient. de l'Algér. p. 499. 1318. pl. XLII. fig. 6. — KUSTER, Kaef. Eur. VII. 67.

Long. 0^m,0180 à 0^m,0202 (8 l. à 9 l.). — Larg. 0^m,0048 à 0^m,0052 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/3).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue, depuis l'épistome jusqu'aux antennes, d'un duvet épais d'un jaune d'ocre : ce duvet constituant sur sa partie postérieure une bande prolongée jusqu'au prothorax; sans duvet, rugueusement ponctuée, et d'un vert d'olive foncé et un peu bronzé de chaque côté de cette bande; hérissée de longs poils obscurs assez nombreux. *Antennes* à premier et deuxième articles noirs, pubescents : le premier, garni sur sa partie antérieure d'une sorte de traînée étroite et peu garnie de duvet flavescent, prolongée depuis sa base presque jusqu'aux deux tiers; hérissées d'un duvet noir du côté opposé : les troisième article et suivants, noirs, annelés de duvet blanc à la base : cet anneau faiblement plus long que le deuxième article à la base du troisième, et ne couvrant pas la moitié basilaire sous les suivants : les troisième et quatrième articles garnis en dessous de cils noirs. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; à peine rebordé à cette dernière; assez élargi jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de ses côtés et offrant dans ce point sa plus grande largeur, plus faiblement rétréci ensuite qu'en devant; plus large à la base qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; paré de trois bandes longitudinales de duvet jaune d'ocre : la médiane, ordinairement aussi large postérieurement que l'écusson, paraissant d'un vert d'olive foncé et un peu bronzé, et rugueusement ponctué entre ces bandes; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* une fois plus large que long; obtusément arrondi postérieurement; revêtu d'un duvet jaune d'ocre. *Elytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax; près de trois fois aussi longues qu'elles sont larges réunies; subparallèles presque jusqu'aux trois quarts, rétrécies ensuite en ligne plus courbe à l'extrémité jusqu'à l'angle sutural; peu convexes; fortement et un peu granuleusement ponctuées près de la base, faiblement et ruguleusement vers l'extrémité; d'un vert d'olive foncé et un peu

bronzé; uniformément garnies d'un duvet court d'un jaune olivâtre peu distinct de la couleur foncière; paraissant parées, de chaque côté, d'une bordure de duvet hérissé d'un jaune olivâtre, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Dessous du corps* d'un noir olivâtre, mais revêtu d'un duvet épais d'un jaune ou flave olivâtre; parsemé de points dénudés sur le ventre. *Pieds* noirs; revêtus d'un duvet jaune ou flave cendré sur les cuisses et les jambes, cendrés sur les tarses : dernier article de ceux-ci noir et glabre à l'extrémité.

J'ai pris une seule fois cette espèce dans le département du Var.

Elle se distingue facilement de l'espèce précédente et de la suivante par la couleur de ses antennes.

4. **A. asphodeli**; LATREILLE. *Antennes à premier et deuxième articles noirs : le premier, garni sur sa partie antérieure d'un duvet jaunâtre, jusqu'aux six septièmes de sa longueur : les troisième et suivants noirs à l'extrémité, roses ou d'un rosat brunâtre à la base, et garnis d'un duvet blanc très-court sur leur partie basilaire. Prothorax sensiblement élargi jusqu'aux deux tiers; paré de trois bandes d'un duvet orangé; noir et sans duvet entre ces bandes. Ecusson revêtu d'un duvet orangé. Elytres trois fois à trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble; fortement et presque granuleusement ponctuées vers la base, faiblement vers l'extrémité; d'un vert d'olive, uniformément garnies d'un duvet court et presque concolore.*

♂ Antennes de deux tiers plus longues que le corps.

♀ Antennes d'un cinquième environ plus longues que le corps.

Lamia asphodeli. LATR., Hist. nat. t. XI. p. 282. 43.

Saperda spencei. SCHOENH., Syn. ins. t. III. append. p. 187. 262.

Agapanthia asphodeli. MULS., Longic. p. 174. 2. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 66.

Long. $0^m,0147$ à $0^m,0213$ (6 l. 1/2 à 9 l. 1/2). — Larg. $0^m,0048$ à $0^m,0052$ (2 l. 1/8 à 2 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* d'un olivâtre bronzé; garnie depuis l'épistome jusqu'aux antennes d'un duvet flave ou flavescent, médiocrement épais : ce duvet constituant sur sa partie postérieure une bande prolongée jusqu'au prothorax; glabre et densement ponctuée, de chaque côté de cette bande; rayée d'une ligne longitudinale médiaire, ordinairement prolongée depuis

l'épistome jusqu'aux vertex. *Antennes* à premier et deuxième articles noirs : le premier garni sur son côté antérieur d'un duvet flave, médiocrement épais, prolongé depuis la base jusqu'aux six septièmes de sa longueur, hérissé de poils noirs du côté opposé : les troisième et suivants, d'un rose pâle, ou d'un rose ou rouge rosat brunâtre à la base, noirs à l'extrémité; la partie noire, couvrant le huitième apical de la longueur du troisième article, et plus développée sur les articles suivants; la partie plus ou moins claire, garnie d'un duvet blanc ou blanc rosat, très-court, à la base seulement et sur le côté externe des troisième et quatrième articles, et sur le tiers ou la moitié basilaire des articles sixième et suivants : les troisième et quatrième articles garnis en dessous de cils assez serrés : ces cils clair-semés sous les articles suivants. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; sans rebord ou peu distinctement rebordé à celle-ci; sensiblement élargi jusqu'aux deux tiers au moins de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, moins rétréci ensuite qu'en devant; un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; herissé de longs poils obscurs ou noirs; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet orangé assez long : l'une, médiane : chacune des autres, latérale; noir; densement ponctué et sans duvet entre ces bandes. *Ecusson* une fois environ plus large que long; arqué en arrière à son bord postérieur; revêtu d'un duvet jaune orangé. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; trois fois à trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; peu convexes; fortement et un peu granuleusement ponctuées près de la base, faiblement et ruguleusement vers l'extrémité; d'un vert d'olive; garnies d'un duvet court, couché, d'un jaune olivâtre, peu serré, se confondant à l'œil avec la couleur foncière; paraissant parées, de chaque côté, d'une bordure d'un duvet hérissé, flave roussâtre, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Dessous du corps* d'un noir olivâtre ou bronzé, revêtu d'un duvet jaune tirant un peu sur le cendré. *Ventre* parsemé de points dénudés. *Pieds* de la couleur du dessous du corps et revêtus d'un duvet semblable. *Tarses* couverts d'un duvet plus cendré : dernier article de ceux-ci noir à l'extrémité : premier article des tarses antérieurs de moitié au moins plus long qu'il est large à l'extrémité.

Cette espèce est méridionale. On la trouve sur l'asphodèle.

Suivant Rodrigues, qui a suivi les métamorphoses de cet insecte, la femelle dépose ses œufs au pied des asphodèles au mois de mai. La larve en

ronge la moelle, passe l'hiver dans sa galerie, et ne se change en nymphe qu'au printemps : l'insecte parfait ne tarde pas à éclore.

5. **A. acutipennis**. *Antennes à premier et deuxième articles noirs : le premier, garni sur sa partie antérieure d'une traînée de duvet cendré, à peine prolongée jusqu'à la moitié : à troisième article et suivants, bruns et revêtus de duvet blanc à la base, noirs à l'extrémité. Prothorax médiocrement élargi jusqu'aux trois cinquièmes ; d'un noir olivâtre ; paré de trois bandes d'un duvet jaune d'ocre ; un peu garni de duvet entre celles-ci. Ecusson revêtu d'un duvet jaune d'ocre. Elytres trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, réunies ; terminées chacune en angle aigu : granuleuses ou chagrinées près de la base et à peine près de l'extrémité ; couvertes d'un duvet jaune olivâtre, divisé, par les granulations, en mouchetures près de la base, et seulement par des points noirâtres vers l'extrémité.*

Long. 0^m,0202 à 0^m,0225 (9 l. à 10 l.). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue sur sa partie antérieure, depuis l'épistome jusqu'aux antennes, d'un duvet assez long, d'un jaune flave : ce duvet, constituant sur sa partie postérieure une bande prolongée jusqu'au prothorax ; noire, presque glabre et densement ponctuée de chaque côté de cette bande ; hérissée de poils noirs, longs et clair-semés ; peu profondément sillonnée entre les antennes ; rayée, entre celles-ci, d'une courte ligne longitudinale médiane. *Antennes* à premier et deuxième articles noirs, brièvement pubescents : le premier, peu cilié sur sa partie postérieure ; garni, sur sa partie antérieure, d'une traînée de duvet cendré peu épais, naissant de la base et à peine prolongé au delà de la moitié de sa longueur : le troisième, densement cilié de poils fins et noirâtres en dessous : les quatre ou cinq suivants, garnis seulement de quelques cils : le troisième et les suivants, bruns, d'un brun rosat et graduellement rosats ou d'un rouge blanc à la base et noirs à l'extrémité, mais revêtus : le troisième, d'un anneau très-court de duvet blanc à la base, suivi d'une traînée de duvet semblable au côté externe : les autres, annelés de duvet blanc à la base : ce duvet couvrant la moitié basilaire de chaque article, à partir du sixième. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; muni, à celle-ci, d'un rebord à peine saillant ; faiblement élargi jusqu'aux trois cinquièmes, et offrant dans ce point sa plus grande largeur, un peu rétréci ensuite ; plus large à la base qu'il

est long sur son milieu ; convexe ; couvert de points contigus et assez profonds ; paré de trois bandes d'un duvet assez long, jaune d'ocre ; garni d'un duvet court, clair-semé et médiocrement apparent, entre la bande médiane et chacune des latérales ; hérissé de poils noirs, longs et clair-semés. *Ecusson* une fois au moins plus large que long ; entaillé dans le milieu de son bord antérieur, arrondi presque en demi-cercle à son bord postérieur ; revêtu d'un duvet serré, jaune flave. *Elytres* quatre fois et demie aussi longues que le prothorax ; trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges réunies ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; terminées chacune, à celui-ci, en angle aigu ; peu convexes ; granuleuses ou chargées de points élevés près de la base, peu apparents vers l'extrémité ; noires, mais revêtues d'un duvet d'un jaune d'ocre, mais paraissant d'un jaune olivâtre par l'effet de la couleur foncière : ce duvet, séparé, près de la base, par les points élevés, et paraissant, par là, disposé par mouchetures, moins irrégulièrement réparti ou paraissant seulement parsemé de points noirâtres assez rapprochés, vers l'extrémité ; paraissant à peine ou étroitement bordées de jaune sur les côtés, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, mais revêtus d'un duvet d'un jaune cendré ou tirant sur le cendré, assez long et assez serré ; parsemé de points dénudés. *Tarses* noirs, à l'extrémité au moins des trois derniers articles : premier article des tarses antérieurs de moitié au moins plus long qu'il est large à l'extrémité.

Cette espèce se trouve dans les environs de Béziers. Elle m'a été obligeamment communiquée par M. Reiche.

Obs. Elle s'éloigne de l'*A. lineatocollis* par ses élytres plus fortement granuleuses ou chagrinées près de la base ; par la disposition de son duvet moins divisé en mouchetures, surtout postérieurement ; par son prothorax moins dénudé entre les bandes de duvet jaune ; par la couleur foncière des articles de ses antennes, à partir du troisième. Elle se distingue de l'*A. angusticollis* par le premier article de ces organes garni de duvet flavescent. Le duvet de ses élytres disposé par mouchetures, au moins ou surtout près de la base, empêche de laconfondre avec les espèces précédentes, avec lesquelles elle pourrait avoir de l'analogie. Elle a d'ailleurs les élytres terminées chacune en pointe plus aiguë que toutes les autres espèces.

6. **A. lineatocollis** ; DONOVAN. *Antennes à premier et deuxième articles noirs : le premier garni sur son côté antérieur d'une traînée de du-*

vet cendré, prolongée jusqu'aux deux tiers; les troisième et suivants d'un rose pâle et garnis d'un duvet blanc sur leur partie basilaire, noirs à l'extrémité. Prothorax médiocrement élargi jusqu'aux trois cinquièmes, offrant dans ce point sa plus grande largeur; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune flave. Ecusson revêtu d'un duvet semblable. Elytres trois fois aussi longues que larges, réunies; fortement ponctuées et presque granuleuses près de la base, d'un noir bronzé: couvertes de mouchetures d'un duvet flave ou flavescent. Tarses garnis d'un duvet cendré.

Cerambyx villosa-viridescens. De Geer, Mém. t. V. p. 76. 13?

Saperda cardui. Fabr., Syst. entom. p. 186. 10. — Id. Syst. eleuth t. II. p. 325. 45. — Herbst, Arch. p. 94. 5. pl. XXVI. fig. 2. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 9. pl. I. fig. 5. — Panz., Faun. germ. LXIX. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 341. 83. et app. p. 188. 263.

Cerambyx lineatocollis. Donov., Brit. ins. t. VI (1797). p. 209. — Marsh., Ent. brit. p. 331. 10.

Agapanthia cardui. Steph., Man. p. 272. 2125. — Muls., Longic. p. 175. 3. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 40. 1. — Kuster, Kaef. Eur. VII. 68. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 849.

Long. 0m,0157 à 0m,0180 (7 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0048 à 0m,0052 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/3).

Corps allongé. *Tête* noire ou d'un noir un peu bronzé; hérissée de poils noirs; ponctuée; garnie depuis l'épistome jusqu'aux antennes d'un duvet flave, assez long, médiocrement épais : ce duvet constituant sur sa partie postérieure une bande prolongée jusqu'au prothorax; noire, presque glabre et densement ponctuée de chaque côté de cette bande; rayée entre les antennes d'une fine ligne longitudinale médiaire. *Antennes* à premier et deuxième articles brièvement pubescents en devant ou dessous, plus longuement en arrière ou dessus; noirs : le premier, paré sur son côté antérieur ou inférieur, depuis sa base jusqu'aux deux tiers, d'une traînée, rétrécie à l'extrémité, de poils flavescents médiocrement épais : les troisième et suivants d'un rose pâle à la base et noirs à l'extrémité : la partie rose revêtue ou garnie d'un duvet blanc très-court : cette partie rose formant les trois quarts basilaires du troisième article, la moitié du sixième, un peu moins de la moitié sur les huitième et suivants. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; à peine rebordé à celle-ci; sensiblement élargi jusqu'aux trois cinquièmes des côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, plus faiblement rétréci ensuite; plus large à la base qu'il est long

sur son milieu; médiocrement convexe; d'un noir un peu bronzé; densement ponctué; hérissé de poils noirs assez nombreux; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune flave assez long : l'une sur la ligne médiane, chacune des autres latérale; à peu près sans duvet entre ces bandes. *Ecusson* près d'une fois plus large que long; presque en demi-cercle à son bord postérieur; revêtu d'un duvet épais et assez long; d'un jaune flave. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; trois fois aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; peu convexes; notées de points très-marqués et séparés par des intervalles presque granuleux près de la base : ces points très-faibles vers l'extrémité; d'un noir bronzé, mais revêtues d'un duvet vert d'olive jaunâtre, inégalement réparti, disposé par mouchetures : ce duvet paraissant former, de chaque côté, une bordure d'un jaune flave, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un noir gris ou bronzé, revêtus d'un duvet assez épais, d'un flave cendré, parsemés de points dénudés. *Tarses* garnis en dessus d'un duvet cendré ou cendré flavescent.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées ou méridionales. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, et surtout dans le midi, sur les chardons.

De Geer paraît avoir le premier fait connaître cette espèce; mais le nom composé qu'il lui a donné doit être rejeté en raison de sa longueur. Fabricius a appliqué à cet insecte une dénomination spécifique consacrée à une autre espèce par Linné, et son exemple a été suivi par la plupart des naturalistes. La justice de conserver le nom de *cardui* à l'insecte désigné ainsi par le Pline du nord, a fait adopter la qualification imposée par Donovan et par Marsham.

7. **A. angusticollis**; Gyllenhal. *Antennes à premier et deuxième articles entièrement noirs : les suivants noirs, garnis sur leur partie basilaire d'un duvet blanc très-court. Prothorax très-faiblement élargi jusqu'à la base, à peine dilaté vers les deux tiers; d'un noir un peu bronzé; paré de trois bandes d'un duvet flave. Ecusson revêtu d'un duvet flave. Elytres trois fois aussi longues que larges, prises ensemble; ponctuées, plus fortement près de la base qu'à l'extrémité; d'un noir bronzé; garnies d'un duvet flave, disposé par mouchetures.*

Saperda angusticollis. Gyllenhal, *in* Schoenh., Syn. ins. t. III. append. p. 189. 264.

Agapanthia angusticollis. Muls., Longic. p. 176. 4. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 40. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 869. — Rouget, Catal. p. 1647.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0157$ (6 à 7 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0039$ (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps allongé. *Tête* noire; hérissée de poils concolores, clair-semés; garnie, depuis l'épistome jusqu'aux antennes, d'un duvet flave médiocrement épais : ce duvet constituant sur sa partie postérieure une bande prolongée jusqu'au prothorax; noire sur les côtés de cette bande; ponctuée; peu profondément canaliculée entre les antennes; à peine rayée d'une ligne longitudinale médiane, raccourcie à son extrémité. *Antennes* à premier et deuxième articles entièrement noirs : les suivants noirs, mais comme poudrés d'une courte pubescence blanche sur leur partie basilaire : celle-ci formant presque les trois quarts de la longueur du troisième article, les trois cinquièmes du cinquième. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; étroitement rebordé à celle-ci; faiblement élargi jusqu'à la base ou à peine plus large vers les deux tiers; plus large à la base qu'il est long sur son milieu; ruguleusement ponctué; noir; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune flave; hérissé de poils noirs clair-semés. *Ecusson* plus large que long; obtusément arrondi à l'extrémité; sillonné; revêtu d'un duvet jaune flave. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax; trois fois et demie aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble; subparallèles jusque vers les quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusque près de l'angle sutural; peu convexes; marquées de points assez forts près de la base, affaiblis vers l'extrémité; d'un noir un peu bronzé; garnies d'un duvet flavescent disposé inégalement par mouchetures ou fascicules; hérissées de poils noirs clair-semés. *Dessous du corps* noir, luisant; revêtu d'un duvet flave médiocrement épais, parsemé de points dénudés. *Pieds* noirs; revêtus d'un duvet flave. *Tarses* couverts d'un duvet cendré, avec l'extrémité des articles noire.

A. annularis; Olivier. *Premier article des antennes noir, avec une trace légère de duvet flave prolongée jusqu'aux deux tiers : troisième article et suivants jaunes à la base, noirs à l'extrémité : la partie noire, couvrant à peine plus du quart apical sur le troisième. Prothorax faiblement dilaté vers la moitié : noir, mais garni d'un duvet flave, le faisant paraître d'un vert d'olive un peu bronzé; paré, de chaque côté, d'une bordure de duvet jaune orangé. Ecusson revêtu d'un duvet jaune. Elytres d'un vert d'olive brunâtre, garnies d'un duvet concolore court et couché.*

Long. 0m,0123 à 0m,0147 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0030 (1 l. 2/5).

Corps allongé. *Tête* noire, mais garnie d'un duvet flave très-court, la faisant paraître d'un noir bronzé ou d'un noir d'olive bronzé. *Antennes* plus longues que le corps. *Prothorax* plus large que long. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; trois aussi longues que larges, prises ensemble; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu plus; planiuscules sur le dos. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un noir bronzé, revêtus d'un duvet flave. *Ventre* moucheté de points dénudés.

Patrie : l'Espagne.

8. **A. cardui**; Linné. *Antennes à premier article noir : les troisième et suivants noirs, revêtus à la base d'un duvet blanc. Prothorax sensiblement dilaté vers les deux tiers ou un peu moins; d'un noir bronzé; paré d'une bande médiane et latéralement d'une bordure de duvet blanc sale ou flavescent. Ecusson revêtu de duvet blanc sale. Elytres d'un vert d'olive un peu bronzé; garnies d'un duvet testacé peu apparent; parées d'une bordure d'un duvet d'un blanc sale ou flavescent.*

Var. α. *Bordure suturale des élytres peu distincte.*

Agapanthia suturalis var. A (*marginalis*). Muls., Longic. p. 179.

Var. β. *Dessus du corps d'un noir violâtre ou bleuâtre bronzé. Bordure suturale des élytres nulles.*

Agapanthia suturalis var. B (*nigro-aenea*, Dufour). Muls., Longic. p. 179.

Cerambyx cardui. Linn., Syst. nat. t. I. p. 632. 56. (Voy. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 432. — Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon t. I. 1851. p. 136. — Id. Opusc. t. II. p. 161).

Saperda cœrulescens. Petagn., Ins. calab. p. 18. 85. pl. fig. 18.

Saperda suturalis. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 149. 25. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 326. 48. — Oliv., Ent. t. IV. nº 68. p. 9. 5. pl. II. fig. 16. — Panz., Faun., Germ. XXIII. 16. — Schoenh., Syn. inst. t. III. p. 432. 87.

Agapanthia suturalis. Muls., Longic. p. 178. 6. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 69. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 41. 5. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 868. — Rouget, Catal. 1046.

Long. 0m,0078 à 0m,0112 (3 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0015 à 0m,0025 (2/3 à 1 l. 1/8).

Corps allongé. *Tête* d'un noir bronzé ; garnie, depuis l'épistome jusqu'aux antennes, d'un duvet d'un blanc flavescent médiocrement épais : ce duvet constituant sur sa partie postérieure une bande médiaire prolongée jusqu'au vertex ; densement ponctuée et glabre de chaque côté de cette bande ; hérissée de poils obscurs ; profondément sillonnée entre les antennes ; rayée entre celle-ci d'une ligne longitudinale. *Antennes* à premier et deuxième articles entièrement noirs : le premier garni d'un duvet concolore, plus long sur sa partie postérieure ; les troisième et suivants, noirs, mais revêtus sur leur partie basilaire d'un duvet blanc : ce duvet couvrant ordinairement un peu plus de la moitié des troisième et quatrième articles ; assez densement ciliées sous ces deux articles et quelques-uns des suivants. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; étroitement rebordé à celle-ci ; sensiblement élargi jusqu'aux deux tiers ou un peu moins de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, plus faiblement rétréci ensuite en arrière qu'en devant ; au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; convexe ; herissé de poils obscurs ; noir ou d'un noir un peu bronzé ; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet d'un blanc sale ou flavescent : l'une, sur la ligne médiane : chacune des autres, ordinairement un peu plus étroite, latérale ; dépourvu de duvet et densement ponctué entre les bandes. *Ecusson* subcordiforme ; une fois plus large que long ; revêtu d'un duvet d'un blanc flavescent. *Elytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax, trois fois aussi longues qu'elles sont larges, réunies; subparallèles ou faiblement rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; d'un vert d'olive un peu bronzé; garnies d'un duvet testacé, court, peu serré, et dont la couleur est dominée par celle du fond ; parées d'une bordure suturale d'un blanc sale ou flavescent ; garnies du côté externe d'une bordure d'un duvet pareil ; hérissées de poils obscurs, un peu inclinés en arrière. *Dessous du corps* d'un noir bronzé ; couvert d'un duvet d'un flave cendré ; parsemé de points dénudés sous le ventre. *Pieds* d'un noir bronzé ; couverts d'un duvet cendré ou cendré flavescent ; parsemés de points dénudés : dernier article des tarses noir à l'extrémité : le premier des antérieurs près d'une fois plus long qu'il est large à l'extrémité.

Cette espèce est méridionale. Elle n'est pas rare sur diverses espèces de chardon.

Obs. Elle paraît varier beaucoup soit sous le rapport de la taille, soit sous celui de la couleur. J'en ai reçu, de M. Peragallo, un exemplaire pris dans les environs de Nice, d'une taille très-petite (0m,0067 — 3 l.). I

s'éloigne du type par le premier article de ses antennes entièrement noir; par l'anneau de duvet blanc ne couvrant pas le tiers basilaire du cinquième article des antennes et des suivants; par sa tête et son prothorax d'un noir non bronzé; par les bandes de duvet du prothorax plus blanches et très-étroites; par ses élytres subparallèles jusqu'aux six septièmes de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne plus courbe jusqu'à la partie apicale : celle-ci correspondant au quart interne de leur largeur, au lieu d'exister à l'angle sutural; par la couleur des étuis uniformément d'un noir bleu, sans duvet flavescent ou cendré sur les côtés; par le dessous du corps et les pieds, d'un noir bleu, garnis de duvet cendré ou blanc cendré, non parsemé de points dénudés.

Si l'on trouvait un certain nombre d'individus de cette taille peu avantageuse et présentant les mêmes caractères, ils devraient sans doute constater un type spécifique particulier (*A. Peragalli*); mais probablement ce n'est là qu'une variation de cette espèce variable.

La *S. cœrulescens* de Petagna se rattache peut-être à cette variation.

Obs. L'*A. consobrina*, Chevrolat, ressemble à l'*A. cardui;* mais elle a le premier article des antennes entièrement noir; la bande thoracique et la suturale d'un roux pâle, au lieu d'être blanche; les élytres terminées en pointe moins aiguë, garnies d'un duvet plus apparent, plus épais vers l'extrémité.

9. **A. micans**; Panzer. *Dessus du corps luisant. Antennes pubescentes et blanchâtres à la base du troisième article et des suivants. Tête et prothorax d'un vert bleu métallique; densement et finement ponctués : le prothorax moins long que large, dilaté vers les trois cinquièmes de ses côtés. Ecusson revêtu d'un duvet blanc. Elytres d'un bleu vert ou d'un bleu violet métallique; obtusément arrondies, prises ensemble à l'extrémité; ruguleuses; marquées de points rapprochés, plus gros près de la base, affaiblis vers l'extrémité. Postépisternums à peine garnis de duvet blanc.*

♂ Antennes d'un cinquième environ plus longues que le corps.

♀ Antennes à peine plus longues que le corps.

Saperda violacea. Fabr., Syst. ent. p. 187. 15? — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 331. 75?
Saperda micans. Panz., Faun. germ. XXXV. 14.
Saperda violacea. Oliv., Entom. t. IV. nº 68. p. 34. 44. pl. II. fig. 12.
Saperda cœrulea. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 437. 114.
Agapanthia cœrulea. Muls., Long. p. 177. 5. — Kuster, Kaef. Europ. VI. 89.
Agapanthia micans. Rouget, Catal. 1649.

Long. 0m,0090 à 0m,0135 (4 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps allongé ; hérissé de poils obscurs, en dessus. *Tête* d'un vert bleuâtre métallique; marquée de points plus rapprochés sur le vertex que sur la partie antérieure; garnie sur celle-ci d'un duvet blanchâtre, souvent enlevé; parée devant le bord antérieur des yeux d'une mèche de poils ou de duvet blanc. *Antennes* à premier article d'un vert bleu métallique obscur ; à peu près glabres en devant, hérissées en dessous et sur les côtés de poils obscurs : les troisième article et suivants, d'un noir verdâtre ; garnies d'une courte pubescence cendrée, avec la base blanchâtre : les troisième à septième assez densement ciliés en dessous. *Prothorax* légèrement arqué en devant ; bissineusement tronqué à la base ; un peu moins long que large ; sensiblement dilaté ou arrondi vers les trois cinquièmes de ses côtés ; convexe ; d'un vert bleuâtre métallique ; densement et finement ponctué, comme la partie postérieure de la tête ; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* presque en carré plus large que long ; bleu vert, revêtu d'un duvet blanc, parfois épilé. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; peu ou médiocrement convexes sur le dos ; d'un beau bleu, d'un bleu verdâtre ou d'un bleu violet métallique ; marquées de points rapprochés, plus gros près de la base, plus affaiblis vers l'extrémité, séparés en devant par des intervalles subconvexes, les faisant paraître presque rugueuses. *Dessous du corps* garni d'un duvet cendré, peu serré, fin, médiocrement apparent ; ponctué et d'un bleu métallique sur la poitrine, d'un vert bleu et presque impointillé sur le ventre. *Pieds* d'un vert bleu obscur ; garnis de duvet cendré ; hérissés de poils obscurs. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales de la France. On la trouve parfois dans les environs de Lyon et même un peu plus au nord.

Sa larve est jaune, avec la tête noire ; elle est pourvue sur le dos de mamelons rétractiles, utiles pour son genre de vie. M. Millière, qui l'a découverte, en a étudié les habitudes. Elle vit dans les tiges de la valériane rouge (*Centrantus ruber*, D. C.), dont elle mange la moelle. Vers la fin de janvier ou dans les premiers jours de février, elle a atteint tout son développement ; elle sort alors de la tige dans laquelle elle vivait cachée, cherche un lieu convenable au pied du végétal qui l'a nourrie, et s'y transforme en

nymphe. L'insecte parfait paraît ordinairement au commencement de juillet.

M. Kuster a séparé, de cette dernière, l'espèce suivante, dont on peut établir ainsi la diagnose :

10. **A. violacea**; Frœlich. *Dessus du corps peu luisant. Antennes garnies d'une pubescence cendrée à partir du troisième article. Tête et prothorax d'un beau vert ou d'un bleu violet métallique; densement et finement ponctués; le prothorax aussi long que large; à peine dilaté vers les trois cinquièmes de ses côtés. Elytres vertes, d'un bleu violet ou d'un bleu d'acier, en ogive chacune à l'extrémité. Postépisternums parés d'une bande longitudinale de duvet blanc.*

Saperda violacea. Frœlich. Naturf. t. XXVII. p. 148. 17.
Agapanthia violacea. Kuster, Kaef. Europ. VI. 90.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0123$ (3 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0030$ (2/3 à 1 l. 2/5).

Var. α. *Tête, prothorax et partie basilaire des élytres, noirs.*

Obs. M. le comte Dejean, dans ses *Observations* sur la première édition de mes *Longicornes*, disait, à propos de l'*Agapanthia cœrulea :* « Il y a ici confusion. La *Saperda violacea* de Fabricius, que l'on trouve dans différentes parties de la France, mais plus particulièrement dans les contrées septentrionales, est un peu plus allongée que celle que j'ai nommée *Smaragdina* (la *cœrulea* de Schœnherr), qui est commune dans le midi de la France, en Dalmatie et dans la Russie méridionale; elle est proportionnellement plus courte, ce qui la fait paraître plus large; son corselet est moins cylindrique et plus arrondi, et quand elle est vivante, sa couleur est d'un beau vert, qui devient ordinairement d'un bleu violet quelque temps après sa mort. La grandeur varie dans les deux espèces, et j'ai vu des *Smaragdina* beaucoup plus petites que des *violacea.* Je crois que Fabricius n'a connu que la *violacea.* »

D'après les exemplaires que j'ai eus sous les yeux, elle est en dessus moins luisante, variant du vert au bleu d'acier; les antennes ne semblent pas parées d'un duvet blanc à la base du troisième article et des suivants; le prothorax est aussi long qu'il est large à la base, presque régulièrement un peu élargi d'avant en arrière, c'est-à-dire peu renflé vers les trois cinquièmes de ses côtés; l'écusson ne paraît pas revêtu d'un duvet

blanc; les élytres, au lieu d'être obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité, avec l'angle sutural seulement émoussé, sont en ogive chacune, c'est-à-dire presque autant rétrécies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; elles sont rugueuses plutôt que rugueusement ponctuées; les postépisternums sont parés d'une bande longitudinale de duvet blanc; le ventre, garni d'un duvet cendré fin et peu serré, est parsemé de points dénudés. Mais on trouve des individus offrant ces divers caractères si variables, qu'on est à se demander si les *A. micans* et *violacea* doivent former réellement deux espèces différentes.

Doit-on, avec Schœnherr et Dejean, rapporter à la dernière la *Saperda violacea* de Fabricius? Le professeur de Kiel avait reçu son insecte du naturaliste piémontais Allioni; il donne au prothorax l'épithète de *rotundatus*: ce caractère, et l'indication de la patrie, semblent indiquer qu'il a eu sous les yeux une *A. micans*.

A. leucaspis; STÉVEN. *D'un bleu tendre et métallique. Antennes noires, au moins à partir du troisième article. Ecusson et trois taches sur les côtés de la poitrine, d'un duvet blanc. Prothorax plus long que large; subcylindrique jusqu'aux deux tiers, un peu rétréci ensuite; finement et presque réticuleusement ponctué. Elytres rétrécies chacune en angle aigu à l'extrémité; ruguleuses; fortement et presque uniformément ponctuées.*

Saperda leucaspis. STÉVEN, *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. append. p. 184. 258.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0013 à 0^m,0017 (3/5 à 3/4).

Corps allongé; hérissé en dessus de poils très-courts et peu apparents; d'un bleu métallique tendre. *Tête* finement ponctuée; un peu bombée en devant. *Antennes* peu densement ciliées sous le troisième article et quelques-uns des suivants. *Elytres* trois à quatre fois aussi longues que larges, réunies. *Epimères* du médipectus, *épisternum* des médi et postpectus revêtus d'un duvet blanc.

Patrie: le Caucase.

Obs. Elle s'éloigne de l'*A. violacea* par son corps hérissé en dessus de poils très-courts, par son prothorax plus long que large, subcylindrique ou à peine élargi jusqu'aux deux tiers de ses côtés; par ses élytres brièvement ciliées et rétrécies chacune en angle très-aigu, à l'extrémité; par les trois taches de duvet blanc des côtés de sa poitrine.

Genre *Calamobius*, Calamobie ; Guérin-Méneville.

Guérin-Méneville, Annales de la Soc. entom. de Fr., 2e série, t. V, 1847, p. xviii.

Caractères. *Antennes* unicolores ; très-grêles : articles troisième à dixième sans renflement sensible à l'extrémité ; peu ou à peine ciliées en dessous. *Prothorax* subcylindrique ; d'un cinquième plus long sur son milieu qu'il est large à la base. *Elytres* linéaires. *Mésosternum* aussi étroit que le prosternum entre les hanches. *Postépisternums* parallèles ; cinq fois au moins aussi longs que larges. *Tibias intermédiaires* presque munis d'une dent vers le milieu de leur arête supérieure, assez fortement échancrés après celle-ci.

1. **C. gracilis** ; Creutzer. *Linéaire. Dessus du corps noir, mais garni d'un duvet cendré jaunâtre, très-apparent sur les élytres, beaucoup moins sur les côtés du vertex et du disque du prothorax : ce duvet, serré, constituant une bande médiane sur ces deux parties et couvrant le rebord sutural des élytres : côtés du prothorax revêtus d'un duvet pareil. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré.*

Saperda gracilis. Creutzer, Entom. Versuche. 1799. p. 124. 15. pl. III. fig. 27.

Saperda marginella. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 332. 81. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 438. 122.

Agapanthia marginella. Muls., Longic. p. 178. 6. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 70. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 41. 6.

Calamobius gracilis. Guérin. loc. cit. et *in* Lucas, Explor. sc. de l'Algér. (animaux articulés), p. 501. 1322.

Calamobius marginellus. L. Redtenb., Faun. aust. 2e édit. p. 868.

Long. 0m,0067 à 0m,0100 (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0014 (1/2 à 2/3).

Corps linéaire. *Tête* noirâtre ; finement ponctuée, revêtue en devant d'un duvet cendré ; presque dénudée sur sa partie postérieure ; parée sur le vertex d'une bande longitudinale de duvet cendré jaunâtre ; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* près de moitié (♀) ou plus de moitié (♂) plus longues que le corps ; très-grêles ; noires ou brunes ; peu ciliées en dessous. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant ; bissinueusement tronqué et à peine rebordé à la base ; presque cylindrique, faiblement élargi à partir du

milieu ; d'un cinquième plus long que large ; faiblement déprimé après le bord antérieur et au-devant de la base ; finement et densement chagriné ; noir ou d'un noir verdâtre ; paré sur la ligne médiane d'une bande longitudinale de duvet serré d'un cendré jaunâtre ; revêtu d'un duvet pareil sur la partie inférieure de ses côtés , presque glabre ou peu garni de duvet entre la bande médiane et les côtés. *Ecusson* parallèle sur sa moitié antérieure, en ogive ou en demi-cercle postérieurement ; noir, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre, ordinairement dénudé sur la ligne médiane. *Elytres* quatre fois et demie aussi longues que le prothorax ; près de quatre fois aussi longues que larges, réunies; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, rétrécies en ligne peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes sur le dos ; moins densement et moins finement ponctuées que le prothorax ; à rebord sutural un peu saillant ; chargées chacune de deux faibles nervures longitudinales : l'une, dans la direction de la fossette humérale, l'autre, en dehors du calus ; noires ou paraissant d'un noir verdâtre ; garnies d'un duvet cendré jaunâtre médiocrement serré et laissant un peu apparaître la couleur foncière : ce duvet un peu plus épais sur les nervures, et plus serré sur le rebord sutural, où il forme une bordure suturale. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus de duvet cendré.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales de la France, mais on la trouve aussi dans diverses provinces du centre ou même un peu du nord.

Ce Calamobie vit aux dépens de nos céréales les plus précieuses. M. Guérin-Méneville a donné des détails intéressants sur ses habitudes.

L'insecte parfait paraît au moment où les froments sont en fleur. La femelle perce un petit trou dans la tige, près de l'épi , et y dépose un œuf. Celui-ci donne naissance à une larve qui ronge circulairement le tuyau dans ce point, en ne laissant que l'épiderme. L'épi tombe bientôt au premier souffle du vent, et la tige alors ressemble alors à un aiguillon : de là le nom d'*aiguillonier* donné, dans les environs de Barbézieux, à cette nuisible larve.

Cette dernière, après avoir préparé la chute de l'épi , descend dans le chaume à environ 5 à 8 centimètres du sol, se change en nymphe au printemps suivant, et peu de temps après en insecte parfait.

Les pertes causées par ce petit longicorne se sont élevées parfois au sixième et même au quart de la récolte. En arrachant les chaumes après l'enlèvement des gerbes, et en les brûlant, on préserve la récolte suivante des dangers dont elle est menacée.

TROISIÈME BRANCHE.

LES SAPERDAIRES.

Caractères. *Ongles* simples, c'est-à-dire non divisés chacun en deux branches. *Postépisternums* obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière. *Antennes* de onze articles : le onzième parfois appendicé. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune ; non échancrées à l'extrémité. *Pygidium* généralement apparent ou saillant après les élytres ; suivi d'un postpygidium chez les ♂. *Abdomen* souvent incourbé à son extrémité chez ce dernier sexe.

Obs. Le cinquième arceau du ventre est généralement rayé, chez la ♀, d'une ligne médiane au moins sur sa partie basilaire.

Avec cette branche apparaît une modification nouvelle dans la forme des élytres. Chez les insectes précédents, nous les avons vues d'une convexité plus ou moins régulière ; désormais elles vont se montrer planiuscules sur le dos ou déprimées longitudinalement sur leur moitié interne et brusquement rabattues en dehors du calus huméral ou de l'arête qui le suit, et dont on peut souvent voir les traces jusque près de leur extrémité. Les Compsidies, rapprochés des Agapanthies par leurs formes, sont les seuls chez lesquels cette disposition est encore indécise ou peu prononcée. Dans les premiers genres, les élytres sont entières et plus prolongées en arrière à l'angle sutural ; dans le dernier ou celui de Saperde, elles sont obtusément tronquées.

Les insectes de cette branche sont en général d'une taille au-dessus de la moyenne. La plupart ont un genre différent de beauté. Les uns semblent cuirassés de la peau chagrinée des Squales ; d'autres étalent sur leur dos la richesse soyeuse du satin ; ceux-là brillent des nuances les plus tendres du vert d'eau ou du vert azuré ; ceux-ci ont l'air d'être vêtus d'un habit chamarré de galons.

Malgré le soin pris par la nature pour les parer, aucun d'eux n'est tenté de faire la cour aux fleurs de nos prairies ; fidèles aux arbres dont ils furent dans leur enfance les hôtes parasites et dangereux, ils s'éloignent peu de ces grands végétaux à la ruine desquels plusieurs semblent attachés.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

Postépisternums

- à peine d'un tiers moins larges près de leur extrémité que vers le tiers de leur longueur. Tête un peu bombée en devant. Elytres subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusque près de l'angle sutural, presque terminées en pointe; subconvexes. Antennes annelées. — *Compsidia.*
- une fois au moins plus larges vers le tiers de leur longueur que vers leur extrémité. Tête aplatie en devant. Elytres planiuscules sur le dos, rabattues sur les côtés.
  - Elytres terminées près de l'angle sutural par une petite pointe dirigée en dehors. Antennes annelées. — *Anaerea.*
  - Elytres non terminées par une petite pointe dirigée en dehors.
    - Epimères du postpectus visibles en dehors des épisternums presque depuis la base de ceux-ci. Elytres en ogive ou arrondies postérieurement, prises ensemble. Antennes annelées. — *Amilia.*
    - Epimères du postpectus visibles seulement vers la partie postérieure des épisternums. Elytres obtusément tronquées ou obtusément arrondies postérieurement. — *Saperda.*

Genre *Compsidia*, Compsidie ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 182.

(κομψὸς, élégant; ἰδέα, forme.)

Caractères. *Postépisternums* à peine d'un tiers moins larges vers leur extrémité que vers le tiers de leur longueur. *Tête* inclinée, légèrement bombée en devant. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀) ou presque jusqu'à l'extrémité (♂) du corps; garnies en dessous de cils peu nombreux; de onze articles : le premier, presque uniformément plus épais dans ses derniers trois quarts, plus court que le quatrième et surtout que le troisième : celui-ci le plus long : le onzième appendicé mais peu distinctement, surtout chez la ♀ ; un peu amincies à partir du premier article; annelées à partir du troisième. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe et jusque près de l'angle sutural, presque terminées en pointe; subconvexes et sans arête humérale bien prononcée. *Pieds* assez courts. *Tibias intermédiaires* largement et peu profondément échancrés sur l'arête supérieure. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum : le mésosternum prolongé au moins jusqu'aux trois quarts des hanches.

1. **C. populnea**; Linné. *Dessus du corps hérissé de poils obscurs; à fond noir. Tête et prothorax assez finement ponctués; garnis de duvet cendré flavescent; parés : la tête, sur le vertex, de deux bandes : le protho-*

rax, de deux ou trois bandes longitudinales de duvet plus serré d'un roux flave. Elytres fortement et rugueusement ponctuées; garnies, sur les intervalles, de points d'un duvet cendré flavescent; parées chacune de quatre ou cinq taches ponctiformes, formées d'un duvet serré roux flave : les taches disposées longitudinalement sur leur disque, un peu en zigzag. Antennes annelées.

♂ Cinquième arceau du ventre visiblement moins long que les deux précédents réunis.

♀ Cinquième arceau du ventre aussi long que les deux précédents réunis.

Cerambyx populneus. Linné, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 394. 36. — Id. 12e éd. t. I. p. 632. 57.

Saperda populnea. Fabr., Syst. entom. p. 186. 12. — Id. Syst. eleuth. t. I. p. 327. 55. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 16. 16. pl. I. fig. 1. *b. c.* — Panz., Faun. germ. LXIX. 7. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 433. 93. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 107. 5. — Steph., Illustr. t. IV. p. 239. 5. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 35. 8. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 864.

Compsidia populnea. Muls., Longic. p. 183. 1. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 53. — Rouget, Catal. 1629.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0135 (4 l. à 6. l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* noire, mais garnie d'un duvet d'un roux flave ou d'un flave cendré; assez finement ponctuée; hérissée de poils obscurs. *Antennes* pubescentes; noires, annelées de duvet cendré sur la moitié basilaire des troisième article et suivants. *Prothorax* tronqué et faiblement rebordé en devant et à la base; à peine aussi long que large; subcylindrique, un peu rétréci vers la base; assez finement ponctué; hérissé de poils obscurs; noir, mais garni de duvet flave cendré; paré, sur la ligne médiane, d'une ligne étroite, souvent nulle ou peu nette, de duvet roux flave; orné, de chaque côté, entre cette ligne et le bord externe, d'une bande longitudinale beaucoup plus large, d'un duvet roux flave, paraissant chacune faire suite à une bande pareille du vertex : repli du prothorax garni de duvet roux flave. *Ecusson* en carré près d'une fois plus large que long; revêtu d'un duvet flave cendré de flave roux. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe presque jusqu'à l'angle sutural;

presque terminées en pointe à leur extrémité ; médiocrement convexes en dessus, convexement déclives sur les côtés ; rugueusement marquées de points gros et profonds près de la base, un peu affaiblis vers l'extrémité ; noires ou d'un noir gris luisant ; garnies sur les intervalles d'un duvet flave cendré, paraissant, par l'effet des points, disposé par fascicules ; parées chacune, sur leur disque, de cinq taches ponctiformes formées d'un duvet serré roux flave : ces taches longitudinalement disposées un peu en zigzag : la première, au sixième, souvent nulle ou peu marquée : la deuxième aux deux septièmes : la troisième aux trois septièmes : la quatrième un peu avant les deux tiers : la cinquième aux cinq sixièmes de leur longueur : les première et troisième plus rapprochées de la suture que les autres. *Pygidium*, *dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré ou cendré flavescent. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

Obs. L'enlèvement des fascicules de duvet dont les élytres sont parsemées, donne aux étuis une teinte d'un gris noir ou d'un noir gris.

Cette espèce paraît se trouver dans toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le tremble et dans diverses espèces de saules. (Voy. Bouché, *Naturg. d. inseckt.*, p. 203, 32. — Ratzeburg, *Die Forstins*, t. I, 1839, p. 235, pl. XVI, fig. 5.)

A ce genre paraît se rattacher l'espèce suivante que je ne connais pas :

C. quercus; Charpentier. *Dessus du corps hérissé de poils obscurs ; à fond noir. Tête et prothorax profondément ponctués ; garnis de duvet cendré flavescent ; parés : la tête, de quatre bandes sur le vertex : le prothorax, de trois bandes de duvet serré jaune. Elytres fortement et rugueusement ponctuées ; garnies sur les intervalles des points d'un duvet flave cendré ; parées chacune de trois taches formées d'un duvet jaune. Antennes noires, annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants.*

Saperda quercus. Charpentier, Horae entom. p. 224.

Patrie : la Hongrie.

Obs. Elle est d'une taille plus avantageuse que la précédente.

Genre *Anaerea*, Anaerée; Mulsant.

Mulsant, Hist. nat. des Col. de France (Longicornes), p. 184.

(ἀναιρέω, je détruis.)

Caractères. *Postépisternums* une fois au moins plus larges vers le tiers de leur longueur que vers leur extrémité. *Tête* perpendiculaire; aplatie en devant, avec le labre et les mandibules un peu élevés. *Antennes* presque de la longueur du corps (♀) ou un peu plus longues que lui (♂); garnies en dessous de cils médiocrement rapprochés; sétacées; de onze articles : le premier, presque uniformément épaissi, moins long que le quatrième et surtout que le troisième : celui-ci le plus long : le onzième plus ou moins distinctement appendicé (♂ ♀); annelées. *Elytres* faiblement (♀) ou assez fortement (♂) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; rétrécies ensuite en ligne un peu courbe à leur partie postéro-externe, et plus étroitement à l'angle sutural; terminées, près de celui-ci, en une pointe un peu dirigée en dehors; planiuscule sur le dos, perpendiculairement rabattues sur les côtés aux épaules, et d'une manière graduellement moins brusque postérieurement. *Pieds* assez longs. *Tibias intermédiaires* frangés et largement et peu profondément échancrés sur leur arête supérieure. *Prosternum* très-étroit entre les hanches. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, à peine prolongé au delà de la moitié des hanches.

1. **A. carcharias**; Linné. *Dessus du corps noir, mais revêtu d'un duvet jaunâtre roux cendré ou cendré roussâtre. Tête et prothorax ponctués : le prothorax subcaréné sur la ligne médiane et chargé de deux faibles tubercules. Elytres chagrinées ou marquées de gros points dénudés; terminées en pointe. Antennes d'un cendré jaunâtre, avec l'extrémité des articles noire.*

♂ Cinquième arceau du ventre moins long que les deux précédents réunis. Pygidium entaillé dans son milieu. Postpygidium arqué en arrière.

♀ Cinquième arceau du ventre aussi long que les deux précédents réunis. Pygidium tronqué à l'extrémité.

Cerambyx carcharias. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 394. 34. — Id. 12e édit. t. I. p. 631. 52.

La Lepture chagrinée. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 208. 1.

Cerambyx punctatus. De Geer, Mém. t. V. p. 73. 10. pl. III. fig. 19.

Saperda carcharias. Fabr., Syst. entom. p. 184. 1. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 317. 1. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 6. 1. pl. II. fig. 22. — Panz., Faun. germ. LXIX. 1 — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 322. 35. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 103. 1. — Steph., Man. p. 272. 2126. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 34. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 864.

Anaerea carcharias. Muls., Longic. p. 184. — Kuster, Kaef. Eur. VII. 53. — Rouget, Catal. 1630.

Long. 0m,0225 à 0m,0270 (10 l. à 12 l.). — Larg. 0m,0071 à 0m,0090 (3 l. 1/4 à 4 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue, comme tout le dessus du corps, d'un duvet assez grossier, jaunâtre, ou cendré jaunâtre ; hérissée de poils noirs clair-semés; ponctuée; rayée d'une ligne médiane prolongée depuis l'épistome jusqu'au vertex. *Antennes* noires, revêtues d'un duvet cendré jaunâtre, avec l'extrémité des troisième à neuvième ou dixième articles noire. *Prothorax* tronqué et à peine relevé en devant; bissinueusement tronqué et à peine rebordé à la base; presque cylindrique; plus large que long; noir, mais revêtu d'un duvet jaunâtre ou cendré jaunâtre; rayé ou légèrement relevé en carène sur la ligne médiane; marqué de points laissant paraître la couleur foncière; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet épais jaunâtre ou cendré jaunâtre; déprimé longitudinalement sur son milieu. *Elytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax; assez faiblement (♀) ou très-sensiblement et subsinueusement (♂) rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis plus sensiblement rétrécies en ligne un peu courbe jusque près de l'angle sutural, terminées, dans cet endroit, en une pointe dirigée en dehors; planiuscules sur le dos; noires, mais revêtues d'un duvet assez grossier, jaunâtre ou d'un cendré jaunâtre; marquées de gros points montrant la couleur noire du fond : ces points tuberculeux ou râpeux, près de la base, graduellement affaiblis postérieurement. *Pygidium, dessous du corps* et *pieds* noirs, mais revêtus d'un duvet assez grossier, jaunâtre ou d'un cendré jaunâtre. *Ventre* marqué de points dénudés. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que le troisième. *Prosternum* très-étroit entre les hanches.

Cette espèce paraît se trouver dans toutes les provinces de la France. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur les peupliers. Sa larve vit dans ces arbres, dont elle dévaste souvent les jeunes plantations. (Voy., pour cette larve, Ratzeburg, *Forstins*, t. I, 1839, p. 234, pl. XVII, fig. 4.)

Obs. La couleur du duvet varie du jaunâtre au cendré. J'en ai trouvé un individu dont l'une des élytres offrait la première de ces teintes, et l'autre, la seconde.

Genre *Amilia*, AMILIE; Mulsant.

CARACTÈRES. *Postépisternums* une fois au moins plus larges vers le tiers de leur longueur que vers leur extrémité. *Tête* aplatie en devant, avec le labre et les mandibules un peu relevés. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps; garnies en dessous de cils peu serrés; sétacées; de onze articles : le premier, presque uniformément épais, moins long que le quatrième et surtout que le troisième : celui-ci le plus long : le onzième assez distinctement appendicé chez le ♂. *Prothorax* presque cylindrique. *Elytres* subparallèles (♀) ou sensiblement rétrécies (♂) jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural (♂) ou près de lui (♀); en ogive ou arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; planiuscules sur le dos, rabattues sur les côtés, aux épaules, et d'une manière graduellement moins brusque postérieurement; peu ou point débordées par le pygidium. *Pieds* allongés. *Tibias intermédiaires* frangés, largement et peu profondément échancrés sur leur arête supérieure. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Epimères du postpectus* visibles en dehors des épisternums, presque depuis la partie antérieure de ceux-ci.

1. **A. phoca**; FRŒLICH. *Dessus du corps noir, mais revêtu d'un duvet cendré ou blanc cendré flavescent. Tête et prothorax marqués de points assez petits. Elytres très-sensiblement (♂) ou faiblement (♀) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, en ligne courbe à leur partie postéro-externe jusqu'à l'angle sutural; peu convexes sur le dos; marquées de points dénudés, presque varioleux, irrégulièrement disposés, moins gros et moins nombreux près de l'extrémité. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré blanchâtre ou flavescent.*

♂ Postpygidium obtusément arqué en arrière. Pygidium subéchancré. Cinquième arceau du ventre arqué en arrière, un peu bissinué et entaillé dans son milieu.

♀ Pygidium tronqué. Cinquième arceau du ventre échancré et frangé à son bord postérieur.

Saperda similis. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 31. 2?

Saperda phoca. FROELICH, Naturforsch. t. XXVII. p. 139. 9. — CHARPENT. Flor. entom. p. 223. — GERMAR, Faun. ins. Eur. XXIII. 14. — MULS., Suppl. aux Longic. 1855. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 34. 3. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 864.

Long. $0^m,0180$ (8 l.). — Larg. $0^m,0042$ à $0^m,0045$ (1 l. 7/8 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet cendré, blanc cendré ou blanc cendré flavescent; hérissée de poils obscurs clair-semés; marquée de points médiocrement rapprochés; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps; garnies en dessous de cils peu nombreux; revêtues d'un duvet cendré avec l'extrémité des articles troisième et suivants, noire. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant et à la base; à peine bissinué à celle-ci; presque cylindrique, un peu rétréci en devant; moins long ou à peine aussi long que large; noir, mais revêtu d'un duvet cendré, blanc cendré ou blanc cendré flavescent un peu laineux; marqué de points analogues à ceux de la tête; hérissé de poils livides; rayé d'une ligne médiane légère. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet semblable à celui du prothorax; rayé souvent d'une ligne médiane légère. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; très-sensiblement (♂) ou faiblement (♀) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ou près de lui; en ogive, prises ensemble, à l'extrémité; peu convexes sur le dos; noires, mais revêtues d'un duvet cendré, blanc cendré ou blanc cendré flavescent; marquées d'assez gros points dénudés, presque varioleux, irrégulièrement disposés, plus nombreux et plus gros près de la base que près de l'extrémité. *Pygidium, dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet cendré blanchâtre.

Cette espèce paraît rare dans toute l'Europe. Elle a été prise dans les environs de Nîmes par MM. Prophète et Javet; à Compiègne, par M. Chevrolat. M. Chambovet l'a reçue de Bagnères-de-Luchon.

Elle m'a été donnée, en Allemagne, par MM. le dr Gemminger, Tieffenbach et par le Muséum de Berlin.

Genre *Saperda*, SAPERDE; Fabricius.

Fabricius, Syst. entom., 1775, p. 184.

CARACTÈRES. *Postépisternums* une fois au moins plus larges vers le tiers de leur longueur que vers leur extrémité. *Tête* perpendiculaire; aplatie en

devant, avec le labre et les mandibules un peu relevés. *Antennes* généralement un peu plus longues que le corps chez les ♂, parfois un peu moins longues que lui chez les ♀ ; garnies en dessous de cils peu ou médiocrement nombreux ; sétacées ; de onze articles : le premier, épais, un peu renflé après son milieu ; plus court que le quatrième et surtout que le troisième : celui-ci le plus long : le onzième peu ou pas distinctement appendicé, surtout chez les ♀. *Prothorax* presque cylindrique. *Elytres* subparallèles presque jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur (♀) ou sensiblement rétrécies (♂); obtusément tronquée ou obtusément arrondies postérieurement ; planiuscules sur le dos ; perpendiculairement rabattues sur les côtés, aux épaules, et d'une manière graduellement moins brusque postérieurement ; ordinairement débordées par le pygidium. *Pieds* assez longs. *Tibias intermédiaires* largement et peu profondément échancrés sur leur arête supérieure. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* séparées par le sternum. *Epimères du postpectus* visibles seulement vers la partie postéro-externe des épisternums.

A. Antennes annelées de cendré à la base du troisième article et des suivants (s.-g. *Saperda*).

1. **S. scalaris** ; LINNÉ. *Tête et prothorax noirs ; revêtus d'un duvet jaune verdâtre : la première, triangulairement dénudée sur le vertex : le second, paré de trois taches noires : une plus grosse sur le disque, une de chaque côté. Elytres noires ; ponctuées ; parées d'une bordure suturale et chacune de sept taches, en partie ponctiformes, de duvet jaune ou jaune verdâtre : la bordure couvrant la moitié de la base et l'extrémité, et offrant, entre ces points, quatre dents ou dilatations latérales. Dessous du corps et pieds revêtus de duvet cendré jaunâtre.*

♂ Pygidium obtusément tronqué. Postpygidium un peu échancré en arc à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral transversalement déprimé près du bord postérieur.

♀ Pygidium tronqué. Cinquième arceau du ventre souvent marqué d'une petite fossette avant l'extrémité de la raie médiane.

Cerambyx scalaris. LINNÉ, Syst. nat. 10e édition. t. I. p. 35. 4. — Id. 12e édition. t.I. p. 632. 55.

Saperda scalaris. FABR., Syst. entom. p. 184. 2. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 318. 2. — OLIV., Entom. t. IV. n° 68. p. 8. 3. pl. I. fig. 7. *a. b.* — PANZ., Faun. germ. LXIX. 3. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 423. 37. — GYLLENH., Ins. succ. t. IV.

p. 104. 2. — **Muls.**, Longic. p. 188. 3. — **Steph.**, Man. p. 272. 2128. — **Kuster**, Kaef. Europ. VII. 56. — **Bach**, Kaeferfaun. t. III. p. 34. 4. — **L. Redtenb.**, Faun. aust. 2ᵉ éd. p. 864. — **Rouget**, Catal. 1631.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0180$ (6 l. à 8 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet jaune ou jaune verdâtre ; triangulairement dénudée sur le vertex; marquée sur cette partie de points plus apparents ; hérissée de poils obscurs ; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps; peu ciliées en dessous ; pubescentes ; noires, annelées de cendré sur la moitié basilaire du troisième article et des suivants. *Prothorax* tronqué en devant et à la base ; subcylindrique ; sensiblement moins long que large ; rebordé à la base et transversalement sillonné au-devant de celle-ci ; relevé en rebord à son bord antérieur, et transversalement déprimé après celui-ci ; noir, revêtu d'un duvet jaune ou jaune verdâtre, paré de trois taches noires : l'une, sur son disque : chacune des autres sur les côtés : la discale n'atteignant ni le bord antérieur ni la base, entaillée à son bord antérieur, et couvrant dans ce point près du tiers médiaire de la largeur, subparallèle ou plutôt sinuée de chaque côté, en arc rentrant jusqu'à la moitié de sa longueur, plus large postérieurement : chacune des latérales sinuée à son bord externe ou comme composée de deux taches ponctiformes longitudinalement unies. *Ecusson* presque en carré plus large que long, échancré à son bord postérieur, revêtu d'un duvet jaune verdâtre. *Elytres* cinq fois aussi larges que le prothorax ; subsinueusement subparallèles (♀) ou un peu rétrécies d'avant en arrière (♂), plus étroites dans leur partie moyenne; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; planiuscules sur le dos ; noires, fortement ponctuées et garnies sur les parties noires foncières de poils fins, couchés, peu apparents ; parée d'une bordure suturale de duvet jaune ou jaune verdâtre, scalariforme, couvrant l'extrémité, et la moitié basilaire, offrant vers le milieu de la base de chacune une dent dirigée en arrière, montrant entre la dilatation basilaire et apicale, quatre dilatations ou dents suturales ou sortes de taches ponctiformes liées à la partie principale de cette bordure suturale ; marquées chacune ordinairement de sept autres taches en partie ponctiformes de duvet jaune ou jaune verdâtre : la première sur le disque, au septième : la deuxième près de la première dent suturale : la troisième un peu plus en arrière, près du bord externe : la quatrième semi-circulaire

près du bord externe, vis-à-vis la deuxième dent suturale : la cinquième sur le disque, un peu après cette dent : la sixième linéaire, vis-à-vis la troisième dent : la septième près de la quatrième dent. *Pygidium*, *dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet jaune verdâtre.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France, surtout les parties tempérées ou septentrionales. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le sycomore, le cerisier, etc. (Voy. sur les habitudes de sa larve, Goureau, *Ann.* de la Soc. entom. de France, 2e série, t. II, 1844, p. 427, pl. X, fig. 6, 7.)

Obs. Le duvet d'un jaune verdâtre passe parfois au cendré blanchâtre ou se montre plus ou moins épilé, par suite des usages de la vie.

2. **S. perforata**; PALLAS. *Dessus du corps noir, mais revêtu d'un duvet soyeux; variant du vert pâle ou jaunâtre au blanc cendré. Prothorax paré de chaque côté d'une ligne longitudinale rétrécie ou interrompue dans son milieu, et, sur son disque, de quatre taches ponctiformes quadrangulairement disposées, noires. Elytres ornées chacune de six taches ponctiformes et d'une ligne humérale, noires : cinq des taches un peu inégalement rapprochées de la suture : la sixième vers le quart du bord externe : la ligne humérale naissant du calus, longitudinalement prolongée jusqu'au milieu de leur longueur, presque interrompue dans son milieu.*

Cerambyx perforatus. PALLAS, Reise. t. II (1773). p. 723. 60. — Id. Trad. de Gauthier de la Peyronie. t. I. p. 539. 27.

Saperda Seydlii. FROELICH, Naturforsch. t. XXVII (1793). p. 135. pl. V. fig. A. — FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 328. 58. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 435. 96. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 106. 4. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 57. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 34. 5. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 865.

Saperda Rudolphi. CEDERHIELM, Faun. ingr. prodr. p. 92. 282.

Long. 0m,0180 à 0m,0202 (8 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0045 (2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue, comme tout le dessus du corps, d'un duvet soyeux tantôt d'un vert pâle ou d'un vert cendré, tantôt d'un cendré blanchâtre ou d'un blanc légèrement bleuâtre; hérissée de poils obscurs; assez finement ponctuée; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* aussi longues (♂) ou plus longues (♀) que le corps; noires, revêtues d'un duvet cendré ou cendré verdâtre, avec l'extrémité des articles noire. *Yeux* noirs; échancrés jusqu'à plus de la moitié de leur largeur. *Prothorax* tron-

qué et à peine rebordé en devant; bissinueusement tronqué et faiblement rebordé à la base; plus large que long; presque cylindrique, très-faiblement renflé un peu avant le milieu de ses côtés et sinué entre ce point et sa base; noir, mais revêtu d'un duvet soyeux de la couleur de celui de la tête; paré de huit taches ponctiformes noires : quatre sur le disque, quadrangulairement disposées : deux situées de chaque côté, et ordinairement unies en une ligne longitudinale n'atteignant ni le bord antérieur ni la base; souvent linéairement dénudé sur le milieu de la ligne longitudinale; finement ponctué; hérissé de poils obscurs. *Écusson* en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet semblable à celui du prothorax. *Elytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement subparallèles (♀) ou faiblement rétrécies (♂) jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, obtusément arrondies, prises ensemble, à leur extrémité; planiuscules sur le dos, déclives sur les côtés; noires, mais revêtues d'un duvet soyeux d'un vert pâle, d'un vert cendré ou d'un blanc cendré ou légèrement bleuâtre; parées chacune d'une ligne humérale et de six taches ponctiformes noires, savoir : cinq un peu inégalement plus rapprochées de la suture que du bord externe : la première au neuvième : la deuxième aux deux septièmes : la troisième vers la moitié : la quatrième vers les deux tiers : la cinquième vers les cinq sixièmes de leur longueur : la sixième, voisine du bord externe, vers le quart ou un peu plus de la longueur, la ligne humérale naissant sur le calus, longitudinalement prolongée jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur, ordinairement rétrécie ou presque interrompue dans son milieu. *Pygidium*, *dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet cendré ou d'un blanc légèrement bleuâtre ou d'un vert pâle ou jaunâtre. *Tibias intermédiaires* longuement et peu profondément échancrés et frangés de cendré roussâtre sur leur arête supérieure. *Premier article des tarses postérieurs* une fois environ plus long que le deuxième, moins long que les deux suivants réunis. *Prosternum* assez étroit entre les hanches. *Mésosternum* prolongé jusqu'aux trois quarts des hanches.

Cette espèce, plus particulière aux régions septentrionales et aux parties orientales de l'Allemagne et de la Russie d'Europe, est très-rare en France. Elle a été prise dans les environs de Haguenau par M. Wencker (*Ann.* de la Soc. entom. de France, 1858, p. CCXXXVIII). Sa larve vit dans le tremble.

Obs. Elle a été découverte et décrite d'une manière très-reconnaissable par Pallas; et c'est justice de lui rendre le nom imposé par ce savant.

AA. Antennes non annelées (s.-g. *Argalia*).

3. **S. tremulae**; Fabricius. *Dessus du corps revêtu d'un duvet serré d'un vert tendre. Prothorax paré de quatre taches ponctiformes noires : une, de chaque côté de la ligne médiane, vers les deux tiers de sa longueur : une, vers le milieu de chaque bord latéral. Elytres ornées de quatre taches semblables, longitudinalement disposées sur leur disque. Ventre sans taches.*

♂ Postpygidium arqué en arrière. Cinquième arceau ventral échancré en arc à son bord postérieur, et creusé d'une fossette.

♀ Pygidium tronqué. Cinquième arceau ventral tronqué et non creusé d'une fossette.

Saperda tremula. Fabr., Syst. entom. p. 186. 13. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 327. 56. — Panz., Faun. germ. I. 7. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 434. 94.

Saperda tremulae. Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 105. 3. — Muls., Longic. p. 185. 1. — Steph., Manual. p. 272. 2127. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 54. — Bach, Kaef. t. III. p. 34. 6. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 865. — Rouget, Catal. no 1632.

Long. 0m,0146 à 0m,0157 (6 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2).

Corps allongé ; noir, mais revêtu d'un duvet court et très-serré d'un vert pâle ou tendre. *Tête* comme encroûtée de ce duvet ; ponctuée ; hérissée de poils obscurs. *Antennes* aussi longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps ; garnies d'un duvet cendré blanchâtre, souvent brunes ou brunâtres en dessus, à partir du troisième ou du quatrième article ; garnies en dessous de cils clair-semés. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord, en devant, un peu bissinueusement tronqué et rebordé, à la base ; cylindrique ; moins long que large ; revêtu d'un duvet vert pâle ou tendre ; assez finement ponctué ; hérissé de poils obscurs ; rayé d'une ligne médiane étroite, en partie dénudée ; marqué de quatre taches ponctiformes, noires : une, de chaque côté de la ligne médiane, vers les deux tiers : une, vers le milieu de chaque bord latéral, peu apparentes en dessus. *Ecusson* en demi-cercle ; d'un vert pâle ou bleuâtre, ordinairement déprimé sur la ligne médiane. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à leur partie postéro-externe, obtusément tronquées sur leur moitié interne, à l'extrémité ; planiuscules sur le dos ; revêtues d'un duvet d'un vert pâle ou tendre ; parées chacune de quatre taches ponctiformes noires, longitudi-

nalement disposées sur leur disque : la première au neuvième : la deuxième presque aux deux cinquièmes : la troisième aux trois cinquièmes : la quatrième un peu après les trois quarts de leur longueur; marquées de points assez petits; hérissées de poils obscurs. *Pygidium*, *dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet vert pâle souvent avec une teinte bleuâtre.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France, surtout les parties tempérées ou septentrionales. Elle n'est pas bien rare à Lyon, de mai à juillet, sur les tilleuls. Sa larve vit dans cet arbre et dans quelques autres.

Obs. La couleur du duvet varie de vert blanchâtre au vert jaunâtre ou bleuâtre. Les taches ponctiformes noires du prothorax sont parfois peu apparentes (var. α). La quatrième tache des élytres est parfois oblitérée ou indistincte (var. β).

4. **S. punctata**; LINNÉ. *Dessus du corps revêtu d'un duvet court et très-serré, d'un vert tendre ou d'un vert bleuâtre. Prothorax paré de six points noirs : quatre quadrangulairement placés sur le disque : un de chaque côté. Elytres ornées chacune de six taches ponctiformes noires, disposées longitudinalement d'une manière irrégulière. Ventre marqué de chaque côté d'une rangée de points noirs.*

♂ Pygidium et postpygidium arqués en arrière : le premier subéchancré. Cinquième arceau du ventre creusé d'une fossette vers son extrémité.

♀ Pygidium tronqué. Cinquième arceau ventral non creusé d'une fossette.

Cerambyx punctatus. LINN. Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 1067. 7.

Saperda punctata. FABR., Syst. entom. p. 187. 14. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 328. 87. — PANZ., Faun. germ. XLV. 7. — OLIV., Entom. t. IV. n° 68. p. 15. 15. pl. I. fig. 9. *a*. *b*. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 434. 95. — MULS., Longic. p. 187. 2. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 55. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 35. 7. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 865.

Long. 0m,0123 à 0m,0168 (5 l. 1/2 à 7 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé; noir, mais revêtu d'un duvet court et très-serré d'un vert tendre ou d'un vert bleuâtre. *Tête* comme encroûtée de ce duvet; ponctuée; hérissée de poils obscurs. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu

plus longues (♂) que le corps; garnies d'un duvet cendré bleuâtre ou verdâtre sur les trois premiers articles et sur la partie inférieure des suivants, noires ou brunes sur la partie supérieure de ceux-ci; garnies en dessous de cils clair-semés. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant et à la base; plus large que long; cylindrique; assez finement ponctué; hérissé de poils livides ou cendré; revêtu d'un duvet vert tendre ou bleuâtre; paré de six taches ponctiformes noires, savoir : quatre, disposéees quadrangulairement sur son disque : une, de chaque côté, vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, médiocrement visible en dessus; souvent rayé d'une ligne étroite et dénudée sur la seconde moitié de la ligne médiane. *Ecusson* en demi-cercle; d'un vert tendre ou bleuâtre. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; rétrécies d'avant en arrière, et plus sensiblement chez le ♂; arrondies à leur partie postéro-externe, tronquées à l'extrémité; planiuscules sur le dos; revêtues d'un duvet vert tendre ou vert bleuâtre; parées chacune de six taches ponctiformes noires, longitudinalement disposées sur leur disque d'une manière un peu irrégulière : la première au dixième : la deuxième au tiers : la troisième aux deux septièmes : la quatrième aux quatre septièmes : la cinquième aux deux tiers · la sixième aux cinq sixièmes : les deuxième et cinquième plus extérieures que les autres. *Pygidium*, *dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet vert tendre ou bleuâtre. *Ventre* paré de chaque côté d'une tache ponctiforme noire, sur les quatre premiers arceaux.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées et méridionales. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon depuis la seconde moitié de juin jusqu'à la première de juillet. On la trouve sur l'orme. Sa larve vit dans cet arbre.

M. Hammerschmidt, dans la réunion des naturalistes, à Breslau, a communiqué un travail sur le développement de la larve de cet insecte. (Voy. aussi Perris, *Ann.* de la Soc. entom. de France, 2e série, t. V, p. 549, pl. IX, fig. 5 à 7.)

Obs. La couleur varie du vert blanchâtre ou du vert tendre au vert bleuâtre.

Var. α. *Point noir situé près des bords latéraux du prothorax, nul.*

Var. β. *Quelques-uns des points noirs des élytres oblitérés ou indistincts.*

Obs. Ce sont ordinairement les deuxième et quatrième points qui sont les plus sujets à manquer.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES PHYTŒCIAIRES.

Caractères. *Ongles* divisés chacun en deux branches (1). ***Postépisternums*** obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière.

Les Phytœciaires se reconnaissent sans peine entre tous les Saperdins et même entre tous les Longicornes par ce caractère remarquable que nous avons été le premier à signaler.

A ce signe distinctif on peut ajouter les suivants :

Tête perpendiculaire ou inclinée. *Yeux* profondément échancrés, parfois divisés. ***Front*** en général plus ou moins bombé, surtout chez les ♂. ***Elytres*** débordant la base du prothorax du quart ou du tiers de la largeur de chacune; perpendiculairement déclives sur les côtés, aux épaules. ***Tibias intermédiaires*** en général sensiblement échancrés ou d'autres fois seulement frangés un peu après le milieu de leur arête supérieure.

En dehors de ces caractères, ces insectes offrent des modifications qui font varier un peu leur physionomie, et ont fait donner à quelques espèces, dans la série des Saperdins, des places qu'elles ne doivent pas occuper.

Les antennes, souvent aussi longues ou plus longues que le corps, en atteignent d'autres fois à peine les trois quarts; ordinairement de onze articles : on leur en compte douze chez les Oxylies, étrangères à notre pays; graduellement décroissantes chez les uns, elles sont, chez beaucoup d'autres, filiformes ou plus épaisses sur leur seconde moitié que sur les troisième à cinquième articles; souvent garnies de cils peu serrés, en dessous, elles semblent d'autres fois n'en pas offrir de traces. Le prothorax, presque cylindrique chez divers, se montre plus ou moins dilaté dans son milieu chez un grand nombre; exceptionnellement dilaté vers le quart de la longueur et rétréci ensuite, chez les Cardories; habituellement plus large que long, il offre parfois des exceptions à cette règle. Les élytres montrent des variations plus sensibles. Chez quelques espèces, se rapprochant de celles des Saperdaires, elles sont plus ou moins visiblement convexes sur le dos : chez les autres, elles sont planes ou même déprimées longitudinalement dans

(1) Les deux branches sont soudées presque jusqu'à l'extrémité chez les Cardories.

leur moitié interne ; chez les Sténostoles et les Obérées, elles se montrent presque linéaires ou un peu plus étroites dans leur partie moyenne ; chez les Phytœcies, elles sont le plus souvent rétrécies d'avant en arrière, au moins chez le ♂, et presque parallèles sur la majeure partie de leur longueur chez diverses ♀. A leur extrémité, elles sont ordinairement tronquées en angle rentrant ou échancrées chacune sur la moitié interne de leur extrémité ; elles sont d'autres fois tronquées chacune en ligne droite, sensiblement obtuses, subarrondies en ogive ou même arrondies chacune à leur sommet, ou obtusément arrondies, prises ensemble, comme chez les Sténostoles. Habituellement elles sont dépassées par le pygidium qui reste plus ou moins à découvert.

Les ♂ et ♀ présentent, comme chez les Saperdaires, des caractères qui n'avaient pas encore été signalés, et qui rendent très-facile leur distinction. Chez les ♂, le dos de l'abdomen offre toujours après le pygidium un postpygidium court, parfois échancré, arqué en arrière ou bilobé.

Le cinquième arceau ventral est généralement incourbé, il n'offre pas de raie sur la ligne médiane.

Chez les ♀, le postpygidium manque ; le pygidium est ordinairement convexement déclive, et tronqué à son extrémité.

Le cinquième arceau ventral est subhorizontal ; généralement marqué, au moins à la base de la ligne médiane, d'une raie plus ou moins apparente.

Dans la dernière branche des Lamiens, celle des Pogonochéraires, nous avons vu les élytres brusquement rabattues sur les côtés, tronquées ou échancrées à l'extrémité, et même, chez les Sténidées, déprimées ou presque canaliculées longitudinalement en dessus : les mêmes dispositions vont se représenter encore chez la plupart des Phytœciaires. C'est ainsi que, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, les familles diverses des insectes montrent souvent entre elles des analogies qui les rapprochent.

A l'état de larve, ces insectes vivent généralement de substance médullaire, dans les rameaux des arbres et des arbrisseaux ou dans les tiges de certaines plantes vivaces. Sous leur forme parfaite, la plupart se trouvent encore sur les végétaux qui leur ont servi de nourriture. Presque tous ont pour couleurs dominantes des étuis celles qui passent du cendré ou gris verdâtre au noir ardoisé ; mais chez plusieurs ces teintes vulgaires sont réhaussées sur le corselet et sur les pieds par l'éclat plus vif du rouge ou du jaune tirant sur l'orangé.

Nos insectes de France se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

Elytres
- allongées, presque linéaires, plus ou moins rétrécies dans leur partie moyenne; planiuscules sur le dos. Post-épisternums rétrécis d'avant en arrière et sinués près de l'extrémité.
  - Cuisses postérieures prolongées au moins jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. Elytres dilatées vers les cinq sixièmes de leur longueur; obliquement tronquées sur le tiers interne de leur extrémité; non marquées de gros points sérialement disposés. Antennes garnies en dessous de cils longs et nombreux. — *Stenostola.*
  - Cuisses postérieures prolongées à peine jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral. Elytres un peu plus longues vers les trois quarts ou les quatre cinquièmes que dans leur partie médiaire, obliquement échancrées ou tronquées dans la moitié interne de leur extrémité; ordinairement marquées de points sérialement disposés. Antennes garnies en dessous de cils assez courts et peu nombreux. — *Oberea.*
- sensiblement rétrécies d'avant en arrière, au moins chez les ♂; quelquefois subparallèles, chez les ♀, jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur. Cuisses postérieures prolongées en général jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral.
  - Yeux non divisés en deux parties. Elytres généralement échancrées ou tronquées sur la moitié interne de leur extrémité. — *Phytœcia.*
  - Yeux divisés en deux parties. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité. — *Opsilia.*

Genre *Stenostola*, Sténostole ; Mulsant.

Mulsant. Histoire naturelle des Coléoptères de France (Longicornes), p. 192.

Caractères. *Elytres* allongées ; rétrécies entre l'épaule et les cinq sixièmes de leur longueur, obliquement tronquées sur le tiers interne de leur extrémité ; non marquées de gros points sérialement disposés. *Antennes* subfiliformes ; garnies en dessous de cils longs et assez nombreux ; à peu près aussi longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps ; de onze articles : le premier, renflé, notablement plus court que le troisième : le deuxième court : le troisième le plus long : le onzième sans appendice sensible. *Prothorax* moins long que large ; subcylindrique. *Pieds* médiocres. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Jambes intermédiaires* à peine échancrées sur l'arête supérieure. *Episternums du postpectus* rétrécis d'avant en arrière, sinués près des hanches postérieures.

1. **S. ferrea** ; Schranck. *Dessous du corps noir ou d'un noir grisâtre. Tête revêtue en devant d'un duvet blanc cendré. Prothorax paré, de chaque*

côté, d'une ligne longitudinale de duvet semblable, ordinairement raccourcie en devant, et d'une ligne semblable plus courte, à l'extrémité de la ligne médiane. Ecusson orné sur son milieu d'une ligne de duvet blanc. Elytres obliquement tronquées sur le tiers interne de leur extrémité; assez finement ponctuées; revêtues d'un duvet gris cendré. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus de duvet cendré. Episternums et épimères du médipectus d'un blanc cendré.

♂ Cinquième arceau du ventre subarrondi à son bord postérieur.

♀ Cinquième arceau du ventre légèrement échancré en arc à son bord postérieur, et rayé d'une ligne longitudinale médiaire.

Cerambyx ferreus. SCHRANK, Entom. Beytr. p. 66. 11. — Id. Enum. p. 145. 271.

Saperda nigripes. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 310. 13. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 320. 16. — FROELICH. Naturf. t. XXVII. p. 1. 51. 22. — STURM, Verzeich. 1796. p. 50. 20. pl. II. fig. 8. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 427. 53.

Saperda ferrea. PANZ., Faun. germ. XCVII. 15.

Stenostola nigripes. MULS., Longic. p. 193. 1. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 53.

Stenostola tiliae. KUSTER, Kaef. Europ. VII. 59. (Voy. L. Redtenb., p. 865. note).

Var. α. *Prothorax dépourvu des lignes d'un duvet blanchâtre.*

Long. $0^m,0100$ à $0^m,0135$ (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. $0^m,0013$ à $0^m,0019$ (3/5 à 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire ou noirâtre; revêtue en devant d'un duvet blanc cendré; garnie d'un duvet cendré grisâtre sur le vertex; plus distinctement ponctuée sur ce dernier; hérissée de poils obscurs clair-semés; sillonnée sur la ligne médiane entre les antennes. *Palpes* noirs. *Antennes* un peu plus longuement (♂) ou presque aussi longuement (♀) prolongées que le corps; garnies en dessous de cils longs et assez nombreux; pubescentes; noires à la base, graduellement brunes à l'extrémité; annelées de cendré à la base du quatrième article; souvent un peu cendrées en dessus sous les premiers articles. *Prothorax* tronqué et sans rebord en devant; tronqué et à peine rebordé à la base; subcylindrique, à peine rétréci et d'une manière subsinueuse dans sa seconde moitié; moins long que large; noir ou d'un noir gris; hérissé de poils obscurs; densement et assez finement ponctué; paré, dans l'état frais, de trois lignes ou bandes étroites et longitudinales formées par du duvet blanc cendré: la médiaire, couvrant le quart ou le tiers postérieur de la ligne médiane: chacune des autres rapprochées du bord latéral, ordinairement raccourcies sur le tiers antérieur.

Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet gris cendré; paré d'une ligne de duvet blanc sur sa ligne médiane. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que le prothorax; un peu rétrécies entre l'épaule et les cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne peu courbe jusqu'au tiers interne de leur largeur, à l'extrémité, obliquement tronquées sur le tiers interne de celle-ci; planiuscules ou à peine convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; assez finement ponctuées; noires, revêtues d'un duvet gris cendré ou cendré grisâtre. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet cendré. *Épisternums* et *épimères du médipectus* revêtus d'un duvet blanc cendré. *Tibias intermédiaires* un peu frangés de cendré roussâtre sur leur échancrure. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long que les deux suivants réunis. *Hanches antérieures* contiguës ou à peu près : les *intermédiaires*, séparées par un mésosternum étroit.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou montagneuses. Je l'ai prise dans le Jura, à la Grande-Chartreuse. Elle a été prise dans les Alpes de Digne par l'abbé Pestre.

Obs. Quand les individus sont plus ou moins déflorés, la couleur varie par la dénudation plus ou moins grande du duvet, et les bandes ou lignes blanchâtres du prothorax ont plus ou moins complétement disparu (var. α).

Genre *Oberea*, Obérée ; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longicornes), p. 194.

Caractères. *Elytres* allongées, presque linéaires, plus ou moins rétrécies dans leur partie moyenne, moins larges dans ce point que vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur; obliquement échancrées ou tronquées dans la moitié interne de leur extrémité ; ordinairement marquées de points sérialement disposés. *Antennes* subfiliformes ; moins longues que le corps ; parcimonieusement ciliées en dessous ; de onze articles : le premier, renflé, moins long que le troisième : le deuxième, court : le suivant plus long que le quatrième : le onzième paraissant souvent presque appendicé chez le ♂. *Prothorax* moins long que large ; subcylindrique ou faiblement arrondi sur les côtés. *Elytres* débordant la base du prothorax du cinquième ou du quart de la largeur de chacune; linéaires. *Pieds* courts. *Cuisses postérieures* moins longuement ou à peine aussi longuement prolongées que l'extrémité du deuxième arceau ventral. *Jambes intermédiaires* faiblement échancrées sur leur arête supérieure. *Pro* et *mésosternum* séparant les hanches : le premier étroit entre les hanches : le

second rétréci d'avant en arrière. *Episternums du postpectus* rétrécis d'avant en arrière, sinués près des hanches postérieures. *Corps* allongé, sublinéaire.

1. **O. oculata**; Linné. *Dessous du corps, pieds, prothorax et écusson orangés : le prothorax paré sur son disque, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de deux points noirs, lisses et luisants, transversalement situés. Tête, antennes et élytres noires : ces dernières obliquement échancrées ou tronquées sur la moitié interne de leur extrémité ; revêtues d'un duvet gris cendré ; marquées de gros points sérialement disposés.*

♂ Pygidium orangé, échancré en arc à son bord postérieur. Postpygidium orangé, tronqué et noir à son extrémité. Cinquième arceau ventral creusé d'une fossette triangulairement élargie d'avant en arrière ; tronqué à son extrémité.

♀ Pygidium orangé, à peine noir à ses angles postérieurs ; chargé d'une gibbosité ; entaillé à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral rayé d'une ligne médiane ; creusé sur sa seconde moitié d'une impression triangulaire.

Cerambyx oculatus. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 633. 60.
Saperda oculata. Fabr., Syst. entom. p. 184. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 319. 11. — Panz., Faun. germ. I. 18. — Oliv., Entom. t. IV. no 68. p. 19. 20. pl. I. fig. 4. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 424. 43. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 108. 6.
Oberea oculata. Muls., Longic. p. 194. 1. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 82.

Long. 0m,0157 à 0m,0180 (7 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

Corps allongé ; sublinéaire. *Tête* noire ; revêtue d'un duvet cendré, mélangé de poils noirs semi-relevés ; notée de points plus marqués ou plus apparents sur l'occiput ; creusée d'un sillon médiaire plus profond entre les antennes. *Palpes* orangés. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) ou jusqu'aux trois quarts (♀) de la longueur du corps ; noires ou brunes ; garnies d'un duvet court et concolore en dessus, cendré en dessous ; peu ciliées. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord en devant et à la base ; moins long que large ; presque cylindrique, à peine arqué sur les côtés ; sans ponctuation apparente ; orangé ou d'un roux orangé ; à peine pubescent ; paré sur son disque, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de deux points noirs, lisses, luisants, subtuberculeux, transversale-

ment situés, un de chaque côté de la ligne médiane. *Ecusson* orangé. *Elytres* six fois aussi longues que le prothorax; obliquement échancrées ou tronquées sur la moitié interne de leur extrémité; d'un jaune orangé sur la partie basilaire du repli; noires et revêtues d'un duvet gris cendré, serré sur le reste; marquées de points gros près de la base, affaiblis postérieurement, sérialement disposés. *Dessous du corps* et *pieds* d'un jaune ou roux orangé.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Sa larve vit principalement dans l'osier et le saule.

Près de l'*O. oculata* paraît devoir se placer la suivante que je ne connais pas.

O. melanura; GREDLER. *Allongée; orangée, avec les antennes, la tête et le dernier segment de l'abdomen noirs : tarses enfumés. Elytres échancrées à l'extrémité; marquées de points gros et sérialement disposés; luisantes; revêtues d'une pubescence noirâtre; chargées chacune de deux nervures longitudinales et d'un rebord sutural saillant.*

Oberea melanura. GREDLER, Die Kaefer. von Passeier. 2e cah. p. 67.

Long. 0m,0157 (7 l.). — Larg. 0m,0036 (1 l. 2/3).

Patrie : le Tyrol.

2. **O. pupillata**; GYLLENHAL. *Dessous du corps, pieds, prothorax, écusson et une tache juxtà-scutellaire presque en carré plus large que long, sur les élytres, d'un orangé pâle : le prothorax paré, près de chaque côté, vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'un point noir, semi-orbiculaire : le ventre noir sur la partie médiane des trois premiers arceaux. Tête, antennes et élytres noires : celles-ci échancrées à leur extrémité; revêtues d'un duvet gris cendré; marquées de points médiocres, peu sérialement disposés.*

♂ Pygidium noir ou brun sur les deux tiers postérieurs au moins de sa longueur; postpygidium échancré à son bord postérieur. Cinquième arceau du ventre creusé d'une dépression triangulairement élargie d'avant en arrière, noire; tronqué à son bord postérieur.

♀ Pygidium d'un jaune orangé, avec son bord postérieur noir. Cin-

quième arceau ventral rayé d'une ligne médiane; un peu échancré en arc à son bord postérieur, marqué d'une tache triangulaire noire, couvrant ordinairement la moitié postérieure de sa longueur.

Saperda pupillata. GYLLENHAL, *in* SCHOENH., Syn. inst. t. III. append. p. 185. 259.
Oberea pupillata. MULS., Longic. p. 195. 2. — KUSTER, Kaef. Eur. IV. 83.

Long. 0m,0123 à 0m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0015 à 0m,0028 (2/3 à 1 l. 1/4).

Corps allongé; linéaire. *Tête* noire; garnie en devant de duvet gris, souvent épilé; hérissée de poils obscurs; marquée de points assez petits et peu rapprochés; rayée d'une ligne médiane ordinairement légère. *Epistome* et *palpes* d'un jaune orangé. *Labre* et *mandibules* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes (♀) ou un peu plus (♂) de la longueur du corps; noires, quelquefois avec les troisième et quatrième articles bruns, d'un rouge brun ou même jaunâtre; à peine pubescentes; peu ciliées en dessous. *Prothorax* tronqué et un peu relevé en rebord en devant; tronqué et rebordé à la base; moins long que large; presque cylindrique, un peu renflé dans le milieu de ses côtés; transversalement déprimé au-devant du rebord basilaire et après le bord antérieur; sans ponctuation apparente; orangé; paré près de chacun de ses bords latéraux, vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'une tache subponctiforme ou plutôt longitudinalement semi-orbiculaire, d'un noir peu luisant. *Ecusson* orangé. *Elytres* six fois aussi longues que le prothorax; obliquement échancrées ou tronquées chacune sur la moitié interne de leur extrémité; d'un jaune orangé sur la partie basilaire du repli; parées d'une tache scutellaire d'un orangé pâle, couvrant au moins la moitié interne de la base de chaque élytre, formant, avec sa pareille, une sorte de carré plus large que long, mais moins longuement prolongée près de la suture qu'à ses angles postéro-externes : ceux-ci terminés en pointe; noires et revêtues d'un duvet serré d'un gris cendré sur le reste; marquées de points médiocres près de la base, affaiblis postérieurement, peu sérialement disposés. *Dessous du corps* pubescent; d'un jaune orangé, avec les trois quarts médiaires des trois premiers arceaux du ventre, moins le bord postérieur de ceux-ci, noirs ou noirâtres. *Pieds* d'un jaune orangé.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées.

On la trouve sur diverses espèces de chèvrefeuille, principalement sur le *Lonicera tatarica*. Sa larve vit dans cette plante, qu'elle fait quelquefois périr.

L'espèce suivante paraît très-voisine de la précédente :

O. pedemontana; CHEVROLAT. *D'un flave roux. Tête, antennes, élytres et dernier arceau du ventre, noirs : élytres parées d'une tache scutellaire flave, émettant un petit trait longitudinal externe noir; marquées de points peu sérialement disposés.*

Oberea pedemontana. CHEVROLAT, Revue et Mag. de Zool. t. VIII. 1856. p. 436.

Long. 0m,0135 (6 l.). — Larg. 0m,0025 (1/8).

Patrie : le Piémont.

3. **O. Erythrocephala**; FABRICIUS. *Hérissé de poils sur la tête, le prothorax et la poitrine; noire; pieds, deux derniers arceaux du ventre, et partie du troisième, d'un jaune orangé. Pygidium de même couleur, bordé de noir. Tête et ordinairement disque du prothorax, d'un rouge testacé ou ferrugineux. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité; revêtues d'un duvet cendré; marquées de points presque sérialement disposés.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un jaune orangé : le premier, entaillé dans le milieu de son bord postérieur : le deuxième, postérieurement bordé de noir. Cinquième arceau ventral brièvement et triangulairement déprimé dans le milieu de son bord postérieur, paraissant par là comme échancré.

♀ Pygidium d'un jaune orangé, bordé de noir et presque bilobé postérieurement. Cinquième arceau ventral rayé d'une ligne médiane à sa base, tronqué postérieurement.

Saperda erythrocephala. FABR., Mantis. Ins. t. I. p. 148. 13. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 322. 24. — HERBST, Arch. p. 94. 9. pl. XXVI. fig. 3. — OLIV., Entom. t. IV. nº 68. p. 22. 21. pl. III. fig. 29. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 429. 68.
Oberea erythrocephala. MULS., Longic. p. 198. 4. — KUSTER, Kaef. Europ. XIII. 86.

Var. *. *Prothorax sans taches.*

Saperda erythrocephala. PANZ., Faun. germ. LXIX. 5.

Var. α. *Prothorax unicolore d'un noir gris.*

Var. β. *Tête d'un noir gris, moins la partie de la face voisine de l'épistome.*

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0112$ (4 l. à 5 l.). — Larg. $0^m,0011$ à $0^m,0016$ (1/2 à 2/3).

Corps allongé ; linéaire. *Tête* hérissée de poils cendrés ou obscurs ; finement ponctuée ; rayée d'une ligne médiane ; ordinairement teinte d'un rouge testacé. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus (♀), ou jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes (♂) de la longueur du corps ; noires ou brunes en dessus, un peu cendrées en dessous; garnies de cils peu nombreux. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord en devant ; tronqué et faiblement rebordé à la base ; moins long que large ; subcylindrique, faiblement rétréci avant la base ; assez densement et ruguleusement ponctué ; hérissé de poils obscurs ; noir, mais paraissant d'un noir gris ; ordinairement marqué sur son disque d'une tache subarrondie, d'un rouge testacé ou ferrugineux, subarrondie, à limites indécises. *Ecusson* en demi-cercle ; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* cinq fois au moins aussi longues que le prothorax ; souvent subarrondies chacune à l'extrémité ; d'autres fois obtusément et obliquement tronquées sur la moitié interne de celle-ci ; noires, mais revêtues d'un duvet cendré ou gris cendré ; marquées de points médiocres et presque carrés, près de la base, affaiblis postérieurement, presque sérialement disposés ; offrant les traces de deux ou trois faibles nervures longitudinales. *Derniers arceaux du dos de l'abdomen* d'un jaune orangé : le dernier, bordé de noir à son extrémité. *Dessous du corps* hérissé sur la poitrine de poils d'un cendré roussâtre assez longs, garnis de poils plus courts sur le ventre ; noir, avec les deux derniers arceaux du ventre et les côtés du troisième (♂) et même ceux du deuxième (♀), d'un jaune orangé. *Pieds* de cette dernière couleur.

Cette espèce habite les parties méridionales et tempérées. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon sur *l'Euphorbia gerardiana.*

Obs. Le prothorax a ordinairement une tache rougeâtre ou d'un rouge testacé sur son disque ; d'autres fois, il est unicolore.

J'en ai trouvé quelques exemplaires ayant même la tête noire ou d'un noir gris, moins le labre ; l'épistome est en partie de la face voisine de ce dernier. Ces insectes, qui sembleraient devoir constituer une espèce particulière (*O. nigriceps*), ne sont évidemment qu'une variété singulière de l'*erythrocephala*.

L'*O. euphorbiae*, Germar, a beaucoup d'analogie avec l'*O. erythrocephala* : mais elle paraît devoir constituer une véritable espèce. Elle est d'une taille plus avantageuse ($0^m,0157$ — 7 l.). Elle est noire ou d'un noir gris, avec

les pieds d'un roux testacé; la tête, tantôt noire jusqu'à l'épistome, tantôt d'un rouge testacé, avec le derrière des yeux noirâtre; les derniers arceaux du dos de l'abdomen, et les côtés au moins des deux derniers arceaux seulement du ventre, d'un roux testacé : le dernier arceau du dos de l'abdomen n'est pas bordé de noir.

4. **O. linearis**; Linné. *Noire. Palpes et pieds d'un jaune pâle. Elytres presque glabres; obliquement échancrées à l'extrémité; marquées de points presque carrés et subsérialement disposés.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, tronqués à leur bord postérieur. Cinquième arceau ventral triangulairement déprimé.

Obs. La partie basilaire du repli des élytres est ordinairement jaune.

♀ Pygidium noir, échancré à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral rayé à sa base d'une ligne médiane, continuée par une fossette ordinairement triangulaire et plus ou moins profonde.

Cerambyx linearis. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 632. 58.
Saperda linearis. Fabr., Syst. entom. p. 185. 5. — Syst. eleuth. t. 2. p. 320. 15. — Herbst, Arch. p. 93. 4. pl. XXVI. fig. 1. — Panz., Faun., Germ. VI. 14. — Oliv., Ent. t. IV. n° 68. p. 24. 27. pl. II. fig. 13. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 426. 52. — Ratzeb., Forstins. t. I. p. 226. n° 3. pl. XVI. fig. 6.
Oberea linearis. Muls., Long. p. 197. 3. — Kuster, Kaef. Europ. VI. 81.

Long. 0m,0112 à 0m,0146 (5 l. à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0020 à 0m,0028 (7/8 à 1 l. 1/4).

Corps allongé, linéaire. *Tête* noire; hérissée de poils noirs; ponctuée; rayée d'une ligne médiane. *Palpes* d'un jaune pâle. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur du corps (♀) ou presque aussi longues que lui (♂); noires, garnies de cils peu nombreux. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant et à la base; moins long que large; subcylindrique, sinué vers les trois quarts de ses côtés; transversalement déprimé au-devant de sa base, et moins sensiblement après le bord antérieur; noir; ponctué; hérissé de poils noirs. *Ecusson* en demi-cercle; noir. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que le prothorax; obliquement tronquées ou échancrées sur la moitié interne de leur extrémité; noires; marquées de points assez gros et presque carrés près de la base, affaiblis postérieurement, et presque sérialement disposés, donnant

chacun naissance, sur le dos, à un poil gris, couché, peu ou point apparent; offrant les traces de deux faibles nervures longitudinales. *Dessous du corps* noir; luisant; garni d'un duvet cendré jaunâtre. *Pieds* d'un jaune pâle.

Cette espèce habite principalement les parties froides et tempérées. Elle n'est pas très-commune dans les environs de Lyon. On la trouve sur le noisetier. Sa larve vit dans les rameaux de cet arbrisseau et dans ceux du noyer.

Feu mon ami Foudras avait reçu du comte Dejean, sous le nom de *Oberea ragusana*, un individu pouvant être caractérisé ainsi :

O. insidiosa. *Noire. Palpes, pieds, derniers arceaux du dos de l'abdomen et trois derniers arceaux du ventre d'un jaune orangé. Cinquième arceau du ventre et pygidium bordés de noir à leur bord postérieur. Elytres obliquement tronquées à leur extrémité; garnies d'un duvet gris, couché, peu épais et faiblement apparent; hérissées de poils obscurs; marquées de points presque carrés et subsérialement disposés.*

♂ ?

♀ Cinquième arceau ventral rayé d'une ligne médiane; sans fossette et à peine triangulairement déprimé sur sa seconde moitié.

Long. 0^m,0123 (5 l. 1/2).

Patrie : la Dalmatie.

Obs. Cet exemplaire s'éloigne de l'*O. linearis* non-seulement par la couleur des derniers segments de l'abdomen, mais encore par son prothorax sans dépressions transversales bien marquées après le bord antérieur et au-devant de la base; par ses élytres hérissées en dessus et sur les côtés de poils obscurs; garnies sur le dos de poils gris, couchés, peu épais, assez apparents; paraissant chargées de trois faibles nervures.

Cet exemplaire est une ♀ dont le cinquième arceau ventral est à peine marqué d'une dépression triangulaire sur sa seconde moitié, au lieu d'être creusé d'une fossette profonde.

J'ai été obligé de changer le nom sous lequel cette espèce était inscrite, M. Küster ayant publié sous le nom d'*O. ragusana* une espèce évidemment différente, dont voici la description.

O. ragusana; Kuster. *Assez courte; noire; garnie d'une pubes-*

cence cendrée. Prothorax paré d'une ligne médiane de duvet blanc. Cuisses et jambes antérieures d'un rouge jaune.

Oberea ragusana. KUSTER, Kaef. Europ. I. 55.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Patrie : les environs de Raguse.

5. **O. Mairii**; CHEVROLAT. *Dessous du corps, tête, prothorax et écusson d'un rouge testacé brunâtre. Elytres obliquement tronquées sur la moitié interne de leur extrémité; marquées de points gros, presque sérialement disposés; d'un rouge testacé, parées sur le tiers extérieur de leur largeur d'une bande longitudinale noire. Cuisses, base des jambes et extrémité des articles des tarses, d'un rouge testacé, noires sur le reste.*

Oberea Mairii. CHEVROLAT, Descript. de quatre Longic. europ. *in* Revue et Mag. de Zoolog. 2e série. t. VIII. 1856. p. 435.

Long. 0m,0135 (6 l.). — Larg. 0m,0039 (1 l. 3/4).

Corps subparallèle, sublinéaire. *Tête* d'un rouge testacé foncé ou brunâtre; marquée de points grossiers : pointillée dans les intervalles de ces points; hérissée de poils obscurs et peu épais, garnie d'un duvet clairsemé et peu distinct; chargée longitudinalement d'une ligne médiane peu saillante. *Epistome* flavescent; lisse. *Mandibules* d'un rouge testacé brunâtre, à extrémité noire. *Antennes* au moins aussi longues que le corps, chez le ♂; noires; garnies d'un duvet court; ciliées en dessous. *Prothorax* tronqué et légèrement rebordé en devant; tronqué un peu bissinueusement ou en angle dirigé en arrière et faiblement rebordé à la base; moins long que large; subcylindrique, un peu renflé dans le milieu de ses côtés; marqué comme la tête de points grossiers; hérissé de poils nébuleux et très-clair-semés; d'un rouge testacé brunâtre. *Ecusson* de même couleur. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax; sublinéaires, un peu rétrécies dans leur partie moyenne; tronquées obliquement sur la moitié interne de leur extrémité; planiuscules sur le dos; garnies d'un duvet peu distinct; hérissées de poils nébuleux; marquées de gros points enfoncés presque sérialement disposés et graduellement moins gros vers l'extrémité; d'un rouge testacé ou d'un fauve testacé; ornées chacune d'une bande longitudinale noire, couvrant le tiers externe de la base, c'est-à-dire depuis la

fossette humérale jusqu'au rebord externe, qui reste de couleur foncière, et prolongée jusqu'à l'extrémité; chargées chacune d'une nervure peu saillante et postérieurement affaiblie, servant de limite au côté interne de la bande précitée. *Dessous du corps* d'un rouge testacé brunâtre; garni d'un duvet cendré ou presque concolore. *Prosternum* séparant les hanches; de moitié plus étroit que le mésosternum. *Pieds* brièvement et parcimonieusement pubescents; d'un rouge testacé sur les cuisses, à la base des jambes, et à l'extrémité des articles des tarses, noirs sur le reste.

Cette espèce a un faciès exotique. Elle a été trouvée à Meung, près d'Orléans, par M. Maire, à qui elle a été dédiée par M. Chevrolat. Ce savant a eu l'obligeance de me la communiquer.

A la suite des *Oberea*, et avant le genre *Phytœcia*, doivent être placés les deux suivants, renfermant des espèces étrangères à notre pays.

α Antennes de douze articles.

Genre *Oxylia*, Oxylie.

Caractères. *Elytres* allongées; assez faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis plus sensiblement en ligne courbe jusque vers l'angle sutural qui est terminé en pointe. *Antennes* un peu moins longues que le corps; atténuées vers l'extrémité; non ciliées en dessous; annelées; de douze articles (♂ ♀): le premier moins long que le troisième : celui-ci plus long que le quatrième : le douzième assez court. *Yeux* non divisés. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Ongles* divisés chacun en deux branches presque égales.

O. languida; Ménétriés. *Antennes noires, annelées de cendré. Tête et prothorax hérissés de poils livides; noirs, mais paraissant d'un noir gris : le second dilaté et subarrondi dans le milieu de ses côtés; paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet épais, cendré flavescent. Ecusson revêtu d'un duvet cendré. Elytres planiuscules sur le dos; marquées près de la base de gros points graduellement affaiblis postérieurement; noires ou d'un noir gris, revêtues d'un duvet cendré presque divisé en fascicules par les points : ceux-ci constituant parfois par leur union des espèces*

de sillons vermiculaires. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré verdâtre.

♂ Pygidium et postpygidium échancrés dans le milieu de leur bord postérieur; noirs ou d'un noir gris à l'extrémité: le premier d'un rouge jaune à la base. Antennes presque aussi longues que le corps.

♀ Pygidium noir; tronqué. Antennes prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes du corps.

Phytœcia languida. MÉNÉTRIÉS, Insectes de Turquie (Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. 6e série. t. V. 1839. p. 42. 192).

Patrie : la Syrie. (Collect. Godart.)

Obs. Les antennes sont revêtues d'un duvet cendré, avec le dessus des articles noir, très-étroitement près de la base, et d'une manière graduellement élargie jusqu'à l'extrémité.

J'ai vu cet insecte placé dans quelques collections avec les *Agapanthia*, dont il s'éloigne par ses antennes moins grêles, non ciliées en dessous, à douzième article plus court, et surtout par ses ongles divisés chacun en deux branches.

αα Antennes de onze articles.

β Ongles armés, à la base de chacune de leurs branches, d'une dent plus ou moins rapprochée de ladite branche, et à peine avancée au delà de la moitié de celle-ci.

Genre *Mallosia*, MALLOSIE.

CARACTÈRES. Au caractère tiré des ongles, ajoutez : *Elytres* allongées; faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies jusqu'aux trois quarts ou un peu plus de leur longueur. *Antennes* moins longues que le corps; épaisses; atténuées vers l'extrémité; revêtues de duvet; de onze articles : le premier souvent plus long que le troisième. *Yeux* non divisés. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu.

Ces insectes, que divers entomologistes ont placés près des Saperdes, mais qui sont de véritables Phytœciaires, se distinguent des véritables Phytœcies par le caractère tiré de leurs ongles et par un faciès particulier. Mais, en dehors de leur signe distinctif, ils offrent, suivant les espèces, diverses modifications sensibles. Ainsi, les antennes sont annelées chez les uns, unicolores chez les autres; leur premier article est ordinairement plus

long que le troisième; d'autres fois plus court. Les élytres, médiocrement mais assez régulièrement convexes chez les uns, soit dans les deux sexes, soit seulement chez les ♀, sont planiuscules sur le dos et rabattues sur les côtés chez les autres; chez les premiers elles sont arrondies ou en ogive chacune à l'extrémité. chez les autres elles sont tronquées en angle rentrant sur la moitié interne au moins de leur extrémité. Les cuisses postérieures parfois prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau, dépassant à peine, d'autres fois, celle du deuxième.

La plupart de ces espèces, ou du moins des premières, ont les élytres parées de bandes longitudinales d'une couleur différente de celle du fond.

M. graeca; STURM. *Antennes revêtues d'un duvet cendré, noirâtres à l'extrémité des articles. Tête, prothorax et écusson revêtus d'un duvet cendré roussâtre. Elytres arrondies chacune à l'extrémité; subconvexes; veloutées; d'un brun roussâtre ou cannelle, passant graduellement vers l'extrémité au cendré roussâtre, avec le bord externe et une bande longitudinale naissant de la base, et passant sur la fossette humérale, d'un cendré roussâtre. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet flave cendré. Ventre parsemé de points dénudés. Postépisternums à peine une fois plus longs que larges à la base.*

♀ Pygidium et postpygidium revêtus d'un duvet cendré roussâtre. Cinquième arceau ventral non rayé d'une ligne médiane.

♂ *Saperda graeca*. STURM, Catal. 1843. p. 356. pl. VI. fig. 6.
♀ *Dorcadion tomentosum*. STURM, Catal. 1843. p. 355. pl. VI. fig. 3.
♂ ♀ *Phytœcia graeca*. KUSTER, Kaef. Europ. VI. 87.

Long. 0m,0168 à 0m,0258 (7 l. 1/2 à 11 l. 1/2). — Larg. 0m,0056 à 0m,0090 (2 l. 1/2 à 4 l.).

Patrie : la Grèce.

M. flavescens; BRULLÉ. *Antennes revêtues d'un duvet cendré blanchâtre. Tête noire. Paré sur le vertex de deux bandes, et couvert en devant d'un duvet flavescent légèrement verdâtre. Prothorax un peu dilaté ou subarrondi vers le milieu de ses côtés; noir, paré d'une bande médiane de duvet blanchâtre, et de chaque côté d'une bande roussâtre. Ecusson pubescent, blanchâtre. Elytres revêtues d'un duvet flavescent verdâtre; tronquées en angle rentrant à l'extrémité; planiuscules; assez finement ponctuées;*

chargées chacune de deux ou trois faibles nervures longitudinales; à rebord sutural postérieurement saillant. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet flavescent verdâtre.

Saperda flavescens. Brullé, Expéd. sc. de Morée. p. 262. 506. pl. XLIII. fig. 5.

Long. 0^m,0170 (7 l. 1/2). — Larg. 0^m,0061 (1 l. 3/4).

Patrie : la Morée.

M. Duponcheli; Brullé. *Dessus du corps revêtu d'un duvet verdâtre, foncé, couché et plus soyeux sur les élytres. Antennes annelées. Prothorax dilaté et arrondi dans le milieu de ses côtés; paré de trois lignes ou bandes longitudinales jaunâtres. Ecusson en demi-cercle, une fois plus large que long; revêtu d'un duvet jaunâtre cendré. Elytres en ogive étroite à l'extrémité; fortement ponctuées; souvent dénudées à l'épaule. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet jaunâtre cendré.*

Saperda Duponcheli. Brullé, Expéd. sc. de Morée. p. 260. 500. pl. XLIII. fig. 4.

Long. 0^m,0180 (8 l.). — Larg. 0^m,0045 (2 l. 1/4).

Patrie : la Grèce. Sur l'*Echium italicum*.

Cette belle espèce a été dédiée à feu mon ami Duponchel, dont les qualités privées et la science feront longtemps déplorer la perte.

Obs. La *Saperda Guerini*, De Brème, et quelques autres, paraissent se rapporter à la même coupe.

Genre *Phytœcia*, Phytœcie; Mulsant.

Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de France, (Longicornes). p. 199.

Caractères. *Elytres* allongées ou suballongées; sensiblement rétrécies d'avant en arrière, au moins chez les ♂; quelquefois subparallèles chez les ♀ jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; échancrées ou tronquées chacune, parfois presque en ligne droite, ordinairement en angle rentrant, sur la moitié interne au moins de leur extrémité; planiuscules sur le dos, souvent subcanaliculées longitudinalement sur leur moitié interne, rabattues sur les côtés. *Antennes* ordinairement un peu moins longues que le corps; atténuées vers l'extrémité chez les uns, subparallèles ou plus

épaisses dans leur seconde moitié que sur les articles troisième à cinquième chez les autres ; plus ou moins ciliées en dessous ; rarement annelées ; de onze articles : le premier plus court que le troisième : celui-ci le plus long. *Yeux* profondément échancrés, mais non divisés. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu. *Cuisses postérieures* dépassant l'extrémité du deuxième arceau ventral, ordinairement prolongées jusqu'à celle du troisième. *Ongles* divisés chacun en deux branches presque égales.

Chez les ♂, le pygidium est toujours suivi d'un postpygidium qui manque au dos de l'abdomen des ♀, et le cinquième arceau ventral est ordinairement bissinueusement arqué à son bord postérieur et plus ou moins sensiblement incourbé à son extrémité ; chez les ♀, le cinquième arceau du ventre est généralement marqué sur la base de la ligne médiane d'une raie souvent prolongée jusqu'à l'extrémité, et tronqué à cette dernière.

Les divisions suivantes rendront sans doute plus facile la détermination des espèces ci-après décrites :

α Elytres rayées d'un sillon longitudinal peu profond, naissant de la fossette humérale ; parées chacune d'une bande longitudinale de duvet blanc. (*Vittigera.*)

αα Élytres non rayées d'un sillon longitudinal naissant de la fossette humérale ; non parées chacune d'une bande longitudinale de duvet blanc.

β Pygidium et dernier arceau du ventre au moins en partie d'un rouge de nuance variable.

γ Tête et prothorax en majeure partie d'un rouge de nuance variable. (***Puncticollis***, ***argus***, ***Jourdani***, ***Wachanrui***.)

γγ Tête noire ou d'une couleur obscure.

δ Prothorax en majeure partie d'un rouge jaune ou d'une nuance rapprochée. (***Affinis***.)

δδ Prothorax en majeure partie à fond noir ou obscur.

ε Prothorax marqué d'une ou de deux taches, ou d'une bande transversale, d'un rouge de nuance variable. (***Rubricollis***, ***vulnerata***, ***virgula***, ***lineola***, ***humeralis***.)

εε Prothorax unicolore. (***Rufipes***, ***femoralis***, ***cinctipennis***, ***balcanica***.)

ββ Pygidium et dernier arceau du ventre noirs ou d'une teinte obscure.

ζ Pieds en partie orangés ou d'une teinte rapprochée.

η Elytres d'un roux jaune, avec une bande suturale noire. (***Praetextata***.)

ηη Elytres unicolores.

θ Elytres d'un bleu métallique.

ι Prothorax paré d'une tache rouge. (***Baccueti***.)

ιι Prothorax unicolore. (***Millefolii***, ***rufimana***.)

θθ Elytres ardoisées ou d'une teinte rapprochée.

κ Prothorax paré d'une ou de plusieurs taches d'un rouge de nuance variable. (*Cephalotes*, *Gaubilii*.)

κκ Prothorax unicolore. (*Geniculata*, *erytrocnema*, *macilienta*, *ephippium*, *cylindrica*.)

ζζ Pieds unicolores.

λ Dessus du corps d'un vert tendre. (*Malachitica*.)

λλ Dessus du corps cendré ardoisé ou d'une couleur obscure.

μ Antennes annelées. (*Tigrina*.)

μμ Antennes unicolores. (*Hirsutula*, *solidaginis*, *nigricornis*, *Julii*.)

1. **P. vittigera**; Fabricius. *Dessus du corps noir, mais revêtu de duvet gris. Tête et prothorax hérissés de poils obscurs : le prothorax paré de trois bandes de duvet blanc. Ecusson revêtu d'un duvet blanc. Elytres tronquées en angle rentrant à l'extrémité ; creusées d'un sillon longitudinal assez faible, naissant de la fossette humérale ; parées chacune, entre ce sillon et le rebord sutural, d'une bande de duvet blanc ordinairement non avancée jusqu'à la base ; marquées de gros points, plus apparents sur la bande.*

♂ Elytres sensiblement rétrécies d'avant en arrière ; paraissant presque glabres, en dehors de la bande blanche. Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet cendré : le premier obtusément arrondi : le second tronqué. Cinquième arceau du ventre creusé d'une fossette.

♀ Elytres peu rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes ; garnies sur leur moitié externe d'un duvet gris apparent. Pygidium noir, revêtu d'un duvet cendré ; tronqué. Cinquième arceau du ventre déprimé à l'extrémité.

Saperda vittigera. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 318. 3.

Phytœcia vittigera. Muls., Longic. p. 200. 1. — Kuster, Kaef. Eur. VII. 62. — Lucas, Explor. scient. de l'Algér. p. 504. 1329. pl. XLIII. fig. 9.

Var. A. *Tête, prothorax et moitié externe des élytres revêtus d'un duvet cendré flavescent apparent. Bandes blanches du prothorax plus confuses ou moins nettement dessinées : celle des élytres se confondant presque avec le duvet cendré flavescent qui couvre la moitié externe.*

Cette variation est particulière aux ♀.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0180$ (6 à 8 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire; revêtue d'un duvet cendré ou cendré flavescent; parée sur le vertex de deux bandes de duvet blanc; marquée de gros points; hérissée de poils obscurs; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀) ou quatre cinquièmes (♂) du corps; épaisses; noires, revêtues d'un duvet cendré court. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord en devant; rebordé et tronqué ou un peu en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base; presque cylindrique, faiblement plus large dans son milieu; sensiblement moins long que large; noir, couvert d'un duvet court, noir gris; paré de trois bandes longitudinales de duvet blanc; les latérales, ordinairement raccourcies à leur extrémité ou au moins en devant; marqué de gros points; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; obtusément tronquées en angle rentrant, à l'extrémité; planiuscules sur le dos; creusées d'un faible sillon longitudinal naissant de la fossette humérale et prolongé jusqu'à l'extrémité; noires, mais revêtues d'un duvet gris foncé, qui les fait paraître d'un noir gris; parées, entre le rebord sutural et le sillon longitudinal, d'une bande de duvet blanc, ordinairement non avancée jusqu'à la base; marquées de gros points, un peu affaiblis postérieurement, plus gros ou plus apparents sur la bande qu'ils font paraître souvent fasciculée. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, mais revêtus d'un duvet cendré grisâtre. *Ventre* parsemé de points dénudés.

Cette espèce est rare en France. M. Perret, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Lyon, a trouvé, dans les environs de Marseille, un exemplaire ♀ de la var. A.

P. puncticollis; Faldermann. *Tête et prothorax d'un rouge jaune, ponctués : la tête, marquée de sept taches noires : une près de la base de chaque antenne : cinq près du prothorax : les trois médiaires, ponctiformes : les externes en ligne transverse : le prothorax, avec les côtés et cinq taches ponctiformes, noirs : trois obtriangulairement disposées sur le disque : les deux extérieures presque liées à la base. Ecusson revêtu de duvet blanc. Elytres d'un noir gris, avec la base du repli jaune; garnies d'un duvet gris peu épais; ponctuées; échancrées en angle rentrant à l'extrémité. Pieds d'un rouge jaune : base des cuisses, genoux des quatre postérieures et tarses, noirs. Poitrine noire.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune : le dernier tronqué.

Phytœcia puncticollis. (Ménétriés) Falderm. Faun. transcauc. *in* Nouv. mém. de la Soc. des nat. de Mosc. t. V. 2e partie p. 291. 502. pl. X. fig. 1.

Long. 0^m,0147 à 0^m,0169 (6 l. 1/2 à 7 l. 1/2). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4).

Patrie : les régions transcaucasiennes.

P. argus ; Frœlich. *Tête et prothorax d'un rouge jaune terne, garnis d'un duvet cendré peu épais : la tête notée de huit taches noires : trois entre les antennes : cinq près du prothorax : les trois médiaires ponctiformes : les externes en ligne transverse : prothorax paré de sept taches ponctiformes noires, disposées en quinconce sur deux lignes transversales. Elytres revêtues d'un duvet cendré verdâtre, avec la base du repli jaune rouge et le côté externe noir; tronquées en angle rentrant à l'extrémité. Pieds d'un rouge jaune : genoux, une tache vers l'extrémité des quatre derniers tibias et tarses, noirs. Pygidium, côtés et extrémité du ventre, d'un rouge jaune pâle.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge flave : le dernier tronqué.

Saperda argus. Froelich, Krit. Verzeich. *in* Naturforsch. 27e cah. 1793. p. 155. 25. — Panz., Faun. germ. LXIX. 2. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 329. 61. — Schœnh., Syn. ins. t. III. p. 435. 99.

Phytœcia argus. Kuster, Kaef. Europ. VII. 60. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 37. 1. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 867.

Long. 0^m,0123 à 0^m,0135 (5 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3).

Patrie : l'Allemagne et la Hongrie.

2. **P. Jourdani** ; Mulsant. *Tête et prothorax d'un rouge pâle, garnis d'un duvet cendré peu épais : la tête, notée de huit taches noires : trois entre les antennes : cinq près du prothorax : les trois médiaires ponctiformes : chacune des latérales en ligne transverse : le prothorax bordé de noir en devant, à la base et sur le repli, et paré de sept taches ponctiformes noires, disposées en quinconce sur deux rangées transversales. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; d'un rouge jaune à la base du repli, noires et revêtues de duvet cendré ardoisé sur le reste; ponctuées. Pygidium et pieds d'un rouge jaune : ceux-ci, avec la base des cuisses, les genoux et l'extrémité des quatre tibias postérieurs et les tarses, noirs.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune : le second subsinué dans son milieu et subarrondi aux angles postérieurs. Ventre ordinairement d'un noir ardoisé, avec la majeure partie basilaire des quatrième et cinquième arceaux d'un rouge jaune.

♀ Pygidium d'un rouge jaune ; postérieurement bordé de noirâtre ; tronqué. Ventre ordinairement d'un noir ardoisé, avec la base du cinquième arceau d'un rouge jaune.

La Lepture à corselet rouge ponctué. GEOFFR., Hist. abr. t. I. p. 212. 9.
Phytœcia Jourdani. MULS., Longic. p. 202. 3. — ROUGET, Catal. 1641.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0135 (3 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0016 à 0^m,0033 (3/4 à 1 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* d'un rouge pâle ou terne ; ponctuée ; garnie de duvet cendré court et médiocrement serré ; hérissée de poils obscurs ; parée de huit taches noires : cinq près du bord antérieur du prothorax : les trois médiaires, ponctiformes : chacune des externes en forme de ligne transverse : trois entre les antennes : celle du milieu souvent allongée et liée à sa médiane postérieure. *Antennes* un peu plus longues (♂) ou au moins aussi longues (♀) que le corps ; un peu atténuées vers l'extrémité ; noires, revêtues d'un duvet cendré. *Prothorax* court ; tronqué en devant, tronqué ou un peu en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base ; très-étroitement rebordé ; subcylindrique ; d'un rouge pâle ou terne ; garni de duvet cendré ardoisé court et médiocrement serré ; obsolètement ponctué ; noir, sur les côtés du repli ; paré en devant et à la base d'une bordure noire ; orné de sept taches ponctiformes de même couleur, disposées en quinconce sur deux lignes transversales, savoir, quatre sur le premier, et trois sur la seconde : les deux médiaires antérieures, lisses tuberculeuses : la médiane postérieure sur les deux tiers de la ligne médiane. *Ecusson* en demi-cercle, revêtu de duvet cendré. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax, rétrécies d'avant en arrière ; un peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; planiuscules sur la moitié interne de chacune ; d'un flave orangé à la base du rebord externe, puis noires le long du même rebord, revêtues sur le reste d'un duvet cendré ardoisé très-épais ; marquées de points ordinairement affaiblis vers l'extrémité. *Poitrine* noire, revêtue de duvet cendré ardoisé. *Pieds* garnis de duvet gris cendré ; d'un rouge jaune pâle : base des cuisses, genoux, ou du moins les quatre postérieurs, une tache à l'extré-

mité de tous les tibias, ou du moins des quatre postérieurs, et tarses, noirs.

Cette belle espèce se trouve principalement dans les parties orientales et méridionales de la France. Elle est devenue rare autour de Lyon.

Schœnherr rapporte à la *Ph. argus*, la *Lepture à corselet rouge* de Geoffroy; mais vraisemblablement, comme le pense M. Rouget, l'insecte décrit par l'entomologiste de Paris doit être rapporté à la *Ph. Jourdani*. Fourcroy lui a donné le nom de *punctata*, qui ne peut être adopté; ce nom ayant été plus antérieurement appliqué à une autre Saperdaire par Fabricius.

P. Wachanrui; MULSANT. *Tête et prothorax d'un rouge jaune; hérissés de poils cendrés : la tête, avec le bord antérieur du front, une raie longitudinale médiane, trois taches entre les antennes, et trois autres ponctiformes, près du prothorax, noirs : le prothorax, avec les bords antérieur et basilaire, les côtés, et cinq taches, noirs : trois ponctiformes sur le disque, obtriangulairement disposées : chacune des deux autres, plus extérieures, presque confondue avec les bordures latérale et basilaire. Elytres d'un noir gris, avec la base du repli jaune rouge; garnies de poils fins et couchés peu apparents; ponctuées. Pieds intermédiaires et postérieurs noirs, avec un anneau crural près du genou et la moitié basilaire des tibias, d'un jaune rouge.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune : le premier bordé de noir. Ventre noir, avec le cinquième arceau d'un rouge jaune sur sa moitié basilaire.

Phytœcia Wachanrui. MULS., *in* Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. I. 51. (classe des sciences), p. 127. — Id. Opus. entom. 2e cah. p. 110.

Phytœcia syriaca. CHEVROLAT, Revue et mag. de zool. 1854. p. 484.

Long. 0^m,0112 (5 l.). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Patrie : la Turquie d'Europe et d'Asie.

3. **P. affinis**; PANZER. *Antennes et tête noires : celle-ci densement et fortement ponctuée; revêtue en devant d'un duvet roux cendré. Prothorax d'un rouge jaune, avec le repli, deux points tuberculeux sur le disque, une bordure antérieure et une basilaire, noirs : la bordure basilaire tridentée. Elytres un peu obliquement échancrées à l'extrémité; d'un rouge jaune à la base du repli, noires sur le reste et ordinairement comme poudrées d'un duvet cendré ardoisé. Pieds d'un rouge jaune. Tarses noirs.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un jaune rouge : le second presque bilobé. Ventre d'un rouge jaune sur les quatrième et cinquième arceaux, et d'une manière graduellement élargie d'avant en arrière sur les côtés des trois premiers.

♀ Pygidium d'un jaune rouge; tronqué postérieurement. Ventre d'un rouge jaune sur le dernier arceau et d'une manière graduellement plus large sur les côtés des deux précédents.

Saperda affinis. Harrer, Beschr. p. 209. 343 ?. — Panz., Entom. germ. p. 257. 4.
Saperda janus. Froelich, Naturforsch. t. XXVII. p. 154. 24.
Phytœcia affinis. Muls., Longic. p. 201. 2. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 38. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 807.

Long. 0^m,0105 à 0^m,0135 (4 l. 3/4 à 6. l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* noire ; garnie en devant d'un duvet cendré grisâtre, parfois usé ; dépourvue de duvet et densement ponctuée sur sa partie postérieure ; hérissée de poils obscurs ; rayé d'une ligne médiane souvent en partie oblitérée. *Antennes* à peine aussi longues que le corps (♂), moins longues que lui (♀); un peu atténuées vers l'extrémité ; noires ; garnies d'un duvet concolore ; un peu ciliées en dessous. *Prothorax* court ; tronqué et muni d'un rebord étroit en devant et à la base ; un peu dilaté vers les deux tiers de ses côtés ; marqué, comme la tête, d'assez gros points peu profonds ; hérissé de poils livides ou obscurs ; d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge pâle, avec la partie inférieure des côtés, une bordure antérieure et basilaire et deux taches ponctiformes, noires : la bordure basilaire tridentée : les taches ponctiformes, luisantes, tuberculeuses, situées une de chaque côté de la ligne médiane, vers les deux cinquièmes de sa longueur. *Ecusson* noir, en demi-cercle. *Elytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax ; subsinueusement un peu rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes, et plus sensiblement ensuite jusqu'à l'extrémité ; un peu obliquement échancrées chacune à celle-ci ; planiuscules sur le dos, ou plutôt longitudinalement un peu déprimées chacune sur la moitié interne de leur largeur ; d'un rouge jaune à la base du rebord externe ; noires sur le reste, comme poudrées ou garnies de duvet très-court d'un cendré ardoisé, parfois peu apparent ; marquées de points postérieurement affaiblis. *Poitrine* noire et garnie d'un duvet cendré. *Pieds* garnis de poils cendrés d'un rouge flave ou jaune. *Tarses* noirs.

Cette espèce habite nos chaînes alpines. On la trouve, mais assez rarement, à la Grande-Chartreuse, dans le mois de juillet.

Obs. Elle paraît avoir été connue pour la première fois par Harrer; mais la description inexacte de cet auteur la fait mal reconnaître. La figure de Schaffer, pl. CI, 5, citée comme se rapportant à notre *P. affinis*, est également défectueuse : elle montre les pieds entièrement d'un rouge jaune.

P. rubricollis; Lucas. *Noire, mais revêtue d'un duvet cendré ou cendré ardoisé : zone transversale médiaire du prothorax, cuisses et jambes d'un rouge jaunâtre : antennes et tarses noirs : ligne médiane du prothorax et écusson revêtus d'un duvet blanc cendré. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité et paraissant chargées d'une nervure longitudinale naissant de la fossette; marquées de points sérialement disposés.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge testacé : le premier échancré : le deuxième tronqué. Ventre d'un noir ardoisé avec les deux derniers arceaux d'un rouge testacé.

Phytœcia rubricollis. Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 505. 1331. pl. XLIII. fig. 3.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0019$ à $0^m,0022$ (5/6 à 1 l.).

Patrie : l'Algérie.

4. **P. vulnerata**; Mulsant. *Dessus du corps noir, revêtu de duvet cendré ardoisé. Prothorax paré d'une tache d'un rouge pâle, suborbiculaire, de grandeur variable. Elytres obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité. Pieds noirs, avec les deux tiers externes des cuisses, moins les genoux des postérieures, tibias antérieurs et moitié basilaire au moins des autres, d'un rouge jaune.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge fauve; ordinairement noirâtres postérieurement : le premier arqué en arrière : le deuxième obtusément tronqué. Ventre d'un rouge jaune sur les quatrième et cinquième arceaux : le quatrième bordé de noir.

♀ Pygidium d'un rouge fauve, tronqué, à cinquième arceau du ventre d'un rouge cendré; creusé d'une fossette à son extrémité.

Phytœcia vulnerata. Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. I. (classe des sc.). p. 131. — Id. Opusc. 12e cah. p. 114.

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0016 à 0m,0028 (2/3 à 1 l. 1/4).

Corps allongé. *Tête* noire; densement ponctuée; hérissée de poils obscurs; garnie en devant de duvet cendré, presque sans duvet sur sa partie postérieure. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes du corps (♂ ♀); filiformes ou peu atténuées à l'extrémité; noires, revêtues d'un duvet cendré ardoisé. *Prothorax* tronqué et un peu relevé en devant; bissinué et rebordé à la base; un peu moins long que large; sensiblement renflé dans le milieu de ses côtés; ponctué; hérissé de poils obscurs; transversalement déprimé vers le cinquième de sa longueur; noir, garni de duvet cendré ardoisé; paré sur la ligne médiane d'une tache d'un rouge plus ou moins terne, ordinairement suborbiculaire, de grandeur variable, tantôt presque réduite à une tache ponctiforme, vers le tiers de sa longueur, d'autres fois couvrant du sixième aux quatre cinquièmes de celle-ci. *Ecusson* et partie du repli basilaire du prothorax situé au-devant, revêtus d'un duvet blanc cendré. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement rétrécies et plus sensiblement dans le dernier cinquième; un peu obliquement tronquées ou subéchancrées à l'extrémité; planiuscules ou subdéprimées longitudinalement sur leur moitié interne; noires, revêtues d'un duvet cendré ardoisé; marquées de points très-apparents, presque carrés, un peu affaiblis postérieurement. *Poitrine* noire et revêtue d'un duvet cendré ardoisé. *Pieds* garnis ou revêtus d'un duvet cendré, noirs, avec les deux tiers extérieurs des cuisses, moins les genoux des quatre postérieurs, les tibias antérieures et la moitié basilaire des autres, d'un rouge jaune.

Cette belle espèce est principalement méridionale. Elle a été prise à Rome par M. le capitaine Gaubil; près d'Hyères par Foudras. J'en ai vu, dans la collection de M. Reiche, un exemplaire provenant de Chamounix.

5. **P. virgula**; Charpentier. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ardoisé. Prothorax paré sur la partie antérieure de sa ligne médiane d'une tache orbiculaire d'un rouge jaune, dépassant à peine la moitié de sa longueur. Elytres obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; ponctuées. Jambes de devant et seconde moitié des cuisses postérieures, ou des quatre postérieures, d'un rouge jaune : reste des pieds, noir. Premier article des antennes plus court que le troisième, et celui-ci à peu près aussi*

long que le quatrième. Postépisternums rétrécis en ligne courbe à leur côté interne.

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune; un peu échancrés en arc. Ventre d'un rouge pâle sur les quatrième et cinquième arceaux : le cinquième bordé de noir et bissinué à son bord postérieur.

♀ Pygidium d'un rouge jaune; tronqué ou un peu arqué en arrière à son bord postérieur. Ventre d'un rouge pâle sur le cinquième arceau : celui-ci bordé de noir et tronqué à son extrémité.

Saperda virgula. CHARPENTIER, Horae entom. p. 225.

Saperda punctum. MÉNÉTRIÉS, Catal. p. 207. 1033.

Phytœcia punctum. MULS., Longic. p. 203. 4. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 38. 3. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 867.

Phytœcia virgula. KUSTER, Kaef. Europ. IV. 85.

Long. 0m,0072 à 0m,0095 (3 l. 1/4 à 4 l. 1/4). — Larg. 0m,0013 à 0m,0019 (3/5 à 5/6).

Corps allongé. *Tête* d'un noir ardoisé; garnie en devant d'un duvet cendré; dépourvue de duvet sur sa partie postérieure; densement ponctuée; hérissée de poils obscurs. *Antennes* ordinairement à peine aussi longues ou à peine plus longues que le corps (♂), un peu moins longues que lui (♀); un peu atténuées vers l'extrémité; noires, revêtues de duvet cendré; à premier article visiblement plus court que le troisième : celui-ci à peu près aussi long que le quatrième. *Prothorax* moins long que large; tronqué et étroitement rebordé en devant; un peu en angle très-ouvert et dirigé en arrière et étroitement rebordé à sa base; faiblement arqué sur les côtés; hérissé de poils obscurs; densement et assez finement ponctué; brièvement duveteux; d'un noir ou gris ardoisé; paré, sur la partie antérieure de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire, rouge ou d'un rouge jaune, couvrant du sixième antérieur ou un peu moins jusqu'à la moitié à peine de sa longueur. *Ecusson* presque en demi-cercle; revêtu d'un duvet cendré ardoisé. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes, et plus sensiblement ensuite; obliquement tronquées ou subéchancrées à l'extrémité; à rebord sutural un peu relevé; subdéprimées longitudinalement chacune sur la moitié interne de leur largeur; chargées d'une très-légère nervure naissant de la fossette humérale; revêtues d'un duvet cendré ardoisé; marquées de

points ordinairement affaiblis vers leur extrémité. *Dessous du corps* brièvement pubescent. *Poitrine* noire, mais paraissant d'un cendré ardoisé. *Postépisternums* rétrécis en ligne courbe à leur côté interne. *Pieds* brièvement garnis de duvet cendré ; hérissés de poils blanchâtres ; moitié basilaire des cuisses, genoux des quatre postérieures, tibias postérieurs et tarses, d'un noir ardoisé ; reste des cuisses et tibias antérieurs d'un rouge jaune : les intermédiaires d'un rouge jaune obscur.

Cette espèce est méridionale. Je l'ai prise à diverses reprises dans le département du Var.

6. **P. lineola** ; Fabricius. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ardoisé. Prothorax chargé sur la ligne médiane d'une carène obtuse, d'un jaune rouge, depuis le sixième jusqu'aux deux tiers au moins de sa longueur. Elytres un peu obliquement tronquées à l'extrémité; ponctuées. Jambes de devant et seconde moitié des cuisses, moins les genoux des postérieures, d'un rouge jaune; le reste des pieds, noir. Premier article des antennes plus court que le troisième, et celui-ci plus court que le quatrième. Postépisternums rétrécis en ligne droite à leur côté interne.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune, souvent obscurs au bord postérieur ; tronqués. Ventre d'un jaune rouge sur la moitié postérieure du quatrième arceau et sur le cinquième : celui-ci bordé de noir et presque tronqué à son extrémité ; creusé d'une fossette.

♀ Pygidium d'un rouge jaune ; tronqué ou à peine arqué en arrière. Ventre d'un jaune rouge sur le cinquième arceau : celui-ci bordé de noir et tronqué à son extrémité.

Saperda lineola. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 235. 26. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 333. 86. — Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 47. 10. — Herbst., Arch. p. 40. 10. pl. XXVI. fig. 4. — Froelich, Naturforsch. 27e cah. p. 149. 18. — Oliv., Entom. t. IV. n° 68. p. 23. 25. pl. II. fig. 20. — Panz., Faun. germ. XXIII. 18. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 439. 128.

Phytœcia lineola. Muls., Longic. p. 205. 5. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 84. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 38. 4. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 867. — Rouget, Catal. 1640.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0011 à 0m,0015 (1/2 l. à 2/3).

Corps allongé. *Tête* d'un noir ardoisé ; hérissée de poils obscurs ; garnies

en devant de duvet d'un cendré ardoisé, à peu près dépourvue de duvet sur sa partie postérieure; marquée de points arrondis confluents. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou aussi longues que le corps; subfiliformes; noires, revêtues de duvet cendré; à premier article un peu plus long que le troisième : celui-ci visiblement moins long que le quatrième. *Prothorax* court; tronqué et un peu relevé en rebord en devant, bissinueusement tronqué et à peine rebordé à la base; un peu dilaté et arrondi vers les deux tiers de ses côtés; herissé de poils obscurs; densement ponctué; brièvement pubescent; chargé sur la ligne médiane d'une carène obtuse; d'un noir ou gris ardoisé, avec la carène d'un rouge jaune depuis le sixième jusqu'aux deux tiers de sa longueur. *Ecusson* presque carré; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes, et plus sensiblement ensuite; obliquement tronquées ou échancrées chacune à l'extrémité; planiuscules longitudinalement sur la moitié interne de leur largeur; offrant souvent à peine les traces d'une nervure naissant de la fossette humérale; revêtues d'un duvet cendré ardoisé; marquées de points très-apparents, ordinairement affaiblis vers l'extrémité. *Dessous du corps* pubescent; noir, mais paraissant d'un cendré ardoisé sur la poitrine et sur les premiers arceaux du ventre, d'un rouge jaune postérieurement. *Postépisternums* rétrécis en ligne droite à leur côté interne. *Pieds* brièvement garnis de duvet cendré; hérissés de poils livides; noirs, avec la seconde moitié des cuisses, moins les genoux des antérieures, et les tibias de devant, d'un jaune orangé.

Cette espèce habite diverses parties de la France, principalement dans les zones tempérées et méridionales. On la trouve, en mai et juin, dans les environs de Lyon.

Obs. Elle s'éloigne de la *Ph. virgula,* avec laquelle elle a de l'analogie, par sa taille ordinairement plus petite; par sa longueur proportionnelle des premier, troisième et quatrième articles des antennes; par la carène dont la ligne médiane est chargée; par la tache rouge de cette carène sublinéaire, prolongée depuis le sixième jusqu'aux deux tiers de la longueur du prothorax; par ses élytres peu déprimées longitudinalement; par ses postépisterenums rétrécis en ligne droite. Peut-être faut-il placer ici l'insecte suivant, qui m'est inconnu, et qui se trouve rangé dans le catalogue de M. le docteur Schaum avec les *Oberea.*

Phytœcia cyclops; (Handschuch) Kuster. *Nigra dense cinereo-*

pubescens; capite thoraceque subtiliter pilosis; thorace cylindrico, in dorso antice macula media elevata laevigataque aurantiaca; elytris planis, profonde punctatis; femoribus medio tibiisque anticis aurantiacis.

Long. 4 l. 1/2. — Larg. 4/5.

KUSTER, Kaef. Europ. XIII. 88.

Patrie : l'Espagne.

P. humeralis; WALTL. *Tête et prothorax noirs : la tête couverte sur les tempes et parée sur le vertex de deux lignes de duvet orangé : le prothorax orné sur la ligne médiane d'une tache d'un rouge jaune, ordinairement orbiculaire, couvrant au moins la moitié médiaire de sa longueur; revêtu sur le reste de la ligne médiane et sur l'écusson d'un duvet flave. Elytres obtusément tronquées à l'extrémité, parfois subépineuses à l'angle sutural; ponctuées; parées d'une tache humérale d'un rouge jaune; revêtues sur le reste d'un duvet ardoisé. Dessous du corps et pieds d'un noir bleuâtre où ardoisé : seconde moitié des cuisses antérieures et jambes de devant, et partie au moins du pygidium, d'un jaune rouge.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune, bordés de noir postérieurement.

Saperda humeralis. WALTL, Beytrage. etc. *in* Isis. 1838. p. 471. 134.
Phytœcia scapulata. MULS., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. I. 1851. p. 194. — Id. Opusc. 1er cahier. p. 54.

Long. 0m,0078 à 0m,0095 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/4). — Larg. 0m,0018 à 0m,0020 (4/5 à 7/8).

Patrie : la Turquie, la Syrie.

7. **P. rufipes**; OLIVIER. *Tête et prothorax d'un duvet noir ardoisé. Prothorax paré, au moins vers l'extrémité de la ligne médiane, d'une ligne de duvet cendré. Elytres obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité; revêtues d'un duvet cendré ardoisé; ponctuées. Pygidium d'un rouge jaune bordé de noir. Pieds noirs, avec les jambes de devant et la seconde moitié de toutes les cuisses, moins les genoux des postérieures, d'un jaune rouge.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune, bordés de noir; tron-

qués ou à peu près. Cinquième arceau du ventre creusé d'une fossette; bissinueusement arqué à son bord postérieur.

♀ Pygidium d'un rouge jaune; tronqué. Cinquième arceau du ventre tronqué à son extrémité.

Saperda rufipes. Oliv., Entom. t. IV. nº 68. p. 25. 28. pl. II. fig. 14.

Phytœcia Ledereri. Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon t. I. (sect. des sciences). p. 132. — Id. Opusc. entom. t. II. p. .

Oberea cœca. Kuster, Kaef. Europ. XIII. 85. suivant M. de Kiesenwetter. (Soc. entom. de Berlin. 1859. p. 92.)

Long. 0m,0090 à 0m,0123 (4 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0014 à 0m,0025 (2/3 à 1 l. 1/8).

Corps allongé. *Tête* noire; hérissée de poils obscurs; marquée de points contigus orbiculaires; revêtue en devant d'un duvet cendré ardoisé, glabre ou plus parcimonieusement pubescente postérieurement. *Antennes* un peu plus ou un peu moins longues que le corps; peu ciliées en dessous; filiformes, noires ou brunes. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base; au moins aussi long qu'il est large à celle-ci; faiblement arqué sur les côtés; marqué de points presque contigus, plus petits que ceux de la tête; hérissé de poils obscurs; noir, brièvement garni de duvet ardoisé; paré sur la ligne médiane d'une ligne ou sorte de carène de duvet cendré ou flavescent, moins marquée et souvent épilée sur la partie antérieure, et seulement apparente sur le tiers ou quart postérieur. *Ecusson* en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax; sensiblement (♂) ou faiblement (♀) rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, et plus sensiblement ensuite; obliquement tronquées chacune à l'extrémité, longitudinalement un peu déprimées sur la moitié interne de leur largeur; paraissant chargées d'une légère nervure longitudinale naissant de la fossette humérale; marquées de points presque carrés, presque sérialement disposés; revêtues d'un duvet cendré ardoisé. *Dessous du corps* noir et revêtu d'un duvet cendré ardoisé, avec le cinquième arceau ventral d'un rouge jaune, bordé de noir. *Pieds* noirs, garnis de duvet cendré. *Cuisses*, moins leur tiers basilaire et les genoux des quatre postérieures, et *jambes de devant*, d'un rouge jaune.

Cette espèce est méridionale. On la trouve, mais assez rarement, dans la Provence et le Languedoc.

Peut-être faut-il rapporter ici l'espèce suivante que je ne connais pas. Mais est-elle une Phytœcie, comme l'indique le catalogue de M. Schaum? ou une Agapanthie, comme le pense M. Rosenhauer? La couleur de ses pieds rend la première opinion plus probable.

P. umbellatorum; WALTL. *Noire. Antennes de même couleur. Elytres brunes; grossièrement ponctuées; garnies d'un duvet blanc cendré. Cuisses, jambes de devant, pygidium et dernier arceau du ventre, d'un rouge jaune.*

Saperda umbellatorum. WALTL, Reise. 2e partie. p. 81. — Id. Revue de Silbermann. t. IV. p. 157.
Agapanthia umbellatorum. ROSENHAUER, Die Thiere Andalus. p. 305.

Long. 0m,0157 (7 l.). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/4).

Patrie : l'Espagne méridionale.

P. femoralis. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ardoisé. Antennes d'un noir brun, à partir du troisième article. Prothorax orné d'une ligne médiane d'un duvet cendré. Ecusson couvert de duvet pareil. Pygidium d'un rouge jaune, bordé de noir. Pieds noirs, avec les cuisses, moins la base, et les jambes de devant, d'un rouge jaune.*

Saperda flavipes? FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 329. 63.
Saperda flavipes? (BOEBER) GYLLENH. *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 436. note. — LUCAS, Explor. sc. de l'Alg. pl. XLIII. fig. 4? — KUSTER, Kaef. Europ. VI. 83?

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0015 à 0m,0022 (2/3 à 1 l.).

Patrie : l'Algérie.

Obs. J'ai vu, dans diverses collections, l'insecte dont il est ici question, inscrit sous le nom de *flavipes*, Fabricius; mais évidemment ce ne peut être là l'espèce qu'avait en vue le professeur de Kiel, dont la description est si fautive, qu'elle doit être considérée comme non avenue. Voici la phrase diagnostique de cet auteur : *Fusca, antennis obscuris, pedibus testaceis.*

Dans la *Saperda flavipes* de Boeber, de Gyllenhal, de MM. Lucas et Kuster, les pieds sont d'un rouge jaune, avec la base des cuisses et les tarses, noirs.

Dans notre *femoralis* les quatre tibias postérieurs sont noirs : ne serait-ce là qu'une variation de l'espèce ?

P. cinctipennis; MANNERHEIM. *Noire ou d'un noir grisâtre. Yeux bordés de duvet cendré flave. Prothorax paré de trois bandes de duvet semblable. Ecusson revêtu de duvet pareil. Elytres tronquées ou faiblement échancrées à l'extrémité ; ponctuées ; garnies d'un duvet cendré grisâtre fin et médiocrement serré ; d'un flave rouge à la base du repli ; à rebords sutural et externe revêtus d'un duvet épais cendré flavescent. Dessous du corps revêtu d'un duvet pareil. Pieds d'un rouge jaune, avec les tarses noirs, et l'extrémité des tibias postérieurs obscure. Pygidium et dernier arceau au moins du ventre, d'un rouge jaune.*

Phytœcia cinctipennis. MANNERH.. Bullet. de Mosc. 1849. p. 242. 16. (type).

Long. 0m,0090 à 0m,0117 (4 l. à 5 l. 1/4).

Patrie : la Sibérie orientale.

P. balcanica; KUSTER. *Tête noire, revêtue en devant et parée sur le vertex de deux bandes d'un duvet velouté, roux orangé. Prothorax et écusson revêtus d'un duvet semblable : le prothorax, dénudé et paré d'un point noir, luisant, subtuberculeux de chaque côté de la bande longitudinale médiane. Elytres obliquement échancrées à l'extrémité, ponctuées ; revêtues d'un duvet soyeux d'un vert jaunâtre, avec le sixième postérieur de leur longueur noir. Dessous du corps et pieds d'un noir ardoisé, presque glabre. Bord externe des postépisternums et bord postérieur des arceaux du ventre parés d'une bordure de duvet orangé. Seconde moitié des cuisses, moins les genoux des quatre dernières, tibias antérieurs et majeure partie basilaire au moins des autres, d'un rouge jaune.*

♀ Pygidium d'un roux jaune, bordé de noir. Cinquième arceau ventral d'un roux jaune, bordé de noir.

Oberea balcanica. (FRIDWALSKY) KUSTER, Kaef. Europ. XIII. 87.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

P. praetextata; STEVEN. *Dessous du corps, tête, antennes et pieds noirs, mais paraissant d'un noir ardoisé par l'effet du duvet. Prothorax de*

même couleur en devant, à la base et sur les côtés : d'un rouge jaunâtre sur le disque et noté, de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache ponctiforme noire, à peine saillante. Elytres marquées de points rapprochés, non sérialement disposés; d'un orangé pâle; parées d'une bande suturale et chacune de deux taches ponctiformes d'un noir ardoisé : la bande commune, couvrant près de la moitié interne de la largeur de chacune, non prolongée jusqu'à l'extrémité : les taches situées : l'une à l'angle huméral : l'autre, attenante au bord externe, vers le cinquième de leur longueur. Dessous du corps d'un noir ardoisé. Tibias d'un blond flavescent. Cuisses et tarses d'un brun à transparence blonde.

Saperda praetextata. STÉVEN, *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. append. p. 184. 257.

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0009 à 0m,0014 (2/5 à 2/3).

Patrie . la Taurie.

Cette espèce a le corps garni d'un duvet fin et cendré sur les parties noires, hérissé en outre de poils plus longs et peu serrés; les antennes cylindriques, au moins aussi longues que le corps, parcimonieusement ciliées en dessous; l'écusson noir; les élytres, en angle rentrant, prises ensemble, dans la moitié interne de leur extrémité; longitudinalement déprimées sur la bande suturale noire.

P. Baccueti; BRULLÉ. *Dessus du corps d'un beau bleu tendre ou verdâtre densement ponctué; prothorax marqué, vers la partie antérieure de la ligne médiane, d'une tache orangée subarrondie. Cuisses de devant, moins la base, et moitié basilaire des jambes antérieures, de même couleur. Dessous du corps et pieds pubescents, d'un vert brillant.*

Saperda Baccueti. BRULLÉ. Expéd. sc. de Morée. p. 264. 510. pl. XLIII. fig. 6.
Phytœcia pulchella. (DEJEAN), Catal. (1837). p. 178.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0051 (2 l. 1/3).

Patrie : la Morée.

P. Millefolii; ADAMS. *Dessus du corps d'un beau bleu métallique, passant parfois en partie au vert ou au violet; hérissé de poils obscurs; ponctué. Antennes brunes, avec le premier article vert. Cuisses, jambes de*

devant et base des quatre autres, d'un rouge testacé : le reste des pieds noir. Dessous du corps d'un bleu métallique. Prothorax court. Elytres tronquées en ligne droite, à l'extrémité, avec la partie postéro-externe arrondie.

Saperda Millefolii. ADAMS, Descrip. insect. etc. *in* Mém. de la Soc. des nat. de Mosc. t. V. p. 313. 27.

Saperda azurea. STEVEN, *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. append.p. 190. 247.

Long. 0m,0067 à 0m,0095 (3 l. à 4 l. 1/2).

Patrie : la Grèce, le Caucase.

P. rufimana ; SCHRANCK. *D'un vert bleuâtre, bleue ou d'un bleu violet métallique. Cuisses antérieures, moins la base, et moitié basilaire des jambes de devant, d'un jaune orangé. Antennes noires à partir du cinquième article. Elytres densément et ruguleusement ponctuées ; peu garnies de duvet ; obliquement échancrées ou tronquées chacune à l'extrémité.*

Saperda cylindrica. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 49. 12.

Saperda rufimana. SCHRANK, Entom. Beobacht. *in* Naturforsch. t. XXIV. 1789. p. 77. 36. — FROELICH. Naturf. t. XXVII. p. 147. 6. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 439. 126.

Saperda flavimana. PANZ., Faun. germ. XXXV. 15.

Phytœcia rufimana. KUSTER, Kaef. Europ. VI. 88. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 38. 6. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 867.

Long. 0m,0067 à 0m,0100 (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,009 à 0m,0018 (2/5 à 4/5).

Patrie : l'Autriche.

Il faut probablement placer ici l'espèce suivante que je ne connais pas.

P. cephalotes ; KUSTER. *Noire, revêtue de duvet d'un brun cendré. Tête large, presque nue. Prothorax court, très-légèrement ponctué ; paré postérieurement de deux taches orangées, obsolètes. Elytres tronquées à l'extrémité, bispinosules ; irrégulièrement ponctuées, planiuscules. Antennes ferrugineuses, à base noire. Cuisses d'un rouge brunâtre, en dessus, noires en dessous et aux genoux. Tibias d'un rouge roux, noirs à l'extrémité, ainsi que les tarses.*

Phytœcia cephalotes. Kuster, Kaef. Europ. VII. 61.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.).

Patrie : la Grèce.

P. Gaubili; Mulsant. *Dessus du corps noir, revêtu de duvet cendré ardoisé. Tête garnie en devant d'un duvet cendré jaunâtre. Prothorax chargé longitudinalement sur sa ligne médiane d'une carène obtuse, d'un rouge jaune à sa partie antérieure, revêtue ensuite d'un duvet blanc sale; orné, de chaque côté, d'une bande de duvet semblable. Pygidium et pieds ardoisés : moitié antérieure des cuisses de devant et jambes de la même paire, d'un rouge jaune.*

Phytœcia Gaubili. Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon (sect. des sc.). t. I. 1851. p. 129. — Id. Opusc. entom. t. II. p. 112.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 (1 l. 1/4).

Patrie : l'Algérie.

P. geniculata. *D'un noir ardoisé : dernier tiers de toutes les cuisses, jambes de devant et base des intermédiaires, d'un jaune orangé pâle. Ecusson revêtu de duvet cendré. Sept derniers articles des antennes bruns. Tête et prothorax marqués de points ronds, assez petits; hérissés de poils obscurs, peu garnis de duvet : le prothorax subcylindrique, moins long que large. Elytres un peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité; déprimées sur leur moitié interne; chargées de deux très-faibles nervures; marquées de points un peu plus gros que ceux du prothorax, donnant chacun naissance à un poil obscur et couché.*

Phytœcia geniculata. (Friwaldsky).

Long. 0m,0078 à 0m,0081(3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0036 (4/5).

Patrie : la Turquie (collect. Perroud).

8. **P. erythrocnema**; Lucas. *D'un noir ardoisé et peu pubescente, en dessus. Quatrième article des antennes et suivants variant souvent du brun au flave testacé. Tête et prothorax finement ponctués : le prothorax aussi long que large. Elytres obliquement échancrées à l'extrémité; rugueuses; marquées de points serrés, donnant chacun naissance à un poil livide, couché, court, indistinct. Dessous du corps d'un noir ardoisé. Pieds*

d'un rouge jaune : tous les tarses et genoux des quatre pieds postérieurs, noirs : les quatre derniers tibias souvent en partie obscurs.

♂ Pygidium et postpygidium d'un noir ardoisé. Cinquième arceau du ventre bissinueusement arqué à son bord postérieur et creusé d'une fossette.

♀ Pygidium d'un noir ardoisé. Cinquième arceau du ventre tronqué à l'extrémité.

Phytœcia erythrocnema. Lucas, Expl. sc. de l'Algérie. p. 506. 1337. pl. XLV. fig. 6.
Phytœcia Grenieri. Fairmaire, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 1861. p. XI.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0100$ (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0013$ à $0^m,0017$ (3/5 à 3/4).

Corps allongé. *Tête* noire ou d'un noir ardoisé ; densement ponctuée ; hérissée de poils obscurs ; garnie en devant de duvet cendré. *Antennes* au moins aussi longues que le corps ; peu garnies de cils, en dessous ; filiformes ou un peu plus épaisses sur leur seconde moitié ; à premiers articles noirs : les suivants variant du brun au brun jaunâtre ou testacé ou flave testacé, avec l'extrémité des articles souvent noire. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord, en devant et à la base ; un peu plus long qu'il est large à celle-ci ; subcylindrique, faiblement arqué sur les côtés ; un peu plus étroit postérieurement ; marqué comme la tête de points contigus, donnant chacun naissance à un poil couché, livide, indistinct; peu hérissé de poils obscurs ; d'un noir ardoisé. *Ecusson* de même couleur ; en demi-cercle. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; sensiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus sensiblement ensuite ; longitudinalement planes ou à peine déprimées sur la moitié interne de leur largeur ; offrant les faibles traces d'une nervure longitudinale naissant de la fossette humérale ; d'un noir ardoisé ; marquées de points donnant chacun naissance à un poil livide, court, couché, indistinct. *Dessous du corps* d'un noir ardoisé. *Pieds* d'un rouge jaune, avec les tarses, très-brièvement la base des cuisses, l'extrémité des tibias postérieurs et souvent des intermédiaires, noirs.

Cette espèce, plus particulière à l'Algérie et à l'Espagne, est assez rare en France. Elle a été prise dans les environs de Cette (Hérault), par mon ami M. Valery Mayet.

P. macilenta; Mulsant et Wachanru. *Linéaire ; d'un noir ardoisé,*

peu pubescente en dessus. Antennes revêtues de duvet cendré, à premier article noir ardoisé. Prothorax plus long que large; marqué de points serrés comme ceux d'un dé, une fois plus gros que ceux du vertex. Elytres échancrées en angle rentrant, à l'extrémité; presque glabres; ponctuées; à rebord sutural relevé. Dessous du corps et pieds d'un noir ardoisé : trois derniers cinquièmes de toutes les cuisses, moins les genoux des postérieures, et jambes de devant, d'un jaune orangé.

Phytœcia puncticollis. Muls. et Wachanru. Muls., Opusc. 1er cah. p. 175.

Long. 0m,0067 (3 l.). — Larg. 0m,0011 (1/2).

Patrie : la Caramanie.

Obs. Le nom de *puncticollis* ayant été donné à une autre Phytœciaire, nous avons dû changer la dénomination donnée par nous à cette espèce.

9. **P. ephippium**; Fabricius. *Dessus du corps noir. Garnie d'un duvet gris ardoisé sur la tête et sur le prothorax, revêtue d'un duvet cendré ardoisé sur les élytres. Prothorax paré sur la ligne médiane d'une ligne de duvet flave ou blanchâtre. Ecusson revêtu d'un duvet semblable. Elytres peu obliquement tronquées à l'extrémité; ponctuées. Pygidium et dessous du corps noirs, revêtus d'un duvet cendré ardoisé, flavescent au côté externe des postépisternums. Pieds d'un noir cendré : seconde moitié des cuisses, moins les genoux des postérieures, et tibias antérieurs, d'un flave orangé.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un noir ardoisé; souvent échancrés ou presque bilobés. Dernier arceau du ventre bissinueusement arqué à son bord postérieur et creusé d'une fossette près de son extrémité. Tibias intermédiaires souvent d'un flave plus ou moins obscur.

♀ Pygidium d'un noir ardoisé; tronqué à l'extrémité. Cinquième arceau du ventre échancré à son extrémité. Tibias intermédiaires d'un noir cendré.

Saperda ephippium. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 317. 49. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 332. 78. — Panz., Faun. germ. XXIII. 17. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 438. 119.

Phytœcia ephippium. Muls., Longic. p. 206. 6. — Kuster, Kaef. Europ. VI. 84. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 38. 5. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 867.

Long. 0m,0078 à 0m,0095 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/4). — Larg. 0m,0013 à 0m,0017 (3/5 à 3/4).

Corps allongé. *Tête* noire; hérissée de poils obscurs ; marquée de points orbiculaires, presque contigus, moins petits en devant que sur le vertex ; garnie sur sa partie antérieure d'un duvet cendré flavescent, souvent épilé, presque glabre ou peu pubescente sur sa partie postérieure. *Antennes* un peu plus longues ou un peu moins longues que le corps; peu garnies de cils en dessous; subfiliformes; noires, revêtues de duvet cendré, souvent graduellement moins obscures vers l'extrémité. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord assez étroit, en devant et à la base; presque aussi long que large; subcylindrique, à peine arqué sur les côtés ; marqué comme la tête de points très-serrés ; hérissé de poils obscurs ; noir, revêtu d'un duvet cendré ardoisé, paré d'une ligne longitudinale médiane de duvet d'un flave blanchâtre, souvent un peu étendue sur le rebord antérieur et sur le basilaire, et parfois épilée surtout sur sa moitié antérieure ou plus. *Ecusson* en demi-cercle revêtu d'un duvet d'un flave blanchâtre. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subsinueusement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus sensiblement ensuite ; un peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité ; longitudinalement un peu déprimées sur la moitié interne de leur largeur ; paraissant chargées d'une faible nervure longitudinale naissant de la fossette humérale ; noires; revêtues d'un duvet cendré ardoisé. *Pygidium* et *postpygidium* revêtus d'un duvet cendré ardoisé. *Dessous du corps* noir, pointillé; revêtu de duvet cendré ardoisé. *Postépisternums* parés entièrement d'une bande longitudinale de duvet flave pâle. *Pieds* garnis de duvet cendré; noirs : cuisses, moins la base et les genoux des deux ou quatre postérieures, et jambes de devant, d'un rouge jaune.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve dans les environs de Lyon, principalement sur l'*Euphorbia dulcis.*

10. **P. cylindrica**; Linné. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet ardoisé, court. Prothorax paré d'une ligne médiane de duvet cendré. Ecusson de même couleur. Elytres un peu obliquement tronquées à l'extrémité ; ponctuées. Pygidium et dessous du corps noirs, revêtus d'un duvet ardoisé : ce duvet blanc au côté externe des postépisternums. Pieds noirs, revêtus d'un duvet cendré ardoisé : seconde moitié des cuisses de devant et jambes des mêmes pieds, d'un jaune rouge.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet ardoisé, arqués en arrière à leur bord postérieur. Cinquième arceau du ventre arqué en

arrière à son bord postérieur et subéchancré dans le milieu de celui-ci ; creusé d'une fossette dans sa seconde moitié.

♀ Pygidium d'un noir ardoisé; tronqué ou un peu arqué en arrière. Cinquième arceau du ventre tronqué à l'extrémité.

Cerambyx cylindricus. LINN. Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 394. 37. — Id. 12e éd. t. I. p. 633. 59.

Saperda cylindrica. FABR., Syst. entom. p. 185. 6. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 320. 17. — PANZ., Entom. germ. LXIX. 4. — OLIV., Entom. t. IV. no 68. p. 23. 26. pl. II. fig. 18. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 427. 55. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 111. 9. — STEPH., Illust. t. IV. p. 240. 7.

Phytœcia cylindrica. MULS., Longic. p. 207. 7. — KUSTER, Kaef. Europ. VI. 85. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 39. 7. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 867.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire ; garnie en devant d'un duvet ardoisé ; marquée de points orbiculaires, contigus, moins gros sur le vertex que sur la partie antérieure ; hérissée de poils noirs, clair-semés. *Antennes* au moins aussi longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps ; peu ciliées en dessous ; un peu épaissies à partir du troisième article ; le premier noir : les autres variant du noir brun au brun rougeâtre. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant et à la base ; subcylindrique, à peine arqué sur les côtés ; aussi long sur son milieu que large à la base ; ponctué ; noir, garni d'un duvet ardoisé très-court ; paré d'une ligne médiane de duvet cendré, souvent en partie épilée ; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; subsinueusement parallèles (♀) ou un peu rétrécies (♂) jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, et plus sensiblement ensuite jusqu'à l'extrémité ; un peu obliquement tronquées à celle-ci ; déprimées longitudinalement sur leur moitié interne ; à rebord sutural relevé ; chargées chacune de deux nervures longitudinales : l'une plus faible, naissant dans la direction de la fossette humérale, non prolongée jusqu'à l'extrémité : l'autre, naissant du calus et prolongée à peu près jusqu'à l'angle externe de la troncature ; marquées de points presque sérialement disposés, assez forts près de la base, affaiblis près de l'extrémité ; noires, mais revêtues d'un duvet ardoisé, court et couché. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré ardoisé : seconde moitié des cuisses de devant, et moitié basilaire des tibias de la même paire, d'un jaune rouge.

Cette espèce habite principalement les parties froides. On la trouve, mais assez rarement, dans les Alpes et dans le Jura.

M. Kuster a décrit, sous le nom générique d'*Oberea*, une espèce de Phytœciaire que je ne connais pas, mais qui semble appartenir plutôt au genre *Phytœcia* qu'à celui d'*Oberea*. En voici la description :

O. ragusana. *Brevior, subcylindrica, nigra, cinereo-pubescens, thorace medio albo-lineato, femoribus tibiisque anticis rufis.*

Kuster, Kaef. Europ. I. 55.

Long. 4 l. 1/2. — Larg. 1 l.

Patrie : la Dalmatie.

Elle semble devoir être placée près de la *Ph. cylindrica.*

P. malachitica; Lucas. *D'un brun fauve, entièrement recouverte d'un duvet d'un beau vert clair. Elytres finement ponctuées; échancrées en angle rentrant à l'extrémité.*

Phytœcia malachitica. Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 507. 1333. pl. XLIII. fig. 7.

Long. 0m,0078 à 0m,0081 (3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0020 (7/8).

Patrie : l'Algérie.

11. **P. tigrina**; Mulsant. *Dessus du corps noir ou d'un noir gris, parsemé de mouchetures d'un duvet cendré bleuâtre ou légèrement ardoisé, avec une ligne médiane sur la partie postérieure de la tête, une bordure autour des yeux, une ligne médiane et deux autres antérieurement raccourcies sur le prothorax, d'un duvet pareil. Elytres un peu obliquement tronquées à l'extrémité; marquées, entre les mouchetures, de points serrés, dénudés. Antennes revêtues d'un duvet cendré, avec leurs articles bruns, en dessus, dans leur seconde moitié.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet cendré, moucheté de noir gris; échancrés à leurs bords postérieurs. Cinquième arceau du ventre en arc bissinué à son bord postérieur et creusé d'une fossette.

♀ Pygidium de la couleur de celui du ♂; tronqué. Cinquième arceau du ventre tronqué à l'extrémité.

Phytœcia tigrina. Muls., Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon. t. I. 1851 (classe des sc.). p. 134. — Id. Opusc. entom. 2e cah. p. 117.

Phytœcia anchusae. Fuss, Entom. Notiz. *in* Verhand. u. Mittheil. d. Vereins für Naturw. zu Hermanstadt. 5e année (1852). p. 138.

Long. 0m,0078 à 0m,0123 (3 l. 1/2 à 5 l.) Larg. 0m,0019 à 0m,0026 (7/8 à 2/5)

Corps allongé. *Tête* noire ou d'un noir gris; hérissée de poils cendrés ; garnie en devant d'un duvet cendré ou cendré bleuâtre, divisé par des points dénudés : parée d'une bordure autour des yeux et d'une ligne médiane sur sa partie postérieure, formées d'un duvet pareil. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois quarts (♂) ou un peu moins (♀) de la longueur du corps ; subfiliformes, un peu plus épaisses sur leur seconde moitié que sur les deuxième à cinquième articles ; à troisième article au moins aussi long que le premier, un peu plus long que le quatrième ; revêtues d'un duvet blanc légèrement ardoisé, avec la seconde moitié des troisième à dixième articles et la moitié médiane du onzième, bruns. *Prothorax* tronqué en ligne droite ou à peine arqué en devant ; tronqué ou à peine arqué en arrière et bissubsinué à la base ; à peine rebordé à celle-ci ; plus large que long ; médiocrement arrondi sur les côtés ; noir ou d'un noir gris ; marqué de points rapprochés ; hérissé de poils obscurs ; garni de petites mouchetures de duvet cendré ou cendré légèrement ardoisé ; paré d'une ligne médiane et de deux autres antérieurement raccourcies, formée de duvet pareil ; garni d'un duvet semblable à son bord antérieur. *Écusson* presque carré ; noir, revêtu d'un duvet cendré ou cendré légèrement ardoisé, parfois un peu dénudé. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; presque uniformément rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes et plus sensiblement ensuite ; un peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; planiuscules, mais sans dépression longitudinale, sur le dos ; noires ou d'un noir gris ; parées de mouchetures d'un duvet cendré bleuâtre ou d'un cendré légèrement ardoisé ; marquées entre ces mouchetures de points serrés et dénudés paraissant presque granuleux. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; revêtus d'un duvet cendré ou d'un blanc légèrement bleuâtre ou ardoisé ; marqués de points dénudés.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de Grasse (Var).

P. hirsutula ; Frœlich. *Dessus du corps, noir; garni sur la tête, les antennes et le prothorax de duvet gris ou grisâtre ; paré, sur le prothorax,*

de trois lignes longitudinales de duvet cendré grisâtre. Ecusson revêtu d'un duvet pareil. Elytres subarrondies ou peu tronquées à l'extrémité; couvertes d'un duvet gris cendré, divisé en fascicules par des points plus gros près de la base qu'à l'extrémité. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré grisâtre; parsemés de points dénudés.

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet gris; tronqués : postpygidium très-court. Cinquième arceau ventral bissinueusement arqué en arrière à son bord postérieur; creusé d'une fossette.

♀ Pygidium de même couleur que chez le ♂; presque obtriangulaire, très-étroitement tronqué ou échancré à l'extrémité. Cinquième arceau ventral tronqué, assez faiblement déprimé.

Saperda hirsutula. FROELICH, Naturforsch. t. XXVII. 1793. 11. — PANZ., Faun. germ. XCVII. 13. — FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 326. 46. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 432. 86.

Phytœcia hirsutula. KUSTER, Kaef. Europ. VI. 86. — BACH, Kaeferf. t. III. p. 39. 10. — L. REDTENB. Faun. austr. 2e édit. p. 867.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0025 (4/5 à 1 l. 1/8).

Patrie : l'Allemagne.

P. solidaginis; BACH. *Tête et prothorax noirs; peu garnis de duvet gris cendré; hérissés de poils obscurs; densement ponctués : le prothorax paré d'une carène ou ligne de duvet blanc cendré, et ordinairement, de chaque côté de celle-ci, d'une autre ligne raccourcie en devant. Ecusson revêtu d'un blanc cendré. Elytres peu obliquement tronquées à l'extrémité; noires, revêtues d'un duvet cendré ardoisé; ponctuées; subcanaliculées sur leur moitié interne; chargées d'une faible nervure naissant de la fossette humérale. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet cendré grisâtre : tibias antérieurs à transparence d'un rouge testacé.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet gris; échancrés. Cinquième arceau ventral bissinueusement arqué en arrière à son bord postérieur.

Saperda solidaginis. (MAERKEL) (WALTL), Reise, 2e partie. p. 43.

Phytœcia solidaginis. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 39. 8.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0016 (3/5 à 2/3).

Patrie : l'Allemagne.

12. **P. nigricornis**, Fabricius. *Tête et prothorax noirs, hérissés de poils obscurs ; densement ponctués : le prothorax paré d'une carène ou ligne médiane de duvet cendré blanc, et de chaque côté de celle-ci, d'une autre ligne de duvet semblable, raccourcie en devant : ces lignes souvent épilées. Ecusson et élytres noirs, revêtus d'un duvet ardoisé : les élytres, peu obliquement tronquées à l'extrémité ; ponctuées ; chargées d'une faible nervure naissant de la fossette humérale ; subcanaliculées sur leur moitié interne. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet gris cendré ou ardoisé : tibias antérieurs obscurément rougeâtres à la base.*

♀ Pygidium noir, garni d'un duvet gris ; obtusément arrondi postérieurement ; souvent relevé en rebord et sillonné au-devant de ce dernier.

Saperda nigricornis. Fabr., Spec. ins. t. II. append. p. 499. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 326. 47. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 432. 88.
Saperda canaliculata. Froelich, Naturf. t. XXVII. p. 144. 14.
Phytœcia nigricornis. Muls., Longic. p. 208. 8. — Bach, Kaef. t. III. p. 39. 12. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 868. — Rouget, Catal. n° 1645.

Long. 0m,0090 à 0,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0022 (4/5 à 1 l.).

Corps allongé. *Tête* noire ou d'un noir légèrement ardoisé ; garnie sur sa partie antérieure d'un duvet cendré souvent enlevé ; hérissée de poils obscurs clair-semés ; marquée de points assez petits et rapprochés. *Yeux* très-profondément échancrés. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts du corps (♀) ou un peu plus (♂) ; subfiliformes, un peu plus épaisses sur leur seconde moitié que sur les articles troisième à cinquième ; noires, revêtues d'un court duvet cendré, à partir du deuxième article ; peu garnies de cils, en dessous. *Prothorax* tronqué et presque sans rebord, en devant ; bissinueusement tronqué et muni d'un rebord étroit, à la base ; plus large que long ; subcylindrique, un peu renflé dans le milieu de ses côtés ; déprimé transversalement après le bord antérieur ; finement ponctué ; noir ou d'un noir un peu ardoisé ; garni d'un duvet concolore, court, clair-semé

et peu apparent; ordinairement paré sur la ligne médiane d'une ligne étroite, peu fournie et parfois un peu relevée en carène, formée par du duvet cendré, et de chaque côté de celle-ci, d'une autre ligne longitudinale antérieurement raccourcie, formée de duvet pareil : ces lignes ou bandes de duvet souvent enlevées ou réduites à une courte bande à l'extrémité de la ligne médiane. *Ecusson* en demi-cercle; pubescent; d'un noir un peu ardoisé ou d'un noir cinérescent. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles (♀) ou faiblement rétrécies (♂) jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; obtusément et un peu obliquement tronquées ou souvent presque arrondies chacune à l'extrémité; munies extérieurement d'un rebord peu sensible ainsi qu'à la suture; planiuscules sur le dos; déprimées longitudinalement sur leur moitié interne; chargées chacune de deux légères nervures longitudinales : l'une, plus faible, naissant dans la direction de la fossette humérale : l'autre en dehors du calus; marquées de points sensiblement moins petits et moins rapprochés que ceux du prothorax, noires, mais garnies d'un duvet très-court et peu apparent qui leur donne une teinte d'un noir ardoisé. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis ou revêtus d'un duvet gris cendré. *Premier article des tarses postérieurs* moins long ou parfois presque aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou montagneuses. Elle est peu commune dans nos montagnes du Beaujolais. Suivant Linné, sa larve vit dans les rameaux du prunier et du poirier.

nigricornis

13. **P. Julii**. *Dessus du corps hérissé de poils obscurs; noir, mais revêtu de duvet : celui de la tête d'un orangé cendré, divisé par des points. Prothorax paré de trois bandes longitudinales de duvet pareil : la médiane carénée : les latérales raccourcies en devant; marqué de deux points noirâtres, subtuberculeux vers le tiers de sa longueur. Ecusson orangé cendré. Elytres obtusément tronquées ou subarrondies à l'extrémité; revêtues d'un duvet flave cendré; déprimées sur leur moitié interne; à deux faibles nervures. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus de duvet flave cendré : base des tibias antérieurs d'un flave roussâtre.*

♂ ?

♀ Pygidium noir, revêtu d'un duvet flave cendré; tronqué à l'extrémité.

Long. 0^m,0112 (5 l.). Larg. 0,0029 (1 l. 1/3).

Corps allongé. *Tête* noire ; revêtue sur le front et sur le vertex d'un duvet flave cendré ou flave verdâtre, presque divisé en mouchetures par des points enfoncés, laissant percer la couleur du fond; hérissée de poils obscurs clair-semés, d'un noir gris; densement ponctuée et dénudée après les yeux : ceux-ci profondément échancrés. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux cinq sixièmes du corps (♀) ; noires, revêtues d'un duvet cendré flavescent; subfiliformes ou à peine atténuées postérieurement (♀). *Prothorax* muni en devant d'un rebord non saillant ; tronqué ou à peine bissinué à son bord antérieur, avec le milieu de celui-ci légèrement entaillé en angle très-ouvert et dirigé en arrière, et muni d'un rebord peu ou point saillant, à la base ; sensiblement plus large que long ; subcylindrique, un peu renflé dans le milieu de ses côtés ; très-faiblement déprimé transversalement après le bord antérieur et un peu en devant de la base ; noir, mais revêtu de duvet ; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet orangé cendré ou d'un roux presque orangé : la médiane entière, un peu relevée en carène : chacune des latérales moins dense et raccourcie en devant ; d'un brun roussâtre entre la base médiane et chacune des latérales, et d'une manière plus prononcée entre chacune de celles-ci et le bord interne du repli ; noté de deux points subtuberculeux ou de deux faibles tubercules ponctiformes, noirâtres, situés, un de chaque côté de la ligne médiane, vers le tiers de sa longueur; marqué de points peu rapprochés. *Ecusson* presque en demi-cercle; revêtu d'un duvet d'un orangé cendré. *Elytres* près de cinq fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles (♀) jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur ; obtusément subarrondies chacune à l'extrémité ou un peu obliquement tronquées sur la moitié interne de celles-ci ; munies extérieurement d'un rebord mince ; munies à la suture d'un rebord moins étroit, aplati, peu sensible ; planiuscules longitudinalement sur leur moitié interne ; à fossette humérale peu marquée ; à deux nervures longitudinales faiblement apparentes : l'une naissant de la fossette humérale, l'autre entre celle-ci et la suture ; noires, mais revêtues d'un duvet flave cendré ou d'un flave cendré légèrement verdâtre ; marquées de points non sérialement disposés, laissant percer la couleur noire du fond. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, mais revêtus d'un duvet flave cendré ou flave verdâtre : moitié basilaire des tibias antérieurs à transparence d'un flave roussâtre. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce a été trouvée à Asnière, près Paris, par M. Jules Künckel, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Elle s'éloigne des *Ph. solidaginis* et *nigricornis* par sa taille un peu

plus avantageuse ; par la couleur de son duvet ; par son front, son vertex et son prothorax revêtus de duvet au lieu d'en être à peine garnis ; par son prothorax marqué de deux points noirâtres subtuberculeux ; par la vive couleur des bandes de duvet de ce segment ; par ses élytres planes plutôt que subcanaliculées sur leur moitié interne ; à deux nervures peu apparentes, mais non saillantes, dans la direction de la fossette humérale; par ses tibias antérieurs à transparence flave ou d'un flave roussâtre sur leur moitié basilaire.

Par les deux points subtuberculeux du prothorax, par ses élytres presque arrondies à l'extrémité, par la couleur de sa robe, elle se rapproche de l'*Ops. flavicans*, dont elle s'éloigne par ses yeux visiblement non divisés. Elle semble ainsi conduire du genre *Phytœcia* à la dernière coupe générique de cette branche.

Genre *Opsilia*, Opsilie.

Caractères. *Elytres* allongées ou suballongées ; faiblement ou sensiblement rétrécies d'avant en arrière jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur ; subarrondies chacune à l'extrémité ; planiuscules sur le dos ou subcanaliculées longitudinalement sur leur moitié interne, rabattues sur les côtés. *Antennes* ordinairement moins longues (♀) ou à peine aussi longues (♂) que le corps ; subfiliformes, soit à peine atténuées vers l'extrémité, soit plus épaisses dans leur seconde moitié que sur les troisième à cinquième article, chez les autres; ciliées au moins sous les premiers articles, unicolores ; de onze articles : le premier plus court que le troisième : celui-ci le plus long. *Yeux* divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu. *Cuisses postérieures* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Ongles* divisés chacun en deux branches presque égales.

Obs. Le postpygidium est souvent presque entièrement voilé par le pygidium et peu apparent chez les ♂.

1. **O. flavicans** ; Mulsant. *Dessus du corps hérissé de poils obscurs ; noir, revêtu sur la tête et sur le prothorax d'un duvet roux cendré, divisé par des points : le prothorax paré de trois bandes ou épis antérieurement raccourcis formés d'un duvet plus serré, cendré ; marqué de deux points noirâtres, subtuberculeux, vers le tiers de sa longueur. Ecusson revêtu d'un duvet blanc flavescent. Elytres subarrondies chacune à l'extrémité, mais*

paraissant un peu étroitement tronquées; noires, mais revêtues d'un duvet flavescent verdâtre; marquées de points laissant paraître la couleur foncière. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet verdâtre cendré.

♂ ?

♀ Pygidium noir, mais revêtu d'un duvet flavescent verdâtre; tronqué et un peu frangé à l'extrémité.

Phytœcia flavescens. Muls., Hist. nat. des Coléopt. de Fr. 1844. suppl. aux Long.
Phytœcia flavicans. Muls., Opusc. t. II. p. 120.

Long. 0m,0123 (5 l. 1/2). — Larg. 0m,0042 (1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue sur toute sa surface, excepté sur le labre et l'épistome, d'un duvet roux cendré ou fauve cendré; marquée de points enfumés laissant apparaître la couleur foncière; hérissée de poils obscurs; rayée d'une ligne médiane prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* au moins aussi longues que le corps (♂) ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes, légèrement plus épaisses vers l'extrémité; noires, revêtues d'un cendré verdâtre; garnies en dessous de cils clairsemés. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; tronqué bissubsinueusement et rebordé à la base; sensiblement moins large que long; subcylindrique ou très-légèrement arqué sur les côtés, graduellement un peu rétréci d'arrière en avant dans sa première moitié; noir, mais revêtu, comme la tête, d'un duvet roux cendré; paré, par la disposition de ce duvet, de trois espèces d'épis ou de bandes longitudinales antérieurement raccourcies; rayé d'une ligne légère vers l'extrémité de la ligne médiane; marqué de deux points subtuberculeux ou de deux faibles tubercules ponctiformes, laissant apparaître la couleur foncière noire, situés chacun de chaque côté de la ligne médiane, vers le tiers de sa longueur; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet cendré flavescent. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; graduellement et subsinueusement rétrécies; subarrondies chacune à l'extrémité, c'est-à-dire rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe, et presque autant à l'angle sutural, et un peu obtusément et étroitement tronquées à l'extrémité; longitudinalement un peu déprimées sur leur moitié interne; paraissant chargées de deux faibles lignes longitudinales : l'une naissant de la fossette humérale, l'autre du calus; noires, mais revêtues d'un duvet flavescent verdâtre; marquées de points beaucoup plus gros près de la base que ceux du

prothorax, graduellement affaiblis, laissant apparaître la couleur foncière noire; hérissées de poils obscurs, assez longs près de la base, graduellement raccourcis. *Pygidium* et *postpygidium* revêtus d'un duvet cendré flavescent ou verdâtre. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet flavescent verdâtre. *Prosternum* très-étroit entre les hanches. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, prolongé jusqu'aux trois quarts des hanches. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière; à côté interne, en ligne à peine courbe, mais sinués près de son extrémité.

Cette espèce a été prise à Hyères (Var) par feu mon ami Donzel.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *Ph. virescens*. Elle en diffère par son prothorax proportionnellement un peu plus court, à peine ou faiblement rétréci d'avant en arrière dans la seconde moitié de ses côtés, et plus sensiblement d'arrière en avant dans la moitié antérieure; revêtu, ainsi que la tête, d'un duvet roux cendré; noté de deux sortes de points ou espaces circulaires, dénudés, à peine tuberculeux, situés un de chaque côté de la ligne médiane, vers le tiers de sa longueur; par ses élytres plus larges à la base, étroitement tronquées chacune à l'extrémité; revêtues d'un duvet flavescent verdâtre, au lieu d'être d'un cendré ou vert bleuâtre; par son prosternum distinct entre les hanches, quoique étroit; par le mésosternum un peu moins longuement prolongé; par les postépisternums offrant leur côté interne en ligne plus droite et moins sensiblement sinués à l'extrémité.

Foudras avait trouvé dans le Midi un exemplaire d'une Phytœcie ayant le corps revêtu d'un duvet grisâtre cendré verdâtre, qui semblerait constituer une espèce particulière (*Ph. incerta*), mais qui n'est peut-être qu'une variété de la *Ph. flavicans*.

2. **O. virescens**; FABRICIUS. *Dessus du corps hérissé de poils obscurs; noir, mais revêtu d'un duvet verdâtre cendré. Tête et prothorax ponctués: le second paré de trois bandes ou épis longitudinaux, antérieurement raccourcis, de duvet plus serré et d'une teinte plus pâle. Ecusson revêtu de duvet blanc cendré verdâtre. Elytres arrondies chacune à l'extrémité; marquées de points laissant paraître la couleur foncière; à rebord sutural un peu relevé. Dessous du corps et pieds d'un cendré verdâtre.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet cendré verdâtre; le pygidium bilobé: le postpygidium peu apparent. Cinquième arceau ventral bissinueusement arqué en arrière à son bord postérieur.

♀ Pygidium noir, revêtu d'un duvet cendré verdâtre; tronqué. Cinquième arceau ventral tronqué à son extrémité.

Saperda virescens. Fabr., Spec. ins. t. II. append. p. 499. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 328. 59. — Panz., Naturf. t. XXIV. p. 28. 37. pl. I. fig. 37. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 435. 97.

Saperda cœrulescens. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 45. 9. — Froelich, Naturf. t. XXVII. 145. 15.

Phytœcia virescens. Muls., Longic. p. 209. 9. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 63. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 39. 11. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e édit. p. 868. — Rouget, Catal. 1643.

Long. $0^{m},0081$ à $0^{m},0135$ (3 l. 3/4 à 6 l.) — Larg. $0^{m},0014$ à $0^{m},0026$ (2/3 à 1 l. 1/5).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue, comme tout le corps, d'un duvet verdâtre cendré ou cendré vert; herissée de poils obscurs; ponctuée; rayée d'une ligne médiane, parfois peu distincte. *Yeux* noirs; postérieurement à peu près divisés. *Antennes* subfiliformes, à peine de la longueur du corps (♂) ou moins longues que lui (♀); noires ou brunes, revêtues d'un duvet cendré verdâtre, souvent dénudées ou brunes en dessus; à peine ciliées en dessous. *Prothorax* tronqué et faiblement rebordé en devant, bissinueusement tronqué, et plus évidemment rebordé dans son milieu, à la base; sensiblement arqué ou subarrondi sur les côtés; plus large que long; convexe; noir, mais garni d'un duvet cendré verdâtre ou verdâtre cendré; marqué de points assez petits laissant paraître la couleur foncière; paré sur la ligne médiane d'une bande longitudinale de duvet plus épais et d'une teinte plus pâle et un peu relevé en carène; orné, entre cette ligne et chaque bord extérieur, d'une bande pareille raccourcie en devant; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet blanc verdâtre; ordinairement sillonné ou canaliculé sur la ligne médiane. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax; subsinueusement rétrécies (et plus sensiblement chez le ♂) jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, puis plus sensiblement ensuite; subarrondies chacune à l'extrémité; déprimées longitudinalement sur leur moitié interne; noires, mais revêtues d'un duvet cendré verdâtre ou verdâtre cendré; hérissées de poils obscurs; relevées en rebord à la suture; comme chargées de deux faibles nervures longitudinales: l'une obsolète, naissant de la fossette humérale, limitant la dépression longitudinale: l'autre, souvent peu dis-

tincte, naissant en dehors du calus. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, revêtus d'un duvet verdâtre cendré ou cendré blanchâtre. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France. Elle est commune dans les environs de Lyon sur l'*Echium vulgare*.

Sa larve vit aux dépens de cette plante.

Obs. La *Ph. virescens* varie par sa couleur. Ordinairement elle est d'un verdâtre cendré, d'un cendré verdâtre, ou d'un glauque bleuâtre. La *Saperda œruginosa* (Dufour), plus particulière à l'Espagne, se distingue par sa couleur d'un cendré rouillé.

Quand elle est plus ou moins épilée, elle est d'un noir gris ou d'un noir ardoisé. La *Ph. Echii* de M. Chevrolat m'a paru se rattacher à cet état.

3. **O. molybdaena**; Dalman. *Corps d'un vert bleuâtre ou d'un bleu vert métallique; revêtu en dessus d'un duvet court d'un bleu verdâtre ou bleuâtre cendré; hérissé de poils obscurs; densement ponctué; plus finement sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres. Ecusson, rebord sutural relevé et partie postérieure au moins de la ligne médiane, revêtus de duvet cendré. Elytres arrondies à leur partie postéro-externe et plus brièvement à l'angle sutural. Dessous du corps et pieds hérissés de longs poils livides, garnis de duvet cendré médiocrement épais.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, mais revêtus d'un duvet cendré : le pygidium fendu à son extrémité : le postpygidium peu apparent. Antennes au moins aussi longuement prolongées que le corps. Cinquième arceau ventral arqué en arrière.

♀ Pygidium noir, revêtu d'un duvet cendré; tronqué. Antennes moins longues que le corps. Cinquième arceau ventral tronqué.

Saperda molybdaena. Dalman, *in* Schoenh., Syn. ins. t. III. append. p. 186. 260.
Phytœcia molybdaena. Muls., Longic. p. 211. 10. — Bach, Kaeferf. t. III. p. 40. 14. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 868. — Rouget, Catal. 1644.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0071$ (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. $0^m,0008$ à $0^m,0013$ (1/3 à 3/5).

Corps allongé. *Tête* d'un noir gris hérissée de poils obscurs; garnie d'un duvet cendré ardoisé; marquée de points rapprochés; rayée d'une ligne médiane souvent légère. *Yeux* noirs ou bruns; divisés ou à peu près en deux parties. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues

(♂) que le corps; assez densement ciliées en dessous; filiformes; noires, revêtues en dessus d'un duvet cendré ardoisé, souvent brunes en dessous. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant; tronqué un peu bissinueusement ou en angle dirigé en arrière, à la base; faiblement rebordé à celle-ci, sans rebord ou à peine rebordé en devant; subcylindrique; au moins aussi long que large; marqué en dessus de points très-rapprochés; hérissé de poils cendrés ou obscurs; d'un noir verdâtre, garni d'un duvet vert bleuâtre cendré; paré longitudinalement sur la ligne médiane d'une bande étroite ou ligne formée d'un duvet cendré, souvent en partie épilée. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu de duvet cendré. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax; subsinueusement parallèles (♀) ou faiblement rétrécies (♂) jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; subarrondies chacune à l'extrémité, mais plus étroitement à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; planiuscules sur le dos ou déprimées longitudinalement sur leur moitié interne; à rebord sutural saillant; d'un noir verdâtre, revêtues d'un duvet d'un vert bleuâtre cendré, avec le rebord sutural cendré; ruguleuses; marquées de points moins petits et plus rapprochés que ceux du prothorax; hérissées de poils obscurs. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir verdâtre luisant, garnis de poils cendrés ou cendrés grisâtres.

Cette espèce paraît habiter principalement les parties méridionales ou tempérées de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, sur le *Lithospermum officinale*. Sa larve paraît vivre aux dépens de cette plante.

Les Phytœciaires se terminent par le genre suivant, renfermant une espèce étrangère à notre pays, et s'éloignant de toutes les précédentes par la forme de son prothorax, par ses antennes et par ses ongles.

Genre *Cardoria*, Cardorie.

Caractères. *Elytres* allongées ou suballongées; sensiblement rétrécies d'avant en arrière; échancrées obliquement sur la moitié interne de leur extrémité; planiuscules sur le dos; marquées d'un léger sillon longitudinal naissant de la fossette humérale; déclives sur les côtés. *Antennes* moins longues que le corps; de grosseur presque égale, déprimées à partir du quatrième article, et subspinosules à l'angle antéro-externe de cet article et des suivants; de onze articles: le premier moins long que le troisième: celui-ci le plus long. *Yeux* très-profondément échancrés. *Prothorax* dilaté de chaque côté, vers le quart de la longueur de ceux-ci, rétréci ensuite

très-sensiblement jusqu'à la base. *Cuisses postérieures* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Ongles* terminés chacun par deux dents inégales : l'interne plus courte. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* divisées par le sternum. *Postépisternums* obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière, subsinués près des hanches postérieures.

Obs. Les deux branches de chaque ongle, séparées dans les autres Phytœciaires, sont ici soudées presque jusqu'à l'extrémité.

C. scutellata; Fabricius. *Dessus du corps noir. Tête et prothorax comme poudrés d'un duvet cendré testacé, très-court, souvent épilé : le prothorax dilaté et subanguleux vers le quart de ses côtés; paré vers l'extrémité de sa ligne médiane d'une courte bande de duvet blanc. Ecusson revêtu d'un duvet pareil. Elytres sensiblement rétrécies d'avant en arrière; échancrées chacune à l'extrémité; revêtues d'un duvet court d'un cendré tirant sur le fauve ou le testacé; creusé d'un faible sillon longitudinal naissant de la fossette humérale.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, revêtus d'un duvet cendré; tronqués ou obtusément arqués en arrière à leur bord postérieur. Cinquième arceau ventral bissinué, arqué en arrière dans la moitié médiaire de son bord postérieur.

♀ Pygidium et cinquième arceau ventral tronqués à leur extrémité; noirs, revêtus d'un duvet cendré.

Saperda scutellata. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 317. 52. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 332. 83. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 439. 124.

Phytœcia scutellata. Kuster, Kaef. Europ. VII. 64. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 39. 9. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 867.

Long. 0m,0100 à 0m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Patrie : l'Autriche.

TROISIÈME GROUPE.

LES LEPTURIDES.

Caractères. *Tête* penchée; brusquement rétrécie à sa partie postérieure et séparée par une sorte de cou du prothorax, qui est rétréci en devant. *Yeux* moins avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes; parfois entiers, ordinairement

faiblement ou peu profondément échancrés. *Antennes* insérées soit plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux, soit vers la partie antérieure de l'échancrure de ceux-ci, mais n'étant jamais à moitié entourées par eux, à leur base. *Elytres* ordinairement rétrécies d'avant en arrière ; souvent échancrées ou tronquées à leur extrémité.

Les ♂ de ces insectes ont, comme ceux des deux dernières branches des Saperdins, le dos de l'abdomen terminé par un postpygidium transversal, plus ou moins court.

Ils se divisent en deux familles :

		Familles.
Tête	prolongée derrière les yeux d'une longueur presque égale ou plus grande que le diamètre longitudinal de l'un de ces organes, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Antennes insérées plus avant que l'échancrure des yeux; offrant le bord antérieur de leur base plus avancé ou presque aussi avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. Elytres non échancrées à l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long ou à peine plus long que les deux suivants réunis.	RHAGIENS.
	rétrécie ordinairement presque immédiatement après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; quelquefois un peu prolongée, mais alors antennes insérées vers l'échancrure des yeux; offrant le bord antérieur de leur base très-sensiblement moins avancé que le niveau du bord antérieur de ces organes. Elytres le plus souvent échancrées ou tronquées à l'extrémité.	LEPTURIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES RHAGIENS.

CARACTÈRES. *Tête* prolongée derrière les yeux d'une longueur presque égale ou plus grande que le diamètre longitudinal de l'un de ces organes, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. *Antennes* insérées plus avant que l'échancrure des yeux ; offrant le bord antérieur de leur base plus avancé ou presque aussi avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune ; non échancrées à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long ou à peine plus long que les deux suivants réunis.

Les Rhagiens, par leur taille, occupent le premier rang parmi les Lepturides ; mais, sous le rapport de la parure, ils sont en général peu favorisés. La plupart ont des teintes livides ou nébuleuses. Les uns se voient, pendant le jour, errant sur les arbres auxquels ils doivent confier le soin de nourrir leur postérité, ou quelquefois demandant aux fleurs la nourri-

ture de leurs derniers jours; les autres, ennemis d'une lumière trop vive, attendent la clarté douteuse du crépuscule pour sortir de leur retraite.

Ces insectes peuvent être divisés en deux branches :

		Branches.
Prothorax	mutique sur les côtés. Bord antérieur des antennes plus avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. Premier article des antennes notablement plus court que le troisième.	Vespéraires.
	armé de chaque côté d'un tubercule obtus ou épineux. Bord antérieur de la base des antennes souvent à peine aussi avancé ou un peu moins avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. Premier article des antennes au moins aussi long que le troisième.	Rhagiaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES VESPÉRAIRES.

Caractères. *Prothorax* mutique sur les côtés. *Bord antérieur de la base des antennes* plus avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. *Premier article des antennes* notablement plus court que le troisième : celui-ci ordinairement au moins aussi long que le cinquième : le quatrième presque aussi long que ses voisins.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Vesperus*, Vespère; Latreille.

Latreille, Règne animal de Cuvier, 1829, t. IV, p. 129.

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* de moitié environ plus longue que large; concave au-devant des antennes. *Yeux* presque aussi avancés sur le front au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes; transverses chez les ♀, parfois subarrondis ♂; sans échancrure sensible chez les ♀, médiocrement échancrés chez les ♂; à facettes grossières. *Prothorax* rétréci d'arrière en avant, en ligne plus ou moins courbe dans sa moitié antérieure. *Pro* et *mésosternum* triangulairement rétrécis d'avant en arrière : le premier à peine prolongé jusqu'à la moitié des hanches, le second non prolongé jusqu'au niveau de leur bord postérieur. *Postépisternums* obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière; ne laissant ordinairement apparaître l'épimère que vers la seconde moitié de leur côté externe. *Tarses* à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

♂ Antennes plus longues que le corps; presque d'égale grosseur, un

peu atténuées vers l'extrémité ; de onze articles ; déprimées et dentées ou subdentées à leur angle postéro-externe, à partir du troisième article ou de quelques-uns des suivants : le onzième subappendicé. Elytres voilant l'abdomen, contiguës à la suture ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur, arrondies, prises ensemble, à leur extrémité. Ailes développées.

♀ Antennes prolongées jusqu'à la moitié du corps ou environ, un peu atténuées à leur extrémité ; subcomprimées ; peu ou faiblement dentées ; à onzième article non appendicé. Elytres plus courtes que l'abdomen, déhiscentes à la suture. Ailes nulles ou incomplètes. Oviducte membraneux, plus ou moins saillant ou prolongé.

Au commencement des groupes précédents nous avons vu figurer des insectes nocturnes : les Vespères, qui marchent à la tête des Lepturides, sont aussi, comme leur nom l'indique, crépusculaires ou ami des ombres. Les élytres béantes et généralement courtes des femelles donnent à celles-ci un aspect singulier, qui rappellent la configuration de celles des Méloés, mais dont nous n'avons pas encore vu d'exemple parmi les Longicornes. L'avortement ou le peu de développement de leurs ailes ne leur permet pas de s'éloigner beaucoup des bois qui les ont vus naître : les ♂, au contraire, jouissent avec une grande plénitude de la faculté de voler, et produisent, en parcourant les airs, un bruit qui les décèle facilement.

Ces insectes ont des teintes tristes ou livides, et sont exclusivement propres à nos provinces les plus méridionales.

α Yeux transverses (♂ ♀).
 ♂ Tête prolongée après les yeux d'une manière parallèle.
 ♀ Elytres prolongées jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral.

1. **V. strepens** ; Fabricius.

♂ *Tête et prothorax d'un fauve blond ou d'un roux testacé : la première, prolongée après les yeux d'une manière parallèle : le second, élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, parallèle ensuite ; souvent à peine plus large à la base qu'il est long sur son milieu. Yeux transverses. Elytres d'un jaunâtre livide, subparallèles ; voilant l'abdomen ; garnies d'un duvet concolore clair-semé ; ordinairement sans nervures visibles.*

♀ *Tête et prothorax d'un brun de poix : la première, prolongée après les yeux en s'élargissant : le second, presque en demi-cercle dans sa moi-*

tié antérieure, parallèle dans la seconde; près de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu. Yeux transverses. Elytres livides ou d'un livide jaunâtre, avec le rebord sutural brun; en ligne droite jusqu'aux quatre cinquièmes de leur bord externe; déhiscentes à la suture, mais en ligne droite au moins jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à un point apical, correspondant au quart ou au tiers interne de leur largeur; prolongées jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral.

Stenochorus strepens. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 297. 18 (♂). — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 309. 21 (♂). — OLIV., Entom. t. IV. nº 69. p. 26. 21. pl. I. fig. 1 (♂).
Vesperes strepens. MULS., Longic. p. 215. 1 (♂ ♀).

♂ Long. $0^m,0202$ à $0^m,0247$ (9 l. à 11 l.). — Larg. $0^m,0051$ à $0^m,0056$ (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2).

♂ *Corps* allongé. *Tête* prolongée après les yeux d'une manière parallèle; d'un fauve blond ou d'un roux testacé; garnie de poils livides, couchés, peu serrés, à peine apparents : ordinairement sillonnée sur la ligne médiane; plus rugueusement ponctuée sur ce sillon que sur le reste de sa surface. *Yeux* noirs ou bruns; peu profondément échancrés; transverses (♂ ♀). *Antennes* plus longues que le corps; d'un rouge ou fauve testacé; brièvement pubescentes; à quatrième et cinquième articles presque égaux : le troisième un peu plus long : le quatrième article presque droit ou à peine en courbe rentrante à son côté externe, déprimé ainsi que les suivants : les sixième à dixième, avancés à leur angle antéro-externe. *Prothorax* échancré en arc et plus étroit à son bord antérieur; élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, parallèle ensuite; tronqué, rebordé et cilié à la base; d'un cinquième ou d'un sixième plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; d'un fauve ou roux testacé; assez finement et parfois ruguleusement ponctué; garni de poils d'un blond livide, couchés, peu serrés; ordinairement lisse sur le milieu de la ligne médiane, et souvent chargé d'un court relief transverse de chaque côté de cette partie lisse. *Ecusson* un peu rétréci d'avant en arrière, tantôt en angle, tantôt obtusément arrondi à l'extrémité; d'un brun rouge; ponctué; peu pubescent. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que le prothorax; subparallèles; arrondies à l'extrémité, prises ensemble; voilant l'abdomen; faiblement convexes; subflexibles; d'un jaunâtre livide; garnies d'un duvet concolore peu serré; ciliées dans leur pourtour; ruguleusement ponctuées; ordinairement sans nervures visibles; à fossette humérale assez

profonde. *Ailes* d'un jaunâtre livide. *Dessous du corps* et *pieds* d'un jaunâtre de nuance variable; garnis de poils d'un jaunâtre livide, couchés et peu serrés.

♀ Long. 0m,0245 à 0m,0315 (11 l. à 14 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0071 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4).

♀ *Corps* allongé. *Tête* prolongée après les yeux, en s'élargissant; d'un brun rouge; creusée d'un sillon sur la ligne médiane; rugueusement ponctuée; garnie de poils fins, peu serrés, peu apparents. *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps; brunes ou d'un brun rouge, brièvement pubescentes; subdéprimées; subdentelées; à quatrième et cinquième articles presque égaux : le troisième d'un tiers au moins plus long que chacun de ceux-ci : le quatrième droit. *Yeux* bruns; faiblement échancrés. *Prothorax* échancré ou entaillé en angle très-ouvert et relevé en rebord étroit en devant; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, parallèle ensuite; tronqué, rebordé et cilié à la base; de moitié plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; d'un brun de poix, parfois d'un brun de poix livide; ponctué; un peu plus visiblement garni d'un duvet blanc livide que la tête. *Ecusson* comme chez le ♂. *Elytres* prolongées jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral; en ligne droite à leur côté externe jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, en ligne courbe à leur partie postéro-externe jusqu'à leur partie apicale correspondant au quart ou au tiers interne de leur largeur; déhiscentes à la suture, mais en ligne droite à celle-ci jusqu'aux deux tiers au moins de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à leur partie apicale; en ogive ou un peu en pointe dans ce point; livides, avec la suture brune; glabres ou à peu près; chargées de côtes plus ou moins oblitérées, surtout vers la base et vers l'extrémité (parfois on en compte huit ou neuf, d'autres fois seulement quatre ou cinq). *Abdomen* d'un brun de poix ou d'un brun de poix livide en dessus; terminées par un oviducte membraneux assez long. *Pygidium* un peu pubescent; arrondi à son bord postérieur. *Dessous du corps* et *pieds* brun ou d'un brun de poix; garnis de poils d'un blond livide, couchés, peu serrés.

Cette espèce a été découverte par Olivier et décrite par Fabricius, d'après la collection de cet auteur. Elle habite la Provence. Elle n'est pas rare dans les environs de Grasse et de Draguignan. Son vol est sonore. Sa larve vit dans le pin. L'insecte parfait se trouve souvent dans les appartements, sortant du bois employé dans les constructions. Le ♂ accourt le soir à la lumière des flambeaux.

Obs. M. Peragallo a trouvé dans les environs de Nice des individus qui sembleraient à première vue devoir constituer un type spécifique (*V. litigiosus*), mais qui ne sont, à mes yeux, qu'une nouvelle preuve des variations dont une espèce peut offrir l'exemple. Le ♂ s'éloigne de celui du *strepens* par sa tête, ses antennes, son prothorax et ses pieds d'un brun roussâtre ou d'un roux brun ; ses élytres offrent les traces de deux nervures : l'une naissant dans la direction de la fossette humérale, l'autre entre celle-ci et la suture. Du reste, sa conformation est si semblable à celle du *strepens* ♂, qu'en affaiblissant les teintes des parties plus foncées indiquées ci-dessus, on ne pourrait l'en distinguer.

La ♀ s'éloigne de celle du *strepens* par sa tête prolongée après les yeux d'une manière parallèle, au lieu d'aller en s'élargissant ; par ses élytres paraissant voiler plus complétement le dos de l'abdomen, et montrant, outre les deux nervures signalées chez le ♂, deux autres nervures plus extérieures ; par ses antennes paraissant un peu plus sensiblement dentées. Malgré ces différences, qui se réduisent à des plus ou moins, je ne puis voir dans ces individus qu'une variété du *strepens*, dont ils ont tous les caractères particuliers qui séparent cette espèce des deux suivantes : ces caractères sont : la conformation de la tête et du prothorax ; les yeux transverses dans les deux sexes ; le troisième article des antennes du ♂ faiblement plus long que chacun des quatrième et cinquième qui sont à peu près égaux : ce troisième article, chez la ♀, d'un tiers au moins plus long que chacun des deux suivants : le quatrième article droit ou à peu près (♂ et ♀), au lieu d'être un peu en courbe rentrante au côté externe ; enfin la longueur des élytres de la ♀.

αα Yeux subarrondis chez le ♂, transverses chez la ♀. Tête du ♂ prolongée après les yeux en se rétrécissant. Elytres de la ♀ non prolongées jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral.

β ♂ Tête rétrécie en ligne courbe. Prothorax faiblement plus long que large.
♀ Elytres à peine prolongées au-delà du premier arceau ventral.

2. **V. luridus**; Rossi.

♂ *Tête et prothorax variant du roux blond au fauve brunâtre ou au brun livide : la première, prolongée après les yeux en se rétrécissant un peu : le second, élargi d'avant en arrière, moins large à la base qu'il est long sur son milieu. Elytres d'un jaunâtre livide, ou livides, subparallèles*,

voilant l'abdomen ; peu distinctement pubescentes ; offrant parfois les traces de côtes ou nervures plus ou moins obsolètes.

♀ Tête et prothorax d'un brun de poix : la première, prolongée après les yeux d'une manière parallèle : le second, étroit et entaillé en devant, élargi ensuite en ligne un peu courbe, souvent subparallèle sur la seconde moitié de ses côtés ; d'un tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu. Elytres livides ; glabres ; arquées sur les deux tiers antérieurs de leur côte externe ; déhiscentes à la suture presque depuis l'écusson, rétrécies en ligne courbe jusqu'à leur partie apicale correspondant à la fossette humérale ; à peine plus longuement prolongées que l'extrémité du premier arceau ventral ; chargées de nervures apparentes.

Colopus serraticornis. Rossi, Faun. etr. t. I. p. 148. 372. (♂).
Stenochorus luridus. Rossi, Mantiss. t. II. append. p. 96. 51 (♂).
Vesperus Solieri. Germar, Faun. ins. Eur. XVIII. 20 (♀).
Vesperus luridus. Muls., Long. p. 216. 2 (♂ et ♀). pl. I. fig. 4 (♀). — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 869.

♂ Long. 0m,0135 à 0m,0202 (6 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0028 à 0m,0045 (1 l. 1/4 à 2 l.).

♂ *Corps* allongé. *Tête* prolongée après les yeux en se rétrécissant sensiblement ; variant du roux blond au fauve brunâtre ou au brun livide ; creusée d'un sillon assez court derrière la base des antennes, tantôt rugueusement, tantôt peu ruguleusement ponctué ; garnie de poils fins, peu serrés, peu apparents. *Yeux* noirs ou bruns ; subarrondis et échancrés ou entaillés derrière la base des antennes (♂), ou entiers et transverses (♀). *Antennes* plus longues que le corps ; blondes ou d'un roux blond ; très-brièvement pubescentes ; à quatrième article tantôt presque droit, tantôt en courbe rentrante à son côté externe ; déprimé ainsi que les suivants : le troisième d'un septième plus long que le cinquième : les huitième à onzième avancés à leur angle antéro-externe. *Prothorax* étroit, entaillé et à peine relevé en rebord à son bord antérieur ; ordinairement sinué après celui-ci, puis élargi en ligne tantôt presque droite, tantôt un peu courbe jusqu'à la base ; tronqué, cilié et rebordé à celle-ci ; moins large à la base qu'il est long sur son milieu ; variant du roux blond au brun de poix livide ; ruguleusement ponctué ou pointillé ; garni d'un duvet blond livide peu serré ; offrant parfois les traces d'un sillon raccourci sur la ligne médiane, et de chaque côté de celui-ci les traces plus faibles d'un relief transverse souvent indistinct. *Ecusson* un peu

rétréci d'avant en arrière; obtusément arrondi ou tronqué à son bord postérieur; blond ou d'un blond fauve ou roussâtre; un peu pubescent. *Elytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax; subparallèles; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; voilant l'abdomen; subflexibles, faiblement convexes; d'un jaunâtre livide, ou parfois livides; ruguleusement ponctuées; garnies de poils fins, couchés ou presque couchés, concolores, clair-semés, presque indistincts; ciliées dans leur pourtour. *Dessous du corps* et *pieds* variant du blond ou du roux testacé au brun de poix livide; garnis de poils d'un blond livide, couchés, peu serrés.

♀ Long. 0m,0202 à 0m,0315 (9 l. à 14 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0067 (2 l. à 3 l.).

♀ *Corps* allongé. *Tête* prolongée après les yeux d'une manière parallèle; d'un brun de poix; creusée sur la ligne médiane d'un sillon profond, prolongé jusqu'au vertex; rugueusement ponctuée sur ce sillon, ruguleusement sur le reste de sa surface; garnie de poils courts, fins, peu serrés, peu apparents. *Yeux* sans échancrure; bruns. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié du corps; d'un blond pâle; très-brièvement pubescentes; grêles; subdentées; subdéprimées; à quatrième article droit : le troisième article parfois à peine plus long que le cinquième. *Prothorax* étroit, entaillé et non relevé en rebord à son bord antérieur; élargi en ligne un peu courbe, souvent subparallèle sur la seconde moitié de ses côtés; tronqué, cilié et rebordé à la base; d'un tiers plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; convexe; d'un brun de poix; ruguleusement ponctué; peu garni de duvet; parfois lisse sur le milieu de la ligne médiane; ordinairement chargé d'un court relief transverse, quelquefois creusé d'une fossette de chaque côté de cette partie lisse. *Ecusson* fortement rétréci d'avant en arrière; plus large que long; en angle, ou subarrondi à son extrémité; souvent rayé d'une ligne; d'un brun de poix livide; un peu pubescent. *Elytres* à peine prolongées au delà du premier arceau ventral; en ligne courbe sur les deux tiers antérieurs de leur côté externe; déhiscentes à la suture et rétrécies en ligne courbe presque depuis l'écusson jusqu'à leur partie apicale correspondant à la fossette humérale, étroitement subarrondies à l'extrémité; livides; glabres; rugueusement ponctuées; chargées chacune de quatre ou cinq côtes : la quatrième, ou celle du calus, réunie à l'interne avant l'extrémité, enclosant les deuxième et troisième. *Abdomen* d'un brun de poix livide sur le dos, terminé par un

oviducte membraneux au moins égal aux trois quarts de l'abdomen. *Pygidium* arrondi postérieurement; un peu pubescent. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix ou d'un brun de poix livide; garnis de poils fins, couchés et peu serrés, livides ou d'un blond livide.

Cette espèce est aussi exclusivement méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille et dans diverses autres parties de la Provence. La ♀ est quelquefois enlacée dans les toiles des araignées. Le ♂, caché pendant le jour, accourt parfois le soir à la clarté des flambeaux.

Le 30 août 1845, M. Luciani a trouvé dans un champ cultivé, à la profondeur de 6 pouces, une coque de figure sphérique, composée de petits grains de terre agglutinés, dans laquelle se trouvait une nymphe du *V. luridus*. Deux jours après cette nymphe passa à l'état parfait.

ββ ♂ Tête rétrécie d'une manière presque obtriangulaire. Prothorax d'un quart moins large que long.

♀ Elytres prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral.

3. **V. Xatarti**; MULSANT.

♂ *Tête et prothorax bruns : la première, prolongée après les yeux en se rétrécissant d'une manière presque obtriangulaire : le second, étroit et entaillé en devant, souvent sinué près de son bord antérieur, élargi ensuite jusqu'à la base; d'un quart moins large à celle-ci qu'il est long sur son milieu. Elytres subparallèles, voilant l'abdomen; livides ou d'un livide jaunâtre; glabres; offrant ordinairement quelques traces de nervures.*

♀ *Tête et prothorax d'un blanc plus ou moins foncé : la première, prolongée après les yeux d'une manière parallèle ou en s'élargissant à peine : le second, élargi en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes environ de ses côtés, parallèle ensuite; un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu. Elytres livides; glabres; arquées sur les deux tiers antérieurs de leur côté externe; déhiscentes à la suture à partir des deux cinquièmes; rétrécies en ligne courbe jusqu'à leur partie postéro-interne ou apicale, subarrondies chacune à l'extrémité; offrant à celle-ci plus de la moitié de la largeur de la base; ordinairement chargées de nervures à peine apparentes; prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral.*

Vesperus Xatarti. MULS., Longic. p. 219. 3 (♀). — Id. Ann. de la Soc. linn. de Lyon. t. I. 1852-53. p. 334 (♀). — Id. Opusc. entom. t. II. p. 121 (♀). — JAC-

QUELIN-DUVAL, Ann. de la Soc. entom de Fr. 2e série. t. VIII. p. 347. pl. XI. fig. 6. (♂).

♂ Long. 0m,0212 à 0m,0225 (9 l. 1/2 à 10 l.) — Larg. 0m,0045 (2 l.).

♂ Corps allongé. *Tête* brune; finement ponctuée; garnie de poils livides, fins et couchés; prolongée après les yeux, en se rétrécissant, d'abord en ligne droite, puis en ligne courbe postérieurement. *Yeux* bruns; subarrondis et faiblement échancrés (♂) ou transverses et entiers (♀). *Antennes* plus longues que le corps; brunes ou d'un brun de poix; pubescentes; à quatrième article un peu en courbe rentrante à son côté externe, déprimé ainsi que les suivants; subdentés : les sixième à dixième avancés à leur angle antéro-externe. *Prothorax* étroit et entaillé à son bord antérieur, ordinairement sinué sur les côtés après celui-ci, puis élargi ensuite jusqu'à la base; d'un quart plus long sur son milieu qu'il est large à celle-ci; tronqué et rebordé à cette dernière; transversalement déprimé en dessus après le bord antérieur; brun ou d'un brun de poix; finement ponctué; garni, comme la tête, de poils livides; souvent déprimé sur la seconde moitié de la ligne médiane. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, tronqué à son extrémité : au moins aussi long que large; brun; pointillé; garni de poils livides. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que le prothorax; subparallèles, arrondies à leur extrémité (prises ensemble); voilant l'abdomen; subflexibles; peu convexes; livides ou d'un livide jaunâtre; glabres ou à peu près; ruguleusement ponctuées; à fossette humérale assez profonde; offrant les traces de trois nervures. *Ailes* livides. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix; garnis de poils livides, couchés et peu serrés.

♀ Long. 0m,0225 (10 l.) — Larg. 0m,0056 (2 l. 1/2).

♀ *Corps* allongé. *Tête* brune; garnie de poils fins, couchés, concolores, peu apparente; creusée d'un sillon sur la ligne médiane, depuis la base des antennes jusqu'au vertex; rugueuse ou scabriuscule sur le sillon, ponctuée sur le reste. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; brunes; brièvement pubescentes; subdéprimées; subdentelées; à quatrième article droit. *Prothorax* entaillé et sans rebord en devant; élargi en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes environ de ses côtés, parallèle ensuite jusqu'à la base; tronqué, cilié et rebordé à celle-ci, subsinué dans le milieu de son bord postérieur; médiocrement convexe; noir ou

brun de poix ; ruguleusement ponctué ; garni de poils d'un livide cendré, couchés, peu serrés ; ordinairement glabre, imponctué, luisant, sur le milieu de la ligne médiane et chargé de chaque côté de cette partie lisse d'un relief transverse, court ; paraissant parfois creusé d'une fossette à la place de chacun de ces reliefs. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière ; obtusément tronqué à l'extrémité ; plus large que long ; brun de poix ; garni de poils livides. *Elytres* arquées sur les deux tiers antérieurs de leur côté externe ; prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral ; déhiscentes à la suture, comme chez les Méloés, sensiblement rétrécies en ligne un peu courbe, à partir du tiers ou des deux cinquièmes de leur longueur, subarrondies chacune à l'extrémité ; offrant à celle-ci plus de la moitié de la largeur de la base ; livides ; glabres ; rugueusement ponctuées ; offrant les traces plus ou moins apparentes de trois ou quatre nervures. *Ailes* nulles ou très-rudimentaires. *Abdomen* brun sur le dos, terminé par un oviducte membraneux assez long. *Pygidium* arrondi à son bord postérieur. *Dessous du corps* et *pieds* bruns ; garnis de poils d'un livide jaunâtre, couchés, peu serrés.

La ♀ de cette espèce a été découverte pour la première fois en 1813, dans les montagnes de Moxente, dans le royaume de Valence (Espagne), par notre illustre entomologiste M. Léon Dufour, qui l'envoya à Latreille, dont la collection a été acquise par feu le comte Dejean. Ce dernier avait reçu cet insecte de M. Xatart, juge de paix à Prats-de-Mollo, à qui il l'avait dédié dans son catalogue. La ♀ m'a été envoyée des Pyrénées, par un jeune soldat, le sieur Larivoire, mort depuis, des suites d'une glorieuse blessure. Le ♂ dont M. Jacquelin-Duval a donné la description, m'a été remis par feu Gustave Levrat.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES RHAGIAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* armé, de chaque côté, d'un tubercule obtus ou épineux. *Bord antérieur de la base des antennes* souvent à peine aussi avancé ou un peu moins avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. *Premier article des antennes* au moins aussi long que le troisième : celui-ci plus long que le quatrième et plus court que le cinquième. *Prosternum* tronqué postérieurement et brusquement subperpendiculaire après cette troncature.

Les Rhagiaires ont, comme les insectes de la branche précédente, la tête longuement prolongée après les yeux avant son rétrécissement en forme de cou ; mais leur prothorax est toujours armé, de chaque côté, d'un tubercule épineux ou obtus ; leurs antennes sont insérées moins avant : le premier article de ces organes est plus long : le métasternum engagé dans une entaille du mésosternum.

Ces insectes habitent toutes les zones de la France. La plupart ont des couleurs nébuleuses ou peu brillantes : quelques espèces font exception à cette règle.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Mésosternum	déprimé sur sa ligne médiane au niveau du bord antérieur des hanches intermédiaires. Antennes subdentées ; à premier article un peu plus long que le troisième. Yeux transverses ; échancrés au milieu de leur côté antérieur, tronqués postérieurement. Prothorax armé, de chaque côté, d'un tubercule obtus.	*Rhamnusium.*
	subcaréné et avancé sur sa ligne médiane, vers le niveau du bord antérieur des hanches intermédiaires. Antennes noueuses, courtes ; à premier article de moitié plus long que le troisième. Yeux faiblement échancrés à leur partie antéro-interne, subarrondis dans le reste de leur périphérie. Prothorax armé, de chaque côté, d'un tubercule épineux.	*Rhagium.*

Genre *Rhamnusium*, Rhamnusie ; Latreille.

Latreille, Règne animal de Cuvier, 1829. t. IV, p. 130.

Caractères. *Mésosternum* subcaréné et avancé sur sa partie médiane, vers le niveau du bord antérieur des hanches intermédiaires ; peu entaillé postérieurement. *Prosternum* étroit. *Antennes* insérées plus près des yeux que la ligne médiane du front ; à bord antérieur de leur base un peu plus avancé que le niveau du bord antérieur des yeux ; au moins aussi longues que la moitié du corps ; subdentées ; de onze articles : le premier épais, un peu plus long que le troisième : le deuxième court : le troisième un peu plus long que le quatrième et plus court que le cinquième : les troisième et suivants un peu comprimés, élargis d'avant en arrière. *Yeux* presque aussi avancés sur le front, au côté interne de leur seconde moitié, que le côté interne de la base des antennes ; un peu obliquement transverses ; échancrés au milieu de leur côté antérieur, tronqués postérieurement. *Elytres* subparallèles ; obtusément arrondies, prises ensemble, à leur extrémité. *Epimères du postpectus* souvent apparentes sur toute leur longueur. *Premier*

article des tarses postérieurs au moins aussi long que les deux suivants réunis.

1. **R. bicolor**; Schrank. *Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus; d'un rouge pâle ou jaunâtre, ainsi que la tête, la base des antennes, la base du repli des élytres, le ventre et les pieds: extrémité des antennes, médi et postpectus noirs. Elytres ordinairement d'un bleu violet; parfois d'un rouge testacé.*

♂ Elytres voilant complétement le dos de l'abdomen. Cinquième arceau ventral tronqué à son extrémité; transversalement déprimé.

♀ Elytres laissant ordinairement une partie du pygidium à découvert: celui-ci subarrondi et échancré dans son milieu, à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral arqué en arrière à son bord postérieur.

Le Stencore rouge à étuis violets. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 224. 4.
Cerambyx bicolor. Schrank, Enum. p. 132. 251.
Stenochorus ruficollis. Herbst, Arch. p. 92. 3. pl. XXV. fig. 13. — Oliv., Entom. t. IV. nº 69. p. 22. 17. pl. I.
Stenochorus rubro-violaceus. Fourcr., Entom. paris. t. I. p. 86. 4.
Rhagium Schrankii. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 118. 2.
Callidium salicis. Fabr., Mant. t. I. p. 154. 38. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 329. 51.
Rhagium etruscum. Rossi, Faun. etrusc. t. I. p. 149. 343. pl. I. fig. 4.
Rhagium salicis. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 314. 6. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 416. 11.
Rhamnusium salicis. Muls., Longic. p. 220. 1. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 84. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 42. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 870.

Var. α. *Elytres d'un rouge ou roux tirant sur le testacé.*

Cerambyx glaucopterus. Schaller, Act. hall. t. II. p. 284. pl. I. fig. 4.
Cerambyx salicis. Oliv., loc. cit. var. pl. I. fig. 5. *a.*
Rhamnusium salicis. Muls., loc. cit. var. A.

Long. 0m,0157 à 0m,0207 (7 l. à 9. l. 1/4). — Larg. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* d'un rouge pâle ou jaunâtre; luisante; garnie de poils jaunâtres, plus apparents en devant et sur les tempes; ponctuée d'une manière obsolète; transversalement sillonnée sur la suture frontale, après les antennes et après les yeux: ceux-ci noirs. *Antennes* prolongées jusqu'à

la moitié (♀) ou presque aux trois quarts (♂) du corps; d'un rouge jaune sur les quatre premiers articles (♂) et sur les deux tiers du cinquième (♀), noires sur le reste. *Prothorax* relevé en devant, arqué et un peu sinué dans son milieu, à son bord antérieur, bissinué à la base; muni de chaque côté d'un tubercule épineux; moins long que large; convexe; transversalement sillonné après le rebord antérieur, et au-devant de la base; creusé, de l'un à l'autre de ceux-ci, sur la ligne médiane, d'un sillon profond séparant deux tubercules; d'un rouge jaune luisant; hérissé de poils jaunâtres clair-semés, peu apparents. *Ecusson* en demi-cercle; d'un bleu noir ou violet; canaliculé; peu ponctué. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; médiocrement convexes; à fossette humérale très-marquée; ruguleusement, plus ou moins finement, et assez densement ponctuées; offrant parfois les traces de trois nervures longitudinales; ordinairement d'un bleu violet ou d'un bleu violet légèrement verdâtre, avec la partie basilaire du repli, rouge jaune; quelquefois entièrement d'un rouge testacé ou d'un rouge brunâtre; garnies d'un duvet clair-semé et indistinct. *Pygidium* d'un rouge jaune. *Dessous du corps* d'un rouge jaune sur l'antépectus et sur le ventre, noir sur les médi et postpectus. *Pieds* d'un rouge jaune; garnis d'un duvet clair-semé et peu apparent.

Cette espèce habite une grande partie de la France. On la trouve sur le saule, le peuplier, le tilleul, etc., aux dépens desquels vit sa larve.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Geoffroy. Schrank, le premier, lui a donné son nom spécifique latin, qu'il est juste de lui conserver.

Voyez pour sa larve : Chapuis et Candèze, *Catal. des larves des coléopt.*, p. 249, pl. VIII, fig. 5.

Genre *Rhagium*, Rhagie; Fabricius.

Fabricius. Syst. entom. 1773, p. 182.

Caractères. *Mésosternum* subcaréné et avancé sur sa ligne médiane, vers le niveau du bord antérieur des hanches intermédiaires; muni à sa partie postérieure d'une entaille dans laquelle s'engage le bord antérieur du métasternum avec lequel il semble confondu. *Prosternum* assez large. *Antennes* insérées aussi près de la ligne médiane du front que du bord interne des yeux; à bord antérieur de leur base un peu moins avancé que le niveau du bord antérieur des yeux; moins longues ou à peine aussi longues que

la moitié du corps; de onze articles : le premier, renflé, de moitié plus long que le troisième : le deuxième court : le troisième plus long que le quatrième, et moins long que le cinquième : celui-ci plus long que chacun des suivants; noueuses à partir du troisième article. *Yeux* sensiblement moins avancés au côté interne de leur seconde moitié que le côté interne de la base des antennes; faiblement échancrés à leur partie antéro-interne, subarrondis dans le reste de leur périphérie. *Elytres* un peu rétrécies d'avant en arrière; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité. *Postépisternums* subparallèles ou peu rétrécis d'avant en arrière; dénudés vers le tiers de leur côté externe.

Ajoutez à ces caractères pour les espèces suivantes : *Ecusson* en triangle subéquilatéral, obtus à son extrémité. *Prothorax* un peu plus étroit en devant qu'à la base; un peu moins large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; armé, de chaque côté, d'un tubercule épineux, et dont l'épine est un peu recourbée; relevé en devant et à la base, creusé d'un sillon transversal après la partie relevée antérieure, et d'un autre au-devant de celui de la base. *Elytres* peu ou très-médiocrement convexes; à fossette humérale assez prononcée.

Les Rhagies se trouvent principalement sur les bois, mais ils aiment quelquefois à se reposer sur les fleurs d'aubépine ou sur celles de quelques autres végétaux.

Geoffroy, le premier, a réuni les insectes dont il est ici question sous le nom de *Stenochorus*. Fabricius, par un esprit brouillon dont il n'a donné que trop de preuves, tout en adoptant ce nom générique, l'appliqua à d'autres Lepturides, à ceux principalement qui forment aujourd'hui la branche des Toxotaires, et il donna le nom de *Rhagium* aux véritables Stencores de l'entomologiste parisien. Olivier, De Lamark et Latreille dans presque tous ses ouvrages, ont en vain cherché à maintenir le nom imposé par Geoffroy : l'autorité de Fabricius, pendant longtemps si grande, l'a emporté, et, contre toute justice, le nom de *Rhagium*, dans les ouvrages modernes, a pris la place de celui de *Stenochorus*.

Le tableau suivant facilitera la distinction des espèces :

A Elytres chargées chacune de deux ou trois nervures. Postépisternums dénudés seulement sur leur rebord externe, vers le tiers de leur longueur.

B Elytres chargées seulement de deux nervures bien apparentes, mais non caréniformes. Ventre sans ligne médiane saillante.

C Ecusson triangulairement dénudé dans le milieu de sa base. Boursouflures post-

oculaires, moins pubescentes dans leur milieu. Elytres chargées chacune seulement de deux nervures; non marquées d'une tache noire sur leur moitié externe, entre leurs bandes transversales d'un jaune rouge (*mordax*).

CC Ecusson dénudé à l'extrémité. Boursouflures postoculaires dénudées. Elytres chargées de deux nervures apparentes, et offrant les traces d'une troisième nervure plus extérieure; marquées d'une tache noire sur leur moitié externe entre leurs bandes transversales d'un jaune rouge (*inquisitor*).

BB Elytres chargées chacune de trois nervures très-apparentes, caréniformes: les deux externes postérieurement unies. Ventre chargé d'une ligne médiane saillante (*indagator*).

AA Elytres chargées chacune de quatre nervures: la subexterne moins saillante. Postépisternums dénudés sur toute leur largeur, vers le tiers de leur longueur (*bifasciatum*).

1. **R. mordax**; Fabricius. *Noir; revêtu d'un duvet roussâtre, disposé par mouchetures sur les élytres: ce duvet peu épais sur le milieu des boursouflures postoculaires: l'écusson dénudé au milieu de la base. Elytres chargées chacune de deux nervures; parées de deux bandes d'un rouge roux, transverses, ordinairement arquées en devant: la première au tiers: la seconde, aux trois cinquièmes, suivie d'un arc noir dénudé. Dessous du corps parsemé de points dénudés très-marqués.*

Rhagium mordax. Fabr., Mant. t. I. p. 145. 1. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 313. 1. — Herbst, Arch. p. 92. 2. pl. XXV. fig. 14. — Panz., Faun. germ. LXXXII. 2. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 412. 2. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 44. 1. — Muls., Longic. p. 224. 2. — Ratzeb., Fortinsect. t. I. p. 239. pl. XVII. fig. 6. — Kuster, Kaef. Europ. XV. 83. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 42. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 870. — Rouget, Catal. 1653.

Stenochorus inquisitor. Oliv., Entom. t. IV. no 69. p. 9. 2. pl. II. fig. 11. *b*.

Var. α. *Tête prolongée derrière les yeux en s'élargissant graduellement. Pieds plus forts.*

Stenochorus scrutator. Oliv., Entom. t. IV. no 69. p. 10. 13. pl. III. fig. 21.

Rhagium mordax. Muls., loc. cit. var. A (*cephalotes*).

Long. 0m,0157 à 0m,0247 (7 l. à 11 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet roussâtre ou roux cendré: ce duvet peu épais sur le milieu de la boursouflure des tempes,

situé derrière les yeux; creusée d'une ligne médiane très-marquée depuis la base des antennes jusqu'au bord antérieur du prothorax. *Antennes* peu prolongées au delà des angles postérieurs du prothorax; ordinairement noires, avec les derniers articles couleur de chair ou livides, quelquefois entièrement de ces dernières teintes; revêtues d'un duvet flavescent ou cendré roussâtre. *Prothorax* arqué en devant; bissinué à la base; faiblement déprimé sur la ligne médiane, d'un sillon transversal à l'autre; parfois rayé d'une ligne légère sur cette dépression; noir, mais revêtu d'un duvet roussâtre cendré, ordinairement peu épais ou en partie dénudé sur la dépression de la ligne médiane. *Ecusson* noir, revêtu d'un duvet roussâtre ou roux cendré, offrant au milieu de la base un petit espace dénudé triangulaire. *Elytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax; médiocrement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; peu convexes sur le dos; à fossette humérale assez prononcée; chargées chacune de deux nervures non avancées jusqu'à la base : l'externe, naissant dans la direction de la fossette humérale, un peu moins longue que l'interne : celle-ci, naissant dans la direction du milieu de la base, prolongée jusqu'aux sept huitièmes; rugueusement ponctuées près de la base, et d'une manière graduellement affaiblie vers l'extrémité; noires, mais parsemées de mouchetures d'un duvet roussâtre ou d'un roux cendré; parées chacune de deux bandes d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé : l'une au tiers : l'autre aux trois cinquièmes de leur longueur; naissant chacune vers le rebord externe, ordinairement arquées, transversalement peu prolongées au delà de la nervure interne : la bande antérieure, ordinairement anguleuse en arrière sur la nervure externe : la bande postérieure, suivie d'une partie noire, dénudée, arquée. *Dessous du corps* et *pieds* noirs et revêtus d'un duvet épais roussâtre ou roux cendré. *Poitrine* et *ventre* parsemés de points dénudés très-marqués; ligne médiane du ventre plus ou moins dénudée. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que les deux suivants réunis.

Obs. Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle est commune dans les environs de Paris, en Bourgogne, etc., et médiocrement près de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, le châtaignier, etc.

La var. α se reconnaît à ses pieds plus forts, surtout à sa tête boursoufflée derrière les joues, comme chez la ♀ du *Vesperus strepens*.

2. **R. inquisitor**; Linné. *Noir; revêtu d'un duvet cendré flavescent,*

disposé par mouchetures sur les élytres : la tête, dénudée sur les boursouflures postoculaires : l'écusson, à l'extrémité. Elytres chargées chacune de trois nervures : l'externe, obsolète ; parées de deux bandes transverses couleur de chair : la première, du tiers externe vers les deux cinquièmes de la suture : la seconde, vers les cinq huitièmes de leur longueur : ces bandes, séparées au côté externe par une grosse tache noire, dénudée. Dessous du corps peu marqué de points dénudés.

Cerambyx inquisitor. Var. β. LINN., Syst. nat. t. I. p. 630. 49.

Leptura mordax. DE GEER, Mém. t. V. p. 124. 1. pl. IV. fig. 6.

Rhagium inquisitor. FABR., Syst. ent. p. 182. 1. *a.* — Id. Syst. eleuth. t. 2. p. 313. 4. — PANZ., Faun. germ. LXXXII. 4. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 411. 3. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 45. 2. — MULS., Longic. p. 225. 3. — RATZEB., Forstins. t. I. p. 239. pl. XVII. fig. 7. — STEPH., Man. p. 277. 2167. — KUSTER, Kaef. Europ. XV. 84. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 42. 3. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 870. — ROUGET, Catal. 1654.

Stenochorus mordax. OLIV., Entom. t. IV. n° 69. p. 7. 1. pl. II. fig. 12.

Var. α. *Elytres cendrées ornées de lignes noires réticuleuses ou onduleuses.*

Rhagium minutum. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 315. 11. — MULS., loc. cit. var. A.

Var. β. *Elytres cendrées ou d'une teinte rapprochée, garnies d'un duvet jaune cendré ; ornées de trois bandes subréticuleuses, noires : l'intermédiaire plus large.*

MULS., loc. cit. var. B.

Long. $0^m,0146$ à $0^m,0191$ (6 l. 1/2 à 8 l. 1/2). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0056$ (1 l. 2/3 à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet cendré ou cendré flavescent ; dénudée sur la boursoufflure postoculaire ; creusée d'une ligne médiane très-marquée, depuis la base des antennes jusqu'au bord antérieur du prothorax. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; ordinairement noires, revêtues d'un duvet cendré ou cendré flavescent. *Prothorax* arqué en devant ; peu ou point bissinué à la base, mais rayé au-devant de celle-ci d'une ligne bissinuée ; tantôt convexe, tantôt subdéprimé sur sa ligne médiane entre les sillons transversaux ; noir, mais revêtu d'un duvet cendré flavescent. *Ecusson*

noir, mais revêtu d'un duvet flavescent : triangulairement dénudé à son extrémité. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; chargées chacune de deux nervures non avancées jusqu'à la base : l'externe naissant dans la direction de la fossette humérale, ordinairement un peu plus courte que l'interne : celle-ci, naissant dans la direction du milieu de la base, prolongée presque jusqu'à l'extrémité ; offrant le plus souvent les traces plus ou moins apparentes d'une troisième nervure plus extérieure ; marquées près de la base de gros points enfoncés, un peu affaiblis vers l'extrémité ; noires, luisantes, mais parsemées de mouchetures d'un duvet d'un jaune pâle ou d'un flave cendré ; parées chacune de deux bandes transverses, d'un flave rouge ou presque couleur de chair : la première, naissant vers le tiers du bord externe, étendue en obliquant un peu en arrière, jusqu'à la moitié de l'espace compris entre la nervure interne et la suture : la seconde, située aux cinq huitièmes ou quatre septièmes de leur longueur, transversalement étendue jusqu'au niveau de la précédente : ces bandes séparées, vers le bord extérieur, par une tache noire, dénudée étendue jusqu'à la nervure externe. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; garni d'un duvet cendré ou cendré flavescent. *Ventre* et surtout *poitrine* peu distinctement parsemés de points dénudés : le ventre plus ou moins dénudé sur la ligne médiane. *Postépisternums* dénudés vers le tiers de leur bord externe, un peu saillants dans ce point. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près égal aux deux suivants réunis.

Cette espèce est commune dans les bois de pins et de sapins. Sa larve vit dans ces arbres.

Voyez, pour les métamorphoses de cette espèce : De Geer, *Mém.*, t. V, p. 398, pl. XII, fig. 6 et 7. — Westwood, introd., t. I, p. 370. fig. 44. 21.

3. **R. indagator** ; Fabricius. *Noir ; revêtu d'un duvet cendré luisant, disposé par fascicules sur les élytres. Tête et prothorax noirs et dénudés de chaque côté depuis les yeux : le prothorax et l'écusson dénudés sur la ligne médiane. Elytres chargées chacune de trois nervures très-saillantes : les deux externes postérieurement unies ; d'un rouge testacé livide, avec des taches ou signes nombreux, noirs et dénudés, constituant ordinairement deux ou trois bandes transverses incomplètes. Ventre chargé d'une ligne médiane élevée.*

Cerambyx inquisitor (type). Linné, Syst. nat. t. I. p. 630. 49.
Rhagium inquisitor. Var. B. Fabr., Spec. t. I. p. 229. 1.

Rhagium inquisitor. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 125. 5.

Rhagium indagator. FABR., Mant. ins. t. I. p. 145. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 313. 3. — PANZ., Faun. germ. LXXXII. 5. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 412. 4. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 46. 3. — MULS., Longic. p. 227. 4. — STEPH., Man. p. 277. 2168. — RATZEB., Fortins. t. I. p. 239. pl. XVII. fig. V. fig. 5 B (larve). fig. 5 B (nymphe). pl. XIX. fig. 4 (larve dans sa galerie). et fig. 5 (nymphe dans sa niche). — KUSTER, Kaef. Europ. XV. 85. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 42. 4. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 870. — PERRIS, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série. t. IV. p. 473. — ROUGET, Catal. 1652.

Stenochorus indagator. OLIV., Entom. t. IV. no 69. p. 12. 5. pl. II. fig. 13.

Long. 0m,0100 à 0m,0146 (4 l. à 6 1/2). — Larg. 0m,0025 à 0m,0045 (1 l. 1/8. à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais revêtue d'un duvet cendré luisant, marquée de points dénudés; noire et dénudée de chaque côté depuis le bord postérieur des yeux jusqu'au bord antérieur du prothorax; rayée sur la ligne médiane, depuis la base des antennes jusqu'au bord du prothorax, d'un sillon plus ou moins obsolète. *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax; revêtues d'un duvet cendré; noires, avec les troisième et cinquième articles plus ou moins distinctement annelés de jaune à la base. *Prothorax* peu arqué en devant; tronqué à la base; ponctué; noir; dénudé longitudinalement de chaque côté; couvert sur le reste de sa surface d'un duvet cendré luisant, avec la ligne médiane ordinairement dénudée et plus ou moins déprimée ou sillonnée. *Ecusson* noir; revêtu d'un duvet cendré, avec la ligne médiane au moins en partie dénudée. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax; ponctuées; rugueuses, parfois incomplétement réticuleuses; chargées chacune de trois nervures très-saillantes : l'externe, naissant du côté externe du calus huméral, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, où elle s'unit à l'intermédiaire : celle-ci, naissant après la fossette humérale, prolongée presque jusqu'à l'extrémité après son union avec l'externe : l'interne, naissant presque du milieu de la base, prolongée à peu près jusqu'à l'extrémité; en majeure partie d'un rouge testacé livide, avec de nombreux signes ou taches noirs et dénudés, constituant souvent deux ou trois bandes transversales incomplètes; revêtues sur le reste d'un duvet cendré luisant ou cendré flavescent, disposé par mouchetures. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet cendré flavescent. *Ventre* parsemé de points dénudés; chargé d'une ligne médiane un peu saillante sur toute sa longueur. *Postépisternums* dénudés

vers le tiers de son bord externe un peu saillant dans ce point. *Pieds* pubescents ; d'un rouge testacé plus ou moins foncé , avec l'extrémité des cuisses, des tibias et les tarses noirs. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite, comme la précédente, les bois de pins et de sapins aux dépens desquels vit sa larve.

Voy. pour les métamorphoses de cette espèce :

L. Dufour, *Ann.* de la Soc. entom. de France, t. IX, 1840, p. 63, pl. V, fig. 1 à 4 (sous le nom de *Stenocorus inquisitor*). — E. Ratzel, *Forstins*. t. I, loc. cit. — Perris, *Ann*. de la Soc. entom., 3e série, t. IV, pag. 469.

Obs. Cette espèce est le type du *Cerambyx inquisitor* de Linné, qui avait considéré l'espèce précédente comme en étant une variété. Fabricius a d'abord adopté cette idée, puis, sciemment, il a jeté la confusion en donnant le nom d'*indagator* au type décrit par son maître, en relevant celui d'*inquisitor* à la variété. Laicharting a en vain indiqué auparavant la bonne voie, en conservant ce dernier nom à l'espèce typique du Pline du nord : l'autorité de Fabricius a entraîné les autres entomologistes à suivre son exemple.

4. **R. bifasciatum**; Fabricius. *Dessus du corps noir ; garni d'un duvet peu épais d'un cendré flavescent. Elytres ruguleusement ponctuées ; chargées de quatre nervures ; d'un rouge testacé sur les côtés ; ordinairement parées chacune de deux taches d'un flave pâle, étendues de la nervure externe à l'interne : la première, oblique, située vers le tiers : la seconde, arquée, placée un peu avant les deux tiers ; rarement d'un flave pâle depuis le cinquième jusqu'aux trois quarts, ou en partie d'un flave rougeâtre depuis la seconde tache jusqu'à l'extrémité.*

État normal des élytres. *Elytres* noires, mais paraissant d'un noir grisâtre par l'effet du duvet cendré flavescent dont elles sont garnies ; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé pâle sur les côtés jusqu'à la nervure externe et même en deçà ; ornées chacune de deux taches d'un flave pâle ou d'un flave rougeâtre pâle : la première, sinueusement oblique, prolongée du cinquième de la nervure externe au tiers de la nervure interne : la deuxième, en arc dirigé en devant, située un peu avant les deux tiers, prolongée de la nervure externe à la nervure interne ou un peu en dedans.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas été très-abondante, la partie noire des élytres passe, vers l'extrémité, au noir un peu rougeâtre.

Le Stencore lisse à bandes jaunes. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 222. 1.

Rhagium bifasciatum. Fabr., Syst. entom. p. 183. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 314. 8. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 414. 6. — Muls., Longic. p. 222. 1. — Steph., Man. p. 277. — Kuster, Kaef. Eur. XV. 86. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 42. 1. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 870. — Rouget, Catal. 1651.

Var. α. *Elytres différant de l'état normal par leur côté externe d'un rouge testacé jusqu'à la nervure subexterne, depuis la base jusqu'à la seconde tache, et entièrement ou presque entièrement de la même couleur depuis cette seconde tache jusqu'à l'extrémité.*

Obs. Quelquefois les parties voisines de la suture, vers la seconde tache, et la première nervure restent encore noires ; d'autres fois toute la partie postérieure, depuis la seconde tache, est d'un rouge testacé pâle ou d'un flave rougeâtre.

Muls., loc. cit. var. A.

Var. β. *Elytres noires ou d'un noir un peu verdâtre sur leur cinquième basilaire, d'un rouge testacé plus ou moins foncé, avec les nervures noires, sur le quart postérieur, d'un flave pâle ou livide sur le reste.*

Stenocorus bicolor. Oliv., Entom. t. IV. no 69. p. 16. 9. pl. I. fig. 4.

Stenocorus ornatum. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 315. 10?

Rhagium bifasciatum. Var. B (Ecoffeti). Muls., loc. cit.

Long. 0m,0157 à 0m,0213 (7 l. à 9 l. 1/2). — Larg. 0m,0028 à 0m,0056 (1 l. 1/4 à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire ; hérissée de poils cendrés ; garnie d'un duvet cendré ou cendré flavescent, court et peu épais ; grossièrement ponctuée sur sa partie postérieure ; rayée sur sa ligne médiane, depuis la base des antennes jusque près du bord antérieur du prothorax, d'un sillon plus ou moins prononcé. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres ; brièvement pubescentes ; à premier article noir : les autres d'un rouge testacé, avec l'extrémité du troisième et de quelques-uns des suivants, noirs. *Prothorax* bissinueusement arqué en devant ; tronqué ou à peine bissinué à la base ; finement ponctué ; noir, garni d'un duvet cendré ou cendré flavescent, court, très-peu épais ; dénudé et faiblement sillonné sur la ligne médiane. *Ecusson* revêtu d'un duvet épais cendré flavescent. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; chargées chacune de

de quatre nervures : l'interne et l'externe prolongées presque jusqu'à l'extrémité : les deux intermédiaires un peu plus courtes : l'externe ramifiée à son extrémité : la submédiaire moins prononcée : les trois internes non avancées jusqu'à la base ; rugueusement ponctuées ; garnies d'un duvet cendré court et très-peu épais ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ordinairement noir, parfois d'un rouge brun ou d'un rouge testacé sur le ventre ; revêtu d'un duvet cendré flavescent ou mi-doré. *Postépisternums* dénudés sur toute leur largeur, d'une manière obliquement transversale vers le tiers de leur longueur. *Ventre* dénudé et parfois légèrement saillant sur la ligne médiane. *Pieds* brièvement pubescents ; noirs, avec la base des cuisses et des jambes d'un rouge testacé. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite les bois de sapins et surtout ceux de pins, dont sa larve ronge les souches.

Voyez pour cette larve : Chapuis et Candèze, *Catal. des larves de coléopt.* p. 248, pl. VIII, fig. 4.

Près du genre *Rhagium* vient se placer le suivant :

Genre *Xylosteus*, Xylostée (Friwaldsky).

Caractères. *Mésosternum* subcaréné. *Prosternum* saillant entre les hanches antérieures. *Antennes* au moins aussi avancées en devant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à peine plus longues que la moitié du corps ; subfiliformes, un peu amincies vers l'extrémité ; de onze articles : le premier moins long que le troisième : celui-ci un peu plus long que le cinquième : le quatrième plus court que les suivants. *Yeux* faiblement échancrés à leur partie antéro-interne. *Tête* brusquement rétrécie à sa partie postérieure, après un assez court bourrelet des tempes ; transversalement sillonnée après ce dernier. *Prothorax* armé de chaque côté d'un tubercule épineux. *Élytres* débordant la base du prothorax des deux cinquièmes environ de la largeur de chacune ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur.

X. Spinolae ; Friwaldsky. *Allongé : brun. Antennes, pieds et abdomen ferrugineux. Elytres parées chacune de trois taches ponctiformes orangées : la première, sur le disque, au sixième : la deuxième, près du*

bord interne, au tiers : la quatrième, plus grosse, arquée, vers les deux tiers du bord externe.

Xylosteus Spinolae. Friwaldsky.
Rhagium rufiventre. Germar, Faun. ins. Europ. XXIII. 16.

Long. 0m,0157 (6 l. 1/2).

Patrie : le Bannat.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES LEPTURIENS.

Caractères. *Tête* tantôt rétrécie postérieurement d'une manière graduelle jusqu'au bord antérieur du prothorax, tantôt d'une manière brusque après les yeux ou après un court bourrelet des tempes qui suit ces organes, et séparée du prothorax par une sorte de cou. *Côté interne de la seconde moitié des yeux* sensiblement moins avancé sur le front que le côté interne de la base des antennes. *Elytres* le plus souvent tronquées ou échancrées à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* ordinairement presque aussi long ou même plus long que tous les suivants réunis.

Les Lepturiens se reconnaissent assez facilement aux caractères ci-dessus indiqués. Chez ceux de la première branche, les antennes sont ordinairement plus avancées, à leur base, que le bord antérieur des yeux ; mais chez les autres, leur insertion est reculée au moins jusqu'à la partie antérieure de l'échancrure de ces organes. Le prothorax, chez les premiers, est épineux ou tuberculeux sur les côtés, comme chez les Rhagiaires ; chez les autres, il s'arrondit ou se montre seulement un peu anguleux ; chez diverses Lepturaires, ses angles postérieurs se prolongent sur les épaules en une pointe spiniforme. Les élytres, généralement rétrécies des épaules à l'extrémité, chez les mâles, se montrent ordinairement moins étroites chez les femelles, ou même se rapprochent de la disposition subparallèle ; parfois elles présentent, chez celles-ci, des couleurs si peu analogues avec celles des premiers, dans la même espèce, qu'on serait tenté de placer les deux sexes dans des catégories différentes ; arrondies à leur partie postérieure chez un petit nombre, elles sont habituellement tronquées ou échancrées à l'extrémité : toujours elles couvrent des ailes entièrement développées. La

tarière des femelles ne fait pas ordinairement au dehors une saillie prononcée, comme on le voit quelquefois dans la famille précédente. Les pieds sont allongés ; les cuisses parfois légèrement renflées ; les jambes souvent un peu arquées ; le premier article des tarses postérieurs aussi grand, chez la plupart, que tous les autres réunis.

Tous les Lepturiens dont les transformations nous sont connues vivent à l'état de larve aux dépens des arbres, et principalement des parties mortes ou malades de ceux-ci. Dans la dernière phase de leur existence quelques-uns semblent se condamner à passer leur vie près des lieux où se cacha leur jeune âge ; mais le plus grand nombre abandonnent l'ombre des bois pour aller, dans les clairières ou dans les champs voisins, chercher sur les ombelles des méums ou des chérophylles, sur les corymbes du sureau ou de la millefeuille, sur les épis des spirées ou des plantains, les sucs mielleux qui leur furent destinés. Plusieurs de ces insectes ont leur robe parée avec une recherche ou une beauté remarquable, et cependant la plupart sont confinés dans nos vallées solitaires ou dans nos chaînes montagneuses les plus élevées. La nature, en les reléguant dans ces lieux peu fréquentés, a-t-elle voulu offrir un attrait au naturaliste porté à étudier les œuvres de Dieu jusque dans les lieux les plus déserts, et le dédommager par la rencontre de ces êtres gracieux de ses peines et de ses fatigues ?

Nous diviserons les Lepturiens en deux branches :

		Branches.
Prothorax	le plus souvent muni vers le milieu de chacun de ses côtés d'un tubercule épineux ou obtus ; quelquefois sans tubercule latéral, mais alors bord antérieur de la base des antennes plus avancé que le niveau du bord antérieur des yeux, chez les uns, ou cuisses postérieures plus longuement prolongées que les élytres, chez les autres.	TOXOTAIRES.
	subarrondi ou parfois subanguleux vers le milieu de ses côtés, mais non muni d'un tubercule obtus ou épineux. Bord antérieur de la base des antennes toujours moins avancé que le niveau du bord antérieur des yeux. Cuisses postérieures moins longuement prolongées que les élytres.	LEPTURAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES TOXOTAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* le plus souvent muni vers le milieu de chacun de ses côtés d'un tubercule épineux ou obtus ; quelquefois sans tubercule latéral, mais alors bord antérieur de la base des antennes plus avancé que le niveau du bord antérieur des yeux, chez les uns, ou cuisses postérieures

un peu plus longuement prolongées que les élytres, chez les autres. *Premier article des tarses postérieurs* ordinairement moins long que tous les suivants réunis.

Les Toxotaires réunis par les caractères généraux que nous venons de signaler, nous montrent les transitions souvent presque insensibles par lesquelles la nature se plaît à passer d'un type à un autre. Ainsi chez les insectes du premier rameau le prothorax est tuberculeux sur les côtés, comme chez les Rhagiaires; chez les premiers Pachytates, il présente encore ce caractère, mais d'une manière graduellement moins prononcée : chez les suivants, il s'arrondit sur les côtés, mais les antennes sont toujours aussi avancées ou presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux; puis enfin chez les Judolies les antennes se montrent insérées plus en arrière par rapport aux organes de la vision, les angles postérieurs du prothorax se dilatent un peu extérieurement en laissant pressentir l'épine latérale qu'ils offriront chez les Strangalies, et les côtés du segment prothoracique se montrent même parfois un peu anguleux comme chez plusieurs de ces Lepturaires.

Chez tous ces insectes, les ♂ ont un postpygidium court qui manque chez les ♀, et le cinquième arceau de leur ventre est plus ou moins incourbé.

Les Toxotaires peuvent être partagés en deux rameaux :

		Rameaux.
Ecusson	en triangle à côtés curvilignes. Quatrième article des antennes à peine plus grand que la moitié du plus long de ceux avec lesquels il est articulé. Prothorax plus long que large, toujours armé, vers le milieu de ses côtés, d'un tubercule épineux ou obtus. Elytres terminées en pointe, à l'angle sutural, ou obliquement échancrées à l'extrémité.	TOXOTATES.
	en triangle à côtés rectilignes. Quatrième article des antennes plus grand que la moitié du plus long de ceux avec lesquels il est articulé. Elytres ordinairement tronquées ou faiblement échancrées chacune en ligne transverse à l'extrémité; quelquefois subarrondies à celle-ci.	PACHYTATES.

PREMIER RAMEAU.

LES TOXOTATES.

CARACTÈRES. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes. *Antennes* de onze articles : le premier graduellement renflé; courbé du côté externe, à son extrémité; moins long ou à peine aussi long que le troisième : le deuxième

court : le troisième variablement plus long ou plus court que le cinquième : le quatrième à peine plus grand que la moitié du plus long de ceux avec lesquels il est articulé. *Prothorax* plus long sur son milieu que large à la base ; toujours armé, vers le milieu de ses côtés, d'un tubercule épineux ou émoussé ; creusé d'un sillon transversal vers le cinquième environ de sa longueur, et d'un autre au-devant de la base ; rétréci de chaque côté, à l'extrémité de ces sillons ; à angles postérieurs obtus, ne dépassant pas la fossette humérale des élytres. *Elytres* débordant la base du prothorax des deux cinquièmes environ de la largeur de chacune ; plus ou moins rétrécies d'avant en arrière. *Pieds* allongés. *Prosternum* étroit et parfois peu apparent entre les hanches. *Mésosternum* assez large, tantôt parallèle, tantôt rétréci d'avant en arrière ; non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière. *Epimères du postpectus* généralement visibles sur toute la longueur du côté externe des postépisternums.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Elytres	en ogive, prises ensemble, à l'extrémité, et terminées en pointe à l'angle sutural. Bord antérieur de la base des antennes un peu moins (♀) ou notablement moins (♂) avancé que le bord antérieur des yeux. Postépisternums ni sinués ni échancrés vers le tiers de leur côté externe.	*Oxymirus.*
	un peu obliquement tronquées ou échancrées chacune à l'extrémité. Bord antérieur de la base des antennes plus avancé que le bord antérieur des yeux. Postépisternums échancrés ou sinués vers le tiers de leur côté externe, et laissant voir plus largement l'épimère dans ce point.	*Toxotus.*

Genre *Oxymirus*, Oxymire (1).

Caractères. *Elytres* en ogive, prises ensemble, à l'extrémité et terminées en pointe à l'angle sutural. *Bord antérieur de la base des antennes* un peu moins (♀) ou notablement moins (♂) avancé que le bord antérieur des yeux. *Antennes* de onze articles : le premier graduellement renflé ; plus court que le troisième : celui-ci visiblement moins long que le cinquième :

(1) Ce genre s'éloigne de celui d'*Argaleus* de M. Le Conte par les antennes insérées moins avant que le bord antérieur des yeux ; par ces derniers organes disposés d'une manière obliquement longitudinale, au lieu de l'être d'une manière subtransversale ; par les élytres terminées en pointe à l'angle sutural, au lieu d'être presque tronquées à l'extrémité. Par ses divers caractères, le genre *Argaleus* semble se rapprocher davantage de celui de *Toxotus*.

le quatrième de moitié environ plus court que ce dernier : le onzième appendicé chez le ♂. *Yeux* disposés d'une manière obliquement longitudinale et échancrés dans le milieu de leur côté interne. ***Mésosternum*** parallèle. ***Postépisternums*** ni sinués ni échancrés vers le tiers de leur côté externe. ***Eperons*** des tibias postérieurs insérés vers l'extrémité de la jambe ou dans une échancrure peu profonde de la partie postérieure de celle-ci.

1. **O. cursor**; Linné. *Cinquième article des antennes notablement plus long que le troisième : le quatrième à peine plus grand que la moitié du suivant. Prothorax chargé de deux reliefs longitudinaux en carène, situés chacun entre la ligne médiane et le bord latéral, prolongés d'un sillon transversal à l'autre. Elytres en ogive, prises ensemble, à l'extrémité, terminées en pointe à l'angle sutural; ruguleuses; pubescentes; chargées de côtes plus ou moins oblitérées.*

♂ Antennes insérées moins près du niveau du bord antérieur des yeux ; un peu plus longues que le corps. Tête graduellement rétrécie, immédiatement après les yeux. Elytres assez fortement rétrécies depuis les épaules jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur. Pygidium et postpygidium d'un noir gris. Ventre noir. Cinquième arceau ventral incourbé, caréné sur la ligne médiane.

♀ Antennes insérées plus près du niveau du bord antérieur des yeux ; prolongées environ jusqu'aux trois quarts du corps. Tête prolongée après les yeux d'une manière presque parallèle jusqu'au sillon transversal postérieur. Elytres peu rétrécies jusqu'aux deux tiers. Pygidium d'un noir gris ; subhorizontal, ordinairement voilé par les élytres. Ventre variant du noirâtre au brun testacé ou même au rouge testacé, revêtu d'un duvet cendré mi-doré. Cinquième arceau ventral non caréné.

♂ État normal. Dessus du corps noir, garni d'un duvet cendré subargenté, peu épais : parties de la bouche et base des antennes variées de rouge ou roux testacé. Dessous du corps et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré subargenté.

Cerambyx noctis. Linn. Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 630. 48.

Rhagium noctis. Fabr., Spec. ins. t. I. p. 320. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 314. 7. — Panz., Faun. germ. XVII. 3.

Leptura noctis. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 139. 4.

Stenochorus noctis. Oliv., Entom. t. IV. n° 69. p. 17. 10. pl. I. fig. 10.

♀ ÉTAT NORMAL. Tête et prothorax noirs, garnis d'un duvet peu épais d'un cendré mi-doré : bouche mélangée de rouge ou roux testacé. Antennes d'un rouge testacé, avec l'extrémité de la plupart des articles noire ou obscure. Ecusson revêtu d'un duvet blanc mi-doré. Elytres d'un rouge pâle ou testacé, ornées chacune d'une bande suturale noire, et d'une autre, de même couleur, naissant de l'angle huméral, non prolongées jusqu'à l'extrémité; garnies d'un duvet moins épais que le prothorax. Ventre revêtu d'un duvet cendré mi-doré; noirâtre dans l'état le plus complet, quelquefois d'un brun testacé ou même d'un rouge pâle ou testacé. Pieds pubescents; d'un rouge testacé avec le dessus des cuisses noir.

Cerambyx cursor. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 393. 30. — Id. 12e édit. t. I. p. 630. 45.

Rhagium cursor. FABR., Syst. entom. p. 183. 2. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 314. 4.

Leptura cursor. DE GEER, Mém. t. V. p. 127. 3.

Stenochorus cursor. OLIV., Entom. t. IV. no 69. p. 14. 7. pl. I. fig. 9.

♂ et ♀ *Rhagium cursor*. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 681. 3. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 415. 8.

Leptura cursor. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 42. 38.

Toxotus cursor. MULS., Longic. p. 232. 2. — STEPH., Man. p. 277. — BACH, Kaef. t. III. p. 43. 2. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 871.

♀ Var. α. *Elytres entièrement blondes ou d'un roux testacé pâle, mais paraissant souvent d'une teinte un peu flavescente, par suite du duvet dont elles sont garnies.*

SCHOENH., loc. cit. var. B. — MULS., loc. cit. var. A.

Long. 0m,0202 à 0m,0247 (9 l. à 11 l.). — Larg. 0m,0039 à 0m,0045 (1 l.3/4 à 2 l.) (♂). — 0m,0048 à 0m,0067 (2 l. 1/8 à 3 l.) (♀).

Corps allongé. *Tête* noire, avec quelques parties de la bouche, ou même parfois, chez la ♀, la partie antérieure, d'un rouge testacé; finement ponctuée; garnie d'un duvet médiocrement serré cendré, subargenté (♂), ou cendré mi-doré (♀); rayée d'une ligne médiane. *Antennes* colorées et prolongées comme il a été dit. *Prothorax* un peu arqué en devant; bissinueusement tronqué à la base, avec la partie médiane de celle-ci à peine plus prolongée en arrière que les angles postérieurs; rayé, de l'un des sillons transversaux à l'autre, d'une ligne médiane, et chargé, entre cette ligne et chaque bord latéral, d'un relief longitudinal; noir, finement ponc-

tué; garni d'un duvet semblable à celui de la tête. *Ecusson* triangulaire; noir, revêtu d'un duvet cendré (♂) ou d'un blanc mi-doré (♀). *Elytres* près de trois fois et demie aussi longues que le prothorax; faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies jusqu'aux deux tiers ou trois quarts; en ogive, prises ensemble, à l'extrémité, terminées en pointe à l'angle sutural; très-médiocrement convexes; ruguleuses; garnies d'un duvet plus clair-semé que celui du prothorax, cendré subargenté luisant (♂), ou cendré mi-doré (♀); chargées chacune de trois côtes plus ou moins obtuses; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* parcimonieusement pubescents; colorés comme il a été dit.

Cette espèce habite principalement les montagnes alpines. Elle n'est pas très-rare, en juillet, à la Grande-Chartreuse. On la trouve sur les arbres morts ou renversés.

Genre *Toxotus*, Toxote; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 211.

Caractères. *Elytres* un peu obliquement tronquées ou échancrées chacune à l'extrémité; débordant la base du prothorax de la moitié environ de la largeur de chacune. *Bord antérieur de la base des antennes* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Postépisternums* sinués ou échancrés vers le tiers antérieur de leur côté externe, et laissant plus largement dans ce point apparaître l'épimère. *Prosternum* très-étroit vers le milieu des hanches. *Mésosternum* assez large, prolongé au moins jusqu'à la moitié des hanches. *Pieds* allongés. *Eperons des tibias postérieurs* allongés, insérés dans une échancrure assez profonde de la partie postérieure de la jambe.

α Troisième article des antennes plus court que le cinquième. Prothorax à peine bissinué à la base. Elytres subconvexes (♀) ou planiuscules sur le dos (♂). Tête graduellement rétrécie après les yeux (sous-genre *Anisorus*).

αα Troisième article des antennes plus long ou au moins aussi long que le cinquième. Prothorax fortement bissinué à la base.

β Tête graduellement rétrécie après les yeux. Elytres planes sur le dos (sous-genre *Minaderus*).

ββ Tête brusquement un peu rétrécie avant le bord antérieur du prothorax. Elytres peu convexes sur le dos (sous-genre *Toxotus*).

1. **T. quercus**; Goetz. *Troisième article des antennes plus court que le cinquième : le quatrième égal aux deux cinquièmes du suivant. Tête et*

prothorax noirs, peu garnis de duvet cendré : le prothorax à peine bissinué à la base, non caréné sur le rebord basilaire. Elytres deux fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; rétrécies d'avant en arrière; obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité; de couleur variable; garnies d'un duvet court ou peu apparent. Antennes et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré.

♂ Ventre d'un rouge jaune. Pygidium et postpygidum de couleur analogue : le premier bissinué à son bord postérieur; le second, court, tronqué. Cinquième arceau ventral un peu incourbé; arqué ou bissinueusement arqué en arrière à son bord postérieur.

♀ Ventre noir. Pygidium de même couleur, échancré à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral arqué en arrière à son bord postérieur.

♂ ÉTAT NORMAL. Tête et prothorax noirs; pubescents. Elytres noires, garnies d'un duvet cendré court; parées chacune d'un tache humérale d'un rouge jaune, couvrant la base jusqu'à l'écusson, et les deux septièmes antérieurs du bord externe; obtriangulairement rétrécies d'avant en arrière à son côté interne.

Cerambyx quercus. GOETZ, *in* Naturforsch. t. XIX (1783). p. 74. pl. IV. fig. 5 (♂).
Leptura humeralis. FABR., Mant. ins. t. I. p. 158. 14. (♂). — Id. Syst. eleuth t. II. p. 359. 25 (♂). — PANZ., Faun. germ. XLV. 11 (♂). — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 484. 28.
Stenochorus humeralis. OLIV., Entom. t. IV. nº 69. p. 22. 16. pl. II. fig. 18 (♂). (Olivier fait sans doute erreur en indiquant le ventre noir).
Toxotus humeralis. — KUSTER, Kaeferf. Europ. IV. 86. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 44. 6 (♂).

♀ ÉTAT NORMAL. Tête et prothorax noirs. Elytres entièrement d'un rouge ou roux testacé, d'un roux jaune ou d'un jaune d'ocre.

Cerambyx quercus. GOETZ, *in* Naturforsch. t. XIX. (1783). p. 74. pl. IV. fig. 6 (♀).
Rhagium dispar. PANZ., Faun. germ. XVII. 1. (♀ indiquée à tort comme étant le ♂). (L'insecte que Panzer regarde comme étant la ♀ est un *T. meridianus* ♀ ou peut-être un *O. cursor* ♂). — SCHOENH., Syn. inst. t. III. p. 416. 9 (il a suivi les errements de Panzer).
Toxotus dispar. MULS., Longic. p. 231 (♀) (indiqué à tort comme étant le ♂). (L'exemplaire donné comme étant le ♂ était un petit exemplaire ♀ du *T. meridianus*). — BACH, Kaeferf. t. III. p. 44. 5 (mêmes errements).

Toxotus quercus. L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 872 (♂ et ♀).

Var. *α*. *Elytres entièrement noires*.

Long. 0m,0135 à 0m,0180 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0039 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4) (♂). — 0m,0043 à 0m,0056 (1 l. 7/8 à 2 l. 1/2) (♀).

Corps allongé. *Tête* noire; garnie d'un duvet cendré, densement, assez finement et ruguleusement ponctuée; creusée d'un sillon médiaire profond, naissant entre la base des antennes et ordinairement non prolongé jusqu'au bord antérieur du prothorax. *Yeux* à peine échancrés; saillants sur les côtés de la tête. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou aux quatre cinquièmes (♂) de la longueur du corps; subfiliformes, un peu atténuées (♂) ou un peu épaissies (♀) vers leur extrémité; noires; comme poudrées d'un duvet cendré très-court. *Prothorax* arqué en devant; tronqué et à peine bissinué à la base, avec la partie médiaire à peine plus prolongée en arrière que les angles postérieurs; creusé sur la ligne médiane d'un sillon prolongé d'un sillon transversal à l'autre; subcaréné de chaque côté de ce sillon médian; noir; finement et presque obsolètement ponctué; parcimonieusement garni d'un duvet cendré. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; peu pubescent. *Elytres* rétrécies plus faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes, et plus sensiblement ensuite en ligne courbe; obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; planiuscules sur le dos (♂) ou médiocrement et assez régulièrement convexes (♀); obsolètement ou peu distinctement ponctuées; obsolètement ruguleuses; ordinairement chargées de côtes à peine prononcées; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; garnis d'un duvet cendré très-court et peu apparent. *Premier article des tarses postérieurs* un peu moins long que tous les autres réunis.

Cette espèce est rare en France. Elle m'a été donnée dans le temps par feu Cantener, comme ayant été prise dans la Lorraine.

2. **T. meridianus**; LINNÉ. *Troisième article des antennes plus long que le cinquième : le quatrième à peu près égal à la moitié du suivant. Tête, prothorax et élytres garnis d'un duvet soyeux, cendré ou cendré jaunâtre. Prothorax bissinué à la base; ordinairement caréné sur le rebord basilaire. Elytres deux fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; rétrécies d'avant en arrière; obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité; de couleur variable.*

♂ Ventre entièrement d'un roux testacé. Pygidium et postpygidium ordinairement de même couleur : le second court, arqué en arrière à son bord postérieur. Cinquième arceau du ventre tronqué ou un peu entaillé dans son milieu, à son bord postérieur.

♀ Ventre soit entièrement noir, soit avec les deux derniers arceaux d'un roux fauve. Pygidium souvent noir; échancré dans le milieu de son bord postérieur. Cinquième arceau ventral un peu anguleusement prolongé en arrière dans le milieu de son bord postérieur.

♂ État normal. Elytres noires, revêtues d'un duvet cendré court et soyeux, qui les fait paraître d'un noir ardoisé, avec la base d'un roux testacé sur une étendue inégale, variant ordinairement du sixième au quart de leur longueur.

Obs. Ordinairement les cuisses et la base des jambes sont d'un roux jaune ou testacé : les genoux, la majeure partie des jambes et les tarses noirs.

Cerambyx meridianus. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 630. 17 (♂). — Schrank, Enum. p. 135. 257 (♂).

♂. Var. α. *Elytres d'un roux fauve ou d'un roux testacé, garnies d'un duvet soyeux court et concolore, avec les rebords sutural, externe et apical parfois obscurs.*

Obs. Les pieds sont alors ordinairement colorés comme dans l'état normal, ou avec les jambes entièrement noires. Les antennes sont noires, avec la partie basilaire du premier article, ou des deux ou trois premiers articles, d'un roux ou rouge testacé.

Leptura meridiana. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 398. 7 (♂).
Stenochorus meridianus. Fabr., Syst. entom. p. 178. 1 (♂). — Oliv., Entom. t. IV. no 69. p. 18. 11. pl. II. fig. 2. *b* (♂).

Var. β. *Elytres entièrement blondes, garnies d'un duvet soyeux et concolore.*

Obs. Quand, par défaut de la matière colorante, les élytres ont passé au blond, les pieds ont du noir sur une moins grande étendue; parfois ils sont blonds, avec les genoux, l'extrémité des jambes, l'extrémité du premier article des tarses, et les suivants, noirs.

Les antennes ont souvent alors les deux premiers articles au moins des antennes et la base de quelques-uns des suivants, blonds.

♀ ETAT NORMAL. Elytres noires, revêtues d'un duvet soyeux court et cendré, qui les fait paraître d'un noir presque ardoisé.

Var. *γ*.

Obs. Dans l'état le plus avancé, et qui peut être considéré comme une variation par excès, les pieds, le ventre, les antennes, sauf parfois une partie du premier article, sont noirs.

Dans l'état qui peut être considéré comme normal, le ventre est noir avec les deux derniers arceaux d'un rouge fauve ou d'une nuance rapprochée; les pieds sont noirs, avec la base des cuisses d'un roux testacé; les antennes ont au moins une partie de leurs articles d'un roux testacé.

Cerambyx meridianus. LINNÉ, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 630. 47 (♀).
Stenochorus meridianus. FABR., Syst. entom. p. 178 (♀).
Cerambyx chrysogaster. SCHRANK, Enum. p. 132. 252. — OLIV., Entom. t. IV. nº 69. p. 19. 12. pl. III. fig. 23.
Rhagium cantharinum. HERBST., Arch. p. 93. 5. pl. XXV. fig. 15.
Leptura splendens. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 137. 3.

♀ Var. δ. *Elytres noires; revêtues d'un duvet soyeux court et cendré, qui les fait paraître presque d'un noir ardoisé, avec la base d'un roux testacé sur une étendue variable.*

Leptura meridiana. PANZ., Faun. germ. XLV. 10.

Obs. Je n'ai pas vu cette variété, indiquée par Panzer. La figure précitée semble représenter une ♀.

Les pieds et les antennes sont à peu près comme dans l'état normal.

♀ Var. ε. *Elytres entièrement fauves ou d'un fauve testacé, garnies d'un duvet soyeux concolore.*

Obs. Les pieds sont ordinairement fauves ou d'un fauve testacé, avec les cuisses antérieures tantôt unicolores, tantôt brièvement tachées de noir vers le genou : les cuisses intermédiaires généralement noires vers le genou : les cuisses postérieures noires en dessus, sur la seconde moitié au moins de leur longueur : les tibias intermédiaires et postérieurs, et les articles des

tarses des mêmes pieds, noirs à l'extrémité. Les antennes sont noires, avec les quatre premiers articles et la base des deux ou trois suivants, ordinairement fauves ou d'un fauve testacé.

Linné avait connu le ♂ et la ♀ de cette espèce et une variété du ♂. Après lui, les auteurs ont pendant longtemps considéré les deux sexes ou quelques-unes de leurs variétés comme des espèces différentes. Paykull, le premier, les a réunis sous le même nom spécifique. Voyez :

Leptura meridiana. Payk., Faun. suec. t. III. p. 104. 4. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 478. 17. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 40. 37.

Toxotus meridianus. Muls., Longic. p. 234. 3. — Steph., Man. p. 277. 2170. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 44. 4. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 871. — Rouget, Catal. n° 1655.

Long. 0^m,0157 à 0^m,0202 (7 l. à 9 l.) (♂). — 0^m,0157 à 0^m,0247 (7 à 11 l.) (♀). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.) (♂). — 0^m,0033 à 0^m,0067 (1 l. 1/2 à 3 l.) (♀), à la base des élytres.

Corps allongé. *Tête* noire; garnie d'un duvet cendré; pointillée ou finement ponctuée; creusée d'un sillon médiaire profond, naissant vers la base des antennes et parfois prolongé en s'affaiblissant jusque près du bord antérieur du prothorax. *Epistome* et *labre* parfois en partie testacés. *Yeux* faiblement échancrés; saillants sur les côtés de la tête. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers (♀) ou au moins jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) de la longueur du corps; subfiliformes, à peine (♂) ou sensiblement (♀) atténuées vers l'extrémité; noires au moins sur leur seconde moitié; brièvement pubescentes. *Prothorax* arqué en devant, bissinué à la base; creusé d'un sillon longitudinal médiaire, prolongé d'un sillon transversal à l'autre; subcaréné de chaque côté de ce sillon médiaire; noir; finement pointillé; garni ou revêtu d'un duvet soyeux. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir, revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; plus de trois fois (♂) ou près de trois (♀) aussi longues qu'elles sont larges, prises ensemble, à la base; rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes, et plus sensiblement ensuite en ligne courbe; un peu obliquement échancrées ou tronquées chacune à l'extrémité; planiuscules sur le dos (♂ ♀); à fossette humérale prononcée; sans ponctuation bien sensible; souvent obsolètement ruguleuses; ordinairement chargées, au côté interne de la fossette humérale, d'une côte obsolète et postérieurement raccourcie; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et

pieds pubescents. *Poitrine* noire. *Ventre* et *pieds* colorés comme il a été dit. *Premier article des tarses postérieurs* presque aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les zones froides ou tempérées. Elle n'a pas été prise, je crois, dans les environs de Lyon, mais on la trouve en Bourgogne et plus au nord, et surtout dans les Alpes.

3. **T. Schaefferi**; LAICHARTING. *Troisième article des antennes au moins aussi long ou plus long que le cinquième : le quatrième égal au deux tiers du suivant. Tête et prothorax noirs, mais revêtus d'un duvet jaune d'or. Ecusson revêtu d'un duvet pareil. Elytres une fois plus longues que larges à la base, prises ensemble; très-rétrécies; échancrées ou tronquées à l'extrémité: glabres; d'un roux fauve ou testacé; ordinairement parées sur le milieu d'une bande transversale d'un roux jaune; rarement noires ou brunes. Dessous du corps revêtu d'un duvet jaune d'or. Antennes et pieds d'un roux fauve. Cuisses intermédiaires et postérieures canaliculées et denticulées en dessous, armées d'une petite épine près de l'articulation.*

♂ Ventre d'un jaune roux : cinquième arceau bissinué à son bord postérieur.

♀ Ventre noir ou brun, parfois avec le bord des arceaux rougeâtre : le cinquième tronqué à son bord postérieur.

Leptura Schaefferi. LAICHART., Tyr. ins. t. II (1784). p. 130. 1. — PANZ., SCHÆFF., Icon. ins. p. 49. 12.

Rhagium cinctum. FABR., Mantis. Ins. t. I (1787). p. 146. 5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 314. 5. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 416. 10.

Toxotus dentipes. MULS. *in* Ann. de la Soc. d'agr. de Lyon. t. V. 1842. p. 209. pl. XI. fig. 2.

Toxotus cinctus. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 43. 1. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 871.

♂ ÉTAT NORMAL. Elytres ordinairement entièrement d'un roux foncé, d'un roux brunâtre ou d'un roux fauve.

♀ ÉTAT NORMAL. Elytres ordinairement d'un roux fauve ou d'un roux testacé; parées, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale d'un roux jaune ou d'un jaune roux.

Obs. M. Bach fait erreur en donnant, comme habituelle, la couleur noire aux élytres des ♀ : elle est exceptionnelle.

♀ Var. A. *Elytres brunes ou noires; parées, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale rousse.*

Long. 0m,0157 à 0m,0202 (7 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0052 à 0m,0072 (2 l. 1/4 à 3 l. 1/4) à la base des élytres.

Corps allongé. *Tête* noire; finement ponctuée; revêtue d'un duvet jaune doré; rayée d'une ligne médiane; sillonnée transversalement après la base des antennes; offrant après les yeux une boursouflure assez courte, rétrécie au bord postéro-interne de ces organes: labre, épistome et palpes, d'un fauve testacé. *Antennes* un peu plus longuement (♂), ou à peu près aussi longuement (♀) prolongées que le corps; subfiliformes, un peu amincies vers l'extrémité; d'un roux testacé; à troisième article au moins aussi grand que le cinquième: le quatrième égal aux deux tiers de ce dernier: le troisième et les deux suivants, chez le (♂), subglobuleusement renflés à l'extrémité; les septième à dixième sensiblement élargis de la base à l'extrémité, en ligne courbe au côté externe, en courbe rentrante au côté interne. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué et relevé en rebord, en devant; bissinué et relevé en rebord, à la base; rayé d'un sillon médiaire de l'un des sillons transversaux à l'autre; noir, revêtu d'un duvet d'un jaune doré. *Ecusson* en triangle obtus, presque aussi large que long; noir, revêtu d'un duvet épais et d'un jaune d'or. *Elytres* trois fois et tiers à trois fois et demie aussi longues que le prothorax; une fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; débordant la base du prothorax d'environ la moitié de la largeur de chacune; fortement rétrécies d'avant en arrière; un peu obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; peu convexes sur le dos; rugueusement ponctuées à la base, légèrement vers l'extrémité; glabres; d'un roux fauve ou d'un roux fauve brunâtre; ordinairement parées, chacune, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transverse ou transversale d'un roux jaune; souvent sans tache surtout chez le ♂; quelquefois au contraire entièrement noires, principalement chez la ♀. *Dessous du corps* revêtu d'un duvet épais, d'un jaune doré; noir sur la poitrine; coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* allongés; grêles; brièvement pubescents; d'un roux fauve. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* creusées en dessous d'un sillon graduellement plus profond vers l'articulation fémoro-tibiale; armées sur les côtés de celui-ci de petites dentelures, et d'une ou de deux épines près de l'articulation. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce, rare en France, a été prise, dans la forêt de Loches (Indre-et-Loire), par M. l'abbé Blaive, de Tours, entomologiste plein de zèle et de talent.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES PACHYTATES.

Caractères. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes. *Antennes* insérées sur le front; ordinairement presque aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps; subfiliformes ou un peu épaissies dans leur seconde moitié; de onze articles : le premier subgraduellement renflé : le deuxième court : le troisième variablement un peu plus court ou un peu plus long que le premier et que le cinquième : le quatrième plus de moitié aussi long que le plus grand de ceux avec lesquels il est articulé : le onzième plus ou moins sensiblement appendicé, au moins chez les ♂. *Yeux* situés sur les côtés de la tête; échancrés chez les uns, entiers chez les autres. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux jusqu'au bord antérieur du prothorax, excepté chez les Judolies. *Prothorax* plus étroit en devant qu'en arrière; plus ou moins bissinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci plus prolongée en arrière que les angles; armé, chez les premières espèces, vers le milieu de ses côtés, d'un tubercule obtus ou pointu; arrondi chez les autres espèces, ou subanguleux chez quelques Judolies; sinué ou rétréci au-devant des angles postérieurs. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune; parfois subarrondies chacune à l'extrémité, ordinairement tronquées ou faiblement échancrées chacune sur la partie interne de celle-ci. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* généralement voilé par les élytres, excepté chez les Judolies. *Prosternum* étroit et parfois peu apparent entre les hanches. *Mésosternum* plus ou moins large; tantôt parallèle, tantôt rétréci d'avant en arrière. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière. *Pieds* allongés. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que tous les suivants réunis.

En dehors des autres caractères particuliers aux ♂ et aux ♀, les premiers se distinguent facilement par un postpygidium court et transversal, qui manque à ces dernières. Chez celles-ci, le pygidium ou dernier arceau est rétréci d'avant en arrière, et généralement aussi long qu'il est large à la base.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

- Tête
  - graduellement rétrécie après les yeux jusqu'au bord antérieur du prothorax.
    - Prothorax armé, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule obtus ou pointu. Bord antérieur de la base des antennes plus avancé que le bord antérieur des yeux.
      - Yeux notablement échancrés. Premier article des antennes plus court que le troisième. *Pachyta.*
      - Yeux irréguliers, presque triangulaires, entiers ou peu sensiblement échancrés. Premier article des antennes plus long que le troisième. *Carilia.*
    - Prothorax subarrondi vers le milieu de ses côtés. Yeux entiers ou à peine échancrés. Bord antérieur de la base des antennes plus avancé ou au moins presque aussi avancé que le bord antérieur des yeux. Angles postérieurs du prothorax obtus, et ne dépassant pas la fossette humérale des élytres. *Acmaeops.*
  - brusquement rétrécie postérieurement. Yeux notablement échancrés. Antennes visiblement insérées moins avant que le bord antérieur des yeux. Angles postérieurs du prothorax dilatés latéralement en petite pointe dépassant la fossette humérale des élytres. *Judolia.*

En suivant l'ordre méthodique d'après lequel sont disposés les Pachytates, il sera facile de reconnaître la marche de la nature. Ainsi, chez les Pachytes, le prothorax est encore allongé, fortement tuberculeux de chaque côté, proportionnellement plus étroit, creusé en dessus de deux profonds sillons transversaux, dont l'antérieur est au cinquième et le postérieur vers les quatre cinquièmes de sa longueur, rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons. Les antennes sont toujours insérées plus avant que les yeux, et ces derniers organes sont échancrés. Cet ensemble de caractères rapproche ces insectes des Toxotes, et les deux premières espèces semblent même se lier à ces derniers par leurs élytres échancrées ou tronquées un peu obliquement à l'extrémité.

Chez les Carilies, le prothorax est déjà moins allongé, plus élargi postérieurement, moins fortement anguleux, moins rétréci à l'extrémité des sillons, et l'antérieur de ceux-ci se rapproche davantage du rebord antérieur. Les yeux sont entiers.

Chez les Acmaeops, le prothorax n'est plus anguleux sur les côtés ; les yeux sont entiers ou à peu près : chez les premiers, ou véritables Acmaeops, les antennes sont encore insérées plus avant que le bord antérieur des yeux, et les sillons transversaux du prothorax sont encore prononcés : chez les derniers, ou Dinoptères, ces sillons sont presque oblitérés ; les antennes sont à peine insérées aussi avant que le bord antérieur des yeux, et ces organes montrent une faible échancrure.

Chez les Judolies, les antennes sont visiblement insérées moins avant

que le bord antérieur des yeux ; ces organes sont assez fortement échancrés, comme ils le seront dans les premiers Lepturaires qui vont suivre. Les angles postérieurs du prothorax, qui chez tous les autres Pachytates étaient obtus et ne dépassaient pas la fossette humérale des élytres, s'étendent latéralement ici en une petite pointe qui semble faire pressentir la dilatation qu'auront ces angles, chez les Strangalies ; le segment prothoracique se montre même parfois anguleux, comme chez ces derniers insectes ; et enfin la tête, au lieu d'être graduellement rétrécie après les yeux, présente le rétrécissement brusque qu'elle a habituellement chez les Lepturiens.

Genre *Pachyta*, Pachyte ; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. IV (1835), p. 213.

Caractères. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux. *Prothorax* muni, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule obtus ou pointu ; à angles postérieurs obtus et ne dépassant pas la fossette humérale des élytres ; plus long sur son milieu que large à la base ; creusé d'un sillon transversal vers le cinquième, et d'un autre vers les quatre cinquièmes environ de sa longueur ; rétréci de chaque côté, à l'extrémité de ces sillons ; relevé en rebord en devant et à la base. *Yeux* plus ou moins échancrés. *Bord antérieur de la base des antennes* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Premier article des antennes* plus court ou à peine aussi long que le troisième. *Elytres* tantôt sensiblement rétrécies d'avant en arrière, tantôt subparallèles jusqu'aux deux tiers au moins ; échancrées ou tronquées, au moins sur la partie juxtà-suturale de leur extrémité. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* ne dépassant pas ordinairement les élytres. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les deux suivants réunis.

α Elytres un peu obliquement échancrées, ou tronquées à l'extrémité, avec l'angle sutural ordinairement vif ou un peu terminé en pointe. Yeux assez profondément échancrés (sous-genre *Anthophilax*, Le Conte) (*Lamed*, *quadrimaculata*).

αα Elytres obtuses, ou obtusément et étroitement tronquées à l'extrémité ; émoussées à l'angle sutural. Yeux peu profondément ou très-faiblement échancrés (sous-genre *Pachyta*).

β Yeux sensiblement échancrés (*variabilis*, *interrogationis*).

ββ Yeux à peine échancrés (*borealis*, *clathrata*).

1. **P. Lamed**; Linné. *Noire; un peu luisante; herissée sur la tête et le prothorax d'un duvet cendré. Elytres glabres; rugueusement ponctuées; deux fois et quart aussi longues que larges à la base, réunies; obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; d'un brun roussâtre (♂), ou d'un flave livide, marquées d'une tache humérale, obliquement dilatée au côté interne, et d'une tache postérieure, obtriangulaire, entaillée en devant, noires : ces taches souvent dilatées et couvrant la majeure partie des élytres (♀) : celles-ci parfois entièrement noires (♂ et ♀).*

♂ Pygidium et postpygidium noirs : le dernier court, transversal, tronqué.

♀ Pygidium noir; tronqué à l'extrémité. Cinquième arceau du ventre parfois suivi d'un oviducte membraneux, large, tronqué, court et chargé de parties cornées.

État normal. Elytres glabres; d'un roux brun ou d'un brun roux, avec le rebord externe, l'apical et souvent la partie postérieure du sutural, noirâtres.

Leptura pedella. Var. De Geer, Mém. t. V. p. 129. 4.
Leptura spadicea. Payk., Faun. suec. t. III. p. 103. 3. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 39. 36.
Toxotus Lamed. ♂. L. Redtenb., Faun. austr. 2[e] éd. p. 872.

Var. α. *Elytres noires ou noirâtres.*

Gyllenh, loc. cit. var. *b*.

♀ État normal. Elytres glabres; d'un flave livide, ornées chacune de deux taches noires : la première, naissant du calus huméral, longitudinalement prolongée jusqu'au tiers ou un peu plus de leur longueur, puis obliquement dirigée, à son bord postérieur vers la suture qu'elle n'atteint pas, vers les deux cinquièmes de leur longueur : cette partie interne avancée en s'évanouissant jusqu'au cinquième ou sixième antérieur : la seconde tache, presque obtriangulaire, entaillée en devant, couvrant la moitié médiaire de la largeur, depuis la moitié jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur.

Leptura pedella. De Geer, Mém. t. V. p. 129. 4. pl. IV. fig. 10.
Stenochorus Lamed. Oliv. Entom. t. IV. n° 69. p. 28. 24. pl. III. fig. 28.

Leptura Lamed. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 101. 1. var. *β*. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 38. 35.
Toxotus Lamed. ♀ L. REDTENB., loc. cit.

Variation (par défaut).

Var. *β*. *Taches des élytres réduites : la première, à une bande humérale prolongée jusqu'au tiers : la postérieure, à une tache plus petite ou parfois nulle.*

Pachyta Lamed. Var. GEBLER, Verzeichniss. etc. *in* Bullet. de Mosc. 1848. p. 318. 5.

Variation (par excès).

Var. *γ*. *Elytres d'un flave livide ; parées chacune d'une bande longitudinale noire ou noirâtre, onduleuse, irrégulière ou découpée, formée de la bande humérale et de la tache postérieure, unies.*

Cerambyx Lamed. LINNÉ, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 391. 16. — Id. 12e éd. t. I. p. 630. 46.
Stenochorus Lamed. FABR., Syst. entom. p. 178. 2.
Leptura Lamed. PAYK., Faun suec. t. III. p. 101. 1. — FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 361. 42.

Var. *δ*. *Taches des élytres plus dilatées que dans l'état normal, unies par l'angle postéro-interne de la première à l'angle antéro-interne de la seconde, ne laissant souvent de la couleur foncière, d'un flave livide, que la base, une bordure suturale, une bordure latérale dilatée en une tache vers le milieu de leur longueur.*

PAYK., loc. cit. var. *γ*. — GILLENH., Ins. suec. loc. cit. var. *b*.

Var. *ε*. *Elytres entièrement noires.*

PAYK., loc. cit. var. var. *δ*. — GYLLENH., loc. cit. var. *c*.

Long. 0m,0157 à 0m,0168 (7 l. à 7 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 à 0m,0051 (2 à 2 l. 1/4) à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé. *Tête* noire, un peu luisante ; densemen ponctuée ; hérissée d'un duvet cendré ; transversalement déprimée ou sillonnée après les antennes et après les yeux ; rayée d'une ligne médiane plus ou moins légère. *Antennes* noires ; prolongées jusqu'à la moitié (♀)

ou aux deux tiers (♂) du corps; subcomprimées, subdentelées et un peu épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* arqué et relevé en rebord en devant; bissinué et rebordé à la base; noir; ponctué; hérissé d'un duvet cendré; sillonné sur la ligne médiane d'un sillon transversal à l'autre. *Ecusson* en triangle au moins aussi long que large, noir. *Elytres* trois fois et demie environ aussi longues que le prothorax; deux fois et quart aussi longues que larges à la base, prises ensemble; rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; très-médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale prononcée; rugueusement ponctuées; glabres; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; finement ponctués; garnis d'un duvet cendré subhérissé.

Cette espèce habite principalement les parties septentrionales de l'Europe. On la trouve dans les montagnes élevées de la Savoie.

Obs. Le ♂ a été longtemps considéré comme une espèce particulière, quoique De Geer l'ait indiqué comme une variété de sa *Leptura pedella*.

2. **P. quadrimaculata**; Linné. *Noire; peu luisante; garnie sur la tête et le prothorax d'un duvet cendré. Elytres glabres; rugueusement ponctuées à la base, faiblement à l'extrémité; deux fois et demie aussi longues que larges à la base, prises ensemble*; *un peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité; d'un jaune pâle ou livide; parées chacune sur leur disque de deux taches noires : l'antérieure, vers le tiers, ordinairement subarrondie : la postérieure, un peu avant les deux tiers, presque en parallélogramme longitudinal : l'une de ces taches parfois nulle ou très-petite.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs ou d'un noir gris : le dernier court, tronqué ou faiblement échancré en arc.

♀ Pygidium noir ou d'un noir gris; tronqué. Cinquième arceau ventral parfois suivi d'un oviducte membraneux, large, tronqué, court, chargé de pièces cornées.

Leptura quadrimaculata. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 397. 6. — Id. 12e édit. t. I. p. 638. 9. — Fabr., Syst. entom. p. 197. 10. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 361. 41. — Oliv., Entom. t. IV. no 73. p. 24. 31. pl. I. fig. 7. — Panz., Faun. germ. CXVII. 4. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 488. 45. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 37. 34.

Pachyta quadrimaculata. Muls., Longic. p. 243. 4. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 87.

Toxotus quadrimaculatus. Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 45. 9. — L. Redtenb. Faun. austr. 2e édit. p. 872.

Var. α. *Tache antérieure des élytres, et plus rarement la postérieure, nulle.*

Leptura quadrimaculata. GEBLER, Bullet. de Mosc. 1848. p. 318. 8.

Long. 0^m,0117 à 0,0168 (5 l. 1/4 à 7 l. 1/2). — Larg. 0^m,0042 à 0^m,0067 (1 l. 7/8 à 3 l.). à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé. *Tête* noire; hérissée d'un duvet cendré; densement et assez finement ponctuée; transversalement déprimée ou sillonnée après les antennes et après les yeux; graduellement rétrécie après ceux-ci; ordinairement non rayée d'une ligne médiane, si ce n'est entre les antennes. *Yeux* échancrés en devant, tronqués à leur partie postérieure. *Antennes* noires; pubescentes; prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♀) ou jusqu'aux quatre cinquièmes au moins (♂) du corps; subfiliformes, à troisième article et suivants subglobuleusement renflés à l'extrémité : le troisième, plus long que le cinquième. *Prothorax* arqué et relevé en rebord, en devant; rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiane un peu plus prolongée en arrière que les angles; noir; ponctué; hérissé d'un duvet cendré; sillonné, sur la ligne médiane, d'un sillon transversal à l'autre. *Ecusson* en triangle aussi long que large; noir; à pubescence cendrée. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; deux fois et quart aussi longues que larges à la base, prises ensemble; rétrécies assez fortement d'avant en arrière; obliquement tronquées ou échancrées chacune à l'extrémité; très-médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale prononcée; rugueusement ponctuées à la base et d'une manière affaiblie postérieurement; glabres; d'un jaune pâle ou livide; parées chacune, sur leur disque, de deux taches noires, de forme et de grandeur variables : l'antérieure, vers le tiers de leur longueur, ordinairement subarrondie: la postérieure, avant les deux tiers, habituellement presque en carré plus long que large. *Ailes* noirâtres. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; garnis d'un duvet cendré. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long ou au moins aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite les montagnes élevées. Elle n'est pas bien rare sur les Alpes durant les mois de juillet et d'août. On la trouve principalement sur les fleurs en ombelles.

Obs. Les taches varient de forme et de grandeur; quelquefois l'une ou l'autre est réduite à une sorte de point ou même manque entièrement.

P. variabilis; Gebler. *Suballongée; noire. Elytres subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, subarrondies chacune à l'extrémité ou obtusément tronquées chacune sur la moitié interne de celle-ci; presque glabres; marquées de points assez fins; ordinairement noires; parées d'un tache humérale oblique, de deux taches ou de deux bandes subtransverses, convergeant vers la suture ou unies en forme d'arc, et d'une bande transverse située avant l'extrémité, d'un jaune ou flave pâle : ces taches ou bandes non étendues jusqu'à la suture qui reste noire, quelquefois plus réduites ou même nulles, et laissant alors les étuis entièrement noirs.*

♂ Ventre noir ou d'un noir brun sur les deux premiers arceaux, d'un rouge testacé sur les trois autres. Antennes et pieds ordinairement de cette dernière couleur. Pygidium et postpygidium noirs ou d'un noir gris.

♀ Ventre entièrement noir. Antennes et pieds ordinairement de même couleur. Pygidium noir ou d'un noir gris.

État normal. Elytres d'un jaune ou flave pâle, ornées : 1° d'une bordure suturale triangulairement élargie en devant; 2° d'une bande obliquement transversale, prolongée du quart du bord externe au tiers de la suture : cette bande formée d'une tache externe presque carrée ou en parallélogramme allongé, couvrant à peine plus du quart externe de la largeur de chacune, parfois unies par un prolongement passant sur le calus, à l'angle basilaire externe de la bordure suturale, et d'une bande transverse oblique, étroite au côté interne de la tache avec laquelle elle est liée, et graduellement élargie vers la bordure suturale; 3° d'une petite tache en triangle, dont la base repose sur le rebord externe, transversalement étendue en se rétrécissant jusqu'à la moitié de leur largeur ; 4° d'une bande obliquement transversale des cinq septièmes du bord externe aux trois cinquièmes ou un peu plus de la bordure suturale; 5° d'une tache apicale : noires : le rebord sutural également noir dans sa moitié postérieure.

Pachyta variabilis. Gebler, *in* Mém. de la Soc. des nat. de Mosc. t. V. p. 320. — Id. Ledebour's Reise. p. 191. — Verzeichniss. etc. *in* Bullet. de Moscou. 1848. p. 415.
Leptura constricta ♂. Germar, Spec. p. 520. 696.

Variation (par défaut).

Var. α. *Elytres entièrement d'un flave testacé.*

GEBLER, Verzeich. loc. cit. var. *l*.

Var. *β*. *Quand la matière noire a été moins abondante, la bande obliquement transversale antérieure est réduite à la tache externe et à une autre petite tache isolée de la première et de la bordure suturale. La bande obliquement transversale de dehors en dedans et d'arrière en avant, naissant vers les quatre septièmes du bord externe, n'arrive pas jusqu'à la bordure suturale noire.*

GEBLER, Verzeich. loc. cit. var. *i* et *k*.

Variation (par excès).

Var. *γ*. *Quand la matière noire a au contraire abondé, le noir semble être la couleur foncière des élytres. Elles présentent alors : 1° une tache humérale oblique, plus ou moins raccourcie du côté de la suture; 2° deux taches naissant du rebord externe, l'une un peu après le tiers ; l'autre, vers les trois cinquièmes de leur longueur, dirigée d'une manière convergente vers la suture, tantôt s'unissant à leur extrémité interne, tantôt restant isolées ; 3° d'une bande transverse prolongée du rebord externe et n'arrivant pas à la suture : tous ces signes, d'un jaune ou flave pâle.*

GEBLER, Verzeich. loc. cit. var. *e*. *f*. *g*. *h*.

Var. *δ*. *Elytres entièrement noires, ou avec le rebord externe d'un roux testacé.*

GEBLER, Verzeich. loc. cit. var. *a*. *b*. *c*. *d*.
GERMAR, loc. cit. ♀.

Long. 0m,0112 à 0m,0168 (5 l. à 7 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0051 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4).

Patrie : la Sibérie.

Obs. Tête et prothorax noirs; densement ponctués; peu pubescents : le prothorax sillonné transversalement après le bord antérieur et plus faiblement en devant de la base; armé de chaque côté d'un tubercule un peu obtus; longitudinalement subsillonné, sur la ligne médiane, d'un sillon transversal à l'autre.

3. **P. interrogationis**; Linné. *Noire. Elytres subparallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts, rétrécies ensuite en ligne courbe, tronquées chacune sur la moitié interne de l'extrémité; brièvement pubescentes; marquées de points fins; ordinairement d'un flave livide; parées d'une tache en forme d'accent sur le disque, de trois taches marginales, au quart, vers la moitié et à leur partie postéro-externe, et, vers les deux tiers, d'une bande marginale obliquement avancée jusqu'au quart interne; noires: la bande souvent liée à la tache discale: ces signes noirs, souvent dilatés au point de couvrir tous les étuis, ou en laissant une ligne juxtà-suturale postérieure, et quelques taches marginales, flaves.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs; le dernier court, un peu frangé, tronqué ou à peine échancré en arc.

♀ Pygidium noir, tronqué.

État normal. Elytres d'un jaune pâle ou livide, à rebord sutural et externe noirs ou noirâtres; parées chacune de quatre taches et d'une bande raccourcie obliquement transverse, de même couleur: la première tache presque en forme d'accent un peu aigu, sur l'élytre droite, située sur le disque, plus près de la suture que du bord externe, du cinquième aux deux septièmes de leur longueur: les deuxième, troisième et quatrième, liées au bord externe: la deuxième, sublinéaire, du dixième aux deux neuvièmes: la troisième, presque semi-circulaire, du tiers à la moitié: la quatrième, subarrondie, à la partie postéro-externe: la bande, vers les deux tiers, dirigée d'une manière oblique de dehors en dedans, d'arrière en avant jusqu'au quart interne de la largeur de chacune, rétrécie en pointe à son angle antéro-interne.

Leptura 12-maculata. Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 25. 28. pl. IV. fig. 40.
Toxotus interrogationis. Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 43. 3. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 871.

Var. α. *Elytres offrant, de plus que dans l'état normal, une tache basilaire juxtà-scutellaire noire, subarrondie, plus ou moins petite.*

Leptura russica. Herbst, Arch. p. 102. 17. pl. XXVI. fig. 27.
Leptura 12-maculata. Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 362. 49. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 491. 53.
Leptura interrogationis. Payk., Faun. suec. t. III. p. 123. var. E. — Panz., Faun.,

Germ. XXII. 14. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 491. var. E. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 37. 32. var. C.
Pachyta 12-*maculata*. MULS., Longic. p. 239.

Var. *β*. *Elytres d'un jaune d'ocre livide, avec ou sans la tache juxtà-scutellaire noire; offrant, de plus que dans l'état normal, la tache discale noire unie à celle en forme de bande raccourcie, et constituant, avec elle, une bande naissant sur le disque, au cinquième de leur longueur, plus ou moins rétrécie dans son milieu, longitudinalement prolongée jusqu'aux trois quarts, puis courbée vers les deux tiers du bord externe.*

Leptura interrogationis. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 398. 8. — Id. 12e édit. t. I. p. 638. 10. — FABR., Syst. entom. t. I. 2. p. 345. 35. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 342. 45. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 22. 28. pl. I. fig. 3. — PANZ., Faun. germ. XXII. 14. ♀. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 490. 52. *α*. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 54. 32. var. *a*. *b*.
Pachyta 12-*maculata*. MULS., Longic. p. 239. 2. var. A.

Var. *γ*. *Elytres offrant, de plus que dans la variété précédente, la bande longitudinale unie à la première tache marginale.*

Leptura interrogationis. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 123. 24. var. ϟ.

Var. *δ*. *Elytres offrant, de plus que dans la var. γ, la bande longitudinale unie à la tache juxtà-scutellaire et couvrant parfois toute la base.*

Les élytres, dans ce dernier cas, sont noires avec une ligne parallèle à la bordure suturale, un arc lié au bord externe, prolongé du quart aux trois cinquièmes, et une sorte de bande transversale plus postérieure, élargie du bord externe à la suture, d'un jaune pâle.

Var. *ε*. *Elytres noires, avec une ligne juxtà-suturale et trois taches ponctiformes, d'un jaune pâle : la troisième, liée à une tache interne, et formant avec elle une bande étranglée dans son milieu.*

Leptura interrogationis. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 122. 24. var. *β*. — GYLLENH., loc. cit. var. *d*.
Pachyta 12-*maculata*. MULS., loc. cit. var. C.

Var. *ζ*. *Elytres noires, parées chacune de trois taches ponctiformes, d'un jaune pâle, liées au bord externe.*

Obs. Souvent il existe alors une ligne juxtà-suturale plus ou moins raccourcie, d'un jaune pâle.

Var. η. *Elytres noires, parées chacune d'une ou de deux taches ponctiformes, d'un jaune pâle, liées au bord externe.*

Obs. Souvent il existe une ligne juxtà-suturale d'un jaune pâle.

Leptura interrogationis. Payk., loc. cit. var. γ. — Gyllenh., loc. cit. var. ϶.

Var. θ. *Elytres noires, parfois avec une ligne juxtà-suturale et une partie de l'extrémité, d'un jaune pâle.*

Leptura interrogationis. Payk., loc. cit. var. δ. — Gyllenh., Ins. suec. var. *f*.
Pachyta 12-maculata. Muls., loc. cit. var. E.

Var. ι. *Elytres entièrement noires*.

Pachyta 12-maculata. Muls., loc. cit. var. E.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8), à la base des élytres.

Corps suballongé. *Tête* noire; presque sans duvet; parcimonieusement hérissée de poils livides ou cendrés; très-finement chagrinée; transversalement déprimée après les antennes; graduellement rétrécie après les yeux. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) ou un peu moins (♀) de la longueur du corps; noires; brièvement pubescentes; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en devant; un peu en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base; noir; finement et densement ponctué; garni d'un duvet cendré, court, peu apparent, si ce n'est quand l'insecte est vu de côté; hérissé de poils cendrés. *Ecusson* en triangle; noir; garni d'un duvet cendré. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax; à fossette humérale très-marquée; deux fois et quart aussi longues que larges à la base, prises ensemble; subparallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts, plus sensiblement rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité; tronquées sur la moitié interne de celle-ci; peu convexes sur le dos; pointillées ou très-finement ponctuées; garnies d'un duvet livide, fin, couché, peu apparent; peintes et colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants; garni d'un

duvet fin, cendré, luisant ou brillant à certain jour. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve, dans diverses parties montagneuses des départements des Hautes et Basses-Alpes, sur les gentianes en fleur et sur quelques autres végétaux.

Obs. Dans son état le plus simple, elle est d'un flave livide, avec la suture, quatre taches et une bande raccourcie, noires ; souvent on trouve en outre une tache juxtà-scutellaire. Chez d'autres variétés, la tache discale s'unit à la bande, et même à la tache juxtà-scutellaire. Bientôt la matière noire envahit une plus grande partie de la surface des élytres, qui se montrent alors noires, avec une ligne juxtà-suturale postérieure, ou une tache apicale et une à trois taches latérales, flaves.

P. borealis ; Gyllenhal. *Suballongée ; noire ; brièvement pubescente. Elytres subparallèles jusqu'aux trois quarts, rétrécies ensuite, étroitement et obliquement tronquées à l'extrémité ; parées chacune d'une tache antérieure oblique, d'une sorte de C sur le disque de l'élytre droite, et d'une tache subapicale en forme d'accent renversé, d'un flave livide : la tache antérieure, naissant à la base de la fossette humérale, dirigée vers le quart de la suture, parfois divisée en deux taches. Prothorax brièvement tuberculeux sur les côtés.*

Leptura borealis. Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 36. 33. — Gebler, Bullet. de Mosc. 1848. p. 317.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0018$ à $0^m,0022$ (4/5 à 1 l.).

Patrie : la Finlande.

4. **P. clathrata** ; Fabricius. *Noire ou d'un noir gris ; garnie de poils courts, cendrés, peu serrés, brillants. Prothorax finement chagriné ; marqué de sillons transversaux peu profonds. Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers ; tronquées près de l'angle sutural ; ruguleusement ponctuées ; chargées chacune de trois nervures oblitérées en devant, ramifiées d'une manière réticuleuse sur leur seconde moitié ; parées de taches d'un jaune testacé sur ces réticulations ; ornées d'une bande transverse raccourcie liée aux deux cinquièmes du bord externe, et souvent de taches plus ou moins nombreuses de même couleur sur leur moitié antérieure.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs ou d'un noir gris : le premier entaillé : le second subarrondi à son bord postérieur.

♀ Pygidium noir ou d'un noir gris ; tronqué.

État normal. Elytres noires ou d'un noir gris ; garnies de poils fins, courts, d'un cendré blanchâtre, luisants ou brillants ; chargées chacune de trois nervures longitudinales, oblitérées ou peu marquées sur la première moitié, ramifiées sur leur seconde moitié d'une manière réticuleuse ; parées sur cette sorte de réseau de taches d'un jaune livide ou testacé ; ornées, vers les deux cinquièmes du bord externe, d'une bande de même couleur, à peine étendue transversalement jusqu'à la moitié de la largeur : bord externe en partie d'un jaune testacé.

Rhagium clathratum. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 306. 8 . — Id. Syst. eleuth. t. II p. 315. 9. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 417. 13.

Pachyta clathrata. Muls., Longic. p. 237. 1. — Bach, Kaeferf. t. III. p. 47. 6. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 873.

Var. α. *Elytres marquées, de plus que dans l'état normal, de taches d'un jaune livide ou testacé, surtout près de l'écusson et vers l'épaule. Pieds parfois d'un flave livide, avec les arceaux noirs et les tarses roussâtres.*

Leptura signata. Panz., Faun. germ. 1re édit. VIII. 13.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps allongé ou suballongé. *Tête* noire ; densement et très-finement chagrinée ; garnie d'un duvet très-court, cendré, lui donnant une teinte d'un noir grisâtre ; transversalement déprimée après la base des antennes ; graduellement rétrécie après les yeux ; rayée entre les antennes d'une ligne plus ou moins prolongée. *Epistome* assez densement ponctué. *Antennes* aussi longues que les deux tiers ou trois quarts du corps (♀) ou presque aussi longues que lui (♂) ; subfiliformes, faiblement épaissies sur leur seconde moitié ; très-brièvement pubescentes ; noires, plus ou moins distinctement annelées de rouge testacé ou de roux testacé, à la base du cinquième ou du sixième article et de la plupart des suivants. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit, en devant ; muni d'un rebord étroit et bissinué à la base, avec la partie médiaire arquée et plus prolongée en arrière que les angles ; anguleux vers le milieu de ses côtés ; marqué de

deux sillons transversaux peu profonds ; rayé entre ceux-ci d'une ligne médiane souvent obsolète en devant ; à peu près aussi finement chagriné que la tête ; noir, mais garni, comme celle-ci, d'un duvet cendré luisant ou brillant, très-court, le faisant paraître d'un noir grisâtre ; très-parcimonieusement hérissé de poils cendrés. *Ecusson* en triangle obtus, au moins aussi long que large ; noir ; revêtu d'un duvet cendré luisant ou brillant. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax ; subsinueusement et assez faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts ou un peu moins de leur longueur, puis rétrécies en ligne peu courbe ou presque droite jusqu'à leur angle postéro-externe, correspondant au tiers interne de leur largeur ; obliquement tronquées entre ce point et l'angle sutural ; planiuscules, un peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; ruguleusement ponctuées, moins finement près de la base que postérieurement ; garnies de poils fins, cendrés, brillants, courts, peu serrés ; noires ou d'un noir gris ; chargées chacune de trois nervures longitudinales, dont l'externe naît du calus huméral : ces nervures plus ou moins oblitérées en devant, réticuleusement ramifiées postérieurement ; en partie d'un jaune testacé sur ces réticulations ; souvent parées sur leur moitié antérieure de taches de même couleur, peu nombreuses, avec le rebord marginal en majeure partie aussi d'un jaune testacé. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet cendré luisant. *Pieds* garnis d'un duvet semblable ; noirs, ordinairement avec la base des cuisses, et parfois même avec celle des tibias, d'un brun rougeâtre ou roussâtre ou d'un rouge ou roux brun. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les régions froides ou élevées. On la trouve dans les Alpes, dans les montagnes du Jura, et même, dit-on, dans les bois humides des Vosges et de la Bourgogne ; mais elle est généralement rare, surtout dans ces dernières localités.

Genre *Carilia*, Carilie.

Caractères. *Tête* graduellement rétrécie postérieurement. *Prothorax* muni, vers le milieu de chacun de ses côtés, d'un tubercule obtus ; à angles postérieurs obtus, presque rectangulaires, et ne dépassant pas la fossette humérale des élytres ; moins long ou à peine aussi long sur son milieu que large à la base ; creusé d'un sillon transversal vers le sixième, et d'un autre vers les cinq sixièmes de sa longueur ; rétréci de chaque côté à l'extrémité de ces sillons. *Yeux* irréguliers ; presque triangulaires ; entiers

ou peu sensiblement échancrés; tronqués postérieurement. *Bord antérieur de la base des antennes* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Premier article des antennes* un peu plus long que le troisième. *Elytres* subparallèles jusqu'aux trois quarts au moins de leur longueur; obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité, ou parfois à peine tronquées près de l'angle sutural. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* ne dépassant pas ordinairement les élytres. *Premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que les deux suivants réunis.

1. **C. Virginea**; Linné. *Tête, antennes, poitrine, pieds, et ordinairement prothorax, noirs : le prothorax parfois d'un rouge foncé. Ventre d'un rouge jaune. Elytres variant du bleu au violet métallique.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune : le premier tronqué : le deuxième court, subarrondi postérieurement. Cinquième arceau du ventre obtusément tronqué; subcanaliculé sur la ligne médiane.

♀ Pygidium d'un rouge jaune; tronqué à l'extrémité. Cinquième arceau ventral postérieurement subarrondi.

Leptura Virginea. Linné, Syst. nat. t. I. p. 398. 13. — Id. Syst. nat. t. I. p. 639. 15. — Fabr., Syst. entom. p. 198. 17. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 365. 67. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 497. 75. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 33. 31.

Leptura violacea. De Geer, Mém. t. V. p. 144. 23.

Pachyta Virginea. Muls., Long. p. 241. 3. — Steph., Man. p. 280. 2192. — Kuster, Kaef. Europ. IV. 88. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 39. 11. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e édit. p. 873.

Var. A. *Elytres d'un violet métallique, souvent mélangé de cuivreux.*

Pachyta Virginea. Muls., loc. cit. var. A.

Var. B. *Prothorax rouge. Elytres d'un bleu ou violet métallique.*

Pachyta Virginea. Muls., loc. cit. var. B.

Var. C. *Prothorax et élytres entièrement ou en majeure partie noirs.*

Pachyta Virginea. Muls., loc. cit. var. C.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0112$ (4 l. à 5 l.). — Larg. $0^m,0028$ à $0^m,0039$ (1 l. 1/4 à 1 l. 3/4).

Corps oblong ou suballongé. *Tête* noire; glabre et densement ponctuée sur le front et sur le vertex; sillonnée sur la suture frontale et transversalement après les antennes; rayée entre celles-ci d'une ligne parfois prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* et *labre* moins obscurs: ce dernier peu pubescent. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers (♀) ou trois quarts (♂) du corps; noires; peu pubescentes. *Yeux* sans échancrure apparente. *Prothorax* un peu arqué et relevé en rebord en devant; bissinueux et rebordé à la base, avec la partie médiane de celle-ci plus prolongée en arrière que les angles; moins long sur son milieu qu'il est large à la base; élargi jusqu'à la moitié de ses côtés, brièvement tuberculeux ou anguleux dans ce point, et subsinueusement parallèle ensuite; à angles postérieurs obtus débordant ordinairement un peu les tubercules latéraux; convexe; creusé d'un sillon transversal après le bord antérieur et au-devant du basilaire; rayé, entre ceux-ci, sur la ligne médiane, d'un sillon ordinairement assez léger; glabre; parsemé de points moins rapprochés que ceux de la tête; ordinairement noir, parfois d'un rouge foncé. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; obtus et presque fendu à son extrémité; noir. *Elytres* trois fois à trois fois et quart aussi longues que le prothorax; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, obtusément arrondies, prises ensemble, à leur extrémité, souvent un peu tronquées dans la moitié interne de chacune, à celle-ci; rebordées à la suture et munies d'un rebord tranchant sur les côtés; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; rugueusement ponctuées, mais d'une manière affaiblie vers l'extrémité; ordinairement d'un beau bleu ou bleu violet métallique. *Poitrine* et *pieds* noirs; peu pubescents. *Ventre* d'un rouge jaune. *Premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce est alpine. Elle est commune à la Grande-Chartreuse dans le mois de juillet. On la trouve sur les fleurs, principalement sur les ombellifères, les plantains, les gentianes, etc.

Genre *Acmaeops*, Acmaeops; Le Conte.

Jonh L. Leconte, Journal of the Academ. of nat. Sc. of Philadelph., new. ser., vol. I., p. 316 et 326.

Caractères. *Tête* graduellement rétrécie postérieurement. *Prothorax* plus étroit en devant, élargi en ligne courbe depuis le rebord antérieur, arrondi vers le milieu de ses côtés et sinué entre ce point et la base; à

angles postérieurs obtus, presque rectangulaires, et ne dépassant pas la fossette humérale ; un peu plus long sur son milieu que large à la base. *Yeux* entiers ou à peine échancrés. *Bord antérieur de la base des antennes* plus avancé que le bord antérieur des yeux chez les premières espèces, à peine aussi avancé que ce bord chez la dernière. *Antennes* moins longues que le corps ; subfiliformes, un peu épaissies dans leur seconde moitié ; à premier article au moins aussi long que le troisième : celui-ci un peu plus grand que le quatrième et moins long que le cinquième : ce dernier un peu dilaté dans la seconde moitié. *Elytres* plus ou moins sensiblement rétrécies d'avant en arrière. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* ne dépassant pas ordinairement l'extrémité des élytres. *Cuisses postérieures* moins longuement prolongées que l'extrémité des étuis. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les deux suivants réunis.

α Bord antérieur de la base des antennes plus avancé que le bord antérieur des yeux. Ceux-ci entiers. Prothorax creusé d'un sillon transversal vers le sixième de sa longueur, et d'un autre au-devant de la base. Elytres plus ou moins sensiblement rétrécies d'avant en arrière, et tronquées à l'extrémité (sous-genre *Acmaeops*).

1. **A. pratensis** ; Laicharting. *Noir ; garni en dessus de duvet cendré peu épais. Elytres ordinairement d'un roux testacé, avec les rebords sutural, externe, brièvement l'extrémité et une bande naissant du calus huméral et prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur, noirâtres ; quelquefois entièrement d'un jaune livide ; parfois noires ou avec le bord externe d'un roux testacé.*

État normal. Elytres d'un roux testacé ou d'un roux jaunâtre, avec le rebord sutural, le rebord externe et brièvement l'extrémité, noirâtres ; marquées chacune d'une bande noire, naissant sur le calus huméral, longitudinalement prolongée sur le disque, parfois un peu au delà de la moitié de leur longueur, en s'élargissant et en affaiblissant sa teinte.

Leptura pratensis. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 172. 19.

Leptura strigilata. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 341. 8. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 9. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 476. 11. — Gyllenh., ins. suec. t. IV. p. 23. 22. — Germar, Faun. ins. Eur. XII. 11.

Pachyta strigilata. Muls., Longic. p. 246. 6. — Bach., Kaeferfaun. t. III. p. 47. 7. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 873.

Variation (par défaut).

Var. α. *Elytres entièrement d'un jaune livide ou d'un jaune roussâtre, livide, sans taches.*

Gyllenh., loc. cit. var. *b*. — Muls., loc. cit. var. A.

Variation (par excès).

Var. β. *Elytres noires, avec le bord externe d'un roux testacé.*

Leptura marginata. Fabr., Spec. t. I. p. 247. 12. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 360. 34. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 29. 28.

Var. γ. *Elytres entièrement noires, ou seulement d'un roux testacé obscur vers la base de leur bord externe.*

Leptura marginata. Gyllenh., loc. cit. var. δ. — Gebler, *in* Bullet. de Mosc. 1848. p. 318. 7.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps oblong. *Tête* noire; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; marquée de points assez gros et rapprochés; sillonnée sur la suture frontale et après les antennes; longitudinalement sillonée entre celles-ci; souvent rayée postérieurement d'une ligne médiane raccourcie. *Yeux* saillants; sans échancrure apparente. *Antennes* noires; prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou aux deux tiers (♂) du corps; noires; légèrement pubescentes. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; faiblement bissinué et rebordé à sa base, avec la partie médiaire un peu plus prolongée en arrière que les angles; subarrondi vers le milieu de ses côtés, subsinueusement parallèle ensuite, avec les angles postérieurs obtus et débordant ordinairement un peu les côtés du prothorax; convexe; noir; hérissé de poils cendrés; marqué de points assez gros et passablement rapprochés; marqué d'un sillon plus ou moins léger sur sa ligne médiane, d'un sillon transversal à l'autre. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; noir. *Elytres* deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♀) ou très-faiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur (♂), en ligne courbe à leur partie postéro-externe; tronquées sur leur moitié interne, à l'extrémité; à fossette humérale très-marquée;

rebordées excepté à la base ; peu convexes sur le dos ; densement, rugu-leusement et finement ponctuées près de la base, superficiellement ponctuées vers l'extrémité ; garnies d'un duvet cendré livide couché et médiocrement apparent ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré livide, luisant à certain jour. *Premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans les montagnes des Basses-Alpes. J'en ai reçu les premiers exemplaires de feu le colonel de Fontenay. La variété toute noire y a été prise par M. Arias.

A. smaragdulus ; Fabricius. *Noir, mais entièrement revêtu d'un duvet cendré d'un vert tendre, laissant un peu apercevoir la couleur foncière. Prothorax tronqué et relevé en rebord en devant, bissinué et rebordé à la base ; creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur et au-devant de celui de la base ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, subsinueusement subparallèle ensuite ; rayé d'un sillon sur la ligne médiane. Elytres rétrécies d'avant en arrière ; tronquées à l'extrémité. Tibias et tarses garnis d'un duvet cendré.*

Leptura smaragdula. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 342. 17. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 358. 21. — Olivier, Entomol. t. IV. nº 73. p. 10. 9. pl. III. fig. 28. — Schœnh., Syn. ins. t. III. p. 483. 25. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 28. 27.

Obs. Avec l'usage de la vie et les journées pluvieuses, le duvet vert jaune passe au cendré, devient en partie épilé et la couleur foncière est plus ou moins dominante.

Gyllenh., loc. cit. var. *b*. etc.

Long. $0^{m},0090$ (4 l.). — Larg. $0^{m},0022$ à $0^{m},0025$ (1 l. à 1 l. 1/8).

Patrie : la Laponie.

Je l'ai reçu de mon ami M. Bohéman.

αα Bord antérieur de la base des antennes à peine aussi avancé que le bord antérieur des yeux. Ceux-ci, entiers ou très-faiblement échancrés. Prothorax sans sillon après son bord antérieur ou n'en offrant des traces que sur les côtés, sillonné faiblement au-devant de la base. Elytres subparallèles sur la majeure partie de leur longueur, subarrondies chacune postérieurement (sous-genre *Dinoptera*).

2. **A. collaris**; LINNÉ. *Tête, antennes, poitrine et pieds, noirs. Prothorax ordinairement d'un rouge de cerise, rarement noir. Ventre d'un rouge jaune. Elytres d'un noir bleuâtre; fortement ponctuées; subparallèles, subarrondies chacune à l'extrémité.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune, tronqués avec les angles subarrondis. Cinquième arceau ventral transversalement déprimé sur son milieu.

♀ Pygidium d'un rouge jaune; obtusément tronqué. Cinquième arceau ventral non déprimé transversalement sur son milieu.

Leptura collaris. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 398. 14. — Id. 12e édit. t. I. p. 639. 16. — FABR., Syst. entom. p. 198. 16. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 365. 66. — OLIV., Entom. t. IV. no 73. p. 27. 36. pl. IV. fig. 44. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 497. 74. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 32. 30.

Le Stencore noir à corselet rouge, GEOFFR., Hist. t. I. p. 228. 11.

Leptura ruficollis. DE GEER, Mém. t. V. p. 143. 22.

Pachyta collaris. MULS., Longic. p. 247. 7. — STEPH., Man. p. 280. 2191. — KUSTER, Kaef. Europ. IV. 89. — BACH, Kaef. Europ. t. III. p. 47. 9. — L. REDTENB., Faun. aust. 2e éd. p. 873.

Var. α. *Prothorax noir.*

PAYK., Faun. suec. t. III. p. 126. 28. var. β. — MULS., loc. cit. var. A.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0025 (4/5 à 1 l. 1/8).

Corps suballongé. *Tête* noire; hérissée de poils obscurs; peu garnie de duvet; finement ponctuée; peu profondément sillonnée derrière la base des antennes; graduellement rétrécie après les yeux. *Epistome* marqué de points moins fins et plus serrés que le reste. *Antennes* presque aussi longuement (♂), ou un peu moins longuement (♀) prolongées que le corps; noires; brièvement pubescentes; subfiliformes, à peine épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et muni d'un mince rebord en devant; tronqué ou à peine bissinué et à peine rebordé à la base; plus long que large; irrégulièrement élargi d'avant en arrière, c'est-à-dire élargi en ligne courbe depuis le rebord antérieur jusqu'au tiers, subsinueusement presque parallèle ensuite, avec les angles postérieurs rectangulaires et à peine plus saillants en dehors que la partie subarrondie; convexe; luisant, marqué

de points fins et peu rapprochés, donnant chacun naissance à un poil obscur, hérissé; luisant, ordinairement d'un rouge de cerise; rarement noir. *Ecusson* en triangle un peu allongé; d'un noir bleuâtre. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; arrondies aux épaules, subparallèles jusqu'aux trois quarts, subarrondies chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; ruguleuses, marquées de points plus gros près de la base qu'à l'extrémité; d'un noir bleuâtre; hérissées de poils noirs, un peu couchés. *Poitrine* et *pieds* noirs; pubescents. *Ventre* d'un rouge jaune. *Premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. On la trouve sur les fleurs en juin et en juillet. Elle est assez rare dans les environs de Lyon, assez commune sur les montagnes du département.

Genre *Judolia*, Judolie.

Caractères. *Tête* suivie après les yeux d'une boursouflure des tempes, et brusquement rétrécie après cette boursouflure. *Prothorax* muni en devant d'un rebord étroit, non suivi d'un sillon transversal; élargi en ligne courbe, à partir de ce rebord, jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de ses côtés; subarrondi dans ce point chez les uns; subanguleux chez les autres; rétréci en devant des angles postérieurs: ceux-ci, dilatés en une pointe dépassant un peu la fossette humérale des élytres; sillonné au-devant de la base. *Yeux* notablement échancrés. *Antennes* insérées vers l'angle antérieur de l'échancrure des yeux; visiblement moins avancées au bord antérieur de leur base, que celui des yeux; à premier article ordinairement à peine aussi long que le troisième. *Elytres* plus ou moins rétrécies d'avant en arrière; subarrondies ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; ordinairement un peu débordées par le dernier arceau du dos de l'abdomen. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les deux suivants réunis.

J. sexmaculata; Linné. *Noire. Elytres parées chacune de trois bandes transversales d'un jaune pâle ou livide, n'atteignant ni la suture ni le bord externe: la première, voisine de la base, presque carrée, anguleuse en arrière dans le milieu de son bord postérieur, séparée par l'arête noire du calus d'une tache humérale: la seconde, vers les deux cinquièmes, fortement anguleuse en avant dans le milieu de son bord antérieur, parfois*

unie dans son milieu à la première : la troisième, onduleuse, vers les deux tiers de leur longueur.

État normal. Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un flave orangé, avec la base, les rebords sutural et externe et trois bandes transversales, noires : la première paraissant formée de deux ou trois taches : 1° une bande longitudinale naissant de la base, passant sur le calus, et prolongée jusqu'aux deux septièmes de leur longueur, ordinairement dilatée dans le milieu de son côté externe, de manière à atteindre le rebord extérieur : 2° une tache ovalaire voisine de la suture ou parfois liée à celle-ci, prolongée du sixième environ presque aux deux cinquièmes de leur longueur : la troisième courte, transverse, liée à la bande du calus, vers le cinquième de leur longueur et à la tache juxtà-suturale, en se montrant moins développée de dehors en dedans : cette première bande entaillée à son bord antérieur vers le tiers interne de chaque élytre, et profondément sinuée à son bord postérieur, vers la moitié de sa largeur : la deuxième bande transversale noire, paraissant formée de deux taches : l'externe, couvrant le quart ou le cinquième médiaire du bord externe, et le cinquième externe de la largeur de chaque étui : l'autre, souvent liée à celle-ci et unie à la suture, au moins aussi développée longitudinalement, arrondie à son bord antérieur sur le milieu de chaque élytre, et plus avancée dans ce point que près de la suture, un peu arquée en arrière à son bord postérieur : la troisième bande noire, couvrant au moins les deux septièmes postérieurs des étuis, arquée dans le milieu de son bord antérieur, et sinuée de chaque côté : ces bandes noires laissant entre elles trois bandes d'un jaune testacé n'arrivant ni au bord externe ni à la suture : la première presque carrée, avec le milieu de son bord postérieur prolongé en pointe, séparée par la bande noire du calus, d'une tache humérale d'un jaune d'ocre : la seconde, anguleusement saillante dans le milieu de son bord antérieur, arquée en devant à son bord postérieur : la troisième, transverse, onduleuse.

Leptura trifasciata. Fabr., Ent. syst. I. 2. p. 349. 48. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 365. 62.

Leptura 6-maculata. Payk., Faun. suec. t. III. p. 124. 25. var. β. — Kuster, Kaef. Europ. XV. 88. var. γ.

Variations (par défaut).

Var. α. *Bande subbasilaire d'un jaune d'ocre, unie dans son milieu à la*

seconde bande jaune, par suite de l'interruption de la première bande noire.

Leptura sexmaculata. LINNÉ, Syst. nat. t. I. p. 638. 11. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 26. 35. pl. IV. fig. 43. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 491. 57. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 14. 13.
Leptura trifasciata. CEDERH., Faun. ingr. prodr. p. 98. 300. pl. III. fig. 3.
Pachyta 6-*maculata.* KUSTER, Kaef. Europ. XV. 88.

Var. γ. *Seconde bande noire des élytres raccourcie du côté de la suture.*

Leptura 6-*maculata.* GYLLENH., loc. cit. var. *a.*
Pachyta 6-*maculata.* KUSTER, Kaef. Europ. XV. 88. var. β.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0028 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Patrie : le nord de l'Europe.

J. erratica; DALMAN. *Oblongue; garnie d'un duvet cendré flavescent, mi-doré à certain jour; noire. Elytres d'un roux orangé ou testacé, ornées d'un rebord sutural noirâtre, d'une tache suturale, d'une tache liée aux deux septièmes du bord externe, et de deux bandes transversales, noires : la tache suturale, naissant de l'écusson, prolongée jusqu'aux deux septièmes, tantôt presque réduite à une bordure suturale ordinairement dilatée en losange, et souvent unie à la tache latérale : celle-ci étendue jusqu'à la moitié de leur largeur : la première bande, située vers la moitié, anguleuse à son bord antérieur : la deuxième bande apicale, couvrant le quart postérieur des étuis.*

Leptura 6-*maculata.* FABR., Syst. ent. p. 197. 11? — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 362. 47?
Leptura erratica. DALMAN, *in* SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 190. 52.

Long. 0m,0078 à 0m,0112 (3 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0029 à 0m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3).

Patrie : l'Allemagne.

La *Pachyta septemsignata* de M. Kuster paraît peu différer de la précédente, si elle ne lui est pas identique. En voici la description :

Nigra, supra flavo, infra argenteo pubescens, elytris ferrugineo ochraceis, maculis septem nigris (3, 2, 2) *duabus ultimis apicalibus.*

KUSTER, Kaef. Europ. XV. 90.

1. **J. cerambyciformis**; SCHRANK. *Courte : noire. Prothorax garni d'un duvet roux cendré, mi-doré ; en angle dirigé en arrière, à la base, et creusé parallèlement au bord de celle-ci d'un sillon interrompu sur la ligne médiane. Elytres d'un jaune d'ocre, parées chacune d'une bordure basilaire étendue jusqu'à la fossette, d'une rangée de trois à quatre points, et de deux grosses taches, noires : la première tache liée au bord externe un peu après la moitié : la seconde, apicale : les points de la rangée tantôt unis, tantôt moins nombreux.*

ÉTAT NORMAL. Elytres d'un jaune livide ; parées chacune d'une bordure basilaire étendue depuis l'écusson jusqu'à la fossette humérale, de quatre taches subponctiformes, et de deux grosses taches, noires : les taches subponctiformes, formant avec leur pareille une rangée transversale faiblement irrégulière, vers le cinquième de leur longueur : la première, ou interne, ovalaire, un peu oblique, très-rapprochée du rebord sutural : la deuxième, ovalaire, un peu plus avancée et moins prolongée en arrière, dans la direction de la fossette humérale : la quatrième, ou subexterne, pareille à celle-ci, voisine du bord externe : la troisième, plus petite, moins avancée, située entre les deux précédentes, sur l'arête du calus huméral : la première grosse tache, presque liée au rebord externe, étendue transversalement jusqu'au tiers interne de leur largeur, arrondie à son côté interne, un peu anguleuse à son bord antérieur : la deuxième grosse tache apicale, arquée à son bord antérieur, couvrant le cinquième postérieur des étuis.

Leptura cerambyciformis. SCHRANK, Enum. p. 164. 290.

Variations des élytres.

Var. α. *Taches ponctiformes noires, réduites à une, par la disparition des autres.*

Obs. C'est ordinairement la juxtà-suturale qui persiste.

Peut-être celle-ci disparaît-elle aussi quelquefois; mais je n'en ai pas vu d'exemple.

Var. β. *Taches ponctiformes noires, réduites à deux, soit par la disparition de la troisième et d'une autre, soit par la réunion de quelques-unes.*

Leptura 4-maculata. Scopoli, Entom. carn. p. 47. 154.
Leptura 8-maculata. Schaller, Abhand. Hall. gesellsch. t. I. p. 297. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 489. 49.
Leptura 11-punctata. Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 26. 34. pl. IV. fig. 42.
Pachyta 10-punctata. Muls., Longic. p. 244. 5. var. B. — Kuster, Kaefer Europ. XV. 87.
Pachyta 8-maculata. Rouget, Catal. 1656.

Var. γ. *Taches ponctiformes, noires, réduites à trois ordinairement, soit par suite de la disparition de la troisième, soit par l'union de celle-ci à la deuxième.*

Leptura cerambyciformis. Herbst, Arch. p. 102. 16. pl. XXVI. fig. 26.
Pachyta 10-punctata. Muls., Longic. p. 244. 5. — Kuster, Kaef. Europ. XV. 87.
Pachyta 8-maculata. Steph., Man. p. 280. 2193. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 45. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 873. — Rouget, Catal. 1656. var.

Var. δ. *Taches ponctiformes noires réunies, au moins en partie, en une sorte de bande.*

Pachyta 10-punctata. Muls., loc. cit. var. A. — Kuster, loc. cit.

Long. 0m,0078 à 0m,0100 (3 l. 1/2 à 4 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2. à 2 l.).

Corps oblong ou suballongé. *Tête* densement et finement chagrinée; noire, garnie d'un duvet court, d'un roux ou flave cendré; transversalement sillonnée après les antennes; brusquement rétrécie après le bourrelet des tempes situé derrière les yeux. *Epistome* glabre; densement et moins finement ponctué. *Antennes* prolongées presque jusqu'aux trois quarts (♀) ou presque jusqu'à l'extrémité (♂) du corps; noires; sensiblement épaissies, et plus sensiblement garnies d'un duvet cendré très-court, sur leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; relevé en rebord et en angle dirigé en arrière et à peine bissinué, à la base; à peine aussi long qu'il est large à la base; élargi notablement depuis le rebord antérieur jusqu'aux deux cinquièmes, subarrondi dans ce point, subparallèle ensuite jusqu'au-devant des angles postérieurs : ceux-ci latéralement prolongés en une pointe dépassant la fossette humérale des élytres; convexe; creusé d'une raie transversale après le rebord antérieur; creusé au-devant de la base d'un sillon assez profond interrompu ou presque interrompu dans son milieu; finement chagriné comme la tête, et garni d'un duvet

flave ou roux cendré, luisant et mi-doré à certain jour. *Ecusson* en triangle un peu allongé; noir; garni de duvet comme le prothorax. *Elytres* deux fois et demie ou un peu plus aussi longues que le prothorax; une fois plus longues qu'elles sont larges à la base, réunies; graduellement rétrécies jusqu'aux deux tiers, et un peu plus sensiblement ensuite; obliquement tronquées à l'extrémité; peu ou très-médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale prononcée; marquées de points assez rapprochés, donnant chacun naissance à un poil d'un cendré roussâtre, luisant, couché, médiocrement apparent; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, pubescents. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce n'est pas rare dans les parties froides ou tempérées de la France. On la trouve sur les fleurs, de mai à juillet.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Scopoli, qui la rapportait, avec doute, à la *L. 4-maculata* de Linné.

Schrank la fit ensuite très-bien connaître (1781) sous le nom de *L. cerambyciformis*, qui doit être admis.

Schaller lui donna, dans les *Mémoires* de la Société de Halle (1783), le nom de *L. 8-maculata*.

Quant à Fabricius, il semble avoir ici voulu montrer avec évidence le plaisir qu'il avait souvent à embrouiller la synonymie. Sans citer Schaller, dont les écrits lui étaient connus, il donne, dans son *Entomologia sytematica* (1793), le nom de *L. 8-maculata* à une espèce qu'il rapporte à la *L. 4-maculata* de Linné, dont il se borne à reproduire la description. Si cet insecte eût été l'espèce linnéenne précitée, pourquoi lui changer son nom? Mais la description du Pline du Nord ne peut s'appliquer à notre *Pachyta*, et la phrase de Fabricius, prise isolément, reste une énigme capable de mettre les Œdipes à la torture. Seulement on peut soupçonner, par la description de sa *L. 4-maculata* et par la comparaison de cette espèce avec sa *L. 8-maculata*, que cette dernière doit se rapporter à celle qui nous occupe; mais il ne mérite pas l'honneur d'être cité.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES LEPTURAIRES.

Caractères. *Bord antérieur de la base des antennes* toujours moins avancé que le bord antérieur des yeux. *Tête* brusquement rétrécie posté-

rieurement, et séparée du prothorax par une sorte de cou. *Prothorax* plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête. *Elytres* ordinairement échancrées ou tronquées à l'extrémité ; rarement subarrondies ; non terminées, prises ensemble, en ogive pointue. *Cuisses postérieures* ordinairement non prolongées jusqu'à l'extrémité des étuis ; rarement aussi longuement prolongées que ceux-ci, mais alors élytres trois fois environ aussi longues qu'elles sont larges à la base, réunies. *Pieds* allongés. *Tarses* tantôt aussi longs que les tibias, tantôt un peu moins longs, soit dans les deux sexes, soit seulement chez la ♀. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long ou même parfois un peu plus long que tous les suivants réunis.

Ajoutez à ces caractères :

Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps, parfois un peu plus longues que lui; subfiliformes, ordinairement un peu épaissies dans leur seconde moitié; parfois en partie dentées ou subdentées, chez quelques ♂; de onze articles : le premier renflé, le plus gros, variablement moins long ou plus long que le troisième : le deuxième court : le troisième plus grand que le quatrième et variablement un peu plus long ou un peu moins long que le cinquième : celui-ci parfois sensiblement dilaté vers son extrémité : le onzième, plus long que le dixième, souvent appendicé, au moins chez le ♂. *Tête* sillonnée sur la suture frontale ; ordinairement marquée à la base du front d'un espace triangulaire lisse ; relevée ou subtuberculeuse à la base de chaque antenne ; plus ou moins sensiblement déprimée ou subsillonnée transversalement après la base de ces derniers organes ; marquée d'un sillon transversal après son brusque rétrécissement postérieur ; en général plus densement ponctuée sur le front et sur le vertex que sur l'épistome. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, qui offre dans ce point sa partie transversale la plus large ; arrondis en devant, ordinairement échancrés au côté interne, le plus souvent tronqués ou échancrés en arc au côté externe ; moins larges en arrière qu'en devant. *Ecusson* apparent. *Elytres* peu ou médiocrement convexes sur le dos, perpendiculairement rabattues au côté externe du calus huméral, et postérieurement d'une manière graduellement moins brusque. *Ventre* de cinq arceaux. *Hanches de devant* plus saillantes que le prosternum : celui-ci obtriangulairement rétréci d'avant en arrière, avant le milieu des hanches, réduit à une lame ou parfois indistinct entre celles-ci.

Les ♂, comme ceux des Lepturides précédents, ont après le pygidium un postpygidium court et transversal. Le cinquième arceau du ventre ordinairement incourbé.

Ils présentent souvent en outre divers caractères distinctifs.

Les ♀ ont un pygidium presque aussi long qu'il est large à la base et manquent de postpygidium. Leur cinquième arceau ventral est subhorizontal ou peu incourbé, souvent sillonné.

Les Lepturaires se rapprochent par de nombreuses analogies des insectes de la branche précédente, et, en général, ils en diffèrent par des caractères assez tranchés pour empêcher de les confondre avec ceux-ci. Toutefois, comme nous l'avons remarqué, le genre qui termine le dernier rameau semble nous montrer par quelles transitions souvent insensibles la nature se plaît à passer d'un groupe à un autre. Les Judolies, que leurs formes extérieures ne permettent pas de séparer des autres Pachytates, s'éloignent de tous les précédents par le point d'insertion des antennes et par le brusque rétrécissement de la tête à sa partie postérieure. Ils montrent déjà les caractères qui vont devenir ici généraux, et déjà même ils semblent faire pressentir l'apparition des Strangalies par les angles postérieurs du prothorax prolongés latéralement en une petite pointe, et par les côtés du même segment subanguleux chez quelques-uns.

Chez les Lepturaires, les antennes sont toujours insérées moins avant que le bord antérieur des yeux, et généralement vers l'angle antérieur de l'échancrure de ces organes, quand ils sont plus ou moins sensiblement entamés. La tête, au lieu de se montrer graduellement rétrécie à sa partie postérieure, jusqu'au bord antérieur du prothorax, offre un brusque rétrécissement après les yeux ou après l'espèce de bourrelet formé par les tempes, après les organes de la vision. Les Lepturaires s'éloignent d'ailleurs des Toxotaires par un plus grand développement du quatrième article des antennes, et des Pachytates par leur corps généralement plus allongé; et des uns et des autres par un allongement plus grand du premier article des tarses postérieurs.

Les Lepturaires sont encore en partie des Longicornes amis des climats froids ou tempérés. Si quelques-uns semblent se plaire exclusivement au soleil de nos provinces méridionales, le plus grand nombre aiment les feux plus doux de nos plaines moins brûlantes ou restent confinés dans les hautes solitudes de nos chaînes les plus élevées. C'est là, surtout, dans les bois séculaires des montagnes alpines que la nature les convie à l'œuvre de destruction pour laquelle ils furent créés ; c'est là qu'ils sont utiles dans leur jeune âge pour réduire en poudre les parties végétales laissées au sein de la terre par le bûcheron ou pour hâter la ruine des arbres caducs dont l'homme a dédaigné l'emploi. Dans la dernière époque de leur vie, quelques-uns res-

tent encore enchaînés par un penchant instinctif près des trous qui les ont nourris ou qui doivent loger leurs descendants ; mais la plupart vont dans les prés voisins recueillir dans les godets des myrrhis, des buplèvres et des héraclées les sucs que les nectaires de ces plantes semblent sécréter tout exprès pour ces heureux habitants des déserts. Les fleurs en ombelles, pour lesquelles ils ont une préférence marquée, contribuent, par leur blancheur lactée, à faire ressortir la beauté de leur corps. Chez les uns, il est revêtu de velours vert ; dans un grand nombre, il présente les teintes plus vives du minium ou les nuances les plus variées du jaune ; chez d'autres, il est paré de poils brillants auxquels la lumière permet de reproduire le poli de l'acier ou l'éclat plus riche de l'argent ou de l'or.

Pendant la dernière période de leur existence, semblables au papillon, ils utilisent les beaux jours à promener leur inconstance sur les plantes qui leur sont chères, et le soir, on les trouve sommeillant souvent sur les mêmes végétaux jusqu'à ce que le soleil du lendemain leur ait rendu la chaleur et la vie. Mais cette heureuse destinée est presque aussi passagère que celle des fleurs auxquelles ils font la cour.

Ces insectes se divisent en deux rameaux :

		Rameaux.
Prothorax séparé de la partie brusquement rétrécie de la tête par une sorte de cou	plus long que le bourrelet formé, après les yeux, par les tempes. Partie de la joue comprise entre le bord antérieur des yeux et la base de chaque mandibule, plus développée dans le sens de la longueur, que le labre. Suture frontale notablement distante des yeux. Postépisternums rétrécis d'avant en arrière.	LEPTURATES.
	moins long que le bourrelet formé, après les yeux, par les tempes. Partie de la joue comprise entre le bord antérieur des yeux et la base de chaque mandibule, en général moins développée dans le sens de la longueur que le labre ; rarement aussi développée que ce dernier, mais alors angles postérieurs du prothorax latéralement dilatés en pointe. Suture frontale plus ou moins rapprochée des yeux.	GRAMMOPTÉRATES.

PREMIER RAMEAU.

LES LEPTURATES.

CARACTÈRES. *Prothorax* séparé de la partie brusquement rétrécie de la tête par une sorte de cou plus long que le bourrelet formé, après les yeux, par les tempes. *Partie de la joue* comprise entre le bord antérieur des yeux et la base de chaque mandibule plus développée, dans le sens de la lon-

gueur, que le labre. *Suture frontale* notablement distante des yeux : ceux-ci échancrés. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière.

Nos Lepturates de France se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

- Angles du prothorax
  - prolongés latéralement en une pointe étendue jusqu'au-devant du calus huméral des élytres et ordinairement jusqu'à l'angle huméral. — *Strangalia*.
  - obtus ou à peine pointus, ne dépassant pas ou dépassant à peine la fossette humérale des élytres.
    - Antennes le plus souvent épaissies dans leur seconde moitié; parfois subfiliformes, mais alors prothorax creusé d'un sillon transversal après le bord antérieur et d'un autre avant le postérieur. Elytres plus ou moins rétrécies d'avant en arrière. Eperons postérieurs allongés.
      - Elytres planiuscules sur le dos; obliquement échancrées chacune à l'extrémité. Prothorax peu convexe. — *Leptura*.
      - Elytres convexes; obtusément tronquées en ligne transverse ou subarrondies à l'extrémité. Prothorax subglobuleux. — *Vadonia*.
    - Antennes filiformes. Elytres planiuscules sur le dos; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, tronquées en ligne transverse à l'extrémité. Eperons des tibias postérieurs courts, souvent peu apparents. — *Anoplodera*.

Genre *Strangalia*, STRANGALIE ; Serville.

Serville. Ann. de la Soc. entom. de France, t. IV (1835), p. 220.

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* prolongés latéralement en une pointe étendue au-devant du calus huméral des élytres et ordinairement jusqu'à leur angle huméral. *Elytres* faiblement ou parfois à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; le plus souvent obliquement échancrées à l'extrémité ; habituellement débordées par l'extrémité de l'abdomen. *Cuisses postérieures* non renflées.

Obs. La tête est généralement transversalement sillonnée ou déprimée après la base des antennes, le prothorax bissinué à la base, avec la partie médiaire de celle-ci ordinairement plus prolongée en arrière que les angles postérieurs : cette partie médiaire est bilobée ou tronquée, chez les uns, arquée en arrière, chez les autres.

Le tableau suivant servira à faciliter la détermination des espèces :

A Prothorax plus large à la base que long sur son milieu.

B Prothorax creusé d'un sillon profond au-devant de sa base, avec la partie médiaire de celle-ci bilobée. Elytres à quatre bandes jaunes ou orangées, séparées par des bandes noires.

C Prothorax bordé de poils dorés. Bandes noires des élytres ni étranglées ni dentées : la première oblique (*aurulenta*).

CC Prothorax non bordé de poils dorés dans toute sa périphérie. Bandes noires des élytres dentées ou étranglées, parfois interrompues ou raccourcies (*quadrifasciata*).

BB Prothorax marqué d'un sillon médiocre au-devant de sa base, avec la partie médiairë de celle-ci arquée en arrière et non bilobée.

D Sillon antébasilaire du prothorax prolongé sur toute sa largeur. Prothorax d'un rouge sanguin avec les rebords noirs (*thoracica*).

DD Sillon antébasilaire du prothorax affaibli ou oblitéré à ses extrémités (*revestita*).

AA Prothorax au moins aussi long ou plus long que large.

E Tête graduellement rétrécie après les yeux. Ecusson au moins aussi large que long. Elytres subparallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur, et plus sensiblement ensuite. Tronquées à l'extrémité (*distigma*).

EE Tête brusquement rétrécie après les yeux ou après un bourrelet des tempes. Ecusson plus long que large. Elytres subgraduellement rétrécies.

F Elytres tronquées en ligne droite à l'extrémité, avec les angles émoussés. Ventre noir (*nigripes*).

FF Elytres obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité.

G Elytres peu obliquement échancrées, avec les angles peu vifs. Insecte entièrement noir (*atra*).

GG Elytres très-obliquement échancrées, avec les angles vifs et aigus.

H Ventre entièrement noir. Elytres unicolores (*pubescens*).

HH Ventre rouge, jaune ou de deux couleurs; parfois entièrement noir, mais alors élytres à plusieurs couleurs.

I Tête noire, parée d'une tache rouge sur le vertex (*verticalis*).

II Tête noire, non parée d'une tache rouge sur le vertex.

J Elytres jaunes, avec des taches ou des bandes noires.

K Antennes annelées de jaune et de noir (*maculata*).

KK Antennes noires.

L Elytres parées, près de leur base, d'une bande jaune en demi-cercle ou en fer à cheval (*arcuata*).

LL Elytres non parées, près de leur base, d'une bande jaune en fer à cheval (*attenuata*).

JJ Elytres à fond noir ou rouge.

M Elytres entièrement noires (*nigra*)

MM Elytres au moins en partie d'un rouge de nuance variable, souvent avec quelques parties noires.

N Prothorax noir.

O Ventre au moins en partie rouge.

P Cuisses noires (*bifasciata*).

PP Cuisses rouges (*emmipoda*).

OO Ventre noir (*melanura*).

NN Prothorax d'un roux fauve (*septempunctata*).

1. **S. aurulenta**; Fabricius. *Noire; pubescente. Prothorax moins long que large; bordé de duvet doré; creusé à la base d'un sillon transversal prolongé jusqu'à la naissance des angles épineux. Elytres d'un orangé roussâtre (♀) ou d'un rouge roussâtre (♂), avec le rebord sutural, la base et chacune quatre bandes, noirs : la première, un peu obliquement transversale : les autres, transversales.*

♂ Antennes entièrement noires. Pieds d'un rouge roux plus ou moins obscur, avec les deux tiers basilaires des cuisses, l'extrémité des tibias postérieurs, et les tarses, moins le premier article des quatre antérieurs, noirs. Pygidium et postpygidium noirs; tronqués. Cinquième arceau ventral noir, non canaliculé.

♀ Antennes entièrement rousses ou d'un roux orangé. Pieds de même couleur, avec le tiers basilaire des cuisses, noir. Pygidium tronqué; d'un roux brunâtre. Cinquième arceau ventral de même couleur à l'extrémité; canaliculé longitudinalement.

État normal.

♂ Elytres d'un rouge roussâtre ou tirant sur l'orangé; avec une bordure suturale, la base et quatre bandes transverses, noires, divisant la couleur foncière en quatre bandes d'un rouge orangé, un peu moins larges : la bordure suturale à peine aussi large en devant que l'écusson, et réduite au rebord après la troisième bande noire : la première bande noire paraissant formée de deux parties : 1° une tache unie au bord externe : 2° une bande naissant au côté interne de l'arête du calus huméral, couvrant, vers cette arête, du huitième au quart de leur longueur, et dirigée d'une manière un peu obliquement transverse, vers les deux septièmes de la bordure suturale, en se rétrécissant graduellement : la deuxième bande noire située vers la moitié de leur longueur, transversale, ordinairement presque d'égal développement : la troisième bande, transversale : la quatrième bande, apicale.

♀ Elytres à fond orangé roussâtre; à bandes de couleur foncière un peu plus larges que les bandes noires : la deuxième bande noire ordinairement rétrécie de dehors en dedans : la troisième habituellement aussi un peu rétrécie de dehors en dedans.

Leptura aurulenta. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 348. 45 (♀). — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 364. 47 (♀). — PANZ., Faun. germ. XC. 5. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 18. 21. pl. III. fig. 31 (♀). — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 495. 64. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 10. 10. — STEPH., Man. p. 278. 2173. — RATZEB., Fortins. t. I. pl. XVII. fig. 11.

Strangalia aurulenta. MULS., Longic. p. 251. 1. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 48. 5. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 874. — ROUGET, Catal. 1661.

Var. α. *Bande noire antérieure visiblement isolée de la tache externe.*

Var. β. *Troisième bande noire interrompue près du bord extérieur.*

Long. 0m,0135 à 0m,0180 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* densement et finement ponctuée; garnie d'un duvet cendré mi-doré; rayée d'une ligne médiane entre les antennes. *Antennes* aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps; subfiliformes; colorées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant, étroitement rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiane un peu bilobée; moins long sur son milieu que large à la base; élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou un peu plus de ses côtés, un peu anguleux dans ce point, subparallèle ensuite ou un peu en courbe rentrante, jusqu'à la base des angles postérieurs latéralement dirigée en pointe; creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur et au-devant basilaire; ce dernier, profond et prolongé jusqu'à la naissance des angles épineux; paré sur ces sillons d'une bordure de duvet doré: la basilaire, remontant sur ses côtés et presque unie à l'antérieure; garni sur le reste de sa surface de poils fins, couchés, peu apparents; noir; finement ponctué. *Ecusson* en triangle plus long que large; brun ou brun roussâtre; pubescent. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; graduellement rétrécies (♀) ou sensiblement plus larges (♂); un peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité; peu convexes sur son dos; très-finement pointillées; peintes comme il a été dit; garnies d'un duvet concolore, mi-doré sur les parties d'un roux orangé. *Dessous du corps* noir; pointillé; garni de poils concolores, clair-semés, couchés, et garni d'une bordure de duvet doré sur les hanches postérieures et au bord postérieur des quatre premiers arceaux du ventre. *Pieds* noirs; garnis d'un duvet concolore.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. On

la trouve quelquefois à Lyon, dans les chantiers, ou dans les bois des environs.

Sa larve vit dans l'aulne, et sans doute aussi dans quelques autres arbres.

Voy. PERRIS, *Ann.* des sc. nat., t. XIV, 2e série, 1840, p. 90, pl. III, A. fig. 26, 28.

2. **S. quadrifasciata** : LINNÉ. *Noire ; pubescente. Prothorax moins long que large ; creusé au-devant de la base d'un sillon transversal profond, prolongé jusqu'à la naissance des angles épineux. Elytres d'un orangé jaunâtre, avec le rebord externe, une bordure suturale, la base et quatre bandes transversales, noires : les trois premières bandes étranglées dans un point : la première plus fortement et parfois divisée : la deuxième n'arrivant pas quelquefois jusqu'à la suture.*

♂ Antennes entièrement noires. Pygidium, postpygidium et cinquième arceau ventral, noirs : le dernier, non canaliculé.

♀ Antennes noires, avec les trois derniers articles d'un rouge flave ou orangé. Pygidium et cinquième arceau ventral, noirs ; tronqués : le dernier subcanaliculé longitudinalement.

ÉTAT NORMAL. Elytres d'un orangé jaunâtre ou pâle, avec le rebord externe, une bordure suturale au moins aussi large en devant que l'écusson et réduite au rebord sutural après la troisième bande noire, la base et quatre bandes transversales, noirs, divisant la couleur foncière en quelques bandes presque égales : la première bande noire paraissant formée de quatre parties : 1° une tache liée au bord externe, sur le deuxième neuvième de leur longueur : 2° une ligne ou bande longitudinale, naissant de la base, passant sur le calus, et à peine aussi longuement prolongée que la tache précitée, souvent un peu dilatée à sa partie interne postérieure : 3° une petite tache ovalaire ou subponctiforme : 4° une tache formant avec sa pareille un triangle dont la base serait tournée en devant : la deuxième bande paraissant formée de deux taches : l'une ovalaire, liée au bord externe, couvrant le tiers de la largeur : l'autre, en ovale transversal, unie à la bordure suturale : la troisième, étranglée vers le tiers interne de chaque étui : la quatrième, apicale, en ligne droite à son bord antérieur.

Leptura quadrifasciata. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 398. 10. — Id. 12e édit. t. I. p. 639. 12. — FABR., Syst. entom. p. 198. 13. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 364. 56. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 16. 19. pl. II. fig. 17. *a*. (mauvaise)

et *b*. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 494. 63. — GYLLENH., ins. suec. t. IV. p. 9. 9. — STEPH., Man. p. 278. 2173 (♂).

Leptura apicata. STEPH., Man. p. 278. 2174 (♀).

Strangalia quadrifasciata MULS., Longic. p. 252. 2. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 48. 4. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 874.

Stenura quadrifasciata. KUSTER, Kaef. Eur. VIII. 93.

Var. α. *Première bande des élytres interrompue entre l'une ou plusieurs des taches dont elle est composée, surtout entre la deuxième et la troisième.*

Var. β. *Deuxième bande n'arrivant pas à la bordure suturale.*

Long. 0m,0135 à 0m,0162 (6 l. à 7 l. 1/4). — Larg. 0m,0033 à 0m,0042 (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8), à la base des élytres.

Corps allongé. *Tête* noire; densement et finement ponctuée; hérissée de poils obscurs ou flavescents; rayée, entre les antennes, d'une ligne médiane souvent prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes (♂) ou un peu moins (♀); subfiliformes, un peu épaisses; colorées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé en devant; étroitement rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire bilobée; plus long sur son milieu que large à la base; élargi jusqu'au quart de sa longueur, subanguleux dans ce point, sinué entre la moitié et les angles postérieurs latéralement prolongés en pointe; creusé d'un sillon transversal profond, après le rebord antérieur et au-devant du basilaire; ce dernier prolongé jusqu'à la naissance des angles épineux; finement ponctué; garni d'un duvet cendré flavescent ou mi-doré; souvent creusé sur la ligne médiane d'un sillon léger. *Ecusson* triangulaire; noir; pubescent. *Elytres* trois fois ou trois fois et quart aussi longues que le prothorax; graduellement rétrécies (♂) ou en partie subparallèles (♀); un peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; très-finement pointillées; peintes comme il a été dit; garnies d'un duvet concolore, mi-doré sur les parties orangées. *Dessous du corps* noir; pointillé; garni d'un duvet mi-doré, formant au bord postérieur des arceaux du ventre une bordure plus apparente. *Pieds* noirs; garnis d'un duvet concolore.

Cette espèce habite les zones froides ou les montagnes élevées. On la trouve dans le Jura, au mont Pilat, dans les Alpes, etc.

S. thoracica; FABRICIUS. *Peu pubescente; noire. Prothorax, moins*

ses rebords, et partie de la base des élytres, d'un rouge sanguin livide. Prothorax un peu plus large à la base que long sur son milieu; sillonné transversalement après son bord antérieur et au-devant du postérieur, qui sont relevés; obtusément arqué en arrière sur la partie médiaire de sa base. Elytres obliquement échancrées chacune à l'extrémité; marquées de points assez serrés et un peu râpeux affaiblis postérieurement.

♂ ?

♀ Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers des élytres. Pygidium noir, entaillé à son extrémité.

Long. 0^{m},0247 (11 l.). — Larg. 0,0045 (2 l.).

Cette belle espèce habite le nord de l'Europe, surtout les parties orientales; elle paraît se trouver aussi dans les montagnes du Caucase. J'en ai vu la ♀ dans la collection de M. Reiche; je ne connais pas le ♂.

Obs. Tout le corps est noir, un peu luisant, avec le prothorax, moins les rebords antérieur et basilaire qui sont noirs, et quelques taches basilaires, ou inégalement la base des élytres, qui sont d'un rouge sanguin livide.

3. **S. revestita**; Linné. *Pubescente; quelquefois entièrement d'un roux de nuance un peu variable, avec les médi et postpectus et la majeure partie postérieure des tarses noirs; parfois avec l'écusson, les élytres, les tarses et la base du ventre, également noirs. Prothorax moins long que large; sillonné transversalement, au moins au-devant de la partie médiane de la base; sillonné sur la ligne médiane, et subsillonné souvent parallèlement; anguleux sur les côtés.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un roux jaunâtre; tronqués: celui-ci très-court.

♀ Pygidium d'un roux jaunâtre; tronqué. Cinquième arceau ventral tronqué, déprimé dans le milieu de son bord postérieur.

Etat normal. Tête, prothorax, base des antennes, ventre, cuisses et tarses d'un roux de nuances variables : majeure partie postérieure des antennes, écusson, élytres, poitrine et partie au moins des tarses, noirs.

Obs. Ordinairement le premier article des antennes seul est roux; d'autres fois quelques-uns des articles suivants sont de la même couleur. Les tarses sont aussi parfois rouges, en partie ou en totalité.

Leptura revestita. Linné, Syst. nat. 12e édition. t. I. p. 638. 6. — Schrank, Enum. p. 159. 300. — Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 155. 10. — Steph., Man. p. 278. 2175.

Leptura villica. Fabr., Syst. entom. p. 196. 3. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 357. 16. — Panz., Faun. germ. XXII. 13. — Oliv., Entom. t. IV. nº 73. p. 13. 15 ♂. pl. II. fig. 25. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 480. 20. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 5. 4.

Strangalia villica. Muls., Longic. p. 254. 3. — Rouget, Catal. 1659.

Strangalia revestita (♂). Bach, Kaeferf. t. III. p. 49. 9. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 874.

Variation (par défaut).

Var. α. *Dessus du corps, base des antennes, ventre et pieds, d'un roux de nuance variable : majeure partie au moins des antennes, poitrine et parfois tarses, noirs.*

Leptura villica ♀. Oliv., Entom. loc. cit. var. pl. I. fig. 10. — Bach., ♀. loc. cit. — L. Redtenb., ♀. loc. cit.

Strangalia villica. Muls., loc. cit. var. B.

Variation (par excès).

Var. β. *Semblable à l'état normal, mais offrant les élytres noires, parées d'une tache rousse au-dessous de chaque angle huméral.*

Strangalia villica. Serville, Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. IV. p. 249.

Var. γ. *Semblable à l'état normal, mais offrant de plus que dans l'état normal la tête, moins la partie située au-devant des antennes, et la zone médiaire transversale du prothorax, noire.*

Stenura labiata. Var. (Dejean), Catal. p. 382.

Strangalia villica. Muls., loc. cit. var. C.

Var. δ. *Offrant de plus que dans la variété précédente le prothorax entièrement noir.*

Strangalia labiata. Dejean, loc. cit.

Strangalia villica. Muls., loc. cit. var. D.

Var. ε. *Entièrement noire, à part les parties de la bouche.*

Strangalia villica. Muls., loc. cit. var. E.

Long. 0m,0100 à 0m,0146 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0042 (1 l. à 1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* d'un roux clair ou jaunâtre, avec l'extrémité des mandibules noirâtre; finement et superficiellement pointillée ou ponctuée; hérissée de poils livides; sillonnée sur la ligne médiane. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du corps (♂) ou un peu moins (♀); brièvement pubescentes; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié; noires, avec le premier article, et souvent quelques-uns des suivants d'un roux clair. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; muni d'un rebord mince et non saillant, et bissinué à la base, avec la partie médiane obtusément arquée en arrière; visiblement plus large à la base que long sur son milieu; élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes de ses côtés; un peu anguleux dans ce point, un peu en courbe rentrante entre ce point et les angles postérieurs, latéralement prolongés en pointe; médiocrement convexe; marqué, en devant de la partie médiaire de la base, d'un sillon souvent un peu arqué au-devant, prolongé d'une manière affaiblie, en se rapprochant davantage du rebord; canaliculé sur la ligne médiane, et souvent plus ou moins sensiblement déprimé d'une manière parallèle entre celle-ci et les côtés; finement et densement ponctué; ordinairement d'un roux clair; garni d'un duvet fin et concolore. *Ecusson* triangulaire; de la couleur des élytres; brièvement pubescent. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax; subgraduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus, plus larges chez la ♀ que chez le ♂, puis plus sensiblement rétrécies en ligne courbe jusqu'à leur partie postéro-externe; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; presque squammuleusement ponctuées; garnies d'un duvet fin, couché, peu serré, médiocrement apparent; colorées comme il a été dit; débordées par le pygidium. *Dessous du corps* garni d'un duvet cendré ou mi-doré à certain jour; noir sur les médi et postpectus et parfois sur le premier ou rarement les deux ou trois premiers arceaux du ventre, d'un roux jaunâtre sur le reste. *Pieds* de cette dernière couleur, avec les hanches postérieures, noires : parfois majeure partie des tarses et quelquefois extrémité des tibias postérieurs, également noirs. *Mésosternum* tantôt noir, tantôt roux.

Cette espèce paraît se trouver dans presque toutes les parties de la France. J'ai dû, dans le temps à M. le comte Dejean la description des var. δ et ε, qui figuraient dans la collection de ce célèbre entomologiste, et que je n'avais pas vues.

4. **S. distigma**; CHARPENTIER. *Noire. Elytres d'un rouge carmin, ornées chacune d'une tache noire ovale, vers le tiers de leur longueur et avec leur tiers postérieur environ également noir : la tache parfois très-réduite ou nulle, ou d'autres fois unie à sa pareille en forme de bande. Cuisses et tibias rouges : les cuisses antérieures noires à la base : les autres à la base et à l'extrémité : les tibias noirs à l'extrémité, et les postérieurs en outre à la base. Tarses noirs. Ventre rouge, avec une partie du premier arceau noire.*

♂ Pygidium et postpygidium tronqués; rouges, postérieurement bordés de noir.

♀ Pygidium faiblement bilobé; rouge, postérieurement bordé de noir.

ÉTAT NORMAL. Elytres d'un beau rouge, ornées chacune, vers le tiers de leur longueur, d'une tache noire, ovale, distante du bord externe du quart environ de la largeur de chaque étui, et plus ou moins rapprochée de la suture; noires sur le tiers postérieur environ de leur longueur : cette partie noire, tronquée en ligne transversale droite, à son bord antérieur.

Obs. Quelquefois elles offrent en outre une bordure noire sur les côtés de l'écusson.

Variation (par défaut).

Var. α. *Tache des élytres plus ou moins petite, rarement nulle.*

Obs. Dans ce cas, la partie noire postérieure est plus ou moins réduite, et ordinairement, au lieu de se montrer en ligne transversale droite à son bord antérieur, elle est échancrée ou oblique.

Leptura distigma. CHARPENTIER, Horae entom. p. 227. pl. IX. fig. 4 (♀).

Variations (par excès).

Var. β. *Tache des élytres dilatée de manière à s'unir à sa pareille, et à constituer avec elle une sorte de bande presque transversale, n'arrivant ordinairement pas au bord externe.*

Var. γ. *Signes noirs des élytres dilatés de manière à couvrir parfois la majeure partie des étuis ou en ne laissant que le bord externe rouge jusqu'à la moitié de leur longueur* (collect. Reiche).

Long. 0^m,0100 à 0^m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire; hérissée de poils obscurs; densement ponctuée; transversalement subdéprimée après les antennes; subgraduellement rétrécie après les yeux; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♀), ou un peu plus longuement chez le ♂; noires; pubescentes, subfiliformes, un peu épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord mince en devant, muni d'un rebord pareil à la base; arqué en arrière sur le tiers médiaire de celle-ci, et en ligne transversale droite sur les côtés; plus long que large; élargi en ligne presque droite jusque vers la moitié de ses côtés, subsinué entre ce point et les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe; densement et peu finement ponctué; noir; hérissé de poils concolores; marqué d'un sillon ou d'une dépression transverse sur une partie de sa largeur vers les cinq septièmes de sa longueur, soit seulement sur la ligne médiane, soit aussi sur les côtés de celle-ci; parfois légèrement subsillonné sur une partie de la ligne médiane. *Ecusson* en triangle au moins aussi large que long; noir; ponctué. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax; subparallèles (♀) ou faiblement rétrécies (♂) jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement ensuite, tronquées chacune à l'extrémité; peu convexes ou planiuscules sur le dos; ruguleusement ponctuées; garnies de poils couchés, fins, peu serrés, concolores, colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* garni de poils fins et couchés; noir sur la poitrine; noir ou noirâtre sur la majeure partie du premier et parfois des deux premiers arceaux du ventre, rouge sur le reste. *Pieds* allongés. *Cuisses* d'un rouge carmin, avec la base noire sur le quart ou le tiers de leur longueur: les quatre dernières noires en outre à l'extrémité. *Tibias* rouges, avec l'extrémité noire: les postérieurs et ordinairement les intermédiaires brièvement noirs en outre à la base. *Tarses* noirs.

Cette belle espèce est exclusivement méridionale. Je l'ai reçue dans le temps de mon ami M. Doublier. Je l'ai depuis prise avec lui, en mai, dans les environs de Draguignan. Elle m'a été envoyée par M. Robert du Luc, et M. Arias en a enrichi la plupart des collections, avec des individus provenant des environs de cette dernière ville.

Obs. Charpentier a décrit et figuré (*Hor. entom.*, pl. IX, fig. I), comme étant le ♂ de cette espèce, un insecte ayant les élytres entièrement d'un rouge pourpre ou foncé et les pieds entièrement noirs, ainsi que le dessous du corps. Cet insecte semble être spécifiquement différent (*S. purpuripennis*).

L. nigripes; De Geer. *Noire. Elytres d'un rouge testacé foncé; obtusément tronquées en ligne transverse; marquées de points donnant chacun naissance à un poil couché peu apparent. Tête et prothorax densement ponctués; garnis d'une pubescence cendrée : le prothorax plus long que large; presque graduellement élargi, c'est-à-dire à peine élargi vers les deux cinquièmes, à peine sinué avant les angles postérieurs dilatés latéralement en pointe assez courte.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs; tronqués. Cinquième arceau du ventre échancré en arc, à son extrémité, avec les angles postérieurs prolongés chacun en une pointe débordant le postpygidium.

Leptura nigripes. De Geer, Mém. t. V. p. 136. 12. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 478. 16. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 4. 3.

Long. 0m,0135 à 0m,0146 (6 l. à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0039 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4).

Patrie : le nord de l'Europe.

5. **S. atra**; Laicharting. *Entièrement d'un noir peu luisant; pubescente. Tête et prothorax finement chagrinés; peu garnis de duvet : le prothorax plus long que large; subarrondi vers le tiers, subsinueux ensuite; sans rebord, mais un peu relevé à la base; marqué au-devant de celle-ci d'un sillon creusé d'une fossette sur la ligne médiane. Elytres arrondies aux épaules, un peu obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité, avec les angles peu aigus; à arête humérale arrondie. Prosternum non prolongé jusqu'à la moitié des hanches.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, obtusément tronqués avec les angles arrondis. Cinquième arceau ventral arrondi à son extrémité, ne dépassant pas le postpygidium; triangulairement déprimé sur la ligne médiane. Tibias postérieurs un peu arqués sur leur moitié basilaire; tranchants sur la moitié antérieure de leur arête inférieure, un peu dilatés et planiuscules sur la seconde.

♀ Pygidium noir et tronqué, avec les angles émoussés. Cinquième arceau ventral obtusément tronqué à l'extrémité; creusé sur la ligne médiane d'un sillon élargi d'avant en arrière. Tibias postérieurs simples.

Leptura æthiops. Poda, Ins. mus. græc. p. 38. 8?

Prionus ater. SCOPOLI. Ann. V-histor. nat. p. 100. 69.

Leptura atra. LAICHART., Tyr. ins. t. II. p. 148. 8. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 30. 42. pl. I. fig. 4 (♂). et pl. II. fig. 18 (♀). — PANZ., Faun. germ. LXIX. — SCHOENH., Syn. inst. t. III. p. 484. 27.

Strangalia atra. MULS., Longic. p. 257. 5. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 49. 8. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 874. — ROUGET, Catal. 1660.

Stenura atra. KUSTER, Kaef. Europ. IX. 73.

Long. 0m,0123 à 0m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0028. (4/5 à 1 l. 1/4).

Corps allongé ; entièrement noir ; peu luisant. *Tête* très-finement chagrinée ; parcimonieusement pointillée sur l'épistome ; rayée d'une ligne médiane ordinairement prolongée jusqu'au vertex ; peu hérissée de poils obscurs ; paraissant presque glabre, mais garnie d'un duvet très-court et peu distinct. *Antennes* presque aussi longues que le corps (♂), ou prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♀) ; brièvement pubescentes ; subfiliformes, faiblement épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant ; sans rebord et bissinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci obtusément tronquée ou arquée, et à peine plus prolongée en arrière que les angles ; plus long sur son milieu que large à la base ; inégalement élargi d'avant en arrière ; subarrondi vers le tiers de ses côtés, et un peu en courbe rentrante entre ce point et les angles postérieurs, latéralement prolongés en pointe ; marqué, sur la ligne médiane, un peu au-devant de l'écusson, d'une fossette plus ou moins prononcée, formant ordinairement la partie centrale d'un sillon antébasilaire affaibli à ses extrémités, faisant paraître la base un peu relevée en rebord ; densement ponctué ou chagriné, moins finement que la tête ; garni d'un duvet court, fin et peu apparent ; ordinairement déprimé ou subsillonné sur la ligne médiane, depuis le sillon antérieur jusqu'à la fossette antébasilaire. *Ecusson* en triangle faiblement plus long que large ; brièvement pubescent. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax ; arrondies aux épaules ; subgraduellement (♀) ou graduellement (♂) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes, et un peu plus sensiblement jusqu'à leur partie postéro-externe ; obliquement tronquées ou faiblement échancrées à l'extrémité, avec les angles peu aigus ; ordinairement peu débordées par l'extrémité de l'abdomen ; très-médiocrement convexes sur le dos ; à fossette humérale médiocrement profonde, laissant l'arête humérale arrondie ; finement et rugu-leusement ou subsquammuleusement ponctuées : chacun de ces points

donnant naissance à un poil couché, tantôt concolore et peu apparent, tantôt fauve luisant. *Dessous du corps* noir; pointillé; garni d'un duvet cendré mi-argenté, brillant à certain jour, constituant une bordure plus épaisse au bord postérieur des arceaux du ventre. *Pieds* noirs; pubescents.

Cette espèce habite, en France, principalement les parties un peu froides ou septentrionales. On la trouve dans les environs de Paris, dans les montagnes des Vosges, du Jura et du Dauphiné, et dans les bois de la Bresse et de la Bourgogne; mais elle ne paraît bien commune nulle part.

Obs. Elle se distingue des variétés noires de la *S. pubescens* par son corps d'un noir plus mat, garni d'un duvet moins soyeux et moins luisant; par ses yeux moins longuement arrondis en devant, plus tronqués au côté externe; par le sillon transversal postoculaire moins rapproché du bord postérieur des yeux; par son prothorax plus arrondi sur les côtés vers le tiers de sa longueur, sans rebord à la base, creusé d'une fossette anté-scutellaire latéralement prolongée en sillon antébasilaire, au lieu d'être déprimée ou sillonnée seulement au-devant des sinuosités; par ses angles postérieurs moins prolongés sur les épaules; par ses élytres plus arrondies à ces dernières, moins étroites, moins échancrées à l'extrémité, et surtout moins obliquement, et avec les angles de l'échancrure peu aigus; par la fossette humérale moins profonde, et par l'arête humérale plus arrondie et moins tranchante; par ses étuis à peine débordés par la partie postérieure de l'abdomen; par ses pieds entièrement noirs, au lieu d'être ordinairement fauves ou testacés à la base des tibias.

Les ♂ des deux espèces ont des signes caractéristiques très-différents.

Elle paraît avoir été décrite pour la première fois par Poda, dont la phrase est trop laconique pour ne laisser aucun doute. Elle est peut-être moins ambiguë dans la description de Scopoli, qui en avait fait un *Prione*. Le travail de Laicharting ne laisse aucune incertitude sur l'identité de l'espèce.

Quant à Fabricius, il est douteux qu'il ait eu en vue cet insecte, à en juger par les mots suivants : *minor Lept. nigra... variat pedibus testaceis et nigris*. La citation de ses ouvrages est donc à rejeter.

6. **S. pubescens**; Fabricius. *Pubescente, soyeuse; noire. Elytres très-obliquement échancrées à l'extrémité; débordées assez longuement par le pygidium; parfois noires, ordinairement d'un jaune pâle (♂) ou d'un rouge fauve (♀): majeure partie basilaire des tibias habituellement de la couleur des élytres. Prothorax plus long que large; subsinueusement élargi*

d'avant en arrière; marqué d'une fossette transverse au-devant de la partie médiaire de la base; déprimé au-devant des sinuosités basilaires.

♂ Pygidium noir; arrondi postérieurement; postpygidium peu apparent. Cinquième arceau du ventre échancré en arc à son bord postérieur, avec les angles postérieurs prolongés en une pointe dépassant le pygidium.

♀ Pygidium noir; bilobé postérieurement. Cinquième arceau du ventre obtusément tronqué à l'extrémité.

ÉTAT NORMAL.

♂ Elytres d'un jaune livide : majeure partie basilaire des tibias de même couleur.

♀ Elytres d'un roux fauve ou d'un roux tirant sur la couleur de sanguine : majeure partie basilaire des tibias de même couleur.

Leptura pubescens. PAYK., Faun. suec. t. III. p. 107. var. β. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 3. var. c.

Strangalia pubescens. MULS., Longic. p. 255. 4. var. B. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 49. 7 (♀). — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 874 (♀).

Var. α. *Elytres noires : base des tibias d'un rouge brunâtre.*

Leptura holosericea. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 358. 22 ?
Leptura obscura. PANZ., Faun. germ. LXIX. 20.
Leptura pubescens. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 3. 2. var. b.
Strangalia pubescens. MULS., loc. cit. var A.

Var. β. *Entièrement noire : base des tibias de même couleur, ou à peine moins obscure.*

Leptura pubescens. FABR., Mant. t. I. p. 158. 11. — PAYK., Faun. suec. t. III. p. 106. 7. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 480. 21. — GYLLENH., loc. cit. (type).

Strangalia pubescens. MULS., loc. cit. (type). — BACH, loc. cit. (♂). — L. REDTENB., loc. cit. (♂).

Long. 0^m,0123 à 0^m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et finement ponctuée; hérissée de poils obscurs; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀) ou un peu plus (♂) du corps; noires; brièvement pubescentes; subfiliformes, un peu épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax*

tronqué et muni d'un rebord mince en devant; bissinué à la base, avec la partie médiane tronquée et plus prolongée en arrière que les angles; à peine rebordé à la base, surtout dans le milieu; plus long que large; élargi d'avant en arrière, mais subsinué entre les deux cinquièmes, ou un peu plus, et les angles postérieurs extérieurement dilatés en pointe; déprimé au-devant des sinuosités basilaires; noir; peu densement marqué de points assez petits, de chacun desquels sort un poil couché d'un cendré testacé; offrant sur la ligne médiane les traces d'un léger sillon. *Ecusson* en triangle, ordinairement un peu plus long que large; noir; pubescent. *Elytres* deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que le prothorax; subgraduellement rétrécies depuis les épaules; moins étroites chez la ♀ que chez le ♂; très-obliquement échancrées chacune à l'extrémité, avec les angles de cette échancrure vifs et aigus; peu convexes sur le dos; pointillées; colorées comme il a été dit; garnies de poils concolores fins, couchés, peu apparents; débordées par la partie postérieure de l'abdomen. *Dessous du corps* et *pieds* pointillés; garnis d'un duvet d'un cendré mi-doré; noirs: trois quarts basilaires des tibias d'un roux testacé (♂) ou d'un rouge brun (♀).

Cette espèce paraît peu commune en France. Je l'ai prise sur des ombelles dans un pré situé au-dessous du bois de Faillefeu (Basses-Alpes).

Obs. Quelques auteurs ont à tort indiqué la couleur noire des élytres comme particulière aux ♂; elle semble, chez nous du moins, plus particulière à des variétés de la ♀.

S. verticalis; Germar. *Brièvement pubescente; noire. Vertex et majeure partie du ventre, rouges. Prothorax plus large que long; inégalement élargi d'avant en arrière, subarrondi vers le tiers ou les six cinquièmes, sinué entre ce point et les angles postérieurs dilatés latéralement en pointe; déprimé au-devant de chaque sinuosité basilaire; subdéprimé sur la ligne médiane; squammuleusement ponctué. Elytres rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées à l'extrémité.*

♂ Pygidium et postpygidium rouges, bordés de noir à l'extrémité. Ventre rouge, à cinquième arceau postérieurement bordé de noir.

♀ Pygidium rouge bordé de noir. Ventre rouge, à cinquième arceau noir, à base rouge.

Leptura verticalis. (Dejean) Germar, Faun. ins. Europ. V. 9. — Kuster, Kaef. Europ. II. 59.

Long. 0m,0123 à 0m,0146 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0028 à 0m,0039 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Patrie : la Dalmatie.

7. **S. maculata**; Poda. *Noire. Antennes annelées de jaune. Élytres d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une rangée transversale de points, d'une tache semi-circulaire, et de deux bandes, noires : la rangée, transversalement arquée, située au cinquième de leur longueur, composée de trois points, parfois incomplète ou nulle, d'autres fois transformée en bande : la tache liée au bord externe, vers la moitié de celui-ci, étendue jusqu'au tiers interne : les bandes, aux deux tiers et à l'extrémité. Cuisses, moins les deux tiers basilaires des postérieurs, tibias, moins l'extrémité, d'un jaune d'ocre.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs : le premier tronqué : le deuxième faiblement échancré. Ventre noir. Tibias postérieurs armés sur leur arête inférieure de deux dents ou dilatations anguleuses : l'une, vers la moitié de leur longueur : l'autre, près de l'extrémité, et échancrés entre ces dents.

♀ Pygidium noir ; tronqué. Ventre noir, avec les deux ou trois premiers arceaux d'un jaune d'ocre livide, souvent maculés de noir. Tibias postérieurs simples. Cinquième arceau du ventre entier et arqué en arrière.

État normal. Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un jaune livide, à rebord sutural et souvent la majeure partie postérieure du marginal, noirs ou noirâtres ; parées chacune d'une rangée de points, d'une tache latérale, et de deux bandes, noires : la rangée, située au cinquième environ de leur longueur. transversalement arquée en devant, formée de trois points : l'interne, très-rapprochée de la suture : l'externe, presque liée au bord externe : l'intermédiaire, plus antérieur : la tache latérale, liée au bord externe vers la moitié de leur longueur, presque en demi-cercle, plus large extérieurement, étendue jusqu'au tiers interne de leur largeur : la première bande, transversale, couvrant des trois cinquièmes aux cinq septièmes de leur longueur : la deuxième bande, apicale.

Variations (par défaut).

Var. α. *Rangée transversalement arquée, formée par les points noirs, nulle.*

trangalia armata. Muls., Longic. p. 258. 6. var. A.

Var. β. *Rangée transversalement arquée réduite à un seul point noir.*

Obs. Souvent c'est le point voisin du bord externe qui seul est apparent ; d'autres fois c'est le juxtà-sutural ; parfois enfin le point intermédiaire.

Leptura calcarata. Oliv., n° 73. pl. I. fig. 1. — Muls., loc. cit. var. B.

Var. γ. *Rangée transversalement arquée réduite à deux points noirs.*

Obs. Ordinairement ce sont les deux des extrémités qui se montrent.

Muls., loc. cit. var. C.

Variations des élytres (par excès).

Var. δ. *Points noirs de la rangée moins petits : le juxtà-sutural uni à la suture, formant souvent avec son pareil une tache suturale commune.*

Obs. Le point intermédiaire est parfois divisé en deux.

Leptura maculata. Poda, Insect. mus. græc. (1761). p. 37. 3.
Le Stencore jaune à bandes noires. Geoffr., Hist. t. I. p. 224. 5 (♂).
Leptura elongata. De Geer, Mém. t. V. (1775). p. 134. 10 (♂).
Leptura armata. Herbst., Arch. (1784). p. 101. 11. pl. XXVI. fig. 24 (♂). — — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 493. 62 (♂ ♀). — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 11. 11 (♂ ♀).
Leptura calcarata. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 347. 41. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 363. 53. — Oliv. Entom. t. IV. n° 73. p. 14. 17. pl. I. fig. 1. b (♂).
Leptura subspinosa. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 347. 42. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 363. 54. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 15. 18. pl. XXX. fig. a.
Strangalia armata. Muls., Longic. p. 258. 6. var. D. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 48. 2 (♂ ♀). — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 875 (♂ ♀). — Rouget, Catal. n° 1662.

Var. ε. *Points noirs de la rangée unis entre eux et constituant une bande à deux étranglements.*

Obs. Quelquefois la tache en demi-cercle est nébuleusement étendue jusqu'à la suture.

Leptura subspinosa. Oliv., loc. cit. pl. III. fig. 30. b.
Strangalia armata. Muls., loc. cit. var. F et G. — Bach., loc. cit. var. etc.

Var. ζ. *Elytres ornées d'une bordure suturale noire, en courbe ren-*

trante, raccourcie à ses extrémités, dont la partie antérieure est formée par le point juxtà-sutural de la rangée, et dont la partie postérieure se confond avec la première bande (collect. Perroud).

Long. 0m,0135 à 0m,0180 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* finement et densement chagrinée; hérissée de poils cendrés; garnie d'un duvet cendré jaunâtre peu épais; rayée d'une ligne médiane entre les antennes : *Épistome* marqué de points moins rapprochés; d'un rouge ou jaune testacé à sa partie antérieure. *Labre* et *palpes maxillaires* d'un jaune testacé : ceux-ci noirs à l'extrémité. *Antennes* presque aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps; brièvement pubescentes; noires, annelées de jaune roussâtre, à la base du troisième article et des suivants. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; rebordé et bissinué à la base, avec la partie de celle-ci arquée en arrière; plus long que large; un peu inégalement élargi d'avant en arrière, subanguleux vers les cinquièmes des côtés, subsinueux entre ce point et les angles postérieurs latéralement dilatés en pointe; convexe : creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur, et d'un autre au-devant de la base : ce dernier prolongé jusqu'à la base des angles épineux; noir; finement et squammuleusement ponctué; garni d'un duvet cendré flavescent. *Ecusson* en triangle pointu; noir; pubescent. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; munies d'un rebord sutural et d'un rebord externe saillant; pointillées, ou marquées de points fins, peu rapprochés, légèrement râpeux, donnant chacun naissance à un poil jaunâtre ou cendré jaunâtre, fin, couché, médiocrement apparent; peintes et colorées comme il a été dit; débordées par l'extrémité de l'abdomen. *Dessous du corps* pubescent. *Poitrine* noire. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Pieds* brièvement pubescents, d'un jaune flave ou d'un flave orangé : seconde moitié des cuisses postérieures, extrémité de tous les tibias et majeure partie des tarses, noires.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. Elle est commune dans nos montagnes du Lyonnais et plus encore dans les Alpes.

Elle a été décrite pour la première fois, et d'une manière très-exacte, par Poda, et il est juste de conserver la dénomination imposée par ce naturaliste.

Sa larve vit dans le bouleau, et dans diverses autres espèces d'arbres. Voy. CHAPUIS et CANDÈZE, Catal. p. 250, pl. VIII, fig. 10.

8. **S. arcuata**; PANZER. *Pubescente. Dessus du corps noir. Elytres parées de quatre bandes d'un jaune livide, laissant la suture et le bord externe, noirs : la première en fer à cheval, presque attenante à la base de l'extrémité de la branche externe, remontant près du bord latéral jusqu'à l'angle huméral : les autres transverses : la deuxième, obliquement un peu en arrière du côté interne : les troisième et quatrième, élargies en triangle de dehors en dedans.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs : le premier tronqué : le deuxième faiblement échancré. Antennes noires, avec les quatre à six derniers articles d'un roux testacé. Pieds noirs, avec la partie basilaire des cuisses et des tibias antérieurs au moins, d'un roux jaunâtre. Pygidium et tibias postérieurs un peu arqués sur leur moitié basilaire : ceux-ci, tranchants sur la moitié antérieure ou plus de leur arête inférieure, plus épais et un peu dilatés postérieurement, et planiuscules sur l'arête inférieure de cette partie.

♀ Pygidium noir; tronqué. Antennes et pieds d'un roux jaune ou d'un testacé jaune. Tibias postérieurs droits; simples.

ÉTAT NORMAL. Elytres noires, parées chacune de quatre bandes d'un jaune livide ou d'un jaune d'ocre, laissant la suture et le rebord externe, noirs : la première bande, presque attenante à la base noire, par le milieu de sa partie antérieure, en forme de fer à cheval sur le dos des élytres, puis recourbée à sa partie postéro-externe, et remontant le long du bord externe, jusqu'à l'angle huméral : la deuxième bande, dirigée du quart externe ou un peu plus vers le tiers interne, un peu arquée près du bord extérieur, plus développée de dehors en dedans, anguleuse en devant vers le quart interne de la largeur de chaque étui : la troisième, presque en forme de triangle transverse, dont la base regarde la suture, couvrant près de celle-ci de la moitié aux trois cinquièmes de leur longueur : la quatrième, de forme presque semblable, mais moins développée dans le sens de sa longueur, située vers les quatre cinquièmes.

Leptura arcuata. PANZ., Faun. germ. VIII. 12 (1793).

Leptura annularis. FABR., Syst. eleuth. t. II (1801). p. 363. 51.

Strangalia arcuata. MULS., Longic. suppl. (1846).

Strangalia annularis. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 48. 3. — L. REDTENB. Faun. austr. 2e édit. p. 874.

Long. 0^m,0123 à 0^m,0168 (5 l. 1/2 à 7 l. 1/3). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0042 (1 l. 1/4 à 1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire; très-densement et finement chagrinée; hérissée d'un duvet cendré flavescent; rayée d'une ligne médiane parfois prolongée jusqu'au vertex : partie des palpes, bord antérieur du labre et de l'épistome d'un roux testacé : ce dernier, marqué de points peu rapprochés. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes environ du corps (♂), ou un peu moins (♀); subfiliformes; brièvement pubescentes; noires, avec les six derniers articles d'un roux testacé (♂), ou d'un jaune testacé (♀). *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; relevé en rebord et bissinué à la base, avec la partie médiane, tronquée, égale en largeur à la base de l'écusson; visiblement plus long sur son milieu que large à la base; inégalement élargi d'avant en arrière sur les côtes; un peu dilaté ou anguleux vers le tiers de ceux-ci, puis un peu en courbe rentrante entre ce point et les angles postérieurs latéralement prolongés en pointe; creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur, et d'un autre plus profond au-devant du rebord basilaire; marqué, au-devant de ce dernier sillon, d'une entaille sur la ligne médiane; très-finement et densement chagriné comme la tête; noir, mais revêtu d'un duvet d'un flave cendré, mi-doré à certain jour. *Écusson* en triangle allongé; noir, revêtu d'un duvet mi-doré. *Élytres* deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que le prothorax; arrondies aux épaules; trois fois à trois et demie aussi longues que larges à la base; subgraduellement ou graduellement rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes, puis plus sensiblement jusqu'à leur partie postéro-externe; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; finement et presque squammuleusement ponctuées; garnies d'un duvet fin, couché et concolore; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; revêtu d'un duvet mi-doré à certain jour. *Pieds* garnis d'un duvet moins épais, cendré mi-doré sur les cuisses, presque concolore sur les autres parties; d'un jaune testacé (♀); noirs, avec la majeure partie basilaire des cuisses de devant, au moins de leur partie inférieure, et parfois, mais plus brièvement, la base des autres, d'un roux testacé : majeure partie basilaire des tibias antérieurs, et souvent base des autres, de même couleur (♂).

Cette espèce se trouve en Allemagne, mais assez rarement dans les parties orientales de la France. Elle a été prise en Alsace par MM. Guénéau d'Aumont et Silbermann.

Obs. Elle a été pour la première fois décrite et figurée par Panzer: il est juste de conserver le nom donné par cet auteur.

9. **S. attenuata**; Linné. *Tête, prothorax et antennes, noirs : celles-ci d'un roux brunâtre sur leur seconde moitié. Elytres d'un flave roussâtre, ornées d'une bordure suturale, d'un rebord externe et chacune de quatre bandes transversales, noires : ces bandes plus développées que les flaves. Pieds d'un flave roussâtre, avec l'extrémité des cuisses et des tibias postérieurs et la majeure partie des tarses, noires.*

♂ Ventre noir, avec les deuxième, troisième et quatrième arceaux d'un rouge tirant sur le jaunâtre. Pygidium et postpygidium noirs : le premier, convexe, tronqué : le second, court, déclive. Première bande noire des élytres ordinairement moins développée dans le sens longitudinal que la bande jaune antérieure.

♀ Ventre noir, avec une partie des côtés des deuxième et troisième arceaux, et parfois partie de la base, d'un flave livide. Pygidium noir ; planiuscule, postérieurement sillonné sur la ligne médiane. Première bande noire des élytres ordinairement aussi développée dans le sens longitudinal que la bande jaune antérieure.

État normal. Elytres d'un roux flave ou d'un jaune roussâtre, avec une bordure suturale, le rebord sutural, et quatre bandes transversales, noirs : la bordure suturale, embrassant en devant les côtés de l'écusson, moins large entre la base et la première bande noire que sur les deuxième et troisième bandes jaunes, réduites au rebord sutural sur la quatrième bande jaune : la première bande noire, couvrant ordinairement du huitième à un peu moins du quart (♀) ou au sixième (♂) de leur longueur : la deuxième, couvrant environ du tiers à la moitié : la troisième bande couvrant des trois aux quatre cinquièmes : la quatrième bande noire, apicale : la première bande jaune, ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord postérieur : la deuxième, un peu prolongée en arrière à son angle postéro-interne : la troisième, souvent un peu avancée à son angle antéro-interne.

Leptura attenuata. Linn., Syst. nat. 12e éd. t. I. p. 639. 13. — Fabr., Syst. entom. p. 198. 12.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 362. 50.— Oliv., Entom. t. IV. nº 73. p. 17. 20. pl. I. fig. 8. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 492. 59. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 12. 12.

Strangalia attenuata. Muls., Longic. p. 260. 7. — Steph., Man. p. 278. 2172. — Bach, Kaef. t. III. p. 48. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 875. — Rouget, Catal. 1663.

Var. α. *Bande noire antérieure interrompue sur l'arête du calus huméral.*

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0039 à 0m,0028 (3/4 à 1 l. 1/4), à la base des élytres.

Corps allongé, étroit. *Tête* très-finement et densement chagrinée; presque glabre, peu hérissée de poils obscurs; sillonnée longitudinalement entre les antennes. *Epistome* moins densement et moins finement ponctué; noir, avec son bord antérieur testacé : labre et base des palpes, de même couleur. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) ou aux trois quarts (♀) du corps; brièvement pubescentes; subfiliformes, un peu épaissies dans leur seconde moitié; noires, avec leur moitié postérieure d'un roux brunâtre. *Prothorax* tronqué et muni d'un même rebord, en devant; muni d'un rebord peu saillant, et bissinué, à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière; plus long sur son milieu que large à la base; un peu irrégulièrement élargi d'avant en arrière, subsinué entre la moitié des côtés et les angles postérieurs, latéralement dilatés en pointe; marqué, au-devant des deux tiers médiaires de la base, d'une dépression ou d'un sillon léger un peu arqué en devant; convexe; souvent rayé d'un sillon léger sur la ligne médiane; presque squammuleusement et finement ponctué; noir, garni d'un duvet d'un flave mi-doré, plus apparent à certain jour. *Ecusson* en triangle plus long que large; noir; pubescent. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; trois fois et quart aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; subgraduellement rétrécies; très-obliquement échancrées à l'extrémité; planiuscules sur le dos; à rebords sutural et externe un peu saillants; ponctuées; garnies de poils fins, couchés, concolores; colorées et peintes comme il a été dit; assez longuement débordées par la partie postérieure de l'abdomen. *Dessous du corps* garni d'un duvet mi-doré. *Poitrine* noire. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Pieds* allongés; pubescents; d'un roux flave, avec l'extrémité des cuisses postérieures, et la majeure partie au moins des tarses, noirs.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart des provinces de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon; on la trouve en juin et juillet sur les ombelles, les spirées, etc.

10. **S. nigra**; Linné. *D'un noir luisant, avec la majeure partie du pygidium et le ventre (♀), ou les trois derniers arceaux de celui-ci (♂), d'un*

rouge de nuance un peu variable. Tête graduellement rétrécie après les yeux jusqu'au sillon transversal du cou. Prothorax peu inégalement élargi d'avant en arrière ; bissinué à sa base ; déprimé au-devant de chaque sinuosité. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité.

♂ Ventre d'un rouge jaunâtre, avec les deux premiers arceaux noirs : bord anal noirâtre. Pygidium d'un rouge jaunâtre, à peine bordé de noir : postpygidium noir, avec la base rougeâtre, parfois voilée par le pygidium.

♀ Ventre d'un rouge tirant sur le fauve, avec le bord postérieur du dernier arceau, noir. Pygidium rouge jaunâtre, paré postérieurement d'une bordure noire assez large. Cinquième arceau ventral ordinairement creusé d'une fossette légère.

Leptura nigra. LINNÉ, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 639. 14. — FABR., Syst. entom. p. 197. 8. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 360. 36. — OLIV., Entom. t. IV. n° 73. p. 21. 26. pl. III. fig. 36. a. b. — PANZ., Faun. germ. LXIX. 18. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 486. 38. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 7. 6. — STEPH., Man. p. 279. 2182.

Strangalia nigra. MULS., Longic. p. 262. 8. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 49. 10. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 874. — ROUGET, Catal. 1658.

Stenura nigra. KUSTER, Kaef. Europ. VI. 91.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0015 (3/5 à 2/3).

Corps allongé, étroit. *Tête* d'un noir luisant; densement et finement ponctuée; presque glabre; rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Epistome* peu densement ponctué. *Antennes* prolongées presque aussi longuement que le corps (♂) ou jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♀) ; brièvement pubescentes ; noires, parfois brunes vers l'extrémité ; subfiliformes, assez grêles, faiblement épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant ; étroitement rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière ; notablement plus long sur son milieu que large à la base ; peu inégalement élargi d'avant en arrière, à peine dilaté vers le tiers, et très-faiblement en courbe rentrante entre ce point et les angles postérieurs latéralement dilatés en pointe ; médiocrement convexe ; déprimé au-devant de chaque sinuosité basilaire ; d'un noir luisant ; finement et peu densement marqué de points petits, donnant chacun naissance à un poil noir, mi-couché. *Ecusson* assez petit; en triangle un peu allongé ; noir, luisant ; presque glabre. *Elytres* deux

fois et demie aussi longues que le prothorax; trois fois environ aussi longues qu'elles sont larges à la base; graduellement (♂) ou subgraduellement (♀) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes, puis un peu plus sensiblement jusqu'à leur partie postéro-externe; obliquement tronquées à leur extrémité; dépassées par l'extrémité de l'abdomen; peu convexes en dessus; d'un noir luisant; un peu aspèrement marquées de points assez rapprochés, donnant chacun naissance à un poil noir, mi-couché. *Dessous du corps* noir; densement et finement ponctué; garni d'un duvet d'un cendré flavescent, luisant, à certain jour, peu apparent à certain autre. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Pieds* noirs; pubescents. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les trois derniers réunis. *Eperons* et *Ongles* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite principalement les bois des plaines tempérées ou septentrionales. On la trouve sur différentes fleurs. Elle est rare en dehors des bois.

11. **S. bifasciata**; Muller. *D'un noir luisant, avec les élytres obliquement échancrées chacune à l'extrémité. Les élytres d'un rouge jaune (♂) ou d'un rouge foncé, avec l'extrémité et une bande transversale naissant des quatre septièmes du bord extérieur et plus développée de dehors en dedans, noires (♀) : partie médiaire au moins du ventre, rouge. Tête brusquement rétrécie après les yeux. Prothorax inégalement rétréci d'avant en arrière à la base; bissinué à la base; déprimé transversalement au-devant de celle-ci.*

♂ Ventre d'un rouge jaune avec le premier arceau et la moitié postérieure au moins du cinquième, noirs. Pygidium et postpygidium d'un rouge fauve : l'un et l'autre tronqués. Tibias et premier article des tarses postérieurs, droits.

♀ Ventre d'un rouge jaunâtre, avec le premier et le dernier arceau, noirs. Pygidium noir; à peine échancré ou presque bilobé postérieurement.

État normal.

♂ Elytres d'un rouge jaunâtre ou testacé; avec le rebord sutural obscur, et l'extrémité noire ou noirâtre.

♀ Elytres d'un rouge foncé, noires sur le rebord sutural et sur le sixième postérieur; parées, vers les quatre septièmes de leur bord externe, d'une bande transversale noire, élargie de dehors en dedans.

Leptura quadrifasciata. Poda, Mus. græc. p. 28.

Leptura bifasciata. Muller, Zool. Dan. Prodr. p. 93. 1051 (♀). — Schrank, Enum. p. 159. 258 (♀). — Panz., Enum. S. Schaeff. Icon. pl. LVI. fig. 4 et 5. ♂ et ♀. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 475. 7.

Leptura cruciata. Olivier, Entom. t. IV. nº 73. p. 7. 4. pl. I. fig. 5. *d* (♀).

Strangalia cruciata. Muls., Longic. p. 263. 9. — Rouget, Catal. 1665.

Strangalia bifasciata. Bach, Kaef. Europ. t. III. p. 49. 12. — L. Redtenb., Faun. aust. 2ᵉ éd. p. 875.

Stenura bifasciata. Kuster, Kaef. Europ. IX. 74.

Long. 0ᵐ,0090 à 0ᵐ,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0ᵐ,0018 à 0ᵐ,0022 (4/5 à 1 l.).

Corps allongé; étroit. *Tête* noire; peu luisante; presque glabre; marquée de points arrondis et rapprochés sur sa partie postérieure, plus légèrement ponctuée en devant, et plus parcimonieusement sur l'épistome. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) ou un peu moins (♀) du corps; très-brièvement pubescentes; noires, parfois brunes vers l'extrémité; subfiliformes, à peine épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit, en devant; étroitement rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à la base; inégalement élargi d'avant en arrière, visiblement élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, sensiblement en courbe rentrante de ce point aux angles postérieurs latéralement dilatés en pointe; peu ou médiocrement convexe; marqué d'un sillon transversal peu profond au-devant de la base, surtout sur les côtés; d'un noir luisant; un peu aspèrement et plus finement marqué que la tête de points donnant chacun naissance à un poil d'un cendré fauve. *Ecusson* en triangle un peu allongé; noir; à peine pubescent. *Elytres* deux fois et trois quarts environ aussi longues que le prothorax; subgraduellement (♀) ou graduellement (♂) rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes, puis plus sensiblement jusqu'à leur partie postéro-externe; obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; marquées de points médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil d'un cendré fauve, fin, couché, peu apparent; luisantes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* finement pubescents : poitrine noire : pieds ordinairement de même couleur : ventre coloré comme il a été dit.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées et méridionales. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur les fleurs en ombelle.

S. emmipoda. *Noire. Elytres d'un rouge foncé, avec la région suturale noirâtre ou noire presque sur la moitié de leur largeur, à partir du cinquième de leur longueur, jusqu'à l'extrémité, que la couleur noire couvre entièrement : toutes les cuisses, jambes antérieures et base des postérieures d'un rouge testacé. Ventre rouge. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, sinué entre ce point et ses angles postérieurs épineux; marqué de points assez gros et contigus, donnant chacun naissance à un poil noir, court, mi-couché. Elytres subgraduellement rétrécies; échancrées à l'extrémité; peu densement marquées de points fins, donnant naissance à un poil noirâtre, couché, peu apparent.*

Strangalia emmipoda. (FRIWALDSKY).

Long. 0m,0112 (5 l.). — Larg. 0m,0023 (1 l.).

Patrie : la Turquie (collect. Perroud).

Obs. Je n'ai vu que la ♀.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *S. melanura* ♀. La région suturale noirâtre ou noire des élytres est peu nettement limitée, et passe d'une manière presque insensible à la couleur d'un rouge foncé qui couvre la moitié antérieure latérale, jusqu'aux trois quarts postérieurs où la couleur noire couvre toute l'extrémité. Le rebord externe est noir ou noirâtre depuis le cinquième de sa longueur; et près de ce rebord, vers les deux cinquièmes des élytres, on aperçoit une tache ponctiforme noirâtre, peu apparente.

12. **S. melanura**; LINNÉ. *D'un noir luisant. Elytres d'un rouge livide, avec le rebord sutural et le sixième postérieur, noirs (♂), ou d'un rouge un peu foncé, avec le quart postérieur et une bordure suturale, noirs (♀). Tête brusquement rétrécie après les yeux. Prothorax inégalement élargi d'avant en arrière; bissinué à la base; déprimé au-devant de chaque sinuosité basilaire.*

♂ Pygidium et postpygidium, noirs : le dernier court et tronqué. Cinquième arceau du ventre à peine échancré dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Pygidium noir, faiblement échancré dans le milieu de son bord postérieur. Cinquième arceau ventral triangulairement et faiblement déprimé vers l'extrémité.

État normal.

♂ Elytres d'un rouge livide, avec le rebord sutural et l'extrémité, sur le sixième environ de leur longueur, noirs.

Obs. Quelquefois l'extrémité est à peine noirâtre.

♀ Elytres d'un rouge un peu foncé, avec le quart postérieur et une bordure suturale noire : celle-ci étroite après l'écusson, puis graduellement élargie jusqu'au cinquième ou presque au quart de leur longueur, et subparallèle ensuite jusqu'à la partie apicale, noire, égale environ au tiers de la largeur de chaque étui, vers la moitié de leur longueur.

Leptura melanura. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 637. 2. ♀ (♂) et ♀ (♂). — — Fabr., Syst. entom. p. 196. 1. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 6. — Panz., Faun. germ. LXIX. 19 (♀). — Oliv., Ent. t. IV. no 73. p. 6. 3. pl. I. fig. 6 (♀). — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 474. 6. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 6. 5. — Steph., Man. p. 279. 3181.

Leptura sutura nigra. — De Geer, Mém. t. V. p. 138. 15.

Leptura similis. Herbst, Arch. p. 101. 2. pl. XXVI. fig. 22 (♀).

Strangalia melanura. Muls., Longic. p. 265. 10. — Bach, Kaeferf. t. III. p. 49. 11. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e édit. p. 875. — Rouget, Catal. 1664.

Stemura melanura. Kuster, Kaeferf. Europ. IX. 74.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0020 (3/5 à 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire ; densement et finement ponctuée ; parcimonieusement ponctuée sur l'épistome ; presque glabre ; peu déprimée transversalement après les yeux. *Antennes* presque aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps ; très-brièvement pubescentes ; noires ; subfiliformes, faiblement épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit en devant ; étroitement rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière ; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à sa base ; inégalement élargi d'avant en arrière, visiblement élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, sensiblement en courbe rentrante de ce point aux angles postérieurs latéralement dilatés en pointe ; peu ou médiocrement convexe ; déprimé en devant de chaque sinuosité, à la base ; d'un noir luisant ; marqué de points presque contigus, donnant chacun naissance à un poil noir, presque couché. *Ecusson* en triangle un peu allongé ; noir. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax ; subgraduellement (♀) ou graduellement (♂) rétrécies ;

obliquement tronquées ou subéchancrées à l'extrémité; peu convexes sur le dos; marquées de points graduellement plus petits vers l'extrémité, donnant chacun naissance à un poil noirâtre couché, médiocrement apparent; à rebords sutural et latéral saillants; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; garni d'un duvet cendré flavescent, luisant à certain jour. *Poitrine* noire. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Pieds* noirs; pubescents.

Cette espèce est commune dans presque toutes les parties de la France. Elle est moins méridionale que la précédente. Sa larve est rougeâtre. Elle vit dans le chêne.

S. septempunctata; Fabricius. *Pubescente; parfois entièrement d'un roux testacé ou jaunâtre; ordinairement avec le premier article des antennes, les yeux, le front, moins une tache rouge sur le vertex, une tache sur le disque et aux angles postérieurs du prothorax, la poitrine, partie des pieds postérieurs et sept taches sur les élytres, noirs: les étuis parés d'une tache suturale et chacun d'une autre et de deux bandes, noires: la suturale obtriangulaire, située après l'écusson: la tache particulière, arrondie, placée sur la moitié externe, vers la moitié de leur longueur: la bande postérieure apicale: l'autre, entre celle-ci et la tache.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un roux testacé; tronqués: le deuxième court, transversal. Cinquième arceau ventral d'un roux testacé, ou bordé de noir à l'extrémité.

♀ Pygidium noir. Cinquième arceau ventral ordinairement noir.

Leptura septempunctata. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 346. 38. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 362. 48. — Oliv., Entom. t. IV. nº 73. p. 7. 5. pl. II. fig. 23.

Var. α. *Tache scutellaire des élytres, nulle ou à peu près.*

Leptura 7-punctata. Oliv., loc. cit. pl. II. fig. 21.

Var. β. *Entièrement d'un roux jaunâtre ou testacé.*

Obs. Quand la matière colorante a fait défaut, les taches des élytres s'effacent, et tout le corps de l'insecte, moins les yeux, passe au roux jaunâtre ou testacé.

Les ♂ semblent, plus que les ♀, être sujets à présenter cette teinte anormale.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0112$ (4 l. à 5 l.). — Larg. $0^m,0018$ à $0^m,0025$ (4/5 à 1 l. 1/8).

Corps allongé, étroit. *Tête* finement ponctuée; garnie d'une pubescence soyeuse; ordinairement noire, avec le vertex d'un rouge foncé, et la partie antérieure de l'épistome, le labre et la base des palpes, d'un rouge testacé; quelquefois entièrement d'un roux jaunâtre ou testacé; rayée d'une ligne médiane entre les antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* aussi longues (♂) ou presque aussi longues (♀) que le corps; subfiliformes, à peine épaissies dans leur seconde moitié; d'un rouge roux plus ou moins nébuleux, avec le premier article noir, dans l'état normal; parfois entièrement d'un roux jaunâtre ou testacé. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord mince, en devant; muni d'un rebord mince et bissinué, à la base, avec la partie médiaire arquée et plus prolongée en arrière que les angles; plus long que large; un peu inégalement élargi d'avant en arrière, faiblement élargi vers la moitié de ses côtés et subsinué entre ce point et les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe; médiocrement convexe; déprimé au-devant de chaque sinuosité basilaire; ordinairement d'un roux fauve; marqué, surtout chez la ♀, d'une tache noire sur le disque et d'une autre aux angles postérieurs; quelquefois entièrement d'un roux jaunâtre ou testacé; marqué de points légers, paraissant un peu râpeux, donnant chacun naissance à un poil d'un roux jaunâtre, couché. *Ecusson* triangulaire; pubescent; ordinairement noir, parfois d'un roux testacé. *Elytres* deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que le prothorax; rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées à l'extrémité; peu convexes sur le dos; d'un roux testacé, quelquefois uniforme, ordinairement parées d'une tache suturale, et chacune d'une tache particulière et de deux bandes, noires: la tache suturale, de forme variable, ovalaire ou obtriangulaire, prolongée du septième aux deux cinquièmes de leur longueur, couvrant le quart ou le tiers interne de chaque étui: la tache particulière à chaque élytre, située vers le milieu de leur longueur ou un peu avant, subarrondie, couvrant depuis le milieu de la largeur presque jusqu'au bord externe: la bande postérieure apicale: l'autre, un peu plus développée, située entre celle-ci et la tache précitée; marquées de points légers, paraissant un peu râpeux et donnant chacun naissance à un poil d'un roux jaunâtre. *Dessous du corps* pubescent; noir sur la poitrine; coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* allongés: les postérieurs plus longs que le corps; parfois entièrement d'un roux jaunâtre; ordinairement avec les cuisses postérieures noires; l'extrémité des tibias postérieurs et les tarses des mêmes pieds, bruns.

Patrie : l'Autriche, la Styrie, la Hongrie.

Obs. Je ne connais pas la *S. quinquesignata* de M. Küster (*Kaef. Europ.*, VI, 94) ; mais, à en juger par la description donnée par ce savant, elle est très-voisine de la *S. 7-punctata*, si elle ne s'y rattache pas. Elle a sur les élytres le même nombre de taches noires, et elles sont disposées de même. Seulement, suivant l'auteur, le corps serait moins étroit, et la tache suturale des étuis serait obtriangulaire au lieu d'être ovalaire. Or, la forme de cette tache varie passablement chez la *S. 7-punctata*, et souvent elle est obtriangulaire. Quant à la largeur du corps, M. Küster a eu sous les yeux une *S. 5-signata* ♀, à en juger par la coloration du ventre, et cette observation peut expliquer la différence qu'il signale.

Les descriptions données par M. Küster, de ces deux espèces, n'indiquent pas des différences caractéristiques assez tranchées pour permettre de les séparer.

Après le genre *Strangalia* vient se placer le suivant, fondé sur une espèce étrangère à notre pays.

Genre *Œdecnema*, Œdecnème.

Dejean. Catal., 1833, p. 355.

Caractères. *Angles postérieurs du prothorax* brièvement dilatés ; ne dépassant pas la fossette humérale des élytres : ce même segment prothoracique plus large qne long ; subconique, un peu inégalement élargi d'avant en arrière ; bissinué à la base ; offrant un sillon transversal étroit après le rebord antérieur. *Elytres* inégalement rétrécies d'avant en arrière, étroitement échancrées d'une manière transverse, à l'extrémité. *Cuisses postérieures* fortement renflées chez le ♂, simples chez la ♀. *Tibias postérieurs* fortement arqués, et terminés chacun par un éperon corné robuste et très-saillant : l'autre, court et grêle, chez le ♂ ; tibias simples (♀). *Tarses postérieurs* plus longs que le tibia : premier article de ces tarses aussi long que tous les suivants réunis. *Prosternum* étroit entre les hanches.

Obs. L'insecte sur lequel repose ce genre a le prothorax presque conique, comme les *Strangalia ;* mais les angles postérieurs de prothorax ne dépassant pas la fossette humérale. Il s'éloigne encore des espèces des deux genres voisins, par ses élytres moins régulièrement rétrécies et brièvement échancrées en ligne transverse, à l'extrémité.

1. **Œ. dubia** ; Fabricius. *Noire ; pubescente. Elytres brièvement échan-*

crées à l'extrémité; d'un jaune flave; parées chacune de cinq taches noires : trois ponctiformes : la deuxième et la troisième placées en rangée transversale au cinquième de leur longueur : la deuxième, voisine de la suture, moins petite : la troisième, près du bord externe : la première, sur le disque, un peu plus antérieure : la quatrième, la plus grosse, subarrondie sur le disque, vers la moitié : la cinquième un peu après les trois quarts, sur le disque.

♂ Cuisses postérieures fortement renflées. Tibias postérieurs arqués et terminés par un éperon corné, robuste : l'autre, court et grêle.

♀ Cuisses et tibias postérieurs, simples.

Leptura dubia. FABR., Spec. ins. t. I. p. 249. 20. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 354. 39 — OLIV., Entom. t. IV. nº 73. p. 23. 30. pl. IV. fig. 39. *a. b.*

OEdecnema dubia. GEBLER, *in* Mém. de la Soc. des nat. de Mosc. t. V. p. 321. — Id. Bullet. de Moscou. 1848. p. 321. 1.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2).

Patrie : la Sibérie.

Genre *Leptura*, LEPTURE ; LINNÉ.

Linné. Systema Naturae, 10ᵉ édit., 1758, tome I, page 396.

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* obtus ou à peine pointus, ne dépassant pas ou dépassant à peine la fossette humérale des élytres. *Antennes* le plus souvent épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* bissinué à la base; creusé d'un sillon transversal après le bord antérieur, et d'un autre au-devant de la base, peu convexe. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune; plus ou moins rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; habituellement débordées par l'extrémité de l'abdomen. *Cuisses postérieures* non renflées. *Tibias postérieurs* non arqués. *Eperons* des tibias postérieurs allongés, peu inégaux. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long ou presque aussi long ou parfois même un peu plus long que tous les autres réunis. *Prosternum* très-étroit entre les hanches, parfois même peu distinct à partir de la moitié de leur longueur.

1. **L. virens**; LINNÉ. *Noire, mais entièrement revêtue d'un duvet velouté d'un beau vert jaune. Antennes pubescentes, annelées de jaune et de*

noir. Prothorax à angles postérieurs moins dilatés en dehors que la partie antébasilaire. Elytres un peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité.

♂ Pygidium et postpygidium revêtus d'un duvet vert jaune. Cinquième arceau du ventre un peu échancré à l'extrémité.

♀ Pygidium revêtu d'un duvet vert jaune. Cinquième arceau du ventre creusé d'une fossette ou d'un sillon sur la ligne médiane.

Leptura virens. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 397. 4. — Id. 12e édit. p. 638. 17. — FABR., Syst. entom. p. 197. 6. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 358. 20. — PANZ., Naturf. t. XXIV. p. 31. 42. pl. I. fig. 42. — Id. Faun. germ. LXIX. 13. — OLIV., Entom. t. IV. no 73. p. 9. 8. pl. II. fig. 14. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 482. 24. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 15. 15. — MULS., Long. p. 207. 1. — STEPH., Man. p. 278. 2177. — KUSTER, Kaef. Europ. II. 60. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 51. 4. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 875.

Long. 0m,0157 à 0m,0202 (7 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2).

Corps allongé; noir, mais revêtu d'un duvet épais, velouté, d'un vert jaune. *Tête* peu distinctement ponctuée; rayée sur la ligne médiane, entre les antennes. *Antennes* filiformes; prolongées jusqu'aux trois quarts (♂) ou un peu moins (♀) de la longueur du corps; annelées de jaune sur la moitié basilaire du troisième article et des suivants, noires sur le reste, mais garnies d'un duvet jaunâtre qui fait paraître ces parties noires, d'un noir verdâtre. *Prothorax* rebordé et tronqué en devant; rebordé et bissinueux à la base; subarrondi sur les côtés; à angles postérieurs moins dilatés en dehors que la partie des côtés la plus rapprochée de ces angles; plus long que large; convexe; creusé d'un sillon transversal après le bord antérieur et au-devant de la base; creusé, sur la ligne médiane, d'un sillon rendu souvent peu apparent par le duvet. *Ecusson* au moins aussi long que large; parallèle; arrondi postérieurement; revêtu d'un duvet souvent un peu plus jaune que le reste. *Elytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax; rétrécies d'avant en arrière; un peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité; peu convexes; revêtues d'un duvet vert jaune. *Dessous du corps* couvert d'un duvet plus épais d'un jaune vert, mi-doré à certain jour. *Pieds* revêtus d'un duvet vert jaune.

Cette belle espèce habite les montagnes alpines. On la trouve en juin, juillet et août sur les fleurs en ombelle. Elle n'est pas très-rare dans les prairies élevées de la Grande-Chartreuse. Les exemplaires qu'on rencontre

sur la fin ont ordinairement le dessus du corps plus ou moins épilé, noirâtre, ou garni d'un duvet devenu cendré.

L. varicornis; Dalman. *Pubescente; noire. Antennes annelées de jaune sur la moitié basilaire des quatrième à huitième articles. Elytres d'un rouge roux; obliquement échancrées à l'extrémité; ruguleuses; marquées de points assez gros près de la base, donnant chacun naissance à un poil couché d'un livide flavescent, peu apparent. Tête densement et finement ponctuée. Prothorax bissinué à la base; creusé d'un sillon transversal profond au-devant de celle-ci; rétréci aux extrémités de ce sillon; arrondi sur les côtés avant celui-ci; fortement et rugueusement ponctué; hérissé de poils obscurs.*

Leptura variicornis. Dalman, *in* Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 482. 23.
Leptura varicornis. Germar, Faun. ins. Eur. IV. 6.

Long. 0m,0157 à 0m,0202 (7 l. à 9 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2).

Patrie : la Courlande.

2. **L. testacea**, Linné. *Brièvement pubescente. Dessous du corps, tête, antennes, écusson et cuisses, noirs. Elytres, tibias et majeure partie des tarses, d'un jaune d'ocre (♂), ou d'un rouge fauve (♀). Prothorax subarrondi sur les côtés, et au moins aussi large chez la ♀ qu'aux angles postérieurs; rétréci au-devant de ceux-ci; marqué d'une ligne oblique au-devant de ces angles; profondément sillonné au-devant de la base; noir (♂), ou d'un rouge fauve (♀). Elytres obliquement échancrées chacune à l'extrémité.*

♂ Antennes dentées au côté interne des cinquième à huitième articles. Prothorax noir; moins dilaté; souvent débordé dans son milieu par les angles postérieurs. Elytres graduellement rétrécies. Pygidium et postpygidium noirs : ce dernier subarrondi postérieurement. Cinquième arceau ventral non sillonné; échancré en arc, avec les angles postérieurs prolongés en pointe, dépassant le bord du pygidium.

♀ Antennes subdentées au côté interne des cinquième à huitième articles. Prothorax plus arrondi, débordant dans son milieu les angles postérieurs. Elytres plus larges, subparallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à leur partie postéro-ex-

terne. Pygidium noir, tronqué ou à peine échancré. Cinquième arceau ventral tronqué, sillonné sur la ligne médiane.

♂ État normal. Prothorax noir. Elytres d'un jaune d'ocre. Tibias et majeure partie basilaire des tarses, de même couleur : le troisième et le quatrième ordinairement noirs.

♂ *Leptura testacea*. Linné, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 638. 5. — Fabr., Syst. entom. t. I. p. 197. 5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 357. 18. — Panz., Faun. germ. LXIX. 12. Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 11. 12. pl. II. fig. 13.

♀ État normal. Prothorax et élytres d'un rouge fauve ou d'un rouge tirant sur la couleur de sanguine. Tibias et majeure partie basilaire des tarses, de même couleur : troisième et quatrième articles de ceux-ci, ordinairement noirs.

♀ *Leptura rubra*. Linné, Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 397. 3. — Id. 12e éd. t. I. p. 638. 3. — Fabr., Syst. entom. t. I. p. 196. 4. — Id. Syst. eleuth. t. II p. 357. 17. — Panz., Faun. germ. LXIX. 11. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 9. 7. pl. II. fig. 16.

♂ et ♀ *Leptura dispar*. Payk., Faun. suec. t. III. p. 107. 8.

♂ et ♀ *Leptura-rubro-testacea*. Illig. Mag. t. IV. p. 122. 17. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 481. 22. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 16. 15. — Muls., Longic. p. 268. 2. — Steph., Man. p. 278. 2176. — Ratzeb., Forstins. t. I. pl. XVII. fig. 9 (♂) et 10 (♀). — Kuster, Kaef. Europ. VII. 71. — Perris, Ann. de la Soc. ent. de Fr. 3e série. t. IV. p. 477. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 876.

♂ et ♀ *Leptura testacea*. Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 50. 1.

Var. α. *Partie postérieure de la tête parée de deux taches d'un rouge ferrugineux.*

Long. 0m,0147 à 0m,0180 (6 l. 1/2 à 8 l.). — Larg. 0m,0042 à 0m,0056 (1 l. 7/8 à 2 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire; finement chagrinée; garnie d'une courte pubescence cendrée ou jaunâtre; rayée entre les antennes d'une ligne médiane prolongée jusqu'au vertex. *Épistome* marqué de points moins rapprochés. *Antennes* au moins aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps; noires; brièvement pubescentes; subfiliformes; épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* rebordé et tronqué en devant; rebordé

et bissubsinueux à la base, avec la partie médiaire obtuse ; aussi long (♂) ou moins long (♀) que large ; élargi en ligne courbe jusqu'à plus de la moitié de ses côtés et rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'au sillon antébasilaire, subarrondi ainsi sur les côtés et débordé dans la partie la plus large de ses bords, par les angles postérieurs, (♂), ou élargi plus sensiblement jusqu'au tiers, subanguleux dans ce point, faiblement élargi ensuite jusqu'aux deux tiers, puis brusquement rétréci au-devant du sillon antébasilaire, paraissant ainsi presque arrondi sur les côtés, et débordant, dans le point le plus large de ceux-ci, les angles postérieurs (♀); très-médiocrement convexe sur le dos; marqué de points râpeux, assez fins et serrés, donnant chacun naissance à un poil fin, d'un cendré jaunâtre; creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur et d'une autre plus profond au-devant de la base; rayé d'une ligne ou d'un sillon oblique, croissant vers le milieu de la longueur et près du milieu des côtés, obliquement dirigé vers chaque sinuosité basilaire, mais sans atteindre le sillon transversal postérieur : ces lignes obliques ordinairement moins marquées ou peu apparentes chez le ♂ ; offrant ordinairement chez la ♀ les traces d'une raie médiane ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ; triangulaire ; pubescent. *Elytres* trois fois et quart (♂) ou trois fois et trois quarts (♀) aussi longues que le prothorax ; obliquement échancrées à l'extrémité ; faiblement convexes sur le dos ; ruguleusement marquées de points assez petits, donnant naissance à un poil couché, luisant, jaunâtre ou d'un jaune livide ; colorées comme il a été dit ; peu dépassées par la partie postérieure du dos de l'abdomen. *Dessous du corps* et *pieds* pubescents : le dessous du corps, noir ; cuisses et partie au moins des derniers articles des tarses, noires ; tibias et partie basilaires des tarses d'un jaune testacé (♂) ou d'un rouge fauve (♀). *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est commune dans tous les lieux couverts de pins ou de sapins.

Sa larve, dont M. Perris a donné la description et l'histoire, attaque les parties mortes des pins et des sapins. — (Voy. Perris, *Ann.* de la Soc. linn. de Lyon, t. IV, p. 150. — Id. *Ann.* de la Soc. entom. de France, 2e série, t. X, p. 504-510 — id. 3e série, t. IV, p. 475).

3. **L. Fontenayi**; Mulsant. *Brièvement pubescente; noire. Elytres d'un rouge de sang ou d'un rouge roux; obliquement échancrées à l'extrémité. Prothorax subarrondi sur les côtés et au moins aussi large, chez la*

♀, qu'aux angles postérieurs; rétréci au-devant de ceux-ci; marqué, chez la ♀, d'une ligne oblique au-devant de ces angles; profondément sillonné au-devant de la base; noir (♂), *ou d'un rouge de sang ou d'un rouge roux, avec le bord antérieur et la base, noirs* (♀).

♂ Antennes dentées au côté interne des cinquième à dixième articles. Prothorax noir, moins dilaté dans le milieu de ses côtés. Elytres graduellement rétrécies. Pygidium et postpygidium noirs : le premier tronqué : le deuxième convexe, déclive, arrondi à son extrémité. Cinquième arceau ventral échancré en arc, avec les angles postérieurs prolongés en pointe, dépassant le postpygidium.

♀ Antennes subdentées au côté interne des sixième à dixième articles. Prothorax d'un rouge de sang ou d'un rouge roux; plus dilaté; marqué d'une raie oblique, au-devant des angles postérieurs. Elytres plus larges, faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts. Pygidium noir, tronqué. Cinquième arceau ventral tronqué à l'extrémité.

Leptura Fontenayi. MULS., Longic. p. 271. 4. pl. III. fig. 8 (♀).
Leptura Erythroptera. (DEJEAN), Catal. 1833. p. 355.

Long. 0^m,0146 à 0,0157 (6 l. 1/2 à 7 l.) — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0051 (2 l. à 2 l. 1/3).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et finement ponctuée ou chagrinée; garnie d'une courte pubescence cendrée; hérissée de poils cendrés clair-semés; rayée, entre les antennes, d'une ligne ordinairement prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* marqué de points aussi rapprochés, mais plus légers. *Antennes* aussi longues que les deux tiers ou trois quarts (♀) ou que les quatre cinquièmes au moins (♂) du corps; noires; épaissies, comprimées et dentées (♂) ou subdentées (♀) dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiane obtusément arquée en arrière; moins long que large; peu convexe sur le dos; creusé de deux sillons transversaux profonds : l'un après le rebord antérieur : l'autre au-devant de la base; élargi sur les côtés en ligne courbe depuis le sillon antérieur, arrondi (♀) ou subarrondi (♂) un peu après le milieu de ceux-ci, rétréci à l'extrémité du sillon antébasilaire; avec les angles postérieurs obtus et moins dilatés en dehors que le milieu de ses côtés; marqué de points notablement plus gros et moins serrés que ceux de la tête; offrant ordinairement une trace lisse, sur une

partie de la ligne médiane ; noir, et garni d'une pubescence cendrée (♂), ou garni d'une pubescence mi-dorée et d'un rouge de sang ou d'un rouge roux, avec les rebords et sillons antérieurs et postérieurs, noirs (♀). *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir ; pubescent. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; obliquement échancrées chacune à l'extrémité, avec les angles aigus ; très-médiocrement convexes ; d'un rouge de sang ou d'un rouge roux ; ruguleusement marquées de points un peu plus gros, près de la base, que ceux du prothorax, affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil jaunâtre ou mi-doré, fin, couché, peu apparent ; dépassées par l'extrémité de l'abdomen. *Dessous du corps* et *pieds* noirs : pubescents.

Cette espèce est méridionale. Elle m'avait été donnée dans le temps par M. Bompart. Je l'avais dédiée à M. le colonel Cadet de Fontenay. Nous avons eu depuis à déplorer la perte de ces deux naturalistes et amis.

4. **L. rufipennis** ; MULSANT. *Brièvement pubescente ; noire. Elytres d'un rouge plus foncé chez la ♀ que chez le ♂ ; échancrées à l'extrémité : seconde moitié des cuisses antérieures (♀) et des intermédiaires (♂), tibias et tarses antérieurs et intermédiaires, d'un rouge testacé (♂) ou d'un rouge obscur (♀), et extrémité des tibias postérieurs, d'un rouge pâle (♂). Prothorax arrondi sur les côtés, et au moins aussi large, chez la ♀, qu'aux angles postérieurs ; rétréci au-devant de ceux-ci ; profondément sillonné au-devant de la base.*

♂ Antennes noires à la base, graduellement brunes ou d'un brun fauve, à l'extrémité ; dentées au côté interne des cinquième à dixième articles. Prothorax moins dilaté dans le milieu de ses côtés. Elytres graduellement rétrécies. Pygidium et postpygidium noirs, tronqués : le dernier, court, transversal. Cinquième arceau du ventre tronqué à l'extrémité.

♀ Antennes noires ; subdentées au côté interne des sixième à dixième articles. Prothorax plus arrondi sur les côtés. Elytres plus larges, faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur. Pygidium noir, faiblement échancré dans le milieu de son bord postérieur. Cinquième arceau ventral tronqué, légèrement sillonné sur la ligne médiane.

Leptura rufipennis. (♂) MULS., Longic. p. 272. 5. — Id. ♀ MULS., Opusc. 11ᵉ cah. p. 162. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 72. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 50. 2.

Long. 0ᵐ,0123 à 0ᵐ,0146 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0ᵐ,0036 à 0ᵐ,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et finement ponctuée ou chagrinée; peu pubescente; hérissée de poils obscurs; rayée, entre les antennes, d'une ligne médiane ordinairement prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* aussi densement ponctuée; d'un rouge testacé à son bord postérieur ainsi que le labre. *Antennes* aussi longues qne le corps (♂) ou prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de celui-ci (♀), conformées et colorées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord mince, en devant; muni d'un rebord mince et bissinué à la base, avec la partie médiane arquée en arrière; aussi long (♂) ou un peu plus long (♀) que large; médiocrement convexe sur le dos; creusé de deux sillons transversaux : l'un, après le rebord antérieur : l'autre, au-devant du basilaire; élargi en ligne courbe à partir du sillon antérieur, arrondi vers le milieu de ses côtés, rétréci à l'extrémité du sillon antébasilaire, avec les angles postérieurs obtus et moins saillants en dehors que le milieu des côtés; marqué de points serrés, un peu (♂) ou sensiblement (♀) moins fins que ceux de la tête, donnant chacun naissance à un poil noir, hérissé; ordinairement sans trace de raie sur la ligne médiane. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; noir, d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Elytres* trois fois et demie environ aussi longues que le prothorax; obliquement échancrées chacune à l'extrémité, avec les angles aigus; très-médiocrement convexes; d'un rouge un peu pâle (♂) ou d'un rouge de sang ou d'un rouge foncé (♀); ruguleuses, marquées de points peu serrés, notablement plus gros près de la base que ceux du prothorax, affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil fin, couché, d'un livide jaunâtre, peu apparent; débordées par l'extrémité de l'abdomen. *Dessous du corps* noir, luisant; garni d'un duvet cendré peu apparent; finement ponctué. *Pieds* antérieurs et intermédiaires d'un rouge roux, avec la base des cuisses, noirs : les postérieurs noirs ou bruns, avec les genoux, l'extrémité des tibias et articles des tarses, d'un rouge testacé (♂) : les antérieurs d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge roux, avec la base des cuisses, noirs : les intermédiaires et postérieurs, noirs, ou avec la partie basilaire des tibias intermédiaires et plus rarement des postérieurs, d'un rouge plus ou moins brun (♀).

Cette belle espèce se trouve dans les Alpes. J'ai reçu dans le temps le ♂ de M. le docteur Crépu, de Grenoble; depuis cette époque j'ai pris la ♀.

Obs. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce la *Leptura erythroptera* de Hagenbach (*Symbol. Faun. insector. Helvet.*, p. 7, fig. 1). L'auteur dit avoir eu sous les yeux une ♀, et la figure en donne effectivement la forme; mais la coloration des pieds se rapporte à celle de notre *L. rufipennis* ♂.

La taille de la *L. erythroptera* paraît être un peu plus avantageuse (7 l. 1/2) que celle de notre *rufipennis*.

5. **L. rufa**; Brullé. *Brièvement pubescente; noire. Labre, palpes, élytres, extrémité de l'abdomen et pieds, d'un rouge roux. Prothorax subarrondi sur les côtés, rétréci au-devant des angles postérieurs; sillonné au-devant de la base. Elytres obliquement échancrées à l'extrémité. Antennes noires* (♂) *ou d'un rouge roux* (♀).

♂ Antennes noires; dentées au côté interne des sixième à neuvième articles. Prothorax moins dilaté dans le milieu de ses côtés, débordé dans ce point par les angles postérieurs. Elytres graduellement rétrécies. Ventre noir, avec les deux derniers arceaux d'un rouge roux. Pygidium et postpygidium d'un rouge roux : le premier tronqué : le deuxième obtusément arrondi à l'extrémité. Cinquième arceau ventral concave longitudinalement; échancré en arc à son bord postérieur, avec les angles prolongés en pointe et dépassant le postpygidium.

♀ Antennes d'un rouge roux; subdentées au côté interne des sixième à neuvième articles. Prothorax plus dilaté dans le milieu de ses côtés. Elytres plus élargies, faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur. Ventre noir.

Leptura rufa. Brullé, Expéd. sc. de Morée. p. 263. 511. pl. XLIII. fig. 9 (♀). — Muls., Longic. p. 269. 3 (♂ et ♀). — Kuster, Kaef. Europ. IX. 75.

Long. $0^{m},0117$ à $0^{m},0157$ (5 l. 1/4 à 7 l.). — Larg, $0^{m},0028$ à $0^{m},0045$ (1 l. 1/4 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* finement et densement ponctuée ou chagrinée; peu pubescente; hérissée de poils obscurs ou cendrés; rayée entre les antennes d'une ligne ordinairement prolongée jusqu'au vertex; noire, avec l'épistome, le labre et les palpes d'un rouge testacé. *Antennes* presque aussi longues que le corps (♂) ou à peine prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de celui-ci (♀); un peu épaissies dans leur seconde moitié; colorées et conformées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué et relevé en rebord mince, en devant; relevé en rebord mince et bissinué à la base, avec la partie médiane arquée en arrière; médiocrement convexe; creusé de deux sillons transversaux : l'un après le rebord antérieur : l'autre plus large et plus profond, au devant de la base; plus large que long; élargi en ligne courbe à partir du sillon antérieur, arrondi (♀) ou subarrondi

(♂) vers le milieu de ses côtés, rétréci à l'extrémité du sillon antébasilaire, avec les angles postérieurs presque obtus, débordant (♂), ou débordant à peine (♀) le milieu de ses côtés; couvert de points rapprochés, sensiblement moins petits que ceux de la tête; noir; hérissé de poils cendrés; souvent déprimé sur la ligne médiane, et offrant parfois sur cette ligne, au-devant du sillon antébasilaire, un court et étroit relief. *Ecusson* triangulaire; noir, pubescent. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; avec les angles aigus; très-médiocrement convexes; d'un rouge roux; ruguleuses, marquées, près de la base, de points peu serrés, notablement plus gros que ceux du prothorax, affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil couché, fin, d'un livide jaunâtre, peu apparent. *Dessous du corps* garni d'un duvet cendré mi-argenté; finement ponctué; noir sur la poitrine; coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* pubescents; d'un rouge roux, avec le dernier article des tarses noir ou obscur.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle m'a été communiquée dans le temps par M. Dupont. Je l'ai reçue depuis de M. Robert, du Luc. Elle avait été prise par ce naturaliste dans les environs de cette ville.

6. **L. hastata**; Fabricius. *Tête, antennes, prothorax, poitrine et pieds, noirs. Elytres d'un rouge de sang, parées d'une tache suturale noire, naissant vers le tiers de leur longueur, obtriangulairement rétrécie et liée à l'extrémité, qui est noire; un peu obliquement échancrées à celle-ci. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu; étranglé avant les angles postérieurs: ceux-ci obtus, à peine plus saillants en dehors que le milieu des côtés.*

♂ Ventre d'un rouge de nuance variable. Pygidium et postpygidium tronqués: le premier rouge, bordé de noir: le deuxième court, noir au moins sur la partie visible. Cinquième arceau ventral tronqué, non sillonné.

♀ Ventre noir. Pygidium de même couleur; tronqué. Cinquième arceau ventral sillonné sur la ligne médiane.

Le Stenocore bedeau. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 226. 6.

Leptura hastata. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 157. 2. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 354. 2. — Panz., Faun., germ. XXII. 12. — Oliv., Entom. t. IV. nº 73. p. 5. 2. pl. I. fig. 5. *a. b. c.* — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 473. 3. — Muls., Longic. p. 274. 7. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 74. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 51. 5. — Rouget, Catal. 1666.

Long. 0m,0135 à 0m,0190 (6 l. à 8 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* noire; finement chagrinée sur le front; ponctuée sur l'épistome; hérissée de quelques poils noirs; rayée d'une ligne médiane. *Antennes* filiformes ou à peine épaissies dans leur seconde moitié; prolongées jusqu'aux deux tiers (♂) ou aux trois quarts (♀) de la longueur du corps; noires; brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant, bissinué et rebordé à la base; plus long que large; plus étroit en devant, arrondi vers le milieu de ses côtés, étranglé avant les angles postérieurs qui sont obtus et à peine aussi dilatés en dehors que le milieu; convexe; marqué de points rapprochés et très-apparents; garni de poils noirs, couchés, peu apparents; offrant sur la ligne médiane les traces d'une raie plus ou moins oblitérée. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; un peu pubescent. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax; rétrécies d'avant en arrière; obliquement échancrées ou tronquées chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; ruguleusement ponctuées près de la base, d'une manière affaiblie vers l'extrémité; d'un rouge de sang; parées d'une tache scutellaire obtriangulaire, naissant vers le tiers ou un peu plus de la suture, où elle s'étend presque jusqu'à la moitié de la largeur de chacune, graduellement rétrécie et unie à une tache apicale noire couvrant le sixième postérieur; garnies de poils fins, couchés, peu apparents, jaunâtres sur les parties rouges. *Poitrine* et *pieds* noirs; brièvement pubescents.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales et centrales de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, principalement sur les ombellifères.

7. **L. stragulata**; Germar. *Noire. Elytres obliquement échancrées à l'extrémité; marquées de points rapprochés assez gros, postérieurement affaiblis; ordinairement d'un jaune orangé, avec une bande humérale et une bordure suturale, noires : la bande, passant sur le calus, un peu obliquement prolongée jusqu'au tiers du disque de chacune, parfois nulle ou réduite à une tache : la bordure, naissant ordinairement étroite au tiers de leur longueur, subgraduellement élargie et couvrant tout leur huitième postérieur, parfois unie à la bande : les élytres d'autres fois entièrement noires. Tête et prothorax densement ponctués : le prothorax élargi jusqu'aux deux cinquièmes, subparallèle ensuite jusqu'au sillon antébasilaire : angles postérieurs obtus et un peu plus prolongés en dehors.*

♂ Antennes épaissies et subdéprimées à partir du cinquième article; extérieurement dentées sur les cinquième à neuvième articles. Pygidium et postpygidium de la couleur du ventre : ordinairement noirs; tronqués. Cinquième arceau ventral un peu échancré en arc et cilié à son extrémité; triangulairement déprimé postérieurement.

♀ Antennes épaissies, mais peu ou point dentées à partir du cinquième article. Pygidium tronqué postérieurement, ordinairement noir; d'un rouge jaune quand le ventre est de cette couleur. Cinquième arceau ventral canaliculé longitudinalement.

État normal. Elytres d'un jaune d'ocre mi-doré, parées chacune d'une ligne ou bande humérale et d'une bordure suturale raccourcie en devant et couvrant l'extrémité, noires : la ligne, naissant de la base, passant sur le calus, longitudinalement et un peu obliquement prolongée jusqu'au tiers ou presque aux deux cinquièmes de leur longueur, vers le milieu de chaque étui : la bordure suturale naissant de l'extrémité, qu'elle couvre tout entière sur le dernier huitième de leur longueur, puis rétrécie d'une manière subgraduelle ou variable, d'arrière en avant, jusqu'au tiers antérieur ou un peu moins de leur longueur.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α. *Ligne ou bande humérale noire, nulle.*

Leptura stragulata. Charpentier, Hor. entom. p. 228. pl. IX. fig. 9. — Muls., Longic. suppl. 1842. var. C.

Var. β. *Ligne ou bande humérale noire, réduite à une tache plus ou moins petite, sur le calus ou un peu après.*

Leptura stragulata. Charpent.. loc. cit. pl. IX. fig. 8. — Muls., loc. cit. var. B.

État normal.

Leptura stragulata. Muls., loc. cit. var. A.

Variations des élytres (par excès).

Var. γ. *Bordure suturale noire couvrant le septième ou le sixième postérieur des élytres, et presque uniformément plus de leur moitié interne*

jusqu'au tiers de leur longueur, où elle s'unit à la bande humérale par son angle antéro-externe.

Obs. Souvent alors la partie apicale de la bordure suturale s'avance sur le côté, en forme de bordure marginale jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs ou même un peu plus.

Quelquefois la bande humérale, postérieurement liée à la bordure suturale, ne s'avance pas jusqu'à la base.

Leptura stragulata. Charpent., Hor. entom. p. 229. pl. IX. fig. 7. — Muls., Longic. suppl. p. 6-7.

Var. δ. *Elytres noires, parées chacune de deux taches d'un jaune orangé ou d'un rouge jaune : la tache interne couvrant, sur le tiers antérieur de leur longueur, l'espace compris entre la bande humérale et la suture, qui souvent se montre dans ce point étroitement noire, ainsi que la base : la tache externe couvrant l'espace compris entre le bord externe (qui parfois est bordé de noir), la bande humérale et la bordure suturale, plus ou moins développée.*

Obs. Ces taches sont plus ou moins restreintes, suivant le développement de la bordure suturale et de la bande humérale : souvent la base, la suture et le bord externe ont alors une bordure noire.

Leptura stragulata. Germar, Insect. spec. p. 523. 701. — Charpent., loc. cit. p. 229. var.

Var. ε. *Elytres entièrement noires.*

Long. 0^m,0100 à 0^m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0025 à 0^m,0042 (1 l. 1/8. à 1 l. 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire ; hérissée de poils obscurs ; couverte de points contigus et assez petits ; à peine rayée sur la ligne médiane. *Epistome* moins densement ponctué. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers (♀) ou aux trois quarts ou quatre cinquièmes (♂) du corps ; pubescentes ; tantôt jaunes sur les quatre premiers articles, noires sur les suivants, tantôt noires, avec les quatrième, sixième et huitième articles, jaunes, et la base des troisième, cinquième et sixième, variablement d'un rouge ou jaune testacé obscur ou noir, tantôt entièrement noires. *Prothorax* tronqué et relevé en rebord, en devant ; rebordé et bissinué à la base, avec la partie

médiaire arquée en arrière sur le rebord, et tronqué au-devant de l'écusson, dans sa partie déclive ; à peu près aussi long que large à la base ; élargi depuis le rebord antérieur jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, subarrondi dans ce point, puis subparallèle jusques au-devant des angles postérieurs : ceux-ci un peu plus prolongés en dehors que le reste des côtés ; convexe ; creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur et le rebord basilaire ; noir ; marqué de points contigus, moins petits que ceux de la tête ; hérissé de poils obscurs ; offrant souvent sur la ligne médiane une trace lisse ou à peine imprimée. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, obtus à l'extrémité ; noir ; pubescent ; souvent rayé sur la ligne médiane. *Elytres* trois fois ou trois fois et quart aussi longues que le prothorax ; subgraduellement rétrécies jusqu'aux trois quarts et plus sensiblement ensuite (♀), ou subgraduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité (♂) ; obliquement échancrées à celle-ci, avec les angles aigus ; peu convexes sur le dos ; marquées de points rapprochés, beaucoup plus gros, à la base, que ceux du prothorax, graduellement affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil fin, couché, concolore, médiocrement apparent ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* finement ponctué ; garni de poils fins, couchés, d'un fauve cendré, luisant à certain jour. *Poitrine* noire. *Ventre* de couleur variable : ordinairement noir, parfois en partie ou en totalité d'un rouge jaune ou d'une nuance rapprochée. *Pieds* pubescents ; de couleur très-variable : tantôt entièrement jaune ou d'un jaune rouge, ou avec les tarses, au moins en partie, noirs ; tantôt noirs, avec une partie des cuisses et des tibias d'un jaune testacé ; tantôt noirs seulement avec une partie des tibias testacée ; tantôt entièrement noirs. *Premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement en Espagne et en Portugal. Elle y a été prise par M. Seidlitz. Elle m'a été donnée, dans le temps, par feu Myard ; il l'avait trouvée sur les sapins qui couvrent une partie du Canigou (Pyrénées-Orientales).

L. oblongo-maculata ; Buquet. *Corps garni d'une courte pubescence jaunâtre ; d'un rouge roux, avec les yeux, la poitrine, les deux ou trois premiers arceaux du ventre, la moitié basilaire des cuisses, et une tache allongée ou oblongue, le disque des élytres de la ♀, noirs. Prothorax peu inégalement élargi d'avant en arrière ; à rebord basilaire souvent obscur ; déprimé sur la ligne médiane. Elytres obliquement échancrées chacune à l'extrémité.*

♂ Antennes noires, avec les quatre premiers articles, et la seconde moitié du dernier, roussâtres. Elytres plus étroites, subgraduellement rétrécies, d'un roux testacé ordinairemeut sans taches. Ventre roux. Pygidium et postpygidium roux.

♀ Antennes rousses, avec leur partie médiaire noire. Elytres parallèles jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à leur partie postéro-externe ; parées sur leur disque d'une tache oblongue, noire. Ventre noir sur les deux premiers arceaux, d'un rouge roux sur le reste. Pygidium d'un rouge roux. Cinquième arceau ventral tronqué.

Patrie : l'Algérie.

Leptura oblongo-maculata. BUQUET, Ann. de la Soc. entom de Fr. t. IX. p. 396 (♀). — LUCAS, Expl. sc. de l'Algérie. p. 500. 1344 (♂ et ♀). pl. XLIII. fig. 10 (♀).

8. **L. scutellata** ; FABRICIUS. *Brièvement pubescente. D'un noir opaque. Ecusson revêtu d'un duvet argenté* (♂) *: écusson et rebord basilaire du prothorax, couverts d'un duvet doré* (♂). *Prothorax et moitié antérieure des élytres grossièrement ponctués : le premier, subarrondi ou arqué sur les côtés, rétréci au-devant des angles postérieurs : ceux-ci un peu plus dilatés en dehors que le milieu des côtés. Elytres obliquement échancrées chacune à l'extrémité.*

♂ Antennes noires à la base, graduellement brunes à l'extrémité ; subdentées au côté interne des cinquième à dixième articles. Elytres graduellement rétrécies. Pygidium et postpygidium noirs : le premier tronqué : le deuxième convexe, déclive, subarrondi à son bord postérieur. Cinquième arceau ventral échancré en arc et frangé de roussâtre à son bord postérieur, avec les angles prolongés en pointe et dépassant le postpygidium.

♀ Antennes noires, dentées ou subdentées au côté interne des cinquième à dixième articles. Elytres plus larges, plus faiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur. Pygidium noir, bilobé à l'extrémité. Cinquième arceau ventral tronqué.

Leptura scutellata. FABR., Spec. ins. t. I. p. 247. 20. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 359. 29. — DE VILLERS, Entom. t. I. p. 275. 49. pl. I. fig. 30. — OLIV., Ent. t. IV. n° 73. p. 14. 16. pl. I. fig. 12. — PANZ., Faun. germ. LXIX. 15. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 485. 30. — GYLLENH., ins. suec. t. IV. p. 18. 17. — MULS., Longic. p. 273. 6. — STEPH., Man. p. 279. 3178. — KUSTER, Kaef. Eur. IV. 90. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 51. 3. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 876.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0180$ (6 l. à 8 l.). — Larg. $0^m,0039$ à $0^m,0059$ (1 l. 3/4 à 2 l. 2/3).

Corps allongé. *Tête* d'un noir presque mat ; densement et peu finement ponctuée ; hérissée de poils cendrés ; peu ou point garnie de duvet ; comme chargée au-devant des antennes d'une plaque divisée par une ligne médiane : cette ligne, non prolongée en arrière. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♀), ou à peine aux trois cinquièmes (♂) du corps ; épaissies dans leur seconde moitié ; noires ; conformées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant ; rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire de celle-ci arquée en arrière ; creusé d'un sillon transversal après le bord antérieur, et d'un autre au-devant de la base ; plus long que large, élargi presque graduellement jusqu'aux cinq sixièmes de sa longueur ; presque sans rétrécissement aux extrémités du sillon antérieur et peu rétréci aux extrémités du basilaire, avec les angles postérieurs très-obtus et ne débordant pas la partie antébasilaire des côtés ; médiocrement convexe ; rugueusement marqué de points confluents, beaucoup plus gros que ceux de la tête ; garni de poils grisâtres fins, couchés, indistincts ; d'un noir luisant, avec le rebord basilaire revêtu d'un duvet roux mi-doré (♀), ou d'un blanc mi-argenté (♂). *Ecusson* en triangle un peu plus long que large ; revêtu d'un duvet roux mi-doré (♀), ou blanc mi-argenté (♂). *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax ; sinuées à leur base au-devant de la fossette humérale ; peu obliquement échancrées chacune à l'extrémité ; très-médiocrement convexes sur le dos ; rugueusement et plus grossièrement ponctuées que le prothorax sur leur première moitié, presque brusquement, finement et plus uniment ponctuées sur la seconde : ces points donnant chacun naissance à un poil couché, fin, peu distinct. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant, finement ponctués ; parcimonieusement garnis d'un duvet cendré.

Cette belle espèce habite principalement les parties montagneuses, froides ou septentrionales. On la trouve dans les environs de Paris, dans le Jura, dans les Alpes, etc.

M. Bond a fait connaître la larve et la nymphe de cette espèce, qu'il a prise en très-grande quantité dans les forêts du Hainault, depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet. Sa larve se nourrit des parties mortes du bois. (Voy. *Entomolog. mag.*, t. I, 1838, p. 212.)

M. Revelière a également élevé, en Corse, cette larve. Il l'y a trouvée dans les *quercus ilex*, *fagus*, *alnus glutinosa* et *pinus maritima*.

9. **L. cincta**; Gyllenhal. *Allongée; noire; pubescente. Elytres peu garnies de duvet; tantôt d'un jaune testacé, avec une bordure externe, le rebord sutural et l'extrémité, noirs (♂); tantôt d'un rouge pâle, avec une bordure externe, et souvent avec une partie de leur surface, noires; tantôt entièrement noires (♀). Prothorax peu irrégulièrement élargi d'avant en arrière, avec les angles postérieurs obtus et ne dépassant pas le milieu de la fossette humérale. Mésosternum obtus à l'extrémité.*

♂ Antennes subdentées au côté interne des cinquième à dixième articles. Elytres graduellement rétrécies. Pygidium et postpygidium noirs. Cinquième arceau ventral un peu échancré et creusé d'une fossette au milieu de son bord postérieur.

♀ Antennes peu sensiblement subdentées. Elytres subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur. Pygidium noir. Cinquième arceau ventral tronqué; marqué d'un léger sillon longitudinal.

♂ État normal. Elytres d'un jaune testacé ou d'un jaune livide, avec une bordure extérieure et l'extrémité, noires, et le rebord sutural noirâtre.

Leptura limbata. Laichart., Tyr. ins. t. II. p. 167. 16 (♂). — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 31. 43. pl. II. fig. 20. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 356. 12. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 477. 15.

Leptura cincta. Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 19. 18 ♂. — Muls., Long. p. 277. 9. ♂. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 51. 7 ♂. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 876 ♂.

Var. α. *Bord extérieur des élytres noir seulement dans sa dernière moitié.*

Leptura sanguinolenta ♂. — Panz., Faun. germ. LXIX. 10. (Voy. K. Revis. p. 114.)

Leptura cincta. Muls., Longic. p. 277. 9. var. A.

♀ État normal. Elytres d'un rouge pâle ou rosat ou d'un rouge testacé, avec une bordure extérieure, noire.

Leptura cincta. Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 478 ♀. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 19. 18 ♀. — Muls., Long. p. 277. 9 ♀.

Var. β. *Elytres d'un rouge de nuance variable, avec le bord externe et une partie de leur surface, noirs.*

Obs. Quelquefois les élytres, en dehors du bord extérieur qui est noir, n'ont sur leur disque qu'une traînée longitudinale obscure; chez d'autres individus, cette partie noire ou noirâtre s'agrandit, les parties voisines de la suture, de la bordure noire latérale, et l'extrémité restent comme de couleur foncière; chez d'autres exemplaires, la couleur foncière rouge se restreint davantage.

Leptura cincta. SCHOENH., Syn. ins t. III. p. 478. 15. var. γ. — GYLLENH., ins. suec. t. IV. p. 19. 18. var. *b*. — MULS., Longic. p. 277. 9. var. B. ♀. — BACH, loc. cit. — L. REDTENB., loc. cit.

♀ Var. γ. *Elytres entièrement noires*.

Leptura cincta. SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 478. 15. var. δ. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 19. 18. var. C. — MULS., Longic. p. 278. 9. var. C. — BACH., loc. cit. — L. REDTENB., loc. cit.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0135$ (4 l. à 6 l.). — Larg. $0^m,0016$ à $0^m,0033$ (3/4 à 1 l. 1/2).

Corps allongé. *Tête* noire; finement chagrinée; hérissée de poils cendrés; marquée sur l'épistome de points moins rapprochés et moins petits: rayée ordinairement d'une ligne médiane. *Labre* souvent testacé à sa partie antérieure. *Antennes* aussi longues que le corps (♂) ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié; noires; très-brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué et étroitement rebordé ou un peu relevé en devant; rebordé et peu profondément bissinué à la base, avec la partie médiaire pas plus prolongée en arrière que les angles; sensiblement plus long qu'il est large à la base; peu irrégulièrement d'avant en arrière, avec les angles postérieurs plus dilatés en dehors que le reste des côtés, et ne dépassant pas le milieu de la fossette humérale; très-médiocrement convexe; creusé d'un faible sillon transversal après le bord antérieur, creusé d'un sillon plus profond au-devant de la base; faiblement étranglé à l'extrémité de ces sillons; d'un noir presque mat; un peu moins finement chagriné que la tête; hérissé de poils obscurs clairsemés; ordinairement rayé sur la seconde moitié de la ligne médiane, jusqu'au sillon antébasilaire. *Ecusson* triangulaire; un peu allongé; obtus à son extrémité; noir; un peu pubescent; ordinairement rayé, sur la moitié postérieure de la ligne médiane, d'une raie plus apparente chez la ♀ que chez le ♂. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le pro

thorax ; graduellement rétrécies (♂), ou faiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes (♀) ; un peu obliquement tronqué (♂), ou échancrées (♀) chacune à l'extrémité ; planiuscules ; marquées de points assez rapprochés et médiocrement profonds, garnis de poils fins, couchés, d'un livide jaunâtre, peu distincts ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet cendré ou cendré flavescent. *Pieds* noirs : les postérieurs aussi longs que le corps. *Tarses* à premier article plus long que tous les suivants réunis. *Mésosternum* obtus à son extrémité.

Cette espèce habite principalement les parties montagneuses ou septentrionales. Elle est très-commune à la Grande-Chartreuse, principalement sur les ombellifères. Elle a été prise à Compiègne par M. Baillon.

10. **L. sanguinolenta** ; Linné. *Suballongée ; noire. Elytres obliquement échancrées à l'extrémité ; d'un jaune d'ocre, avec l'extrémité noire, et souvent le rebord externe obscur* (♂), *ou uniformément d'un rouge presque de carmin* (♀). *Prothorax bissinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée en arrière que les angles ; dilaté ou subarrondi vers le milieu de ses côtés, et sinué entre ce point et les angles postérieurs : ceux-ci plus dilatés en dehors que le reste des côtés, et dépassant un peu le milieu de la fossette des élytres ; convexe ; un peu pubescent. Ecusson à peine aussi long que large. Mésosternum large, subparallèle, fortement entaillé à son extrémité.*

♂ Elytres graduellement rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur. Pygidium et postpygidium noirs. Cinquième arceau ventral échancré en arc et déprimé à son extrémité.

♀ Elytres moins étroites, subparallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à leur partie postéro-externe. Pygidium noir. Cinquième arceau ventral tronqué ; sillonné sur la ligne médiane.

État normal.

♂ Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un jaune testacé, avec le septième ou le huitième postérieur, noir, et le rebord externe obscur ou noirâtre.

Obs. Quelquefois le rebord antérieur est à peine obscur.

♀ Elytres plus sensiblement échancrées à l'extrémité, et avec les angles plus aigus ; d'un rouge presque de carmin ou de laque carminée.

Leptura sanguinolenta. Linn., Faun. suec. p. 696. 679 (♀). — Id. Syst. nat. 12e édit.

t. I. p. 638. 4 (♀). — FABR., Syst. entom. p. 196. 2 (♀). — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 356. 11 (♀). — PANZ., Faun. germ. LXIX. 8 (♀). — OLIV., Ent. t. IV. n° 73. p. 10. 10. pl. III. fig. 29. *a* (♀). — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 477. 14 (♂ ♀). — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 21. 20 (♂ ♁). MULS., Longic. p. 279. 10. — — STEPH., Man. p. 279. 2180. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 74. — BACH, Kaeferf. t. III. p. 52. 8. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 876.

Leptura variabilis. DE GEER, Mém. t. V. p. 137. 14 ♂ et ♀.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Corps suballongé. *Tête* noire; finement chagrinée; hérissée de poils cendrés clair-semés; marquée, sur l'épistome, de points moins rapprochés; rayée ordinairement d'une ligne médiane légère. *Antennes* presque de la longueur du corps (♂), ou moins longues que lui (♀); noires; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié; brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; rebordé et assez profondément bissinué à la base, avec la partie médiaire de celle-ci plus prolongée en arrière que les angles; un peu plus long qu'il est large à la base; plus étroit en devant, arrondi vers le milieu de ses côtés et sinué au-devant des angles postérieurs : ceux-ci plus dilatés latéralement que le milieu des côtés; assez convexe; creusé d'un sillon transversal au-devant du rebord basilaire; marqué de points assez gros; noir; parcimonieusement hérissé de poils livides; le plus souvent sans raie apparente sur la ligne médiane, surtout chez la ♀. *Ecusson* noir; en triangle subéquilatéral. *Elytres* deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que le prothorax; rétrécies presque graduellement jusqu'à l'extrémité (♂), ou plus faiblement jusqu'aux deux tiers (♀); un peu obliquement échancrées à l'extrémité; planiuscules sur le dos; marquées de points médiocrement rapprochés; uniformément d'un rouge de sang vermeil (♀), ou d'un jaune d'ocre, avec l'extrémité noire (♂); garnies de poils fins, presque couchés, indistincts. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant; garnis d'un duvet cendré court, luisant à certain jour.

Cette espèce habite principalement les parties froides. Elle n'est pas rare, en juillet, à la Grande-Chartreuse, sur les fleurs, principalement sur les ombellifères.

Obs. Elle se distingue de la *L. cincta*, par une taille proportionnellement moins allongée; par son prothorax plus irrégulièrement élargi d'avant en arrière; par son mésosternum fortement entaillé à son extrémité. Elle manque d'ailleurs de bordure noire sur les côtés des élytres.

Elle s'éloigne de la *L. sanguinosa*, par sa taille moins avantageuse ; son prothorax non creusé d'un sillon large et assez profond ; par ses élytres moins parallèles, etc.

11. **L. fulva** ; De Geer. *Pubescente ; noire. Elytres d'un jaune roussâtre ; obliquement échancrées chacune à l'extrémité ; noires à celle-ci sur le dixième de leur longueur ; ruguleusement ponctuées. Prothorax bissinué à la base, avec la partie médiane tronquée ; convexe ; plus étroit en devant, arrondi sur les côtés, rétréci au-devant des angles postérieurs, à peine aussi large à ceux-ci qu'au milieu. Mésosternum entaillé jusqu'au tiers de sa longueur.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs : le dernier, court, tronqué. Cinquième arceau ventral longitudinalement concave, avec les deux angles postérieurs prolongés chacun en une pointe frangée au côté interne, dépassant le pygidium.

♀ Pygidium noir ; un peu échancré ou bilobé. Cinquième arceau du ventre tronqué ; étroitement canaliculé sur la ligne médiane.

Le Stenecore noir à etuis jaunes. Geoffr., Hist. abr. t. I. p. 227. 8.

Leptura fulva. De Geer, Mém. t. V. p. 136. 13.

Leptura tomentosa. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 340. 4. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 4. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 12. 13. pl. II. fig. 13. c. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 474. 4. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 17. 16. — Muls., Longic. p. 276. 8. — Kuster, Kaef. Europ. II. 61. — Bach., Kaeferf. t. III. p. 51. 6. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 876. — Rouget, Catal. 1067.

Long. 0m,0100 à 0m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0030 à 0m,0039 (1 l. 2/5 à 1 l. 3/4).

Corps suballongé. *Tête* noire ; densement et assez finement ponctuée ; hérissée de poils d'un livide nébuleux ; sillonnée, entre les antennes, sur la ligne médiane. *Epistome* et *labre* luisants, peu densement ponctués. *Antennes* presque aussi longues (♂), ou un peu moins longues (♀) que le corps ; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié ; à troisième article au moins aussi long que le cinquième ; noires ; brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant ; rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiane tronquée ; plus long que large ; plus étroit en devant ; arrondi sur les côtés, rétréci vers les quatre cinquièmes de sa longueur ; déprimé transversalement au-devant de la base ; convexe ; dense-

ment et plus fortement ponctué que la tête; noir; hérissé de poils livides ou nébuleux; offrant parfois sur la ligne médiane les faibles traces d'une dépression. *Ecusson* triangulaire; noir; pubescent. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax, subgraduellement rétrécies (♂), ou plus larges et moins rétrécies jusqu'aux trois quarts (♀); obliquement tronquées ou échancrées à l'extrémité; peu convexes sur le dos; marquées de points enfoncés peu profonds, séparés par des espaces à peu près égaux à leur diamètre, donnant chacun naissance à un poil livide, mi-couché; d'un jaune d'ocre, avec deux lignes longitudinales plus claires; noires à l'extrémité, sur le dixième environ de leur longueur. *Dessous du corps* noir; pointillé; garni d'un duvet cendré mi-argenté et brillant à certain jour. *Mésosternum* postérieurement entaillé jusqu'au tiers de sa longueur. *Pieds* noirs; garnis d'un duvet cendré.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. Elle semble commune, au moins dans toutes les régions tempérées.

Elle a reçu, pour la première fois de De Geer, le nom spécifique qu'il est juste de conserver.

L. tesserula; CHARPENTIER. *Pubescente; noire. Elytres d'un jaune roussâtre; obliquement échancrées chacune à l'extrémité; noires à celle-ci sur le huitième de leur longueur; parées chacune sur leur disque, vers les trois septièmes, d'une tache ponctiforme noire, anguleuse; ponctuées. Prothorax bissinué à la base, avec la partie médiane tronquée; convexe; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, un peu rétréci au-devant des angles postérieurs; plus large à ceux-ci qu'au milieu. Mésosternum faiblement entaillé à son bord postérieur.*

♀ Pygidium noir; tronqué. Cinquième arceau du ventre tronqué; étroitement canaliculé sur la ligne médiane.

Leptura tesserula. CHARPENTIER, Hor. entom. p. 221.

Leptura bisignata. BRULLÉ. Expéd. sc. de Morée. p. 264. 314. pl. XLIII. fig. 7. — KUSTER, Kaeferf. Europ. IX. 76.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0157$ (6 l. à 7 l.). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 l. 1/2 à 2 l.).

Patrie : l'Autriche.

Tête et *prothorax* hérissés de poils livides; densement ponctués : le pro-

thorax plus grossièrement. *Elytres* marquées près de la base de points assez gros, postérieurement affaiblis ; donnant chacun naissance à un poil fin, livide, mi-couché. *Dessous du corps* et *pieds* noirs.

Obs. Elle s'éloigne de la *L. fulva* par sa taille plus avantageuse ; par ses élytres marquées sur leur disque d'une tache ponctiforme noire ; par son mésosternum à peine entaillé, etc.

β Prothorax subglobuleux.

12. **L. maculicornis** ; De Geer. *Pubescente ; noire. Cinquième à huitième articles des antennes annelés de jaune à la base. Elytres d'un jaune d'ocre ; obliquement tronquées et parfois noirâtres à l'extrémité ; marquées de points nébuleux, donnant chacun naissance à un poil livide, mi-couché, peu apparent. Tête et prothorax densement ponctués ; hérissés de poils livides : le prothorax bissinué à la base ; transversalement sillonné au-devant de celle-ci ; subarrondi vers le milieu de ses côtés, et subsinué entre ce point et les angles postérieurs.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs : celui-ci tronqué. Cinquième arceau du ventre concave, avec les deux angles postérieurs prolongés en une pointe frangée au côté interne, dépassant le postpygidium.

♀ Pygidium noir ; un peu bilobé. Cinquième arceau du ventre tronqué ; étroitement canaliculé sur la ligne médiane.

Leptura maculicornis. De Geer, Mém. t. V. p. 139. 16. — Fabr., Suppl. Entom. syst. p. 153. 4-5. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 5. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 474. 5. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 22. 21. — Muls., Longic. p. 281. 11. — Kuster, Kaef. Europ. VII. 75. — Rouget, Catal. nº 1669.

Grammoptera maculicornis. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 52. 2. — L. Redtenb., Faun. austr. 2ᵉ éd. p. 877.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0030$ (1 l. à 1 l. 2/5).

Corps suballongé. *Tête* noire ; densement et finement ponctuée ou chagrinée; hérissée de poils livides clairsemés : *Epistome* et *labre* luisants, peu densement ponctués. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers (♀), ou jusqu'aux trois quarts (♂) du corps ; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié ; brièvement pubescentes ; noires, avec la base des cinquième à huitième articles d'un jaune d'ocre. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant ; rebordé et bissinué à la base, avec la partie médiaire

arquée en arrière; plns long que large; élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, subarrondi dans ce point, subparallèle, légèrement sinué ensuite; convexe; transversalement déprimé au-devant de la base; densement et un peu plus grossièrement ponctué que la tête; noir; hérissé de poils livides. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; densement pointillé. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax; subgraduellement rétrécies (♂), ou plus larges et moins rétrécies jusqu'aux trois quarts (♀); un peu obliquement tronquées ou échancrées chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; marquées de points enfoncés, peu profonds, séparés par des espaces à peu près égaux à leur diamètre, plus gros à la base qu'à l'extrémité, donnant chacun naissance à un poil livide, mi-couché, peu apparent; d'un jaune d'ocre, avec les points nébuleux; offrant deux lignes longitudinales d'un jaune plus clair; parfois noirâtres à l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds*, noirs; luisants; pointillés; garnis d'un duvet cendré ou cendré flavescent, luisant à certain jour.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées. Elle n'est pas rare, en juillet, à la Grande-Chartreuse.

Genre *Vadonia*, Vadonie.

Caractères. Angles postérieurs du prothorax obtus; ne dépassant pas la fossette humérale des élytres. *Antennes* épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* subglobuleux; presque sans sillon transversal après le mince rebord antérieur; faiblement bissinué à la base. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune; rétrécies d'avant en arrière; obtusément tronquées en ligne transverse, ou subarrondies chacune à l'extrémité; convexes. *Cuisses*, *tibias*, *éperons et tarses* comme chez les *Leptura*.

1. **V. livida**; Fabricius. *Pubescente; noire. Elytres rousses ou d'un roux testacé, obtusément tronquées à l'extrémité; marquées de points peu rapprochés, donnant chacun naissance à un poil luisant, presque concolore. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite; assez faiblement bissinué à la base; convexe; marqué de points ronds, sensiblement plus gros que ceux de la tête.*

♂ Elytres graduellement rétrécies. Tibias antérieurs d'un roux livide ou obscurs à la base. Pygidium et postpygidium noirs : le premier subarrondi

à son bord postérieur, subcaréné sur la ligne médiane : le second court, tronqué. Cinquième arceau du ventre creusé d'un sillon plus approfondi d'avant en arrière.

♀ Elytres faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur. Tibias antérieurs ordinairement noirs. Pygidium noir, rétréci en triangle d'avant en arrière. Cinquième arceau ventral non sillonné, parfois très-légèrement caréné.

Leptura livida. FABR., Gener. ins. mant. p. 233. 1-2. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 8. — HERBST., Arch. p. 161. 3. pl. XXVI. fig. 23. — OLIV. Entom. t. IV. nº 73. p. 33. 49. pl. IV. fig. 50. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 476. 10 — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 24. 23. — MULS., Longic. 282. 12. — KUSTER, Kaeferf. Europ. VII. 77. — ROUGET, Catal. 1670.

Pachyta livida. STEPH., Man. p. 280. 2190.

Grammoptera livida. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 52. 3. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e éd. p. 877.

Long. 0m,0067 à 0m,0090 (3 l. à 4 l.). — Larg. 0,0018 à 0m,0028 (4/5 à 1 l. 1/4).

Corps suballongé. *Tête* noire; assez finement et densement ponctuée; hérissée de poils d'un cendré jaunâtre; rayée, entre les antennes, d'une ligne parfois prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus (♀), ou jusqu'aux quatre cinquièmes (♂) de la longueur du corps; graduellement épaissies à partir du troisième article jusqu'à l'extrémité : le premier, plus long que le troisième; noires, garnies de poils concolores, saillants à l'extrémité des articles. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; rebordé et bissinné à la base, avec la partie médiane arquée en arrière; paraissant parfois bissinueusement en angle dirigé en arrière à la base; à peu près sans sillon transversal après le rebord antérieur; transversalement sillonné au-devant du basilaire; plus long que large; élargi sur les côtés en ligne courbe presque jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, subparallèle ou à peine subsinué ensuite à angles postérieurs rectangulaires et non saillants en dehors; convexe; d'un noir luisant; hérissé de poils obscurs; marqué de points sensiblement plus gros que ceux de la tête; ordinairement sans traces de ligne médiane. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax; obtusément arrondies ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; planiuscules ou peu convexes sur le dos; rousses ou d'un roux testacé; marquées de points peu ou médiocrement rappro-

chés, peu profonds, plus gros près de la base que ceux du prothorax, un peu affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil presque concolore, luisant, mi-couché ; débordées ordinairement par l'extrémité de l'abdomen. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant ; pointillés ; garnis d'une pubescence cendrée. *Cuisses* faiblement renflées. *Tibias antérieurs* d'un roux livide ou obscur à la base, au moins chez le ♂. *Prosternum* non prolongé après le milieu des hanches.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. On la trouve assez rarement dans nos montagnes lyonnaises. Je l'ai prise dans le Jura, dans les Alpes, dans la vallée de Briançon, etc.

Obs. Elle se distingue de toutes les véritables Leptures par son prosternum ne séparant pas les hanches sur toute leur longueur ; par son prothorax sans sillon transversal après le bord antérieur ; par ses élytres obtuses ou obtusément tronquées à l'extrémité, etc. Ses antennes non annelées ne permettent pas de la confondre avec la *L. maculicornis*.

2. **V. unipunctata** ; Fabricius. *Noire ; hérissée de poils d'un livide jaunâtre. Elytres ordinairement d'un rouge roux, avec le rebord sutural ou parfois avec une bordure suturale, et chacune un point, noirs : la bordure suturale, quand elle existe, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes : le point situé à même distance, sur le disque, un peu plus rapproché du bord externe que de la suture.*

♂ Pygidium et postpygidium noirs, un peu arqués à leur bord postérieur.

♀ Pygidium noir, tronqué.

Var. α. *Elytres d'un jaune plus ou moins pâle.*

Leptura unipunctata. Fabr., Mant. ins. t. I. p. 157. 1. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 354. 1. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 13. 14. pl. I. fig. 9. — Panz., Faun. germ. XLV. 9. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 473. 1. — Muls., Longic. p. 283. 13. — Kraatz, Berlin. Entom. Zeitsch. t. III. p. 98.

Grammoptera unipunctata. Bach, Kaef. t. III. p. 52. 1. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 877.

Long. 0m,0067 à 0m,0112 (3 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0014 à 0m,0025 (2/3 à 1 l. 1/8).

Corps allongé. *Tête* noire ; finement chagrinée ; hérissée de poils d'un

livide jaunâtre; rayée entre les antennes sur la ligne médiane. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois (♀) ou aux quatre cinquièmes ou un peu plus (♂) de la longueur du corps; noires; pubescentes; épaissies dans leur seconde moitié. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; bissinué et rebordé à la base; un peu moins large à cette dernière que long sur sa ligne médiane; convexe; plus étroit en devant, subarrondi sur les côtés jusqu'au-devant des angles postérieurs; rayé d'un étroit sillon après le rebord antérieur, faiblement déprimé au-devant du basilaire; noir, densement et moins finement ponctué que la tête; hérissé de poils d'un livide jaunâtre. *Écusson* en triangle subéquilatéral; noir; pubescent. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts, plus sensiblement rétrécies ensuite; tronquées en ligne presque transversale à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale assez marquée; d'un rouge roux ou d'un roux orangé, rarement d'un jaune citron; avec le rebord sutural et un point sur chacune, noirs: ce dernier de grosseur variable, situé sur le disque, un peu plus près du bord externe que de la suture, vers les deux cinquièmes de leur longueur: le rebord sutural parfois transformé en bordure assez large, sur les deux premiers cinquièmes; marquées, près de la base, de points plus gros et moins rapprochés que ceux du prothorax, et affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil d'un livide jaunâtre, mi-hérissé. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; garnis de poils d'un livide jaunâtre.

Cette espèce est méridionale. On la trouve sur le *Centrantus ruber* et sur quelques autres végétaux en fleur.

Obs. La taille varie assez sensiblement, et quand la matière colorante a fait défaut, la couleur des élytres passe parfois au jaune orangé ou même au jaune citron.

2. **V. bipunctata**; FABRICIUS. *Noire; hérissée de poils d'un livide jaunâtre. Elytres ordinairement d'un roux orangé, avec le rebord sutural, parfois brièvement la base, et chacune le sixième postérieur de leur longueur et un point, noirs: celui-ci situé sur le disque, au tiers ou presque aux deux cinquièmes de leur longueur, un peu plus rapproché du bord externe que de la suture.*

Var. α. *Ordinairement la base est sans tache, mais parfois elle est brièvement noire.*

La couleur des élytres varie un peu de teinte et passe parfois au rouge roux.

Leptura bipunctata. Fabr., Spec. t. I. p. 245. 1.— Id. Syst. eleuth. t. II. p. 354. 8. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 473. 2. — Kraatz, Berlin. Entom. Zeitschr. t. III, p. 98.

Leptura Fischeri. (Eschscholtz) Zoubkoff, Bullet. de la Soc. des nat. de Mosc. t. I. 1829. p. 168. 17.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0029 (1 l. à 1 l. 1/3).

Patrie : le midi de la France, l'Allemagne, etc.

Obs. Elle a la plus grande analogie avec la précédente; mais les élytres sont noires sur leur sixième postérieur, et quelquefois brièvement à la base.

Je n'ai pas vu le rebord sutural transformé en bordure noire sur les deux cinquièmes antérieurs.

V. saucia; Mulsant et Godart. *Noire; hérissée de poils d'un livide jaunâtre. Elytres d'un rouge roux, ornées d'une bordure suturale étroite dans sa partie médiaire, élargie vers la base et vers l'extrémité, et chacune d'un point, noirs : celui-ci, situé sur le disque, vers les deux cinquièmes, plus rapproché du bord externe que de la suture; parfois noires, parées d'une tache d'un rouge roux naissant de l'épaule, ou même entièrement noires.*

État normal. *Elytres* d'un rouge roux ou d'un roux jaune, ornées d'une bordure suturale noire, élargie à ses extrémités, et chacune d'un point noir.

Leptura unipunctata. Var. Miller. Wien. Entom. Monotschr. t. II. p. 385

Leptura bipunctata. Var. Kuster, Kaef. Europ. IX. 78.

Leptura adusta. Kraatz, Berlin. Entom. Zeitschr. t. III. p. 97.

Var. α. *Elytres noires ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé, peu nettement limitée, prolongée sur le bord externe depuis l'épaule presque jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, étendue à sa partie postérieure jusqu'à la moitié de leur largeur, rétrécie d'arrière en avant depuis ce point jusqu'au calus huméral.*

Leptura saucia. Mulsant et Godart, *in* Muls. opusc. entom. 6e cahier. 1855. p. 182.

Var. β. *Elytres entièrement noires.*

Leptura adusta. Var. KRAATZ, loc. cit.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0^m,0033 (1 l. 1/2).

Elle a été découverte dans la Crimée par M. le lieutenant général Levaillant. On la trouve aussi dans la Croatie et dans quelques autres parties voisines de l'Europe orientale.

J'ai reçu, comme provenant de l'Autriche, deux individus ayant beaucoup d'analogie avec la *V. saucia*, dans son état normal; mais la tête et le prothorax sont hérissés de poils noirs; les élytres ont une bordure suturale dépassant à peine le rebord sur la majeure partie médiaire de sa longueur, un peu élargie en devant, et couvrant à l'extrémité la moitié interne de leur largeur. Peut-être doivent-ils constituer une espèce particulière (*V. litigiosa*).

Avant le genre *Anoplodera* doit être placé le suivant, fondé sur une espèce étrangère à notre pays.

Genre NIVELLIA, *Nivellie.*

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* obtus, ne dépassant pas la fossette humérale des élytres. *Antennes* filiformes, au moins aussi longues que le corps, chez les ♂. *Prothorax* creusé d'un sillon transversal après le rebord antérieur et d'un autre au-devant de la base; creusé, sur la ligne médiane, d'un sillon presque égal au tiers de sa largeur, au-devant du sillon antébasilaire; bissinué à la base. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune; subparallèles sur les trois quarts de leur longueur; obtusément tronquées en ligne transverse à l'extrémité; planiuscules sur le dos. *Eperons* courts. *Cuisses, tibias, tarses* et *prosternum* comme chez les *Leptura.*

L. sanguinosa; GYLLENHAL. *Allongée; noire. Elytres tronquées d'une manière transverse, à l'extrémité; uniformément d'un rouge presque de minium (♂ ♀). Prothorax bissinué à la base, avec la partie médiaire à peine aussi prolongée que les angles; un peu dilaté avant le milieu de ses côtés et rétréci au-devant des angles postérieurs : ceux-ci obtus et atteignant à peine le milieu de la fossette des élytres; largement et assez pro-*

fondément déprimé longitudinalement sur son milieu; glabre. Ecusson au moins aussi long que large. Mésosternum étroit, graduellement rétréci, à peine entaillé postérieurement.

♂ Pygidium et postpygidium noirs : le dernier court, obtusément arrondi. Cinquième arceau du ventre arqué ou subarrondi à son bord postérieur.

♀ Pygidium noir, obtusément arrondi. Cinquième arceau ventral arqué ou subarrondi postérieurement; offrant à peine les traces d'un sillon médiaire.

Leptura sanguinosa. GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 21. 20. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 52. 9.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4).

Patrie : l'Allemagne et le nord de l'Europe.

Obs. Elle a quelque analogie avec la *L. sanguinolenta;* mais elle s'en distingue par son corps proportionnellement plus allongé; par son prothorax moins profondément bissinué à la base, avec la partie médiaire obtuse, à peine aussi prolongée en arrière que les angles; plus obtus et moins prolongé en dehors à ceux-ci; plus irrégulier sur les côtés; moins profondément sillonné au-devant de la base; creusé, sur sa partie longitudinalement médiane, d'une dépression assez profonde, un peu élargie d'avant en arrière; glabre; par son écusson au moins aussi long que large; par ses élytres quatre fois au moins aussi longues que le prothorax, subparallèles (♂ ♀) jusqu'aux trois quarts ou un peu plus de leur longueur, obtusément tronquées à l'extrémité en ligne droite, au lieu d'être obliquement échancrées; de même couleur chez le ♂ et la ♀; par son mésosternum étroit, un peu rétréci d'avant en arrière, à peine entaillé à l'extrémité.

Obs. La *L. extensa* (DEJEAN, *Catal.*, 1836, p. 382. — GEBLER, *Bullet. de Mosc.*, 1841, p. 613. — Id. *Verzeich.*, 1848, p. 324) paraît avoir beaucoup d'analogie avec la *L. sanguinosa*.

Je ne la connais pas; mais, à en juger par la description, elle pourrait bien n'être qu'une variété toute noire de cette dernière.

Genre *Anoplodera*, ANOPLODÈRE ; Mulsant.

Mulsant. Histoire naturelle des Coléoptères de France (Longicornes), p. 285.

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* obtus, triangulaires, ne

dépassant pas la fossette humérale des élytres. *Antennes* filiformes, aussi longues que le corps, chez les ♂. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite ; à peine rebordé en devant et sans sillon transversal après le faible rebord, quand il existe ; faiblement bissinué à la base. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune ; subparallèles jusqu'aux trois quarts au moins de leur longueur ; tronquées en ligne transverse à l'extrémité ; planiuscules ou peu convexes sur le dos. *Eperons* des tibias postérieurs courts, souvent peu apparents. *Cuisses*, *tibias*, *tarses* et *prosternum* comme chez les *Leptura*.

1. **A. sexguttata** ; Fabricius. *Noire. Tête et prothorax densement ponctués ; hérissés de poils obscurs : le prothorax élargi jusqu'à la moitié, parallèle ensuite, sans sillons transversaux, en dessus. Elytres ruguleusement ponctuées ; ornées chacune de trois taches d'un roux jaunâtre : la première, ovale, près de l'écusson : les deuxième et troisième, sur le disque : la deuxième, vers le tiers : la troisième, naissant à la moitié de leur longueur : ces deux dernières parfois unies ou plus rarement nulles.*

♂ Onzième article des antennes visiblement appendicé. Pygidium et postpygidium noirs ; tronqués. Cinquième arceau ventral tronqué ; sillonné longitudinalement.

♀ Onzième article des antennes sans appendice apparent. Pygidium noir ; tronqué. Cinquième arceau ventral tronqué ; souvent subsillonné ou triangulairement subdéprimé.

État normal. Elytres noires, parées chacune de trois taches d'un roux jaunâtre : la première, plus petite, ovale ou subarrondie, presque liée à la base et à la suture, étendue depuis l'écusson jusqu'à la fossette humérale : la deuxième, de forme un peu variable, couvrant du quart ou des deux septièmes internes, jusqu'au cinquième externe de leur largeur, et du quart ou des deux septièmes aux trois cinquièmes de la longueur, à son côté interne, un peu moins développée à son côté externe : la troisième, généralement la moins petite ou la plus grosse, étendue du quart ou des deux septièmes internes de la largeur, presque jusqu'au bord externe, et de la moitié presque aux deux tiers de la longueur, ordinairement échancrée à son bord antérieur, subarrondie au postérieur.

Leptura sexguttata. Fabr., Syst. entom. p. 194. 14. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 364. 61. — Herbst, Arch. p. 102. 13. pl. XXVI. fig. 25. — Oliv., Entom. t. IV. nº 73.

p. 29. 40. pl. II. fig. 22. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 496. 71. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 25. 25. — STEPH., Man. p. 279. 2183.

Anoplodera sexguttata. MULS., Longic. p. 285. 1. — ROUGET, Catal. 1671.

Grammoptera sexguttata. BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 7. — L. REDTENB., Faun. austr. 2e édit. p. 877.

Var. α. *Deuxième et troisième taches des élytres réunies en une sorte de bande longitudinale sinuée ou rétrécie dans son milieu.*

Obs. En s'unissant ainsi, les taches se modifient un peu dans leur forme primitive, et se montrent chacune ovalaire.

Leptura exclamationis. FABR., Entom. syst. t. I. 2. p. 343. 20. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 359. 27. — OLIV., Entom. t. IV. nº 73. p. 29. 39. pl. II. fig. 29.

Leptura 6-*guttata*. SCHOENH., loc. cit. var. β.

Anoplodera 6-*guttata*. MULS., loc. cit. var. A.

Var. β. *Deuxième et troisième taches des élytres, nulles : l'antérieure seule existante.*

SCHÆFF., Icon. pl. CLXXXII. fig. 4.

Anoplodera 6-*guttata*. MULS., loc. cit. var. B.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0025 (4/8 à 1 l. 1/8).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et assez finement ponctuée ou chagrinée; parcimonieusement hérissée de poils cendrés : parfois rayée entre les antennes d'une ligne non prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps; pubescentes; d'un noir luisant sur le premier article, brunes ou d'un brun cendré sur les autres; filiformes. *Prothorax* tronqué et à peu près sans rebord en devant; non rebordé et faiblement bissinué à la base, avec la partie médiaire obtusément arquée en arrière et les parties latérales de la base presque en ligne droite; plus long que large; élargi en ligne courbe depuis le bord antérieur jusqu'à la moitié de ses côtés, subparallèle ensuite; rectangulaire aux angles postérieurs; sans sillons transversaux après le bord antérieur et au-devant de la base, aussi densement et presque aussi finement ponctué que la tête; noir; hérissé de poils obscurs. *Ecusson* au moins aussi long que large; parallèle, arrondi à sa partie postérieure; noir, revêtu à son extrémité d'un duvet blanc cendré. *Elytres* trois fois

aussi longues que le prothorax ; parallèles jusqu'aux trois quarts, obtusément et un peu obliquement tronquées ou obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; peu convexes sur le dos ; faiblement rebordées à la suture ; marquées près de la base de points peu ou médiocrement rapprochés, notablement plus gros que ceux du prothorax, graduellement affaiblis postérieurement, donnant chacun naissance à un poil noir ou brun, mi-couché ; peintes et colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet cendré ou gris argenté, brillant à certain jour. *Pieds* noirs ; garnis d'un duvet analogue.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées ou septentrionales ; mais elle ne paraît bien commune nulle part. Je l'ai reçue de Versailles, de M. Blondel ; des Alpes, de M. Allard ; je l'ai prise quelquefois dans nos montagnes du Beaujolais.

2. **A. rufipes** ; Schaller. *Noire. Seconde moitié au moins des cuisses et moitié basilaire des tibias, d'un jaune orangé. Tête et prothorax densement ponctués ; hérissés de poils obscurs : le prothorax élargi jusqu'à la moitié, parallèle ensuite ; à peine rebordé en devant ; faiblement sillonné au-devant de la base. Elytres tronquées sur la moitié interne de leur extrémité ; rugueusement ponctuées.*

♂ Onzième article des antennes visiblement appendicé. *Pygidium* et *postpygidium* noirs ; tronqués. Cinquième arceau du ventre triangulairement sillonné ou déprimé.

♀ Onzième article des antennes peu distinctement appendicé. *Pygidium* noir, tronqué, souvent légèrement sillonné sur la ligne médiaire. Cinquième arceau ventral tronqué, triangulairement subdéprimé.

Leptura rufipes. Schaller, Abhand. Hall. Gesellsch. t. I. p. 296. — Fabr., Syst. eleuth. t. II. p. 358. 23. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 484. 26. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 27. 26.

Leptura femorata. Var. Fabr., Mant. t. I. p. 159. 57. — Id. Entom. syst. t. I. 2. p. 343. 24. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 31. 44. pl. IV. fig. 15. *c*.

Anoplodera rufipes. Muls., Longic. p. 286. 2. — Rouget, Catal. 1672.

Grammoptera rufipes. Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 9. — L. Redtenb. Faun. austr. 2e édit. p. 878.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0023 (4/5 à 1 l.).

Corps allongé. *Tête* noire ; densement et assez finement ponctuée ou

chagrinée; hérissée de poils gris ou obscurs; graduellement plus élevée depuis l'épistome jusqu'à la base des antennes; rayée, sur cette partie, d'une ligne non prolongée postérieurement. *Antennes* un peu moins longues (♀) ou un peu plus longues (♂) que le corps; pubescentes; d'un noir luisant sur le premier article, d'un noir ou brun cendré sur les autres; filiformes. *Prothorax* tronqué et à peine rebordé en devant; à peine rebordé et faiblement bissinué, à la base; plus long que large; élargi en ligne courbe depuis le bord antérieur jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite; rectangulaire aux angles postérieurs; sans sillon transversal après le bord antérieur, obsolètement sillonné au-devant de la base; aussi densement et presque aussi finement ponctué ou chagriné que la tête; noir; hérissé de poils obscurs. *Écusson* un peu plus long que large; en triangle à côtés curvilignes; noir; ponctué; souvent sillonné sur la ligne médiane. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, arrondies à leur partie postéro-externe, tronquées sur la moitié interne de leur extrémité; peu convexes sur le dos; faiblement rebordées à la suture; d'un noir luisant; ruguleuses; marquées près de la base de points beaucoup plus gros que ceux du prothorax, graduellement affaiblis, donnant chacun naissance à un poil gris cendré, mi-couché. *Dessous du corps* noir, garni ou revêtu d'un duvet cendré mi-argenté et brillant à certain jour. *Pieds* brièvement pubescents; d'un jaune orangé : base des cuisses, moitié postérieure des tibias et tarses, noirs.

Cette espèce habite à peu près les mêmes localités que la précédente. Elle est peu commune dans les montagnes du Beaujolais, et en général partout.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES GRAMMOPTÉRATES.

CARACTÈRES. *Prothorax* séparé de l'espèce de bourrelet formé après les yeux par les tempes, par une sorte de cou moins long que ce bourrelet. *Partie de la joue* comprise entre le bord antérieur des yeux et la base de chaque mandibule, en général moins développée dans le sens de la longueur que le labre. *Suture frontale* plus ou moins rapprochée du niveau du bord antérieur des yeux. *Elytres* subparallèles sur la majeure partie de leur longueur.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

Prothorax à angles postérieurs

- obtus et ne débordant pas le milieu de la fossette humérale des élytres ni la saillie latérale des côtés de ce segment; creusé d'un sillon transversal profond, vers le sixième, et d'un autre vers les cinq sixièmes de sa longueur. — *Pidonia.*
- sensiblement dilatés en pointe, et débordant le milieu de la fossette humérale des élytres, et la saillie du milieu de ses côtés.
  - Prothorax moins long que large. Suture frontale transversalement en ligne droite. Postépisternums rétrécis d'avant en arrière. Premier article des tarses postérieurs à peine plus long que les deux suivants réunis. — *Cortodera.*
  - Prothorax plus long que large. Suture frontale arquée en arrière. Postépisternums subparallèles. — *Grammoptera.*

Genre *Pidonia*, Pidonie.

Caractères. *Prothorax* à angles postérieurs obtus, ne débordant ni la fossette humérale des élytres ni la saillie du milieu de ses côtés; plus long que large; creusé d'un sillon transversal profond, après sa partie antérieure relevée en rebord, c'est-à-dire vers le sixième, et d'un autre, vers les cinq sixièmes de sa longueur; subglobuleux entre ces sillons. *Tête* brusquement rétrécie après le bourrelet formé par les tempes. *Yeux* échancrés assez faiblement. *Suture* frontale transversalement en ligne droite. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers au moins de la largeur de chacune. *Postépisternum* rétréci d'avant en arrière. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que tous les autres réunis. *Hanches antérieures* contiguës. *Prosternum* obtriangulairement rétréci d'avant en arrière, indistinct après la moitié des hanches.

Les insectes de ce genre et du suivant semblent ici les représentants des divers Pachytates, dont ils reproduisent en quelque sorte le faciès; mais ils s'éloignent de ces derniers par la tête brusquement rétrécie à sa partie postérieure; par la brièveté de leur cou et de leurs joues; par leur suture frontale plus rapprochée du bord antérieur des yeux. Ces deux derniers caractères empêchent de les confondre avec les Lepturates. Ils s'éloignent des véritables Grammoptères par leur prothorax relevé en rebord en devant, au lieu d'être muni d'un mince rebord, creusé de deux sillons transversaux plus profonds et moins rapprochés du bord antérieur et de la base; par le premier article des tarses moins long que tous les suivants réunis.

Le genre Pidonie, placé à la tête des Grammoptérates, se rapproche de celui d'Anoplodère par les angles postérieurs de son prothorax obtus; il s'éloigne des Cortodères par ce caractère et par ses yeux sensiblement échancrés.

1. **P. lurida**; Fabricius. *Tête ordinairement noire, avec la partie antérieure testacée. Prothorax plus long que large; noir, garni d'un duvet gris jaunâtre; rayé d'une ligne médiane. Elytres subparallèles, obtusément et étroitement tronquées chacune à l'extrémité; ponctuées; d'un testacé livide, parfois avec le rebord sutural noirâtre. Pieds d'un testacé livide, avec la majeure partie de la massue des cuisses, les jambes postérieures et parfois les intermédiaires, moins la base, noires, et les quatre tarses postérieurs obscurs.*

♂ Antennes aussi longues que le corps. Pygidium et postpygidium d'un testacé livide.

♀ Antennes moins longues que le corps. Pygidium d'un testacé livide. Rebord sutural souvent obscur.

Leptura lurida. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 343. 23. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 359. 31. — Panz., Faun. germ. LXIX. 16.

Anoplodera lurida. Muls., Long. p. 288. 3. — Rouget, Catal. 1673.

Grammoptera lurida. Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 10. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 878.

Long. 0m,0095 à 0m,0112 (4 l. 1/4 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0030 (1 l. à 1 l. 2/5).

Corps allongé. *Tête* finement chagrinée; garnie d'un duvet gris jaunâtre clair-semé; testacée sur sa partie antérieure jusqu'aux antennes, ordinairement noire, brune ou d'un brun testacé sur le reste. *Antennes* filiformes; grêles; ordinairement d'un testacé livide sur le premier article, et à l'extrémité du deuxième et des suivants, noires sur le reste. *Prothorax* faiblement arqué et relevé en rebord en devant; relevé en rebord et tronqué ou à peine bissinué à la base; plus long que large, surtout chez le ♂; à angles postérieurs obtus; creusé de deux sillons transversaux profonds, rétréci à l'extrémité de ceux-ci; arrondi sur les côtés entre ces extrémités, semi-globuleux sur son disque; rayé, sur celui-ci, d'une ligne médiane; noir ou brun fauve; garni d'un duvet gris jaunâtre, couché; finement ponctué ou chagriné. *Ecusson* en triangle à côtés rectilignes; brun. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite; obtusément et étroitement tronquées chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; d'un testacé livide; ruguleusement marquées de points, affaiblis postérieurement, et donnant

chacun naissance à un poil fin, concolore, presque couché, peu apparent. *Dessous du corps* noir ou noir brun ; finement pubescent. *Pieds* d'un testacé livide, avec la massue des cuisses, moins l'extrémité, les jambes postérieures, moins la base, et souvent aussi les intermédiaires, noires. *Tarses* au moins en partie obscurs.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. On la trouve dans les environs de Paris, dans les Alpes, dans les bois humides de la Bresse, dans les montagnes du Jura, etc.

Obs. Les parties claires varient un peu du testacé au jaune d'ocre : les parties noires sont parfois moins obscures, par défaut de matière colorante : le rebord sutural est parfois obscur, principalement chez la ♀.

P. lineata ; Letzner. *Noire, luisante ; hérissée en dessus de poils assez courts d'un livide jaunâtre. Elytres d'un jaune testacé, avec les bords noirs ; parées sur leur disque d'une ligne noire plus large à la base, rétrécie ensuite et prolongée jusqu'à l'extrémité : base des antennes et pieds d'un rouge testacé nébuleux : cuisses et tibias obscurs vers leur extrémité. Deuxième article des antennes globuleux : le troisième, une fois plus long et à peine plus grand que le quatrième : les trois articles réunis à peine plus longs que le cinquième.*

Leptura lineata. Letzner, Arb. u. Verand der schlesisch. Gesellsch. 1843. p. 173.

Long. 0m,0112 à 0m,0127 (5 l. à 5 l. 3/4).

Patrie : l'Allemagne.

Genre *Cortodera*, Cortodère.

Caractères. *Prothorax* à angles postérieurs sensiblement dilatés en pointe, débordant un peu le milieu de la fossette humérale et la partie saillante du milieu de ses côtés ; moins long que large ; creusé d'un sillon transversal assez profond après son rebord antérieur et au-devant de celui de la base ; rétréci de chaque côté, à l'extrémité de ces sillons, et subarrondi entre eux. *Tête* brusquement rétrécie après le bourrelet des tempes. *Yeux* presque obtriangulaires ; sans échancrure sensible. *Suture frontale* en ligne droite. *Elytres* débordant la base du prothorax du quart de la largeur de chacune. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière. *Premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que les deux suivants réunis.

1. **C. spinosula**; Mulsant. *Tête et prothorax noirs; à pubescence d'un cendré fauve mi-doré à certain jour : le prothorax muni d'une petite dent vers les trois septièmes de ses côtés, sensiblement moins large dans ce point qu'à la base; assez faiblement bissinué à celle-ci; relevé en un rebord basilaire uniformément mince; sillonné sur sa ligne médiane. Ecusson brun, sillonné à la base. Elytres d'un fauve testacé; ruguleusement ponctuées; garnies d'un duvet concolore peu serré. Pieds d'un roux testacé. Tiers postérieur des quatre dernières cuisses et tarses, noirs.*

Grammoptera spinosula. (Foudras) Muls., Longic. p. 290. 1.

Long. 0^m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0026 (1 l. 1/5).

Cette espèce a été trouvée par Foudras, dans nos Monts-d'Or lyonnais.

La *C. spinosula* a beaucoup d'analogie avec les variétés à élytres testacées de la *C. 4-guttata*; elle a le corps proportionnellement un peu plus large, moins allongé; le prothorax muni d'une dent prononcée vers les trois septièmes de ses côtés, moins parallèle à partir de ce point, moins sensiblement bissinué à la base, muni à celle-ci d'un rebord uniformément mince. Malgré ces différences et celles de la couleur des pieds, on peut se demander si la *C. spinosula* ne serait pas elle-même une variété de la *C. quadrimaculata*, espèce si variable.

2. **C. quadriguttata**; Fabricius. *Tête et prothorax noirs; à pubescence d'un cendré flavescent ou mi-doré à certain jour : le prothorax subarrondi ou faiblement anguleux vers les trois septièmes de ses côtés, presque aussi large dans ce point qu'à la base; bissinué à celle-ci; muni d'un rebord basilaire plus épais dans son milieu; sillonné sur la ligne médiane. Ecusson noir; rayé d'une ligne médiane sur toute sa longueur. Elytres tantôt noires, avec deux taches basilaires testacées ou d'un roux testacé, tantôt entièrement d'un roux testacé livide.*

État normal. Elytres noires; parées chacune de deux taches basilaires d'un roux clair : l'externe, sur le calus huméral, prolongée jusqu'au neuvième de leur longueur : l'interne, située près de l'écusson, ordinairement de moitié environ plus courte.

Obs. Les pieds sont alors généralement noirs, avec la base des cuisses d'un roux livide ou flave testacé; les tibias antérieurs de même couleur chez le ♂, d'un rouge testacé obscur chez la ♀.

Les antennes ont le premier article noir ou noirâtre en dessous, d'un fauve testacé en dessus : les cinq suivants tantôt noirs ou noirâtres, avec l'extrémité d'un fauve livide, tantôt d'un fauve nébuleux ou d'un fauve testacé, avec l'extrémité plus claire, et les derniers articles obscurs, noirs ou noirâtres.

Leptura quadriguttata. FABR., Mantis. Ins. t. I. p. 159. 22. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 361. 38. — HERBST., Arch. p. 171. 22. pl. XLV. fig. 13. — OLIV., Entomol. t. IV. n° 73. p. 28. 38. pl. I. fig. 2. — SCHOENH., syn. ins. t. III. p. 487. 41.
Grammoptera quadriguttata. MULS., Longic. p. 292. 3. — KUSTER, Kaef. Europ. VII. 78 ♂. — BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 8. — L. REDTENB. Faun. austr. 2e édit. p. 878. — ROUGET, Catal. 1675.

Var. α. *Elytres d'un testacé ou roux testacé livide, souvent avec la suture noire ou noirâtre, surtout chez le* ♂.

Obs. Les pieds sont ordinairement alors d'un roux flave ou testacé, avec l'extrémité des quatre cuisses postérieures noire, quelquefois, mais plus brièvement, avec l'extrémité des antérieures et avec la base des quatre tibias postérieurs également noire, et les tarses en partie au moins nébuleux, obscurs ou noirâtres.

Les antennes ont généralement le premier article entièrement d'un roux flave : les cinq suivants tantôt noirs, avec l'extrémité testacée, et les autres noirs ou noirâtres, tantôt moins obscurs. Chez d'autres individus, les antennes sont entièrement d'un roux flave, ou testacées.

Leptura suturalis. FABR., Syst. eleuth. t. II. p. 359. 28.
Grammoptera quadriguttata. Var. MULS., loc. cit. — KUSTER, Kaef. Europ. loc. cit. ♀.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0033$ (1 l. à 1 l. 1/2).

Corps suballongé. *Labre* d'un roux testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur, avec le dernier article noir. *Tête* noire; densement et finement chagrinée; garnie d'un duvet cendré flavescent, mi-doré à certain jour. *Prothorax* élargi en ligne courbe depuis le rebord antérieur jusqu'aux trois septièmes de ses côtés, subarrondi ou parfois subanguleux dans ce point et presque aussi large qu'à la base, subsinué ensuite jusqu'aux angles postérieurs latéralement un peu dilatés en pointe; bissinué à la base, avec la partie médiane obtusément tronquée et plus prolongée en arrière que les angles; muni à la base d'un rebord peu mince et plus épais dans son mi-

lieu; profondément sillonné au-devant de ce rebord, et après le rebord antérieur; noir pointillé; garni d'un duvet cendré flavescent, mi-doré à certain jour; déprimé ou sillonné sur la ligne médiaire. *Ecusson* noir; rayé d'une ligne longitudinale sur toute la longueur. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles, obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité, avec l'angle sutural un peu saillant; ruguleusement ponctuées; peu densement pubescentes. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet cendré flavescent.

Cette espèce est généralement peu commune en France. Je l'ai reçue dans le temps de M. Coste, de Châlon-sur-Saône, et de MM. Dupont et Reiche, de Paris. Je l'ai prise quelquefois à la Grande-Chartreuse.

C. holoscericea; Fabricius. *Dessus du corps noir : la tête et le prothorax densement ponctués; hérissés de poils livides : le prothorax subarrondi vers les deux cinquièmes de ses côtés, sinué entre ce point et les angles postérieurs; plus large à ceux-ci; bissinué à la base; sillonné sur la ligne médiane. Elytres ruguleusement marquées de points donnant chacun naissance à un poil livide mi-couché. Dessous du corps et pieds noirs. Cuisses, moins les genoux des quatre postérieures, jambes de devant, pygidium et les derniers arceaux du ventre, d'un rouge jaune.*

♂ Pygidium, postpygidium, deux derniers arceaux du ventre et moitié postérieure du précédent, d'un rouge jaune.

♀ Pygidium, dernier arceau du ventre et moitié du précédent, d'un rouge jaune.

Leptura holoscericea. Fabr. Syst. eleuth. t. II. p. 366. 68.
Grammoptera holoscericea. L. Redtenb., Faun aust. 2e édit. p. 879.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Patrie : la Hongrie, l'Autriche (collect. Reiche).

Obs. Je n'ai eu sous les yeux qu'une ♀. Les quatre pieds postérieurs et la base des cuisses de devant étaient noirs. Est-ce l'état habituel de ce sexe, ou n'en est-ce qu'une variation?

Genre *Grammoptera*, Grammoptère; Serville.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. IV (1835), p. 215.

Caractères. *Prothorax* à angles postérieurs latéralement dilatés en

pointe au-devant d'une partie de l'épaule ; ordinairement plus long sur la ligne médiane que large à la base ; à peine rebordé en devant et non creusé d'un sillon transversal après cet étroit rebord ; à peine rebordé à la base. *Tête* brusquement rétrécie après le bourrelet des tempes. *Yeux* peu profondément mais sensiblement échancrés. *Suture frontale* arquée en arrière, à peu près au niveau, dans son milieu, avec le bord antérieur des yeux. *Elytres* débordant la base du prothorax du sixième environ de la largeur de chacune ; laissant ordinairement à découvert l'extrémité de l'abdomen. *Postépisternums* subparallèles. *Premier article des tarses postérieurs* ordinairement aussi long que tous les suivants réunis.

A. Suture frontale transversale ; aussi distante des yeux que la base des mandibules. Elytres obliquement tronquées chacune à l'extrémité. Prosternum triangulairement rétréci d'avant en arrière, n'atteignant pas le milieu des hanches (s.-g. *Alosterna*).

1. **G. tabacicolor**; De Geer. *Noire ; garnie d'une pubescence soyeuse. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité ; d'un roux livide ou testacé, avec le rebord sutural, le rebord externe et l'extrémité, noirs. Pieds d'un roux flave, avec les quatre tarses postérieurs, et ordinairement les genoux et l'extrémité des tibias des mêmes pieds, noirâtres. Tête et prothorax densement ponctués à pubescence d'un cendré mi-doré.*

♂ Pygidium et postpygidium arrondis à leur bord postérieur : le premier, tantôt d'un roux fauve, tantôt noir, avec l'extrémité moins obscure : le deuxième, d'un roux fauve. Ventre noir, avec le cinquième arceau ventral d'un roux fauve ou roussâtre postérieurement.

♀ Pygidium obtusément arqué à l'extrémité ; ordinairement noir, parfois roussâtre ou d'un roux testacé à l'extrémité. Ventre noir, avec le cinquième arceau ventral noir dans l'état normal, parfois d'un roux testacé sur la seconde moitié.

Leptura tabacicolor. Mém. t. V (1775). p. 139. 17.

Leptura chrysomeloides. Schrank, Enum. p. 158. 297.

Leptura laevis. Fabr., Entom. syst. t. I. II. p. 366. 6. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 355. 7. — Panz., Faun. germ. XXXIV. 16. — Oliv., Entom. t. IV. nº 72. p. 34. 50. pl. IV. fig. 51. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 475. 8. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 25. 24.

Grammoptera laevis. Muls., Longic. p. 291. 2. — Bach, Kaeferf. t. III. p. 54. 12.— L. Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 878. — Rouget, 1674.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0018 (2/3 à 4/5).

Corps allongé. *Tête* noire; finement chagrinée ou ponctuée; garnie d'un duvet gris jaunâtre peu épais; rayée d'une ligne médiane. *Palpes* d'un jaune testacé. *Antennes* aussi longues (♂) ou un peu moins longues (♀) que le corps; subfiliformes, un peu épaissies dans leur seconde moitié; tantôt noires ou d'un noir brun, souvent fauves sur le premier article ou sur leur première moitié ou même en totalité. *Prothorax* tronqué et muni d'un mince rebord en devant; muni d'un étroit rebord et à peine bissinué à la base; plus étroit en devant; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers ou un peu plus des côtés, sinué entre ce point et les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe; plus long que large; médiocrement convexe; noir; finement ponctué ou chagriné; garni d'un duvet gris jaunâtre, couché; déprimé ou subsillonné transversalement sur la moitié médiaire, au-devant de la base; rayé d'une légère ligne médiane, ordinairement oblitérée en devant. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois quarts, faiblement rétrécies ensuite jusqu'à leur partie postéro-externe; obliquement tronquées chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; d'un roux fauve ou testacé, avec le rebord sutural et l'extrémité ordinairement plus foncés ou obscurs; marquées de points donnant chacun naissance à un poil concolore, presque couché. *Dessous du corps* noir ou noir brun, avec le dernier arceau souvent au moins en partie d'un roux fauve; garni de poils fins, testacés. *Pieds* d'un roux fauve ou testacé. *Tarses* ou du moins les deux ou quatre derniers, et extrémité des cuisses postérieures souvent noirs, surtout chez la ♀. *Premier article des tarses postérieurs* un peu moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou septentrionales. Elle est commune, en juillet, à la Grande-Chartreuse.

Il est juste de lui restituer le nom que De Geer lui a, le premier, imposé.

AA. Suture frontale arquée en arrière, à peine plus avancée dans son milieu que le niveau du bord antérieur des yeux. Prosternum très-étroit entre les hanches, mais plus ou moins distinct presque jusqu'à leur extrémité (s.-g. *Grammoptera*).

2. **G. ruficornis**; Fabricius. *Noire; garnie en dessus d'une pubes-*

cence soyeuse, mi-dorée à certain jour, faisant paraître ce dessus du corps d'un noir verdâtre ou bronzé. Deux premiers articles des antennes d'un roux fauve : les suivants de cette couleur avec l'extrémité noire. Pieds d'un roux fauve, avec une partie postérieure des cuisses, noire. Les tarses et souvent les quatre tibias postérieurs obscurs ou noirâtres.

Leptura ruficornis. Fabr., spec ins. t. p. 247. 11. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 360. 33. — Schoenh., Syn. ins. t. III. p. 486. 36. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 8. 8. — Germar, Faun. ins. Eur. XII. 12.

Grammoptera ruficornis. Muls., Longic. p. 295. 5.— Bach, Kaef. t. III. p. 52. 4. — L. Redtenb., Faun. aust. 2e éd. p. 878. — Rouget, Catal. 1677.

Long. 0m,0061 à 0m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 à 0m,0017 (1/2 à 3/4).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et très-finement chagrinée, parfois un peu moins sur l'épistome; peu hérissée ou garnie de poils d'un gris flavescent, qui lui donne une teinte verdâtre. *Labre* testacé. *Palpes* souvent de même couleur. *Antennes* à peu près aussi longues (♂) ou moins longues (♀) que le corps; grêles, subfiliformes ou à peine épaissies dans leur seconde moitié; brièvement pubescentes; d'un rouge testacé livide, avec l'extrémité du troisième article et des suivants, noirs. *Prothorax* tronqué et presque sans rebord, en devant; sans rebord et bissubsinueusement en angle dirigé en arrière, à la base; notablement élargi depuis le bord antérieur jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, subsinué entre ce point et les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe; plus long que large; convexe; ruguleusement pointillé ou chagriné; noir, mais garni d'un duvet gris mi-doré qui lui donne une teinte verdâtre. *Ecusson* en triangle plus long que large; noir, garni d'un duvet cendré mi-doré. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, un peu rétrécies ensuite en ligne courbe; obtusément et obliquement tronquées à leur extrémité; médiocrement convexes; noires; ruguleusement marquées de points beaucoup plus gros que ceux du prothorax, donnant chacun naissance à un poil d'un livide jaunâtre, leur donnant une teinte verdâtre. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet mi-doré. *Pieds : cuisses* d'un rouge testacé livide, avec une tache sur les antérieures, ou l'extrémité des autres, noires. *Tibias* antérieurs testacés : les autres de cette couleur à la base, ordinairement noirs ou obscurs à l'extrémité. *Tarses* noirs ou au moins en partie obscurs.

Cette espèce habite les parties froides ou tempérées. Elle n'est pas rare dans les environs de Paris, dans la Bourgogne, dans les Alpes, etc.

Sa larve, décrite par M. Perris, vit dans l'*althaea* (*Hibiscus syriacus*), dans le lierre, et probablement dans plusieurs autres végétaux.

(Voy. Perris, *Ann.* de la Soc. entom. de France, 2e série, t. V, 1847, p. 551, pl. IX, no 2, fig. 8-13.)

3. **G. analis**; Panzer. *Noire; garnie en dessus d'une pubescence soyeuse, mi-dorée à certain jour, faisant paraître ce dessus du corps d'un noir verdâtre ou bronzé : milieu des cuisses d'un jaune rouge : deux ou trois derniers arceaux du ventre d'un rouge jaune.*

♀ Pygidium d'un rouge jaune. Ventre noir, avec les trois derniers arceaux d'un rouge jaune.

Leptura analis. Panz., Faun. germ. CXVIII. 6.

Grammoptera varians. (Mégerle) Dejean, Catal. 1837. p. 383.

Grammoptera analis. Muls., Longic. p. 294. 4. — Bach, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 6. — L. Redtenb., Faun. austr. 2e édit. p. 878. — Rouget, Catal. 1676.

Long. 0m,0081 à 0m,0090 (3 l. 3/4 à 4 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0022 (4/5 à 1 l.).

Corps allongé. *Tête* noire, mais paraissant, ainsi que tout le dessus du corps, d'un noir un peu verdâtre par l'effet des poils fins, couchés, courts, peu serrés, d'un cendré flavescent, dont elle est garnie; hérissée de poils cendrés clair-semés; densement pointillée; à peine déprimée transversalement après les antennes; rayée, entre celles-ci, d'une ligne médiane plus ou moins prolongée. *Labre* et *palpes* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♂) ou un peu moins (♀) du corps; subfiliformes ou à peine épaissies dans leur seconde moitié; brièvement pubescentes; noires, souvent brunes ou d'un brun livide à l'extrémité. *Prothorax* tronqué et sans rebord apparent en devant; à peine rebordé et bissinueusement arqué en arrière à la base; à peu près aussi long que large; irrégulièrement élargi d'avant en arrière; élargi en ligne un peu courbe depuis le bord antérieur jusque vers le milieu de ses côtés, subarrondi dans ce point, subsinué ensuite, avec les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe; convexe; déprimé ou sillonné au-devant de la base; noir et garni, comme la tête, de poils d'un cendré flavescent; densement et finement ponctué; marqué d'une ligne médiane lisse, raccourcie à ses extrémités. *Ecusson* triangu-

laire; noir; pubescent; longitudinalement sillonné. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; deux fois et demie aussi longues que larges, prises ensemble; subparallèles, arrondies chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; noires, mais garnies de poils d'un cendré flavescent, comme la tête et le prothorax; moins finement et moins densement ponctuées que ce dernier. *Dessous du corps* garni d'un duvet cendré mi-argenté. *Poitrine* pointillée; noire. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Pieds* pubescents; noirs, avec la moitié ou les deux tiers basilaires des cuisses d'un rouge jaune, moins la base de ces parties qui reste noire.

4. G. femorata; Fabricius. *Noire; garnie en dessus de poils fins, couchés, cendrés, peu épais, faisant paraître le corps d'un noir ardoisé; moitié basilaire des cuisses ordinairement d'un rouge jaune. Elytres postérieurement dénudées ou garnies de poils noirs; obtusément tronquées ou obtusément arrondies chacune à l'extrémité.*

♂ Pygidium et postpygidium d'un rouge jaune: le deuxième court, obtusément tronqué. Ventre noir, avec les deux derniers arceaux d'un rouge jaune. Moitié basilaire des cuisses de cette dernière couleur.

♀ Je n'ai eu sous les yeux qu'une ♀, ayant le ventre, le pygidium et les pieds de la même couleur que le reste du corps.

Leptura femorata. Fabr., Mant. t. I. p. 159. 17. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 360. 32. — Oliv., Entom. t. IV. n° 73. p. 31. 44. pl. III. fig. 15. *a. b.* — Payk., Faun. suec. t. III. p. 127. 29. — Gyllenh., Ins. suec. t. IV. p. 31. 29.

Var. α. *Pieds noirs: cuisses, avec un anneau rouge jaune.*

Leptura femorata. Fabr., Entom. syst. t. I. 2. p. 343. 4. *var.*

Var. β. *Corps, y compris les pieds et l'abdomen, entièrement noirs, mais paraissant d'un noir ardoisé.*

Grammoptera? Courtiller, Ann. de la Soc. de Maine-et-Loire. 5e année. 1862. p. 24.

Long. 0^m,0090 (4 l.). — Larg. 0^m.0015 (4/5).

Corps allongé. *Tête* noire; densement et finement chagrinée; couverte d'une pubescence courte et cendrée qui la fait paraître d'un noir ardoisé, rayée d'une ligne médiane prolongée depuis la suture frontale presque jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. *Antennes* aussi longues (♂)

ou presque aussi longues (♀) que le corps ; filiformes ; brièvement pubescentes ; noires , parfois brunes vers l'extrémité. *Prothorax* tronqué et presque sans rebord en devant ; relevé en rebord étroit et faiblement bissinué à la base , ou en angle très-ouvert dirigé en arrière , obtus , et à côtés subsinués ; aussi long que large ; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes des côtés , subsinué entre ce point et les angles postérieurs prolongés en une petite pointe jusqu'au calus huméral ; convexe ; noir , ponctué et garni de duvet comme la tête ; offrant ordinairement la légère trace d'une ligne médiane raccourcie à ses extrémités. *Ecusson* aussi long que large ; subparallèle , arrondi à son extrémité ; couvert d'une pubescence d'un gris cendré. *Elytres* trois fois et demie environ aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur , rétrécies ensuite faiblement en ligne un peu courbe , obtusément tronquées ou obtusément subarrondies chacune à l'extrémité ; planiuscules, un peu convexes sur le dos ; ruguleusement marquées de points moins petits que ceux du prothorax , donnant chacun naissance à un poil cendré ou livide , couché , très-apparent, luisant à certain jour ; noires, mais paraissant d'un noir ardoisé, par l'effet du duvet ; dénudées ou à peu près à l'extrémité. *Dessous du corps* noir ; revêtu ou garni d'un duvet cendré, luisant à certain jour. *Pieds* garnis d'un duvet livide ; noirs , avec les deux tiers basilaires des cuisses de devant , et la moitié basilaire au moins des autres , d'un rouge jaune , ou jaune orangé, au moins chez le ♂, parfois entièrement d'un noir ardoisé. *Tarses* moins longs que le tibia : premier article de ces tarses plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite plus spécialement l'Allemagne et les parties froides ou septentrionales de l'Europe. Elle paraît très-rare en France. Le ♂ m'a été envoyé par M. Bohéman.

Obs. Quelquefois, suivant Fabricius, les cuisses n'ont qu'un anneau rouge jaune. M. Courtiller a trouvé , dans les environs de Saumur , un exemplaire ♀ , qu'il a eu la bonté de me communiquer , ayant les pieds noirs , unicolores.

5. **G. Ustulata** ; SCHALLER. *Noire. Prothorax et élytres revêtus d'un duvet doré : celles-ci noires sur leur sixième postérieur. Dessous du corps noir, garni d'un duvet bronzé mi-doré. Pieds d'un roux testacé, avec les tarses noirs.*

♂ Pygidium noir : postpygidium ordinairement d'un roux testacé. Ventre noir, pubescent.

♀ Pygidium noir. Ventre noir, pubescent.

Leptura ustuluta. SCHALLER, Neu. Insekt. *in* Abhandl. d. hall. Naturforsch. Gesellsch. t. I (1783). p. 298.

Leptura splendida. HERBST, Arch. V (1784). p. 103. 20.

Leptura praeusta. FABR., Mant. t. I (1787). p. 159. 21. — Id. Syst. eleuth. t. II. p. 360. 37. — PANZ., Faun. germ. XXXIV. 17. — OLIV., Ent. t. IV. n° 73. p. 34. 51. pl. IV. fig. 52. — SCHOENH., Syn. ins. t. III. p. 487. 40. — GYLLENH., Ins. suec. t. IV. p. 7. 7.

Grammoptera praeusta. MULS., Longic. p. 296. 6.— BACH, Kaeferfaun. t. III. p. 53. 5. — L. REDTEMB., Faun. austr. 2e édit. p. 878. — ROUGET, Catal. 1678.

Long. 0m,0059 à 0m,0078 (2 l. 2/3 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0014 à 0m,0019 (2/3 à 7/8).

Corps allongé. *Tête* noire; finement chagrinée; presque glabre. *Palpes* d'un rouge jaune, à dernier article noir. *Antennes* presque aussi longuement (♂) ou moins longuement (♀) prolongées que le corps; subfiliformes, épaissies dans leur seconde moitié; à premier et deuxième articles d'un roux fauve : les troisième à sixième noirs ou en partie noirs : les autres ordinairement bruns ou d'un fauve brun. *Prothorax* tronqué et presque sans rebord en devant; à peine rebordé et en angle dirigé en arrière et bissubsinué à la base; à peu près aussi long que large; plus étroit en devant; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes des côtés, subsinué entre ce point et les angles postérieurs latéralement dirigés en pointe jusqu'au calus huméral; convexe; finement ponctué ou chagriné; noir; revêtu d'un duvet assez épais, presque doré. *Ecusson* revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* trois fois ou trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies chacune à l'extrémité; peu convexes sur le dos; un peu moins finement et presque squammuleusement marquées de points, donnant chacun naissance à un poil couché, d'un jaune mi-doré à certain jour, les faisant paraître verdâtres, à certain autre, avec le sixième postérieur noir, garni de poils concolores. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet bronzé mi-doré, à certain jour. *Pieds* d'un roux testacé, avec les tarses noirs. *Premier article des tarses postérieurs* plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. On la trouve dans les montagnes du Lyonnais.

Obs. Elle a été pour la première fois décrite par Schaller. Il est juste de conserver le nom donné par ce naturaliste.

ADDENDA ET ERRATA.

Page 51, ligne 4, ajoutez : le *P. Myardi* vit aussi à l'état de larve dans le platane. L'insecte parfait y a été trouvé cette année dans le département du Var, par mon fils, M. l'abbé Victor Mulsant.

Page 58, ligne 28, **C. Nereii** ; Erickson, lisez : **C. mauritanicus** ; Buquet. Le nom donné par ce dernier naturaliste ayant l'antériorité.

Page 68, ligne 18, **C. Scopoli**, lisez : **C. Scopolii**.

Page 109, ligne 31, ajoutez : l'*Ox. Nodieri* a été pris une fois dans le Beaujolais par M. Cl. Rey.

Page 115, ligne 4, ajoutez : le *D. Truquii* a été dernièrement trouvé à Faillefeu (Basses-Alpes), par M. V. Mulsant.

Page 226, ligne 15, **M. umbellatorum**, lisez : **M. umbellatarum**. — Ligne 34, et page 227, lignes 1 et 2, même correction.

Page 230, après la ligne 25, ajoutez :

M. Marmottani ; Brisout. *Tête et prothorax couleur de poix : celui-ci, couvert de gros points rapprochés; chargé d'un tubercule sur la partie postérieure de la ligne médiane. Elytres plus courtes que le prothorax ; à fossette humérale allongée; d'un brun ferrugineux sur les côtés et vers la partie postérieure, testacées sur la partie du disque rapprochée de la suture. Antennes et pieds d'un brun ferrugineux.*

Molorchus Marmottani. Brisout, *in* Grenier, Catal. p. 118. 114.

Long. 0^{m},0053 (2 l. 1/3).

Trouvé sur le Canigou par M. le d^{r} Marmottan.

Page 295, ligne 5, *Antennes*... annelées d'un duvet cendré... à la base des élytres, lisez : à la base des articles.

Page 319, 2. **E. Clarae**. L'*Ex. Clarae* n'est peut-être qu'une variété de l'*Ex. adspersus*.

Page 360, avant la description de l'*A. angusticollis*, mettez :

A. pyraenea ; Brisout. *Antennes noires, couvertes d'un duvet cen-*

dré, avec l'extrémité de chaque article d'un noir soyeux, et la base des quatre premiers brièvement ferruginenx, chez le ♂. Prothorax un peu plus court que large; noir, paré de trois bandes de duvet jaune. Ecusson velouté de jaune. Elytres rétrécies à l'extrémité; noires, plombées, parsemées de fascicules serrés d'un duvet jaune verdâtre. Dessous du corps et pieds noirs : le premier, couvert d'un jaune verdâtre, parsemé de points dénudés.

Agapanthia pyraenea Brisout, *in* Grenier, Catal. p. 117. 143.

Long. 0m,0160 à 0m,0170 (7 l. à 7 l. 1/2).

Cette espèce a été trouvée sur le Canigou par MM. Brisout de Barneville et Marmottan.

Obs. Selon M. Brisout, elle se distingue de l'*A. lineatocollis* par ses antennes noires et plus courtes chez le ♂, que celles de cette dernière. Elle s'éloigne de l'*A. angusticollis* par sa taille plus avantageuse, sa forme plus large, ses pattes plus fortes, à tarses plus épais.

Page 421. **Phytœcia macilienta**, lisez : **Phytœcia croceipes**; Reiche et Sauley, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 1858. p. 17. 234. — Id. tiré à part p. 311.

Page 428. La description de la *Phytœcia nigricornis* a été faite sur un individu épilé et défloré, qui peut-être appartient à la *Ph. solidaginis*. Cette description doit être supprimée.

Page 429, au lieu de **P. Julii**, mettez : **P. nigricornis**.

Page 435, avant la *Ph. molybdaena*, mettez :

P. obscura; Brisout. *D'un noir plombé. Tête finement sillonnée entre les yeux. Prothorax aussi long que large; marqué de points assez gros, peu profonds et médiocrement serrés. Elytres couvertes de points assez gros et profonds.*

Phytœcia obscura. Brisout, *in* Grenier, Catal. p. 116. 142.

Long. 0m,0060 (2 l. 3/4).

Cette espèce a été trouvée à l'île de Port-Cros (Var).

Obs. Suivant l'auteur, elle se distingue de la *Ph. uncinata* par sa tête sillonnée, son prothorax plus court et plus arrondi latéralement. Elle s'éloi-

gne de la *Ph. molybdaena* par sa couleur plus obscure, la tête plus plane, son prothorax plus court, ses antennes obsolètement ciliées en dessous et de ponctuation moins serrée.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la *molybdaena* qui présente des variations que la petitesse de sa taille rend souvent plus sensibles.

Page 436, après la description de la *Ph. molybdaena*, ajoutez :

Obs. La *Phytœcia uncinata*, Redtenbacher, indiquée comme synonyme de la *Ph. molybdaena* ♂, a en effet une grande ressemblance avec cette dernière. Cependant, d'après les exemplaires que j'ai eu sous les yeux, elle s'en distinguerait par une taille un peu moins faible, par les points des élytres moins petits et moins rapprochés, et surtout par le rebord externe des étuis, glabre, étroit, tranchant et saillant, au lieu d'être uniformément un peu large, aplati et assez densement pubescent, et enfin par le dessous de son corps hérissé de poils plus fins et plus clair-semés, laissant distinctement apparaître sur le ventre les petits points dénudés parsemés d'un duvet ardoisé très-court, dont celui-ci est revêtu.

Patrie : l'Autriche.

M. Rey et moi avons décrit, dans le treizième cahier de mes *Opuscules entomologiques*, un certain nombre d'espèces nouvelles de Longicornes étrangères à la France, qui auraient formé un supplément trop long pour trouver place ici.



TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

LONGICORNES DE FRANCE

1er GR. **CÉRAMBYCIDES**.

1re FAMILLE. **SPONDYLIENS**.

Spondylis, Fabricius.
buprestoides, LINNÉ.

2me FAMILLE. **PRIONIENS**.

Prionus, Geoffroy.
coriarius, LINNÉ.

Tragosoma, Serville.
depsarium, LINNÉ.

Ergates, Serville.
faber, LINNÉ.

Prinobius, Mulsant.
Myardi, MULSANT.

Ægosoma, Serville.
scabricorne, SCOPOLI.

3me FAMILLE. **CÉRAMBYCINS**.

Cerambyx, Linné.
velutinus, BRULLÉ.
mauritanicus, BUQUET.
cerdo, LINNÉ.
miles, BONELLI.
intricatus, FAIRMAIRE.
Scopolii, LAICHARTING.

Purpuricenus, Serville.
budensis, GOETZE.
Koehleri, LINNÉ.

Rosalia, Serville.
alpina, LINNÉ.

Aromia, Serville.
moschata, LINNÉ.

Rhopalopus, Mulsant.
hungaricus, HERBST.
clavipes, FABRICIUS.
femoratus, LINNÉ.

Callidium, Fabricius.
dilatatum, PAYKULL.
violaceum, LINNÉ.
sanguineum, LINNÉ.
castaneum, REDTENBACHER.
unifasciatum, OLIVIER.
alni, LINNÉ.
rufipes, FABRICIUS.

Phymatodes, Mulsant.
variabilis, LINNÉ.

melancholicus, FABRICIUS.
humeralis, MULSANT.

Semanotus, Mulsant.

coriaceus, PAYKULL.
undatus, LINNÉ.

Hylotrupes, Serville.

bajulus, LINNÉ.

Oxypleurus, Mulsant.

Nodieri, MULSANT.

Saphanus, Serville.

piceus, LAICHARTING.

Drymochares, Mulsant.

Truquii, MULSANT.

Criomorphus, Mulsant.

luridus, LINNÉ.

Asemum, Eschscholtz.

striatum, LINNÉ. barbipes

Nothorhina, Redtenbacher.

muricata, GYLLENHAL.

Criocephalus, Mulsant.

rusticus, LINNÉ.

Stromatium, Serville.

unicolor, OLIVIER

Hesperophanes, Mulsant.

sericeus, FABRICIUS.
cinereus, DE VILLERS.
pallidus, OLIVIER.

Plagionotus, Mulsant.

detritus, LINNÉ.
arcuatus, LINNÉ.

Clytus, Laicharting.

floralis, PALLAS.
liciatus, LINNÉ.
arvicola, OLIVIER. ibex
antilope, ILLIGER.
cinereus, LAPORTE et GORY.
tropicus, PANZER.
lama, MULSANT.
arietis, LINNÉ.
rhamni, GERMAR.
trifasciatus, FABRICIUS.
verbasci, LINNÉ.
sulfureus, SCHAUM. Faldermanni
quadripunctatus, FABRICIUS.
ruficornis, OLIVIER.
Pelletieri, LAPORTE et GORY.
massiliensis, LINNÉ.

Anaglyptus, Mulsant.

gibbosus, FABRICIUS.
mysticus, LINNÉ.
hieroglyphicus, HERBST.

Deilus, Serville.

fugax, OLIVIER.

Icosium, LUCAS.

tomentosum, LUCAS.

Exilia, Mulsant.

timida, MÉNÉTRIÈS.

Gracilia, Serville.

pygmaea, FABRICIUS.

Leptidea, Mulsant.

brevipennis, MULSANT.

Obrium, Serville.

cantharinum, LINNÉ.
brunneum, FABRICIUS.

Cartallum, Serville.

ebulinum, LINNÉ.

Callimus, Mulsant.

cyaneus, FABRICIUS.
abdominalis, OLIVIER.

Stenopterus, Illiger.

rufus, LINNÉ.

ater, LINNÉ.

Molorchus, Fabricius.

minor, LINNÉ.
umbellatarum, LINNÉ.
Kiesenwetteri, MULSANT et REY.
Marmottani, BRISOUT.

Necydalis, Linné.

ulmi, CHEVROLAT.
major, LINNÉ.

2me GROUPE. LAMIDES.

1re FAMILLE. LAMIENS.

Parmena, Latreille.

Solieri, MULSANT.
fasciata, DE VILLERS.

Dorcadion, Dalman.

fuliginator, LINNÉ.
mendax, MULSANT.
monticola, MULSANT.
navaricum, MULSANT.
striola, MULSANT.
meridionale, MULSANT.
pyræneum, GERMAR.
molitor, OLIVIER.
Donzeli, MULSANT.
lineatum, FABRICIUS.
fulvum, Scopoli.
atrum, BACH.

Lamia, Fabricius.

tristis, LINNÉ.
textor, LINNÉ.

Morimus, Serville.

lugubris, FABRICIUS.
funereus, MULSANT.

Monohammus, Mulsant.

sartor, FABRICIUS.
sutor, LINNÉ.
galloprovincialis, OLIVIER.

Astynomus, Redtenbacher.

ædilis, LINNÉ.
atomarius, FABRICIUS.
griseus, FABRICIUS.

Leiopus, Serville.

nebulosus, LINNÉ.

Acanthoderes, Serville.

varius, FABRICIUS.

Oplosia, Mulsant.

fennica, PAYKULL.

Pogonocherus, Serville.

ovatus, FOURCROY.
scutellaris, MULSANT.
decoratus, FAIRMAIRE.
fasciculatus, DE GEER.
hispidus, FABRICIUS.
Perroudi, MULSANT.
Caroli, MULSANT.
dentatus, FOURCROY.

Exocentrus, Mulsant.

punctipennis, MULS. et GUILLEBEAU.
{ adspersus, MULSANT et REY.
{ var? Clarae, id.
lusitanus, LINNÉ.

Stenidea, Mulsant.

Troberti, MULSANT.
Foudrasi, MULSANT

Mesosa, Serville.

curculionoides, LINNÉ.
nubila, OLIVIER.

Niphona, Mulsant.

picticornis, MULSANT.

Albana, Mulsant.

m-griseum, MULSANT.

Anasthetis, Mulsant.

testacea, FABRICIUS.

Menesia, Mulsant.

Perrisi, MULSANT.
quadripustulata, MULSANT.

Polyopsia, Mulsant.

praeusta, LINNÉ.

Agapanthia, Serville.

irrorata, FABRICIUS.
latipennis, MULSANT.
cynarae, GERMAR.
asphodeli, LATREILLE.
acutipennis, MULSANT.
lineatocollis, DONOVAN.
pyrænea, BRISOUT.
angusticollis, GYLLENHALL.
cardui, LINNÉ.
micans, PANZER.
violacea, FRŒLICH.

Calamobius, Guérin.

gracilis, CREUTZER.

Compsidia, Mulsant.

populnea, LINNÉ.

Anærea, Mulsant.

carcharias, LINNÉ.

Amilia, Mulsant.

phoca, FRŒLICH.

Saperda, Fabricius.

scalaris, LINNÉ.
perforata, PALLAS.
tremulae, FABRICIUS.
punctata, LINNÉ.

Stenostola, Mulsant.

ferrea, SCHRANK.

Oberea, Mulsant.

oculata, LINNÉ.
pupillata, GYLLENHAL.
erythrocephala, FABRICIUS.
linearis, LINNÉ.
Mairii, CHEVROLAT.

Phytœcia, Mulsant.

vittigera, FABRICIUS.
Jourdani, MULSANT.
affinis, PANZER.
vulnerata, MULSANT.
virgula, CHARPENTIER.
lineola, FABRICIUS.
rufipes, OLIVIER.
erythrocnema, LUCAS.
ephippium, FABRICIUS.
cylindrica, LINNÉ.
tigrina, MULSANT.
nigricornis, FABRICIUS.

Opsilia, Mulsant.

flavicans, MULSANT.
virescens, FABRICIUS.
molybdæna, DALMAN.
obscura, BRISOUT.

3me GROUPE. **LEPTURIDES**.

Vesperus, Latreille.

strepens, FABRICIUS.
luridus, ROSSI.
Xatarti, MULSANT.

Rhamnusium, Latreille.

bicolor, SCHRANK.

Rhagium, Fabricius.

mordax, FABRICIUS.
inquisitor, LINNÉ.
indagator, FABRICIUS.
bifasciatum, FABRICIUS.

Oxymirus, Mulsant.

cursor, LINNÉ.

Toxotus, Serville.

quercus, GŒTZ.
meridianus, LINNÉ.
Schæfferi, LAICHARTING.

Pachyta, Serville.

Lamed, LINNÉ.
quadrimaculata, LINNÉ.
interrogationis, LINNÉ.
clathrata, FABRICIUS.

Carilia, Mulsant.

Virginea, LINNÉ.

Acmaeops, Leconte.

pratensis, LAICHARTING.
collaris, LINNÉ.

Judolia, Mulsant.

cerambyciformis, SCHRANK.

Strangalia, Serville.

aurulenta, FABRICIUS.
quadrifasciata, LINNÉ.
revestita, LINNÉ.
atra, LAICHARTING.
pubescens, FABRICIUS.
maculata, PODA.
arcuata, PANZER.
attenuata, LINNÉ.
nigra, LINNÉ.
bifasciata, MULLER.
melanura, LINNÉ.

Leptura, Fabricius.

virens, LINNÉ.
testacea, LINNÉ.
Fontenayi, MULSANT.
rufipennis, MULSANT.
rufa, BRULLÉ.
hastata, FABRICIUS.
stragulata, GERMAR.
scutellata, FABRICIUS.
cincta, GYLLENHAL.
sanguinolenta, LINNÉ.
fulva, DE GEER.
maculicornis, DE GEER.

Vadonia, Mulsant.

livida, FABRICIUS.
unipunctata, FABRICIUS.
bipunctata, FABRICIUS.

Anoplodera, Mulsant.

sexguttata, FABRICIUS.
rufipes, SCHALLER.

Pidonia, Mulsant.

lurida, FABRICIUS.

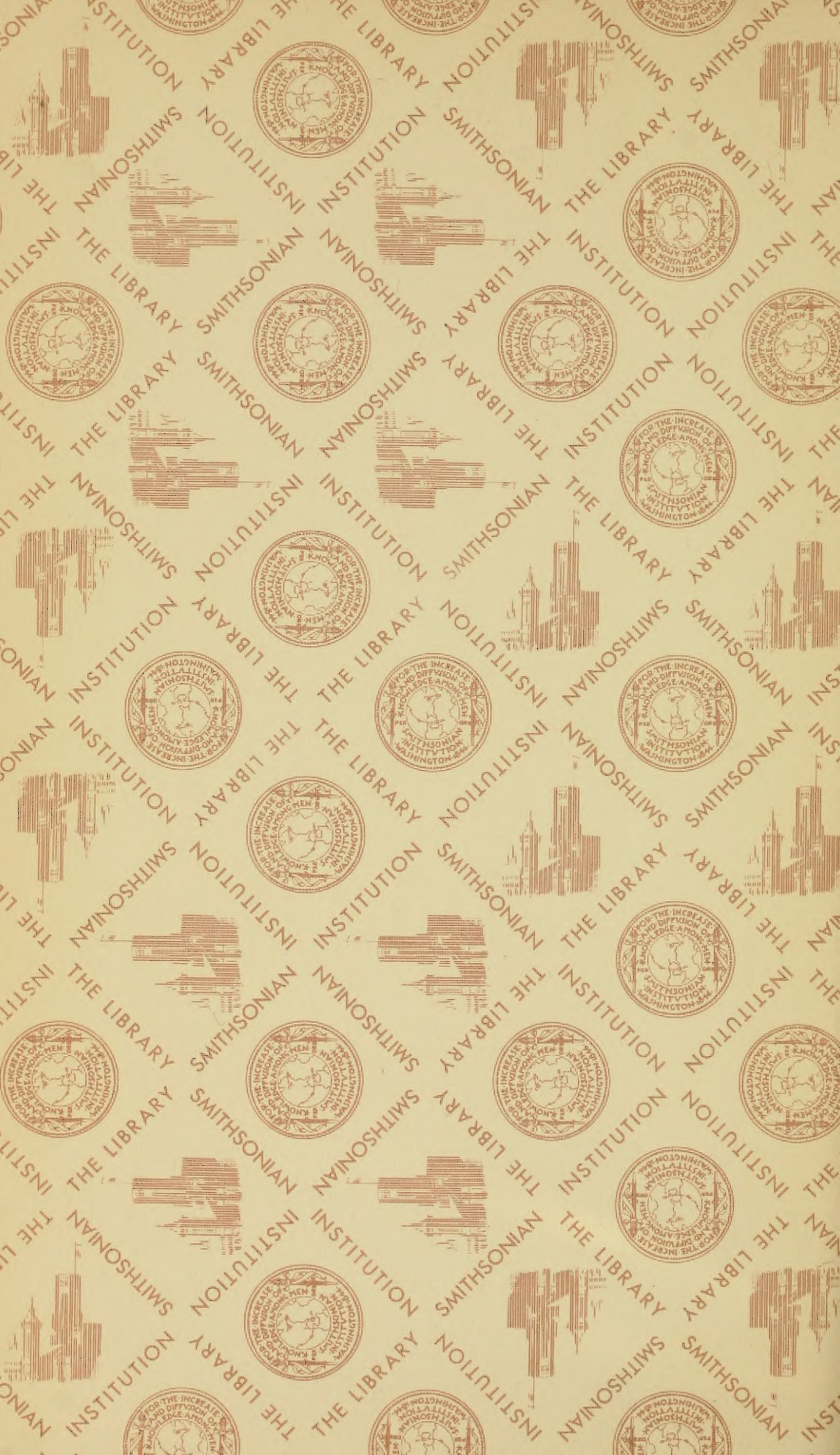
Cortodera, Mulsant.

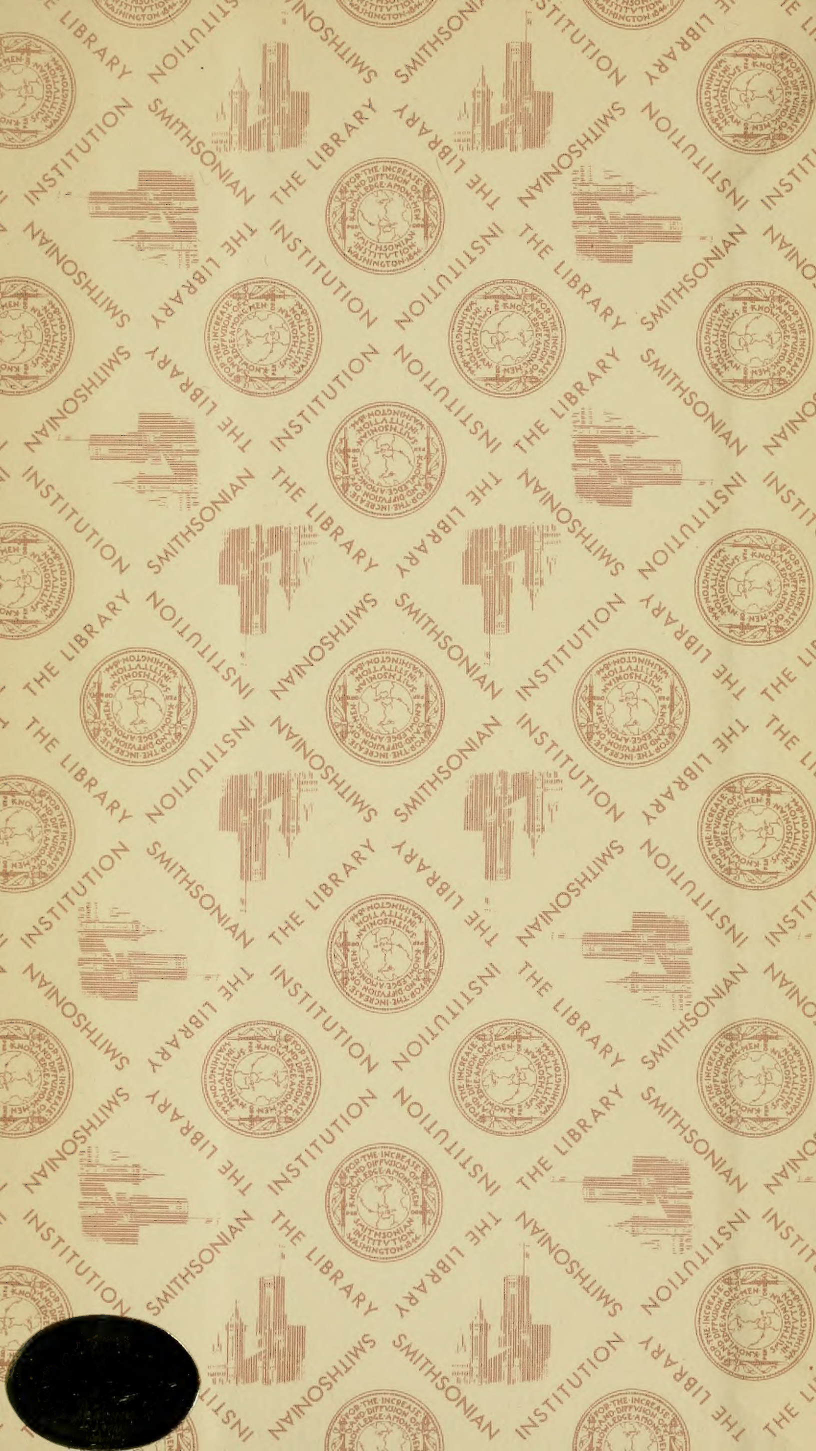
spinosula, MULSANT.
quadriguttata, FABRICIUS.

Grammoptera, Serville.

tabacicolor, DE GEER.
ruficornis, FABRICIUS.
analis, PANZER.
femorata, FABRICIUS.
ustulata, SCHALLER.

LYON. Imp. de BARRET, rue Gentil, 4.


THE LIBRARY
SMITHSONIAN
INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1844

